

Harvard University
Library of
The Medical School
and
The School of Public Health



The Gift of
CHESTER NORTH FRAZIER
Edward Wigglesworth Professor of
Dermatology
HARVARD SCHOOL OF MEDICINE



2^e deel 30 platen

LIBRARY
OF
CHESTER N. FRAZIER

DESCRIPTION

DES MALADIES

DE LA PEAU.

DESCRIPTION
DES MALADIES
DE LA PEAU,

OBSERVÉES A L'HOPITAL SAINT-LOUIS, ET EXPOSITION DES MEILLEURES MÉTHODES
SUIVIES POUR LEUR TRAITEMENT ;

PAR J. L. ALIBERT,

MÉDECIN DE L'HOPITAL S^t-LOUIS, ET PREMIER MÉDECIN ORDINAIRE DU ROI, PROFESSEUR A L'ÉCOLE
DE MÉDECINE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PARIS, ETC.

DEUXIÈME ÉDITION, ENRICHIE D'APPENDICES.

TOME SECOND.



BRUXELLES,
AUGUSTE WAHLEN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDITEUR DE L'ANATOMIE DE L'HOMME, PAR J. CLOQUET.

—
1825.

RESERVE BANK
OF CANADA



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

DESCRIPTION
DES MALADIES
DE LA PEAU.

LES ÉPHÉLIDES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ÉPHÉLIDES.

CCCVIII. Je conserve le nom d'*Éphélides* à des taches solitaires, disséminées ou réunies par groupes sur la périphérie de la peau. Leur forme est en général très-variée. Les unes ressemblent à des lentilles, les autres à des plaques irrégulières, qui ont plus ou moins d'étendue, selon la cause qui les a fait naître.

CCCIX. Quoique ces sortes d'affections, dont je vais actuellement m'occuper, ne soient pas ordinairement des maladies très-graves, on les voit néanmoins prendre dans quelques circonstances un caractère très-alarmant. Il est donc utile de rassembler ici les divers traits qui se rapportent à leur histoire. D'ailleurs, c'est un point de vue intéressant que d'examiner comment les téguments se décolorent et révèlent, en quelque sorte, par leur surface, toutes les altérations intérieures du corps humain.

CCCX. Il faudroit peut-être établir une distinction entre les taches qui ne sont, à proprement parler, que des affections idiopathiques de la peau, et celles qui ne sont que des symptô-

mes indicateurs des maladies qui tourmentent des organes cachés. En effet, comment ignorer les rapports intimes qui existent entre le système cutané et les viscères abdominaux? Les observations journalières des praticiens en font foi. Mille accidens prouvent que la peau est une sorte de miroir qui réfléchit toutes nos souffrances. Je pense du reste qu'il seroit superflu de reproduire ici les phénomènes sans nombre qui constatent cette vérité. Qu'il nous suffise de savoir que les éphélides sont, dans certains cas, le symptôme irrécusable de quelques désordres intérieurs, aussi bien que l'érysipèle, la fièvre miliaire, la fièvre ortiée, la fièvre scarlatine, le prurigo et autres maladies qu'on pourroit décrire.

CCCXI. Le vulgaire même s'aperçoit de ces altérations du système dermoïde qui indiquent un dérangement quelconque dans les fonctions de l'économie animale; et l'homme est communément habitué à voir sur le front de son semblable l'empreinte ou l'image des maladies qui l'affligent. De là dérivent, sans doute, les inquiétudes qu'il conçoit sur l'état des individus dont la peau est flétrie et décolorée. Dans le cas contraire, si la santé se rétablit, le teint des malades reprend son énergie et son éclat.

CCCXII. Les éphélides, dont je fais l'objet de cette dissertation, ne sont pas uniquement le résultat d'une dégradation particulière de l'épiderme. Le tissu réticulaire s'y trouve spécialement intéressé. Ces affections peuvent d'ailleurs atteindre toutes les races d'hommes; et, dans tous les climats, les médecins ont observé de semblables décolorations qui tiennent à un vice survenu dans les fonctions du système exhalant. L'Africain même est enclin à des indispositions qui altèrent singulièrement la noirceur qui lui est naturelle. En général, on ne voit guère ce genre de maladie sur le derme des quadrupèdes, parce que les fourrures et les poils qui les recouvrent, les protègent contre les causes nuisibles de l'atmosphère; mais on le trouve fréquemment sur les végétaux, et les maculations qui se manifestent sur certaines

feuilles des arbres, sur les pétales des fleurs, sur la peau des fruits, etc.

CCCXIII. J'ai dû faire succéder la description des éphélides à celle des dartres, parce que ces affections se ressemblent sous quelques points de vue. En effet, il est des dartres qui se convertissent en véritables éphélides ; souvent même il arrive que ces dernières offrent de petites desquamations de la peau, assez semblables à celles que l'on rencontre dans les éruptions herpétiques furfuracées. Je puis même ajouter que, dans certains cas, elles tiennent tellement au même principe, que la ligne de démarcation est à peine sensible. La seule différence que l'on aperçoit est que les tégumens ne s'élèvent presque jamais au-dessus de leur niveau.

CCCXIV. Non-seulement les éphélides ont une certaine connexité avec les dartres par la plupart de leurs phénomènes, mais encore par leur opiniâtreté. On en voit qui résistent à tous les moyens de guérison. Un autre trait d'analogie les rapproche ; c'est l'identité du traitement qui leur convient. Ceci s'applique particulièrement à l'éphélide hépatique qui cède aux remèdes communément dirigés contre les maladies dartreuses.

CCCXV. J'ai cru ne pas devoir placer au rang des éphélides certaines taches qu'il faut plutôt regarder comme des difformités du tissu dermoïde, que comme de véritables maladies. Ce sont celles qui proviennent de l'introduction fortuite d'une matière colorante dans le tissu réticulaire de Malpighi. Cette matière est tantôt noire, tantôt fauve, tantôt rouge, tantôt roussâtre ; je ne parlerai pas non plus de celles que l'on désigne vulgairement sous le nom de *taches de vin*. En effet, ces décolorations accidentelles des tégumens n'ont point de forme déterminée. J'ai examiné avec soin plusieurs de ces taches, qui souvent ne sont que le résultat d'un entrelacement particulier des vaisseaux capillaires sanguins, et qu'il ne faut considérer que comme des jeux ou des écarts accidentels de la nature.

CCCXVI. Nous observons fréquemment à l'hôpital Saint-Louis des taches livides ou d'un rouge noir, assez semblables à des piqûres de puces, qui paroissent et s'évanouissent par degrés, et suivent une marche assez régulière. Nous en avons vu qui formoient des plaques étendues sur la peau, qu'on eût cru provenir d'une chute ou d'une contusion violente exercée sur les tégumens. Mais ces taches, de nature scorbutique, formées par le passage du sang dans les capillaires cutanés, n'ont rien de commun avec les éphélides.

CCCXVII. Ce n'est pas non plus ici le lieu de parler d'une sorte de décoloration à laquelle sont sujets les individus foibles et cachectiques, particulièrement les vieillards. Ce sont de larges taches d'un rouge obscur, qui dépendent du ralentissement de la circulation. Elles surviennent ordinairement aux bras, aux mains, aux jambes, aux pieds; en un mot, dans les parties les plus éloignées du corps, parce que la force impulsive des vaisseaux cutanés languit et manque de ton. Les vieillards qui viennent chercher des secours à l'hôpital Saint-Louis sont surtout sujets à cette infirmité, qui est permanente, parce que la même cause existe toujours.

CCCXVIII. J'ai déjà dit que je ne devois point traiter ici des nombreux accidens qui peuvent flétrir ou altérer la peau. En effet, toutes les affections morbifiques du corps vivant sont, en quelque sorte, signalées par un changement de couleur dans l'appareil tégumentaire. Dans la chlorose, par exemple, la peau est d'un blanc mat, marquée d'une teinte jaunâtre. La couleur safranée décèle l'ictère. Les pathologistes observent presque toujours une nuance verdâtre sur le visage de ceux qui sont tourmentés par le flux hémorroïdal ou par un engorgement de la rate. On sait que dans les fleurs blanches invétérées, et même dans les autres affections lymphatiques, les paupières sont le plus communément entourées d'un cercle livide; c'est une remarque bien

commune que la rougeur intense des pommettes, et la pâleur du reste de la face, indiquent la dégénération organique de la poitrine. Le vice scrophuleux, la lèpre, la syphilis, communiquent à la peau une empreinte *sui generis*. Mais ces sortes de maculations rentrent nécessairement dans la description particulière de ces maladies.

CCCXIX. J'aurois aussi pu faire mention de certains individus qui présentent un phénomène de physiologie très-extraordinaire; je veux parler de ceux que l'on désigne par le nom vulgaire d'*Albinos*. Les avis ont été très-partagés sur les causes premières de cette altération de la peau. Certains l'attribuent à la privation du corps muqueux. Il est un point néanmoins sur lequel on s'accorde généralement, c'est que les hommes, ainsi décolorés, ne sauroient jamais constituer une espèce séparée, comme l'ont prétendu beaucoup d'auteurs. On voit à l'hospice de Bicêtre un jeune idiot, nommé Laroche, dont la peau est fine et très-blanche. Ses cheveux touffus, presque aussi rudes que la crinière d'un cheval, sont aussi d'un blanc éclatant; les sourcils, les cils, les poils des aisselles, des parties génitales et de toutes les parties du corps, sont de la même couleur. Le blanc des yeux est dans l'état naturel; mais la partie colorée est d'un très-beau rose. Il ne peut supporter une lumière vive, et il est constamment forcé de tenir un bandeau sur ses yeux pour en affaiblir l'impression. Laroche est pourtant issu de parens très-bien portans, dont la peau est brune et les yeux très-noirs. Au surplus, je ne parle qu'accessoirement de cette infirmité du système dermoïde, et je passe à la description particulière des éphélides proprement dites. J'ai eu occasion d'en distinguer trois espèces durant le cours des recherches que j'ai faites à l'hôpital Saint-Louis.





Ephelide Lentiforme.

Gravé par Dumont, d'après la Lithographie Royale de J. Godeboud, imprimé dans le même établissement, à Bruxelles.

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE PARTICULIÈRE DES ÉPHÉLIDES.

ESPÈCE PREMIÈRE.

ÉPHÉLIDE LENTIFORME. *EPHELIS LENTIGO*. (PLANCHE XXVI.)

Éphélide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des taches lenticulaires, éparses ou rassemblées en corymbe, dont la couleur est fauve, roussâtre ou brune. Ces taches ou éphélides se rencontrent le plus souvent sur le visage, aux mains, aux bras, sur le devant de la poitrine, en général sur tous les endroits du corps qui sont exposés au contact de l'air ou du soleil.

Obs. Il est peut-être minutieux d'indiquer ici les variétés qui se rapportent à cette espèce ; mais certains pathologistes les ont néanmoins signalées dans leurs ouvrages :

A. L'ÉPHÉLIDE LENTIFORME SOLAIRE. *Ephelis lentigo solaris*. — Les paysans, les citadins qui quittent la ville pour aller à la campagne, et s'exposent aux rayons du soleil, etc., y sont particulièrement sujets. Le contact de l'air suffit pour la produire chez certains individus dont le système lymphatique est radicalement affaibli.

B. L'ÉPHÉLIDE LENTIFORME IGNÉALE. *Ephelis lentigo ignealis*. — Cette variété mérite à peine d'être indiquée. Elle est produite par l'habitude qu'ont certaines femmes dans beaucoup de climats de placer sous leurs pieds, durant le froid de l'hiver, des vases de terre qui contiennent de la braise ou du charbon ardent pour se réchauffer.

TABLEAU DE L'ÉPHÉLIDE LENTIFORME.

CCCXX. Les éphélides lentiformes , vulgairement appelées *taches de rousseur*, doivent être nécessairement le résultat d'une affection morbifique de la peau; c'est à tort qu'on voudroit les envisager comme des taches ordinaires et accidentelles. En effet , j'ai observé assez constamment que ces décolorations étoient subordonnées à des circonstances locales , et qu'elles disparaissoient aux approches de l'hiver , pour renaître au printemps ou en été. L'action immédiate du soleil suffit pour les développer soudainement et en grand nombre. Il est encore d'observation que ces taches abondent principalement sur les parties qui sont le plus exposées au contact de l'air atmosphérique. C'est ainsi que le visage, les bras et les mains en sont principalement atteints. Il est vrai qu'on les voit aussi se déclarer quelquefois sur les endroits du corps qui sont recouverts par des voiles, des mouchoirs ou autres vêtements.

Autre remarque très-essentielle. Les éphélides lentiformes n'attaquent ordinairement que les individus dont le système lymphatique est radicalement et constitutionnellement affaibli. Ces sortes de malades ont même une habitude de corps qu'il n'est pas inutile de rappeler : communément leur teint est rouge et fleuri. Leur peau est très-blanche, très-fine, et d'une contexture très-délicate. Leurs cheveux sont roux : le plus souvent ils sont d'un rouge ardent, en sorte que les causes qui influent sur la couleur des cheveux, paroissent également influencer sur la production des éphélides lentiformes. Leurs yeux sont d'un bleu céleste très-prononcé. De là vient, ainsi que l'observe ingénieusement M. Chiaruggi, que les poètes ont célébré comme un phénomène rare et extraordinaire la coexistence des yeux très-noirs avec une blonde chevelure. J'ai observé néanmoins l'éphélide lentiforme

sur certaines personnes dont la peau étoit brune et les cheveux noirs.

Les éphélides que nous décrivons ont une figure sphérique comme celle des lentilles. Leur couleur n'est pas toujours la même ; mais le plus souvent elle est brune, assez analogue à celle du café. Il en est qui forment de petits points jaunes, répandus çà et là sur la périphérie de la peau. D'autres sont, pour ainsi dire, contiguës, et forment de larges taches sur les pommettes ou sur le devant de la poitrine. Quand ces taches sont très-abondantes, elles donnent à la peau un aspect très-désagréable.

L'éphélide lentiforme n'excite d'ailleurs aucune douleur, aucun prurit, aucune démangeaison. J'ai interrogé un grand nombre d'individus sur ce point. Je pense même que ce caractère particulier doit établir une différence très-marquée entre l'éphélide dont il s'agit, et les autres espèces que nous décrivons ci-après.

Les auteurs ont aussi fait mention d'une autre espèce d'éphélide qu'on indique assez fréquemment sous le nom d'éphélide ignéale. Je crois inutile d'insister sur cette variété. Ce sont des maculatures qui se forment à la partie interne des cuisses, par l'effet de l'action immédiate du feu. J'ai dit plus haut qu'elle est le résultat de l'habitude où sont les femmes de placer des réchauds entre leurs jambes.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ÉPHÉLIDE LENTIFORME.

CCCXXI. *Première Observation.*—Jacques Joly, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament lymphatique, ayant les cheveux rouges, très-épais et très-durs, nous a offert un grand nombre de rousseurs répandues sur le corps, spécialement sur les endroits

où la peau est fine et délicate, comme sur le visage, sur la poitrine, sur la face interne des bras et des avant-bras. Les cuisses et les jambes en présentoient aussi; mais sur le visage elles étoient en grande quantité; elles avoient la largeur d'une lentille; d'autres étoient plus petites; il y en avoit qui étoient rondes, d'autres étoient ovales. Celles qui se trouvoient situées sur la partie latérale du nez, le pourtour des yeux, le front, étoient plus larges et en plus grand nombre. Cet individu transpiroit peu, et ne suoit jamais.

Deuxième Observation. — Un jeune homme, nommé Monichet, qui exerçoit à Meaux l'état de tuilier, s'est présenté à notre observation. Doué d'un tempérament très-sec, il a constamment joui d'une mauvaise santé. Il étoit entré à l'hôpital Saint-Louis pour se faire traiter d'une fièvre intermittente tierce. Sa peau est d'une texture très-molle; elle est blanche sur tout le corps, d'une couleur rosée à la face. Ses cheveux sont d'un blond pâle, ainsi que les poils qui recouvrent les autres parties des tégumens. On aperçoit au visage, au col, à la partie antérieure et supérieure de la poitrine, aux bras, et surtout aux avant-bras, sur le dos des mains, des taches de couleur brune, plus ou moins foncées, selon qu'elles occupent des parties plus ou moins exposées aux rayons solaires, n'offrant point de forme particulière, se rapprochant néanmoins de celle d'une lentille. Ces taches ne sont point proéminentes, et ne paroissent être qu'une coloration plus forte de certains endroits de la peau. Le sujet dont je parle a observé qu'elles étoient plus abondantes dans la saison de l'été que dans les autres saisons. On voit aussi qu'elles sont beaucoup moins brunes dans les portions des tégumens qui sont habituellement recouvertes par des linges ou par des habits. Dans le cas que je cite, elles étoient en si grand nombre sur le visage, qu'elles lui donnoient un aspect terreux et dégoûtant.

Troisième Observation. — L'observation que je vais rapporter

a une grande analogie avec la précédente. Le nommé Payan, âgé de dix-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, est doué d'ailleurs d'une bonne constitution; ses cheveux sont d'un rouge brun foncé; ses sourcils et ses paupières noirs, la peau d'un très-beau blanc, la face, le dessus des mains, et la partie supérieure du sternum, sont les seules parties affectées de taches d'une couleur brune assez unie; quelques-unes de ces taches sont plus foncées: leur forme est très-variée; leur grandeur change depuis celle d'une piqûre de puce jusqu'à celle d'une lentille; elles sont plus nombreuses autour des sourcils, sur les os des pommettes, à l'angle des mâchoires, sur les ailes, le bout du nez, et sur le menton. Celles de la poitrine sont très-légères depuis que le jeune homme a pris l'état militaire, à raison de ce qu'il a été obligé de couvrir cette partie plus souvent qu'il n'avoit coutume de le faire. Mais le dos des mains, et la moitié supérieure et externe de l'avant-bras en sont totalement marqués; elles y sont plus foncées et plus larges que partout ailleurs, ce qui donne, avec le fond blanc de la peau, l'apparence d'un beau granit. La face est couleur de rose dans certains endroits; dans d'autres, elle est d'une blancheur éclatante. L'individu affecté observe très-bien que ses éphélides ont été plus abondantes l'été dernier, parce que les chaleurs ont été plus fortes, et qu'il a été plus exposé aux rayons du soleil. Elles dispa-roissoient presque entièrement pendant l'hiver. Plusieurs de ses parens sont atteints de la même indisposition.

Quatrième Observation. — Quelquefois l'éphélide lentiforme attaque des individus dont les cheveux sont très-noirs, ainsi que les yeux. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille, brune, nommée Florine Cantal, ouvrière en broderie. Cette jeune fille étoit communément très-belle; mais toutes les fois qu'elle passoit deux jours à la campagne, ou qu'elle éprouvoit l'action des rayons du soleil, son visage se recouvroit d'un masque d'éphé-

lides, qui pourtant s'évanouissoient aussitôt que cette jeune fille gardoit quelque temps la retraite.

CCCXXII. On jugera peut-être que j'ai décrit avec trop de soin une altération légère de la peau, qui mérite à peine d'occuper une place dans les cadres de la nosographie. Mais pourtant il est démontré que, dans l'étude des sciences naturelles, les moindres faits peuvent être utiles, parce qu'ils sont liés par une chaîne presque imperceptible à des phénomènes bien plus importants.



Ephélide Hépatique.

Gravé par Stacc. chez la Citoyenne Royale de J. Goubaud. Imprimé dans le même établissement, à Bruxelles.

ESPÈCE DEUXIÈME.

ÉPHÉLIDE HÉPATIQUE. *EPHELIS HEPATICA*. (PLANCHE XXVII.)

Éphélide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des taches isolées, ou rapprochées en certain nombre, beaucoup plus étendues que celles de l'éphélide précédente, d'une couleur le plus souvent safranée, se terminant quelquefois par une légère desquamation. Ces taches ou éphélides se rencontrent ordinairement à la partie antérieure, latérale ou postérieure du col, sur l'abdomen, et spécialement sur la région du foie, aux reins, aux aines, etc.

OBS. L'éphélide hépatique est tantôt permanente, tantôt passagère, ce qui constitue deux variétés :

A. L'ÉPHÉLIDE HÉPATIQUE PERSISTANTE. *Ephelis hepatica persistens*. — Cette variété attaque principalement les hommes dont la vie est trop renfermée, trop appliquée et trop sédentaire. La figure des taches est très-irrégulière. Il en est qui sont très-étendues, qui forment une sorte de cravate autour du col, une large ceinture autour de l'abdomen, ou de grandes plaques derrière les épaules, etc. Il est de ces taches qui sont très-difficiles à dissiper; on en voit qui restent indélébiles.

B. L'ÉPHÉLIDE HÉPATIQUE FUGITIVE. *Ephelis hepatica fugitiva*. — Les femmes surtout y sont sujettes. Elle se manifeste ordinairement par des taches circulaires et isolées, qui abondent sur la région postérieure du col, sur la gorge ou sur le sein, sur les hypocondres, etc. Elle paroît et s'évanouit très-rapidement.

TABLEAU DE L'ÉPHÉLIDE HÉPATIQUE.

CCCXXIII. Communément l'éphélide hépatique s'offre aux regards du pathologiste sous la forme d'un rond irrégulier, de grandeur différente. On voit certaines de ces taches et qui sont très-étendues, et qui occupent un grand espace. D'autres ont à peine

le diamètre d'une pièce de dix sous; on en observe enfin qui sont aussi petites que des pétéchiés.

Les éphélides hépatiques se manifestent d'abord isolées à la surface de la peau, et assez distantes les unes des autres; ensuite elles se joignent en s'élargissant, ou elles se réunissent en groupes plus ou moins nombreux. Il est à remarquer que ces taches produisent le plus souvent de très-légères écailles d'un blanc jaune, qui ne se détachent guère que lorsqu'on les gratte. Cette desquamation établit une différence caractéristique entre l'éphélide hépatique et l'éphélide lentiforme. Au surplus, le fond des tégumens, attentivement étudié, n'offre aucune espèce d'altération. Il est blanc et net.

On peut noter, comme un phénomène qui rapprocheroit l'éphélide hépatique du genre des darts, des démangeaisons légères qui ne sont pas constantes à la vérité, mais qui se font particulièrement ressentir à certaines influences de l'atmosphère. J'ai remarqué qu'elles étoient plus vives chez les femmes et les jeunes filles, lorsqu'elles approchent des époques menstruelles. Ce prurit doit manifestement son origine aux petites exfoliations de l'épiderme, dont j'ai fait mention, et qui mettent à nu les papilles nerveuses de la peau. J'ai vu ce prurit occasioner dans une circonstance des insomnies très-opiniâtres.

La couleur des éphélides hépatiques est d'un jaune plus ou moins prononcé, qui peut se comparer à celui de la rhubarbe ou du safran. Quelquefois c'est un jaune très-pâle, comme dans les feuilles mortes de certains arbres. En général, les éphélides hépatiques ont des nuances de couleur qui varient selon la texture naturelle des tégumens et les endroits qui sont affectés.

L'éphélide hépatique ne s'élève guère au-dessus du niveau de la peau, surtout quand elle se manifeste sur une peau blanche et fine. Quelquefois elle est proéminente, de manière à être sen-

sible au toucher, particulièrement à l'époque où la desquamation furfuracée est sur le point de s'accomplir.

Souvent les éphélides hépatiques sont passagères et fugitives. J'en ai observé qui ne restoient qu'une demi-journée sur les tégumens. Ce caractère de mobilité est surtout propre aux peaux qui sont blanches et d'un tissu très-fin. Il est des femmes qui ne sont affectées d'éphélides qu'aux approches de la menstruation, et des hommes qui ne les éprouvent qu'avant l'apparition des hémorroïdes.

Lorsque j'ai décrit les dartres, j'ai fait mention de l'odeur particulière qu'exhalent la plupart de ces sortes d'exanthèmes; mais chez les individus atteints de l'éphélide hépatique, il n'y a rien de semblable à remarquer. On a vu seulement, dans un petit nombre de cas, se manifester une odeur acide que les malades comparent à celle des végétaux en fermentation. Ce phénomène a principalement lieu pendant les chaleurs brûlantes de l'été.

Mais il est un autre fait qui est bien plus universellement observé dans l'éphélide hépatique; c'est que la transpiration s'effectue difficilement dans les endroits de la peau qui sont maculés: aussi ces endroits sont-ils d'une grande sécheresse. On s'aperçoit, au contraire, que la transpiration est très-abondante dans les portions des tégumens qui sont saines et dépourvues de taches, ce qui sembleroit prouver que l'éphélide hépatique tient à une altération particulière dans l'économie des vaisseaux exhalans. Je ne dois pas néanmoins omettre de faire mention d'un suintement sébacé et onctueux, qui a lieu dans plusieurs parties de la peau, particulièrement à la surface du nez. Ce suintement paroît tenir à un relâchement des pores cutanés, et je l'ai vu se manifester dans quelques espèces de dartres.

Je pourrois décrire l'éphélide hépatique avec ses diverses complications. En effet, cette éphélide est fréquemment accompagnée d'une altération grave dans les fonctions du foie; et dans ce cas,

la maladie peut faire des progrès très-dangereux. Le fond de la peau se recouvre alors d'une teinte jaune; et tout l'appareil tégumentaire paroît être engorgé. Les malades ressentent dans toute la périphérie de cet organe une espèce de gêne et de malaise qui est difficile à retracer. C'est alors qu'ils sont d'un caractère inquiet et morose, et continuellement portés aux idées tristes et mélancoliques.

OBSERVATIONS RÉELATIVES A L'ÉPHÉLIDE HÉPATIQUE.

CCCXXIV. *Première Observation.* — Nicolas-Firmin Croupet, homme de peine, entra à l'hôpital Saint-Louis, affecté d'une gale très-ancienne. Cet homme, d'un tempérament lymphatique, avoit le corps couvert d'une éphélide hépatique, caractérisée par une couleur jaunâtre, assez analogue à celle du café ou du pain d'épices. Il éprouvoit parfois de légères desquamations cutanées dans quelques endroits de la peau; et à la suite du traitement qu'on lui fit subir, cette maladie diminua. La peau reprit sa blancheur et sa couleur ordinaires. Son corps, avant la guérison, étoit charmarré de taches très-irrégulières, plus foncées vers le col, où elles formoient une espèce de collier. Les éphélides, qui étoient sur les épaules, étoient très-larges, et s'étendoient jusque sur le dos; elles étoient un peu rudes au toucher. De temps en temps l'épiderme s'exfolioit.

Deuxième Observation. — Le nommé Joseph Hisson fut admis à l'hôpital Saint-Louis, dans le mois de juin 1807. Il étoit atteint d'une éphélide hépatique dans différentes parties du corps. La partie antérieure de la poitrine, tout le tour du col, les épaules et toute la région dorsale, étoient couverts de taches qui s'étoient manifestées, il y avoit un an, pour la première fois. L'éphélide

étoit caractérisée par des plaques jaunes, plus ou moins étendues, affectant dans certains endroits une forme arrondie, dans d'autres une forme irrégulière, ne faisant éprouver au malade aucune douleur, ni aucune démangeaison. Seulement, lorsqu'il s'échauffoit en travaillant à son métier de corroyeur, il ressentait de légers picotemens dans les endroits malades. Cette éphélide avoit une couleur qui approchoit beaucoup de celle du foie; elle ne dépassoit point la surface de la peau. L'épiderme dans les endroits affectés étoit fendillé, soulevé, et parsemé de légères écailles furfuracées.

Troisième Observation. — Une jeune dame, très-belle, d'une peau très-blanche, voyoit se développer à la surface de ses deux seins, ainsi qu'à la région abdominale, de petites taches circonscrites, isolées, du diamètre d'une monnoie de six sous, toutes les fois qu'elle éprouvoit la plus légère contrariété. Mais ces taches ne duroient que cinq ou six heures.

CCCXXV. Les phénomènes de l'éphélide hépatique sont tellement analogues dans leur marche, dans leurs progrès, dans leur terminaison, que je n'ai pas cru devoir citer ici un grand nombre de faits.

ESPÈCE TROISIÈME.

ÉPHÉLIDE SCORBUTIQUE. *EPHELIS SCORBUTICA*. (PLANCHE XXVII bis.)

Éphélide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des taches d'une grande étendue, d'une couleur sale et brunâtre, qui a quelques rapports avec l'aspect de la suie. On observe communément cette éphélide sur le devant de la poitrine, sur le dos, à la partie externe des bras et des cuisses. Elle s'étale quelquefois sur toute la surface du corps.

Obs. Parmi les variétés que l'on peut rapporter à l'éphélide scorbutique, les deux suivantes m'ont paru dignes d'être remarquées :

A. L'ÉPHÉLIDE SCORBUTIQUE NOIRE. *Ephelis scorbutica nigro-maculata*. — Cette variété est la plus commune. On la trouve principalement dans l'asile de l'indigence et de la misère. Ce sont les individus qui languissent dans les prisons, ou dans les lieux renfermés, humides ou malsains, qui en sont ordinairement atteints. Quelquefois elle ne forme point de taches, puisqu'elle est répandue sur la face, sur les membres thorachiques et abdominaux; enfin, sur tout le corps.

B. L'ÉPHÉLIDE SCORBUTIQUE PANACHÉE. *Ephelis scorbutica variegata*. — Je me suis surtout attaché à faire retracer cette variété par la peinture, parce que c'est celle que l'on rencontre le plus rarement. Le corps de ceux qui s'en trouvent affectés est chamarré comme la peau du léopard ou comme celle de certaines vaches bretonnes.

TABLEAU DE L'ÉPHÉLIDE SCORBUTIQUE.

CCCXXVI. On observe sur la peau de certains individus, particulièrement sur la peau des mendiants, de tous ceux qui vivent dans les prisons, qui respirent un air malsain, qui ne changent jamais de linge, etc., des taches d'un brun noirâtre ou d'un fauve obscur. Ces taches impriment aux tégumens un aspect hideux et dégoû-





Ephétide Scorbutique.

Gravé par M. Kunraud, d'après le Musée à la Cartographie Royale de J. Duboucaud. Imprimé dans le même établissement à Bruxelles.

tant. Il ne faut pas confondre cette éphélide avec les extravasations sanguines, qui se manifestent le plus souvent aux jambes, et qui portent le nom de pétéchies scorbutiques.

L'éphélide scorbutique affecte des formes très-différentes. Quelquefois elle constitue des plaques rondes et circulaires; dans d'autres cas on voit des taches irrégulières, placées çà et là, sur la périphérie des tégumens; enfin, il peut arriver que toute la peau soit, pour ainsi dire, altérée et noircie. Chez certains individus, la poitrine offre un aspect luisant et lisse; chez d'autres, elle est infiniment rude au toucher. Il n'est pas non plus très-rare d'observer que les épaules se recouvrent de furoncles, de clous, ou de points de suppuration, etc. Il succède alors un assez grand nombre de petites croûtes qui viennent de ce que les malades se grattent avec une extrême violence, à cause des démangeaisons qui les dévorent. J'ai remarqué aussi que dans quelques portions du corps, la peau offre des granulations qui la font ressembler à ce qu'on nomme la *chair d'oie* ou la *chair de poule*.

L'éphélide scorbutique est le plus souvent d'une couleur brune et terreuse; quelquefois cette couleur est analogue à celle du chocolat; dans d'autres cas, elle est aussi noire que la suie. Lorsque la peau est continûment altérée, les individus affectés ressemblent à des ramoneurs. Il peut néanmoins arriver que l'organe cutané conserve dans certaines parties de sa surface sa couleur naturelle. Les intervalles sains de la peau, qui sont quelquefois assez considérables et disséminés sur tout le corps, la font paroître comme tigrée, chamarrée ou mouchetée. La plupart de ces malades ont véritablement un aspect effrayant. Je consignerai ici l'observation d'un infortuné qui offroit un spectacle déplorable, et ressembloit à un zèbre.

Dans l'éphélide scorbutique, il y a des démangeaisons vives aussi bien que dans l'éphélide hépatique. Ces démangeaisons sont principalement occasionées par le défaut de transpiration, et par

des furoncles qui se forment sur tous les points de la surface cutanée.

Lorsque l'éphélide scorbutique est ancienne et invétérée, lorsqu'elle est surtout répandue sur l'universalité des tégumens, elle répand une odeur infecte, qu'on ne peut comparer à rien, mais que reconnoissent aisément ceux qui fréquentent les prisons, les hôpitaux, etc. Cette odeur est surtout très-prononcée dans la maison de détention de Saint-Denis, où l'éphélide scorbutique est si fréquente. Il n'est pas douteux que ces sortes d'émanations, long-temps respirées par des individus d'une constitution nerveuse très-irritable, ne puissent être la cause de plusieurs maladies putrides qui règnent dans ces lieux humides et malsains à certaines époques de l'année.

Nous avons dit, en parlant de l'éphélide hépatique, qu'elle attaquoit ordinairement ceux qui étoient atteints de quelque embarras du foie; et c'est même de cette complication morbifique, qu'elle a emprunté sa dénomination. Mais l'éphélide que je décris est surtout familière à ceux qui sont tourmentés d'une affection scorbutique. Aussi voit-on se manifester chez ceux qui sont affectés de cette éphélide, les divers symptômes qui accompagnent ordinairement le scorbut, tels que le gonflement des gencives, souvent même des hémorragies qu'il est difficile de suspendre, l'arrêt de la menstruation chez les femmes, la perte ou l'inactivité des forces musculaires, un état d'amaigrissement et de marasme, un moral triste et habituellement mélancolique.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ÉPHÉLIDE SCORBUTIQUE.

CCCXXVII. *Première Observation.*—La femme chez laquelle j'ai remarqué cette éphélide, avoit été sujette à des darters qui s'étoient montrées avec une opiniâtreté peu commune. Ces dar-

tres occupoient les coudes, les aisselles, les jarrets, les cuisses et presque toute la surface du corps. Après avoir languï long-temps dans les remèdes, il lui survint des taches à la partie externe des bras, aux mains, au cou et à la poitrine. Une tache très-considérable lui couvrit le ventre. On en observoit pareillement au dos, aux reins, à la partie interne des cuisses, etc. Ces taches, qui étoient d'abord d'un jaune clair, devenoient plus brunes, à mesure que la maladie faisoit des progrès. Ce qu'il y avoit ici de très-remarquable, c'est que la malade souffroit considérablement lorsqu'elle étoit dans le bain; hors du bain, elle n'éprouvoit aucune douleur : seulement elle restoit foible pendant quelques heures.

Deuxième Observation. — Le nommé Honoré Grandery, commissionnaire, âgé de soixante-six ans, est entré à l'hôpital Saint-Louis, et nous a présenté le tableau d'une maladie aussi rare que surprenante. Ce fut au sein de la misère et de la détresse que cette maladie prit naissance. L'individu dont il s'agit, doué d'un tempérament lymphatique, habitoit Arras avant la révolution. C'est dans cette ville qu'il fut employé à des travaux très-pénibles, durant le régime de la terreur. Depuis cette époque, il a languï dans les rues et les carrefours, demandant l'aumône, ou faisant des commissions, et manquant quelquefois des choses les plus nécessaires à la vie. Dans le mois de juillet 1806, il éprouva des démangeaisons très-incommodes dans toutes les parties du corps. A ces démangeaisons succédèrent des taches, d'abord grisâtres, puis d'un brun de café. Elles s'élargirent au point d'occuper une étendue considérable. Toute la surface cutanée étoit marquée de ces taches. Dans certains endroits, elles étoient très-larges : dans d'autres endroits, elles étoient d'une petite circonférence. Il est à considérer que dans les parties saines, la peau étoit d'un blanc d'albâtre, analogue à celui de la peau des cadavres. Ce contraste étoit vraiment surprenant : le malade paroïsoit chamarré comme un zèbre ou comme certaines vaches des campagnes de la Bretagne;

cet homme éprouvoit des démangeaisons considérables sur différentes parties du corps. Sa peau offroit aussi des écailles furfuracées qui provenoient des frottemens réitérés qu'il exerçoit sur la peau, pour apaiser le prurit dont il étoit dévoré. La face du malade étoit d'un jaune plombé. Il chanceloit en marchant, tant sa foiblesse étoit extrême.

Troisième Observation. — Un mendiant, qui couchoit dans les granges, dans les écuries, et dans tous les lieux malsains, n'avoit point changé de linge depuis plus de huit mois : quand il se présenta à l'hôpital Saint-Louis, on lui ôta ses vêtemens pour lui administrer des soins de propreté; sa peau s'étoit noircie comme celle d'un ramoneur. Cette même peau étoit raboteuse, et granulée dans plusieurs points de sa surface : elle offroit l'aspect du maroquin, ou de la peau d'un quadrupède qui auroit été desséchée au soleil.

CCCXXVIII. L'éphélide scorbutique étoit sans contredit celle qu'il importoit le plus de décrire avec tous les accidens qui lui appartiennent. En effet, cette maladie formoit une sorte de lacune dans les systèmes méthodiques des nosographes. Ils n'en ont fait aucune mention.

SECONDE PARTIE.

DES FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES ÉPHÉLIDES.

CCCXXIX. Présentons sous un point de vue rapide et général les principaux caractères des éphélides. Quoique les espèces particulières dont nous avons fixé l'existence, soient revêtues de caractères tranchés qui ne permettent pas qu'on les confonde, elles ont néanmoins des phénomènes communs qu'il est avantageux de recueillir et de placer sous les yeux de mes lecteurs.

ARTICLE PREMIER.

DES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX QUI CARACTÉRISENT LA MARCHÉ DES
ÉPHÉLIDES.

CCCXXX. Toutes les éphélides ont pour caractère commun de produire des changemens de couleur dans une ou plusieurs parties des tégumens, sans élévation du moins apparente. Il arrive néanmoins dans certains cas qu'on aperçoit une légère proéminence sur la peau, principalement dans l'éphélide hépatique.

CCCXXXI. Mais la peau ne sauroit être ainsi décolorée par les éphélides, sans qu'il s'opère un changement physique dans son

tissu. Toutefois, comme ce changement n'est point absolument le même dans toutes les circonstances, il a fallu nécessairement indiquer des distinctions, et déterminer par conséquent plusieurs espèces d'éphélides.

CCCXXXII. Au surplus, les éphélides ne doivent point être uniquement envisagées comme le résultat d'une altération du tissu tégumentaire, mais plutôt comme le résultat d'un désordre survenu dans les fonctions de ce même tissu; ou, ce qui est la même chose, dans le mécanisme de l'exhalation. Ce qui prouve cette vérité, c'est que les malades ne transpirent en aucune manière dans les endroits de la peau qui sont maculés par les éphélides. Cette observation est constante. Je l'ai réitérée un grand nombre de fois.

CCCXXXIII. Les éphélides auxquelles la peau humaine se trouve sujette, sont très-variables par leur forme. Les unes sont petites, les autres ont beaucoup d'étendue; il en est qui s'étendent en larges plaques, qui recouvrent de très-grandes surfaces, et qui finissent par envahir la totalité des tégumens, au point de laisser peu d'intervalles libres entre elles. Cette disposition donne au corps l'aspect le plus hideux et le plus repoussant. J'ai vu des individus tachés et chamarrés comme les zèbres ou les léopards.

CCCXXXIV. La couleur des éphélides change selon les idiosyncrasies, les tempéramens et beaucoup d'autres circonstances. Il en est beaucoup qui sont jaunes et safranées. Il en est qui sont fauves comme des feuilles d'arbre mortes et desséchées par le soleil. Plusieurs sont d'un brun noirâtre. Quelques-unes sont d'un violet foncé. En observant les éphélides sur les mêmes individus, on voit qu'elles n'ont pas toujours la même intensité de couleur. Cette couleur est plus prononcée chez les jeunes filles qui sont près d'avoir leurs menstrues. Elle s'affaiblit, au contraire, lorsque les menstrues ont coulé. Les taches sont bien moins apparentes

chez les personnes âgées, à cause des rides et de l'épaississement de l'épiderme.

CCCXXXV. Il est certaines éphélides qui n'ont aucune odeur sensible; mais il en est qui ont une odeur fétide et repoussante : telle est, par exemple, celle que j'ai désignée sous le nom d'éphélide scorbutique (*Ephelis scorbutica*). On connoît la constitution physique des individus atteints de l'éphélide lentiforme (*Ephelis lentigo*); leurs cheveux sont d'un rouge ardent, leurs yeux d'un bleu pâle, etc. L'odeur qu'ils exhalent aux aisselles, aux aines, aux oreilles, est rebutante, et explique en quelque sorte l'état maladif de leur peau. Cette odeur devient surtout insupportable lorsqu'ils sont renfermés dans quelque appartement durant le fort de l'été. C'est alors que leur sueur et toutes leurs excréations sont excessivement fétides. On sait aussi que lorsque les femmes ont un pareil inconvénient, les hommes craignent de s'unir à elles et de s'en approcher.

CCCXXXVI. Les éphélides n'ont pas toutes la même marche. Plusieurs se développent avec une rapidité extrême, et du soir au lendemain. Quelques-unes accomplissent leurs périodes avec beaucoup de lenteur. On en voit même qui restent indélébiles pendant plusieurs années, tandis que d'autres s'effacent par un simple bain, par de simples lotions, par un simple changement survenu dans l'atmosphère. Il arrive aussi quelquefois que lorsque la peau a perdu tout son éclat, et qu'elle tend manifestement à le recouvrer, cet éclat ne se rétablit que dans certaines portions du système dermoïde, tandis que d'autres portions demeurent constamment altérées.

CCCXXXVII. Les éphélides n'ont aucun caractère contagieux; et c'est à tort que certaines personnes manifestent des craintes à ce sujet. Comme presque toutes ces altérations sont liées à un état intérieur des viscères, ou résultent d'une disposition particulière des solides et des humeurs, il est évident qu'une semblable dispo-

sition organique ne sauroit en aucune manière devenir transmissible par communication.

ARTICLE II.

DES RAPPORTS D'ANALOGIE OBSERVÉS ENTRE LES ÉPHÉLIDES ET LES DARTRES.

CCCXXXVIII. On remarque tant d'analogie entre certaines éphélides et les affections herpétiques, qu'il est facile de tomber dans des méprises à ce sujet. Qu'on examine, par exemple, avec attention la marche des éphélides hépatiques; on verra que les malades éprouvent fréquemment des picotemens et des démangeaisons à la peau; on verra aussi qu'il s'y manifeste dans quelques cas des desquamations furfuracées. Il n'est pas rare d'ailleurs d'observer que les éphélides hépatiques se changent en véritables dartres. Une dame avoit le corps couvert de taches isolées et circonscrites qui ne dépassoient point le niveau des tégumens. Elle prit des bains, les sucs de différentes plantes, et bientôt ces taches se convertirent en une éruption herpétique qui se développa avec beaucoup d'intensité. Je pourrois encore citer l'exemple d'une femme atteinte d'une dartre squammeuse générale, avec engorgement des viscères abdominaux. Elle guérit très-bien de cette première maladie par l'emploi des bains sulfureux. Mais sa peau s'est recouverte de taches hépatiques depuis cette époque. C'est le grand rapport qui existe entre ces deux genres d'affection, qui fait que certains médecins ont regardé les éphélides comme des dartres.

ARTICLE III.

DES CAUSES ORGANIQUES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES
ÉPHÉLIDES.

CCCXXXIX. Les causes organiques qui favorisent la formation des éphélides résultent évidemment d'un état maladif des propriétés vitales de la peau. Dans un semblable cas, ainsi que l'observe très-bien Darwin, les petits vaisseaux cutanés perdent la force contractile qui leur est propre. Ils admettent dans leur intérieur, ou laissent transsuder au travers du tissu cellulaire, une petite quantité de sérum, laquelle est plus ou moins nuancée par la matière colorante du sang.

CCCXL. De là vient que les peaux blanches qui sont fines et délicates se maculent plus facilement que les peaux brunes, qui sont d'une texture plus serrée et plus dense. Ce phénomène est assez constant dans l'éphélide lentiforme. Ceux qui en sont affectés ont communément les tégumens flasques, le teint vermeil et fleuri, les sourcils et les cheveux rouges; ce signe indique que chez eux le système lymphatique est radicalement affaibli. Les individus doués d'une autre constitution physique sont plus rarement sujets aux éphélides.

CCCXLI. Il est des éphélides qui doivent leur origine à une influence purement sympathique. Ces éphélides sont presque toujours compliquées de quelques affections des viscères abdominaux. C'est ainsi, par exemple, que le foie est presque toujours le centre ou le foyer de quelque altération morbifique, qui, par son mode d'action, produit un changement dans la couleur de la peau.

L'organe utérin joue le même rôle dans l'économie animale. Ne voit-on pas les éphélides paroître chez les jeunes filles dont les menstrues sont arrêtées? Il arrive souvent qu'un simple dérangement dans la circulation cause des éphélides sur la périphérie cutanée. C'est ce que j'ai fréquemment remarqué chez des hommes qui éprouvoient une suppression dans le flux hémorroïdal. Chez les femmes enceintes, on voit paroître sur les seins, sur l'abdomen, aux aines, des taches superficielles, larges, d'un jaune obscur ou pâle, qui souillent la peau jusqu'au moment de l'accouchement, et qui s'évanouissent quelques jours après que cet acte a eu lieu. Qu'on ne croie pas du reste que de semblables taches ainsi remarquées chez les femmes grosses, puissent être regardées comme des changemens éventuels du tissu cutané, puisqu'elles causent des démangeaisons, des picotemens et quelquefois même de véritables douleurs. C'est donc une cause organique qui entretient et fomenté de semblables éphélides.

ARTICLE IV.

DES CAUSES EXTÉRIEURES QUI FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DES ÉPHÉLIDES.

CCCXLII. Le calorique et la lumière sont les causes externes qui influent le plus manifestement sur la production des éphélides. Lorsque ces deux agens se dirigent plus ou moins énergiquement sur quelque point de la périphérie cutanée, ils changent sans doute l'affinité réciproque des principes constitutifs du tissu réticulaire; et cette combinaison nouvelle de principes modifie nécessairement la couleur de la peau. Telle est du moins l'explication la

plus raisonnable que puissent donner les physiologistes d'un semblable phénomène.

CCCXLIII. Et comment une telle cause seroit-elle contestée ? Les éphélides se manifestent de préférence sur les parties du corps que l'on tient découvertes. Qui peut ignorer d'ailleurs les changemens qui se manifestent chez les individus qui se transportent dans des climats chauds ? Leur peau contracte une couleur brunâtre, et paroît en quelque sorte toute différente. Cette couleur s'affoiblit pourtant, lorsqu'ils reviennent en Europe habiter un pays plus doux. Les peuples qui habitent des régions dont la température est très-élevée, sont très-sujets aux éphélides. L'illustre M. Mutis a fréquemment observé ce phénomène dans l'Amérique méridionale.

CCCXLIV. Le même accident a lieu chez les voyageurs qui tiennent leurs mains, leur poitrine et leur visage exposés quelque temps à la lumière et à la chaleur du soleil. Sous l'action de ces deux puissances, il se forme une tache étendue qui est précisément limitée au point où les vêtemens commencent à couvrir la peau. Partout ailleurs, les tégumens ont la couleur qui leur est naturelle. Je vois tous les jours des femmes à Paris qui ne sont atteintes des éphélides qu'à l'époque où elles vont passer la belle saison à la campagne, et qui ne se ressentent jamais de cette incommodité lorsqu'elles séjournent en ville, et qu'elles sont moins en contact avec l'atmosphère. En général, tout ce qui cause l'aridité et le dessèchement de la peau, peut y faire naître des éphélides. Sans doute que dans ce cas les principes constitutifs du tissu muqueux se dessèchent ou s'altèrent.

CCCXLV. L'action immédiate du feu produit le même résultat. On rencontre une espèce d'éphélide sur les cuisses et les jambes des femmes qui ont la mauvaise habitude de tenir sous leurs vêtemens des réchauds remplis de braise ou de charbons ardents. Dans cette circonstance, le feu devient un principe de désorganisation

pour le tissu réticulaire. Aussi les taches que cette cause produit sont-elles très-lentes à se dissiper.

CCCXLVI. Le calorique et la lumière influent néanmoins très-heureusement sur les propriétés vitales des tégumens, lorsqu'ils agissent d'une manière modérée; en sorte que la privation de ces deux élémens décolore la peau, et constitue alors une éphélide d'une autre espèce. Les individus pauvres qui couchent dans les lieux malsains, qui habitent les rues humides et peu aérées, qui languissent dans les prisons, dans les souterrains, ont la peau ridée et noircie. On diroit qu'elle se dessèche comme les feuilles d'arbres qui manquent d'air.

CCCXLVII. L'emploi des mauvais alimens, particulièrement des substances putréfiées, contribue singulièrement à décolorer la peau et à produire des éphélides : tant est grande la sympathie des tégumens avec les viscères abdominaux ! L'activité des substances vénéneuses produit un dérangement à peu près analogue. J'ai donné des soins à un homme dont la peau a été constamment marquée par des éphélides, depuis qu'il avoit avalé par mégarde de l'arsenic.

CCCXLVIII. Tout le monde sait que les chagrins contribuent singulièrement à produire par intervalles des éphélides. J'ai vu fréquemment les malades qui éprouvoient cette espèce d'indisposition, la devoir à des peines qu'ils avoient essuyées. Une trop grande contention de l'esprit, des études trop assidues, peuvent aussi troubler le système exhalant, et introduire un grand désordre dans ses fonctions.

ARTICLE V.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRAITEMENT DES ÉPHÉLIDES.

CCCXLIX. Ce seroit sans contredit une idée chimérique que d'aspirer à guérir toutes les espèces d'éphélides; car il en est qui résistent à tous les moyens de l'art. Telles sont, par exemple, les éphélides lentiformes, appelées *taches de rousseur* par le vulgaire. Il arrive aussi que lorsque les éphélides sont très-anciennes et très-invétérées, les médecins renoncent communément à les traiter. En effet, à la longue la peau se modifie et change, pour ainsi dire, de nature. Nous possédons toutefois des moyens assez efficaces contre quelques espèces d'éphélides.

CCCL. Pour traiter avec certitude les éphélides, il importe de remonter à la cause première qui a pu influer sur leur développement. Tant que le foie et les autres viscères abdominaux conservent de la disposition à s'engorger, la peau est nécessairement sujette à se maculer. S'il existe une cause toujours présente, qui soit en rapport avec les effets que l'on observe (et le plus souvent cette cause est interne), c'est vers cette cause qu'il faut diriger les remèdes. Il n'est pas néanmoins très-rare d'observer que, quoique la cause soit enlevée, les taches formées depuis longtemps dans le tissu des tégumens deviennent incurables.

CCCLI. Peut-être que si l'on connoissoit mieux la théorie des fonctions du système exhalant, on arriveroit à des méthodes plus certaines pour guérir les éphélides. En effet, dans la plupart de ces affections, la peau est en quelque sorte flétrie; elle a perdu sa contractilité naturelle. Il importe de lui restituer son ton et sa vigueur.

ARTICLE VI.

DU TRAITEMENT INTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES ÉPHÉLIDES.

CCCLII. Les remèdes internes qu'on applique aux éphélides ont beaucoup d'analogie avec ceux auxquels on a communément recours pour la curation des dartres. C'est ainsi que presque tous les praticiens ont conseillé l'emploi des sudorifiques. M. Buchaave, de Copenhague, a administré avec succès les préparations antimoniales, et je fais tous les jours l'expérience que les préparations sulfureuses obtiennent de grands avantages.

CCCLIII. C'est surtout lorsque les éphélides ne sont que des accidens secondaires de quelque affection abdominale, qu'on peut approprier les remèdes internes d'une manière très-avantageuse. Lorsqu'elles dépendent d'une altération particulière dans les fonctions du foie, on a recours de préférence aux remèdes propres à exciter les fonctions de cet organe. On emploie le savon médicinal, l'aloès, les sucs et les extraits de différentes plantes, etc. Dans les éphélides qui ont quelques rapports avec le scorbut, on use des substances propres à combattre cette diathèse : telles sont le cresson, le ménianthe, les chicoracées, etc. Au surplus, dans toutes ces éphélides, il convient de donner beaucoup d'activité au système lymphatique.

ARTICLE VII.

DU TRAITEMENT EXTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES ÉPHÉLIDES.

CCCLIV. J'ai généralement observé que les substances médicamenteuses qui entretiennent la liberté du ventre et celle des urines, influent singulièrement sur la guérison des éphélides. Il est des malades qui n'emploient absolument que ce moyen curatif. J'ai donné des soins à plusieurs individus qui savoient faire disparaître des éphélides hépatiques dont leur peau étoit recouverte, par de simples laxatifs; j'ai donné des soins à d'autres qui n'avoient besoin que de quelques légers diurétiques.

CCCLV. Tous les moyens externes qui entretiennent et favorisent la transpiration insensible, sont propres à guérir les éphélides. De là vient que les exercices du corps, les bains, les frictions sont très-convenables. On applique souvent à l'extérieur du corps des remèdes qui donnent du ton à la peau, comme, par exemple, l'extrait de saturne mêlé avec de l'eau, le suc d'oseille, les pommades qui contiennent des oxides ou des alcalis, les bains d'eau salée, les bains sulfureux.

LES CANCROIDES

OU KÉLOIDES.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES CANCROIDES.

CCCLVI. Les premiers observateurs ont judicieusement donné aux diverses maladies qu'ils ont eu occasion de découvrir, des noms analogues aux choses qu'elles représentent. J'imiterai leur exemple, en désignant sous le titre de *Cancroïdes* les tumeurs singulières que je vais décrire. En attendant que des faits plus nombreux m'éclaircissent davantage sur leur nature, je vais exposer leurs principaux phénomènes.

CCCLVII. Par un double rapport, les cancroïdes semblent se lier aux affections dartreuses et aux affections cancéreuses. Formeroient-elles un genre intermédiaire? Ce qu'il y a de positif, c'est qu'il s'opère quelquefois à leur surface une desquamation furfuracée qui a la plus grande ressemblance avec les écailles herpétiques. Souvent ces écailles ne s'aperçoivent point. D'une autre part, il est des circonstances où le développement de ces tumeurs est accompagné de douleurs vives, pungitives et lancinantes, comme dans le cancer.

CCCLVIII. J'estime que l'étude des cancroïdes est d'une très-grande importance en pathologie. En effet, ces tumeurs sont le tourment de la vie, et les moyens de l'art sont néanmoins insuffi-

sans pour les combattre. Malheureusement je ne puis offrir une dissertation complète sur cet objet. Comme il est de l'exactitude rigoureuse des sciences de n'indiquer que des faits avérés, je me bornerai à établir l'existence des cancroïdes, à offrir le tableau exact de leurs symptômes, et à dire ce qu'on a tenté jusqu'à ce jour pour les guérir.

TABLEAU DES PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES QUE PRÉSENTENT LES CANCROÏDES.

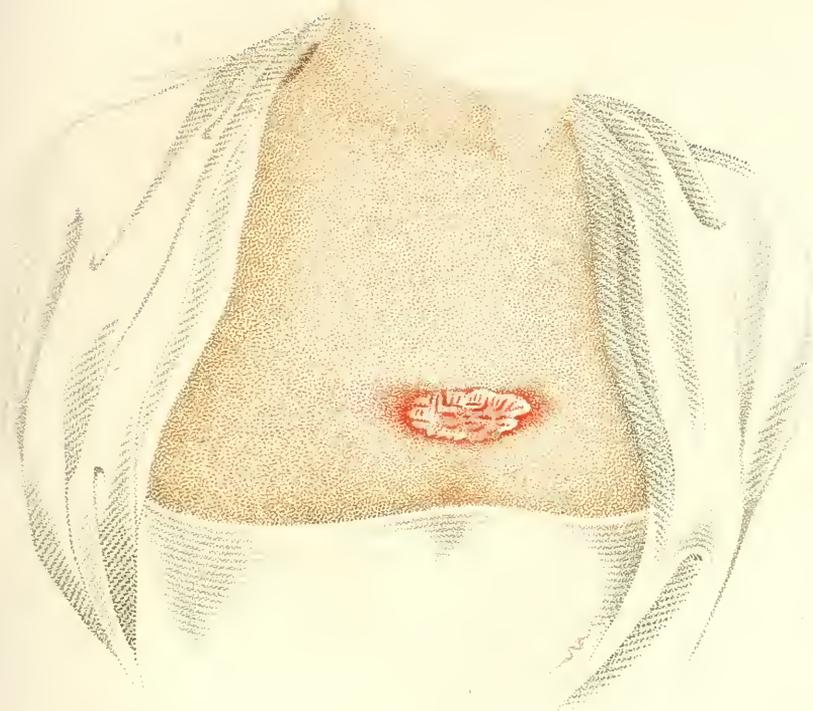
CCCLIX. Les cancroïdes (*Cancroïdes*) sont des excroissances carniformes, tantôt ovalaires, tantôt oblongues, situées horizontalement sur une ou plusieurs parties des tégumens, d'une couleur rose pâle, parsemées de lignes blanchâtres et séparées les unes des autres, profondément adhérentes à la peau dont elles ne changent la couleur qu'à l'endroit élevé, imitant assez bien la forme des cicatrices qui succèdent aux fortes brûlures, poussant quelquefois vers leurs bords de petits prolongemens bifurqués, qui ont quelque rapport avec les pattes d'une écrevisse; ce qui justifie manifestement la dénomination que nous avons donnée à ces tumeurs extraordinaires.

Les cancroïdes que j'ai observées formoient des tumeurs plates et compactes, relevées sur les bords, un peu déprimées vers leur centre, surtout lorsqu'elles étoient d'une figure ovale, proéminentes, d'une ou deux lignes au-dessus du niveau des tégumens. Elles étoient luisantes, un peu ridées, dures et rénitentes au contact; elles étoient d'une couleur très-rouge, et l'on voyoit à leur surface une multitude de petites veines injectées d'un liquide sanguin. Leur circonférence étoit pourtant beaucoup moins foncée en couleur. Lorsqu'on les comprimoit, elles blanchissoient momentanément sous le doigt. L'épiderme de la partie affectée se conver-



Baneroide Cilindrice I.

Gravé par M. S. dans le Cabinet anatomique de la Faculté de Médecine de Paris. Établissement de Bruxelles.



Canceride Vataice.

Imprimé par Vanhauwerckx à la Calographie Royale de J. Goubaud, Imprimeur dans le même établissement, à Bruxelles.

tissoit tous les jours en légères écailles. J'ai vu quelquefois des cancroïdes qui étoient cylindriques et comme enchâssées dans la peau. Elles présentent l'aspect de ces vers oblongs, que les naturalistes désignent sous le nom de *dragonneaux*, et qui serpentent dans le tissu cellulaire.

Il y a d'ordinaire une augmentation considérable de chaleur dans les endroits affectés par les cancroïdes. Les malades y éprouvent des démangeaisons et des picotemens insupportables, des douleurs vives et pungitives, comme si on leur dardoit les chairs avec des lances ou des aiguilles ardentes. Souvent ces douleurs se propagent jusqu'aux parties circonvoisines; et quelquefois même c'est la sensation d'un tiraillement intérieur. On diroit que la poitrine est sur le point d'éclater. C'est surtout la nuit que les démangeaisons sont brûlantes et très-incommodes. Il est aussi des cas où ces indurations longitudinales, ovalaires, sont, pour ainsi dire, indolentes. Les individus qui en sont atteints éprouvent à peine une légère roideur à la peau.

Le plus communément, il n'y a qu'une seule cancroïde sur la peau; mais quelquefois aussi on en observe deux ou trois sur le même individu, quelquefois même un plus grand nombre. Cette affection se place presque toujours dans l'intervalle des deux seins, à la partie postérieure des bras ou des épaules, à la partie externe des cuisses, etc.; on l'a vue quelquefois se manifester le long du dos. Lorsque les cancroïdes se multiplient, elles deviennent infiniment douloureuses. J'ai vu un malade qui en étoit tellement affecté, qu'il ne pouvoit exécuter aucun travail pénible, et qu'il éprouvoit une foiblesse générale dans tous ses membres.

Les cancroïdes disparaissent rarement; elles sont aussi durables que les cancers. Elles restent d'ordinaire beaucoup d'années sur la peau sans faire des progrès; et c'est là un caractère qui mérite d'être remarqué. Il peut arriver néanmoins qu'elles se dissipent d'une manière spontanée. Alors la peau s'affaisse et reste comme si elle

étoit altérée par une cicatrice bien guérie, c'est-à-dire, que dans cet endroit les tégumens sont plus blancs, plus minces, plus ridés; ce qui prouve qu'il s'est opéré un vide dans le tissu muqueux. On sait qu'un pareil phénomène se manifeste dans le cancer, dans certaines dartres, dans les scrophules, etc., et que partout où ces maladies se guérissent, la peau demeure toujours déprimée.

En général les femmes sont beaucoup plus sujettes à la cancroïde que les hommes; ce qui prouve que dans cette affection le système lymphatique est radicalement affaibli. On voit à Paris plusieurs dames qui, affectées d'une tumeur de ce genre à la partie antérieure et supérieure de la poitrine, cherchent à la cacher sous des plaques ou autres bijoux qu'elles suspendent à leurs colliers.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CANCROÏDES.

CCCLX. *Première Observation.* — Depuis plusieurs années je suis témoin du fait suivant : Madame B***, d'un tempérament sanguin, née de parens bien portans, ayant eu néanmoins une sœur qui mourut d'un cancer à l'utérus, âgée de trente-six ans, vit survenir entre ses deux seins une espèce de bouton dur qui donnoit lieu à des démangeaisons brûlantes. Ces démangeaisons étoient si vives, que la malade ne pouvoit se gratter sur la partie affectée, mais seulement sur les parties environnantes. On ne fit pas d'abord une grande attention à ce bouton, dont les progrès furent très-peu sensibles pendant plusieurs années. Mais lorsque cette tumeur eut acquis une étendue d'environ un pouce de long, on se décida à la faire enlever par l'instrument tranchant, ainsi qu'une excroissance absolument semblable qui s'étoit manifestée à peu près dans le même temps sur la partie supérieure et

externe du bras. Un chirurgien très-habile procéda à cette opération, qui fut infructueuse. On vit renaître cette tumeur avec plus d'intensité qu'auparavant. Les deux côtés latéraux s'allongèrent sensiblement, et la cicatrisation de la plaie, qui fut le résultat de l'extirpation, fut plusieurs mois à s'opérer. Il est à observer que depuis que l'opération s'est faite, les douleurs et les démangeaisons sont devenues plus véhémentes; la tumeur placée à la partie antérieure de la poitrine offre maintenant l'aspect suivant: sa forme est cylindrique, son étendue est d'environ deux pouces et demi de long sur un de large; sa couleur est d'un rouge plus ou moins foncé, selon l'état de l'atmosphère. Elle est parsemée de lignes blanches, qui lui donnent l'apparence d'une cicatrice de brûlure. Elle est élevée en quelques endroits à une ligne au-dessus du niveau de la peau. Le prurit est dévorant. La malade ne peut s'empêcher de se gratter avec violence. Dans les changemens de temps et de saison, elle éprouve du côté droit des douleurs lancinantes très-fortes. On a essayé divers moyens de traitement, mais en vain. Tantôt on a mis en usage quelques topiques, tels que le soufre, l'acétate de plomb, la pulpe fraîche de morelle, l'extrait de ciguë, etc. D'autres fois on a employé intérieurement des substances amères, telles que la fumeterre, la chicorée sauvage, le houblon, etc. Ces différens moyens ont eu quelquefois une apparence de réussite; mais la maladie recommençoit bientôt avec une activité nouvelle. Les bains ont été constamment inutiles.

Deuxième Observation. — Madame D***, âgée de trente-quatre à trente-cinq ans, douée d'un tempérament sanguin, quoique ayant la peau un peu brune, née de parens sains, fut réglée pour la première fois à l'âge de seize ans, et l'a toujours été depuis assez régulièrement; mais en très-petite quantité, sans que néanmoins sa santé en ait jamais souffert. Madame D*** éprouva, en l'an XI, de violens chagrins qui changèrent entièrement sa manière de vivre ordinaire; elle fut livrée à des inquiétudes continuelles,

à des veilles prolongées, et son régime devint extrêmement irrégulier. Elle reçut à cette époque une légère égratignure à la partie latérale gauche et supérieure de la poitrine, mais elle y fit peu d'attention; quelque temps après madame D*** ressentit un prurit douloureux à la partie où elle avoit reçu cette égratignure. Bientôt la douleur fut en augmentant, la peau devint rouge et élevée; l'inflammation céda à l'emploi de quelques émolliens; mais la douleur subsista toujours; elle devint lancinante et accompagnée de démangeaisons très-vives. On vit alors se former une espèce d'éruption d'une couleur rouge pâle, offrant une légère élévation de forme oblongue; l'épiderme qui la recouvroit étoit mince, transparent, coupé par des lignes blanchâtres qui lui donnoient une analogie frappante avec une cicatrice de brûlure. Le prurit qu'éprouvoit la malade étoit vif et lancinant dans le principe. Cette affection cutanée fit des progrès sensibles pendant les deux premières années; mais elle se borna dans la suite, et depuis cinq ans elle est, pour ainsi dire, stationnaire. Elle occupe maintenant une surface égale à celle d'un écu de six livres; sa forme et sa couleur sont les mêmes. Cependant les bords de cette élévation sont devenus plus irréguliers, et se prolongent par des espèces de racines qui vont pénétrer plus avant dans l'épaisseur du derme. Les démangeaisons sont moins marquées que dans les premiers temps. Plusieurs circonstances paroissent influer d'une manière remarquable sur cette maladie de la peau. Par exemple, à chaque époque menstruelle, l'éruption devient rouge, se gonfle, est sensible au toucher, et le prurit est brûlant. Les mêmes phénomènes ont lieu aux approches des orages. Les affections morales profondes produisent aussi quelques effets sur cette maladie. Les diverses tentatives de traitement qu'on a fait subir à madame D***, ont toutes été infructueuses. Cependant M. Biett, qui l'a observée avec la sagacité qui le caractérise, lui a procuré quelque soulagement en lui prescrivant l'usage des bains tièdes et un régime végétal.

Troisième Observation. — Monsieur P***, âgé de cinquante-huit à soixante ans, d'une constitution assez robuste, d'un caractère morose, éprouva, dans l'été de 1802, des démangeaisons très-vives vers la partie supérieure et antérieure de la poitrine ; il se gratta pendant plusieurs jours avec violence, et on vit peu après paroître un bouton qui étoit large et dur à sa base. Ses démangeaisons devinrent plus fortes. Le bouton, au lieu de céder à quelques moyens généraux, augmenta sensiblement de largeur. Au bout de quelques mois, il avoit l'étendue d'une pièce de vingt-quatre sous, mais il n'avoit pas conservé sa forme primitive ; en s'élargissant il s'étoit aplati tellement, que son élévation au-dessus du niveau de la peau n'alloit pas au-delà de deux lignes ; sa couleur étoit d'un rouge pâle, et la peau qui le couvroit étoit très-amincie. Plusieurs années se passèrent à employer une foule de moyens contre cette singulière affection cutanée ; mais elle résista à tous, et ses progrès continuèrent. A l'époque où nous eûmes occasion de l'observer (en 1808) elle offroit l'aspect suivant : sa forme étoit celle d'un carré irrégulier de deux pouces de long sur un de large ; on voyoit plusieurs prolongemens qui portoient des angles, et qui s'implantoient dans la peau comme des racines ou comme des pattes d'écrevisses. Sa couleur varioit selon diverses circonstances : habituellement, elle étoit d'un rouge pâle, mais dans les temps secs et chauds, ou après quelques excès, elle s'animoit d'une manière sensible. La peau qui la recouvroit étoit mince, fendillée, transparente, et lui donnoit l'apparence d'une brûlure. Le malade éprouvoit presque toujours à la partie affectée un prurit assez marqué, qui devenoit lancinant ou brûlant dans les mêmes occasions qui faisoient varier sa couleur. Un exercice ou des occupations prolongées, des affections morales violentes exaspéroient singulièrement les symptômes. Cette maladie avoit résisté à tous les essais qu'on avoit tentés ; cependant il est vrai qu'on parvenoit quelquefois à lui procurer un peu de calme par des bains tièdes

ou par des applications sédatives. Du reste M. P*** faisoit assez bien ses fonctions, excepté dans les transitions d'une saison à l'autre; il étoit sujet alors à des maladies, à un dégoût et à une sorte de tristesse sombre et mélancolique; mais tous ces symptômes disparoissoient après quelques jours de soins et de repos.

Quatrième Observation. — Mademoiselle A***, âgée de vingt ans, a tous les caractères d'un tempérament sanguin. Sa santé n'a presque jamais été dérangée que par de très-légères indispositions. Elle éprouva sur la fin de l'automne de 1808, une légère éruption de boutons blanchâtres et durs au toucher, sur la partie latérale et supérieure du col. Ces boutons augmentèrent peu de volume dans les premiers mois; néanmoins ils résistèrent à tous les topiques dont on fit usage. On essaya de les cautériser avec l'acide nitrique, et par suite avec le nitrate d'argent; bientôt leurs progrès devinrent plus marqués; ils s'étendirent en largeur en conservant leur forme aplatie. Ces petites tumeurs, au nombre de sept à huit, offrent maintenant l'aspect suivant: elles sont disséminées sur la partie gauche et supérieure de la poitrine, ainsi que sur le même côté du cou; elles diffèrent par leur étendue: les plus grandes ont à peu près un pouce de longueur sur six lignes de largeur, les petites n'ont pas au-delà de six à sept lignes; leur couleur est d'un rouge vif, plus foncé vers le soir. Ces cancroïdes offrent des différences quant à leur forme; les unes sont ovalaires ou rondes, les autres sont cylindriques. Elles paroissent comme enchâssées dans la peau; elles sont rénitentes et peu sensibles au toucher. Dans l'état habituel, elles causent peu de démangeaisons; mais dans l'été ou lorsque la malade se trouve dans un appartement dont la température est élevée, le prurit devient très-vif. Les essais de traitement qu'on a tentés n'ont pas été suivis avec assez de persévérance pour qu'on puisse prononcer sur leur effet.

Cinquième Observation. — J'ai observé la cancroïde chez une jeune demoiselle, d'ailleurs très-bien portante. Cette affection

offrit d'abord l'aspect de quelques graines de fraise sur la poitrine. Elle ne tarda pas à s'accroître considérablement, parce que la malade se grattoit et s'écorchoit sans cesse. Bientôt l'éruption se convertit en une espèce de protubérance cordiforme, longue, élevée au-dessus de la peau, d'un rouge amarante, brûlante au toucher, etc. Elle étoit plate, dure, ovale, et présentoit l'aspect d'une moitié d'amande. On observoit sur la surface de cette élévation de petites veinules très-analogues à celles qu'on aperçoit dans la propre substance de la rhubarbe. Les démangeaisons étoient très-vives durant la nuit, au point de réveiller la malade. Elles redoublaient aux approches de la menstruation.

Sixième Observation.—Nous avons gardé long-temps à l'hôpital Saint-Louis le nommé François-Barthélemi C^{***}. Ce jeune homme est doué d'un tempérament sanguin; ses cheveux sont d'un châtain clair. Il est né d'une mère bien portante; mais son père a été affligé pendant toute sa vie d'une dartre squammeuse. C'est vers l'âge de seize ans que C^{***} vit se manifester sur ses deux bras des boutons rouges, suppurant par leur sommet, renfermant une matière jaunâtre peu épaisse, rapprochés les uns des autres, et formant sur les avant-bras deux espèces de cylindre. A ces pustules succédèrent des croûtes verdâtres, qui se détachèrent d'elles-mêmes, et laissèrent à nu des enfoncemens ou sillons d'une couleur rougeâtre, dont quelques-uns étoient profonds, et présentoient la consistance d'une corde dans l'épaisseur de la peau. Peu à peu ces sillons finirent par reprendre le niveau des tégumens, et même par le dépasser dans quelques endroits, au point de faire saillir à l'extérieur les substances cordiformes dont je viens de parler. Ces éminences ont quelquefois augmenté et quelquefois diminué d'une manière sensible. Voici ce que l'on observe à l'époque présente : plusieurs élévations dures, rénitentes, d'une couleur rouge obscur ou violet, ressemblant assez bien à des moitiés de cylindre, et présentant à leurs bords plusieurs prolongemens

bifurqués. Leur surface est convexe, marquée de lignes transversales, et couverte de légères écailles extrêmement minces et diaphanes. On voit se ramifier dans l'intérieur même de ces excroissances irrégulières une foule de petits vaisseaux sanguins. Le toucher de ces tumeurs produit de la douleur, surtout dans les premiers temps de leur développement. Le frottement y développe une chaleur insupportable; si elles sont long-temps exposées au froid, ou si le malade se sert long-temps de ses bras pour faire quelque ouvrage, elles deviennent livides et très-dououreuses; les avant-bras même se gonflent, lorsque l'exercice est porté trop loin.

MOYENS CURATIFS ESSAYÉS JUSQU'À CE JOUR POUR LA GUÉRISON DES
CANCROÏDES.

CCCLXI. On a souvent extirpé les cancroïdes; mais elles n'ont pas tardé à repulluler; en sorte que l'opération chirurgicale doit être ici considérée comme un moyen infructueux. Je pourrois même citer plusieurs cas où elle n'a fait qu'accroître le mal. On a voulu aussi détruire les cancroïdes par la pierre infernale ou autres caustiques plus ou moins actifs, qui suscitoient une supuration abondante. Soins superflus! la maladie n'a point tardé à reparaitre. J'ai pourtant réussi en les cautérisant avec l'acide nitrique.

CCCLXII. J'ai tenté la guérison de ces tumeurs par l'application immédiate de la pulpe fraîche de morelle, de l'extrait d'opium, de l'extrait de cigüe, du camphre, de l'acétate de plomb, du soufre, et autres préparations de ce genre : j'ai eu recours aux douches faites par l'eau factice de Naples et de Barèges, aux bains domestiques long-temps continués, etc. J'ai observé que ces

divers topiques procuroient un soulagement momentané, que les tumeurs devenoient moins fongueuses, etc.; mais bientôt elles reprenoient leur volume ordinaire. Le malade B*** ayant pris l'état de mousse, a remarqué que les bains de mer lui étoient salutaires.

CCCLXIII. Les remèdes intérieurs n'ont pas été négligés. J'ai conseillé les pilules de ciguë, les différens laits médicinaux, plusieurs espèces d'eaux minérales, les préparations diverses de muriate sur-oxigéné de mercure, etc. J'avoue que les résultats sont encore loin de me satisfaire; je termine donc ce que j'avois à dire sur cet objet. C'est assez pour moi d'avoir fait connoître une affection qui n'avoit été décrite encore par aucun auteur. Il y a lieu d'espérer que mes successeurs achèveront un travail que je n'ai fait qu'ébaucher. Je viens de recommencer une série d'expériences sur le traitement. J'en donnerai quelque jour les résultats.

OBSERVATIONS

ET EXPÉRIENCES SUR LE CANCER.

CCCLXIV. Le cancer n'étant point, à proprement parler, une affection essentielle de la peau, cette effroyable maladie pouvant atteindre presque tous les organes de l'économie animale, il seroit déplacé d'en offrir à mes lecteurs une monographie complète. Cette dégénération horrible du système humain ne tient à mon sujet que par quelques phénomènes accessoires que je me bornerai à recueillir. Au surplus, que de matériaux n'a-t-on pas rassemblés sur ce point de pathologie ! Depuis des siècles, tous les esprits se sont mis à la torture, pour se rendre compte d'un fléau aussi extraordinaire ; et moi aussi je veux fournir quelques matériaux à l'histoire du cancer. Dans un autre temps, je reprendrai en sous-œuvre cette importante matière ; et j'espère la traiter avec tous les détails qui lui appartiennent.

CCCLXV. Sans doute il existe des maladies aussi effrayantes que le cancer ; mais du moins elles sont rares, et regardées en quelque sorte comme inouïes : le cancer, au contraire, est partout. Il afflige partout l'espèce humaine, et en fait un objet d'épouvante et d'effroi. Il dépeuple les villes et les campagnes. Les indigens et les malheureux qui en sont atteints, tombent dans une sorte de désespoir. Ils se cachent et vont demander un asile dans les hôpitaux pour y terminer leur carrière douloureuse. La guérison même leur offre la triste perspective d'avoir la peau lacérée ou les traits de la



Cancer.

Gravé par Van Hamme, d'après la Lithographie Royale de J. Donbaud, imprimé dans le même établissement à Bruxelles.

face horriblement défigurés. L'homme est néanmoins celui de tous les animaux qui est le plus sujet au cancer.

CCCLXVI. Et ce qu'il y a de plus triste encore, c'est que le cancer résiste à presque tous les moyens qu'on emploie pour arrêter ses progrès. Il s'irrite même par les remèdes, si on ne vient à bout de le détruire d'une manière soudaine, et d'éteindre avec rapidité tous les foyers de l'engorgement. Ce mal affreux rappelle la fable de l'Hydre de Lerne, dont les têtes hideuses ne tardoient pas à renaître sous le bras terrible qui les coupoit. Il falloit bien qu'il eût inspiré une grande terreur aux anciens, puisqu'ils en parlent comme d'une affection due à un principe vénéneux, ou à un ferment putride et corrosif. Aussi Hippocrate déclare-t-il qu'il seroit téméraire de vouloir entreprendre la cure du cancer.

CCCLXVII. Comment croire en effet qu'on pourra parvenir à une théorie satisfaisante des moyens curatifs qu'il faut appliquer au cancer, quand ses phénomènes sont si difficiles à concevoir? Ne semble-t-il pas que cette dégénération horrible du corps vivant réunisse seule tous les désastres propres aux autres maladies? L'odeur fétide qui s'en exhale est aussi repoussante que celle de la putréfaction gangreneuse. L'irritation qu'elle excite est aussi vive que celle des phlegmasies les plus aiguës. Son aspect est aussi dégoûtant que celui de la lèpre, etc. J'ai peint la dartre phagédénique, qui corrode les tégumens, les muscles et les os; mais du moins ce phénomène s'opère sans provoquer de grandes douleurs chez les malades. Le cancer, au contraire, dévore les chairs avec des déchiremens intolérables. Je dirai plus, il imprime à l'ame, comme l'a remarqué le célèbre Stahl, une mélancolie profonde plus accablante que la douleur même.

CCCLXVIII. Les hôpitaux de Paris présentent le cancer sous une multitude de formes. Dans le cours de mes recherches, j'ai eu occasion d'observer la marche de ses phénomènes dans presque tous les organes de l'économie animale. Tant de tissus différens doivent

nécessairement donner naissance à des accidens très-remarquables. On peut consulter à ce sujet les travaux entrepris au sein de l'École de Médecine de Paris ; c'est le cancer de la peau que je dois principalement m'attacher à décrire dans cet ouvrage.

TABLEAUX DES PRINCIPAUX SYMPTÔMES QUI CARACTÉRISENT LE CANCER
DE LA PEAU.

CCCLXIX. Le cancer de la peau se manifeste presque toujours par la cause la plus légère. Un coup, une contusion, une chute, etc., suffisent pour le déterminer, si d'ailleurs une disposition organique favorise son développement. Un homme s'évade de sa prison, durant le régime affreux de la terreur. Il se croit poursuivi dans une rue de Paris : il précipite sa course et tombe frappé d'épouvante. Il lui survient à la joue droite et le long de la partie latérale du front, un cancer cutané dont les suites furent très-funestes.

J'ai surtout pu observer à l'hôpital Saint-Louis, les cancers que les pathologistes, particulièrement Tulpius, indiquent sous la dénomination de *cancers ambulans*. Une femme infortunée en portoit un qui avoit rampé depuis la partie supérieure du col jusqu'à la partie inférieure de la poitrine. Cette femme avoit d'abord été atteinte d'un érysipèle malin compliqué de dépôts qui n'abcédèrent point ; mais leur terminaison s'effectua par induration, surtout aux glandes des aisselles et des aines. Bientôt la peau ne devint qu'un cancer très-étendu, d'où s'écouloit une matière fétide et comme corrosive. La malade expira misérablement.

L'horrible maladie que je décris, tire communément son origine d'un petit tubercule qui s'est formé de lui-même, ou qui est le résultat de quelque accident. Quelquefois on n'aperçoit à la sur-

face entamée qu'une simple excoriation qui n'offre, dans les premiers jours, aucun caractère alarmant, mais qui tout à coup se gonfle, s'enflamme, et s'ulcère; du sein de l'ulcération jaillit un liquide ichoreux et rougeâtre. Enfin, ces tumeurs ouvertes de la peau deviennent comme le centre d'une foule de végétations charnues dont l'aspect commence à effrayer l'observateur. On a vainement recours aux caustiques pour réprimer ces végétations, qui repullulent avec plus d'opiniâtreté que jamais.

Les tumeurs ulcérées dégénèrent de plus en plus : elles s'accroissent considérablement. Leurs bords inégaux et bosselés se renversent. Leur couleur blafarde, bleuâtre ou livide, suffit pour décéler leur caractère cancéreux. La matière ichoreuse qui s'en échappe est mêlée d'un pus verdâtre, dont l'odeur est nauséabonde et presque insupportable pour tout le monde. Stahl la compare à celle des chairs qui se corromproient dans du vinaigre. Les malades eux-mêmes ne peuvent s'y accoutumer.

Le tissu cellulaire s'engorge et s'épaissit, ainsi que les glandes lymphatiques. Les veines environnantes deviennent variqueuses. On voit çà et là des tumeurs indolentes et des furoncles qui aboutissent à suppuration. Mais ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est qu'au sein du désordre effroyable qui règne dans la fonte cancéreuse, l'œil de l'anatomiste ne distingue plus les différens tissus dont se compose la peau; tant ils sont mêlés, amoncelés et confondus. La mort a fait subir le même genre de dissolution à ces végétations informes. Tout s'est converti en une masse homogène et lardacée par le ferment de la corruption. Les solides vivans entièrement désorganisés se liquéfient, et se résolvent en un putrilage sanguinolent et noirâtre. On voit que la nature a constamment en vue de séparer les parties malades des parties saines. C'est l'obstacle qu'elle rencontre dans cette opération, qui fait que la matière de la suppuration prend un si mauvais caractère.

Les malades affectés du cancer de la peau, éprouvent des élan-

cemens qui donnent une sensation analogue à celle de coups de dard ou de piqûres d'aiguille. Ces douleurs, qui sont légères pendant le jour, sont très-violentes pendant la nuit. On les prendroit quelquefois pour des douleurs ostéocopes, analogues à celles qui s'observent dans les maladies vénériennes. Nous avons gardé pendant près de six mois, à l'hôpital Saint-Louis, une malheureuse femme, très-âgée, qui portoit un large cancer aux tégumens de la partie latérale et postérieure du dos. Toutes les situations lui étoient devenues déchirantes. Quelquefois aussi, la souffrance est pour ainsi dire universelle, et n'a point de siège déterminé. Les individus éprouvent une difficulté générale de vivre, et d'exécuter leurs fonctions.

Enfin, à mesure que le cancer fait des progrès, et que le terme de l'existence semble approcher, les malades tombent dans un marasme effrayant. Leur peau se dessèche, et devient d'un livide plombé. Une fièvre lente les consume lentement. Cette fièvre augmente à certaines époques de la journée, mais surtout le soir. Cependant, j'ai remarqué que, chez les agonisans, elle étoit quelquefois imperceptible. Enfin, toutes les glandes participent à l'infection générale, et les malades ne peuvent se tenir debout. Ils éprouvent des défaillances réitérées. Les douleurs sont moins déchirantes, mais elles sont constantes et aussi profondes que si elles appartenoient au virus syphilitique. Les hémorragies passives, les diarrhées colliquatives, les sueurs froides et visqueuses, les oppressions fortes du thorax, et la difficulté extrême de la respiration, les soubresauts, les mouvemens convulsifs, un tremblement universel, le délire, terminent la catastrophe et conduisent le malade au tombeau.

EXPÉRIENCES QUI TENDENT A PROUVER QUE LE CANCER N'EST POINT DE
NATURE CONTAGIEUSE.

CCCLXX. Plusieurs écrivains ont avancé que le cancer étoit éminemment transmissible par la contagion. On rapporte même que Smith, chirurgien de l'hôpital militaire de St-Thomas, à Londres, mourut d'un cancer à la langue, pour avoir goûté de l'humeur fétide qui fluoit d'une mamelle infectée. Je sais que d'autres pathologistes ont allégué des faits analogues. Les expériences suivantes semblent néanmoins contredire cette opinion.

Première Expérience. — J'ai fait lécher, par un jeune chien, et pendant l'espace de deux mois, un cancer considérable occupant toute la lèvre inférieure, ainsi qu'une partie de la lèvre supérieure et de la joue, chez un homme âgé d'environ soixante ans, d'un tempérament bilieux et sanguin. Cet animal n'en a point été affecté, et n'a rien perdu de sa gaîté naturelle. Il a paru même se repaître avec volupté de la matière cancéreuse qui ne cessoit de couler de l'ulcère. On a répété l'expérience avec un autre chien. Même résultat.

Deuxième Expérience. — On a appliqué deux morceaux de pain tendre sur deux ulcères cancéreux de la joue et du sein. On les a laissés pendant un laps de temps suffisant, pour qu'ils fussent imbibés de l'humeur ichoreuse qui en découloit. Ensuite on les a donnés au chien, qui les a mangés avec avidité. On a répété l'expérience pendant plusieurs jours. Rien n'est survenu.

Troisième Expérience. — Nous avons recommandé au malade de faire avaler au même chien des lambeaux de chair cancéreuse qui étoient tombés de sa lèvre ulcérée. L'animal les a dévorés sans encourir aucun risque pour sa santé. Nous ajouterons même que

ce mets lui a causé tant de plaisir, qu'il dédaignoit ensuite le pain dont on faisoit précédemment sa nourriture la plus habituelle. Nous avons fait le même essai sur un autre chien, avec le putrilage recueilli dans un horrible cancer dont étoit tourmentée une femme mourante. Le chien n'a point été incommodé.

CCCLXXI. Personne n'ignore combien peuvent être défectueuses les expériences tentées sur les animaux vivans. Nous avons à craindre une objection très-fondée. En effet, dans le plus grand nombre des cas, ce qui arrive chez les animaux peut très-bien ne pas avoir lieu chez l'homme, ou se passer du moins d'une manière différente. Sous ce point de vue, nos conclusions n'auroient pas été exactes. Voici le résultat de quelques nouveaux essais.

Première Expérience. — Le lundi 17 octobre de l'an 1808, en présence de plusieurs médecins et élèves qui suivoient mes visites cliniques à l'hôpital St-Louis, je me fis inoculer au bras le virus cancéreux. La matière ichoreuse fut prise sur un énorme cancer situé à la mamelle interne droite, chez une femme âgée de soixante ans, et qui étoit expirante. Je fus imité par M. Fayet, étudiant en médecine; et dans la matinée, M. Lenoble se fit pratiquer cinq piqûres. M. Durand subit aussi cette opération. Une demi-heure après cette expérience, nous éprouvâmes tous une douleur légèrement lancinante, et semblable à celle qui résulteroit de l'application forte d'une épingle sur la peau. Cette douleur se renouvela plusieurs fois. Il y eut une aréole rouge autour de la piqûre, et un léger gonflement. Le deuxième jour, cessation de la douleur, mais augmentation de l'aréole et du gonflement, surtout vers le soir. Formation d'un pus blanchâtre. Le troisième jour, le gonflement étoit à peine sensible. Le quatrième jour, dessèchement du pus, qui s'étoit converti en croûte. Vers le cinquième jour, la croûte étoit tombée. Il restoit une légère tache rouge. Ce phénomène étoit manifestement le résultat de l'irritation produite par la lancette.

Deuxième Expérience. — Le lundi suivant, 24 octobre, je m'inoculai le virus cancéreux pour la seconde fois. Je pratiquai pareillement deux piqûres à chacun des bras de M. Biett, médecin, avec une lancette chargée de la matière ichoreuse, puisée dans un horrible cancer. Pour ce qui me concerne, j'ai obtenu un résultat analogue à celui de l'expérience précédente. Mais M. Biett éprouva, le troisième jour, de légères douleurs sur le trajet des vaisseaux lymphatiques, à la partie interne des deux bras. La piqûre du bras droit s'enflamma légèrement. Le soir il éprouva quelques horripilations et des frissons irréguliers. Le mouvement fébrile se prolongea toute la nuit, et continua pendant deux jours. Les glandes des aisselles devinrent un peu douloureuses, ainsi que les glandes du col. Cet état n'a duré que quarante-huit heures. Au bout de ce temps, les piqûres se sont éteintes et entièrement cicatrisées.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE TRAITEMENT DES CANCERS ET ULCÈRES
CARCINOMATEUX.

CCCLXXII. Le cancer est une des maladies les plus opiniâtres aux moyens de l'art. Jusqu'à ce jour, que d'essais infructueux pour détruire ce fléau dévastateur ! J'ai répété à l'hôpital St-Louis la plupart des expériences qu'on a publiées. Je n'ai pas été plus heureux que mes devanciers. Je rapporte néanmoins quelques faits qui m'ont paru de quelque intérêt.

Première Observation.—On a beaucoup loué, depuis quelques années, l'application topique de la petite joubarbe (*sedum acre*). J'ai répété cette expérience. Madame *** , d'un tempérament sanguin-bilieux, et d'un caractère mélancolique, avoit constamment joui d'une santé robuste. Elle avoit nourri quinze enfans sans en être incommodée, seulement on avoit remarqué qu'à chaque sevrage

ge, la mamelle du côté gauche restoit quelques jours engorgée. L'époque critique s'annonça par quelques irrégularités dans la menstruation : vers la fin de septembre 1806, le volume du sein augmenta considérablement; mais aucune douleur ne se faisoit sentir dans cette partie. On conseilla, dans les premiers temps, quelques applications répercutives et plusieurs saignées du bras. Ces moyens ne firent qu'accroître les accidens. La maladie fit des progrès. Il se déclara des douleurs vives. Il se forma un ulcère qui s'étendit avec la plus grande rapidité, et qui rongeoit les chairs environnantes. Lorsque je fus appelé pour visiter cet ulcère, il étoit large, surmonté de tubercules inégaux, dont les uns étoient très-volumineux et affectoient la forme de choux-fleurs. Les bords étoient irréguliers et renversés. Il s'en écouloit une suppuration blanchâtre et fétide. La peau voisine de l'ulcère étoit rougeâtre, violacée, ridée et contractée en quelques endroits, parsemée d'une grande quantité de tubercules, qui se répandoient jusque sur le dos et les épaules. L'état de la malade empiroit visiblement à chaque variation de température. Il survenoit fréquemment des hémorragies par les extrémités artérielles qui étoient à découvert. Un mouvement fébrile continuel consumoit les forces. Dans cet état désespéré, nous nous décidâmes, M. Biett et moi, à tenter l'emploi de la petite joubarbe, déjà préconisée pour la guérison des cancers ulcérés. Après beaucoup de précautions, Madame *** put garder des cataplasmes faits avec des pulpes de cette plante, quelques heures dans la journée. Après un long usage de ce topique, la plaie devint moins hideuse, la suppuration moins horrible, et les hémorragies cessèrent. Il est probable que, si on l'eût employé à une époque moins avancée de la maladie, le remède eût obtenu un plein succès; car la femme se félicitoit tous les jours du mieux qui s'étoit opéré dans toutes ses fonctions; mais l'épuisement dans lequel elle étoit tombée, par des souffrances antérieures, la fit succomber.

Deuxième Observation.— Je ne veux point passer sous silence un fait intéressant dont j'ai été le témoin. Une jeune femme, qui avoit tout au plus atteint l'âge de vingt-huit ans, me consulta pour un cancer qu'elle portoit à la mamelle gauche : les bords en étoient durs, et couverts de beaucoup d'aspérités : l'humeur qui en découloit, étoit d'un jaune paille, mais n'étoit pas très-fétide. Le tissu cellulaire étoit rénitent autour de l'ulcère, et présentoit des vaisseaux noirs et tuméfiés. Les souffrances ne se manifestoient que par intervalles. M. Lombard, habile chirurgien, venoit alors de publier des essais heureux sur les effets de la joubarbe dont je viens de faire mention. Je proposai au médecin habituel de la malade, ce moyen, qui fut mis en usage avec un succès inespéré. Il est vrai qu'il fallut terminer la guérison par le caustique de Rousset. Depuis cette époque, il n'est resté à cette dame, qu'une cicatrice informe et de couleur violacée, laquelle est plus ou moins vivement douloureuse, selon les influences atmosphériques.

Troisième Observation.— J'ai rapporté, dans mes *Nouveaux Éléments de Thérapeutique et de Matière médicale*, l'observation d'un homme âgé de soixante ans, qui étoit tourmenté d'un ulcère carcinomateux, lequel corrodoit les fosses nasales. Les cataplasmes de joubarbe détergèrent l'ulcère avec une étonnante rapidité. Ce n'étoit plus qu'une plaie vermeille; mais le malade ne voulut pas continuer le remède.

Quatrième Observation.— Il ne s'agit ici que d'un ulcère carcinomateux survenu au nez. Martin Dock, domestique, âgé de cinquante-sept ans, d'un tempérament bilieux, et d'une constitution ruinée par la misère, n'avoit éprouvé d'autre affection notable que celle pour laquelle il se rendit à l'hôpital St-Louis, dans le mois de février 1808. Cette affection commença par un petit bouton situé à la partie moyenne et latérale du nez. Dans le principe, il n'y avoit point de douleur. Le malade n'éprouvoit qu'une sensation de tiraillement à la peau. Après avoir été stationnaire

pendant plusieurs mois, le bouton se convertit soudainement en ulcère; et, dans l'espace d'un an, il occupa le côté droit du nez, la joue, et la paupière correspondante. Le malade, alarmé, se rendit à l'hôpital Saint-Louis. La surface de l'ulcère étoit irrégulière, blanchâtre dans le fond. Ses bords étoient irréguliers et durs; il en découloit une petite quantité de matière ichoreuse. Nous eûmes recours au caustique de Rousselot, mis en usage avec tant de succès par le célèbre professeur Sabatier, et nous l'employâmes de la manière suivante : on formoit, avec cette poudre et le cérat de Galien, une pâte dont on recouvroit la partie ulcérée. Le lendemain, il survenoit de la rougeur et du gonflement dans les parties environnantes. On combattoit cette irritation accidentelle par les émouliens. L'escarre tomboit, et l'ulcère paroissoit être de meilleure nature. Trois ou quatre jours après, on faisoit une nouvelle application. Peu à peu, l'ulcère diminua d'étendue, et son état s'améliora. Dans dix-sept jours, la guérison fut complète : il n'y avoit plus, ni dureté, ni douleur. La cicatrice ressembloit aux cicatrices ordinaires. Le malade sortit de l'hôpital après un mois et demi de traitement, parfaitement délivré de son ulcère carcinomateux.

Cinquième Observation.— Henri-Christophe Torbier, ciseleur, âgé de cinquante-quatre ans, d'un tempérament sanguin, et d'une assez bonne constitution, s'aperçut qu'il se formoit un petit bouton à la partie latérale moyenne et droite du nez. Il n'y ressentoit aucune douleur. Il s'y formoit, de temps en temps, une petite croute qui se desséchoit et tomboit au moindre frottement. Au bout de sept années, ce mal fit des progrès inquiétans. Il survint une ulcération qui occupa rapidement tout le côté du nez. Sa surface présentoit une infinité de petites végétations bourgeonneuses. On y appliqua successivement de l'eau forte, d'autres caustiques liquides, et divers onguens, etc. Ces moyens ne purent arrêter les progrès de l'ulcération, qui avoit déjà envahi la moitié de la paupière supérieure, lorsque le malade se rendit à l'hôpital

St-Louis, plutôt pour éviter à ses enfans le désagrément de le voir mourir, que pour y trouver sa guérison. On le traita par la poudre de Rousselot, ainsi que le précédent. On combattit aussi l'inflammation qui survint, par le même procédé. Au bout de cinquante jours, l'ulcère étoit parfaitement cicatrisé. Mais des végétations blanchâtres étant survenues vers l'angle interne de l'œil, et vers la caroncule, retardèrent quelque temps la parfaite guérison. Je crus qu'il étoit convenable de les détruire par un caustique liquide, ne pouvant faire usage de la poudre. Ces végétations se renouvelèrent à plusieurs reprises, en causant toujours de petits élancemens. On a continué le même moyen; et maintenant il n'existe plus rien de semblable. En sorte que le malade se trouva en deux mois parfaitement délivré d'un ulcère carcinomateux qui avoit duré plus de quatre ans.

LES LÈPRES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES LÈPRES.

CCCLXXIII. COMMENT dissiper la confusion qui règne encore dans l'histoire des lèpres! Cette maladie offre à l'esprit des images si repoussantes, elle épouvante à un tel point l'imagination et la pensée, elle réveille des souvenirs si tristes et si déplorables, qu'on a souvent appliqué son nom à d'autres affections cutanées, lorsque leurs progrès étoient alarmans. De là sont venues une foule de méprises sur son véritable caractère. Des teignes hideuses qui s'étoient étendues sur tout l'appareil tégumentaire, des dartres squammeuses très-invétérées et très-intenses, ont été fréquemment désignées sous le nom de *lèpres* dans les écrits de quelques auteurs. Avouons même que, de nos jours, malgré les lumières répandues dans la science par une nosographie exacte, malgré les avantages procurés par la méthode analytique, on n'a que des notions insuffisantes sur un fléau si formidable pour la nature humaine.

CCCLXXIV. Il est vrai que la lèpre est devenue plus rare de nos jours; et, si les méthodes manquoient aux anciens, les cas d'observation manquent aux modernes; c'est ce qui fait que la plupart d'entre eux n'ont pu décrire les symptômes de la maladie avec précision et exactitude; ils ont souvent été réduits à n'en parler que sur la foi d'autrui. De là sont nées tant de discussions futiles

parmi les érudits : on s'est vainement disputé, et on n'a répandu que de l'incertitude sur ce genre d'affection.

CCCLXXV. Dans une matière qui a un si puissant intérêt pour notre art, on ne sauroit s'imaginer combien les controverses nombreuses sur la valeur et la signification des mots ont été préjudiciables; combien surtout elles ont entravé la marche progressive de nos connoissances! Elles ont infecté la pathologie de mille erreurs. Ce n'est donc qu'après avoir attentivement contemplé la nature malade, qu'on peut, sans craindre de s'égarer, chercher dans les livres les caractères distinctifs de cette étonnante dégradation du système humain. Ce procédé est celui que j'emploie pour la publication de ce travail; et, d'après l'autorité des meilleurs écrivains grecs, je n'appliquerai la dénomination de *lèpres* qu'aux maladies qu'ils ont eux-mêmes ainsi désignées.

CCCLXXVI. Un médecin, très-habile philologue, s'est donné beaucoup de peine pour prouver que la lèpre décrite par le législateur des Hébreux, n'est autre chose que l'éléphantiasis, ou la lèpre tuberculeuse. Il pense que les traducteurs ont mal rendu le texte. J'avoue qu'il m'est absolument impossible d'adopter son opinion. Car, pourquoi les Israélites n'auroient-ils pas été également sujets à la lèpre squammeuse, puisque j'en trouve la description la plus fidèle dans les Livres saints? Les paroles du Lévitique, qui font entendre que les tégumens ne conservent pas le même niveau, indiquent précisément l'un des caractères les plus frappans de cette maladie, que je me propose de décrire avec beaucoup d'exactitude. Si quelqu'autre passage de l'ouvrage que je viens de citer, signale l'éléphantiasis, je préfère penser que les deux affections ont pu avoir la même patrie : ne voyons-nous pas journallement plusieurs espèces de dartres se développer dans nos climats tempérés?

CCCLXXVII. Le but auquel j'aspire, n'est point, du reste, d'offrir à mes lecteurs un traité complet sur la lèpre, mais seulement

de ranger dans un ordre méthodique des phénomènes dont le plus grand nombre ont été sous mes yeux. Je montrerai la chaîne des rapports qui les lie à ceux déjà consignés dans d'autres ouvrages. L'expérience est un trésor qui doit se grossir par la masse des faits, à mesure qu'on les rassemble.

CCCLXXVIII. La lèpre est la plus redoutable des maladies cutanées; elle tient une des premières places dans l'histoire des malheurs du genre humain. Nos pères la regardoient comme un signe non équivoque de la vengeance céleste; son nom seul inspiroit l'horreur à tous les peuples. Il est peu de désastres qui aient fait autant de victimes; et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que la mort ne termine que lentement les souffrances des infortunés qui en sont atteints. « Il semble que ce mal, dit énergiquement M. de Pons, en » veuille moins à l'existence de l'homme qu'à ses formes, et qu'il » fasse plus consister son triomphe à dégrader qu'à détruire. » Le tableau que nous en présenterons, suffira pour mettre au jour cette vérité. En effet, pendant que la peau se flétrit et se décolore, pendant que le tissu cellulaire s'altère et se tuméfie à un point extrême, pendant que le corps entier se détériore, jusqu'à devenir méconnoissable, les fonctions intérieures se maintiennent souvent dans l'intégrité la plus complète.

CCCLXXIX. Toutefois, parmi les maladies humaines, il en est peu qui, dans leurs progrès successifs, atteignent d'une manière plus profonde les différens systèmes de l'économie vivante. Mais d'abord on frémit d'effroi quand on songe à la dégénération affreuse contractée par l'enveloppe cutanée, qui devient épaisse, écailleuse et rude comme celle des quadrupèdes; qui prend la consistance dure et raboteuse de l'écorce des arbres. Le mal s'accroît; le tissu muqueux, les membranes, les glandes, les muscles, les cartilages, les os, etc., rien n'est épargné par ce virus extraordinaire. Tout le corps se convertit en ulcères rongeurs, ou se couvre de tumeurs carcinomateuses; les membres se détachent et tombent en lam-

beaux hideux et dégoûtans. Quel tableau plus déchirant que celui d'un infortuné qui survit ainsi misérablement aux plus nobles et aux plus importantes parties de son être !

CCCLXXX. La lèpre est une des calamités les plus anciennes qui aient affligé le genre humain : son nom remonte jusqu'à Hippocrate. Chez les Perses et autres peuples de l'antiquité, on expulsoit les lépreux des villes, aussitôt après l'apparition du plus léger symptôme. J'ai déjà dit qu'on regardoit cette maladie comme un affreux résultat de la colère des Dieux. Une proscription honteuse pesoit sur les malheureux qui en étoient frappés, ainsi que le rapportent les historiens; aussi chargeoit-on d'offrandes les autels de Junon et de toutes les Divinités offensées, pour parvenir à apaiser leur courroux. Il semble même que l'espèce de lèpre qui étoit la plus odieuse, étoit la lèpre squammeuse, qui est communément désignée sous le nom de *leuce* dans les fastes de l'art; car, dans plusieurs îles de la Grèce, toute couleur qui se rapprochoit de celle de la lèpre, étoit un sujet d'épouvante, et bannie de l'enceinte des lieux habités.

CCCLXXXI. Les Livres saints nous retracent surtout le tableau véritable de cette funeste maladie. Ils peignent, avec une fidélité très-remarquable, les ravages que produisoit la lèpre sur le peuple d'Israël. On y retrouve, sur les signes pathognomoniques qui la distinguent, cet état de stupeur et d'insensibilité absolue, qui gagne successivement tout l'organe dermoïde; la décoloration et la chute des cheveux, qu'on n'observe guère dans les autres maladies. La tête se dépouille, dit le législateur des Hébreux, et l'homme n'offre alors qu'un spectacle digne de commisération. Tout le monde sait avec quelles couleurs fortes et pittoresques, l'imagination poétique et exaltée des Orientaux a reproduit l'horrible infirmité de Job, dont la peau étoit rongée d'ulcères fétides. Dieu frappa de la lèpre le cruel Pharaon, roi d'Égypte, pour venger le sang des Juifs, dont les mains de ce tyran s'étoient si

souvent souillées. Tous les siècles ont retenti du sort malheureux de Naaman, ce chef des troupes de Syrie, merveilleusement guéri par le prophète Élisée, pour s'être baigné sept fois dans les flots sulfureux du Jourdain.

CCCLXXXII. La lèpre naquit d'abord sous le ciel ardent de l'Égypte et de l'Arabie. Elle inonda la Grèce et l'Asie, à cause du commerce continuel de ces deux nations; mais à l'époque où les Romains soumièrent tout l'Orient, ce fléau se répandit en Italie et dans toute l'Europe : la France ne fut pas épargnée. On sait que sous le règne de Philippe I^{er}, il y avoit des religieux soldats, désignés sous le nom d'*Hospitaliers*, auxquels étoit spécialement confié le soin des infortunés lépreux; institution bien digne d'honorer tous les siècles. Ils passaient leur vie à protéger les foibles, et aux occupations pieuses de la charité. D'une main secourable ils assistoient les malheureux, et, de l'autre, ils faisoient la guerre aux Infidèles : tantôt paisibles, tantôt guerriers, leur humanité égaloit leur valeur militaire. Louis VIII avoit spécialement mentionné les lépreux dans son testament, et il avoit fait des donations aux hospices qui les recueilloient.

CCCLXXXIII. Il paroît, surtout d'après les recherches historiques de M. Valentin, très-habile praticien de Marseille, que l'ancienne Provence étoit une des contrées où la maladie dont il s'agit étoit la plus fréquente et la plus répandue; aussi avoit-on multiplié les hôpitaux et les infirmeries pour le traitement de ce genre d'affection, à un excès que l'on ne peut décrire. Toutes les villes en possédoient. L'hôpital dans lequel on renferme aujourd'hui les insensés, étoit jadis consacré aux lépreux : on contraignoit tous les malades à s'y renfermer.

CCCLXXXIV. On est généralement convaincu que cette affection est plutôt le résultat des mœurs et des habitudes des hommes, que du climat et des influences atmosphériques. Elle est née au milieu de la barbarie et du désordre des institutions sociales. C'est la

corruption des peuples qui a perverti toutes les lois de l'hygiène publique. Les hommes qui sont habituellement mal nourris, qui vivent dans la saleté, dans l'indigence et les privations, sont aussi les plus sujets à la lèpre; mais on a vu ce fléau disparaître à mesure que la civilisation s'est perfectionnée. Les divers soins de propreté, le fréquent usage du linge, ont beaucoup contribué à l'éteindre, et n'en ont laissé presque aucun vestige dans nos climats.

CCCLXXXV. On observe qu'elle a été, en quelque sorte, liée aux grands événemens de ce globe: l'expédition des Croisades contribua singulièrement à la développer. Si l'on fouille dans les annales des peuples, on voit que les émigrations, les pèlerinages, les guerres, les mélanges des nations entre elles, ont puissamment contribué au développement des affections lépreuses. Que d'exemples on pourroit citer! Il paroît, du reste, que toutes les maladies considérées sous un point de vue général, s'éloignent de certains pays, quand les circonstances cessent de favoriser leur action. Qui oseroit donc assurer que la lèpre ne reparoitra pas dans toute son intensité et avec ses symptômes les plus effrayans!

CCCLXXXVI. Quoique les maladies lépreuses se remarquent souvent dans des contrées d'une température opposée, il semble toutefois qu'elles soient particulièrement reléguées au voisinage des tropiques et de l'équateur. C'est dans ces latitudes, que la nature plus féconde et plus active, est aussi plus propre à développer les grands fléaux de l'espèce humaine. Dans tous les temps, les lieux que le soleil éclaire davantage de ses rayons, ont servi de théâtre à des affections terribles et extraordinaires.

CCCLXXXVII. Ce phénomène fait naître une observation qui n'a échappé à aucun médecin philosophe; c'est que chaque climat paroît spécialement favoriser le développement d'une maladie particulière, et la terre a peu d'endroits qui ne soient exposés à quelque calamité déplorable. Dans certains lieux, c'est le tissu

cellulaire qui est radicalement affecté; dans d'autres lieux, c'est le système vasculaire sanguin, l'appareil respiratoire, ou les voies digestives, etc. Les voyageurs les moins instruits ont fait cette remarque; les poètes même en font mention. Ne dirait-on pas que la nature se plait à multiplier sous mille formes la maladie ou la mort!

CCCLXXXVIII. La lèpre elle-même subit une multitude de modifications par le pouvoir de cette influence des climats; c'est là ce qui lui imprime un caractère prothéiforme. Aussi a-t-on mal-à-propos décrit ses principales métamorphoses, comme des espèces différentes, chez les divers peuples où elle a été aperçue. Cependant, malgré cette physionomie particulière que la lèpre emprunte, pour ainsi dire, des causes locales qui la font naître, il y a des traits généraux qui fixent irrévocablement le genre auquel elle appartient.

CCCLXXXIX. C'est par conséquent une manière défectueuse de procéder, que de désigner la lèpre par le nom des pays qui favorisent son développement : une semblable habitude a introduit beaucoup de méprises dans les ouvrages de l'art. Personne n'ignore néanmoins que plusieurs espèces de lèpres peuvent se manifester dans les mêmes lieux; des voyageurs éclairés ont bien su les distinguer en parcourant l'Égypte et tous les pays où elle est encore endémique.

CCCXC. Quels inconvéniens n'y auroit-il pas d'ailleurs à fixer ainsi la dénomination des différentes lèpres, d'après les lieux où elles se manifestent! Cette affreuse maladie, qui a eu son berceau sur le sol brûlant de l'Afrique, aux bords du Nil et du Sénégal, n'a-t-elle pas fait, pour ainsi dire, le tour du globe? Tous les médecins qui ont voyagé en Égypte, l'ont rencontrée à Alexandrie, à Rosette, au Caire, à Sion, etc.; elle s'est présentée à leurs regards, sous les formes les plus dégoûtantes; les phalanges des doigts et des pieds tombaient successivement. La Nubie, la Guinée,

le Congo, la Nigritie, l'Abyssinie, la côte d'Ajan, la côte de Zanguebar, etc.; les îles situées soit dans l'Océan indien, soit dans l'Océan atlantique, telles que les îles de Socotora, de Madagascar, etc., abondent en maladies de ce genre. La lèpre est même si commune à l'île de France, que les blancs comme les noirs y sont sujets. Le nombre des affligés augmente chaque jour, et dans une proportion tellement alarmante, que l'administration de la colonie prit, il y a quelques années, un arrêté, pour les transporter tous à l'île de Coïtivy; mais on n'osa pas mettre cet arrêté à exécution, tant les malades étoient nombreux, les médecins ayant été forcés, sous des peines très-graves, de les déclarer tous. Les familles les plus considérables de l'île s'y trouvoient comprises. Les îles d'Afrique, situées dans l'Océan atlantique, telles que celles de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, de l'Ascension, etc., n'en sont point exemptes.

CCCXCI. Parcourez l'Amérique, et vous verrez que la lèpre s'y multiplie d'une manière effrayante : parmi les maladies du Groënland, elle tient un des premiers rangs. Le Canada, la Nouvelle-Écosse, le Mexique, les Antilles, donnent naissance à l'éléphantiasis des jambes. M. le docteur Valentin rappelle l'habitude où l'on étoit de reléguer dans l'île de la Desirade tous les blancs lépreux qui se trouvoient à la Martinique, à la Guadeloupe, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent, à la Barbade, à Tabago, à la Trinité, etc. Rien de plus favorable au développement de la lèpre, que le climat malsain de la Guiane. La Terre-Ferme, la Nouvelle-Grenade, le Brésil, le pays des Amazones, le Pérou, les contrées de la Plata, etc., tous ces climats renferment des causes qui contribuent à la production de ce désastreux fléau.

CCCXCII. La lèpre est fréquente dans presque toutes les contrées de l'Asie. M. de Ste-Croix a eu occasion de l'observer à la côte de Coromandel pendant son séjour à Manille. L'établissement des castes et le peu de médecins qui existent dans ce pays, em-

pèchent que cette maladie, qu'on croit être éminemment contagieuse, ne soit convenablement étudiée. Il pense même qu'un médecin qui, par l'amour de l'art, se livreroit à ce genre de travail, perdrait la confiance publique, tant elle est en horreur. Aussi les Indiens séquestrent les lépreux, et ils font apporter tous les jours à leur porte de quoi subsister : ils font laver avec de fort vinaigre jusqu'aux chaises qui leur ont servi. La lèpre, ainsi que l'a très-bien observé M. de S^{te}-Croix, est surtout très-commune aux îles Philippines. Manille possède un hôpital pour la traiter ; cet hôpital est desservi par les Pères Franciscains, et situé dans un lieu très-salubre. Il contenoit, lorsque M. de S^{te}-Croix l'a visité, près de quatre cents malades. Les îles du Japon, les Mariannes, les Carolines, les îles de la Sonde, les Moluques, etc., offrent également le tableau de cette dégoûtante infirmité : il faut aussi nommer les royaumes de Tonquin, ceux de la Cochinchine, de Siam, etc.

CCCXCIII. Croira-t-on qu'à la Chine on rencontre une grande quantité d'individus affectés de la lèpre ? M. de S^{te}-Croix en a vu beaucoup à Macao. Les Portugais ont établi au-delà des portes un hospice pour les recevoir ; mais une condition essentielle pour y être admis, est d'être Chinois et catholique. M. de Guignes a pareillement fait mention des ravages que la lèpre cause dans la Chine. Il en est qui sont tellement tourmentés par la maladie, qu'ils en perdent les doigts des pieds et des mains. Le même voyageur atteste avoir observé un certain nombre de Chinois auxquels le nez étoit tombé en mortification. M. de Guignes prétend mal-à-propos que ce n'est point une vraie lèpre, parce qu'elle n'a point un caractère contagieux : en effet, rien n'est plus douteux que ce caractère qu'on attribue communément à cette affection.

CCCXCIV. Toute la Turquie d'Asie est en proie aux horreurs de la lèpre. Les côtes de la Natolie en sont infectées. Les villes d'Alep, de Damas, de Tripoli et d'Acre, dans la Syrie, ont vu depuis long-temps cette maladie les épuiser d'habitans, ainsi que

les contrées de la Palestine et toutes les cités qu'elles renferment. Les lépreux abondent en Perse et en Arabie.

CCCXCV. Les savans qui ont voyagé dans la Grèce, ont vu cette maladie s'y développer avec des symptômes formidables. On la voit pulluler dans toutes les îles de l'Archipel, dans celles de Candie, de Tine, d'Andros, de Négrepont, de Ténédos, de Patmos et de Rhodes. L'île de Samos surtout est devenue une espèce de refuge pour les infortunés lépreux. On les rassemble, en plus ou moins grand nombre, dans des chambres, sans songer à les guérir : on n'a d'autre intention que de les séparer du reste de la société. Rien de plus lamentable que la situation de ces individus, lesquels sont devenus, en quelque sorte, le rebut de la nature et des humains.

CCCXCVI. L'intérieur de l'Europe offroit autrefois une multitude immense de lépreux; mais la maladie a disparu avec les progrès des lumières et le perfectionnement des institutions civiles. On la retrouve néanmoins encore dans l'Europe septentrionale. Les îles rapprochées de Féroë, qui appartiennent au gouvernement d'Islande; toutes les côtes maritimes de la Norwège et de la Suède, sont le théâtre de la lèpre fameuse connue sous le nom de *Radesyge*. Le professeur Pallas, dans son voyage en Russie, fait mention d'une maladie de ce genre, apportée en Crimée par les troupes qui ont fait la guerre contre les Persans. Les Cosaques du Jaik disent l'avoir héritée d'un détachement d'Astracan. L'un des premiers symptômes est d'avoir le visage violet. M. Willan dit avoir observé plusieurs espèces de lèpres en Angleterre; mais ces lèpres ne sont autre chose que des dartres auxquelles cet auteur a imposé des noms qui ne leur conviennent pas. La France, cet empire si policé, compte encore des lépreux à Vitrolles et aux Martigues. L'Espagne enfin est renommée par la lèpre des Asturies : cette province possède une foule d'hôpitaux, dédiés à saint Lazare, qui étoient destinés pour sa guérison. On

la rencontroit aussi, il y a peu d'années, dans quelques cantons de l'Italie, etc.

CCCXVII. Dans quels détails minutieux il me faudroit entrer encore, si je voulois procéder ici à l'énumération de tous les lieux où a pu se montrer ce fléau si triste pour la nature humaine! mais de semblables digressions ne font rien au but que je souhaite atteindre. Entrons maintenant dans l'histoire des faits particuliers qui constituent le genre de maladie qui nous occupe. Traçons avec fidélité le tableau des espèces. Disposons avec ordre la masse des connoissances qu'on a progressivement acquises sur cette intéressante matière. Que la méthode analytique nous guide! notre travail sera plus utile et plus instructif.





Lèpre Squammeuse.

Reçu par M. de la Bibliothèque Royale de J. Goussier. Imprimé dans le même établissement, à Bruxelles.

SECTION PREMIÈRE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE PARTICULIÈRE DES LÈPRES.

ESPÈCE PREMIÈRE.

LÈPRE SQUAMMEUSE. *LEPRA SQUAMMOSA.* (PLANCHE XXX.)

Lèpre, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des écailles plus ou moins larges, le plus souvent orbiculées, et entourées d'une aréole rougeâtre, dures, verruqueuses et rudes au toucher, quelquefois traversées par des sillons profonds, d'une couleur cendrée ou d'un gris noirâtre, comme l'écorce des arbres, souvent semblables aux écailles de certains poissons.

Obs. La lèpre squammeuse a plusieurs variétés ; n'est-il pas convenable de les distinguer, pour dissiper l'obscurité qui règne dans les ouvrages de l'art ?

A. LA LÈPRE BLANCHE. *Lepra Alphos vel Leuce.* — C'est le Zaraab des Hébreux, le Bothor de Rhazès, l'Albaras ou l'Alguada d'Avicenne, etc. Les Grecs lui ont principalement donné la dénomination que je lui conserve, à cause des taches blanches et poudreuses qui se trouvent çà et là répandues sur toute la périphérie de la peau. En général, ces taches se joignent rarement pour former de grandes plaques ; et cette affection, comme l'a dit Galien, a beaucoup moins d'intensité que la lèpre ordinaire. Chaque tache est circonscrite par une aréole rougeâtre. Les distinctions qu'on a voulu établir entre l'*Alphos* et le *Leuce*, sont illusoire ; car ces deux états de la peau ne peuvent différer que par le degré, ce qui ne constitue pas une autre nature : seulement on observe que dans le leuce, la peau a un aspect lanugineux, comme les feuilles du peuplier, d'où lui est venu le nom qu'elle porte.

B. LA LÈPRE NOIRE. *Lepra melas*. — Il est facile de distinguer cette variété de la précédente. On la nomme ainsi, à cause de la couleur des écailles, qui est d'un gris noirâtre : c'est la complication scorbutique qui imprime ordinairement cette nuance aux incrustations écailleuses. Les aréoles de la lèpre noire sont par conséquent d'une couleur livide et violacée, ou d'un rouge sale ; les écailles sont dures et luisantes. On la désigne aussi sous le nom de *Lèpre rouge* ou de *Lèpre scorbutique*. Cette variété a beaucoup de rapport avec le *mal de rosa* de la province des Asturies, etc.

C. LA LÈPRE TYRIENNE. *Lepra tyria*. — Cette lèpre se distingue des variétés déjà indiquées, parce que la peau a la dureté des écailles des poissons. Souvent ces écailles tombent spontanément et ne tardent pas à se reproduire ; souvent aussi, elles forment des incrustations très-épaisses, en s'accumulant les unes sur les autres ; elles forment quelquefois une enveloppe universelle sur tout le corps ; les parties que recouvrent les écailles, sont quelquefois baignées d'une humidité purulente. Le propre de cette variété est de produire une desquamation d'écailles analogues à celles dont se dépouillent les serpens, d'où lui est venu son nom.

TABLEAU DE LA LÈPRE SQUAMMEUSE.

CCCXCVIII. L'espèce de lèpre dont nous allons tracer le tableau, est celle que l'on désigne vulgairement sous le nom de *Lèpre des Grecs*. Elle a une variété de formes qui a introduit beaucoup de confusion dans les descriptions diverses qu'on en a données. En effet, beaucoup d'auteurs ont désigné comme des maladies particulières, des degrés ou des modifications différentes de la même maladie. Pour ce qui me concerne, je me bornerai à caractériser cette lèpre, d'après la nature de son éruption.

Ceux qui sont atteints de la lèpre squammeuse, ont la peau âpre, sèche et recouverte d'une poudre farineuse, ou de quelques écailles analogues. Ces écailles, presque toujours blanches, se répandent d'abord sur le cuir chevelu et sur la nuque ; il est des individus qui ont la tête comme couverte d'une croûte calcaire, au travers de laquelle percent quelques cheveux rares, blanchâ-

tres et lanugineux. Si l'on gratte les autres parties du corps , principalement les cuisses et les bras, ces parties prennent aussitôt une couleur cendrée, et finissent par blanchir entièrement. Ce genre d'altération a été fréquemment remarqué dans la province des Asturies.

Les écailles de cette lèpre se multiplient et se recouvrent successivement au point de former, par ce moyen, des croûtes épaisses; quelquefois, elles se détachent spontanément du système dermoïde, et ne tardent pas à être remplacées par d'autres. Ce renouvellement des écailles, caractérise spécialement une lèpre squammeuse que M. Valentin a eu occasion d'observer à Marseille : la peau dépouillée étoit rouge et inégalement enflammée.

C'est un spectacle bien singulier que celui que présente l'Alphos, dans l'Éthiopie et dans tous les pays chauds, dont les habitans ont la peau d'un brun foncé. Par l'état maladif, leur peau noirâtre se couvre de taches blanches, qui contrastent singulièrement avec la noirceur naturelle des tégumens : ces deux couleurs qui se heurtent, rendent le corps difforme et monstrueux à contempler.

La lèpre squammeuse excite quelquefois un prurit si considérable, que les malades se déchirent impitoyablement la peau avec leurs ongles, dont l'empreinte devient le foyer horrible d'autant d'ulcérations.

Improba mordaci serpens prurigine Lepra,

a dit énergiquement un grand poète. Mais ce qu'il y a de plus désolant, c'est que les lépreux ne trouvent aucun secours, aucun refuge contre ces démangeaisons. S'ils se plongent dans le bain, ils y éprouvent des crises si douloureuses, que l'eau qui les touche

est bientôt rougie de leur sang ; s'ils sont dans leur lit , la chaleur du sommeil les irrite plus vivement encore.

Il arrive, pour la lèpre, un phénomène absolument semblable à celui qui survient dans certaines espèces de dartres. D'abord, on n'aperçoit que des cercles distincts répandus çà et là sur la périphérie des tégumens ; mais, par les progrès de la maladie, ces cercles s'unissent et forment de larges incrustations. On en voit dont tout le corps est blanc et écailleux ; alors tous les membres sont dans un état de torpeur, d'engourdissement général et d'insensibilité, etc.

Pourtant, il est assez rare que la lèpre squammeuse, désignée sous le nom de *viiligue*, soit universelle, quoique les auteurs en citent des exemples. Les taches écailleuses et circulaires qu'elle produit, se bornent ordinairement à certaines parties du corps ; leur vrai caractère, comme je l'ai déjà dit, est d'être plus déprimées que les parties environnantes, selon l'observation de tous les siècles, et d'être bornées par une aréole rouge et rosée : la peau est comme creusée, à mesure qu'elle se dessèche et se racornit.

L'altération du tissu épidermoïque se propage quelquefois jusqu'aux ongles des pieds et des mains ; ces ongles s'épaississent, s'allongent, souvent se recourbent et s'enfoncent dans la substance propre des chairs : ils acquièrent une difformité remarquable. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'une croûte lépreuse puisse ainsi envelopper tout le corps, et intercepter la transpiration sur une surface aussi étendue, sans que ce phénomène ait des suites funestes.

On a souvent signalé sous le titre de lèpres, des dartres qui étoient parvenues à un très-haut degré d'intensité ; mais qui ne sait que la vraie lèpre affecte plus profondément les chairs, et les réduit souvent à un état de fonte et de colliquescence ? D'ailleurs les écailles qu'elle forme, sont d'une consistance plus dure

et d'une surface beaucoup plus étendue : les ravages qu'elle produit laissent, après la guérison, la peau toute cicatrisée.

Quelquefois la lèpre se manifeste avec des symptômes superficiels, et c'est alors qu'elle prend le nom d'*Alphos* ; les écailles ont alors peu de circonférence ; ce ne sont que de légères aspérités, ou de petites écailles blanches et poudreuses, dont la partie moyenne s'affaisse et se déprime. Dans cette circonstance, elle gagne rarement toute la surface du corps ; elle ne s'attache qu'à certains endroits : ce sont, pour me servir des expressions de Celse, comme des gouttes ou des taches disséminées çà et là, et laissant entre elles des intervalles considérables.

Tantôt, les écailles qui recouvrent le corps, ont la couleur d'un blanc de neige ou de farine ; tantôt elles sont d'une couleur grisâtre ; tantôt enfin, elles sont d'une couleur foncée et livide. Lorsque les écailles se soulèvent, on voit suinter de la peau un fluide lymphatique, souvent mêlé d'une matière sanguinolente et comme corrompue ; elles ne tardent pas à tomber, et elles sont alors remplacées par des incrustations nouvelles : c'est surtout lorsque la lèpre se complique d'une affection scorbutique, qu'elles se détachent avec la plus grande facilité. Comme cette dernière n'attaque que des individus misérables et ceux qui vivent dans les lieux malsains, l'irritation s'accroît de plus en plus, et il se manifeste des ulcères dégoûtans ; il arrive, dans d'autres cas, que la peau ne subit point ce dépouillement périodique dont nous avons parlé, et que les écailles sont permanentes.

Lorsque la lèpre squammeuse est très-avancée, les jointures et les articulations semblent être frappées d'une sorte de stupeur et d'immobilité. La faculté sensitive s'anéantit. Les ongles se corrompent et tombent ; les cheveux changent de couleur. Il se déclare des sueurs nocturnes et une maigreur déplorable. Les téguemens restent desséchés et rudes. Vous croiriez voir des quadrupèdes épilés. Quel tableau nous offririons à nos lecteurs, si nous vou-

lions retracer ici toutes les complications de la lèpre squammeuse! On a vu des malades qui, indépendamment de la vitiligue dont ils étoient atteints, étoient en proie à des affections arthritiques ou rhumatismales. On a vu des enfans se couvrir d'une vitiligue noire, après avoir éprouvé la gourme muqueuse, ou autres éruptions auxquelles ils sont communément sujets. La lèpre squammeuse peut également se combiner avec les dartres, la gale, les scrophules, avec toutes les maladies qui attaquent plus ou moins profondément le système lymphatique.

Au surplus, alors même que la lèpre se manifeste dans son état de simplicité, il est aisé de voir que l'irritation qu'elle produit est très-profonde, et que tous les tissus cutanés en sont atteints. On en voit la preuve dans cette sanie fétide qui stagne sous les écailles et dans de larges fissures; l'engorgement général des glandes, la chute des ongles et des cheveux, les diarrhées colliquatives, le marasme, cette lassitude affreuse dans laquelle languissent tous les membres, et bien d'autres symptômes, prouvent que le système entier est dans un état de dissolution et de corruption universelle.

Il importe de bien distinguer la lèpre squammeuse des autres affections cutanées avec lesquelles on lui a trouvé de la ressemblance et de la connexité: tels sont les dartres, les teignes, les exanthèmes prurigineux, etc.; car ces dernières maladies présentent aussi des squammes, des aspérités, des ulcérations, des fissures, des gerçures, etc. Mais la lèpre a des symptômes qui lui sont propres: telles sont la chute des cheveux, des sourcils, ainsi que des poils du menton, et la perte successive de la sensibilité.

La lèpre squammeuse est subordonnée à l'influence des saisons et des variations atmosphériques. Il conste qu'elle a des exacerbations qui se déclarent principalement au printemps. Le grand observateur Forestus avoit eu soin de faire cette remarque;

mais tous les accidens de la maladie se déploient aussi durant les froids rigoureux de l'hiver.

Les pathologistes ont établi plusieurs distinctions fondées sur diverses nuances qui caractérisent cette espèce de lèpre; mais ces distinctions peu importantes n'expriment que différens degrés de la même affection. Quelquefois l'alphos se change en leuce, le leuce en lèpre tyrienne, etc. On a vu même, à ce qu'on assure, la lèpre squammeuse dégénérer à un point extrême, et manifester successivement tous les symptômes de l'éléphantiasis, etc. Mais aucun fait irrécusable ne confirme cette complication, et peu d'espèces en nosographie sont aussi constatées et déterminées que celle que nous venons de décrire.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA LÈPRE SQUAMMEUSE.

CCCXCIX. *Première Observation.* J'ai observé, à l'Hôtel-Dieu de Paris, un exemple très-intéressant de cette lèpre squammeuse que les auteurs désignent dans leurs ouvrages, sous le titre de *lèpre des Grecs*, à laquelle ils ont donné les noms de *leuce*, d'*alphos*, de *morphæa*, etc. C'est le *vilitigo* des Latins. Mon collègue Recamier donnoit des soins à la femme qui en étoit atteinte. La malade étoit d'une stature grêle et petite, âgée d'environ trente-cinq ans : elle se disoit née de parens malsains. Cette disposition malade se manifesta dès son enfance, car elle fut sujette à la teigne. On lui administra dans les hôpitaux les soins qui conviennent en pareil cas; mais elle conserva pendant longtemps les glandes du col très-engorgées. On fut d'ailleurs contraint de lui pratiquer une opération pour une fistule lacrymale; qui se déclara soudainement chez elle, et qu'on ne parvint point à guérir. Cette malheureuse femme éprouva, dans le cours de sa

vie, une foule d'autres accidens. Elle fit des chutes qui lui causèrent des hémorragies. Elle fut mordue au bras par un chien enragé : le célèbre Desault la cautérisa. Malgré la conduite régulière qu'elle menoit, les glandes de ses aines se tuméfièrent. Quelques années après, on jugea convenable de traiter cette affection par les préparations mercurielles : elle entra pour cet objet à l'hôpital des vénériens. On lui administra, par la voie des frictions, jusqu'à trente-deux gros d'onguent napolitain. Ce remède eut des inconveniens; il provoqua la salivation, et fit naître des ulcères dans l'intérieur de la bouche. Nouvel accident; la malade contracta une affection psorique, qu'elle garda plusieurs années. Un flux de ventre l'éxténua à un degré difficile à peindre. Son existence fut désormais très-douloureuse. Lorsque cette femme eut atteint l'âge de quarante-quatre ans, il lui survint au menton une sorte d'éruption croûteuse, qui offroit l'aspect d'une dartre, et qui se dirigeoit vers l'une des régions latérales et supérieures de la poitrine : cette éruption parut céder à des fumigations, et à l'usage long-temps continué des boissons émollientes. Ce fut environ un an après, qu'ayant reçu un coup violent dans les seins, il se manifesta, principalement sur le sein gauche, une multitude de petites pustules blanches, qui arrivoient à suppuration; ces pustules se propagèrent jusque sur la partie intérieure et inférieure du thorax. La malade y éprouvoit une chaleur cuisante. Enfin, quelques mois s'étant écoulés, on vit paraître sur le sein maigre et flétri, que j'ai fait peindre dans cet ouvrage. (*Voyez* la planche XXX), des taches d'un gris cendré, qui suivoient d'abord le niveau de la peau : ces taches étoient bornées par un cercle rougeâtre, d'un rose pâle; d'ailleurs, les tégumens voisins étoient sains. Ensuite parurent d'autres taches. Les premières se desséchoient et contractoient une couleur brunâtre; le cercle restoit de la même étendue, mais il étoit d'un rouge beaucoup moins vif. On peut voir toutes ces différences dans la figure que j'en ai donnée. Les taches

se desséchoient avec le temps, et se raccornissoient, en quelque sorte, à diverses époques de leur existence. Elles présentoient les modifications suivantes : 1^o les taches ou squammes récentes gardoient exactement le niveau des tégumens, et l'aréole qui les environnoit, étoit d'un rouge très-vif; leur couleur étoit d'un gris de perle; quelquefois elles étoient d'un blanc nuancé de jaune; elles étoient rénitentes au toucher; ensuite, à mesure que les taches croissoient, elles sembloient noircir, se raccornir et se déprimer : l'aréole se conservoit, mais la partie malade étoit totalement dépourvue de sensibilité; 2^o enfin elles devenoient d'une consistance très-dure, pour ainsi dire coriace, et le cercle aréolaire s'effaçoit entièrement. On voyoit sur quelques parties de ce même sein, des vestiges d'anciennes écailles tout-à-fait desséchées : après la chute de ces mêmes écailles, la peau restoit cicatrisée. Telle étoit la marche lente, mais régulière, que suivoit cette funeste maladie. Toutes les fois que les taches avoient parcouru leurs diverses périodes, on n'aperçoit plus sur la peau que des taches brunâtres; mais l'aréole étoit entièrement effacée. Il parut ultérieurement quelques taches superficielles, qui noircissoient rapidement, sans présenter aucune dépression. Enfin, après avoir long-temps languï dans les hôpitaux, cette femme a fini par succomber sous le poids de ses longues souffrances. Lorsque j'ai eu occasion de l'observer, elle étoit tourmentée d'un dévoiement qui lui enlevoit toutes ses forces.

Deuxième Observation. — Il s'est présenté à moi une malheureuse femme de Saint-Domingue, qui étoit en proie à toutes les horreurs de l'indigence. Dans le vaisseau qui l'avoit portée en France, elle avoit vu se développer, à l'articulation de ses deux coudes et le long de ses bras, des plaques blanches affectant une forme circulaire, déprimées et environnées d'un bord de couleur pourprée; bientôt il s'en déclara deux à la partie antérieure du sternum : il y en avoit pareillement à la nuque. Sous ces plaques,

existoient des ulcérations qui rendoient une sanie purulente; cette affection fit de tels progrès, que la femme en devint aveugle : elle a disparu, sans qu'on ait pu savoir ce qu'elle étoit devenue.

Troisième Observation. — Rien de plus intéressant pour les progrès de notre art, que l'histoire d'Élisabeth Cayol, non réglée, qui m'a été communiquée par M. Valentin, de Marseille, l'un des médecins modernes qui ont été le plus attachés à la médecine d'observation. La fille dont il est question, et qui vit encore, est native des environs de Marseille; elle quitta son lieu natal, et fut admise à l'Hôtel-Dieu de cette ville pour y être traitée d'une lèpre squammeuse qui s'étoit étendue sur l'universalité des tégumens. Cette fille étoit recouverte, sur tout le corps, d'une enveloppe ou croûte grisâtre, que M. Valentin compare, avec beaucoup de raison, à la peau d'un *éléphant épilé*. J'ai été à même de juger de la vérité de cette observation, par les échantillons d'écailles qu'il a bien voulu me faire parvenir, et que j'ai maintenant sous les yeux. Ces écailles ou croûtes étoient plus blanches au cou et au visage; elles étoient remarquables par leur consistance et par leur épaisseur, ainsi que par leur étendue; elles se détachent périodiquement et par fragmens, comme il arrive aux serpens et aux autres reptiles qui changent de peau : elles n'étoient d'ailleurs séparées entre elles par aucun intervalle. On eût dit que cette infortunée malade étoit, pour ainsi dire, vêtue de cette enveloppe monstrueuse, jusqu'à l'entrée du vagin et du rectum. Quelle situation déplorable étoit la sienne! Ce bouclier hideux interceptoit l'organe des sensations. Lorsqu'on examinoit attentivement la peau dépouillée et privée de son épiderme, on n'y voyoit aucune altération; il n'en suintoit aucune matière purulente; elle conservoit toujours le même luisant, le même poli. La tête présentoit un spectacle horrible. Elle étoit coiffée d'une calotte épaisse, partagée en deux parties égales d'avant en arrière, etc.; au travers de cette calotte, passaient une multitude de cheveux noirs et hideusement

entortillés. M. Valentin examina attentivement les urines de la malade; elles étoient noires, d'une odeur insupportable; les selles n'étoient pas moins repoussantes par leur excessive fétidité. On ne pouvoit même approcher de cette fille, sans être affecté de la manière la plus désagréable. L'odeur lépreuse que j'ai eu occasion d'étudier, a beaucoup d'analogie avec celle qui se fait sentir dans la petite vérole confluente, durant la desquamation : on observa, du reste, que l'éruption épouvantable dont il s'agit, s'effectua dans l'espace d'environ six semaines. On administra à Élisabeth Cayol des bains savonneux; on la frictionna avec de l'huile. La peau fut absolument nettoyée par ces moyens simples; on voyoit seulement çà et là quelques plaques furfuracées. Il s'étoit déclaré sous le menton un abcès, qui parvint spontanément à suppuration. D'ailleurs, la jeune malade avoit recouvré un état parfait de santé : ses ongles n'avoient rien que de naturel. Il paroît, du reste, qu'elle avoit été frappée de cette éruption lépreuse à six reprises différentes. C'est à dix-huit mois qu'elle en fut d'abord atteinte. La maladie ressembloit alors à une espèce de gourme muqueuse, dont la tête, le col et la poitrine étoient spécialement attaqués. Élisabeth, parvenue à l'âge de deux ans, eut, à la plante de ses deux pieds, une croûte épaisse qui gênoit singulièrement la progression : cette croûte se détacha spontanément. A trois ans et demi, le cuir chevelu subit une incrustation dans toute sa surface; incrustation qui s'enleva avec la même facilité qu'une perruque, par l'application d'un mélange de cendres et d'huile d'olives. A quatre ans, tous les tégumens furent envahis; six mois après, guérison complète. A neuf ans, nouvelle éruption sur le corps, à la paume des mains, ainsi qu'à la plante des pieds. M. Valentin prétend que cette robe squammeuse dura trois mois. A treize ans, encore une éruption qui dura le même temps, et qui est parfaitement guérie à l'instant où l'on me communique l'observation.

CCCC. Nous aurions pu sans doute consulter les divers auteurs,

et rapprocher ici toutes les observations qu'on a publiées sur cette variété de la lèpre squammeuse ; mais le peu de faits qu'on a rassemblés, n'ont point été décrits avec assez de fidélité et de précision : on s'est souvent mépris sur les symptômes. Or, le but de la méthode analytique que j'ai adoptée, est d'élaguer de cet ouvrage tout ce qui est douteux et équivoque. N'est-ce pas l'unique moyen de débrouiller la confusion qui règne dans la monographie des lèpres ?



Lépre Crustacée.

tirée de la Lithographie Royale de J. Walbaert, imprimée dans le même établissement, à Bruxelles

ESPÈCE DEUXIÈME.

LÈPRE CRUSTACÉE. *LEPRA CRUSTACEA*. (PLANCHE XXXI.)

Lèpre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des croûtes tuberculeuses, inégales, sillonnées, et qui offrent beaucoup d'aspérités et de profondes gerçures. Les croûtes, qui forment de larges plaques sur les tégumens, ont beaucoup plus d'étendue et d'épaisseur que celles des dartres. Elles laissent après leur chute des cicatrices indélébiles.

Obs. Cette lèpre offre plusieurs variétés; je ne citerai que les suivantes :

A. LA LÈPRE CRUSTACÉE VULGAIRE. *Lepra crustacea vulgaris*. — Cette variété est celle qui mérite proprement le nom de lèpre. Ceux qui en sont atteints, après avoir passé plusieurs jours dans un état de débilité et de mélancolie sombre, voient successivement se manifester sur la périphérie du système dermoïde, des tubercules pustuleux, qui se convertissent en croûtes rugueuses, âpres et dures. Ces croûtes, qui sont d'abord d'un jaune verdâtre, noircissent en se desséchant; elles servent, en quelque sorte, de couvercle à de petits abcès, qui contiennent une liqueur ichoreuse ou purulente, d'une odeur très-fétide.

B. LA LÈPRE CRUSTACÉE SCORBUTIQUE. *Lepra crustacea scorbutica*. — Cette variété de la lèpre s'observe particulièrement dans la province des Asturies, en Espagne. Les habitans lui donnent le nom vulgaire de *Mal de la rosa*, à cause de la rougeur excessive qui se manifeste sur les tégumens avant la formation des croûtes. Ces croûtes, de couleur cendrée et rudes au toucher, sont d'un aspect hideux; elles sont marquées et traversées par des sillons profonds, ou par des fissures qui pénètrent la peau jusqu'au vif, et sont accompagnées d'une grande douleur. Elles occupent ordinairement les métacarpes et les métatarses; quelquefois elles s'étendent en forme de collier à la partie antérieure et inférieure du col, de l'une à l'autre clavicule. D'autres croûtes descendent en avant en forme d'appendice jusque vers le milieu du sternum. Casal, célèbre espagnol, a décrit et fait dessiner cette maladie. Les symptômes les plus constans de cette variété de lèpre, sont : 1° une vacillation continuelle de la tête, au point que les malades ne peuvent jamais rester dans un repos parfait. Casal parle d'une femme qui se balançoit comme un roseau battu par le vent, et qui étoit obligée de rétablir à chaque instant l'équilibre, en portant ses pieds en avant;

2° une ardeur douloureuse de la bouche, des vésicules aux lèvres, la langue chargée; 3° la débilité de l'estomac, une lassitude générale, principalement aux cuisses; 4° des croûtes sur les métacarpes et les métatarses, en sorte que ces parties paroissent quelquefois comme brûlées. Cette ardeur dévorante qui les consume, augmente par la chaleur du lit; ils ne peuvent supporter aucune température extrême; ils pleurent pour la moindre chose, et même sans cause connue, etc.

C. LA LÈPRE CRUSTACÉE, vulgairement appelée le MAL-MORT. *Lepa crustacea Malum-Mortuum*. — Cette variété est la lèpre commune de nos climats. Mes prédécesseurs ne paroissent l'avoir décrite exactement et avec tous les détails propres à la faire bien connoître. Les Arabes en font néanmoins mention. Cette hideuse maladie se manifeste par des pustules, qui se recouvrent de croûtes larges, profondément sillonnées, tuberculeuses, de la couleur d'un jaune verdâtre, laissant, après leur chute, la peau cicatrisée. Cette éruption attaque principalement les bras, les cuisses et les jambes; mais je l'ai observée également au visage et à la partie antérieure de la poitrine. Cette maladie porte une atteinte profonde à toutes les fonctions. Ceux qui l'éprouvent, sont dans un état de marasme et de langueur; lorsqu'elle attaque dans le bas âge, elle interrompt la marche de l'accroissement. J'en citerai un exemple bien digne d'attention; c'est celui d'une fille qui, à l'âge de vingt ans, paroissoit n'en avoir que dix. Chez elle, toutes les fonctions étoient dans un état de stagnation et comme dans une espèce de mort.

D. LA LÈPRE CRUSTACÉE SYPHILITIQUE. Lepa crustacea syphilitica. — Cette variété de lèpre, dont je parlerai plus amplement, lorsque je traiterai des maladies vénériennes, est caractérisée par des boutons pustuleux, croûteux et tuberculeux, arrondis, inégaux, très-élevés au-dessus de la peau; certains de ces boutons sont rapprochés et comme confondus; d'autres sont entièrement isolés. Les croûtes surtout, dont la couleur est d'un jaune verdâtre, affectent différentes figures; tantôt elles sont épaisses, offrent des aspérités affreuses qui sont quelquefois déprimées dans leur centre, et qui, d'autres fois, sont fendillées et sillonnées dans toute leur étendue; tantôt elles sont proéminentes et mammelonnées comme des stalactites. On voit des malades dont le front est comme hérissé de tubercules horribles; sous les croûtes se trouve souvent une matière puriforme qui est d'une grande fétidité.

TABLEAU DE LA LÈPRE CRUSTACÉE.

CCCCI. On a souvent confondu cette maladie, soit avec la lèpre squammeuse, soit avec l'éléphantiasse ou lèpre tuberculeuse. Sa description exacte fixera sans doute la ligne de démarcation qu'il faut établir entre les différentes espèces. Nous avons cru devoir la désigner par le caractère de son éruption dominante. En général, cette maladie se manifeste par des croûtes rugueuses, âpres et sillonnées, lesquelles sont le résultat de l'épaississement d'une matière ichoreuse et purulente.

Cette apparition de croûtes lépreuses est précédée par d'autres symptômes. Avant que le mal éclate sur le système dermoïde, les malades sont atteints d'une morosité sombre et d'une accablante mélancolie; ils ne peuvent triompher de l'état de tristesse qui les gagne. Il survient dans les forces un état extraordinaire de lassitude et de foiblesse, qu'aucun repos ni aliment ne sauroient réparer. Souvent aussi, les malades n'éprouvent rien qui fasse soupçonner l'invasion profonde de cette éruption affreuse; et, la lèpre a déjà poussé des racines profondes, qu'on s'aperçoit à peine du danger qu'elle entraîne.

Cependant, on voit paroître sur les tégumens des pustules ou furoncles d'une teinte bleuâtre et comme livide. Ces pustules se rassemblent par groupes à la surface cutanée, et présentent, comme je l'ai déjà dit, des aspérités hideuses qu'on ne peut contempler sans une espèce de dégoût, et souvent même sans une sorte d'effroi : toute la face en est horriblement dégradée. Ces végétations croûteuses, d'une forme pyramidale ou mammelonée, mettent beaucoup de temps à se développer, et à atteindre leur entier accroissement; quelquefois, elles sont disséminées çà

et là sur la périphérie de l'appareil tégumentaire, au point que le corps en paroît, pour ainsi dire, hérissé; quelquefois aussi, elles forment des plaques étendues à la partie postérieure du tronc; plus souvent encore, les membres du corps en sont tellement recouverts; qu'ils éprouvent une sorte de gêne dans les mouvemens articulaires. Les croûtes lépreuses sont assez constamment dans un état de siccité; toutefois, on voit, dans quelques occasions, suinter de leur base une humeur purulente qui est d'une couleur jaunâtre, et d'une fétidité insupportable. Lorsque les malades les arrachent avec violence, il s'en écoule un sang noirâtre; dès-lors, des croûtes nouvelles ne tardent point à se former.

La peau éprouve des altérations qu'il est intéressant de faire connoître. Elle devient rugueuse, raboteuse, inégale, acquiert une consistance épaisse, et quelquefois lardacée; la peau du visage surtout s'altère à un point extraordinaire: elle prend une couleur bronzée, cuivreuse et livide. Pallas a vu des lépreux dont le visage étoit devenu violet. On sent que de pareils désordres doivent rendre les tégumens imperméables, et interrompre l'exercice de la transpiration. Les obstacles que trouve alors la fonction des exhalans, doit influencer sur la nature de l'exhalation pulmonaire, qui, le plus souvent, est pestilentielle.

Il n'est pas rare de voir qu'il s'établit une irritation vive dans la membrane muqueuse qui tapisse les sinus frontaux et les fosses nasales. Une jeune malade, dont je citerai plus bas l'observation, rendoit par cette voie une matière qui paroissoit être éminemment acrimonieuse et presque corrosive; c'est sans doute cette irritation morbifique, plus ou moins continuée, qui épaisit les lèvres et dilate prodigieusement les narines: il y survient souvent des ulcères d'une très-mauvaise nature; on en remarque pareillement sur la voûte du palais et dans toute la gorge.

Les fonctions intérieures s'exécutent avec une sorte de trouble et de difficulté; l'estomac et le conduit intestinal partagent les

altérations morbifiques du système dermoïde : les forces digestives languissent. Les malades ont une répugnance constante pour les meilleurs alimens. Par fois, l'organe du goût est dépravé et n'appête que des substances nuisibles; aussi les malades tombent-ils dans un état de marasme qui fait journellement des progrès. Toutes leurs sécrétions se pervertissent; celle des larmes contracte une telle dégénération, que les bords des paupières sont rongés et ulcérés. Les urines sont sales, terreuses, jumentueuses, etc.

Chez certains individus, aucun mouvement de fièvre ne se manifeste dans les premières années de la maladie; chez d'autres, les désordres de la circulation s'annoncent dès le commencement. Lorsque la lèpre est très-avancée, le pouls est foible et d'une extrême petitesse; c'est à cette même époque des progrès de l'affection, que les malades ne respirent qu'avec une douloureuse oppression, laquelle redouble par intervalles.

Les ulcères lépreux sont d'une très-longue durée : la matière purulente qui s'en échappe, est d'une qualité si caustique, que les tégumens, les cartilages, les os, en sont corrodés. M. Bonpland, au retour de ses voyages, m'a remis des dessins de lépreux, dont les doigts avoient été successivement sphacelés. Est-il un spectacle plus affreux! Cette horrible décomposition s'effectue progressivement et toujours par des accidens inattendus. Un lépreux vit un jour les doigts de ses mains se couvrir d'un exanthème qui étoit d'un rouge foncé, mais qui, d'ailleurs, n'étoit point douloureux. La nuit suivante, ses doigts tombèrent en putréfaction. On a vu la peau entière frappée de gangrène et tomber en lambeaux chez ces infortunés, ainsi que des membres entiers se détacher du corps des individus.

Parmi les symptômes qui caractérisent cette lèpre, en est-il un plus déplorable que cette insensibilité devenue, pour ainsi dire, générale sur tout le système tégumentaire! C'est sans doute parce que la peau s'épaissit considérablement, que les nerfs perdent la

faculté de sentir. On assure qu'on peut l'inciser, sans provoquer aucune douleur. Toutefois, ce phénomène n'existe pas toujours dans la lèpre crustacée, car la faculté sensitive n'avoit subi aucune altération chez deux individus que nous avons observés à l'hôpital Saint-Louis. Ce qu'il y a de positif, c'est que les énormes pustules qui se développent sur la peau, n'excitent presque pas de démangeaisons; quelquefois même ces démangeaisons sont nulles. S'il y a des douleurs, elles sont obtuses : on diroit qu'elles n'ont lieu que dans l'intérieur des os et des articulations.

La lèpre crustacée reçoit une impression particulière du climat où elle se développe : elle est modifiée par les influences atmosphériques. J'ai déjà fait mention des singularités remarquables qu'offre la lèpre des Asturies. Cette variété rappelle d'une manière parfaite la lèpre rouge mentionnée par les auteurs grecs. Ce sont des pustules livides, rassemblées en corymbe, environnées de taches jaunes qui se convertissent en croûtes sordides, irrégulières et sanieuses, lesquelles occupent principalement la face, les narines, etc.; les gencives sont sanguinolentes, fétides et fongueuses; la langue se couvre d'un gluten blanchâtre. Sur les lèvres et à la face interne des joues, se développe une phlogose douloureuse, avec éruption de vésicules semblables à celles que forme le contact de l'eau bouillante : le scorbut a communiqué son empreinte à cette affection.

Dans les pays très-chauds, et dans la saison brûlante de l'été, la peau se purifie et se nettoie momentanément de toutes ses croûtes; sans doute parce que, dans cette saison, la transpiration augmente considérablement; mais au printemps, on voit reparoître dans toute leur intensité les stigmates de cette dégoûtante maladie. Les individus frappés de cette variété de lèpre, ont une telle inaptitude pour le mouvement, qu'ils ont beaucoup de peine à ne pas chanceler dans les rues : il y en a dont les pieds sont comme glacés. La lèpre crustacée se prolonge plusieurs années. Il n'arrive

guère que les malades meurent promptement. Lorsqu'ils parviennent à la guérison, leurs cicatrices restent toute la vie.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA LÈPRE CRUSTACÉE.

CCCCII. *Première Observation.*—La lèpre crustacée vulgaire a été observée à l'hôpital Saint-Louis. Dans le courant de l'an XII, nous reçûmes Anne Méthivier, étoffière en soie, d'un tempérament bilieux, et ayant les cheveux très-bruns. Elle étoit née d'une mère phthisique, et son grand-père étoit mort d'une affection lépreuse; elle-même n'avoit joui que d'une santé très-foible dans son enfance. Elle ne fut réglée qu'à l'âge de trente ans. Le flux menstruel fut toujours très-abondant; et, à l'époque de sa cessation, cette femme n'en fut aucunement incommodée. Cinq mois après elle fut atteinte tout à coup d'une maladie fort singulière, qui présenta des phénomènes différens dans les diverses parties où elle se développa. D'abord, il se déclara spontanément sur les cuisses, dans le court espace d'une nuit, une douzaine à peu près de tubercules rouges, de la grosseur d'une noix ou même d'un moindre volume, ne faisant éprouver aucune douleur, et ayant quelque analogie avec des furoncles. Après avoir resté ainsi indolens pendant l'espace de cinq ou six jours, ils se déchirèrent par leur sommet, s'épanouirent à la manière d'une grenade, pour me servir de l'expression de la malade, et bientôt après il suinta, de leur intérieur, une humeur d'une couleur jaune, verdâtre, assez épaisse, laquelle étant desséchée, forma des croûtes brunâtres, inégales, très-luisantes dans certains points où elles sembloient être le produit d'une cristallisation. Quelques-unes de ces croûtes étoient contournées à la manière des coquilles de limaçons; elles étoient environnées d'un cercle inflammatoire, se desséchoient et

tomboient après un temps plus ou moins long. Lorsque les croûtes s'étoient détachées, on voyoit alors la peau à nu, ayant une couleur amaranthe; elle étoit beaucoup plus foncée vers les bords élevés en forme de bourrelet, qu'au centre, où elle avoit une teinte pâle, et ne paroissoit que très-peu gonflée. La maladie se montra ensuite aux jambes, aux lombes et aux bras; enfin on vit bientôt suinter les divers points de la surface de la peau, qui n'étoit aucunement malade, du moins en apparence, et qui n'offroit aucune trace d'inflammation, un fluide ichoreux, semblable à celui fourni par les tubercules précédens, qui, peu à peu, s'accumula, se consolida, en formant des croûtes rondes, déprimées vers leur centre, très-proéminentes à leur circonférence, de manière à représenter une espèce d'alvéole ou de godet. Cette élévation des bords, qui étoit d'autant plus grande, que la maladie étoit plus ancienne, tenoit à ce que, dans ces endroits, la peau s'étoit tuméfiée peu à peu sous les croûtes, restant intacte au centre. La lèpre dont il s'agit, affecta encore différentes formes dans son développement : par exemple, au sourcil gauche, les croûtes s'avançoient comme des pyramides, dont la base touchoit la peau et dont le sommet se dirigeoit en avant; après leur chute, il restoit des tubercules rouges, arrondis, de la grosseur d'un pois. Aux deux côtés du col, elles étoient allongées transversalement à l'axe de ces parties; il y avoit des croûtes qu'on pouvoit comparer à des espèces de cristaux qui s'engrènent les uns dans les autres, ce qui leur donnoit un aspect tout rocailleux et mural, si l'on peut ainsi parler. Elles se détachèrent plusieurs fois et se régénérèrent assez constamment avec la même forme; lorsqu'elles tomboient sans se reproduire, la peau restoit flétrie et cicatrisée. Ce qu'il y avoit de remarquable dans cette lèpre, c'est qu'elle ne causoit aucune douleur, pas même le plus léger prurit. Lors de son développement, il ne survenoit aucun trouble dans l'exercice des fonctions; la malade n'éprouvoit qu'une prostration extrême dans

le système des forces, et à peine pouvoit-elle se remuer. Cette femme a languï pendant deux années dans le plus déplorable état; elle est morte avec tous les accidens de la fièvre hectique.

Deuxième Observation. — Feu le professeur Leclerc me conduisit un jour à l'hôpital Saint-Antoine, pour me faire observer l'état de Marie-Claire Mathieu, âgée de cinquante-sept ans, célibataire. Son travail consistoit à vendre des gâteaux dans les rues. Dans le temps de la disette, causée par les troubles de la révolution française, les menstrues disparurent pour ne plus se montrer. Alors la malade habitoit une chambre obscure, basse et étroite : la pénurie absolue où elle se trouvoit, la plongea dans une malpropreté insigne. Huit mois s'étoient à peine écoulés depuis la cessation des règles, lorsqu'elle fut atteinte d'une fièvre continue, à laquelle se joignoit un érysipèle caractérisé par un gonflement considérable, qui étoit douloureux et empêchoit la progression. Transportée alors à l'Hôtel-Dieu, on appliqua des compresses baignées d'eau de sureau, sur la partie affectée. Au bout de sept semaines ce gonflement étoit diminué; mais il parut au bas de la jambe gauche, des espèces de végétations dures, noirâtres, etc. Cette singulière production n'occasionoit ni douleur, ni démangeaison; aussi la malade abandonna l'hôpital, reprit ses travaux accoutumés, fit de longues courses, etc. La maladie s'accrut fort lentement depuis sa première apparition : les croûtes tuberculeuses tomboient néanmoins, soit spontanément, soit que leur chute fût accélérée par des bains, des lotions, etc.; dans tous les cas, elles se reproduisoient. Quelquefois il s'écouloit un peu de sang de la partie dénudée. Voici quel étoit l'état de la malade, le 7 avril 1807. Gonflement rénitent de la partie inférieure de la jambe gauche, qui offroit une couleur rougeâtre; peau épaisse et écailleuse. Immédiatement au-dessus et sur l'articulation tibio-tarsienne et les malléoles, il s'élevoit de la surface cutanée, une production noirâtre, dure, solide, rugueuse, comme cornée, insensible, épaisse

de deux à trois lignes, parsemée de sillons nombreux, les uns superficiels, les autres profonds, qui se coupoient en divers sens. Une énorme quantité de pus existoit sous les croûtes et entre leurs intervalles; la sensibilité de la peau paroissoit un peu exaltée au fond des scissures. Les fonctions intérieures ne tardèrent pas à se déranger. Il survint un catarrhe pulmonaire accompagné d'une débilité considérable et d'une dépravation dans les digestions, auquel se joignit l'écoulement d'un sang clair, séreux, et en petite quantité, par les narines. Voici les symptômes qu'on observoit alors : teint cachectique, bouche amère et pâteuse; soif vive; anorexie, langue humide, blanchâtre, sans enduit; douleur à l'épigastre; constipation; peau sèche; toux fréquente; crachats muqueux et légèrement sanguinolens; oppression; douleur sous-sternale; sentiment de chaleur dans la poitrine; pouls accéléré, mou et foible; la respiration s'exécutoit avec aisance, mais il y avoit peu de sommeil la nuit. La malade ne s'occupoit guère des accidens qu'elle éprouvoit, et s'opposoit même à ce qu'on lui administrât des remèdes.

Troisième Observation. — Catherine Pichon, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution foible et irritable, ayant les cheveux et les sourcils noirs, la peau d'un blanc mat, entra à l'hôpital Saint-Louis, le 28 janvier 1806, pour la deuxième fois. Elle avoit été déjà traitée dans cet hôpital, trois ans auparavant, pour une affection lépreuse, qui avoit beaucoup diminué d'intensité; mais il étoit resté quelques croûtes et quelques ulcérations sur diverses parties du corps. On imagina alors que son séjour à la campagne acheveroit sa guérison; cependant la maladie reparut et exerça de nouveau ses ravages. Son corps se hérissa tout à coup de croûtes; les unes grisâtres et tuberculeuses, et semblables à ces cristallisations et ces stalactites que l'on remarque parfois aux parois internes des grottes; les autres croûtes, moins élevées, s'étendoient en largeur. Depuis ce temps, Catherine Pichon a séjourné

dans plusieurs hospices. On a employé pour elle tous les moyens connus. Les croûtes sont tombées : il s'en est formé d'autres, et elle est arrivée à l'âge de dix-neuf ans, sans obtenir aucune guérison. Cette lèpre a même entravé la marche de la nature; l'accroissement ne s'est point opéré, les glandes mammaires ne se sont point développées, et l'on s'étonne, en examinant son corps, de ne trouver aucun des attributs de la puberté : tout chez elle est resté dans l'état d'enfance. La surface du système dermoïde offre ou des croûtes, ou des ulcérations, ou des cicatrices; sur les côtés de la face sont des croûtes épaisses, jaunâtres, profondément sillonnées, qui s'étendent depuis les deux arcades zigomatiques, jusqu'aux deux angles de la mâchoire. On trouve à la partie extérieure de la poitrine, un tubercule arrondi qui s'élève en conservant la même forme; ce tubercule est d'une couleur verdâtre, entouré d'un cercle rougeâtre. Ces jours derniers, il y avoit une croûte d'une largeur considérable qui couvroit le côté gauche et la partie postérieure du bassin : elle étoit mince à la circonférence, épaisse vers le centre, où elle offroit des sillons plus ou moins profonds; elle présentoit aussi des excavations dans lesquelles étoient enchâssées des végétations charnues. Sur les jambes, et principalement sur la jambe droite, on voyoit des croûtes d'un moindre volume, les unes blanchâtres, les autres grisâtres, et existant sur une peau d'un rouge violacé. Sur les épaules, sur le dos, sur les poignets et sur les pieds, on remarquoit de larges ulcérations superficielles, qui causoient à la malade des douleurs atroces toutes les fois qu'on la pansoit; le pus qui en découloit, étoit blanc et séreux : dans les endroits où il n'y avoit point de croûtes, ni de cicatrices, la peau étoit sèche, ridée et flétrie. Elle n'avoit plus sa souplesse, sa douceur et son coloris naturel. La malade étoit tourmentée d'un dévoiement continuel; elle étoit dans un état de maigreur extrême : toutes ses fonctions étoient altérées.

CCCCIII. J'ai pensé qu'il seroit utile de rapprocher ainsi toutes les

affections qui se rapportent à la lèpre crustacée, et de leur avoir assigné la place qui leur convient. Ces maladies d'ailleurs méritoient une description détaillée. Quelques auteurs avoient singulièrement négligé leurs caractères distinctifs. C'est ainsi que les affections ordinairement indiquées sous les noms de *Mal-mort*, *Mal de la rosa*, avoient été, sans raison, séparées du genre des lèpres. Si la nature fait les espèces, c'est le climat qui fait les variétés : les phénomènes qui constituent ces variétés, tiennent, pour l'ordinaire, à des causes locales, ou à la construction particulière de certains peuples, etc.



Lépre Tuberculeuse.

Gravé par Goubaud fils d'après la Lithographie Royale de M. Deuloy, et imprimé dans le même établissement à Bruxelles.



Lépreux Égyptienne.

Donné par M. de Saxe, à la Bibliothèque Royale de T. le Grand, à Paris: sous le même établissement, à Bruxelles.



Lèvre Lionine.

Gravé par Ruez, d'après la Lithographie Royale de J. Goubaud. Imprimé dans le même établissement à Bruxelles.

ESPÈCE TROISIÈME.

LÈPRE TUBERCULEUSE. *LEPRA TUBERCULOSA.*

(PL. XXXII, XXXIII ET XXXIV.)

Lèpre, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des tubercules ou des tumeurs, des végétations, des fongosités, qui rendent le corps des malades plus ou moins difforme. La peau s'épaissit, devient dure, inégale, rugueuse, et offre l'aspect de celle d'un éléphant. Les cheveux et les poils tombent ou blanchissent. Les membres perdent la faculté de sentir.

Obs. Cette espèce de lèpre est celle qui a été la mieux décrite par les anciens. Le pinceau d'Arétée nous l'a transmise avec les couleurs les plus énergiques et les plus fidèles. J'ai cru devoir établir deux variétés principales de la lèpre tuberculeuse.

A. LA LÈPRE TUBERCULEUSE LÉONTINE. *Lepra tuberculosa leontiasis.* — Les phénomènes les plus saillans de cette variété se font observer principalement sur le visage du malade. La peau du front est traversée par des rides hideuses. *Lepra exorta est in fronte ipsius.* Les lèvres sont considérablement épaissies, et les narines effroyablement dilatées. Ces sortes de lépreux ont une voix rauque et comme rugissante; les oreilles prennent un accroissement prodigieux; les yeux sont rouges, enflammés, scintillans: ils semblent imprimer la terreur et peindre la colère, etc. Tous ces accidens pathologiques donnent aux malades l'air et la physionomie terrible du lion.

B. LA LÈPRE TUBERCULEUSE ÉLÉPHANTINE. *Lepra tuberculosa elephantiasis.* — Les phénomènes de cette variété se manifestent principalement dans les extrémités inférieures. On observe sur une ou sur les deux jambes des lépreux, une peau dure, bosselée, de couleur grisâtre, laquelle a une ressemblance parfaite avec le cuir de l'éléphant. Les pieds, les jambes se gonflent successivement, ainsi que les cuisses, au point d'acquérir un volume prodigieux. Souvent cette tuméfaction se propage jusqu'aux hanches, etc. Le tissu cellulaire ne forme plus qu'une grande masse lardacée; souvent la peau rompue offre des ulcères fongueux, dont il n'est plus possible d'arrêter les ravages. Quoique le siège le plus fréquent de cette variété de lèpre soit dans les extrémités inférieures, les bras ne laissent point d'être atteints. Je citerai plusieurs observations de cette singulière maladie, dont Avicenne a fait mention, et qui s'est montrée quelquefois à Paris. Elle a des rapports manifestes avec celle dont M. Alard a traité dans un ouvrage particulier sur cette matière. La tumeur res-

semble à un œdème, mais elle a plus de rénitence. Il n'est pas rare de voir que son développement soit précédé par un frisson de fièvre, une douleur et une tumeur glanduleuse dans l'aîne : on aperçoit sur ces parties, de la rougeur et des stries particulières qui indiquent tout le trajet des vaisseaux lymphatiques. La fièvre continue pendant toute la durée de l'accroissement des glandes ; souvent elle revient par intervalle et à chaque paroxysme. Les tumeurs semblent s'accroître ; ensuite elles restent stationnaires pendant plusieurs années. La jambe affectée devient alors insensible, et les malades sont condamnés à la traîner comme un poids inerte pendant toute leur vie ; car ces sortes d'altérations résistent communément à tous les remèdes.

TABLEAU DE LA LÈPRE TUBERCULEUSE.

CCCCIV. On a mal à propos confondu cette lèpre, qui porte aussi le nom d'*éléphantiasis*, avec les autres espèces que j'ai précédemment décrites ; cependant, je pense qu'elle doit être envisagée comme constituant une espèce toute différente. Il suffit, pour nous en convaincre, de porter nos regards sur les pustules tuberculeuses, qui se manifestent principalement aux jambes et aux bras ; il suffit de diriger surtout notre attention sur l'état pathologique des tégumens. S'il survient des croûtes, comme dans l'espèce précédente, ces croûtes, de couleur cendrée, n'ont point la même forme que dans la lèpre crustacée : elles sont peu élevées, et ne sont absolument que le résultat d'une humeur sanieuse et tenace qui s'échappe de l'intérieur des pustules. On n'observe, dans les autres lèpres, ni ces tumeurs noueuses, ni ces ulcérations lardacées et rougeâtres qui ont lieu principalement aux oreilles, à la nuque, au dos, etc. ; ni ces engorgemens variqueux, ni ce soulèvement épouvantable du corps muqueux, ni cette horrible déformation des traits de la face, qui rend l'être humain méconnoissable, et lui donne l'aspect des satyres ou des lions ; ni cette altération sinistre de la voix, qui imite le rugissement des

plus féroces quadrupèdes, etc. Tous ces accidens sont spécialement réservés à la lèpre tuberculeuse.

C'est le système lymphatique qui est spécialement atteint, dans la lèpre dont il s'agit. La substance grasseuse paroît s'accumuler dans les cellules du tissu muqueux; les membres thorachiques et abdominaux grossissent d'une manière aussi rapide que monstrueuse; les extrémités inférieures subissent surtout une altération très-remarquable. On aperçoit çà et là à leur surface, une foule de petits boutons charnus, qui s'ulcèrent et donnent lieu à la formation de quelques croûtes rugueuses, inégales, verdâtres, etc. Toutes les veines se relâchent et tombent dans un état variqueux; on les voit quelquefois se tuméfier au point d'acquérir le volume des jambes de l'éléphant: c'est ce qui arrive dans la province des Asturies. Casal a vu aussi les mains de certains malades, tellement gonflées, qu'elles ressembloient aux mains des géans. Cette remarque a été faite avant lui. Les doigts, dit Avicenne, sont cachés sous des tumeurs volumineuses. Comme le tissu cellulaire est d'une texture très-serrée, soit à la paume des mains, soit à la plante des pieds, ce tissu n'est jamais tuméfié; mais le dos de ces parties est énormément bosselé.

Le même auteur a observé une autre espèce de dégénération du tissu cellulaire de la face chez trois ou quatre individus. Leur physionomie étoit tellement altérée, qu'elle n'étoit plus une physionomie humaine. Il n'y avoit ni tubercules, ni croûtes, ni écailles; mais le front, les sourcils, les oreilles, les yeux, les narines, les lèvres, prenoient un accroissement considérable, au point que tous leurs traits n'étoient plus connoissables. On désigne cette circonstance particulière dans les symptômes, sous le nom de *satyriasis*; on ajoute qu'elle est surtout signalée par l'incontinence des malades, et par une odeur aussi fétide que celle des boucs. J'ai fait dessiner la tête d'un homme qui étoit atteint d'une affection analogue.

Il est vrai que la peau ne représente pas toujours ces tubercules hideux dont j'ai fait mention. Elle se trouve généralement engorgée, au point que tous ses tissus se confondent; elle est parsemée d'éminences psoriques qui provoquent un prurit violent; elle ne peut plus nourrir les poils et les cheveux; aussi s'en dépouille-t-elle entièrement. Les malades deviennent chauves; les sourcils tombent, et c'est à cet unique phénomène qu'on reconnoît les commencemens de l'éléphantiasis : c'est alors que les membres perdent absolument la faculté de sentir.

Dans ce moment, j'ai sous mes yeux une jeune demoiselle atteinte de la lèpre tuberculeuse. Sa peau est toute parsemée de durillons : elle y éprouve les sensations les plus singulières. Il lui semble, dit-elle, qu'on lui pousse les tégumens en dehors, pour en faire sortir des bosses. D'autres fois, ses cuisses et ses jambes, ses bras, ses avant-bras et ses mains sont fatigués par des engourdissemens, comme si tous les membres étoient serrés par des ligatures, ou fortement serrés et comprimés par des gaines. Quand la malade gratte sa peau, il lui semble toujours qu'il y a un voile interposé entre ses doigts et la portion des tégumens qu'elle touche. Elle éprouve parfois dans l'intérieur de son corps, des agitations, comme si elle étoit ébranlée par le son d'un tambour.

D'ailleurs, sous quelque ciel que se développe cette maladie si redoutable, on s'aperçoit aisément que les mêmes phénomènes la caractérisent, et que ses affreux ravages sont les mêmes partout. Arétée en retrace le tableau le plus terrible et le plus effrayant. On a eu tort, ce me semble, de blâmer les comparaisons, les images, les métaphores dont use ce grand peintre pour fortifier ses descriptions. Les expressions figurées convenoient particulièrement au langage animé des Grecs; aussi voit-on que les noms des maladies les plus extraordinaires, rappellent toujours un objet matériel avec lequel ces maladies ont quelque ressemblance.

La lèpre tuberculeuse s'établit d'une manière presque insen-

sible dans l'économie animale. Ses premiers symptômes sont trompeurs et peu alarmans. On voit les malades tomber dans une sorte de débilité générale qui les rend presque incapables d'aucun mouvement; ils ont eux-mêmes un penchant invincible pour la nonchalance et le repos; ils sont dans un état continuuel de torpeur et d'assoupissement; tous leurs membres sont affectés d'une souffrance vague, et lorsqu'ils veulent les remuer, ils éprouvent une gêne très-fatigante dans les articulations des membres. J'en ai vu qui croyoient entendre un craquement dans leurs os.

Bientôt la maladie s'annonce par des signes moins équivoques; la face prend une teinte violacée ou bleuâtre. Il se manifeste sur la peau du front, des oreilles et du reste du corps, des taches rouges entourées d'une auréole plus vivement colorée; quelquefois ces taches sont jaunes et présentent une nuance verdâtre, ainsi que je l'ai observé chez un homme qui arrivoit de l'Île-de-France. Les pommettes surtout sont affreusement maculées. Les tégumens sont frappés d'insensibilité, symptôme précurseur de cette épouvantable maladie. Les médecins qui ont eu occasion de remarquer la lèpre tuberculeuse dans les colonies, ont vu assez constamment ces deux phénomènes concourir. On peut même dire que cet accident a lieu dans tous les climats.

L'altération de la peau se prolonge bientôt jusque sur le système muqueux; un mouvement fluxionnaire catharral se dirige vers les sinus frontaux et y cause une douleur forte et gravative; de l'intérieur des fosses nasales qui se tuméfient, s'échappe une humeur âcre qui corrode les tégumens; les sensations de l'odorat sont affoiblies; l'irritation se propage; la respiration devient pénible; la membrane qui recouvre l'intérieur de la gorge, se couvre d'aphtes et d'ulcérations; l'haleine est d'une fétidité extrême, et les malades épouvantent les assistans par une voix rauque et presque rugissante. Ce qui augmente le désordre, c'est que les glandes

amygdales se tuméfient, la luette se relâche et il s'établit une salivation abondante.

La peau devient calleuse et raboteuse; le cuir chevelu est affreusement gercé; le front, sillonné par des rides larges et profondes, prend un aspect luisant et onctueux. Ce qui ajoute à la difformité, c'est la proéminence des sourcils qui se couvrent de tubercules pustuleux; c'est la dilatation prodigieuse des veines des tempes qui noircissent en devenant variqueuses. On est effrayé de l'épaisseur des lèvres, qui sont livides; lorsqu'elles s'entr'ouvrent, elles laissent apercevoir les dents recouvertes d'un limon noirâtre et d'une odeur insupportable; les oreilles, dont la couleur est d'un rouge sale, sont si monstrueuses, qu'elles ressemblent à celles des grands quadrupèdes : elles sont d'un tissu si flasque et si mollasse, qu'elles s'ulcèrent et fournissent, par des crevasses hideuses, une matière putride. Non, la mort elle-même n'offre point des traits aussi affreux et aussi dégradés !

Le tissu cellulaire continue de s'altérer et de se convertir en une masse informe, fongueuse et toute lardacée. Les jambes, les cuisses et les bras, éprouvent une telle intumescence et une telle dureté, qu'ils ne prennent point l'empreinte des doigts. Qui croiroit que ce mal se présente sous des formes plus redoutables, plus dégoûtantes encore, à mesure qu'il fait des progrès ? La peau qui avoit commencé par se couvrir de taches de différentes couleurs, se couvre bientôt de tumeurs verruqueuses, qui viennent au visage, aux lèvres, au palais, aux parties génitales, etc.; ces tumeurs acquièrent quelquefois un volume très-considérable : on en voit qui sont comme des noix ou comme des œufs. Raymond parle d'une femme dont le visage étoit devenu horrible par l'énorme quantité de verrues dont il étoit recouvert; elles étoient d'une nature gommeuse et d'un roux fauve. Ces tumeurs suppurent, se recouvrent de croûtes et se convertissent quelquefois en ulcères rongeurs qui se groupent les uns sur les autres, et qui

n'épargnent ni les cartilages, ni les os, etc. Tout le corps est en proie à une fonte purulente et putride.

Mais surtout ce qui répugne à raconter, c'est l'état de sphacèle dans lequel tombent les parties vivantes; en sorte que les malades meurent, pour ainsi dire, en détail, et subissent la plus affreuse mutilation; ainsi on voit les doigts des pieds et des mains, les oreilles, le nez, etc., se détacher en lambeaux. M. Bonpland, au retour de ses intéressans voyages, m'a remis des dessins de lépreux, chez lesquels la plus affreuse carie avoit désuni les articulations et provoqué la chute des phalanges : les dents tombent parfois de leurs alvéoles.

Il est utile de décrire les ulcères lépreux. Ces ulcères sont d'un rouge sale; leurs bords sont relevés, durs, inégaux, d'une couleur livide et bleuâtre : la suppuration énorme qui en découle, ressemble à de la lèvre de chair. On assure toutefois que cette suppuration, toute copieuse qu'elle est, soulage les douleurs intérieures qu'éprouvent certains individus, lesquels ne laissent pas de vaquer à leurs occupations. Tant de maux doivent sans doute jeter les malades dans la plus profonde mélancolie; aussi la plupart n'éprouvent aucun attrait pour les plaisirs de la vie : tous les objets leur font horreur. Quelque situation qu'on leur donne, cette situation leur devient insupportable; leur sommeil est inquiet et agité par les rêves les plus sinistres.

Tous ces désordres que nous venons de décrire, doivent provoquer les altérations les plus graves dans les fonctions intérieures : le pouls est souvent dans une oppression extrême. Il étoit à peine perceptible chez un lépreux qui mourut à l'hôpital Saint-Louis. Il est rare que les digestions s'accomplissent avec facilité; les facultés du goût sont tellement dépravées, que les malades éprouvent une aversion invincible pour les alimens. Quelquefois ils ont une faim canine et une soif dévorante. Ces infortunés rendent des urines aussi troubles que celle des jumens; quelquefois

elles sont claires et sans élaboration. L'accident qui alarme le plus, est le défaut de respiration qui devient stertoreuse et embarrassée. Il y a un sentiment presque continuel de suffocation. La soif est pour eux un tourment, parce que la voûte du palais est enflammée et tapissée d'ulcérations brûlantes.

Les organes de la génération sont presque toujours altérés. On a beaucoup parlé du penchant vers le coït, qui tourmente ordinairement les lépreux; cependant, j'ai observé un phénomène absolument contraire chez un homme atteint de la lèpre tuberculeuse. Le professeur Pallas assure avoir vu des lépreux qui avoient une répugnance constante pour les plaisirs de Vénus: chez les femmes, même accident; d'ailleurs, la menstruation est laborieuse et quelquefois interrompue.

Enfin, les lépreux peuvent mourir épuisés par les progrès de la maladie. Une fièvre dévorante vient les consumer; un dévoiement colliquatif, des flux sanguinolens se déclarent; c'est dans ces malheureuses circonstances que les membres des malades sont frappés d'une rigidité spasmodique; c'est alors que les sens de l'odorat, de la vue, sont entièrement abolis, que le pouls s'affaisse de plus en plus, que la respiration se ralentit, que les malades tombent dans un marasme qui excite la compassion. J'ai assisté à l'agonie d'un homme qui succomboit à la lèpre tuberculeuse. C'est même à ses derniers momens que le peintre a saisi les traits horribles de sa maladie. Il exhaloit une puanteur qui infectoit toutes les salles de l'hôpital; ses regards étoient meurtris par la douleur et le désespoir. Il inspiroit une telle épouvante aux assistans, que leur pitié en étoit, pour ainsi dire, étouffée.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA LÈPRE TUBERCULEUSE.

CCCCV. *Première Observation.* — Le premier exemple de la lèpre tuberculeuse que j'aie observé, s'est rencontré chez un pauvre bucheron de la forêt des Ardennes, nommé Arnout : c'est le même individu que M. Ruette, alors élève de l'hôpital Saint-Louis, eut occasion d'observer à l'époque où il soutint sa thèse sur l'éléphantiasis. Cet homme, qui pouvoit avoir atteint l'âge d'environ trente ans, rapportoit l'origine de sa maladie à une chute de cheval qu'il avoit faite dans l'eau. Il fut exposé à un froid très-vif et très-prolongé. A cet accident succéda une fièvre très-véhémement. Une contusion forte, qu'il reçut à la jambe droite, fut suivie, deux mois après, d'un épaissement prodigieux de l'épiderme, et d'un engorgement consécutif de cette même jambe : il étoit alors âgé de quatorze à quinze ans. Cet engorgement dura jusqu'à vingt ans, époque à laquelle il se prolongea jusqu'à la cuisse. Dans la suite, la jambe et la cuisse gauches furent également attaquées; elles étoient recouvertes d'écaillés qui se desseochoient, tomboient, et étoient remplacées par d'autres : tel est du moins le rapport que le malade fit de ce qui avoit précédé, lorsqu'il se présenta à l'hôpital. Mais alors (c'étoit en l'an 7) sa peau avoit totalement contracté la dégénération lépreuse; elle étoit dure, calleuse, hérissée de tumeurs et de tubercules, hideusement traversée par des rides profondes; elle étoit d'une couleur grisâtre semblable à celle de l'éléphant ou du chien de mer. Plusieurs personnes furent alors à même d'observer des fragmens de cette peau dégénérée, que M. Ruette présenta à différentes sociétés savantes. D'ailleurs, le malade avoit les autres symptômes qui caractérisent la lèpre tuberculeuse; son visage étoit horriblement

tuméfié; il offroit deux larges sillons le long de la commissure des deux lèvres devenues très-épaisses; le front étoit proéminent, et présentoit beaucoup de rides; les oreilles et les ailes du nez avoient monstrueusement grossi; sa face étoit huileuse et blafarde, etc.; son haleine étoit pestiférée. Le malade ne rendoit que des sons rauques et glapissans; le ventre étoit extrêmement gonflé, etc. Le malade succomba. Nous donnerons plus bas son autopsie cadavérique.

Deuxième Observation. — Je consigne ici l'un des exemples les plus terribles de la lèpre tuberculeuse. Louis-Joseph Dujardin, ancien domestique dans la Guiane française, âgé de quarante-cinq ans, né en France, dans le département du Nord, de parens morts dans un âge peu avancé. Tempérament bilieux-lymphatique; constitution forte; ayant les cheveux bruns. Dujardin d'ailleurs ne se rappeloit pas avoir éprouvé, jusqu'à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, aucune maladie remarquable. Arrivé au dépôt des troupes, à Lorient, pour se rendre aux colonies, et obligé de s'embarquer six mois après, il en fut empêché par une légère inflammation érysipélateuse à la face, qui n'eut aucune suite fâcheuse. Depuis, parti pour Cayenne, il éprouva, à son arrivée, une fièvre qui prit d'abord le caractère de continue, puis celle de tierce, laquelle ne céda qu'à l'usage long-temps continué du quinquina aromatisé par la canelle, le girofle et autres épices. Sorti du service, Dujardin entreprit et conduisit des travaux pour les chemins de Cayenne. C'est à cette époque, et au milieu de toutes les intempéries des saisons et du climat, qu'il fit une chute sur la partie centrale de l'abdomen; il en résulta un gonflement considérable, qu'on dissipa par l'usage des cataplasmes. Relevé de maladie, Dujardin entra comme économe à l'hospice de l'Île-la-Mer: là, il se traita d'une gonorrhée, ainsi que d'une gale canine; mais les remèdes qu'il employa furent insuffisans, ce qui prolongea long-temps ces maladies. Après trois ans de séjour dans

l'île, il entreprit le cabotage le long de la côte de Cayenne, fit le voyage de Surinam, etc. Il est utile de rapporter toutes ces circonstances, parce qu'elles peuvent jeter quelque lueur sur la nature des causes qui produisent la lèpre tuberculeuse. Vers ce même temps, il habita un canton très-marécageux et couvert, tous les matins, de brouillards très-épais. Il se sentit saisi d'une fièvre très-véhémente avec délire : il se rétablit. Après avoir navigué et avoir essuyé beaucoup de traverses, il se détermina à rentrer en France. Il vendit le peu qu'il avoit et s'embarqua. Lorsqu'il se fut approché des contrées européennes, il éprouva une toux très-rebelle; cette toux ne lui laissoit aucun repos : elle dura pendant dix-huit mois. A peine cette affection fut dissipée, qu'il en survint une autre non moins terrible, et d'où date à-peu-près la maladie dont il s'agit dans cet ouvrage : c'étoit une fluxion phlegmoneuse à la partie latérale droite de la face; fluxion formée aux dépens de la glande parotide du même côté, et pour laquelle furent employés les résolutifs et les émoulliens. La tumeur dissipée, il se manifesta une œdématie de la face, des mains, des jambes, etc.; vers le même temps, on remarqua une exsudation séreuse de la peau, qui se dépouilla de son épiderme sur les côtés du nez; il se formoit sur les joues des croûtes d'un jaune verdâtre, d'où suinoit un liquide fétide et abondant. D'ailleurs on remarquoit une bouffissure presque générale, plus sensible vers le visage, ainsi qu'aux extrémités supérieures et inférieures, avec des rides très-prononcées. Tout le système dermoïde étoit dur à un point qu'on eût dit qu'il étoit dans un état de squirre; tous les poils étoient tombés : il s'en étoit néanmoins conservé quelques-uns sur une portion de la barbe. Les cheveux avoient subi le même sort. Les ongles des pieds et des mains étoient altérés par le desséchement, autant que par une matière jaunâtre, épaisse, susceptible d'acquiescer beaucoup de dureté et de consistance. Indépendamment de ces phénomènes morbifiques, on remarquoit des petits boutons

isolés, arrondis, élevés, semés de loin sur les bras et les jambes, se rapprochant beaucoup, au premier aspect, des verrues, aussi durs qu'elles, mais sans stries. Le mucus du nez couloit difficilement : il étoit mêlé d'un sang noir et épais. Bientôt on vit s'accroître tous les symptômes. Il arriva un gonflement phlegmoneux et érysipélateux tout le long du bras gauche, avec des phlyctènes considérables à la partie interne de l'avant-bras; la respiration étoit presque étouffée. Je fis pratiquer des fomentations aromatiques; j'administrai des boissons vineuses, des décoctions de quinquina, etc. Le pouls se soutenoit; l'altération et la soif étoient insupportables. Le nez du malade sembloit acquérir de jour en jour plus de volume. C'est alors que le visage devint affreux : il étoit d'une grosseur démesurée. Les élèves qui venoient à l'hôpital Saint-Louis suivre mes leçons de clinique, furent frappés d'une sorte d'épouvante lorsqu'ils virent ce malheureux étendu sur son grabat, et qu'ils entendirent sa voix rauque et glapissante; ils crurent entendre les rugissemens d'une bête féroce : sa vue seule inspiroit l'effroi. Le peintre qui le peignoit ne pouvoit supporter l'odeur fétide qui s'exhaloit de sa bouche; j'étois contraint de le supplier pour qu'il supportât courageusement ses dégoûts; je me mettois à côté de lui; je l'aspergeois de vinaigre : je suis encore à comprendre comment nous avons pu rester, pendant cinq jours, environnés de cette infection. Il y eut une nuit terrible : la fièvre se déclara avec violence; le malade crachoit le sang et le pus. Les membres du malade sembloient tomber dans une espèce de mortification. Il y avoit des phlyctènes qui perçoient et qui étoient remplacées par des escarres blanchâtres. L'affoiblissement étoit à son comble; les yeux abattus, larmoyans. Les croûtes s'étendirent considérablement et prirent, du côté de la bouche et du nez, un aspect brunâtre; elles étoient situées circulairement sur le côté et le long de la commissure des lèvres. Ces croûtes, avec les rides horribles du visage, contribuoient à imprimer à la physionomie du

malade l'aspect du lion. Enfin, la lèpre fit des progrès considérables. La prostration des forces devint extrême; le pouls étoit foible et déprimé; la poitrine s'embarrassa; le malade cessa d'expectorer. Il mourut dans les angoisses les plus déchirantes. Nous donnerons plus bas l'autopsie cadavérique.

Troisième Observation. — M. Valentin a bien voulu me faire parvenir l'observation et le dessin d'un lépreux de Vitrolles. Il se nomme Louis Guéidon; son âge, au moment où il a été observé, étoit d'environ trente-six ans. Il étoit célibataire. Sa face étoit hérissée de tubercules inégaux, dont la plupart égaloient le volume d'un gros pois; il y en avoit de plus considérables encore, particulièrement ceux qui étoient situés au milieu du front et à la racine du nez: certains égaloient, par leur grandeur, de grosses ave-lines. Ces tumeurs contiguës et rangées avec régularité les unes sur les autres, s'étendoient dans toute la longueur du front, et formoient, pour me servir des expressions de M. Valentin, comme un chapelet qui seroit artistement appliqué au-dessus des arcades surcilières. Ces tubercules étoient insensibles et non ulcérés; néanmoins on en distinguoit un à la partie antérieure du col, d'où suinoit une sanie fétide. Il s'étoit manifesté à la surface des membres thorachiques et abdominaux, des élévations ou ampoules plus ou moins aplaties, d'une teinte cuivreuse et indolente. Comme les tubercules de la face, ces ulcérations étoient recouvertes de squammes. On les piquoit vainement avec des aiguilles; on les pinçoit avec les ongles; le malade n'éprouvoit absolument rien: il étoit dans une insensibilité complète. On sent bien que l'ensemble de tous ces tubercules devoit donner au malade l'aspect le plus hideux. Cet homme d'ailleurs ne pouvoit se livrer à aucun exercice, ni entreprendre aucun travail, sans que sa respiration en fût considérablement gênée. Voix rauque, et quelque temps après, aphonie totale, au point qu'il articuloit à peine quelques sons. Tubercules et ulcères rongeurs dans l'intérieur de la bou-

che; au centre de la voûte du palais, on apercevoit aussi quelques élévations. Pour observer plus soigneusement ce malade, M. Valentin l'avoit fait venir à l'Hôtel-Dieu de Marseille, où il fut mis sous la direction de M. Niel, praticien très-recommandable. Il ne put y rester qu'environ deux mois; c'est alors que M. Valentin eut occasion de le faire peindre et qu'il voulut bien me procurer le dessin de la face, lequel est d'une fidélité extraordinaire. Je reviens au détail des symptômes que le malade éprouvoit. Indépendamment des tubercules saillans dont nous avons déjà fait mention, le tissu cutané étoit parsemé de durillons, qu'on n'apercevoit qu'en passant la main sur la peau. Cependant, il y en avoit de plus considérables par leur volume, qui se trouvoient situés à la joue gauche, à la lèvre supérieure et sur toute la surface du menton. On remarquoit à la surface de quelques-uns des tubercules dont nous avons déjà parlé, des ulcérations auxquelles succédoit la formation d'une croûte de couleur verdâtre. Il paroît que les parens de Guéidon jouissoient d'une santé excellente, et qu'ils n'avoient aucune infirmité analogue à celle que nous venons de décrire. On lira, du reste, de plus amples renseignemens sur ce lépreux, dans un mémoire présenté à la faculté de médecine de Paris, par M. Valentin. Peu de médecins montrent autant de zèle que lui pour le progrès des sciences; peu les cultivent avec autant de constance et un désintéressement aussi louable.

Quatrième Observation. — M. Lordat, habile médecin de Montpellier, a recueilli l'observation d'un matelot de Gênes, qui étoit atteint de la lèpre tuberculeuse. Ce malheureux avoit été esclave à Tunis pendant deux années. La maladie avoit commencé par des taches brunes : elle fit bientôt des progrès sensibles. Ce matelot, âgé de trente ans (lorsqu'il se présenta à M. Lordat), paroissoit pourtant avoir sur son visage tous les signes de la décrépitude et de la vieillesse, quoiqu'il eût autrefois une physionomie très-agréable. Il n'avoit presque plus de cheveux. Les symptômes

les plus remarquables étoient la dépilation de la barbe, des paupières et des sourcils, etc. : trois ou quatre poils paroissent à peine sur le menton. M. Lordat remarqua que les parties inférieures des avant-bras, les mains, les jambes et les pieds, etc., étoient pareillement privés de poils, etc. La face étoit bosselée çà et là par des éminences larges et d'une couleur assez analogue à celle du cuir qu'on a tanné. Dans les intervalles que laissent ces éminences, on voyoit que les tégumens avoient conservé la couleur qui leur est propre; de semblables tumeurs s'observoient sur le tronc, sur les bras, sur les cuisses, etc. On voyoit des rides affreuses sur le dos des mains, qui étoient d'un gris-brun cendré; quand on tendoit la peau et qu'on dissipoit ainsi les rides, alors cette enveloppe avoit un aspect luisant. Il y avoit des durillons dans le tissu cellulaire. Ce tissu étoit très-épais sur le dos des phalanges. Les métacarpes présentoient des raies et des gerçures transversales, pareilles à celles que l'on observe sur la peau des éléphants. M. Lordat a remarqué chez ce malade, que le muscle interosseux de la main et l'adducteur du pouce étoient desséchés et contractés : cette contracture rapprochoit tellement les doigts, qu'elle s'opposoit à son abduction. La peau des jambes et des pieds étoit tendue et dure, parsemée d'écailles et de tubercules grenus, etc. Tuméfaction et dureté du tissu cellulaire, en sorte que le malade pouvoit à peine fléchir le pied. Il s'étoit formé sur la peau des pieds, des gerçures profondes, d'où fluoit une sanie putride et infecte. Ce sont particulièrement les traits de la face qui avoient subi une déformation totale; les yeux étoient, en quelque sorte, masqués par la peau des sourcils; le nez considérablement grossi et épaté; fosses nasales presque bouchées par le gonflement et la tuméfaction des cartilages qui les forment; les lèvres prodigieusement tuméfiées; la langue profondément sillonnée. La peau avoit perdu la faculté de sentir : on la traversoit impunément avec des épingles; le malade n'éprouvoit aucune douleur, quoiqu'on

la piquât jusqu'au sang. Son haleine étoit fétide, repoussante; sa voix étoit rauque. M. Lordat observe néanmoins que malgré l'extinction de sa voix, on distinguoit son idiôme naturel, au milieu des sons presque éteints qui sortoient de sa bouche. Le pouls étoit remarquable par sa rareté et sa lenteur; les urines étoient rouges et bourbeuses. Douleurs articulaires assez graves pour gêner considérablement la progression. On n'observoit aucune altération dans les facultés intellectuelles; seulement l'individu étoit enclin à la mélancolie, etc.

Cinquième Observation. — Rien de plus déplorable à raconter que l'histoire d'un malheureux Colon qui est venu me consulter à Paris, et qui périra infailliblement de la maladie qui le tourmente. Mille autres indispositions l'avoient, en quelque sorte, préparé à cette affection. Il étoit depuis long-temps sujet à de graves ophthalmies : il avoit des flux dyssentériques qui ne lui laissoient pas un instant de calme; ces flux débilitans étoient, en quelque sorte, devenus habituels chez le malade. Un jour, qu'il venoit de dîner, on vit se manifester tout à coup de grandes taches sur son visage; ces taches étoient d'un jaune tirant sur le rouge de feu, à peu près comme la couleur de la fleur du souci. On mit aussitôt le malade à l'usage des sucs d'herbes. Il sortit alors de nouvelles taches au bras gauche et à la cuisse du même côté. On fut alarmé, et on employa les sudorifiques les plus actifs, la squine, la salsepareille, etc. : le mal, au lieu de diminuer, fit des progrès. Dès-lors il lui survint au front des taches rouges; la peau de cette partie du visage se dessécha et se rida, comme la pellicule qui s'observe à la surface du lait que l'on fait bouillir. Le bras droit, précisément à la partie qui porte sur la table lorsqu'on écrit, devint tout-à-fait jaunâtre, et la peau tout-à-fait insensible, jusqu'à ne pas s'apercevoir de la présence d'une épingle qui y resta attachée. Toute la nuit cependant les nerfs des bras étoient dans une agitation continuelle : il lui survenoit des crampes à la main, et par-

ticulièrement au petit doigt. On avoit soumis ce doigt à l'électricité, à l'occasion d'un coup qu'il avoit reçu; et, depuis ce temps, il n'avoit cessé de lui causer les douleurs les plus vives. Lorsque le malade eut usé des sudorifiques, il se développa une quantité innombrable de taches sur tout le corps; aux genoux surtout, il se manifesta une grande tache rouge, qui prit une apparence herpétique. Ce malheureux résolut dès-lors de venir à Paris. Dans ce même temps, il éprouvoit des sueurs si abondantes à la tête qu'il ne pouvoit faire un pas sans qu'il ne fût singulièrement affoibli. Il avoit sur les lèvres, sur le nez et sur les joues, des verrues qui se dissipèrent avec de l'eau mercurielle. Lorsqu'il me consulta, la peau de ses bras étoit insensible; celle des jambes l'étoit aussi en quelques endroits. On voyoit sur tout le corps des granulations sans nombre. Le derme étoit comme affecté d'un empâtement général. Le malade ressentoit une espèce de gêne dans ses extrémités inférieures, comme s'il eût été serré par un brodequin. Il avoit les yeux gorgés; ses malléoles s'enfloient par intervalles, et il lui restoit une douleur assez habituelle dans les jointures. Il étoit surtout affecté d'un gonflement extraordinaire du prépuce. D'ailleurs rien ne l'empêchoit de vaquer à ses affaires domestiques, de poursuivre même des travaux de tête, qui exigeoient de profondes méditations. Les remèdes administrés n'eurent aucun résultat. Le tissu cellulaire prit dans la suite un accroissement qui alarma tout le monde. Le malade tomba dans un abattement extrême. Il s'est embarqué pour retourner dans son pays. Ses oreilles étoient monstrueuses et ulcérées.

CCCCVI. La lèpre tuberculeuse pourroit être appuyée par un plus grand nombre d'exemples; car c'est la plus commune de toutes. Il semble même qu'elle n'ait pas sensiblement diminué sur le globe, comme les autres espèces. Presque tous les voyageurs modernes l'observent et rapportent, à ce sujet, les détails les plus affreux.

SECTION DEUXIÈME.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES LÈPRES.

CCCCVII. Les différentes lèpres que nous avons signalées dans la première section de cette dissertation, se ressemblent par des symptômes frappans et essentiels : le caractère du genre se retrouve dans les trois espèces que nous avons décrites. Vallésius et tous les praticiens expérimentés les désignent sous la commune dénomination de lèpres. En effet, on observe dans toutes, le même mode d'altération dans les fonctions les plus importantes de l'économie animale. On y remarque une lésion profonde dans la faculté sensitive, la chute des cheveux, des poils et des ongles, qui semble annoncer une sorte de stagnation dans les actes de la vie nutritive; une lenteur extraordinaire dans la marche progressive des accidens et des phénomènes; enfin une multitude de traits d'analogie, qu'il est facile de reconnoître : ces affections ont d'ailleurs une physionomie particulière qui les rapproche et les sépare entièrement des autres infirmités humaines. Retraçons ici les symptômes généraux de cette épouvantable maladie.

ARTICLE PREMIER.

DES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX QUI CARACTÉRISENT LA MARCHÉ DES
LÈPRES.

CCCCVIII. Le tableau que nous allons tracer à nos lecteurs, doit se composer de tous les caractères communs aux différentes espèces de lèpres; il doit même comprendre toutes les modifications que peuvent imprimer à ces espèces, le climat, le tempérament, mille autres circonstances relatives au régime, à la manière de vivre de ceux qui en sont affectés.

CCCCIX. La lèpre, comme on a eu occasion de l'observer, change très-facilement de physionomie et d'aspect; elle reçoit les formes les plus variées de toutes les causes qui contribuent à son développement. Est-il étonnant que les descriptions aient tant varié? Est-il étonnant qu'on lui ait donné tant de noms différens?

CCCCX. Dans son début, la lèpre est, pour ainsi dire, méconnoissable. Elle s'annonce par des signes qui n'ont aucun caractère alarmant; quelquefois elle existe depuis long-temps, sans que le malade se soit aperçu du danger qui le menace. De simples taches jaunes, blanches ou rougeâtres s'offrent çà et là sur la périphérie du système dermoïde. Les médecins s'y trompent fréquemment, et les rapportent à un vice dartreux ou scorbutique. Il est, en outre, d'autant plus facile de se méprendre sur le vrai caractère de ces taches, que la plupart ressemblent aux éphélides; or, on sait que ces éruptions accompagnent ordinairement les maladies particulières qui surviennent dans l'intérieur des viscères abdominaux. Souvent, comme l'a observé Casal, la peau prend

une couleur noire; elle devient épaisse, rugueuse et comme onctueuse, mais on ne voit aucune écaille, aucune croûte, aucune pustule, ni aucune autre affection extérieure. Les malades conservent un certain embonpoint; mais la face a quelque chose de difforme et de repoussant; la respiration est embarrassée; le souffle des malades est continuellement fétide, quelquefois assez analogue à celui des chairs gangreneuses et en putréfaction.

CCCCXI. Ce changement de couleur dans la peau est parfois suivi de la chute des cheveux et des poils des sourcils, qui tombent d'abord successivement et en petite quantité; les mains et les pieds commencent dès-lors à perdre la faculté de sentir, et c'est déjà un des symptômes qui doit exciter les plus vives craintes. Il est bon néanmoins d'observer que toutes les fois que la sensibilité s'altère et s'émousse par le développement de la lèpre, ce n'est jamais à un égal degré dans toutes les parties du corps. Cette observation a déjà été faite par M. Frank, sur un individu dont le bras a été modelé en cire; la pièce n'a été donnée par M. Larrey, lequel la tenoit de M. le comte d'Harac, disciple du célèbre professeur de Vienne. J'ai dans ce moment sous mes yeux une jeune fille chez laquelle ce phénomène n'a absolument lieu que sur la peau des épaules. Lorsqu'on lui touche les mains ou le visage, elle a la sensation d'un voile qui l'empêche de sentir le contact de la main.

CCCCXII. Il peut arriver que la lèpre reste stationnaire pendant plusieurs années, sans prendre un accroissement notable, surtout quand les malades observent très-régulièrement les lois de la diététique. La lèpre des Kosaques, dont Pallas fait mention, n'acquiert toute sa force qu'au bout de quatre ou cinq années: on assure même qu'elle ne devient mortelle qu'à la septième année révolue. Il est des individus qui en sont atteints depuis leur bas âge, et qui la conservent jusqu'à un âge très-avancé. Il est assez commun de voir que les taches augmentent à peine d'une ligne dans l'espace de douze mois.

CCCCXIII. Indépendamment des symptômes que nous venons d'énumérer, et qui sont communs à toutes les espèces de lèpres, il en est d'autres non moins graves, et dont il importe de tenir compte. C'est ainsi que les parties du corps qui sont couvertes de taches, sont frappées d'engourdissement et de langueur : les lèpres portent leurs ravages jusque dans les mouvemens articulaires.

CCCCXIV. Bientôt ces taches se convertissent en écailles, qui sont plus ou moins déprimées dans la propre substance de la peau. Il paroît du reste que ce genre d'altération cutanée s'est développé très-anciennement, et qu'Hippocrate avoit eu occasion de l'observer. Le corps du lépreux se couvre quelquefois de croûtes horribles, qui sont autant de foyers épars d'une suppuration fétide et dégoûtante; dans cette affreuse dégénération, les malades ressemblent à des cadavres desséchés; leur chair pâle et flétrie n'a pas seulement l'aspect de la mort, elle en a la triste insensibilité. Aucune douleur n'est éprouvée, soit qu'on emploie le fer, soit qu'on emploie le feu pour la provoquer.

CCCCXV. D'autres fois, la maladie propage ses désordres dans tout le tissu cellulaire, et donne lieu à des difformités qui inspirent l'étonnement et l'effroi. La peau du front s'engorge considérablement entre les deux sourcils; elle se hérissé de tubercules d'une teinte brune ou violacée; les oreilles changent aussi de couleur, et leurs lobes s'accroissent d'une manière monstrueuse; les pommettes se tuméfient, deviennent saillantes, d'un aspect livide et comme vineux; le nez se dilate effroyablement, ce qui produit dans la voix une sorte d'extinction, qui est un symptôme sinistre. Les mains, les bras, les pieds, les jambes s'engorgent; les ongles tombent ou se dessèchent. On voit çà et là, sur les extrémités thorachiques et abdominales, des tumeurs, des nodosités qui déforment le système dermoïde.

CCCCXVI. C'est alors que les doigts devenus lourds, épais et durs comme le marbre, perdent en entier la faculté du sentiment.

Le mal rampe de phalange en phalange. Les membres acquièrent une telle pesanteur, qu'ils deviennent un véritable fardeau; quelquefois même, par la plus affreuse catastrophe, les membres se détachent et meurent avant le corps; ils tombent dans une fonte colliquative. On a vu des mains entières se détacher du corps des lépreux. C'est alors que le désespoir s'empare des malades; d'autres cachent soigneusement leur état, rougissent de se montrer, et, par une impulsion irrésistible de leur instinct, ils évitent la présence de l'homme sain. M. L. Valentin rapporte que lorsqu'il fut arrivé à Martigues, et que le bruit se fût répandu dans cette ville qu'il venoit visiter les lépreux, la plupart de ces infortunés s'enfermèrent et que d'autres prirent la fuite; enfin il y en eut qui ne voulurent point avouer qu'ils en étoient atteints. On en voit même qui se donnent la mort. Comment supporter la vie dans des situations aussi déplorables!

CCCCXVII. Cette affreuse dégradation du tissu cellulaire, imprime à l'homme les formes les plus bizarres. Les extrémités inférieures imitent quelquefois, de manière à s'y méprendre, les jambes et les pieds de l'éléphant; d'autres fois, la face s'altère au point de présenter l'aspect des Satyres fabuleux, des lions et autres animaux féroces. Arétée et Avicenne ont fait mention de ces monstrueuses métamorphoses.

CCCCXVIII. Parlerai-je des ulcères qui labourent tout le corps, et qui ne se cicatrisent qu'en laissant sur la peau des taches indélébiles? Ces ulcères attaquent premièrement le visage et vont ensuite aux parties charnues du corps; on en voit pareillement dans les fosses nasales et dans la gorge, ce qui ne contribue pas peu à donner aux malades une voix rauque et rugissante. L'un des lépreux qui sont morts à l'hôpital Saint-Louis, avoit la voix menaçante et sépulcrale, comme si elle sortoit d'un souterrain. Souvent ces plaies si profondes se guérissent spontanément, et alors ces infortunés sont remplis d'espérance; mais quel est leur chagrin,

de les voir renaître dans une autre partie du corps ! C'est une mutilation continuelle.

CCCCXIX. Les malades ne se meuvent plus qu'avec peine, et comme des masses. Il est des lépreux qui deviennent si monstrueux, qu'ils passent leur vie dans une froide immobilité. A cette inertie de tout le corps, se joint une stupidité complète de toutes les facultés intellectuelles. Dans un état si misérable, les tégu-mens contractent un tel endurcissement, que la transpiration en est supprimée; si elle s'opère, elle est d'une fétidité intolérable : c'est surtout le produit de l'exhalation pulmonaire qui est pestilentiel. Les autres excrétiions ne sont pas de meilleure nature : l'urine est épaisse, bourbeuse, se collant aux parois du vase qui la reçoit; les excréments sont noirs, secs et comme brûlés; ces excréments passent avec une difficulté extrême, et la constipation est très-opiniâtre.

CCCCXX. Les forces digestives sont dans un état de langueur déplorable. Toutefois les malades sont tourmentés par une soif inextinguible. La langue est revêtue d'un enduit fuligineux; elle est affreusement gercée et couverte de granulations verruqueuses et confluentes; les veines qui rampent à sa surface sont prodigieusement dilatées. Elle est pesante et sans mouvement; c'est ce que Lucrèce a parfaitement rendu par les vers qui suivent :

*Atque animi interpres manabat lingua cruore,
Debilitata malis, motu gravis, aspera tactu.*

Certains lépreux ont une aversion invincible pour les substances grasses et alimentaires : chez d'autres l'appétit est véhément.

CCCCXXI. On peut consigner ici ce que rapporte Aëtius, touchant les désirs impétueux qui portent les lépreux au coït. C'est

sans doute ainsi que la maladie se perpétue de génération en génération. Quel supplice d'être dégradé dans ses traits, d'être un objet de dégoût et de répugnance pour ses semblables, et d'être néanmoins en proie à tous les désirs, à toutes les fureurs de l'union des sexes ! M. Sonnini allègue l'exemple d'un infortuné qui, la nuit même où il mourut, se livra à toutes les impulsions physiques de son tempérament. Ce fait en rappelle un autre dont le même observateur a été le témoin. Il a vu à la Canée, dans l'île de Candie, une assez grande quantité d'individus de l'un et l'autre sexe, renfermés, selon l'usage, dans de chétives baraques situées hors des portes de la ville. C'est là que ces misérables s'abandonnoient, sans pudeur, aux vils excès d'une irritation voluptueuse. M. Sonnini assure qu'on les trouvoit quelquefois prenant leurs dégoûtans ébats le long des chemins, et au milieu du jour ; les vieillards même n'étoient point exempts de ces désirs effrénés. Cependant, il est vrai de dire que ce penchant n'existe pas toujours. J'ai rapporté l'observation d'un malade, qui avoit perdu la faculté virile par les progrès de la lèpre tuberculeuse. Ces sortes de cas ne sont pas très-rares.

CCCCXXII. D'ailleurs, il peut arriver que les parties de la génération éprouvent une altération profonde, qui est le résultat des accidens nombreux dont nous venons de faire mention. Casal parle d'un enfant âgé de quinze ans, dont la peau lisse ne paroissoit atteinte d'aucune espèce d'éruption ; mais ses testicules ressembloient à une énorme grappe composée de plusieurs grains blancs, ou à une collection d'avelines, qui seroient dépouillées de leur enveloppe.

CCCCXXIII. Lorsque la lèpre a fait des progrès considérables, la respiration commence à devenir lente et difficile ; il survient des suffocations aussi violentes que si on avoit le col serré avec un cordon ; le pouls est petit, inégal, misérable. Les malades finissent par tomber dans le scorbut ou dans l'hydropisie. Tout devient

insupportable à ces êtres si malheureux : ni les bains, ni la nourriture, ni la diète, ni le repos ne leur sont favorables; le sommeil est nul et la veille est terrible.

CCCCXXIV. Il est une lèpre particulière qui n'altère aucune fonction de l'économie animale. Dans cette espèce d'éléphantiasie il n'y a souvent qu'une jambe d'affectée, et l'on diroit que cette infirmité est absolument locale. J'ai montré plusieurs de ces malades à mes élèves. Ils avoient les jambes bosselées, parsemées de nodosités et d'excroissances. Le danger n'est jamais pressant, à moins que le gonflement du tissu cellulaire ne dépasse les genoux, et n'augmente progressivement; alors tous les sucs blancs du corps vivant paroissent se pervertir; les os tombent dans la nécrose, et les parties molles dans l'athérome. La lèpre a constamment un caractère chronique; c'est sans doute la perte de la faculté sensitive durant le cours de cette affection désastreuse, qui empêche la fièvre de s'allumer. On voit survenir cependant, dans certaines circonstances, les symptômes d'une fièvre adynamique qui conduit rapidement le malade à la mort.

ARTICLE II.

CONSIDÉRATIONS SUR LE DIAGNOSTIC DES LÈPRES, ET SUR LEURS RAP-
PORTS D'ANALOGIE AVEC QUELQUES AUTRES MALADIES CUTANÉES.

CCCCXXV. On trouve dans les Livres saints les caractères les plus frappans, pour établir le diagnostic de la lèpre; on y trouve même des signes qui prouvent que les Juifs ont connu ses différentes espèces. C'est ainsi que le prêtre ne se méprenoit jamais sur l'existence de la vitiligue, lorsque le corps se couvroit de ta-

ches blanches, et que les cheveux et les poils se décolorent, lorsque les parties affectées se déprimoient dans la propre substance des chairs, etc., *affectus facies cute erat depressior*: les anciens ont particulièrement insisté sur l'importance de ce signe.

CCCCXXVI. L'insensibilité est-elle dans tous les cas un signe non équivoque de la présence de la lèpre? Non, sans doute; car la privation de la faculté sensitive n'existe pas toujours dans toutes les espèces de lèpre. D'ailleurs elle n'a lieu absolument que dans la partie de la peau qui est affectée, et M. Ruetten en a très-bien fait la remarque. Si on enfonce bien avant une épingle, ou tout autre corps, dans la propre substance des tégumens, on produira certainement une douleur. C'est vraisemblablement à la dureté et à l'épaississement de l'épiderme qu'il faut attribuer l'insensibilité qui se manifeste dans l'appareil cutané.

CCCCXXVII. On n'est pas plus fondé à dire (comme on l'a déjà avancé) que le caractère spécial de la lèpre consiste dans une dégénération du tissu cellulaire en substance lardacée et parsemée de tubercules; car, il est des maladies qui ne sont pas lépreuses, et dans lesquelles on observe néanmoins ce même genre d'altération: on la rencontre dans plusieurs tumeurs lymphatiques qui s'observent à l'hôpital Saint-Louis. Beaucoup d'auteurs en rapportent des exemples. Ceux qui pensent qu'un des signes les plus caractéristiques de la lèpre consiste dans la chute et la décoloration des cheveux, qui ressemblent à de la laine fine, ne sont pas fondés; car, sous ce point de vue, elle se rapproche infiniment de la teigne faveuse. Au surplus, il en est de la lèpre comme des autres maladies. Pour bien juger de son existence, il ne faut point avoir égard à un symptôme isolé, mais à l'ensemble de ses symptômes.

CCCCXXVIII. Je pense que pour bien fixer le diagnostic des lèpres, il est nécessaire de faire une étude de tous leurs rapports d'analogie avec toutes les maladies qui leur ressemblent. On a eu tort, en premier lieu, de les confondre avec les dartres. En effet, les

écailles qui se forment dans le développement de celles-ci, sont minces, transparentes, absolument semblables aux pellicules qui recouvrent les oignons; dans les lèpres, au contraire, les écailles sont dures, opaques, d'une consistance très-ferme : les tégumens sont raccornis comme le cuir desséché. Ce que j'ai dit des écailles peut s'appliquer aux croûtes qui se manifestent en pareil cas. Dans les dartres, elles sont plates, peu épaisses, et se détachent facilement de la peau, par l'action des topiques émoulliens; tandis que dans les lèpres, elles sont rudes, âpres, tuberculeuses, d'une surface très-étendue, profondément sillonnées et très-adhérentes aux tégumens.

CCCCXXIX. On avoit cru trouver des rapports manifestes entre les affections lépreuses et les affections psoriques. Un auteur ancien avoit avancé que l'éléphantiasse pouvoit être considérée comme le plus haut degré de ces maladies si communes parmi le peuple. Mais n'avons-nous pas vu dans nos hôpitaux des gales compliquées parvenir à un degré d'intensité extrême, et pourtant, en cette circonstance, jamais les accidens de la lèpre ne se sont manifestés.

CCCCXXX. On a eu tort de vouloir confondre la lèpre avec la syphilis et d'assurer qu'elle n'est qu'une modification ou métamorphose de cette dernière affection : ces deux maladies peuvent avoir, à la vérité, des phénomènes qui leur sont communs. On observe effectivement que le vice syphilitique se convertit en éléphantiasse, se hérissé de croûtes tuberculeuses, etc.; mais dans la lèpre, il survient communément une altération profonde de la sensibilité, qui en fait une maladie à part. La lèpre est malheureusement une affection presque toujours incurable; au contraire, la syphilis se guérit assez constamment, quels que soient ses progrès.

CCCCXXXI. Les trois lèpres dont j'ai donné l'histoire, ne peuvent se confondre entre elles. La lèpre squammeuse diffère manifestement de la lèpre crustacée; la présence et la disposition de

ses écailles, suffisent pour l'en faire distinguer. Elle ne diffère pas moins de l'éléphantiasse; car les taches qui la caractérisent ne sont jamais accompagnées ni du gonflement, ni de l'endurcissement du tissu cellulaire. Les taches de la lèpre squammeuse sont d'ailleurs très-remarquables par l'aréole rouge qui les entoure, ainsi que par la dépression qui s'opère dans leur centre, et dont les plus anciens auteurs ont parlé: un seul phénomène peut fréquemment exister dans les trois espèces, c'est l'altération de la sensibilité.

ARTICLE III.

CONSIDÉRATIONS SUR LE PRONOSTIC DES LÈPRES.

CCCCXXXII. Quoique la nature soit le plus souvent impuissante dans les maladies lépreuses, il ne faut pas en conclure que ses efforts sont, dans tous les cas, inutiles. Si le corps infecté est robuste, il peut arriver que le venin s'use peu à peu et soit éliminé de la masse des humeurs. Nous avons vu arriver à Paris un militaire de l'armée d'Égypte, entièrement guéri de la lèpre par les soins de M. Larrey. Ce militaire, qui a obtenu sa réforme, travaille aujourd'hui dans l'un des départemens de la France, et jouit d'une santé parfaite.

CCCCXXXIII. On doit, du reste, présumer que ces maladies étoient plus faciles à guérir dans les premiers temps de leur existence; toutefois, d'après l'aveu des plus anciens maîtres de l'art, elles étoient presque toujours suivies de la mort, lorsqu'elles parvenoient à une intensité considérable. Le grand et judicieux Arétée désespéroit surtout des malades, lorsqu'ils portoient sur leur face l'empreinte de tous les désordres intérieurs qui affoiblissent

les viscères, lorsque les traits de la physionomie étoient totalement déformés, etc. C'étoit particulièrement un symptôme sinistre, que cette fonte colliquative qui s'établissoit dans les humeurs, que cette horrible ulcération et décomposition du système vivant, etc.

CCCCXXXIV. Quelquefois les malades languissent, mais leurs fonctions intérieures, telles que la digestion, la respiration, etc., s'exécutent avec régularité. Il en est qui, dans cet état, vaquent même aux devoirs du mariage, et fournissent une très-longue carrière. Un voyageur m'a dit avoir vu, aux îles Philippines, une famille entière de lépreux qui parvenoient tous à l'âge de soixante-dix ou soixante-quinze ans. Des médecins qui ont pratiqué leur art dans les lieux où la lèpre est endémique, attestent que des enfans nés de parens infectés, sont fréquemment parvenus à un état de santé supportable, lorsqu'on avoit soin de leur donner des alimens choisis, lorsqu'on les confioit à des nourrices bien saines, enfin lorsqu'on prenoit toutes les mesures nécessaires pour étouffer les progrès du virus lépreux.

CCCCXXXV. Il en est de la lèpre comme des autres maladies. Cette affection est nécessairement très-dangereuse pour les complications dont elle est susceptible. On comprendra aisément que lorsque le venin de la variole, du scorbut, du mal syphilitique, vient s'unir à une maladie aussi terrible que la lèpre, ces différens maux doivent en accroître singulièrement les symptômes. Il est néanmoins probable que la complication syphilitique est la plus fréquente; car, comme nous l'avons déjà observé, c'est un des tristes accidens de la lèpre, qu'alors même que certains individus sont le rebut de la nature entière, ils sont tourmentés par les désirs et les emportemens lascifs les plus effrénés. Les femmes qui, dans cette circonstance, cèdent à la fougue de leur tempérament, doivent être ce qu'il y a de plus impur.

CCCCXXXVI. Il est encore une bien triste observation, c'est qu'alors même que la lèpre ne se manifeste qu'avec les symptômes

qui lui sont propres, et qu'elle est exempte de tout autre mélange morbifique, son pronostic n'en est pas moins incertain, et que la lèpre est presque toujours mortelle. Telle est l'opinion du célèbre Franck. En effet, cette maladie porte spécialement son atteinte sur les systèmes les plus importans de l'économie animale; elle altère radicalement la fonction la plus nécessaire à la vie, la nutrition; elle met obstacle aux sécrétions les plus nécessaires; elle désorganise tous les tissus, et sape la vie jusque dans ses fondemens. Ainsi donc, en général, on peut assurer que la lèpre est une maladie fort dangereuse; et, dans les cas même où elle n'entraîne pas la mort des individus, l'existence qu'elle permet est plus triste que la mort même.

CCCCXXXVII. D'après ce que nous avons dit sur les effets des complications, le médecin doit, surtout, examiner ce qui arrive, lorsque d'autres maladies attaquent un lépreux. La variole, par exemple, parcourt chez lui ses périodes comme dans un homme sain; si pourtant elle est confluyente, et s'il survient de la diarrhée, les malades courent le risque d'une mort certaine. Schilling a vu souvent que, dans des membres qui n'étoient que légèrement attaqués avant l'invasion de la petite vérole confluyente, les symptômes s'exaspéroient à un tel point que les doigts se séparoient de leurs articulations, sans douleur et sans difficulté.

CCCCXXXVIII. Les enfans qui naissent de parens lépreux, dit l'auteur que je viens de citer, meurent presque toujours, à moins qu'on ne les sépare, presqu'à leur naissance, de leur mère infectée. Lorsqu'ils sont confiés à des nourrices saines, et qu'ils sont transportés dans un air pur, ils sont quelquefois exempts de cette maladie.

CCCCXXXIX. Il faut tirer le pronostic de la lèpre, non-seulement des périodes de la maladie, mais encore du tempérament et de la constitution physique des individus. Pour qu'un médecin puisse fixer son jugement, il doit préalablement s'informer des

différentes causes qui ont pu produire la lèpre : c'est par cette exploration qu'il parviendra à déterminer un traitement utile et à prédire ce qui doit arriver.

CCCCXL. La lèpre est surtout une maladie dans laquelle il est impossible de fixer le temps de la guérison. En effet, souvent on ne voit sur le corps des malades que des signes très-légers de l'existence de la lèpre, et pourtant le mal n'en est pas moins invétéré : c'est alors surtout qu'il faut beaucoup de temps et de soin pour qu'on puisse l'extirper entièrement; car personne n'ignore qu'elle n'arrive à sa fin qu'après un intervalle de beaucoup d'années.

ARTICLE IV.

DES CAUSES ORGANIQUES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES
LÈPRES.

CCCCXLI. Je ne rappellerai point ici tout ce que les anciens ont écrit sur les causes organiques qui favorisent le développement des affections lépreuses. On avoit présumé d'abord que ces fléaux épouvantables étoient le triste résultat de quelque virus qui avoit plus ou moins fermenté dans l'économie animale, et qui se développoit spontanément dans les humeurs. On avoit même disserté avec plus ou moins de diffusion sur la nature de ce virus terrible auquel on s'est plu à attribuer des qualités acides, alcalines, salines, visqueuses, acrimonieuses; enfin les qualités les plus vénéneuses et les plus malfaisantes; mais le lecteur sentira combien il est difficile d'écrire avec exactitude et précision sur des matières de

ce genre. A quels écarts on se livreroit, si l'on adoptoit de pareilles hypothèses ! Les rôles qu'on a fait jouer à la pituite, à l'atrabile, ne sont pas moins fictifs et imaginaires. On trouve aussi, dans les auteurs grecs et arabes, des dissertations prolixes sur la corruption totale des humeurs dans toutes les affections lépreuses, qui ne sont pas mieux fondées.

CCCCXLII. Les symptômes qui se développent dans cette affreuse maladie, le changement de couleur et l'insensibilité de la peau, la tuméfaction du tissu cellulaire, la formation des tubercules, les ulcérations, les exfoliations écailleuses, les plaques croûteuses, ne peuvent se manifester sans qu'il survienne une altération grave et profonde dans les vaisseaux et dans les nerfs qui se distribuent au système dermoïde. C'est surtout dans les lymphatiques que l'activité de la vie se ralentit; le corps muqueux éprouve des altérations morbifiques qui tiennent à la faculté qu'il a de croître et de s'allonger; ses aréoles se remplissent d'un suc étranger : il se forme des végétations, des fongosités, des boursofflemens, des verrues, etc.

CCCCXLIII. Presque tout le monde s'accorde à dire que la voie héréditaire est la cause la plus fréquente du développement de la lèpre. On assure, dit M. Valentin, que cette affreuse maladie n'existe à Vitrolles, que parce que jadis elle y fut transportée par les habitans de Martigues, qui s'y marièrent avec des personnes atteintes de l'infection. Ce fut un nommé Goiran qui vint s'y établir : il eut, dit-on, trois filles qui moururent de la maladie. J'ai vu deux femmes à l'hôpital Saint-Louis, qui avoient reçu la lèpre de leurs parens. M. Fodéré a fait la même remarque à Nice, où il a été consulté par deux lépreux. La cause d'hérédité est si puissante, que les enfans qui naissent de parens lépreux, ne tardent guère à périr, à moins qu'on ne s'empresse de modifier leur constitution physique en leur faisant sucer le lait d'une nourrice bien saine et bien portante, en les faisant changer d'air, de climat et de

situation, en n'omettant rien de ce qui peut modifier et améliorer leur disposition originelle.

CCCCXLIV. Il peut arriver qu'une cause externe, agissant avec véhémence sur les organes d'une mère, d'ailleurs très-saine, le fœtus en reçoive de telles impressions que les phénomènes de la lèpre se développent quelque temps après la naissance. J'ai été témoin d'un fait dont il importe de donner communication à nos lecteurs. Une jeune demoiselle, qui se dirige d'après mes conseils, à Paris, est affectée des principaux phénomènes de la lèpre tuberculeuse. Son père et sa mère jouissent encore d'une santé parfaite; mais celle-ci accoucha d'elle au milieu des massacres révolutionnaires. Elle avoit vu porter dans les rues la tête d'un malheureux, que le peuple de Paris venoit d'immoler à sa vengeance : cette commotion rejaillit jusque sur l'enfant qu'elle portoit dans son sein. Elle accoucha d'une fille qui est restée lépreuse depuis cette époque, signalée par tant de calamités.

CCCCXLV. Parmi les causes originaires qui prédisposent aux affections lépreuses, ne doit-on pas comprendre le tempérament physique des individus? Ceux dont le système lymphatique est frappé d'une foiblesse relative, y sont plus exposés que les autres; aussi la lèpre dirige-t-elle spécialement ses ravages sur les glandes, sur les membranes, sur les os et sur tous les organes qui coopèrent à la nutrition.

CCCCXLVI. En faisant mention des dartres, nous avons eu occasion de remarquer qu'elles devoient souvent leur origine à d'autres maladies. Je n'ai pas vu à l'hôpital Saint-Louis que les dartres les plus invétérées, aient jamais donné lieu aux phénomènes de la lèpre : on assure pourtant que les maladies herpétiques, scorbutiques ou syphilitiques, lorsqu'elles dégénèrent, peuvent devenir ses causes productrices. D'ailleurs, il est possible que des topiques indiscretement employés pour guérir certaines maladies de la peau, irritent cette enveloppe, au point de faire naître

l'affection lépreuse : M. L. Valentin cite des exemples qui semblent le prouver.

CCCCXLVII. Le trouble ou l'arrêt des sécrétions les plus importantes dans l'économie animale, introduisent de grands désordres dans le tissu cellulaire et les vaisseaux absorbans : de cette cause peuvent naître des affections lépreuses. Dans les climats spécialement propres à favoriser leur marche et leur activité, on les voit quelquefois succéder à la suppression des hémorroïdes. Un médecin qui a beaucoup voyagé dans l'Amérique méridionale, a observé que la lèpre se manifestoit chez des jeunes filles dont la menstruation étoit difficile ou interrompue : elle paroît aussi non moins fréquemment chez des individus en bas âge, dont l'accroissement s'effectue avec difficulté et irrégularité.

ARTICLE V.

DES CAUSES EXTÉRIEURES QU'ON CROIT PROPRES A FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES LÈPRES.

CCCCXLVIII. Le climat paroît influencer d'une manière très-directe sur la production des différentes espèces de lèpre : c'est principalement dans les contrées brûlantes du globe que se déploie ce fléau si terrible pour le genre humain, et probablement l'Afrique fut son berceau. Il ne faut rien moins qu'une température excessive pour produire les plus affreux résultats : aussi la rencontre-t-on aux latitudes les plus opposées ; et la lèpre est aussi funeste sur les glaces du Nord, que sous les feux ardents de la zone torride.

CCCCXLIX. La lèpre est surtout fréquente dans les lieux où une extrême chaleur s'unit à un air humide et chargé de miasmes

marécageux. Elle abonde chez les peuples qui habitent l'Arabie, l'Égypte, l'Abyssinie, l'Amérique méridionale, etc. Les îles de Java, de Sumatra, etc., présentent des circonstances atmosphériques qui favorisent singulièrement son activité. Elle dévaste le royaume de Siam, parce que les terres y sont basses et presque submergées, que les habitations sont situées sur les bords de la mer, etc. On a souvent parlé de l'île de Bourbon, comme propre au développement de l'éléphantiasis; or, cette île est remplie de lacs et d'eaux croupissantes. L'homme que nous avons vu mourir à l'hôpital Saint-Louis, de la lèpre tuberculeuse, avoit puisé le germe de son horrible mal dans l'air impur de Cayenne. C'est la position malsaine de Martigues, et son voisinage des salines, qui y rendent la lèpre commune : les évaporations continuelles de l'étang contribuent singulièrement à pervertir le tissu cellulaire.

CCCCL. La lèpre n'épargne que les climats dont l'air est fréquemment renouvelé; c'est ce qui arrive dans les pays où la végétation est très-abondante. Mais comment ne pas redouter l'excès de la chaleur atmosphérique, dans des lieux où tout semble concourir pour la rendre plus malfaisante; dans des déserts abandonnés, où aucun arbre ne vient modérer son action? Hendy attribue la maladie glandulaire de l'île de la Barbade, à la disette des arbres qui protégeoient autrefois cette île contre les ardeurs du soleil. M. le docteur Alard, observateur exact et judicieux, accuse l'action des vents sur le système lymphatique. Il pense que parmi les intempéries atmosphériques, il n'est pas de cause plus directe que leur influence, pour la production de certaines endémies. Les vents sont spécialement nuisibles par le contraste de leur fraîcheur avec la haute température du climat. Les maladies lépreuses sont également très-communes dans les pays où des nuits froides et humides succèdent à des journées brûlantes.

CCCCLI. Les alimens de mauvaise nature engendrent, à la longue, tous les symptômes de la lèpre. Dans leurs chétives demeures, les habitans des îles Moluques ne vivent que d'une viande

putréfiée et corrompue ; aussi les lépreux de ces îles sont couverts de chancres, de verrues, etc. Les pauvres du Japon se nourrissent de poissons gras et visqueux, et les Siamois préfèrent le poisson pourri au poisson frais. Il est des peuples qui mangent des sauterelles, des lézards, etc. L'usage du cochon peut produire la lèpre ; aussi le législateur des Hébreux avoit-il interdit expressément la chair de cet animal. M. Larrey a observé les effets funestes de cette nourriture sur les Français qui étoient en Égypte. Il est digne d'attention qu'on en fait un fréquent emploi à l'île de France, et que la lèpre y est très-commune, comme nous l'avons déjà dit plus haut.

CCCCLII. Casal, qui a tracé une description fidèle de toutes les affections cutanées, dans la province des Asturies, remarque très-bien que le maïs ou le millet des Indes fait la principale nourriture de ceux qui sont atteints de cette maladie ; car leur pain est composé avec de la farine de maïs. C'est à l'aide de cette même farine, qu'ils fabriquent une bouillie qu'ils mêlent avec du lait ou du beurre de lait. Ils n'ont presque toujours que des viandes salées, ou de mauvais fruit. Leur pain est fait avec de la pâte non fermentée. Ils n'ont à boire que de l'eau. Les peuples du Nord mangent également des viandes salées, ou desséchées à l'air, etc. Leur pain est de mauvaise farine d'avoine. Ils ne boivent que du lait gâté. Ils se dessèchent l'estomac avec de la mauvaise eau-de-vie, etc.

CCCCLIII. On trouve assez habituellement la lèpre chez les peuples qui vivent dans une malpropreté extrême. M. Larrey observe que les Égyptiens changent rarement de vêtements ; qu'ils couchent, pendant l'été, sur un terrain sale et poudreux, etc. Si cette maladie fut si commune immédiatement après les Croisades, c'est qu'alors les hommes manquoient de linge et vivoient dans une dégoûtante saleté. C'est, en grande partie, pour remédier à ces inconvéniens, que Louis VIII fit bâtir tant de léproseries, et qu'il assigna des revenus considérables à ces établissemens. Examinez

tous les pays où la lèpre est endémique, vous verrez qu'elle est presque toujours causée par la manière de vivre des habitans : c'est un fait digne de remarque, qu'elle a disparu sur la terre à mesure que les ressources de l'hygiène se sont multipliées. De nos jours, les habitans des côtes de la Norwége ne sont sujets à la radesyge, que parce qu'ils s'entassent dans des huttes malsaines ; la fumée ne sort jamais de leurs demeures ; la plupart dorment sans lit avec des habits mouillés. D'ailleurs leurs vêtemens sont tissus avec une laine de mauvaise qualité ; on les imbibe d'huile de poisson pour les rendre imperméables à la pluie : ce sont ces sales vêtemens que les pêcheurs gardent souvent pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'ils tombent en lambeaux. De là vient sans doute que le métier de pêcheur contribue si fréquemment à la production de cette maladie. M. Révolat, médecin de l'hôpital militaire de Nice, vient de communiquer à M. Valentin l'histoire d'un lépreux nommé Pierre Saraut, qui d'abord n'avoit eu qu'un ulcère situé au-dessus de la malléole interne de la jambe gauche. Mais l'existence pénible qu'avoit cet individu, et le contact habituel de l'eau de la mer, avoient en quelque sorte décidé l'éléphantiasis ; cet homme vit encore aujourd'hui. Il se place ordinairement sur le pont de Nice, pour implorer la générosité des passans.

CCCCLIV. On a, dans tous les temps, répandu l'épouvante touchant le caractère contagieux de cette horrible maladie ; mais on s'est trop fié peut-être, sur ce point, à des traditions mensongères. Les livres saints nous rappellent tous les soins que Moïse se donnoit pour séparer du peuple Juif les individus infectés de la lèpre. Les lois anciennes commandoient les précautions les plus sévères. Qui ne fuiroit un lépreux, dit énergiquement Arétée de Cappadoce ! Schilling assure que cette affection est communicable par le coït ; elle peut, dit-il, se transmettre par une co-habitation continuelle, par l'haleine, par l'odeur fétide qui s'exhale des ulcères : elle passe journellement des nourrices aux nourrissons, etc.

CCCCLV. Le virus lépreux, dit Schilling, a une qualité fer-

mentative; il produit un mouvement intestin qui infecte successivement la masse entière des humeurs. Aussi voit-on à Bagdad un lieu solitaire environné d'un mur; ce lieu est rempli de petites baraques, dans lesquelles tous les lépreux sont contraints de se retirer. Niebuhr, du reste, dans son voyage en Arabie, allègue un fait qui prouveroit la contagion rapide de la lèpre, s'il étoit d'une authenticité incontestable. Il rapporte qu'un individu lépreux, ayant conçu une passion très-violente pour une femme, eut recours à une supercherie aussi odieuse que coupable pour la posséder. Il se revêtit, pendant quelques jours, d'une chemise fine, et parvint ensuite à la lui faire acheter pour un prix très-modique : à peine eut-il appris que la lèpre s'étoit communiquée à l'objet de son amour, qu'il en fit informer le gouvernement, en sorte que cette malheureuse victime se trouva bientôt renfermée dans la même maison que lui.

CCCCLVI. M. de Pons, dans son voyage à la Terre-Ferme, parle des précautions sans nombre que prenoit, en Amérique, la police espagnole, pour s'opposer à la propagation de l'infection lépreuse. On portoit les scrupules jusqu'à classer dans le même genre des maladies cutanées ou glanduleuses qui s'étoient montrées rebelles à des remèdes énergiques, souvent même des maladies qu'on ne se donnoit pas la peine de traiter, et qui offroient un appareil de symptômes plus ou moins alarmans. M. de Pons fait aussi mention d'un hôpital dédié à saint Lazare, qui est situé dans la partie orientale de Caracas, et dans lequel on renfermoit les personnes de l'un et de l'autre sexe, dont la peau se trouvoit souillée par quelque ulcération ou par quelque pustule. Le moindre indice de lèpre que l'on rencontroit, faisoit décider que la maladie étoit incurable : on avoit soin pourtant de séparer les sexes dans ces lieux de reclusion; mais on leur permettoit de s'unir par les liens du mariage; grand inconvénient, puisque c'étoit le moyen de propager une maladie si funeste. M. de Ste-Croix m'a parlé de l'hôpital de Manille, lequel, au moment de son voyage

aux îles Philippines, renfermoit environ une quarantaine de lépreux. Cet hôpital, situé dans un lieu salubre, est desservi par des religieux franciscains, qui sont logés à part et prennent des précautions extrêmes, lorsqu'ils vont faire l'inspection de leurs malades, etc. Ils ne touchent jamais aux vases ou autres meubles dont se servent ces infortunés. On lave soigneusement avec de fort vinaigre, les lieux où ils ont pu se reposer quelques instans, etc.

CCCCLVII. Quelques observateurs citent néanmoins d'autres faits qui devoient faire révoquer en doute l'influence de la contagion sur le développement de la lèpre. M. Sonnini parle d'un homme doué d'un tempérament très-ardent, qui communiquoit souvent avec sa femme, quoique celle-ci n'eût jamais éprouvé aucun symptôme de pareille maladie. Ce qui doit surprendre, c'est que trois enfans nés de leur union, jouissoient également de la meilleure santé. Pallas dit qu'un grand nombre de Cosaques commercent journellement avec des personnes atteintes de la lèpre, sans la contracter, ou que du moins cette maladie ne se communique qu'avec une extrême lenteur. Les deux individus lépreux que nous avons gardés à l'hôpital Saint-Louis, n'ont jamais été séquestrés de leurs voisins. Ils recevoient des soins très-particuliers de nos charitables religieuses et de nos infirmiers.

CCCCLVIII. Rien de plus manifeste que l'action des causes morales sur la production de la lèpre. M. le docteur Lordat a justement apprécié ces causes. Il a vu un homme dont j'ai déjà cité l'observation, et chez lequel la crainte avoit déjà déterminé les premiers symptômes de cette maladie. Il remarque que ces affections sont très-souvent le triste résultat de l'oppression et de l'esclavage. M. Martin a vu l'exemple d'une jeune fille chez laquelle les symptômes de la lèpre se manifestèrent quelque temps après être tombée dans un puits, et avoir éprouvé la plus vive frayeur.

CCCCLIX. Des causes purement mécaniques peuvent déterminer des accidens absolument analogues à ceux de la Lèpre tuberculeuse. Nous avons eu occasion d'observer à l'hôpital St.-Louis

la nommée Marie-Agnès Lequilien, tapissière, qui, six mois auparavant, avoit été opérée d'un cancer au sein gauche. Le bras et l'avant-bras du même côté s'étoient successivement tuméfiés, et étoient devenus d'un volume et d'une pesanteur aussi considérables que dans l'éléphantiasis. La peau, prodigieusement tendue, faisoit éprouver dans toute la longueur du membre un sentiment de constriction et de fourmillement; ensuite le membre devint insensible : il présentoit plusieurs éminences larges, aplaties et de forme variée, qui paroisoient tenir à une épaisseur plus considérable du chorion. On observoit sur la peau des granulations, des rides, des gerçures, des dépressions telles qu'on les remarque dans l'espèce de lèpre que je viens d'indiquer.

ARTICLE VI.

DES RÉSULTATS FOURNIS PAR L'AUTOPSIE CADAVÉRIQUE DES LÉPREUX.

CCCCLX. N'espérons point puiser de grandes lumières dans les autopsies cadavériques. La lèpre se montre si rarement de nos jours, que l'occasion manque pour les pratiquer. Personne n'ignore que l'anatomie est à peine cultivée dans les lieux où réside cette affection endémique. Jadis, lorsqu'elle infestoit toutes les contrées de l'Europe, la superstition, l'ignorance, les préjugés, les vaines craintes, interdisaient aux gens de l'art les plus utiles recherches. Je vais citer quelques faits qui ne sont pas sans intérêt.

CCCCLXI. Dans un savant mémoire présenté à la Faculté de Médecine de Paris, M. le docteur Valentin fait mention de l'ouverture d'une femme, morte de la lèpre tuberculeuse, par M. Martin, chirurgien distingué de Vitrolles. Ni les viscères du thorax, ni ceux de l'abdomen, n'offrirent aucune altération remarquable. On disséqua avec soin les tumeurs sous-cutanées;

ces tumeurs étoient des kistes contenant une sérosité gluante et de couleur rougeâtre.

CCCCLXII. M. Larrey ayant ouvert le cadavre d'un militaire qui avoit succombé à la lèpre, fut frappé du volume extraordinaire qu'avoit acquis le foie; la couleur de ce viscère étoit considérablement altérée et rembrunie; il étoit d'une dureté extrême. La vésicule du fiel étoit pleine d'une bile très-épaisse. La rate étoit squirreuse. Il y avoit un engorgement considérable dans les glandes du mésentère. On apercevoit çà et là des tubercules très-durs, et qui avoient la consistance d'une matière gypseuse. Le tissu cellulaire, considérablement aminci, étoit parsemé de granulations plâtreuses et d'une couleur blanchâtre. La peau n'avoit plus l'élasticité qui lui étoit propre; elle étoit dure et coriace comme le parchemin.

CCCCLXIII. J'ai été témoin oculaire du fait qui va suivre. M. Ruette, ancien élève de l'hôpital Saint-Louis, excellent observateur, procéda, en ma présence, à l'autopsie cadavérique du nommé Arnout, mort de l'éléphantiasis, et dont j'ai déjà cité l'observation. Voici les phénomènes dont nous crûmes devoir tenir compte. L'organe pulmonaire étoit dans une espèce de fonte purulente; la rate et le foie n'avoient point leur couleur ordinaire; le tissu de ces viscères étoit flasque et mollasse; la langue et tout le corps muqueux étoient parsemés de tubercules durs; il y avoit de fortes adhérences entre les muscles et les tendons; les vaisseaux artériels étoient remplis d'un sang visqueux et noirâtre.

CCCCLXIV. Cette observation se rapproche beaucoup de celle qui avoit été faite par Schilling; il avoit remarqué que toutes les fois qu'on amputoit la jambe ou la cuisse à un lépreux, on n'avoit pas besoin de lier l'artère crurale, ni de recourir aux styptiques, attendu que le jet du sang est très-foible. Schilling avoit pareillement observé que la couleur du sang des lépreux étoit plus obscure et comme noirâtre. Le sang des lépreux, recueilli dans des vases, n'offre qu'une très-petite quantité de

sérum : j'ai fait la même remarque sur le sang des scorbutiques à l'hôpital Saint-Louis.

CCCCLXV. Les os d'Arnout, que nous examinâmes de concert avec M. Ruette, étoient spongieux et ramollis. Ce genre d'altération s'observe fréquemment chez les lépreux. On n'y trouve aucun vestige de périoste. Leurs lamelles internes se séparent facilement les unes des autres; leur cavité ne contient plus de substance médullaire; ils ne forment, avec les tendons et les muscles, qu'une masse compacte et lardacée. On a vu des sujets chez lesquels le radius, le cubitus, le tibia et le péroné, les petits osselets des pieds, etc., étoient tellement réunis, adhérens et confondus, que le plus habile anatomiste pouvoit à peine les démêler. C'est surtout à Schilling que l'on doit ces remarques.

CCCCLXVI. Je dois consigner ici l'autopsie cadavérique d'un individu dont je rapporte l'histoire dans cette dissertation. J'ai déjà dit qu'il étoit mort après avoir parcouru toutes les périodes de l'éléphantiasis. Nous procédâmes à l'ouverture du cadavre, qui présenta les phénomènes suivans. L'habitude du corps étoit blafarde, jaunâtre; le visage offroit des rides très-prononcées, surtout au front et au-dessus des commissures des lèvres; les yeux dépourvus de cils et de sourcils; les paupières altérées par une matière puriforme avec quelques croûtes irrégulières d'un jaune verdâtre; tous les poils du menton et des lèvres, en partie tombés; enduit fuligineux des gencives et de la langue; les bras, particulièrement le bras gauche, dépouillés de l'épiderme, laissoient le tissu muqueux à découvert et semé de larges plaques gangréneuses; les ongles étoient desséchés et détachés; même disposition dans les extrémités inférieures, lesquelles étoient en partie infiltrées, et en partie phlogosées, etc. L'état intérieur n'étoit pas mieux. Les glandes de la peau étoient engorgées; les os du crâne étoient friables; point d'épanchement dans les ventricules du cerveau; seulement à sa partie postérieure nous avons remarqué un peu de sérosité accumulée entre l'arachnoïde et la

pie-mère; le cervelet d'ailleurs très-sain; dans la poitrine, la plèvre étoit adhérente avec le poumon; le péricarde sain sans épanchement dans sa cavité; le cœur plus volumineux d'un quart que dans l'état ordinaire; dans les ventricules, des portions polypeuses, offrant l'aspect et la consistance de la fibrine; pour ce qui est de l'abdomen, le foie étoit dans son état naturel sans la moindre lésion; la vésicule très-distendue par une grande quantité de fluide jaunâtre, contenant en outre quelques calculs biliaires; le mésentère étoit parsemé de tubercules comme pierreux; les intestins, l'estomac, l'œsophage, le pharynx, le larynx étoient recouverts d'un enduit muqueux d'une couleur bleuâtre; la rate étoit plus volumineuse et plus consistante que de coutume; le pancréas et les reins dans l'état sain, ainsi que les capsules et les uretères; la vessie étoit racornie extraordinairement, au point qu'elle eût pu contenir à peine un œuf de poule; les membranes de ce viscère étoient devenues prodigieusement épaisses.

CCCCLXVII. Vous comparerez cette série de dégradations observées à l'hôpital Saint-Louis, avec celles qui ont été l'objet des recherches de Schilling, de Raymond, de Lorry, de Laborde, de Bajon, de Vidal, de L. Valentin, et autres auteurs qui se sont occupés avec zèle de cet intéressant sujet d'observation; vous y trouverez une analogie singulière dans les symptômes et dans les phénomènes, qui ne permet plus de confondre la place qu'il convient d'assigner aux lèpres dans les systèmes nosologiques.

ARTICLE VII.

VUES GÉNÉRALES SUR LE TRAITEMENT DES LÈPRES.

CCCCLXVIII. Tout est à rechercher, tout est à découvrir dans le traitement qui convient le mieux à la guérison des lèpres. En effet, comment cette affection seroit-elle combattue avec succès dans des climats où règne un aveugle empirisme, où toute méthode curative est négligée, où on se complait, pour ainsi dire, avec son mal, où l'on se familiarise avec ses symptômes, où l'on vit dans une ignorance complète des règles de l'art ?

CCCCLXIX. Ce qui est cause sans doute qu'on a encore si peu perfectionné les procédés curatifs des lèpres, c'est la persuasion où l'on est que cette maladie est incurable. J'ai déjà eu occasion d'observer que dans presque tous les pays, on séquestre les lépreux, et qu'on les abandonne à leur malheureux sort. Cette mesure s'exécute même sur les nègres qu'on auroit intérêt de guérir et de conserver, ainsi que l'assure Bajon, ancien chirurgien-major de l'île de Cayenne. A peine voit-on se manifester chez eux quelques légers accidens, qu'on les renferme dans des cases séparées, et c'est là qu'on se contente de les nourrir pendant le reste de leur vie. Bajon ajoute même que lorsque les blancs sont atteints du *Mal-rouge*, ou, ce qui est la même chose, de la lèpre tuberculeuse, ils n'osent révéler leur maladie à personne, et qu'ils la cachent aussi long-temps qu'ils le peuvent; alors même qu'elle se manifeste aux mains et au visage, ils restent indifférens et consultent rarement les personnes de l'art : ils ont plutôt recours à des arcanes, ou à des topiques insignifians qui aggravent singulièrement leur position.

CCCCLXX. D'ailleurs la destruction d'un tel fléau exige com-

munément un très-long espace de temps, et les malades manquent presque toujours de patience. L'anecdote suivante le prouve. M. Desgenettes, qui s'est couvert de gloire à l'armée d'Orient, par ses lumières autant que par son intrépide courage, étoit un jour consulté par un Arabe lépreux de la caravane du Mont Sinäï, qui, malgré sa dégoûtante infirmité, ne laissoit pas de vaquer encore à des travaux pénibles. La peau de cet homme ressembloit à du cuir desséché; elle étoit toute couverte de cicatrices, parce qu'on avoit déjà eu recours à l'application du feu. Le célèbre médecin que je viens de nommer, lui parla d'abord d'un traitement préparatoire qui dureroit environ trois mois : c'étoit des bains tièdes et quelques préparations opiacées. *Trois mois*, répondit l'Arabe impatienté, *je pensois qu'à l'aide de quelque charme tu me soulagerois promptement; je veux, avant que le soleil se lève trois fois, être hors de l'Égypte.*

CCCCLXXI. On voit, d'après ce que je viens de dire, d'où vient que si peu d'individus guérissent de cette horrible maladie. Bien loin de ralentir leur zèle, les praticiens doivent donc fortifier le courage des lépreux; ils ne doivent pas néanmoins leur dissimuler le danger qui les menace, et combien il faut de persévérance dans l'observation des lois diététiques et des remèdes que l'art prescrit. Cette observation est si nécessaire, qu'il est souvent arrivé que les malades toboient dans le désespoir au moment où la nature étoit sur le point de reprendre son énergie et son pouvoir.

CCCCLXXII. Un traitement aussi difficile que celui de la lèpre, exige nécessairement quelques moyens préparatoires; il importe, en conséquence, de rechercher quelles sont les causes qui ont pu la faire naître. Si cette maladie dépend de la violation du régime, il ne faut donner aux lépreux qu'une nourriture saine et de bonne digestion. Le savant et laborieux M. Roussille-Chamseru, auteur du Rapport sur le *Mal-rouge* de Cayenne, a judicieusement insisté sur la nécessité de changer les alimens

du malade, et de ne lui administrer qu'une nourriture fort douce, etc. Si la malpropreté la développe, on placera le malade en bon air, etc. La plupart des affections lépreuses n'étoient produites autrefois que par l'oubli des règles de l'hygiène, par la disette du linge, etc. On doit obvier à ces diverses causes avant de commencer un traitement.

CCCCLXXIII. Comme il est constant que la lèpre est fréquemment entretenue par des influences locales et atmosphériques, il est parfois nécessaire de faire passer les lépreux dans d'autres pays : c'est ainsi qu'il seroit utile de transporter ailleurs ceux de Vitrolles. Une jeune dame est arrivée de Saint-Domingue à Paris, avec les premiers accidens de la lèpre tuberculeuse. Son corps étoit souillé de taches et de pustules rougeâtres. Il est digne d'observation que le mal n'a plus fait de progrès, et qu'il est au contraire sensiblement diminué depuis qu'elle habite un climat tempéré. Un des grands moyens pour la réussite d'un plan de traitement, seroit donc de faire voyager les lépreux et de les placer sous un nouveau ciel. D'ailleurs, il est hors de doute que le mouvement doit singulièrement seconder l'action des divers remèdes, puisque rien ne peut contribuer davantage à rétablir la transpiration.

CCCCLXXIV. Il paroît que dans le traitement des lèpres, le froid entrave puissamment la marche et l'activité des efforts de la nature; aussi a-t-on constaté, par l'expérience, que les remèdes qu'on administre pendant l'hiver, sont plus nuisibles qu'utiles; qu'ils suscitent le dévoiement, la foiblesse, les spasmes, sans jamais apporter le moindre soulagement.

CCCCLXXV. Ce qui déconcerte le médecin dans le traitement des maladies lépreuses, c'est qu'il survient parfois d'autres maladies qui peuvent être considérées comme des épiphénomènes; telles sont les fièvres inflammatoires et adynamiques, les petites véroles, etc. Dans ce cas, il est urgent de remédier aux symptômes de la maladie aiguë; on a recours sans délai aux anti-phlogistiques;

c'est le précepte que donnent les praticiens exercés. Si la fièvre est d'un genre très-putride, on a recours aux anti-septiques les plus forts. On met à contribution l'écorce du Pérou. Il n'est pas rare de voir les mouvemens fébriles être très-favorables à la curation de la maladie lépreuse. Il n'en est pas de même, lorsque la lèpre se complique avec d'autres maladies chroniques, particulièrement avec des maladies qui atteignent plus ou moins profondément les glandes et le système lymphatique; ces affections se fortifient alors l'une par l'autre, et les lépreux sont dans un danger imminent.

ARTICLE VIII.

DU TRAITEMENT INTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES LÈPRES.

CCCCLXXVI. On est dans un grand embarras, quand on veut déterminer quels sont les remèdes intérieurs qui conviennent dans le traitement des diverses lèpres : on n'a rien acquis de positif sur ce point. Il faudroit, dit Pallas, que ces maladies fussent observées pendant plusieurs années par des médecins instruits; alors on parviendroit peut-être à arrêter leurs funestes progrès et à les détruire entièrement. Je l'ai déjà fait remarquer. La lèpre semble ne s'être développée, jusqu'à ce jour, que sur le sol de l'empirisme; aussi l'a-t-on traitée sans méthode et sans discernement. Pour trouver, en conséquence, les remèdes les plus propres à combattre ses accidens, n'est-il pas utile de bien noter les cas dans lesquels la nature a agi salutairement, et a triomphé de l'intensité du mal? Il faut connoître les procédés curatifs que le hasard a fournis; car c'est ainsi que la plupart des remèdes ont été découverts, et qu'on est parvenu à perfectionner le traitement de presque toutes les maladies.

CCCCLXXVII. En attendant que l'expérience ait mieux prononcé, je me bornerai à citer quelques faits. Nous avons déjà parlé plusieurs fois du nommé Fourrat, chez lequel la lèpre s'étoit portée au plus haut degré d'intensité. Lorsqu'il arriva de l'Égypte en France, il étoit dans un état de maigreur difficile à décrire; ses yeux étoient caves et plombés; ses lèvres grosses et livides; ses fosses nasales gonflées; son visage étoit sillonné par des rides hideuses; son haleine étoit empestée; ses mains et ses pieds engourdis et presque insensibles; sur ses genoux et sur ses coudes, s'élevoient des croûtes tuberculeuses qui recouroient des ulcères affreux; le malade étoit dévoré de mélancolie : tel étoit son état, lorsque M. Larrey entreprit de le traiter. On lui administra d'abord quelques légers laxatifs; il fut mis ensuite à l'usage d'une décoction de racine de bardane et de patience. Le matin, Fourrat prenoit du vin de quinquina à des doses plus ou moins fortes; le soir, on lui administroit une petite dose de sirop de salsepareille pour provoquer la transpiration et pour apaiser les douleurs de la nuit; le camphre et l'opium trouvoient leur emploi. Parfois on substituoit à ces moyens quelques sudorifiques plus actifs, comme, par exemple, le soufre doré d'antimoine, etc. On donnoit des extraits amers : celui de fumeterre étoit préféré. Quant aux ulcères, on avoit d'abord provoqué la chute des croûtes par des applications émollientes, et les pansemens se faisoient avec la pommade anodine. Quelque temps après, M. Larrey eut besoin de recourir au cautère actuel, pour rétablir la sensibilité dans les parties qui environnoient les ulcères lépreux, etc. C'est par ces moyens simples que Fourrat parvint, dans la suite, à une entière guérison. Depuis ce temps, les cicatrices dont tout son corps est parsemé, sont restées fermes et solides.

CCCCLXXVIII. Au surplus, dans une matière aussi nouvelle et aussi peu avancée que la lèpre, chaque médecin a, pour ainsi dire, proposé sa recette, sa plante ou son remède de préférence. Schilling préconise la décoction d'un bois et d'une racine qu'on ap-

pelle *Tondin*, et que l'on dit appartenir au genre des *Paulinia* : c'est un arbrisseau qui croît dans les marais de la colonie de Surinam, et qui est remarquable par son amertume et son astringence. En Crimée, on cherche à guérir cette maladie avec la décoction d'une espèce de raisin de mer (*anapsis aphylla*), qui vient dans ce pays, ainsi que sur les bords du Jaïck, où il a été employé de même, mais sans succès.

CCCCLXXIX. Toutes les plantes toniques et sudorifiques ont été citées avec éloge. On a loué avec exagération la saponaire, la salsepareille, la contrayerva, la serpentaire de Virginie, la zédoaire, etc. Odhélius recommande le *ledum palustre*; Callisen, le trèfle d'eau et l'écorce d'orme pyramidal; Crichton, médecin de l'hôpital de Westminster, a procédé à quelques essais sur les effets de la douce-amère, et il assure avoir obtenu les plus grands succès de l'administration de cette plante. M. de Pons a vu guérir à Saint-Domingue une maladie qui avoit tous les caractères de la lèpre. Le malade avoit le corps couvert de pustules, et les phalanges de ses doigts rongées; les ongles s'en détachent déjà. Un régime convenable et un sirop composé de sassafras, de gayac, de salsepareille et de squine, firent disparaître tous ces hideux symptômes. Dans l'espace de deux mois, le malade recouvra une santé parfaite. Cette cure honorable fut dirigée par M. Raiffier, médecin français.

CCCCLXXX. Le docteur Mangor, qui s'est beaucoup occupé de la radesyge ou lèpre du Nord, donnoit six grains d'extrait de ciguë à prendre deux fois par jour; il soumettoit en même temps les malades à une diète très-rigoureuse. Bruce, dans son voyage en Nubie et en Abyssinie, fait mention des expériences qu'il a inutilement tentées avec l'extrait de ciguë préparé à la manière de Stork. Il rapporte lui-même qu'il eut occasion de voir dans une maison voisine de la sienne, un homme affecté de l'éléphantiasis, et qu'il fut à même de l'observer consécutivement pendant deux années; c'est alors qu'il fit l'essai de ce remède, soit extérieure-

ment, soit intérieurement, d'après l'indication du célèbre Russel, médecin d'Alep, sans procurer le moindre soulagement au malade : les expériences furent faites dans l'Abyssinie. Bruce, pendant son séjour à Gondar, avoit obtenu du roi et du raz Michaël, la permission de procéder à tous les essais qu'il jugeroit convenables, afin d'éclaircir ce point intéressant de médecine-pratique.

CCCCLXXXI. Pour combattre une maladie aussi terrible que la lèpre, il est probable néanmoins qu'on pourroit tirer quelque parti des plantes vénéneuses, si on étoit fixé sur leur mode d'administration. Le fait suivant prouve que leur action perturbatrice seroit d'une grande utilité. M. de Ste.-Croix a ouï dire dans l'Inde, qu'un malheureux lépreux souffroit tant qu'il avoit résolu de se détruire. Il eut recours, pour y parvenir, aux branches d'une espèce de thitimale, dont le suc laiteux et corrosif passe dans le pays pour un poison très-violent. Au lieu de trouver la mort, il éprouva une commotion extraordinaire qui fit disparaître la lèpre.

CCCCLXXXII. Depuis fort long-temps on avoit vanté les effets de la teinture de cantharides pour le traitement de la lèpre; mais M. Robert Willan, qui l'a combinée avec l'écorce du Pérou, prétend n'en avoir retiré aucun effet avantageux. N'est-ce pas ici le cas de parler d'un médicament dont l'administration inspiroit d'abord de vives craintes, et que les médecins de l'Inde ne craignoient pas d'opposer aux progrès dévastateurs de l'éléphantiasis? c'est l'arséniate de potasse qui forme la base de la solution si connue de Fowler. Les docteurs John Redman Coxe et Thomas Girdlastone affirment avoir opéré des cures merveilleuses par cette préparation : la dose est de dix ou douze gouttes, qu'on augmente successivement et qu'on administre dans un véhicule quelconque. Quelques praticiens ont proposé l'arséniate de soude qu'on fait dissoudre dans quelque eau spiritueuse, comme l'eau de fenouil, de menthe, etc. Je ne puis dire à quel point ce remède

a pu être favorable ; j'ignore sur quels faits s'appuient de semblables observations.

CCCCLXXXIII. On ne s'est pas contenté de recourir aux sels neutres arsenicaux. On a osé introduire l'arsenic même dans les diverses recettes qu'on a proposées pour combattre un mal aussi redoutable que la lèpre. Je crois devoir consigner ici l'extrait d'un Mémoire persan , rédigé par le fils du médecin de Thamas-Kouli-Kan. Il avoit accompagné ce célèbre conquérant dans son expédition fameuse pour l'Indoustan , et il raconte lui-même comment ce secret lui fut révélé. Ce fut , dit-il , en 1783 , qu'il reçut la visite du sage Maulavi-Mir-Muhamet Hussai'n , homme très-versé dans toutes les connoissances utiles , lequel étoit accompagné de M. Richard Johnson , et se rendoit de Lac'hnan à Calcutta. Il se fit un plaisir de communiquer à l'auteur du Mémoire que je cite , une ancienne formule des médecins hindous , qu'il disoit n'être pas seulement utile pour combattre le jud'ham ou éléphantiasis , mais encore toutes les maladies lymphatiques du même genre. La préparation s'effectue ainsi qu'il suit. On prend un tolà (105 grains) d'arsenic blanc nouvellement préparé , et six fois autant de poivre noir ; on les triture et pulvérise ensemble pendant quatre jours consécutifs dans un mortier de fer ; on les réduit ensuite en poudre impalpable dans un mortier de pierre , avec un pilon de même matière , et on ajoute une quantité suffisante d'eau pure pour composer des pilules de la grosseur d'un grain d'ivraie ou d'un petit pois : on en prend une soir et matin , dans une feuille de bétel ou dans de l'eau froide. Le fils du médecin de Thamas-Kouli-Kan , conformément aux conseils de son savant et respectable ami Maulavi-Mir-Muhamet Hussai'n , administra à plusieurs malades très-dangereusement atteints. Dieu est témoin , ajoute-t-il , qu'ils se trouvèrent mieux , qu'ils furent complètement guéris , et qu'ils sont maintenant vivans , à l'exception d'un ou deux qui moururent par d'autres accidens. On peut consulter les faits qu'il rapporte au sujet de plusieurs individus

qui ont été rapidement guéris du jud'ham , par l'emploi d'un tel remède. *Extraits of Asiatic Researches , or Transactions of the society , institutes in Bengal , sor inquiring into they history and antiquities, the arts , sciences and litterature of Asia.*

CCCCLXXXIV. Quelquefois , les moyens les plus doux sont plus efficaces que les remèdes énergiques dont nous venons de parler. A l'île de France, un individu attaqué de la lèpre, ayant ouï dire que l'île déserte et sablonneuse (Diego Garcias) abondoit en tortues de mer , s'y transporta , dans l'idée que les bouillons faits avec la viande de ces animaux , et qui passent pour être anti-scorbutiques , pourroient opérer sa guérison. La tradition ajoute qu'au bout de quelques mois , il fut effectivement rétabli. Tous les jours , dit-on , il prenoit un bain de sable , qui provoquoit une sueur abondante. Les matelots attaqués du scorbut , en revenant des Indes orientales , ont recours au même remède à l'île déserte de l'Ascension , qui fournit beaucoup de tortues , dont le bouillon leur est prodigué. On a donné trop d'éloges à la chair de vipère ou de lézard , qui n'agit pas mieux , en pareil cas , que la chair de poulet : les eaux d'orge , de gruau , etc. , sont très-convenables.

CCCCLXXXV. Un changement total dans la nourriture peut opérer une révolution salutaire , et procurer la guérison. Casal parle d'une femme lépreuse qui se mit à désirer et à rechercher avec soin le beurre de lait de vache ; elle vendoit tout ce qu'elle avoit pour en acheter et s'en nourrir : ce régime fit disparaître tous les symptômes. J'ai vu , du reste , un homme atteint d'une dartre squammeuse incurable , que la diète lactée soulageoit insensiblement aussitôt qu'il s'y soumettoit ; ce qui prouve qu'on pourroit tirer un grand parti du régime.

ARTICLE IX.

DU TRAITEMENT EXTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES LÈPRES.

CCCCLXXXVI. Il faut mettre à la tête des moyens externes qu'on peut employer avec le plus d'avantage pour la guérison des lèpres, les bains tièdes et émolliens, dont Raymond faisoit un fréquent usage. Russel accordoit la préférence aux bains de mer; Lorry recommandoit les bains de vapeur. C'est ici le lieu de répéter les grands éloges qu'on s'accorde à donner aux eaux sulfureuses de Barèges, de Bagnères-de-Luchon, etc. Un homme âgé d'environ quarante ans, atteint d'une lèpre squammeuse commençante, vint réclamer mes soins à Paris; je lui conseillai les eaux sulfureuses de Tivoli. Il fut d'observation authentique qu'à mesure qu'il prenoit des douches, la peau devenoit plus souple, et les symptômes extérieurs s'évanouissoient. Cet homme partit à peu près guéri; seulement il est vrai de dire que sa peau conservoit une certaine disposition à s'exfolier. J'ignore si l'hiver aura produit une rechute.

CCCCLXXXVII. Les médicamens qui sont les plus propres à la guérison des lèpres, sont, sans contredit, ceux qui sont les plus propres à rétablir la transpiration. A l'hôpital Saint-Louis, nous employons les bains fumigatoires sulfureux, les bains de vapeur, etc. Quoique les bains tièdes conviennent principalement pour remplir ce but, on a observé avec raison qu'il falloit en user avec une extrême prudence; car, si la lèpre est parvenue à son plus haut degré d'intensité, les malades ne peuvent guère les supporter sans de grandes anxiétés, des lassitudes, des palpitations, des spasmes, des convulsions, etc. J'ai voulu faire administrer des bains à une jeune lèpreuse qui se trouvoit à l'hôpital Saint-Louis; elle souffroit davantage, et pouvoit à peine s'y soutenir.

CCCCLXXXVIII. M. Lordat a proposé récemment l'usage des frictions mercurielles, pour la curation de l'éléphantiasis. Son dessein, dit-il, étoit de relever l'activité du système absorbant, et de dégorger ainsi le tissu cellulaire. Un semblable moyen avoit été d'abord discrédité. M. Lordat pense effectivement que, dans quelques circonstances, il a pu renforcer la disposition scorbutique : peut-être ce remède réussiroit-il, si l'on prenoit des précautions qui ne sont pas encore bien déterminées. J'ai lu quelque part qu'à Orenbourg, on provoqua la salivation chez un Cosaque qui étoit à mi-terme de sa maladie, ce qui lui fit rendre une grande quantité de sang. La lèpre avoit paru diminuer ; mais ce Cosaque, livré à lui-même, au lieu d'observer un régime, reprit son service ordinaire, et le mal reparut avec plus de violence. J'ai voulu faire l'essai des frictions mercurielles sur une jeune lépreuse dont j'ai eu occasion de parler dans le cours de cette dissertation. A chaque friction, la malade éprouvoit de forts accès de fièvre qui m'empêchèrent de continuer ; je me bornai alors à des frictions pratiquées sur toute la peau, avec un linge imprégné de la fumée de soufre, comme l'avoit jadis conseillé Boerhaave en semblable occasion, pour une femme atteinte de la lèpre squammeuse.

CCCCLXXXIX. Il importe d'avoir un soin particulier des ulcères lépreux, que l'on pourra panser avec la teinture de myrrhe, celle d'aloës, etc. ; on use aussi de la décoction de quinquina ou de quelque bois aromatique. On interdit l'onguent mercuriel ; mais quelques médecins anglais indiquent l'onguent de goudron ; l'on fait en même temps usage des lotions aqueuses ou saturnines, fréquemment renouvelées. Quand l'épiderme se régénère, il convient de fortifier l'organe eutané par des lotions spiritueuses, et de pratiquer des embrocations sur toute la surface du corps. Au surplus, je n'en dirai pas davantage sur une matière de cette importance ; j'imiterai la prudence d'un célèbre praticien de nos jours, et je dirai comme lui : *Nos nostrum his de rebus, donec certior experientia loquatur, suspendimus judicium.*

LES PIANS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PIANS.

CCCCXC. Je n'ai pu voir que deux fois ce genre extraordinaire de maladie ; mais j'ai recueilli , sur sa nature , les documens les plus authentiques. J'ai rassemblé les observations avec la plus sévère impartialité. Pour éclaircir les faits incertains , j'ai cru qu'il étoit convenable de m'affranchir de beaucoup de préjugés qui règnent dans les livres et qui ont obscurci les discussions savantes de quelques écrivains célèbres. J'ai cherché à considérer les pians sous toutes leurs formes. J'ose garantir qu'on sera frappé des différences qui distinguent les deux espèces que j'ai déterminées , et dont je place les figures sous les yeux du public.

CCCCXCI. Le hasard seul m'a présenté cette affection terrible ; car elle n'existe guère dans les climats où la température est modérée. Née au milieu des sables brûlans de l'Afrique , sur les rives du Sénégal , et dans l'air impur de la Guinée , elle est le triste apanage des noirs habitans de la zone torride. La honteuse habitude qu'ont ces peuples barbares de trafiquer de leurs semblables , de vendre leurs enfans , et jusqu'à leurs femmes , pour servir en esclaves chez les Européens , a contribué beaucoup à la propager.

CCCCXCII. C'est de ces plages arides et perpétuellement embrasées , que ce fléau dévastateur a , pour ainsi dire , menacé toutes les races humaines. Les nègres Africains le répandirent dans le Nouveau-Monde , lorsqu'ils y furent conduits pour en cultiver les vastes déserts. Personne n'ignore cette fatale époque. Ainsi , les révolutions du globe servent à étendre les maux du genre humain.

CCCCXCIII. On a , du reste , remarqué que , parmi ces

nations sauvages, celle dont les habitans venus des sources du Niger sont désignés sous le nom de *Banbaras*, est communément la plus exposée aux atteintes des pians. Aussi ne vivent-ils que de chair corrompue ; ils recherchent de préférence le petit mil, le maïs et autres substances végétales qui fatiguent à l'excès leurs organes digestifs.

CCCCXCIV. Un pareil genre de nourriture influe sans doute sur le développement de cette maladie, en déterminant la dépravation de la lympe. Ce qui sembleroit le confirmer, c'est l'observation intéressante de Pouppé-Desportes, qui a vu le pian se déclarer spontanément chez quelques gallinacées de Saint-Domingue, surtout chez les pintades et les dindons, qu'on alimente uniquement avec les semences de *l'holcus spicatus*, ou petit mil.

CCCCXCV. On a beaucoup disputé sur l'origine du pian. On a dit que ce virus avoit en quelque sorte fourni le germe de la maladie syphilitique ; on a prétendu que les compagnons de Christophe Colomb l'avoient d'abord puisé en Amérique, et qu'à la suite des modifications imprimées par le changement de climat, l'éruption pianique avoit pris peu à peu en Europe le caractère que nous connoissons à la contagion vénérienne. Mais cette conjecture est absolument fautive et dénuée de tout fondement.

CCCCXCVI. En effet, le pian, ainsi que j'aurai occasion de l'observer plus bas, ne se communique que très-difficilement aux blancs, malgré l'intimité des rapports que la plupart d'entr'eux entretiennent avec les négresses attaquées de ce mal, et quelque fréquens que soient devenus ces rapports, depuis que la dépravation la plus absolue des mœurs a gagné ce pays : d'après une telle considération, on est suffisamment autorisé à penser que les équipages de Colomb n'ont pu s'inoculer le virus du pian en Amérique, et que, par conséquent, ils n'ont pu l'apporter en Europe.

CCCCXCVII. Il paroît que les Arabes connoissoient cette horrible maladie, qui ravage encore l'Afrique et les Indes. Dans les siècles

moyens , on lui avoit donné le nom de *Variola magna* , parce qu'on avoit cru lui trouver quelque ressemblance avec la variole. Cette ressemblance seroit plus frappante s'il étoit constaté que le pian ne se manifeste qu'une seule fois chez le même individu , comme la plupart des auteurs le présument ; les observations de Loeffler paroissent du reste confirmer cette assertion. On assure même qu'il se guérit spontanément et de lui-même , lorsque l'art ne vient y apporter aucun remède.

CCCCXCVIII. Le pian a néanmoins été soumis aux mêmes inconvéniens que la maladie vénérienne. Les charlatans, les médecins, les compositeurs de recettes , se sont emparés de son traitement : d'ailleurs , par un préjugé aussi injuste que barbare, les blancs qui ont subjugué les noirs , ont trop dédaigné de leur donner les soins convenables. Ce n'est qu'à l'époque où ils ont redouté pour eux-mêmes cette affection contagieuse, qu'ils ont dû sérieusement s'en occuper.

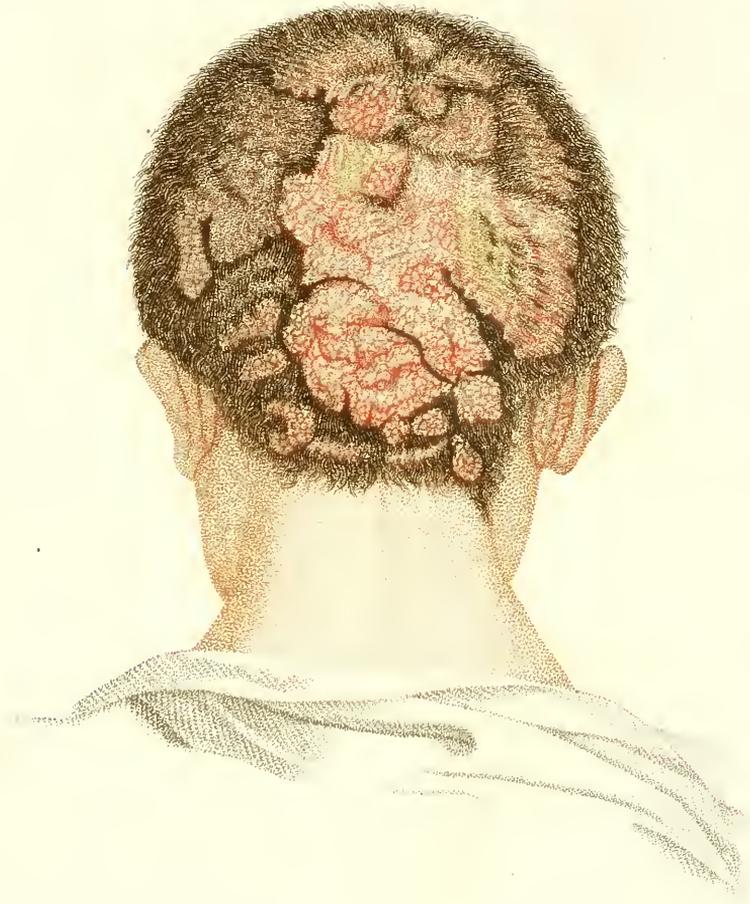
CCCCXCIX. Il est intéressant de voir les températures si variées du globe terrestre influencer si puissamment sur les ressorts de la vie, et offrir l'empreinte d'une nature , tantôt foible, tantôt énergique. C'est dans les climats chauds que s'effectue principalement la dégénération du tissu cellulaire. Il semble que, sous un ciel brûlant, ce tissu soit spécialement accessible aux atteintes morbifiques les plus graves. La patrie de la lèpre doit être celle du pian et d'une foule d'infirmités analogues. De pareils fléaux éclatent principalement au voisinage de l'équateur. Aussi Loeffler remarque-t-il que cette éruption horrible se développe avec plus de fréquence dans l'Amérique méridionale que dans l'Amérique septentrionale.

D. Toutefois , les qualités ardentes de l'atmosphère n'ont pu influencer que secondairement sur la multiplication rapide du pian , parmi les nègres. Car , il est positif qu'il est des contrées en Afrique, particulièrement celles qui sont civilisées , où cette maladie cutanée est absolument inconnue. On a toujours dit qu'elle n'existoit point à la côte de Mosambique ni à Madagascar ; on ne l'a

point vue à l'Île-de-France où l'on n'importe que les nègres de ces pays. Cette assertion est confirmée par tous ceux qui y pratiquent la médecine, et qui n'ont jamais eu occasion d'y observer le pian.

DI. On doit du reste peu s'étonner des ravages produits chez les nègres, par les progrès du pian, si l'on jette un coup d'œil physiologique sur la constitution particulière de leur espèce; plus vigoureusement organisés que les blancs, leur système dermoïde est d'un tissu beaucoup plus dense et beaucoup plus ferme; il est doué d'une sensibilité plus vive et plus exquise, etc. De là vient qu'ils éprouvent constamment les effets les plus remarquables, lorsqu'ils sont atteints par différentes maladies cutanées. Nous avons eu souvent l'occasion de constater cette observation à l'hôpital Saint-Louis sur les nègres qui viennent y subir un traitement pour la gale ou pour diverses dartres auxquelles ils sont sujets. On doit d'ailleurs en être peu surpris; car c'est une remarque très-vulgaire que les nègres conservent très-long-temps sur leur peau l'empreinte de châtimens infligés par la brutalité de leurs maîtres.

DII. Au surplus, j'estime que les pathologistes me sauront gré de leur offrir ici dans toute sa vérité le tableau d'une affection qui se montre si rarement en Europe, et qui semble n'avoir été départie qu'à une seule espèce d'hommes. Les faits qui serviront à cette peinture ont autant d'intérêt que d'importance. On est frappé de surprise, lorsqu'on contemple les nuances innombrables que présentent les maladies mises en rapport avec l'organisation physique des peuples. On voit, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le remarquer, que la douleur règne dans tous les lieux, et que la nature est aussi prodigieusement diversifiée dans les maux dont elle nous accable, que dans les biens qu'elle nous dispense.



Pian Ruboide.

Gravé par Slaes, élève à la Calographie Royale de J. Goubaud. Imprimé dans le même établissement à Bruxelles.

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE PARTICULIÈRE DES PIANs.

ESPÈCE PREMIÈRE.

PIAN RUBOÏDE. *FRAMBOESIA BATOÏDES*. (PLANCHE XXXV.)

Pian, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des excroissances composées de petits lobules granulés, qui rendent une humeur ichoreuse et d'un vert jaunâtre, qui pullulent et se développent à la manière des fraises ou des framboises, dont elles ont la forme, la couleur et très-souvent le volume. Cette maladie contagieuse n'attaque communément que les nègres : elle est plus rare chez les blancs.

Obs. C'est sans raison que plusieurs nosologistes ont voulu établir des différences entre le pian d'Amérique, proprement dit, et l'yaws endémique dans la Guinée. Ces maladies sont absolument identiques et ne sont que légèrement modifiées par les influences du climat. C'est au pian ruboïde qu'il faut pareillement rapporter l'affection connue sous le nom de *Sibbens* ou *Siwens*, apportée en Écosse dans le temps de Cromwell par les soldats qu'il y mit en garnison. On peut consulter la relation de Gilchrist, publiée dans le troisième volume des Essais physiques et littéraires d'Édimbourg, *An Account of a very infectious distemper prevailing in many places*, etc. Cette maladie présente pour symptôme extérieur des tubercules spongieux qui ressemblent à des fraises. Quand ces tubercules sont totalement formés, ils s'enfoncent très-profondément dans la chair, qui paroît excavée tout exprès pour les recevoir. Ils sont fréquemment recouverts par des croûtes noires dont la surface a beaucoup d'aspérité. Ce qui rapproche surtout le pian ruboïde ou l'yaws de Guinée du sibbens écossais, ce sont des éruptions verruqueuses

qui souillent le visage et qui ont la plus grande analogie avec les pustules de la petite vérole, lorsqu'elle est parvenue à son entier développement. Elles sont accompagnées de chaleur et de tuméfaction, de manière que les yeux en sont quelquefois fermés.

TABLEAU DU PIAN RUBOÏDE.

DIII. Je vais décrire le pian ruboïde, tel que j'ai pu l'observer à Paris, sur un individu qui a été long-temps sous mes yeux. J'ajouterai ensuite à ce tableau les traits recueillis par des voyageurs sincères et véridiques. Le pian d'Amérique ou yaws d'Afrique est aussi très-communément désigné par les médecins sous le nom de *framboesia*, à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre ses pustules et les fruits rouges du framboisier : il est appelé *gattoo* par les nègres de la Guinée. Il peut attaquer les différentes parties du corps, particulièrement le cuir chevelu, les oreilles, les lèvres, le visage, les aines, les aisselles, les organes de la génération, etc., telle étoit du moins la maladie dont j'ai été le témoin, et dont je consignerai ici l'histoire fidèle.

Le pian se déclare par l'éruption d'une multitude de petites pustules granulees et fongueuses, qui croissent successivement et s'élèvent considérablement au-dessus du niveau de la peau. Ces pustules rougeâtres ou d'un violet foncé sont tantôt isolées, tantôt réunies au nombre de deux ou trois. Des intervalles des grains qui les forment, s'échappe continuellement une humeur ichoreuse d'un jaune nuancé de vert, d'une consistance gluante et visqueuse. Si cette humeur séjourne long-temps sur ces excroissances, elle devient d'une puanteur excessive; les malades éprouvent des démangeaisons et une sorte de tension dans la totalité des tégumens.

Lorsque le pian ruboïde commence à se manifester, on aperçoit d'abord sur la périphérie du système dermoïde quelques

maculatures ou taches assez semblables dans leur origine à des piqûres légères de puces ; à ces taches , succèdent bientôt des végétations ou éminences qui , par leur aspect , simulent des framboises ou des mûres. Dans certaines circonstances , le système dermoïde est si profondément altéré , que les poils et les cheveux tombent ou paroissent flétris et décolorés.

Le pian ruboïde ne parcourt pas toujours ses périodes avec une égale rapidité ; ses progrès sont relatifs ou proportionnés au tempérament des individus qu'il attaque. Il arrive pour cette maladie , ce qui survient aux autres éruptions : les framboises ou mûres sont d'autant plus volumineuses que les malades sont plus vigoureux et plus robustes , etc. Chez les nègres qui sont foibles et débiles , d'une maigreur extrême , le pian met beaucoup de temps pour parcourir ses périodes. Les pustules sont moins considérables ; il en est qui sont d'une prodigieuse ténuité.

Souvent les framboises ou fraises qui constituent le pian ruboïde , dégénèrent extraordinairement et se convertissent en horribles ulcères d'une fétidité insupportable. La plupart de ces ulcères sont recouverts de croûtes noirâtres et d'un aspect hideux. Souvent , ils offrent des chairs blafardes , boursoufflées , livides et corrompues. Les chirurgiens apposent quelquefois des caustiques sur ces végétations opiniâtres ; mais on les voit renaître sous des formes plus alarmantes encore.

Ce qui est remarquable dans la considération du pian ruboïde , c'est la pustule principale qui surpasse les autres par sa circonférence et sa profondeur , et qui se change en ulcère rongeur. Tout le tissu dermoïde en est dévoré. On croit communément que ce large et horrible ulcère est en quelque sorte le réservoir de tout le venin pianique. Les nègres croient que tous les maux secondaires qui souillent la peau jaillissent de cette source impure : de là est venue l'expression vulgaire de *mama-pian* ou de *mère des pians* , à laquelle on a communément recours pour qualifier cette grande ulcération , qu'on peut comparer au bouton que le

peuple nomme *mattre-grain* dans la petite vérole confluyente. Aussi faut-il se garder de sécher trop promptement cette énorme pustule, qui sert d'émonctoire à l'économie animale.

Les nègres condamnés à des travaux rudes et énervans ont fréquemment la paume des mains sèche et horriblement lacérée, ainsi que la plante des pieds. C'est à ces excoriations, à ces dépouillemens du derme, qu'on donne assez communément le nom de *crabes*, parce qu'ils offrent des ramifications calleuses semblables aux pattes de ces insectes; cette affection, purement locale, est tout-à-fait indépendante du pian. La peau dans ce cas est entièrement morte et inanimée, et ressemble à un cuir sec et racorni; ce qui contribue surtout à produire ce phénomène, c'est l'habitude où sont les nègres de courir les jambes nues sur une terre brûlante. Ils marchent continuellement sur le sable, sur des débris ou fragmens de coquilles, etc.; souvent même ces corps étrangers pénètrent jusque dans les parties charnues, séjournent dans les crevasses, y causent des inflammations, des douleurs, des ulcères, etc.; et si les nègres sont déjà infectés, tout le virus pianique se porte vers ces parties.

OBSERVATION RELATIVE AU PIAN RUBOÏDE.

DIV. J'ai observé le pian dans son plus haut degré d'intensité sur la personne de Georges Bartos, batteur de blé, âgé de trente ans, né dans la Hongrie. Cet homme étoit d'une haute stature, d'une habitude de corps sèche et maigre. Il nous assura que ses parens avoient toujours été sains; il se rappeloit lui-même avoir eu la petite vérole dans son enfance, et une teigne muqueuse dont il avoit été parfaitement guéri. A quinze ans, il entra au service militaire, où il resta jusqu'à dix-huit. Alors, il déserta et passa en France pour y subsister à l'aide de son travail. Il s'y maria quelque temps

après avec une jeune fille très-fraîche et très-bien portante. Il vivoit dans la plus austère sagesse, lorsque tout-à-coup, sans cause connue, tant sur la lèvre supérieure que sur le sommet de la tête, parurent trois boutons pustuleux accompagnés d'une démangeaison assez vive. Un chirurgien de la campagne appliqua sur ces boutons les fenilles d'une plante dont le malade ne put nous dire le nom. Cette affection fit des progrès rapides en très-peu de temps, soit d'elle-même, soit qu'elle fût provoquée par des grattemens fréquens que déterminoit un prurit intolérable. L'éruption occupa bientôt toute la tête et les deux lèvres de la bouche. Désespéré, il entra à l'hôpital Saint-Louis, et il étoit alors dans un état déplorable; tout son cuir chevelu étoit gonflé, tuméfié et recouvert de tumeurs fongueuses, sillonnées dans tous les sens, composées d'une agglomération de grains ou lobules, qui leur donnoient l'aspect de bourgeons, ou plutôt de framboises symétriquement arrangées les unes à côté des autres. Il découloit de ces tumeurs une matière sanieuse et fétide, qui devenoit épaisse et se condensoit en croûtes, lesquelles masquoient un peu la forme des végétations; même disposition au pubis et aux organes génitaux. Croira-t-on que les cheveux et les poils se conservoient au milieu de ce désordre? Les oreilles ne tardèrent point à être attaquées. Leur surface étoit enflammée, rouge et comme grenue; elles fournissoient un écoulement assez abondant que nous vîmes se supprimer par intervalles. La membrane muqueuse des fosses nasales donnoit surtout une grande quantité de mucosités épaisses, d'un jaune tantôt rougeâtre, tantôt grisâtre, un peu sanguinolent. Il y avoit un coryza continuel; la région mastoïdienne gauche et la partie postérieure du pavillon de l'oreille du même côté, étoient affectées d'un gonflement inflammatoire. La peau ainsi distendue se gerçoit, se fendoit, et de ces crevasses il s'écouloit une humeur assez analogue à celle dont nous venons de parler. Je n'ai pas besoin de dire ici que tous les remèdes employés en pareil cas, furent mis à contribution: que nous eûmes, particu-

lièrement , recours aux mercuriaux ; mais ce fut en vain. Après six mois de souffrances , la position de Georges Bartos empira singulièrement ; il tomba dans le marasme et fut pris d'une diarrhée colliquative , à laquelle il succomba. Nous donnerons plus bas le résultat de son autopsie cadavérique.

DV. Cette unique observation me paroît compléter le tableau que je voulois tracer du pian ruboïde. Je me suis borné à l'exposition de tous les symptômes caractéristiques , et n'ai tenu aucun compte de quelques accidens secondaires , qui dépendent uniquement des complications de cette maladie avec d'autres éruptions cutanées.





Pian Fungoïde.

Gravé par Stes. élève à la Calographe Royale J. Guédon. Imprimé dans le même établissement à Bruxelles.

ESPÈCE DEUXIÈME.

PIAN FONGOÏDE. *FRAMBOESIA MYCOIDES*. (PLANCHE XXXVI.)

Pian, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des tumeurs fongueuses, ovales, qui naissent et se développent successivement sur le visage, sur les membres thorachiques et abdominaux; ces tumeurs, dont le tissu a beaucoup d'analogie avec celui des champignons, s'ouvrent comme des fruits putréfiés, et laissent échapper une matière ichoreuse, d'une odeur repoussante.

Obs. N'ayant observé cette maladie qu'une seule fois, je ne puis déterminer s'il y a des variétés qui se rapportent à l'espèce que je décris. La maladie que j'appelle *Pian fongoïde* est vulgairement désignée sous le nom de *vérole d'Amboine*; c'est le pian des îles Moluques dont parle Bontius, le *Pokken Amboynse* des Hollandais; on peut néanmoins la comparer avec les *Therminthes* des anciens auteurs. Ce sont de petites tumeurs fongueuses surmontées d'une pustule, d'une figure orbiculaire, d'une couleur noire ou d'un brun verdâtre, ce qui les a fait comparer aux fruits du thérébinthe; qu'on ne s'étonne pas s'il y a contradiction chez les auteurs, relativement à la grandeur des therminthes. En effet, il est de ces excroissances qui ont tout au plus le volume des pois chiches ou des baies de genièvre, ainsi qu'on peut le voir dans le dessin du pian fongoïde qui se trouve représenté dans cet ouvrage. Comme la maladie est généralement fort rare, il est possible que la plupart des observateurs qui en ont parlé n'en aient vu que d'une très-petite dimension.

TABLEAU DU PIAN FONGOÏDE.

DVI. Bontius a fait mention de ce pian; il se manifeste, selon lui, par des tubercules qui présentent, pour ainsi dire, la consistance et la dureté des squirres. Ces tubercules affectent spécialement le visage, et successivement les bras, les extrémités inférieures, etc. On les voit avec le temps se ramollir, s'ouvrir, et fournir un pus épais, gommeux, d'une couleur verdâtre. Il en

résulte des ulcères virulens ; le liquide qui en découle est d'une telle acrimonie qu'il cause des escarres sur la peau.

On distingue en conséquence deux périodes dans la marche et le développement du pian fongoïde. Dans le premier temps de son existence, les végétations sont tellement dures et rénitentes, qu'on est loin de soupçonner une suppuration prochaine. Mais dans la seconde période, la peau qui les recouvre se déchire, et chaque tubercule devient un ulcère fétide ; c'est par les progrès de leur décomposition, que ces tubercules prennent successivement la couleur d'un noir verdâtre, ou une teinte violacée très-obscure. On s' imagine voir des fruits se pourrir sur la tige qui les supporte.

Les pustules du pian fongoïde ressemblent, pour la plupart, à des verrues, lorsqu'elles commencent à se développer ; ensuite elles grossissent, prennent la forme des champignons, et se répandent en très-grand nombre à la surface du corps. Il arrive parfois que presque tout le système dermoïde en est recouvert.

Cette maladie prend absolument le masque de la maladie vénérienne ; cependant, elle est loin de causer des douleurs aussi vives. Il est assez rare d'y voir se manifester des exostoses, des caries, enfin tous les ravages que la syphilis produit sur les os. Mais les désordres extérieurs sont presque toujours plus horribles.

Les excroissances du pian fongoïde ne sont pas toutes du même volume ; il en est qui restent long-temps très-petites, et qui ne sont pas plus considérables que des grains de raisin ou des lentilles ; d'autres sont aussi volumineuses que des morilles ou que ces fruits rouges et sillonnés du *solanum lycopersicon*, que l'on désigne ordinairement dans l'économie domestique sous le nom de *tomates* ou *pommes d'amour*.

Après quelques mois, les tumeurs s'affaissent et se dessèchent ; la peau ridée et flétrie est d'une telle insensibilité qu'on peut quelquefois la couper avec des ciseaux, sans que les malades éprouvent la moindre sensation pénible. Ceux-ci tombent peu à peu

dans un amaigrissement qui les énerve à un point extrême; ils finissent par succomber, ou par traîner une vie misérable pendant beaucoup d'années.

OBSERVATION RELATIVE AU PIAN FONGOÏDE.

DVII. Nous avons vu à Paris le nommé Lucas, âgé de cinquante-six ans, né d'un père très-robuste. Sa mère cependant avait eu au visage un ulcère chancreux, qui fut guéri par l'application d'un caustique; on ajoute même qu'il avait eu un frère qui mourut à quelques lieues de Versailles par les progrès d'une maladie cutanée, laquelle fut constamment méconnue par le chirurgien dont il réclama les soins. Quant à l'affection extraordinaire de Lucas, elle débuta par une éruption furfuracée qui n'offrit d'abord aucun symptôme alarmant. Peu de temps après, il se développa sur différentes parties du corps de petits tubercules, offrant une surface lisse et comme vernissée, sans changement de couleur à la peau; quelques-uns néanmoins présentaient une légère couleur brunâtre. Ils avaient leur siège sur divers points de la face, tels que le front, les sourcils, les paupières, le nez, les joues, la lèvre supérieure dans toute son étendue, le menton. Il en survint aux aisselles, aux jarrets, aux aines, à la hanche droite, aux bourses, à la partie interne des cuisses, aux jambes, etc. Ces tubercules ressemblaient d'une manière parfaite à des morilles ou aux champignons désignés sous le nom d'*agarics*; ils se multipliaient à un tel point, que nous en comptâmes quatorze sur le visage. Ces tubercules affreux avaient une grande base; ils avaient une consistance spongieuse et paraissaient résulter de l'engorgement des glandes cutanées; ils fournissaient une humeur ichoreuse, roussâtre, qui teignait le linge, tantôt en vert, tantôt en jaune. Cette humeur devenait concrète par l'action de l'air, et

formait à leur surface une couche croûteuse de couleur brune ou grisâtre, ayant un aspect luisant et s'enlevant d'elle-même après la dessiccation. La plupart de ces tumeurs finissaient par se crever et s'affaisser sur elles-mêmes; elles laissaient à leur place une peau flétrie et inerte, que la fille de Lucas coupait patiemment avec des ciseaux, sans que jamais elle ait contracté aucun vice analogue à celui de son malheureux père, et sans que celui-ci éprouvât la moindre douleur. Quelques-unes de ces tumeurs avaient une forme arrondie, de la grosseur d'une aveline; d'autres étaient oblongues et simulaient assez bien des pommes de terre ou des champignons. A la suite d'un vif chagrin, il y eut des vésicules ou ampoules qui parvinrent rapidement à leur maturité, et qui n'étaient ici qu'un symptôme secondaire; la maladie s'accrut considérablement. Lucas fut malade cinq ans, et languit sept mois dans son lit; il éprouvait des douleurs lancinantes dans les ulcères qui s'étaient formés par la décomposition des tubercules; il devint extrêmement maigre, et il était à la fois tourmenté par la lienterie et par un appétit vorace. Il s'éteignit enfin dans les langueurs de la fièvre hectique.

DVIII. Ce qu'il y a de surprenant dans cette observation, c'est que le pian fongoïde, qu'on croit relégué aux îles Moluques, et spécialement à Amboine, se soit montré sur un individu des environs de Paris, qui avait à la vérité voyagé en qualité de militaire, mais qui n'avait jamais été exposé aux influences d'un climat très-chaud. On n'est pas moins surpris que cette maladie ait duré cinq années, sans empêcher Lucas de vaquer aux exercices de son état. Il était employé dans l'administration des eaux et forêts. Il a laissé une femme et des enfans qui sont en apparence bien constitués; l'un d'entre eux est néanmoins sujet à l'alopécie et à un gonflement des testicules qui augmente par intervalles.

DEUXIÈME PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES PIANS.

DIX. J'offre maintenant à mes lecteurs, dans un même tableau, tous les phénomènes qui concernent les deux espèces de pian que j'ai décrites. On pourra mieux se convaincre de leurs rapports nombreux : ce rapprochement a beaucoup d'intérêt.

ARTICLE PREMIER.

DES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX QUI CARACTÉRISENT LA MARCHÉ DES PIANS.

DX. Le pian ruboïde ou yaws de Guinée, le pian fongoïde ou pian des îles Moluques, le sibbens d'Écosse, les therminthes des auteurs anciens, ne sont absolument que des affections analogues, plus ou moins modifiées et nuancées par la puissante influence du climat, du tempérament physique des hommes, etc. La maladie a dû recevoir différens noms, selon les pays où elle s'est développée.

DXI. Les divers pians commencent à se développer d'une manière à-peu-près identique. La peau s'altère et se ternit ; on voit paroître çà et là des éminences fongueuses, qu'on prendroit d'abord pour des verrues ; ces verrues ne tardent pas à s'accroître.

Dans le pian ruboïde et le sibbens d'Écosse, elles prennent et présentent quelquefois l'aspect d'une grosse mûre ou d'une grande framboise; rien de plus distinct que les lobules qui les constituent. Dans le pian fongoïde, les pustules sont encore plus considérables; elles égalent en circonférence les champignons dont elles ont la forme et la structure celluleuse. On en voit qui sont véritablement squirreuses.

DXII. A quelque espèce de pian qu'appartiennent les tumeurs spongieuses dont nous venons de faire mention, il s'en écoule une matière gluante, souvent comme gommeuse, d'une qualité tellement mordicante, que lorsqu'elle est répandue sur des portions saines du système dermoïde, elle y creuse des ulcères d'un aspect affreux, dont les ravages s'étendent rapidement. Les boutons mêmes des pians deviennent autant de foyers d'ulcération, et l'on voit des malheureux porter toute leur vie des traces indélébiles de ce mal odieux, lorsqu'ils n'ont pu y succomber. La peau est si profondément altérée que les cheveux et les poils perdent leur couleur ordinaire.

DXIII. On a remarqué plusieurs différences dans le volume des pustules produites par le pian; et cette diversité a fait établir des distinctions. Il est assez commun de les voir s'élargir considérablement, quoiqu'elles soient surmontées par des végétations fongueuses; ce sont les *gros pians*. Dans d'autres cas, on n'aperçoit que des boutons d'une très-petite forme, qui se terminent en une pointe aiguë; on les indique sous le nom de *petits pians*. Leur couleur est également très-sujette à différer: tels sont les *pians rouges*, que l'on regarde comme les plus redoutables et ceux qu'on aime le moins à traiter.

DXIV. Les pians mûrissent, se dessèchent et se remplacent successivement avec une lenteur remarquable; mais alors même qu'ils disparaissent, ils traînent à leur suite une foule d'incommodités et d'altérations secondaires: telles sont les *guignes*, sorte de végétations charnues, assez semblables aux fruits dont elles

portent le nom. On a vu quelquefois la peau s'épaissir d'une manière horrible et difforme, et donner naissance à des tumeurs plates, dont les racines ont été comparées à des pattes de crabes, d'écrevisses; dans d'autres cas, la peau se recouvre d'une éruption squammeuse ou furfuracée. Au surplus, tous ces désordres n'ont lieu que sur les tégumens, et les parties intérieures ne sont point encore attaquées; ensuite, les ravages vont plus loin, etc.

DXV. Il en est des pian comme de tous les autres genres d'éruption; plus les tubercules sont petits, plus ils sont disséminés en grand nombre sur la surface dermoïde. Les tubercules d'un grand volume se déclarent communément aux parties de la génération, à l'anus, aux aisselles, au cuir chevelu, parce que la peau s'y trouve d'un tissu plus spongieux que partout ailleurs. Ils simulent quelquefois de la manière la plus surprenante les grands accidens de la maladie vénérienne: la plupart sont environnés d'une aréole bleuâtre, et se recouvrent de larges croûtes; beaucoup diminuent et s'aplatissent graduellement sans arriver à suppuration.

DXVI. C'est surtout dans le sibbens ou pian écossais qu'on remarque des phénomènes qui ont le plus grand rapport avec les phénomènes de la syphilis. Gilchrist, en effet, a vu que presque toujours le sibbens débute par une inflammation de la luette et du voile du palais; il a vu que les amygdales sont fréquemment ulcérées et recouvertes d'une pellicule blanchâtre. Les enfans à la mamelle qui en sont attaqués dans la bouche ou dans le gosier, meurent de faim, parce qu'ils ne peuvent exécuter le mouvement de succion. Dans d'autres cas, les glandes sous-maxillaires se gonflent; on voit de larges tumeurs dans l'intérieur de la bouche; ajoutez à ce symptôme un enrouement continuel qui est d'un sinistre présage.

DXVII. Le pian se déploie avec plus ou moins de fureur, selon les tempéramens qu'il rencontre. Les individus dont la fibre est molle et lâche, ont à redouter l'ascite ou l'anasarque. Ceux qui

sont doués d'une constitution sèche et grêle , tombent peu à peu dans le marasme. La tête des malades se couvre d'ulcères, dont les bords sont calleux et comme déchirés : ces ulcères sont d'une puanteur si intolérable, que les corps de ceux qui en sont atteints, dit Gilchrist, sont, pour ainsi dire, corrompus avant leur mort. Rien n'excite davantage la compassion que les cris que leur arrache la douleur.

DXVIII. De tant de maux il résulte souvent des flux violens par les yeux, par les fosses nasales et par les oreilles. Loëffler a vu même la matière pianique sortir en abondance de l'urètre, en sorte qu'il croyait d'abord que le malade était affecté d'une blé-norrhagie syphilitique; mais quelques jours après, il voyoit paroître des boutons de framboesia qui terminoient cet écoulement. On a vu dans quelques circonstances, ainsi que l'observe Peyrilhe, « par » une sorte de crise qui assure la vie et la guérison du malade, » l'humeur viciée se jeter sur une partie du corps et y produire » une maladie incurable.» Il peut en effet survenir des paralysies, des oppressions, la cécité, mille autres maux plus accablans encore.

DXIX. Lorsque l'air est humide et nébuleux, on voit fréquemment se former sur le corps des malades des tumeurs leucophlegmatiques. C'est alors qu'on rassemble les nègres autour d'un grand feu, qu'on les fomente avec des dissolutions astringentes, qu'on leur administre des laxatifs doux, qu'on les retient dans des appartemens chauds, etc. L'éruption pianique est accompagnée d'une fièvre assez forte; d'autres fois, cette fièvre est à peine sensible, les malades éprouvent des lassitudes, des douleurs gravatives dans la tête; ils ont un dégoût invincible pour les alimens; ils passent leurs nuits dans les insomnies les plus fatigantes.

DXX. Lorsque les pians ont fait des progrès considérables, le virus pénètre jusque dans le système osseux, et y produit des ravages considérables. Les os frappés par la douleur, se gonflent, deviennent spongieux; ils peuvent aussi se carier et tomber dans

un véritable état d'ostéo-malaxie ; on croit voir des rachitiques ; les cartilages s'ulcèrent et augmentent considérablement de volume. C'est alors que les malades ne trouvent pas un instant de repos.

DXXI. Il semble que les pians soient moins terribles lorsqu'ils attaquent les blancs que lorsqu'ils attaquent les nègres. Les infirmités du genre humain s'affoiblissent sans doute en passant d'une espèce à une autre ; ce qu'il y a de positif, c'est que les blancs sont très-rarement sujets aux petits pians , qui sont les plus opiniâtres et les plus rebelles. Bajon a rencontré pourtant des malades européens qui se plaignoient de douleurs vives dans les articulations et dans la propre substance des os.

DXXII. On assure que le pian ne se déclare qu'une seule fois chez le même sujet ; il est malheureux , dit M. le docteur L. Valentin, qu'on n'ait pu constater ce fait d'une manière irrécusable ; il établirait une différence manifeste entre cette maladie et l'affection vénérienne. On ajoute , au surplus , que si on a vu le pian reparoître dans quelques circonstances, c'est qu'il n'avait pas été entièrement détruit. Loëffler a voulu tenter des expériences sur ce point de doctrine, et il atteste que les individus qu'il a radicalement guéris du pian , ne l'ont jamais repris, quoiqu'il les ait déterminés à s'exposer de nouveau à la contagion. Quelques observateurs modernes sont d'un avis absolument contraire.

DXXIII. Lorsque l'éruption pianique n'est point accompagnée de symptômes très-graves, la nature seule opère la guérison dans la plupart des cas ; il peut néanmoins arriver que l'éruption soit très-longue, et que les boutons persistent plusieurs années sans causer précisément des douleurs ou d'autres incommodités. Cependant, malgré cette apparence de bénignité, le poison éclate quelquefois d'une manière inopinée, et donne lieu à des accidens désastreux. Nous avons vu à Paris un nègre de Saint-Domingue qui étoit resté dans un état de paralysie dans les extrémités inférieures, après la guérison mal dirigée du pian ruboïde.

ARTICLE II.

CONSIDÉRATIONS SUR LE DIAGNOSTIC DES PIAN, ET SUR LEURS RAPPORTS
D'ANALOGIE AVEC QUELQUES AUTRES MALADIES CUTANÉES.

DXIV. Il est de la plus grande importance d'acquérir toutes les notions nécessaires pour bien fixer le diagnostic des pian; car il est plusieurs maladies dont ils se rapprochent plus ou moins par leurs signes extérieurs. Il a paru à l'hôpital Saint-Louis un homme éminemment scrophuleux, et qu'on avoit mal à propos regardé comme atteint d'une ulcération pianique aux doigts du pied de l'extrémité inférieure droite. Cette ulcération avoit effectivement dégénéré en un ulcère fongueux, composé d'une multitude de petits lobules, que leur agglomération faisoit ressembler à des framboises. Lorsqu'on le pressoit, on en faisoit sortir un pus blancâtre, fétide et gélatineux; le malade éprouvoit d'ailleurs tous les phénomènes qui signalent la présence, les progrès et l'intensité des scrophules : ses extrémités étoient atrophiées. Un habile médecin de la province m'a donné communication d'un fait très-intéressant, qui prouve que cette maladie peut prendre, dans beaucoup de circonstances, le masque du pian. Il a décrit, avec une vérité remarquable, un ulcère situé à la jambe droite d'un infortuné qui se traînoit sur les chemins publics pour implorer la charité des passans. Au-dessous de cet ulcère, s'élevoient un assez grand nombre d'excroissances rondes, plus ou moins volumineuses, ayant absolument l'aspect et la forme des framboises. Ces excroissances, dit M. Martin, environnoient toute la partie antérieure de la jambe malade, recouvroient le talon, presque tout le dessus du pied, ainsi que les orteils. Mais il est évident que ces épiphénomènes diffèrent essentiellement du pian par leur marche et par leur nature.

DXXV. Bajon, qui a demeuré long-temps à Cayenne et à la Guiane française, avoit trouvé un rapport si manifeste entre le pian, la vérole et le mal-rouge, qu'il pensoit que celui-ci n'étoit qu'un de ces vices dégénéré, auquel des circonstances particulières avoient imprimé une physionomie nouvelle. Ces maladies, d'après son opinion, provenoient d'un virus identique, et ne différoient entr'elles que par quelques modifications peu importantes. D'après l'opinion de cet auteur, l'affection syphilitique n'étoit que le premier état de ce vice, ses accidens étant moins graves et moins multipliés; le pian formoit le second état, parce que ses symptômes ont plus de violence et sont plus rebelles aux moyens curatifs; enfin, il falloit regarder le mal-rouge de Cayenne comme le plus haut degré de ce virus terrible, à cause de sa grande véhémence et de son incurabilité. Je n'ai pas besoin de démontrer que cette hypothèse est insoutenable.

DXXVI. Presque tous les pathologistes ont fait mention de l'analogie qui existe entre la maladie vénérienne et le pian. Pouppe-Desportes néanmoins a très-bien noté quelques différences remarquables qui existent entre ces deux affections. En effet, s'il y a identité entre le pian et la vérole, pourquoi le pian attaque-t-il les nègres plutôt que les blancs? Un autre point de dissemblance, c'est que ce dernier vice peut se développer spontanément. L'expérience prouve que des enfans qui tettent encore, ou qui sont sevrés depuis quelque temps, éprouvent les symptômes de cette maladie, quoique leurs nourrices et leurs mères n'en aient jamais été atteintes. Souvent même une négresse accouche d'un grand nombre d'enfans, et il n'y en a qu'un ou deux qui sont attaqués du pian.

DXXVII. Sous d'autres points de vue le pian diffère essentiellement de la vérole; car la plupart des médecins le rangent avec raison dans la classe des éruptions dépuratoires. Il a une marche fixe à laquelle le médecin est, pour ainsi dire, contraint d'obéir. Il a son début, son état et son déclin. L'art doit respecter et con-

sidérer ces divers états, et leur approprier les remèdes convenables. Il n'en est pas ainsi de la vérole, dont on peut attaquer les premiers symptômes avec une entière sécurité. Ce qui distingue surtout les pustules syphilitiques des pustules pianiques, c'est que celles-ci sont accompagnées de démangeaisons insupportables; ces démangeaisons ne se déclarent point dans la maladie vénérienne. Il est pourtant des cas où rien n'est plus difficile que de distinguer le pian de la maladie vénérienne; c'est lorsque ces deux maladies s'unissent et se compliquent mutuellement : ce qui rend toutefois l'inconvénient moins grave, c'est qu'elles cèdent toutes les deux aux mêmes remèdes.

DXXVIII. La différence la plus évidente pour tous les esprits seroit sans contredit de n'attaquer l'économie animale qu'une seule fois, ainsi que nous l'avons déjà remarqué; or, ce fait n'est peut-être pas encore confirmé par un assez grand nombre d'observations. Cependant M. Thibault de Chanvalon, auteur d'un Voyage à la Martinique, assure que lorsque les nègres ont été régulièrement traités du pian, ils n'en sont plus atteints pendant le reste de leur vie. Cette vérité, dit-il, est si connue, que *les chirurgiens ne peuvent exiger leur paiement que six mois après qu'ils ont remis les esclaves à leurs maîtres* : de nouvelles infections communiqueroient certainement le pian, s'il étoit de même nature que la maladie vénérienne. Toutefois, il est très-ordinaire de voir des négresses qui déjà ont été parfaitement guéries du pian, allaiter ensuite des nourrissons infectés du virus pianique, sans le contracter de nouveau.

D'après un semblable phénomène, on seroit plus fondé à rapprocher la marche du pian de celle de la variole, surtout quand on songe qu'il se développe spécialement chez les enfans.

DXXIX. On s'étonne que certains écrivains, particulièrement l'auteur du Mémoire consigné dans les Essais d'Édimbourg, aient voulu trouver la plus grande similitude entre le pian et la lèpre des Juifs. Leurs traits caractéristiques sont loin d'être les mêmes,

et il est certainement impossible de les confondre. Le pian se développe communément avec un appareil fébrile qui n'a point lieu dans les maladies lépreuses. Celles-ci marchent lentement et par des degrés presque imperceptibles. D'ailleurs, les tubercules de l'éléphantiasis ont un aspect tout différent des boutons fongueux et verruqueux qui caractérisent le pian ruboïde. N'y a-t-il pas d'ailleurs dans les diverses lèpres une altération chronique de la faculté sensitive, qui ne s'observe jamais dans les autres maladies cutanées, et particulièrement dans celle qui nous occupe ?

ARTICLE III.

CONSIDÉRATIONS SUR LE PRONOSTIC DES PIANS.

DXXX. En général, les divers symptômes que provoque l'éruption des pians, sont très-peu dangereux, si on empêche cette maladie de faire des progrès, et si on a soin de la combattre dès les premiers temps de son apparition par un traitement méthodique. Mais souvent des chirurgiens inexpérimentés la rendent incurable, parce qu'ils administrent des remèdes sans lumières et sans discernement. Combien d'accidens consécutifs du pian ne sont que le malheureux résultat de l'impéritie des gens de l'art !

DXXXI. Dans l'histoire que nous avons donnée des pians, nous avons fait observer que ce genre de maladie produit plusieurs éruptions, dont les unes sont plus rebelles, plus opiniâtres, plus douloureuses que les autres. C'est précisément sur cette considération qu'il faut établir son pronostic. Les pustules que l'on désigne sous le nom de *petits pians*, sont d'une difficulté extrême pour la guérison ; il vaut mieux, dit-on, traiter les *gros pians* ou *pians blancs* ; mais ceux qui résistent davantage sont les

pians rouges. Ces connoissances sont familières à tous les colons.

DXXXII. Il ne faut pas, comme l'ont dit plusieurs pathologistes, porter toujours le pronostic des *pians*, d'après la violence de la fièvre ou celle de l'éruption ; car un pareil signe doit faire présumer favorablement des malades. Dans le cas contraire, lorsque la fièvre et l'éruption ne s'opèrent point avec la force convenable, on peut envisager le pronostic comme fâcheux, et assurer que l'économie animale manque d'énergie ; il est alors nécessaire de donner du ton à tout le système, afin de favoriser la sortie et le développement des pustules pianiques. Dans la variole, on cherche à atteindre le même but.

DXXXIII. Nous observons relativement aux *pians*, un phénomène analogue à ce qui se passe dans les autres exanthèmes. Les *pians* qui se déclarent chez des individus doués d'une constitution grêle et délicate, sont moins pernicious que ceux qui se manifestent chez des personnes vigoureuses et robustes. On dit également que cette maladie disparoît plus vite chez les femmes que chez les hommes, qu'elle est plus durable chez les vieillards, et qu'elle sévit avec moins de fureur chez les jeunes gens. On assure aussi que sa durée et son danger sont en raison directe de la multitude des pustules disséminées sur la totalité de la peau.

ARTICLE IV.

DES CAUSES ORGANIQUES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PIANS.

DXXXIV. Les nègres paroissent naître avec une disposition particulière à être affectés du *pian*, comme les blancs viennent au monde avec la disposition à contracter la petite vérole. C'est en quelque sorte un germe morbifique natif. Rien de plus absurde

que l'opinion d'un médecin anglais, qui rapportoit l'origine première du yaws de Guinée, au rapprochement sexuel de l'homme avec les femelles des animaux.

DXXXV. Quelques voyageurs attestent que les individus atteints du pian ruboïde, se rapprochent beaucoup par leurs caractères physiques des individus enclins aux scrophules ou au rachitis. Ils ont assez ordinairement la tête ronde et aplatie, les angles de la mâchoire saillans, la bouche grande, les lèvres épaisses, les cheveux fins et mous, etc. Les tempéramens doués d'une susceptibilité nerveuse très-active, en sont aussi très-facilement affectés.

DXXXVI. L'âge dispose singulièrement à l'invasion du pian. C'est ainsi que les enfans y sont plus sujets que les adultes et que les vieillards; de là vient qu'on l'a comparé avec la petite vérole. Loëffler a noté que les personnes qui ont des plaies ouvertes contractent cette maladie avec plus de facilité que les autres. Cet inconvénient a presque toujours lieu pour les nègres, lesquels sont habituellement couverts de blessures ou d'ulcères. On voit combien il importe de les tenir dans un état constant de propreté, si l'on veut veiller à leur conservation.

ARTICLE V.

DES CAUSES EXTÉRIEURES QU'ON CROIT PROPRES A FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT DES PIAN.

DXXXVII. La production du pian tient sans doute aux localités et à des influences atmosphériques, qu'il conviendrait de bien étudier; car il est constant que les nègres d'Afrique sont beaucoup plus sujets au pian que les nègres créoles. Bontius, qui

a particulièrement observé le pian d'Amboine et des îles Moluques, l'attribue en grande partie à la température du ciel, et aux vapeurs salines de la mer.

DXXXVIII. La nourriture des nègres contribue sans doute à la propagation du pian. Ceux de Guinée usent d'un pain fait avec le maïs grossièrement pulvérisé et broyé. L'art d'apprêter les alimens est même chez eux dans une telle imperfection, qu'ils préparent des nourritures aussi dégoûtantes qu'indigestes, avec des feuilles d'arbres bouillies jusqu'à la consistance d'un brouet clair, gluant et visqueux. Ils ont l'habitude pernicieuse de faire pourrir les poissons avant de les cuire, de les assaisonner d'aïleurs avec des épices qui ne peuvent que nuire aux fonctions de l'économie animale. Aussi leurs sauces et leurs ragoûts exhalent une puanteur insupportable.

DXXXIX. La plupart se nourrissent de crabes, d'araignées de mer, dont ils font des hachis informes, en y ajoutant à l'excès du poivre noir. On les voit dévorer la viande gâtée des rats, des serpens, des crocodiles; la plupart vivent de sauterelles. On assure même que les tourmens de la faim les portent jusqu'à dévorer les cadavres de leurs semblables, ce que ne font pas les animaux les plus féroces. Ils vont ensuite étancher leur soif dans l'eau impure et croupissante des lacs, et se livrent continuellement à leur impulsion pour les boissons spiritueuses et fermentées.

DXL. Ce qui prouve du reste l'influence directe du genre de nourriture sur la production du pian ruboïde, c'est l'observation que l'on faisoit autrefois, relativement aux nègres esclaves des Anglais; on remarquoit qu'ils étoient plus sujets à tous les fâcheux accidens de cette maladie que ceux qui vivoient sous la domination des Français, parce qu'ils mangeoient beaucoup de harengs salés; ce que je dis de l'effet des mauvais alimens s'applique aussi au pian fungoïde. Bontius dit très-bien que les habitans de l'île d'Amboine abusent des poissons de mer, nourriture pesante autant qu'indigeste. Il dit en outre, qu'au lieu de pain, on use dans ce

pays, de mauvais gâteaux composés avec la farine d'écorces végétales. Ils boivent également d'une mauvaise liqueur retirée des arbres par des procédés tout aussi défectueux. Cette liqueur vénéneuse les enivre comme le vin et la bière. Elle trouble la tête; de là vient, à ce qu'on assure, le béribéri, sorte de paralysie si commune dans ces îles.

DXLI. La malpropreté favorise peut-être la naissance des pians; car les nègres ont des habitudes très-nuisibles au système dermoïde. Ils se frottent le corps avec un mastic huileux qui s'oppose au libre exercice de la transpiration; la plupart ne se recouvrent qu'avec des peaux de quadrupèdes non cousues, qui ne sauroient les défendre des injures de l'air. Parlerons-nous de la saleté qui règne dans les cabanes, dans les huttes, dans les cases, où les nègres n'ont d'autre plancher qu'un terrain malsain et toujours humide? C'est là qu'ils couchent pêle-mêle avec des animaux, etc.

DXLII. Le pian est certainement une maladie contagieuse, puisqu'il a passé des nègres aux blancs; Bajon en cite plusieurs exemples. M. L. Valentin, qui est un excellent observateur, est du même avis. Il y a quelques années, dit-il, que toute la famille de M. Grec, habitant de la paroisse Sainte-Marie, dans l'île de la Martinique, contracta cette maladie. Une négresse qui portoit habituellement l'enfant de sa maîtresse, fréquentoit des personnes infectées par le virus pianique. Madame Grec le gagna bientôt de son enfant qu'elle allaitoit, et la maladie se propagea rapidement dans toute sa maison. Cette anecdote est connue de plusieurs habitans de la colonie. Quelques auteurs prétendent néanmoins que le pian est moins communicable que la vérole.

DXLIII. La contagion du pian est, à ce qu'on assure, singulièrement facilitée par une espèce de mouches que l'on nomme *mouches-frambœsia*, et qui sont très-abondantes dans les pays chauds. Ces mouches se reposent à tous les instans sur les horribles pustules qui proviennent de la maladie, et elles vont ino-

culer le virus aux individus sains, qu'elles piquent jusqu'au sang. Est-ce aussi par cette voie qu'elle a pu se transmettre aux animaux domestiques, comme on prétend l'avoir observé? Loëffler assure qu'il y a des endroits en Amérique où la loi défend aux malades atteints du pian de sortir, et qui leur interdit même tout accès dans les hôpitaux. On trouve qu'en effet cette précaution a considérablement diminué la propagation de la maladie.

ARTICLE VI.

DES RÉSULTATS FOURNIS PAR L'AUTOPSIE CADAVÉRIQUE D'UN INDIVIDU
MORT DES SUITES DU PIAN.

DXLIV. Nous avons procédé, avec beaucoup de soin, à l'ouverture du cadavre du nommé Bartos, dont nous avons donné plus haut la malheureuse histoire, et qui est mort des accidens du pian ruboïde à l'hôpital Saint-Louis. Nous avons remarqué les altérations suivantes : il n'y avoit aucune lésion dans les cavités crâniennes ; sur les côtés du larynx étoient deux tumeurs ovoïdes rénitentes ; celle du côté gauche ayant quatre pouces de longueur sur six de circonférence, celle du côté opposé moins volumineuse, lesquelles avoient déprimé les muscles et les vaisseaux du voisinage. Ces derniers étoient un peu rétrécis dans leur calibre. Le centre de chacune de ces tumeurs contenoit une matière puriforme, rougeâtre et très-consistante, tandis que le reste paroissoit être de l'albumine concrète, homogène, d'un rouge livide. Aux côtés de ces tumeurs considérables, il y en avoit d'autres petites de nature analogue ; les glandes salivaires étoient saines. Nous jugeâmes convenable de diriger une attention particulière sur les altérations du système lymphatique. Les mâchoires écartées,

nous aperçûmes une saillie en avant du voile du palais, avec une couleur obscure au fond du pharynx. La dissection exécutée, nous observâmes une érosion de la membrane muqueuse qui tapisse ces parties, confondue avec l'appareil musculoux qui l'entoure. La dégénération étoit surtout très-avancée à la partie postérieure et supérieure du pharynx, et comparable en tout aux squirres qui affectent l'utérus; l'engorgement se propageoit dans les fosses nasales et le larynx, dont l'orifice étoit un peu rétréci, ainsi que la partie supérieure de l'œsophage. Rien de particulier dans les cavités thorachique et abdominale; on observoit seulement que les intestins étoient un peu rétrécis. Il eût été sans doute intéressant pour nos lecteurs de comparer ces altérations diverses avec celles qu'auroit offertes l'autopsie de l'individu mort à Paris des accidens du pian fungoïde; mais des obstacles, dont il nous a été impossible de triompher, nous ont interdit cet examen.

ARTICLE VII.

VUES GÉNÉRALES SUR LE TRAITEMENT DES PIANS.

DXLV. Les voyageurs attestent que les Africains possèdent des méthodes sûres pour guérir les pians. On observe, en effet, que dès qu'une fois ils ont régulièrement traité cette maladie, elle ne se manifeste plus. Il y a apparence que ces méthodes, à l'aide desquelles on procède avec tant de certitude, se transmettent dans chaque famille comme un héritage précieux. Au surplus, le simple empirisme des nègres vaut souvent mieux que les raisonnemens futiles de tant de praticiens à systèmes.

DXLVI. Pourquoi dans certains pays regarde-t-on cette maladie comme incurable? Pourquoi abandonne-t-on les nègres in-

fortunés qui en sont atteints aux seules ressources de la nature ? La plupart d'entre eux languissent dans un état d'angoisse et de désespoir. On les éloigne des habitations de peur qu'ils n'y transportent le mal affreux dont ils sont la proie. On les renferme dans des cases , pour qu'ils y attendent la guérison, qui n'arrive souvent qu'après l'espace de dix-huit mois. Lorsque le pian est ainsi dissipé, alors on les ramène aux travaux les plus pénibles.

DXLVII. On ne se conduisoit pas ainsi dans les vaisseaux destinés au transport et à la vente des nègres d'Afrique. Les chirurgiens faisoient tous leurs efforts pour arrêter la maladie dans sa marche; l'intérêt des marchands demandoit ces sortes de tentatives. Ceux qui trafiquoient des esclaves n'achetoient qu'à un très-bas prix les sujets qui étoient infectés du pian. D'ailleurs, cette maladie laisse souvent sur le corps des taches indélébiles qui défigurent les nègres et diminuent beaucoup leur valeur.

DXLVIII. Depuis qu'on a mieux observé la marche et les phénomènes du pian, et qu'on a mieux apprécié l'analogie qui existe entre ce genre d'éruption et quelques autres maladies cutanées, on a introduit une grande perfection dans son traitement. On agit comme dans la plupart des exanthèmes. On cherche à dévier tout le levain morbifique vers la périphérie du système dermoïde, et on a soin de provoquer la transpiration par tous les moyens qui peuvent la favoriser. Heureusement que les pays où l'on a occasion de combattre cette hideuse maladie, abondent en bois sudorifiques. Il importe toutefois de ne pas communiquer trop d'activité au corps vivant; car on finiroit par corrompre la masse des humeurs, au lieu de l'épurer et de la mûrir. C'est ainsi, pour me servir du langage ingénieux de Peyrilhe, qu'une chaleur trop véhémement étouffe entièrement le germe, bien loin de le faire fructifier, tandis qu'une chaleur modérée n'eût pas manqué de le faire éclore.

DXLIX. Les médecins qui se livrent à l'étude des pian, doivent par conséquent ne jamais perdre de vue le phénomène de

l'éruption et de la maturation; mais ce travail ne peut s'accomplir dans des corps foibles et sans énergie. Aussi, dans le premier temps de la maladie, convient-il de porter une attention particulière sur le tempérament physique des nègres, de surveiller particulièrement leur régime, de leur fournir une nourriture saine et restaurante. Le second temps de la maladie mérite d'autres considérations; l'éruption est évidente; il faut la combattre sans aucun délai; car si on se tient trop long-temps dans l'expectation, les pustules peuvent se convertir en larges ulcères. Ce sont ces larges ulcères qui deviennent si redoutables, parce qu'ils donnent naissance à une foule d'accidens consécutifs.

DL. C'est particulièrement chez les nègres, qu'on ne sauroit trop se hâter d'entreprendre la guérison du pian; en effet, tous les rudes travaux auxquels ils sont soumis ne sauroient qu'aggraver les symptômes de ce mal affreux. La plupart, malgré la fièvre qui les dévore, marchent sans aucune chaussure sur une terre constamment brûlée par les rayons d'un soleil ardent. Il arrive parfois que des grains de sable, des cailloux, des fragmens de coquilles, se logent dans les parties charnues de leurs pieds, y occasionnent des douleurs et souvent un véritable état de phlegmasie ou de gangrène, etc.; tous ces accidens finissent par rendre le pian incurable.

ARTICLE VIII.

DU TRAITEMENT INTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES PIAN.

DLI. Nous avons dit que l'indication urgente étoit de pousser la matière du pian vers la périphérie cutanée. Pour parvenir à ce but, on a recours aux décoctions sudorifiques de sassafras, de gaiac,

desquine, de salsepareille, etc. Certains médecins administrent le musc, le camphre, le soufre, l'assa foetida, les préparations anti-moniales, la thériaque, le safran. Les modes d'administration varient au gré et au jugement des praticiens.

DLII. Afin de favoriser l'action des diaphorétiques, on renferme les nègres malades du pian dans une chambre bien close et bien réchauffée. Quelquefois on continue de les faire travailler et de les soumettre à des exercices qui contribuent d'une manière particulière à développer l'éruption pianique. On assure que les pustules ordinairement désignées sous le nom de *pians blancs*, sont celles qui se développent avec plus de facilité : l'éruption des *pians rouges* ou *petits pians*, est beaucoup plus tardive.

DLIII. Le remède le plus efficace contre le pian est sans contredit le mercure. Bajon observe que pour faire réussir son administration, il est utile d'attendre que l'éruption des pustules soit totalement opérée. Une pareille assertion se vérifie du reste en Europe, pour d'autres maladies cutanées, particulièrement pour les dartres. J'ai fréquemment expérimenté que, lorsque j'avois recours au soufre pour les combattre, ce remède n'agissoit jamais mieux qu'à l'époque où l'affection herpétique étoit complètement développée. Pourquoi n'en seroit-il pas de même relativement au muriate sur-oxigéné de mercure qui paroît être le médicament par excellence pour opérer la cure des pians ?

DLIV. On ne sait trop pourquoi Peyrilhe a pu penser qu'il falloit bannir le mercure du traitement employé contre l'affection pianique. Les raisons qu'il allègue pour motiver cette proscription ne sont rien moins que concluantes. Il dit que certains praticiens n'ayant pas su distinguer le pian de la syphilis, avoient souvent traité cette dernière maladie, croyant traiter la première. Cette méprise a dû nécessairement leur donner une grande confiance dans les préparations mercurielles. Il ajoute quelques autres argumens qui ne sont pas d'une plus grande valeur, et qui doivent nécessairement échouer contre l'expérience authentique des plus

habiles observateurs; car MM. Bajon, L. Valentin et tant d'autres, ont certainement bien établi les différences qui existent entre le pian et la vérole, et personne n'ignore qu'ils ont obtenu un plein succès de l'administration du mercure.

DLV. Nous avons déjà accordé au muriate sur-oxigéné de mercure une sorte de prééminence sur les autres préparations mercurielles, pour la curation des pian. On le fait dissoudre à la dose de douze ou quatorze grains dans deux livres d'eau distillée; on l'administre ensuite par cuillerée dans une décoction d'orge ou autre boisson mucilagineuse, comme dans les maladies syphilitiques. Il est des chirurgiens dans les colonies qui donnent ce sel dans l'eau-de-vie de sucre ou tafia; d'autres l'associent à la salsepareille, au gaïac, et à tous les sudorifiques.

DLVI. Comme on voit très-souvent des enfans qui sont encore à la mamelle être tourmentés par tous les accidens de l'éruption pianique, ainsi que cela arrive dans la maladie vénérienne, on les guérit sans aucun inconvénient pour les constitutions foibles et débiles, en faisant prendre le mercure aux nourrices. Cette méthode est merveilleusement salutaire; beaucoup de faits constatent son efficacité.

DLVII. Le pian fungoïde, ou maladie d'Amboine, se traite par des procédés entièrement analogues à ceux que l'on suit pour guérir le pian ordinaire ou pian ruboïde; Bontius en fait lui-même la remarque. Si la maladie est récente, la cure est assez rapide; si elle est ancienne, elle offre un plus grand nombre d'obstacles. Les bois sudorifiques sont invoqués et fréquemment associés aux plantes anti-scorbutiques; quelquefois on a cru devoir recourir aux purgatifs violens. Enfin, le mercure, le turbith minéral, l'antimoine, trouvent surtout leur place dans ce traitement qui réclame une extrême sagacité de la part du praticien.

ARTICLE IX.

DU TRAITEMENT EXTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES PIANs.

DLVIII. L'emploi des frictions dans le traitement des pian a été avantageux; mais tous les médecins s'accordent sur l'importance qu'il y a de préparer l'onguent mercuriel avec une graisse pure et fraîche. Lorsque cet onguent est trop vieux, on a remarqué qu'il irritoit la peau : n'administrez que des frictions très-légères, afin d'éviter tout mouvement perturbateur qui pourroit seconder les ravages du mercure dans l'intérieur de la bouche.

DLIX. Les frictions mercurielles sont particulièrement utiles pour combattre les douleurs ostéocopes, lesquelles se réveillent durant les intempéries de l'atmosphère. Bajon cite l'exemple d'une jeune négresse qui pouvoit à peine se mouvoir par la violence de ses souffrances. Ses douleurs s'apaisoient avec une promptitude surprenante toutes les fois que le remède dirigeoit son action sur les glandes salivaires; si l'on discontinuoit le traitement, les douleurs ne tarديوient pas à renaître : elle subit pendant deux mois des frictions légèrement graduées et ménagées. Il importe donc de ne pas les cesser trop vite; car le mal renaîtroit en quelque sorte de ses propres germes.

DLX. Les soins de propreté influent particulièrement sur la guérison des pian. Aussi les colons expérimentés sont-ils attentifs à faire baigner assiduellement les nègres malades. Ce sont particulièrement les bains composés avec la décoction des plantes émollientes qui conviennent en pareil cas. C'est surtout à l'aide de ces bains qu'on amollit la plante des pieds, et que l'on coupe ensuite avec l'instrument tranchant la peau devenue calleuse. On se sert aussi quelquefois d'un caustique, tel que le sublimé corrosif ou une forte dissolution de potasse.

DLXI. Nous avons parlé des guignes et autres excroissances qui succèdent d'ordinaire au pian. On les attaque aussi par les caustiques : les chirurgiens appliquent tous leurs soins à détruire l'ulcère principal, désigné, comme nous l'avons déjà dit, sous le nom de *mère-pians* ou *mama-pians*. On sait que cet ulcère est bordé de chairs fongueuses, qu'il est avantageux de réprimer; souvent même à cet accident vient se joindre la carie de l'os, qu'il importe de combattre par des procédés chirurgicaux. On a pratiqué avec succès l'amputation. Le topique le plus usité est le précipité rouge combiné avec l'alun calciné, que l'on incorpore dans l'onguent basilicum. Dans le Voyage anglais de Stedman, on lit que les ulcères de la plante des pieds sont communément brûlés avec un fer incandescent, que souvent on les incise, et qu'on les arrose ensuite avec du jus de citron.

DLXII. Je me borne à cette exposition simple des moyens employés jusqu'à ce jour pour opérer la guérison des pians. J'aurois voulu sans doute pouvoir offrir des vues plus étendues sur un sujet aussi intéressant; mais n'ayant eu occasion d'observer que deux fois cette cruelle infirmité, j'ai dû d'abord m'assujettir aux méthodes curatives qu'on avoit déjà expérimentées. Si elles n'ont pas eu tout le succès désiré, c'est sans doute parce que le ciel de la France ne se prête qu'imparfaitement aux crises des maladies propres à d'autres pays.



LES ICTHYOSES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ICTHYOSES.

DLXIII. JE décris sous le nom d'*ichthyoses* des maladies dans lesquelles la surface de l'appareil tégumentaire est recouverte d'écailles sèches et blanches, qui paroissent superposées les unes sur le bord des autres, comme les écailles des poissons. Ces singulières altérations de l'épiderme que nous avons observées en assez grand nombre à l'hôpital Saint-Louis, existoient presque toutes depuis la naissance des individus qui en étoient atteints. La couleur ordinaire des écailles est d'un blanc cendré ou d'un blanc nacré; dans quelques cas, elle est d'un brun tirant sur le noir; parfois, surtout chez les Asiatiques, les écailles sont entourées d'une aréole violacée ou rougeâtre.

DLXIV. Souvent l'épiderme a l'aspect luisant des écailles, sans en avoir la dureté et la rénitence. Cette membrane se flétrit, se ride et se revêt d'une couleur qui a beaucoup de rapport avec celle des serpens ou des lézards. Une pareille affection est très-commune chez les vieillards, particulièrement chez ceux qui ont été scrophuleux dans leur enfance. On voit aisément qu'elle est du même genre que la précédente.

DLXV. Les ichthyoses sont endémiques dans quelques climats; les voyageurs assurent qu'à l'île de Taïti on rencontre une sorte de dégénération de l'épiderme, qui se rapporte absolument à celle dont nous nous occupons. Souvent tout le corps est recouvert d'écailles qui se détachent à une certaine époque de l'année; mais souvent aussi on n'en observe que sur quelques parties de la peau. La maladie est hideuse lorsqu'elle a fait beaucoup de progrès.

DLXVI. Les pays voisins de la mer, particulièrement ceux qui

sont traversés par des rivières très-poissonneuses, présentent surtout un pareil phénomène. Le genre de nourriture pourroit-il influencer sur le développement de cette affreuse et dégoûtante infirmité? On assure que lorsque les missionnaires chrétiens, mus par leur zèle apostolique, vinrent s'établir dans le Paraguay, ils furent frappés d'étonnement à la vue de certains individus sujets à une éruption cutanée des plus bizarres. Tout leur corps étoit recouvert d'écailles qui, par leur forme et leur couleur, avoient une ressemblance manifeste avec celles qui forment l'enveloppe extérieure des poissons. D'ailleurs, un accident aussi extraordinaire ne causoit aucun trouble dans l'exercice de leurs fonctions physiques et morales; ils avoient l'air de n'être tourmentés par aucune douleur ni par aucune démangeaison; ils n'étoient pas même un objet de dégoût pour ceux qui les fréquentoient habituellement.

DLXVII. Dans la suite on a donné plus d'extension à la dénomination d'*ichtyoses*, en l'appliquant à différentes dégénération de l'épiderme qui ont causé beaucoup de surprise aux observateurs. Tout le monde connoît l'histoire d'Édouard Lambert, qui a paru dans Londres à deux époques différentes de sa vie, pour exposer aux regards des curieux le phénomène de l'altération la plus singulière qui puisse captiver l'attention des hommes. Ses tégumens étoient couverts d'éminences dures et écailleuses, d'un brun foncé ou d'un noir roussâtre, roides et douées d'une telle élasticité, qu'on ne pouvoit promener avec vitesse la main sur ses membres, sans produire un bruit très-sensible. Deux descendans de cet individu sont venus, il y a quelques années, à Paris, et ont été pour nous un objet d'étude et d'observation.

DLXVIII. Qu'on s'imagine toutes les hypothèses émises et publiées, lorsqu'on a vu ces êtres singuliers se promener et se donner en spectacle à toute l'Europe! Les physiologistes ont mis leur esprit à la torture pour expliquer ce nouveau genre de dégradation. On s'est d'abord figuré que ces individus appartenoient à quelque variété de l'espèce humaine; les ignorans étoient tentés

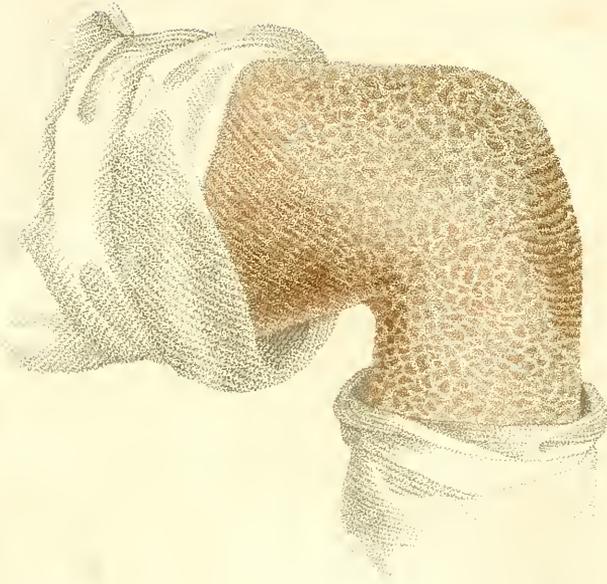
de les prendre pour des phoques ou des lamentins sortis du gouffre des mers. Cependant, ce phénomène s'explique aisément par les simples notions que l'on possède de nos jours sur la nature de l'épiderme. Il n'est pas plus étonnant de voir cette membrane mince et ténue acquérir plus de consistance par l'état maladif, et dégénérer en substance écailleuse, que de la voir se convertir naturellement en ongles au bout de nos doigts, en cornes ou en sabots chez les quadrupèdes, en ergots chez les volatiles, etc.

DLXIX. Ces excroissances morbifiques et cuticulaires se présentent sous des formes très-variées. Souvent ce sont des éminences disséminées çà et là, à la surface du corps, et qui ressemblent tantôt à des cornes de bélier, tantôt à des griffes d'épervier. Lorsqu'on procède à leur incision ou qu'elles tombent spontanément, elles ne tardent pas à se régénérer. On observe que ces excroissances sont quelquefois très-abondantes aux environs des articulations; en sorte que les malades peuvent à peine fléchir leurs membres et vaquer aux divers exercices de la vie. Les Transactions Philosophiques rapportent l'exemple d'une jeune fille qui étoit sujette à ce genre d'indisposition, et dont les yeux même étoient recouverts d'une pellicule cornée qui l'empêchoit de bien discerner les couleurs. La plupart de ces ichthyoses sont liées à une constitution rachitique.

DLXX. Quelquefois ces excroissances sont nombreuses; mais quelquefois aussi on n'en aperçoit qu'une seule sur la totalité du système dermoïde, et ce fait n'est pas rare chez les vieillards. M. Gastellier a décrit avec un soin particulier dans les Mémoires de la Société royale de Médecine de Paris, une végétation cornée, laquelle étoit survenue vers la partie inférieure du temporal gauche, chez une femme âgée de quatre-vingt-trois ans environ; elle avoit exactement la forme d'une corne de bélier. Un chirurgien qui pratique son art avec beaucoup de succès dans le midi de la France, m'a communiqué trois faits analogues, et j'en ai observé quelques-uns moi-même sur des individus de l'un et de l'autre

sexe. Toutes ces excroissances de nature cornée appartiennent essentiellement au système épidermoïde; elles s'isolent, pour ainsi dire, de l'économie animale. Aucun travail organique ne s'établit dans leur intérieur; elles n'ont ni des vaisseaux qui les nourrissent, ni des nerfs qui les animent.

DLXXI. Le caractère endémique des ichthyoses, la chute périodique des écailles qui les forment, quelques autres caractères, me déterminent à placer dans le même genre une maladie cutanée sur laquelle on a fait beaucoup de recherches depuis quelques années, je veux parler de la pellagre des campagnes milanaises. En effet, toutes ces maladies cutanées ont le même siège, et attaquent constamment l'épiderme. Lorsqu'on examine avec attention les rides, les rugosités de cette membrane, on ne balance point à admettre cette analogie; c'est absolument le même aspect, et rien ne ressemble davantage à l'ichthyose nacrée que les tégumens des pellagres. Une autre circonstance pourroit servir à faire rapporter ces affections au même genre, c'est la presque ressemblance de leurs causes. En effet, l'ichthyose nacrée attaque le plus souvent des pêcheurs qui existent dans un air empoisonné par des exhalaisons marécageuses, et la pellagre attaque pareillement des villageois qui luttent contre les horreurs de l'indigence, et sont journellement condamnés aux privations les plus pénibles. Toutes deux d'ailleurs peuvent se transmettre par la voie de la génération, etc.



Icthyose Nacrée.

Gravé par A. Goubaud, fils, élève à la Calographie Royale de J. Goubaud. Imprimé dans le même établissement, à Bruxelles.

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE PARTICULIÈRE DES ICTHYOSES.

ESPÈCE PREMIÈRE.

ICTHYOSE NACRÉE. *ICTHYOSIS NITIDA*. (PLANCHE XXXVII.)

Icthyose, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des écailles plus ou moins dures et rénitentes, d'une couleur nacrée ou grisâtre, ce qui donne au corps vivant l'aspect de l'enveloppe des poissons ou de la peau des serpens.

Obs. Cette espèce présente en conséquence deux variétés :

A. L'ICTHYOSE NACRÉE CYPRINE. — *Icthyosis nitida cyprinea*. Écailles dures, blanchâtres, ayant beaucoup de ressemblance avec les écailles de la carpe; c'est celle qui a le plus d'intensité.

B. L'ICTHYOSE NACRÉE SERPENTINE. — *Icthyosis nitida serpentina*. Dans cette variété, les écailles ne sont pas dures; elles n'ont aucune consistance; elles ont la finesse et la ténuité de la peau des serpens. Cette ichtyose attaque presque toujours les vieillards. Nous en avons recueilli plusieurs exemples à l'hôpital Saint-Louis.

TABLEAU DE L'ICTHYOSE NACRÉE.

DLXXII. L'ichtyose nacrée se manifeste communément quelques mois après la naissance. Elle s'annonce par une desquamation furfuracée, et l'épiderme se renouvelle plusieurs fois. Bientôt après, les écailles deviennent plus apparentes; elles occupent

principalement les avant-bras, les bras, les jambes et les cuisses. On les observe aussi très-fréquemment sur l'abdomen et sur la partie antérieure du tronc. On n'en voit point à la paume des mains et à la plante des pieds.

Les écailles de l'ichthyose nacrée sont tantôt épaisses et formées de plusieurs couches d'épiderme superposées, ce qui leur donne une teinte plus foncée et plus opaque; tantôt elles sont simples et d'un blanc nacré, petites, bornées par des lignes droites qui se coupent à angles, comme les rides qu'offre naturellement la surface de la peau. C'est aux endroits de ces rides que les écailles sont comme cassées. Il est au contraire de ces écailles qui sont larges et transparentes, sans être brisées aux surfaces qu'occupent les rides dont nous venons de faire mention. La couleur luisante de ces plaques les a fait comparer aux écailles dont les poissons sont revêtus.

On a tracé des descriptions plus ou moins hideuses de l'ichthyose nacrée; on a cité des individus, dont les extrémités supérieures et inférieures étoient entièrement écailleuses. On a vu tout le corps, à l'exception de la tête, envahi par cette infirmité dégoûtante, et comme recouvert d'une peau de phoque; les tégumens étoient durs et scabreux au toucher. Le vulgaire ne manque pas de débiter des contes absurdes sur de semblables accidens; tant ils excitent la surprise! Cette épaisseur de la cuticule sert en quelque manière de vêtement, et l'on atteste que les malades frappés de l'ichthyose sont moins susceptibles d'être affectés par le froid que les autres individus.

Au bout de quelque temps, les écailles, qui sont d'abord très-adhérentes aux tégumens, deviennent moins tenaces, se détachent et finissent par tomber. Au-dessous, la peau est saine, nullement douloureuse, ni enflammée; l'œil n'y distingue aucune altération. Tous les ans, il y a un renouvellement complet des écailles.

Dans quelques cas, l'épiderme se détériore sans prendre plus de consistance et d'épaisseur. La peau a la ressemblance la plus

parfaite avec celle des serpens. Nous avons observé plusieurs exemples de cette variété à l'hôpital Saint-Louis, et il est assez ordinaire de la rencontrer chez les enfans aussi bien que chez les vieillards. Il existe à Paris une famille entière composée d'individus des deux sexes, lesquels sont soumis à une desquamation furfuracée qui a lieu au renouvellement des saisons. Ces pauvres gens disent en langage trivial qu'ils ont *la peau trop courte*, et que ne pouvant contenir le corps, elle se crève. Une jeune actrice d'un de nos petits théâtres, douée d'ailleurs d'une physionomie très-agréable, étoit affectée de cette ichthyose. Heureusement que son cou et son visage en étoient préservés; la peau de l'abdomen avoit non-seulement l'aspect, mais encore la couleur de la vipère: la peau des cuisses avoit plus de ressemblance avec celle d'une carpe. Cette maladie disparoissoit par l'usage des bains, et ne tarδοit pas à se remonter aussitôt qu'on le discontinuoit.

Ce qu'il y a de remarquable, lorsqu'on considère sous un point de vue général l'ichthyose nacrée, c'est que l'épaisseur des écailles suit en quelque sorte l'épaisseur de la peau. Elles sont particulièrement très-apparentes à la partie antérieure de la rotule, aux coudes, aux parties externes des bras, des jambes et des cuisses. Au contraire, dans les endroits où la peau est très-mince et très-fine, et où elle se trouve naturellement lubrifiée par quelque sécrétion particulière, il n'existe pas d'écailles; ce phénomène est surtout apercevable aux plantes des pieds, lesquelles sont habituellement humides de sueur. Il existe pareillement aux aines, aux aisselles, à la face interne des cuisses, aux parties génitales, etc. C'est là que les écailles cessent d'être apparentes et qu'elles sont brusquement séparées par une peau saine. Le visage et la paume des deux mains sont dans le même cas; peut-être à cause des fréquentes lotions auxquelles on se soumet communément.

Quelque multipliées que soient les écailles, les malades n'éprouvent ni démangeaisons ni aucune sensation incommode sur

l'appareil tégumentaire; l'appétit se conserve et la digestion s'accomplit régulièrement. Toutefois, j'ai vu des individus qui étoient prodigieusement affoiblis par les progrès de l'ichthyose nacrée, et qui tombaient dans une cachexie scorbutique. Le nommé Montgobert, dont je donnerai ici l'histoire, est atteint d'une prostration générale dans le système des forces. Il éprouve des gonflemens dans les os des jambes; il ne peut boire ni vin ni liqueurs, sans tomber dans une sorte d'anéantissement. Il ne peut travailler long-temps, sans ressentir un feu brûlant à la tête et à la paume des mains, etc. Tel est le tableau le plus ordinaire de l'ichthyose nacrée, dans tous ses degrés.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ICHTHYOSE NACRÉE.

DLXXIII. *Première observation.* — François Montgobert, né dans le département du Mont-Blanc, âgé de trente-trois ans, doué d'un tempérament lymphatique, a perdu depuis fort long-temps sa mère, qu'il soupçonne avoir été affectée du même vice que lui. Sa sœur aînée, à laquelle les soins de son enfance furent confiés, lui disoit souvent que la triste maladie dont il est encore victime, provenoit peut-être de sa nourrice, qui étoit malsaine. Dès son enfance, sa peau se recouvrit d'écailles dures, brillantes, d'un blanc de nacre, paroissant posées, par leurs bords, les unes sur les autres, à la manière des écailles dont les poissons sont recouverts. Ses camarades lui disoient dans leurs plaisanteries qu'il étoit sans doute né d'une carpe. Les écailles étoient très-adhérentes à la peau, et il falloit un frottement violent pour les séparer; l'action des bains réitérés en faisoit néanmoins tomber un très-grand nombre; mais elles ne tarديوient pas à se régénérer aussitôt qu'on en discontinuoit l'usage. Cette altération bizarre des tégumens étoit surtout prononcée d'une manière remarquable à la partie an-

térieure et inférieure des cuisses, aux genoux, à la partie antérieure et supérieure des jambes, aux avant-bras, etc. : toute la peau étoit terne et offroit l'aspect le plus désagréable. Montgobert conservoit d'ailleurs un très-bon appétit; toutes ses fonctions paroissent s'exécuter librement. Ses urines étoient chargées; la transpiration nulle.

Deuxième observation.—Nicolas Lebrun, commissionnaire, âgé de dix-sept ans, né de parens morts dans un âge peu avancé, d'une constitution assez forte, d'un tempérament bilieux et sanguin, nous a également présenté un exemple bien frappant de cette hideuse maladie, dont l'origine remontoit jusqu'à sa naissance. La peau des bras, des cuisses et des jambes avoit un aspect rugueux et blanchâtre; l'épiderme offroit des squammes qui se recouvroient par leurs bords à la manière des écailles de poisson. Dans les endroits où cette membrane n'offroit point ce caractère, elle offroit des rides transversales ou obliques, plus ou moins prononcées, foncées en couleur rouge ou brune. D'ailleurs, les autres fonctions conservoient leur libre exercice.

Troisième observation.—Gertrude Dorothee, âgée de vingt ans, éprouva, quinze jours après sa naissance, quelques petits boutons à la tête, qui augmentèrent en nombre, et qui au bout d'un an finirent par s'étendre sur tout le corps, à la réserve de la plante des pieds et de la paume des mains. La peau subit dès-lors une altération remarquable. On regarda cette maladie comme vénérienne; on la traita comme telle, sans aucun avantage pour la malade, qui, fatiguée de remèdes inutiles, entra à l'hôpital Saint-Louis avec une ichthyose presque universelle, compliquée d'une affection scorbutique. Cette dernière affection céda aux remèdes dont nous fimes usage; mais la peau resta toujours sèche, rude et recouverte d'écailles lisses et de couleur nacréée. Sur la partie antérieure de la poitrine, l'épiderme se ridoit et présentoit des plis profonds assez éloignés les uns des autres, qui circonscrivoient des espaces anguleux. A la face antérieure et externe des

jambes, depuis quelques pouces au-dessus des malléoles, sur les membres supérieurs, à la face externe et postérieure, on voyoit des écailles épidermoïques, larges comme l'ongle sur la jambe, moins larges sur les avant-bras, plus petites encore sur les bras, toutes formées d'une seule lame, sèches, luisantes comme les écailles d'une carpe, se brisant quelquefois par le frottement et se réduisant en poussière. Sous les aisselles et à la partie interne des cuisses, étoit une peau plus fine, mais plus rude et farineuse. Ce qu'il y avoit de plus grave dans cette ichthyose, c'est que le tissu cellulaire sous-cutané avoit une épaisseur et une dureté absolument analogues à ce qui se passe dans les premiers temps de l'éléphantiasis.

DLXXIV. Les exemples d'ichthyose nacrée se ressemblent tous d'une manière si parfaite, que j'ai cru inutile de citer ici un plus grand nombre d'observations. Cette maladie est encore très-fréquente en France, particulièrement au voisinage de la mer.





Selbyse Corneé

DEUXIÈME ESPÈCE.

ICTHYOSE CORNÉE. *ICTHYOSIS CORNEA*. (PLANCHE XXXVIII.)

Icthyose, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des écailles noires, dures, et qui présentent absolument la consistance et la dureté de la corne. Ces écailles sont quelquefois plates ou coniques, très-nombreuses, et posées les unes à côté des autres; d'autres fois elles sont rares, cylindriques, se recourbent comme les ergots des volatiles, ou s'allongent, en se contournant, comme les cornes des béliers.

Obs. L'ictyose cornée a trois variétés principales qui sont très-distinctes les unes des autres.

A. L'ICTHYOSE CORNÉE ÉPINEUSE. *Icthyosis cornea spinosa*. — Cette variété est extrêmement rare, puisqu'il n'y en a encore qu'un seul exemple dans les annales de l'art. C'est celle que nous avons eu occasion d'observer en France, dans ces dernières années, et qui s'étoit d'abord montrée en Angleterre. (Voyez Planche XXXVIII.) Nous rapporterons plus bas ce cas unique autant qu'extraordinaire.

B. L'ICTHYOSE CORNÉE ONGULEUSE. *Icthyosis cornea unguolata*. — Dans celle-ci, les prolongemens cornés simulent les ongles de quelques quadrupèdes ou les ergots des volatiles, etc.

C. L'ICTHYOSE CORNÉE ARIÉTINE. *Icthyosis cornea arietina*. — Cette variété est très-commune. Je lui ai donné ce nom, parce que les excroissances ressemblent, par leur forme et par leur volume, à des cornes de bélier. Le plus communément il n'en vient qu'une seule sur la totalité du système dermoïde.

TABLEAU DE L'ICTHYOSE CORNÉE.

DLXXV. Rien n'est plus bizarre, mais aussi rien n'est plus intéressant que la dégénération cornée du système dermoïde. Elle sera toujours pour les médecins un grand sujet d'étude et de méditation, tant qu'ils ajouteront quelque prix aux recherches physiologiques. C'est surtout en parlant d'un phénomène qui a tant

piqué la curiosité et tant excité la surprise, qu'il convient de transmettre fidèlement à la postérité les faits que l'on observe, et que l'on doit se garantir de cet esprit d'exagération que donne le goût irrésistible pour le merveilleux. Lorsqu'on a vu paroître ces singuliers résultats de l'inadvertance de la nature, on n'a pas manqué de les rapporter aux terreurs fantastiques d'une imagination agitée par des spectacles qui laissent dans l'ame une impression forte et permanente. Une vieille femme dont je citerai plus bas l'observation, et qui portoit sur sa poitrine une ichthyose cornée de la plus étonnante structure, nous disoit que sa mère, enceinte d'elle, avoit été poursuivie dans la campagne par un taureau furieux, et que ses cornes n'étoient jamais sorties de sa mémoire. Ce trait rappelle l'exemple d'une autre femme grosse dont a parlé Stalpart-Van der Viel, laquelle lavant un jour du linge sur les bords de la mer, dirigea une attention trop vive sur les grands poissons qui la parcouroient. On assure qu'elle accoucha d'un enfant dont la peau étoit recouverte d'écailles hideuses.

L'ichthyose cornée ne se manifeste communément que quelques semaines après la naissance. C'est à cette époque que la peau prenant une teinte jaune et successivement plus foncée, il se manifeste çà et là des excroissances cuticulaires, dont la forme varie selon les parties des tégumens qu'elles occupent. Les unes sont plates comme des écailles de poisson, d'autres sont concaves; il en est qui sont coniques comme les piquans du hérisson, et rangées symétriquement les unes à côté des autres, au point de simuler les crins d'une brosse fort rude. Il est de ces callosités qui ressemblent beaucoup à des verrues. Le vêtement horrible qu'elles paroissent former, lorsqu'elles sont observées de loin, donne au corps humain l'aspect d'une bête fauve. Plusieurs naturalistes ont comparé cette étrange enveloppe au cuir de l'éléphant ou à la peau des jambes du rhinocéros. Certains l'ont assimilée à l'écorce d'un vieux arbre.

Les écailles de l'ichthyose cornée suivent ordinairement la mar-

che de celles qui constituent l'ichthyose nacrée. Elles tombent dans la saison de l'hiver et se régénèrent avec une rapidité surprenante; en sorte que les individus se trouvent bientôt munis d'une enveloppe nouvelle. Machin rapporte un cas analogue dans le Recueil des Transactions Philosophiques, et plusieurs auteurs ont copié par suite sa relation. Il ajoute même que le nommé Édouard Lambert, dont il donne l'histoire, ayant éprouvé tous les symptômes d'une petite-vérole assez grave, fut accidentellement dépourvu de toutes ses écailles; mais qu'elles ne tardèrent pas à renaître dans sa convalescence.

Ce qu'il y a de remarquable dans la disposition de ces écailles dures et élastiques, c'est le bruit qu'elles rendent, lorsque la main les parcourt et les frotte avec une certaine violence. Ce bruit a la plus grande analogie avec celui qui résulte du froissement de la terre par le serpent à sonnettes (*crotalus horridus*) des naturalistes. On sait que la queue de ce reptile se termine par une série d'écailles coniques et creuses, engrénées les unes dans les autres, très-mobiles, et qu'à la faveur de ce mécanisme, on entend un son comparable à celui qui est causé par la détente d'une pendule.

On a vu quelquefois les écailles de l'ichthyose cornée se répandre en nombre infini sur la totalité du corps, environner les articulations au point d'en gêner le jeu et le mouvement. On a consigné dans quelques journaux l'histoire d'une jeune fille de Naples qui, par l'effet d'une semblable infirmité, disoit éprouver une rigidité fatigante dans tout son appareil tégumentaire, et ne pouvoit mouvoir ses membres qu'avec une difficulté extrême. Cette éruption affreuse étoit devenue si générale, que les lèvres et la langue même n'en étoient point préservées : on ajoute que ces duretés calleuses opposoient une telle résistance, que le système musculaire étoit dans une sorte d'inaction, que la bouche pouvoit à peine s'entr'ouvrir, et que la malade étoit également incapable de tenir le cou tendu et de tourner la tête.

Dans d'autres cas, les éminences de la peau sont d'une consis-

tance plus dure que la corne même, et ont beaucoup d'analogie avec les griffes des chats, des éperviers et autres oiseaux carnassiers. Il est superflu de reproduire ici tout ce qu'on a publié dans les livres à ce sujet. Une demoiselle très-pieuse est atteinte dans ce moment d'une semblable ichthyose; elle fait tous ses efforts pour dérober aux regards des curieux une maladie aussi rare que surprenante, parce qu'elle rougit d'en être affectée. Les excroissances cornées ressemblent à des ergots de coq, et se trouvent disséminées sur l'abdomen, le pubis, les extrémités supérieures et inférieures, etc. Elle croit que cette maladie est une affliction de la Providence, et ne veut tenter aucun remède pour se guérir.

Enfin, il est des excroissances cornées qui doivent constituer une variété très-remarquable; elles sont communément en très-petit nombre; le plus souvent même, il n'y a qu'une excroissance unique sur la peau, qui paroît absolument conformée comme une corne de bélier. J'ai observé, pour mon compte, quelques exemples de cette variété, qui est surtout commune chez les vieillards; telles étoient, par exemple, ces deux végétations cornées et cylindriques que nous avons observées à l'occiput d'un mendiant qui étoit venu se faire traiter d'une dartre à l'hôpital Saint-Louis. Telle étoit aussi celle dont j'ai déjà fait mention, et qui fut recueillie par M. le docteur Gastellier sur une très-vieille femme: elle étoit située à la partie inférieure du temporal gauche. Cette végétation profondément enchâssée dans le derme, n'avoit contracté aucune adhérence avec la propre substance de l'os. On la coupa à plusieurs reprises, et toujours on remarqua qu'elle se reproduisoit; on observa néanmoins dans les dernières coupes que l'on pratiqua, que cette production étoit d'une nature moins compacte et moins parfaitement organisée que les précédentes. M. Rigal m'a fait parvenir en dernier lieu les échantillons de deux cornes humaines, prises sur deux individus différens, dont l'une étoit située sur la partie moyenne de la première pièce du ster-

num, et l'autre à côté de la première tubérosité de l'ischion. On m'a souvent parlé d'une jeune fille de Dinan, qui a vu se manifester plusieurs cornes sur différens endroits de sa peau. Ce qu'il importe surtout de bien observer dans la contemplation des ichtyoses cornées, c'est qu'elles n'entraînent aucune infirmité intérieure; c'est que les individus qui en sont atteints jouissent d'ailleurs d'une santé vigoureuse et régulière : ils voyagent, s'assujettissent à des travaux pénibles sans inconvénient. A l'époque annuelle de la mue où la plupart subissent une desquamation universelle, ils ne sont pas sensiblement plus incommodés que de coutume. Leur visage annonce une bonne complexion; ils sont d'ailleurs bien conformés; les fonctions assimilatrices ne subissent aucune altération, etc.; il est vrai qu'il n'en est pas de même dans toutes les ichtyoses, et que certains de ces malades sont quelquefois rachitiques.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ICTHYOSE CORNÉE.

DLXXVI. *Première observation.* — La pathologie cutanée ne contient aucun fait qui soit aussi extraordinaire que celui dont on va lire les principaux détails. En l'an 1803, il parut à Paris deux individus qui avoient fondé une sorte de spéculation sur la curiosité publique. Ils s'annonçoient comme frères et portoient les noms de John et de Richard Lambert. J'allois les visiter et les contempler plusieurs fois la semaine. Je me souviens que leur conducteur, nommé Joanny, se plaignoit à moi de ce qu'il y avoit à Paris si peu d'amateurs, ce qui rendoit leur gain très-peu considérable. A cette époque, ils avoient déjà parcouru l'Allemagne, et M. Tilesius, célèbre médecin de Leipsick, s'étoit donné beaucoup de peine pour les dessiner et les graver lui-même. Voyez l'ouvrage *in-folio* qu'il a publié depuis à ce sujet, et qui a pour titre :

Ausführliche Beschreibung und Abbildung der beiden sogenannten Stachelschwenmenschen, aus der bekannten Englischen Familie Lambert, oder die Porcupineman, Altenburg, 1802. Lorsque je vis les deux jeunes gens dont il s'agit, je trouvai qu'ils se ressembloient beaucoup par la couleur de leurs cheveux et de leurs sourcils, qui étoient d'un châtain-clair; tous deux avoient le front étroit et haut, le nez gros; l'un des deux l'avoit néanmoins très-aplati à sa racine. Ils étoient d'ailleurs doués du tempérament qui prédomine chez les Anglais, et il n'étoit pas difficile de deviner quelle étoit leur patrie. Tout le corps de ces individus si singuliers étoit recouvert d'écaillés ayant une apparence et une consistance cornées; les seules parties qui en fussent dépourvues, étoient la face, la paume des deux mains et la plante des deux pieds, ainsi que les interstices et les bouts des doigts, comme nous l'avons observé dans l'ichthyose nacrée. On n'apercevoit pas non plus d'écaillés sur le gland, et sur un petit espace des aines et des aisselles, etc. On imagine bien qu'à mesure que ces individus parcouroient les différentes villes de France, pour se donner en spectacle, on les accabloit de questions; on vouloit tout savoir sur leur origine. Voici ce qu'ils racontaient à ceux qui alloient les voir avec surprise et curiosité; ils prétendoient descendre en droite ligne d'un sauvage écailléux, lequel fut autrefois trouvé au détroit de Davis, et conduit par des voyageurs à Philadelphie. Ce sauvage, qui étoit pour le moins un Africain, ayant épousé une femme européenne, eut un fils qui hérita de cette enveloppe cornée. On le nomma Lambert. Celui-ci eut à son tour six enfans mâles qui présentoient absolument le même phénomène. De ces six enfans, il n'y en eut qu'un seul qui se conserva; c'étoit Édouard Lambert, auquel John et Richard, qui font le sujet de cette observation, doivent le jour. Il vivoit à Eustonhall, dans le comté de Suffolk, servoit le lord Huntingfield en qualité de chasseur, et fut tué fort vieux, pendant qu'il exerçoit ce métier. A ce mélange du faux avec le vrai, le spéculateur Joanny, dont j'ai déjà fait mention,

qui promenoit les frères Lambert, comme on promène tous les jours divers objets de curiosité, joignoit une fable plus absurde, pour mieux capter la crédulité populaire. Il assuroit, dans ses affiches, qu'on avoit rencontré dans les contrées désertes de Botany-Bay des peuplades d'hommes *porcs-épics*, absolument semblables à ceux qu'il montrait au public. Les vrais savans n'ajoutoient aucune foi à des assertions si ridicules ; ils connoissoient d'ailleurs la généalogie des frères Lambert par les Transactions Philosophiques. Personne n'ignore qu'en 1732, Jean Machin, professeur d'astronomie à Gresham, décrivit le père primitif de cette étrange famille. Il ajouta à sa notice la gravure d'une de ses mains. Vingt-quatre années s'écoulèrent, sans qu'il fût rien publié sur cet homme écailleux qui avoit tant excité l'attention générale. Mais en 1755, Henri Baker raconta dans le même Recueil qu'un homme affecté d'une maladie de peau des plus rares, se faisoit voir à Londres pour de l'argent, et qu'il conduisoit avec lui son fils, âgé de huit ans, ayant la même maladie. Ce dernier est précisément le père des deux frères Lambert, dont nous donnons ici l'histoire ; il est digne d'observation que leur infirmité se propage toujours en ligne masculine, et qu'ils ont eu sept sœurs dont aucune n'a eu part à cet accident. Eux-mêmes attestent qu'ils étoient exempts de l'ichthyose cornée dans les premiers jours de leur naissance. Ce ne fut qu'environ six semaines après, qu'ils commencèrent à en être attaqués ; elle acheva de se développer dans l'espace d'un an, et sembloit ensuite prendre de l'accroissement, à mesure qu'ils avançoient en âge. Ces deux individus avoient été foibles dans leur enfance, l'aîné surtout avoit été rachitique ; ils n'étoient pas d'ailleurs mal constitués ; aucun vice organique ne se présentoit à l'extérieur ; les traits de la face avoient leur conformation naturelle ; le sommet de leur tête étoit écailleux et presque chauve. Partout où les écailles abondoient, les poils étoient rares : il n'y en avoit que dans les intervalles ; malgré le fourreau dur et corné dont ces hommes étoient inves-

tis, il était facile de voir que les viscères contenus dans les cavités thorachique et abdominale n'étoient aucunement endommagés; leurs facultés cérébrales n'avoient jamais été troublées; les parties de leur corps privées d'écailles, jouissoient d'une sensibilité ordinaire. On observoit seulement que ces individus exhaloient assez habituellement une odeur fétide et forte. Lorsqu'ils se montrèrent à Paris, les médecins, les naturalistes s'empresèrent d'observer la position, la direction, la forme de leurs singulières écailles; ils tâchèrent même d'en arracher quelques-unes pour les étudier avec plus de soin. Celles qui étoient situées sur le dos, sur les flancs, sur la région abdominale, étoient séparées les unes des autres par leur sommet, quoique réunies par leur base. On en voyoit de prismatiques, de rondes, de rhomboïdales, de quadrangulaires; la plupart étoient d'une figure conique. Leur tête étoit noire, leur racine blanche, et leur corps grisâtre; elles étoient d'une grande fragilité; elles n'avoient point partout ni la même dimension ni la même longueur. Les frères Lambert étoient souvent obligés de couper celles qui correspondoient au tendon d'Achille, parce qu'elles prenoient un accroissement extraordinaire, ce qui gênoit sans doute la progression. Les écailles du dos, des mains et des pieds étoient surtout très-considérables; leur largeur étoit proportionnelle à leur longueur en général; les écailles se développoient de la manière suivante: l'épiderme commençoit par s'épaissir; il pulluloit d'abord des rudimens d'écailles blanches et d'une consistance molle; mais elles devenoient plus dures, et prenoient une couleur noire très-intense et très-prononcée. Ce qu'on observoit de plus intéressant dans cette dégénération, c'est la mue périodique qu'éprouvoient les frères Lambert, aux équinoxes de l'hiver et du printemps. On assure néanmoins que cette mue singulière d'écailles a fini par n'avoir plus lieu chez leur père, lorsqu'il est parvenu à sa quarantième année. Quand elle s'opère chez ceux-ci, les écailles se détachent spontanément et sans inconvénient, de la peau. Une fois tom-

bées, elles se reproduisent dans l'espace d'environ un mois. Si on les arrache avec violence, on fait couler du sang ; mais le corps muqueux ne tarde pas à se régénérer, ainsi que l'épiderme ; les écailles peuvent être coupées en divers sens sans produire de douleur. Il y avoit des écailles qui étoient peu dures ; il y en avoit aussi qui n'avoient aucune consistance, qui étoient comme membraneuses, etc. J'ignore si un phénomène aussi prodigieux reparoîtra jamais dans la suite des siècles, et si mes lecteurs de l'avenir pourront constater un jour par eux-mêmes la vérité du tableau que je leur présente. Plusieurs de mes contemporains se sont occupés des frères Lambert ; j'ai déjà cité l'ouvrage très-étendu de M. Tilesius, qui, par zèle pour la vérité, est entré peut-être dans des détails trop minutieux ; ce savant n'a pas voulu confier à d'autres qu'à lui-même le soin du dessin et de la gravure, de peur que le vrai caractère de la maladie ne s'altérât sous des mains étrangères ; je dois aussi parler d'un Mémoire plein d'intérêt et de recherches, qui ne tardera pas à voir le jour, et qu'a bien voulu me communiquer M. Buniva, infatigable pour tous les genres d'observation. Il n'a négligé aucun moyen pour faire connoître les phénomènes singuliers de ces hommes qui ont servi de spectacle à toute l'Europe.

Deuxième observation. — Il convient de rapporter à l'ichthyose cornée l'accident bizarre qui est arrivé à Catherine Cheveville, âgée de soixante-dix ans, née à Melun, et qui a long-temps habité le faubourg Saint-Antoine, à Paris. Cette vieille femme n'avoit jamais eu aucune maladie, pas même la petite-vérole, durant le cours de sa vie ; mais elle étoit d'une maigreur extrême. La peau de son visage étoit très-colorée ; celle de son corps étoit terreuse, et sèche à l'excès ; les veines superficielles étoient très-dilatées, et le sang paroisoit n'y circuler qu'avec lenteur. Cette femme portoit depuis long-temps à la partie inférieure de l'extrémité interne de la clavicule une tumeur de la grosseur d'une petite poire. Cette tumeur, qui n'étoit dans son principe que

comme la tête d'une épingle, avoit acquis ce degré d'accroissement dans plusieurs années; la tumeur étoit environnée à sa base par une substance cornée qui formoit une espèce de coquille; son sommet étoit partagé en deux portions recouvertes d'un prolongement de la peau, sous lequel on distinguoit les vaisseaux sanguins. Un chirurgien la fit beaucoup souffrir en essayant de lui arracher cette tumeur. Il paroît qu'une partie resta implantée dans les tégumens, et qu'elle donna lieu à un prolongement qui s'accrut beaucoup dans l'espace d'une année. Lorsque j'eus occasion de voir cette femme, elle portoit à la partie antérieure et supérieure de la poitrine, dans le voisinage de la fourchette du sternum, une production cornée de la longueur de quatre à cinq pouces au moins, qui avoit quelque analogie avec une gousse de haricot. Cette production tenoit à la peau par un pédicule très-mince, et son poids déterminoit des mouvemens de tournoiement qui étoient douloureux pour la malade; quant à l'excroissance cornée, elle étoit absolument insensible; on la touchoit et on la manioit impunément; l'extrémité inférieure néanmoins lui faisoit éprouver des picotemens qu'elle comparoit à ceux que produiroit une piqure d'épingle. Catherine Cheveville étoit très-superstitieuse; elle avoit la ferme persuasion que cette excroissance étoit un ver animé qui la rongeoit: elle mourut dans la cachexie scorbutique.

Troisième observation. — Voici un fait qui m'a été communiqué par un habile chirurgien de province. Ce chirurgien m'a envoyé dans le temps deux morceaux considérables d'une production cornée, lesquels avoient été recueillis sur la personne de M. Crayon, prêtre, ci-devant curé de Ville-Neuve, aujourd'hui retiré dans l'hôpital d'Alby, département du Tarn. Cet ecclésiastique est âgé de soixante-seize ans. Son tempérament est sanguin; sa peau remplit très-bien ses fonctions, elle transpire habituellement beaucoup et avec facilité. Il est né de parens sains et robustes. Depuis près de quarante-cinq ans, il porte une assez longue

corne sur la partie moyenne de la première pièce du sternum. Ce fut vers l'âge de trente ans que cette végétation singulière commença à se manifester; elle s'accrut progressivement dans ses diverses dimensions, se contourna ensuite comme la corne d'un bélier, et dans l'espace de cinq années, elle avoit déjà acquis neuf pouces de longueur sur deux de circonférence qu'elle avoit à sa base. M. Crayon éprouva dans la suite un accident. Étant monté sur une échelle et s'occupant un jour à tailler une vigne qui rampoit au bord d'une muraille, il fit une chute; en tombant, sa corne s'accrocha à l'un des échelons supérieurs, et fut soudainement arrachée; il n'y eut presque pas d'hémorragie. On crut d'abord que cette excroissance ne reparoîtroit plus; mais elle végéta derechef, en sorte qu'au bout du huitième mois elle avoit déjà cinq pouces. M. Crayon s'avisa un jour de la couper à deux pouces environ de sa base. Il a répété plusieurs fois la même opération. Cette corne appartient exclusivement aux tégumens; car la peau n'est point adhérente à l'os, elle conserve sa mobilité naturelle; je pourrois alléguer d'autres exemples. J'ai vu à l'hôpital Saint-Louis une corne cylindrique et recourbée, laquelle étoit venue à l'occiput d'un malheureux vieillard. On m'en a fait également parvenir une qui s'étoit développée à la tubérosité de l'ischion.

DLXXVII. J'ai publié les faits majeurs qui concernent l'ichthyose cornée; qu'on les rapproche maintenant de ceux que j'ai précédemment rapportés sur l'ichthyose nacrée; qu'on examine avec soin et qu'on compare les figures qui représentent ces deux espèces, et l'on sera persuadé sans peine qu'elles appartiennent absolument au même genre. Que deviennent actuellement les conjectures chimériques auxquelles on s'est livré, pour expliquer l'origine de cette singulière altération de l'épiderme? Je reviendrai sur ce point dans la seconde partie de cette dissertation.

ESPÈCE TROISIÈME.

ICTHYOSE PELLAGRE. *ICTHYOSIS PELLAGRA*. (PLANCHE XXXIX.)

Ichtyose, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des rides et par une disposition écailleuse de l'épiderme. Ce phénomène est communément accompagné d'un grand affaiblissement dans le système des forces, et du trouble des facultés intellectuelles.

Obs. L'ichtyose pellagre est chargée d'une multitude d'épiphénomènes, qui en font une affection très-bizarre; elle se complique d'une foule de symptômes qui dépendent d'autres maladies. Ce qui lui appartient proprement se réduit à une phlogose locale produite par l'activité des rayons solaires sur des corps appauvris par le manque de nourriture ou par des alimens de mauvaise qualité; à cet accident viennent constamment se joindre la débilité des muscles et un délire triste. On a écrit des volumes entiers sur cet exanthème; on a traité avec une diffusion singulière les questions les plus minutieuses. C'est certainement servir la science que de rejeter de cet Ouvrage ces inutiles divagations; l'ichtyose pellagre offre deux variétés assez distinctes.

A. L'ICTHYOSE PELLAGRE VULGAIRE. *Ichtyosis pellagra vulgaris*. — C'est la plus commune et celle que Titius avoit proposé de désigner sous le nom de *dermatagra*, dénomination qui ne vaut pas celle qui est communément adoptée. Cette maladie flétrit et ride les tégumens; mais sans observer aucune forme régulière. On prétend qu'elle attaque aussi les animaux domestiques: je dois rendre grâces au célèbre M. Moscati, qui a bien voulu me procurer les tableaux les plus variés de cette maladie, et qui m'a mis à même de l'étudier sous toutes ses formes; je ne dois pas moins aux soins officieux de M. Buniva. Il est du reste peu de maladies qu'on ait étudiées avec autant de zèle et de persévérance depuis quelques années. Que d'auteurs il faudroit désigner, si je voulois donner de justes éloges à tous ceux qui s'en sont occupés avec succès! Frappolli, Zanetti, Cherardini, Jansen, Albera, Videmar, Strambio, etc., à Milan; Allioni, à Turin; Fanzago, à Padoue; Paolo della Bona, Soler et Ghirlanda, à Trévise; Odoardi, à Bellune; Facheris, au grand hôpital de Bergame; Villa, aux environs de Lodi, etc., ont trouvé et recueilli les faits les plus intéressans. Il paroît, du reste, que l'ichtyose pellagre étend plus loin son domaine qu'on ne l'avoit cru; M. Buniva observe qu'on la voit quelquefois franchir les Alpes. Un élève de ce professeur découvrit un cretin pellagreux dans la ville de Saint-Jean de



Scabieuse Pellagre.

Gravé à la Lithographie Royale de F. Toussaint imprimé dans le même établissement à Bruxelles.

Maurienne ; M. le docteur Louis Careni croit l'avoir remarquée trois fois dans la ville de Vienne. Le faits qu'il rapporte ont la ressemblance la plus manifeste avec ceux qui s'observent journellement dans les campagnes du Milanais. Enfin, mon collègue M. Husson, observateur très-exact, qui déjà avoit eu occasion de voir l'ichthyose pellagre, dans son voyage en Italie, l'a retrouvée dans l'Hôtel-Dieu de Paris, et s'est empressé de placer ce malade sous mes yeux, en le faisant transporter à l'hôpital Saint-Louis. Je donnerai plus bas son histoire. En général, l'ichthyose pellagre n'attaque que l'indigence et la misère. Aussi J.-M. Albera a-t-il dédié aux pauvres le Traité théorique et pratique qu'il a composé sur cette maladie.

B. L'ICHTHYOSE PELLAGRE ORBICULAIRE. *Ichthyosis pellagra orbicularis*. — Dans cette variété de la pellagre, assez fréquente aux environs de Milan, la desquamation s'effectue circulairement comme dans la dartre furfuracée (*herpes furfuraceus circinatus*). On assure que cette pellagre se répand sur tout le corps, et non de préférence sur les parties exposées au soleil ; elle est moins dangereuse que la précédente, et se manifeste dans tous les temps de l'année. Les paysans la nomment la *salsedine*, à cause de la salive salée, dont il s'opère une sécrétion très-abondante dans la bouche ; elle exhale une odeur qui est ordinairement très-fétide.

TABLEAU DE L'ICHTHYOSE PELLAGRE.

DLXXVIII. Le symptôme le plus frappant de l'ichthyose pellagre est la desquamation épidermoïque qui s'observe sur le dos des mains et des pieds, à la partie antérieure du cou, au-devant du sternum, au visage, etc. La peau est rugueuse et ridée, particulièrement aux jointures et au voisinage des articulations ; elle est parsemée de taches fauves et blanchâtres qui ressemblent quelquefois aux échimoses scorbutiques. Dans d'autres cas, la cuticule desséchée et noirâtre se réduit en une matière furfuracée, ou se soulève en formant des ampoules remplies d'une sérosité jaunâtre et de nature ichoreuse ; il survient fréquemment des pustules accompagnées d'un prurit aigu, d'une sorte de tiraillement incommode, d'une sensation de brûlement, après lequel l'appareil tégumentaire s'endurcit, se gerce et se fend, au point d'offrir

des crevasses et des sillons affreux. Les bras deviennent durs et écailleux comme dans l'ichthyose nacrée.

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans cette altération singulière de l'épiderme, c'est qu'elle se déclare d'ordinaire au printemps, diminue l'été et s'évanouit entièrement en automne. C'est précisément à l'époque où les villageois quittent leurs cabanes humides et malsaines, et commencent à se répandre dans les campagnes pour vaquer aux travaux champêtres, qu'ils sont comme frappés par les premières impressions du soleil, qui darde ses rayons sur leurs corps affoiblis; alors, les différentes parties de la peau qui sont habituellement nues, rougissent, deviennent insensiblement érysipélateuses, et l'ichthyose pellagre commence ses périodes. Aux approches de l'hiver, l'épiderme se régénère; mais comme cette membrane a été profondément atteinte, elle reste long-temps ridée, sale, et comme enduite d'un vernis; elle est surtout très-attaquée par l'action du froid et de l'atmosphère. On observe toutefois que l'ichthyose pellagre orbiculaire est moins subordonnée au pouvoir des saisons que la précédente, et qu'elle n'a point de temps fixe pour se développer.

Qu'on ne croie pas du reste que l'affection pellagreuse soit uniquement due à l'action des rayons solaires; il faut nécessairement qu'il y ait une cause interne qui la favorise: car pourquoi ce phénomène n'auroit-il pas lieu indistinctement sur tous les paysans qui sont exposés à la même influence, qui sont assujettis aux mêmes travaux, etc.? D'ailleurs, pourquoi l'apparition de l'ichthyose pellagre n'auroit-elle lieu que dans le printemps? Pourquoi cette maladie commenceroit-elle à s'affaiblir pendant les chaleurs de l'été?

Les pellagres sont dans une foiblesse extrême; il y a un tel accablement dans toute leur personne qu'ils peuvent à peine se soutenir sur leurs pieds, et qu'ils sont forcés de garder un continu repos. Cet état misérable, qui se rencontre souvent dans le scorbut, dépend de la rigidité des fibres musculaires, et devient quelquefois très-douloureux. La langue de ces infortunés est re-

couverte d'un limon rougeâtre ou livide. Il s'échappe de leur bouche un flux salivaire abondant; les dents s'ébranlent dans leurs alvéoles; les ongles deviennent difformes et crochus, comme dans la teigne faveuse ou dans la dartre squammeuse. Il découle des yeux et du nez des pellagreaux une humeur séreuse, dont la source ne tarit pas durant des mois et des années. Les urines sont pâles, copieuses, âcres et fétides: la sueur surtout a une odeur particulière, qui a quelque rapport avec celle du pain moisi ou des vers à soie putréfiés. Soler dit que les cheveux acquièrent dans la pellagre une couleur roussâtre, comme s'ils avoient été brûlés. Ils se détachent spontanément ou deviennent minces et lanugineux.

Les affections nerveuses tiennent une des premières places parmi les symptômes de l'ichthyose pellagre. Les malades ont été parfois assaillis par des crampes si extraordinaires qu'on a vu succéder les grincemens des dents, le spasme des muscles de la mâchoire inférieure, la carpologie, la syncope, l'épilepsie, les phénomènes du tétanos, etc. Il n'est pas de mouvement convulsif auquel ils ne soient sujets; il en est un surtout très-extraordinaire, et dont beaucoup d'auteurs ont parlé; c'est celui par lequel les pellagreaux éprouvent une sorte d'entraînement qui les porte à marcher en avant avec précipitation et en ligne droite, sans qu'ils puissent s'arrêter au gré de leur volonté, ni se tourner d'un côté ou de l'autre: ils tâchent alors de s'appuyer sur les premiers objets qui s'offrent à leur passage; certains restent dans une constante immobilité. On en remarque d'autres qui sont sujets à des tremblemens continuels dans tous leurs membres.

On est particulièrement surpris des troubles qu'éprouve le cerveau dans l'ichthyose pellagre. Ces troubles consistent dans un délire, tantôt aigu, tantôt chronique; le premier est accompagné d'une fièvre irrégulière, dont les paroxysmes sont précédés de salivation et d'une sorte d'allègement dans les douleurs: ils se terminent ensuite par des sueurs et par des taches rougeâtres sur la face et sur les bras; les malades sont tristes, étonnés et muets; il

en est qui paroissent frappés d'épouvante, comme s'ils voyoient des fantômes. Dans la seconde espèce de délire, qui est un délire chronique, on observe souvent une vraie démence, une stupidité complète, une mélancolie sombre, accompagnée d'un morne silence. On en voit qui sont extrêmement loquaces et qui finissent par se donner la mort. M. Buniva rapporte qu'une pellagreuse se coupa la gorge dans la commune de Piossasco. On a consigné dans quelques journaux scientifiques d'Italie, l'histoire d'un fanatique nommé Matteo Lovat, né dans les montagnes de l'État de Venise, qui fit de funestes tentatives pour se crucifier. J'ai lu, dans un Mémoire de M. Ghirlanda, l'histoire d'une paysanne du village de Cornuda, dans le territoire de Trévis; quelques jours après ses couches, avant éprouvé un dérangement dans le flux des lochies, et des chagrins très-vifs, elle fut soudainement atteinte de tous les symptômes de la pellagre. Les accidens extérieurs n'étoient pas très-graves; mais elle étoit plongée dans une mélancolie si affreuse qu'elle y succomba. Elle se déroboit à tous les regards, versoit sans cesse des larmes, s'écrioit qu'elle étoit condamnée par la justice divine aux peines éternelles; elle se croyoit toujours environnée des flammes de l'enfer; elle vaquoit d'ailleurs aux occupations de son ménage, et ne déraisonnoit que sur cet objet. La plupart des pellagreaux vont se noyer dans des fleuves; c'est ce penchant funeste que Strambio désigne sous le nom d'*hydromanie*. Ce penchant proviendrait-il de la sensation brûlante qu'on éprouve dans toutes les parties du corps, surtout dans celles qui sont frappées par le soleil? L'individu pellagreaux que nous avons eu occasion d'observer à Paris, disoit ressentir une ardeur générale qui consumoit son corps.

Il est une multitude d'accidens secondaires qui accompagnent presque toujours l'ichthyose pellagre; les malades éprouvent des douleurs vives et brûlantes à la tête et le long de l'épine du dos. Ces douleurs se répandent et suivent le trajet des troncs nerveux; elles se propagent jusqu'à l'os sacrum, provoquent un four-

millement considérable sur les bras et sur les jambes, particulièrement à la plante des pieds, envahissent fréquemment le thorax, les lombes et l'abdomen. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il n'y a quelquefois qu'un seul côté du corps qui soit malade, tandis que l'autre demeure parfaitement sain.

Tous les désordres de la sensibilité se manifestent chez les pellagres. Leur vue est soudainement obscurcie ou troublée; ils sont sujets au pica, à la boulymie. Le pellagres que nous avons vu ne pouvoit se contenter de la nourriture de l'hôpital, et se jetoit avidement sur tous les alimens qu'on lui présentoit. L'odorat est tellement dépravé, que la plupart croient sentir les odeurs les plus fétides; il en est qui sont tourmentés par un bourdonnement d'oreilles très-remarquable, qui croient entendre le son importun d'une roue de moulin, des coups de marteau sur l'enclume, le chant des cigales, le cri des grenouilles, etc. Titius dit que les pellagres sont constamment portés à la volupté, à cause de l'exaltation de la faculté sensitive. Il est très-commun de voir des flux dyssentériques, particulièrement la diarrhée, occasioner le marasme, l'hydropisie, la consommation pulmonaire, etc. Les crises de l'ichthyose pellagre sont presque toujours irrégulières, et quoiqu'elle paroisse diminuer d'intensité dans l'automne et durant l'hiver, elle se déclare les années suivantes avec non moins de violence, et finit par précipiter une foule de victimes dans le tombeau.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ICHTHYOSE PELLAGRE.

DLXXIX. *Première observation.* — Louis Taugiers, tirailleur-chasseur, âgé de vingt-deux ans, entré au service militaire depuis huit mois seulement, né Breton et de parens villageois, qui n'ont jamais eu d'affections cutanées, livré lui-même dès sa jeu-

nesse aux travaux pénibles de l'agriculture, se nourrissoit le plus ordinairement avec du pain et de la bouillie de blé noir. Il prenoit beaucoup de laitage, jamais de vin; faisoit surtout un usage soutenu de cidre : il avoit joui d'une bonne santé pendant son habitation dans la maison paternelle; mais depuis qu'il suivoit le sort des armes, exilé de son pays natal, il étoit constamment malade. C'est le changement de vie, d'habitude, de nourriture, qui occasiona une altération profonde dans la santé de l'individu, lequel ne quitta plus les hôpitaux : l'ennui étoit peint sur sa physionomie. Il étoit sombre, triste, taciturne; il ne paroissoit point absorbé par des réflexions, ni plongé dans des rêveries; mais il avoit une insouciance totale pour ce qui le touchoit de plus près, et recherchoit la solitude. Après quelques mois de séjour dans l'Hôtel-Dieu de Paris, il lui survint une diarrhée sanguinolente qui l'affoiblit considérablement vers les premiers jours du mois de juin 1810. Fuyant tout le monde, il alla se placer dans une belle exposition au soleil, s'y coucha, les mains appliquées sur la tête, de manière que les doigts s'entre-croisoient; s'étant endormi dans cette position, le soleil darda ses rayons brûlans sur la peau de la partie postérieure des deux mains avec une telle violence, pendant environ deux heures, qu'il s'y manifesta une légère phlogose. La peau devint rouge; le malade y sentit une chaleur ardente à son réveil; il éprouva en même temps une vive céphalalgie. Au bout de quelques jours, l'épiderme se fendit et tomba par desquamation; les articulations métacarpo-phalangiennes furent surtout altérées; il s'y forma des crevasses profondes, très-sèches, à bords inégaux et écailleux; la peau environnante étoit cuivreuse et noirâtre. Ce fut alors que MM. Husson et Assalini ayant observé le malade avec la plus scrupuleuse attention, confirmèrent l'existence de la pellagre. On le transféra à l'hôpital Saint-Louis; l'usage des bains fit tomber les écailles; mais l'épiderme régénéré se gerça de nouveau, et il se forma une seconde desquamation. Cet individu étoit tourmenté par une

espèce de boulymie ou faim dévorante, malgré la grande quantité d'alimens qu'il prenoit; la diarrhée persistoit toujours et paroissoit revêtir un caractère chronique. Louis Taugiers étoit considérablement affoibli; il étoit devenu comme stupide. On lui a accordé sa réforme, et on l'a renvoyé dans son pays, où il étoit impatient de se rendre.

Deuxième observation.— Nous avons déjà parlé du délire particulier des pellagreaux, qui les porte à se noyer dans des fleuves, sans qu'ils puissent modérer ce penchant funeste, dont la plupart ont été les victimes; souvent ils rêvent que ce malheur arrive à d'autres. M. Ghirlanda m'a raconté l'histoire de la femme d'un pêcheur des environs de Trévis; elle étoit âgée de vingt-deux ans, et d'une constitution robuste. Quelques jours après un accouchement, elle rêva une nuit que son mari s'étoit précipité dans une rivière voisine; elle s'éveilla tout effrayée, et sortant brusquement de son lit et de sa maison, elle courut long-temps à demi-nue sur le gazon baigné par la rosée. Elle appelloit son époux à grands cris, et comme il ne répondoit point, elle en conclut que le songe qu'elle venoit d'avoir, n'étoit qu'une affreuse vérité; elle retourna chez elle, et s'abandonna à tout son désespoir. Après quelques heures, son mari rentra; mais il fut méconnu : cette infortunée persista dans sa croyance, et ne recouvra que long-temps après l'usage de sa raison. M. Ghirlanda prit des informations sur sa famille, et on lui assura qu'elle étoit née d'une mère pellagreuse.

DLXXX. Il paroît généralement prouvé aujourd'hui que la pellagre est fréquemment héréditaire; c'est encore ici une circonstance qui la rapproche des autres ichthyoses que j'ai décrites. En rassemblant ses principaux traits d'analogie, on se convaincra que la place que je donne à cette affection dans la méthode nosologique est véritablement la seule qu'elle puisse occuper.

SECONDE PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES ICTHYOSES.

DLXXXI. Pour peu qu'on veuille maintenant comparer ensemble les différentes espèces d'ichthyoses, dont j'ai tracé le tableau individuel, on ne pourra s'empêcher de voir que ces maladies manifestent une analogie incontestable par leur siège et le mode d'altération qu'elles font subir à l'épiderme. On aura même occasion d'observer plus bas, qu'elles se rapprochent par l'identité des circonstances qui contribuent à leur donner naissance; il falloit par conséquent les comprendre dans le même genre. Exposons maintenant leurs phénomènes communs, leurs rapports avec les autres maladies cutanées; recherchons leurs causes, et examinons s'il est des cas où l'art peut atteindre leur guérison.

ARTICLE PREMIER.

DES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX QUI CARACTÉRISENT LA MARCHÉ DES ICTHYOSES.

DLXXXII. Le phénomène spécial des ichthyoses est d'altérer, d'augmenter ou de diminuer l'épaisseur autant que la consistance naturelle de l'épiderme humain, de manière à lui donner l'aspect de l'enveloppe tégumentaire de quelques animaux, tels que les poissons, les serpens, etc. Ceux qui connoissent la structure par-

ticulière de l'épiderme se rendent facilement compte de cet accident pathologique. Malgré l'opinion d'un anatomiste célèbre, on sait que cette membrane se compose naturellement d'écailles presque imperceptibles et disposées d'une manière très-symétrique. Ces écailles sont très-apparentes dans certaines classes d'animaux, particulièrement chez les poissons, etc.

DLXXXIII. L'insensibilité de l'épiderme, l'isolement de sa vitalité, l'extrême simplicité de son organisme et l'homogénéité de sa composition, la privation des nerfs et des vaisseaux sanguins, etc., expliquent la plupart des phénomènes que nous offrent les ichtyoses. On voit pourquoi le système dermoïde n'est tourmenté par aucune douleur, n'est en proie à aucune démangeaison, ce qui n'arrive point dans les maladies qui attaquent plus profondément la substance des tégumens : telles sont les darters; tel est le prurigo, etc.

DLXXXIV. Les ichtyoses se présentent sous autant de formes que l'épiderme est susceptible de recevoir de modifications. Le plus communément, c'est un simple épaissement des écailles qui les constituent, ce qui donne à la peau l'aspect de l'enveloppe des poissons; d'autres fois, ce sont des écailles si fines, si minces, qu'au tact on croit poser la main sur un assemblage d'épines aiguës, et que le corps des malades a l'air d'être revêtu d'une peau de chagrin; de tels exemples sont très-nombreux. J'ai vu deux enfans mâles nés d'un père malsain, chez lesquels cette disposition existoit à un très-haut degré. La plante de leurs pieds et la paume de leurs mains en étoient seulement préservées. Il s'opéroit par ces parties une sueur si abondante, que les souliers en étoient traversés et pénétrés : cette sueur étoit très-fétide. Ce qu'il falloit remarquer dans cette famille, c'est que les sœurs étoient exemptes d'un pareil inconvénient; sans doute parce que leur peau étoit naturellement d'une texture plus fine et plus délicate.

DLXXXV. Dans certains cas, mais ces cas sont rares, on a vu la peau humaine se couvrir d'excroissances d'une consistance ab-

solument cornée. Nous avons déjà raconté l'histoire intéressante des frères Lambert, dont l'appareil tégumentaire étoit devenu, pour ainsi dire, méconnoissable. (*Voyez* la Planche XXXIII.) On lit aussi dans les Transactions Philosophiques l'exposé des symptômes qu'éprouvoit Anne Jackson, d'origine anglaise. Son corps étoit parsemé de callosités dures et contournées à la manière des griffes d'un coq d'Inde; elle en avoit même sur la langue et dans l'intérieur de la bouche; ses yeux étoient en outre recouverts par une pellicule épaisse, en sorte qu'elle ne pouvoit distinguer les objets qu'avec la plus grande difficulté. Ces prolongemens cornés étoient implantés dans la peau par des racines, et dans leur principe ressembloient assez à des verrues.

DLXXXVI. Nous avons déjà fait observer que dans quelques circonstances ces sortes de végétations sont très-peu nombreuses, que souvent on n'en voit qu'une seule sur toute la périphérie cutanée. A mesure qu'elles prennent de l'accroissement, elles se contournent comme les cornes des béliers. J'ai déjà cité plusieurs exemples de ces végétations qui n'appartiennent qu'aux tégumens, et ne contractent jamais d'adhérence avec les os.

DLXXXVII. Au surplus, quelque multipliées que soient les excroissances cornées dont nous venons de faire mention, les fonctions intérieures n'en sont point altérées. Les hommes écailleux qui se monroient à Paris étoient d'une complexion très-forte; cependant on a observé qu'une femme napolitaine qui étoit atteinte d'une maladie analogue, n'étoit pas réglée, qu'elle éprouvoit une sorte de malaise toutes les fois qu'elle avoit pris de la nourriture, que ses urines surpassoient la quantité des boissons, etc. La fille anglaise dont j'ai parlé plus haut avoit une intelligence très-bornée; son physique n'étoit pas moins déplorable; elle touchoit déjà à sa quatorzième année et avoit à peine la stature d'un enfant de cinq ans.

DLXXXVIII. Dans l'ichthyose nacrée tout annonce pareillement la foiblesse radicale du système lymphatique. Ces sortes d'individus

sont portés à une mélancolie habituelle. Montgobert, dont j'ai cité plus haut l'observation, est dans une disposition scorbutique qui l'a prodigieusement débilité. Il ne peut se livrer à son travail sans ressentir une vive céphalalgie et un feu brûlant dans la paume de ses mains; d'ailleurs il est toujours rêveur et taciturne. Ce symptôme rapproche singulièrement l'ichthyose nacrée de l'ichthyose pellagre. J'ai déjà dit que dans cette dernière maladie, il survenoit un délire triste, souvent suivi d'une sorte de stupidité.

DLXXXIX. Ce qui est frappant dans la considération générale des ichthyoses, c'est l'extrême variété qui règne entre les individus qui en sont atteints. Les uns n'ont sur leur peau que les plus légères traces de cette bizarre altération; les autres ont tout leur corps gravement affecté. Il en est qui ont la membrane épidermoïque mince et diaphane; d'autres l'ont épaisse et rénitente dans toute sa périphérie: quelle différence entre les frères Lambert, recouverts d'excroissances affreuses et tant d'autres sujets sur lesquels il vient çà et là quelques végétations de nature cornée! quelle différence non moins sensible entre les personnes atteintes de l'ichthyose pellagre! on en voit qui sont comme brûlées et qui ressemblent à des momies; on en voit aussi dont la peau n'est que foiblement ridée, et qui ont une apparence de santé dans toute leur personne, etc.

DXC. Les ichthyoses sont quelquefois universelles; quelquefois elles ne sont que partielles; souvent elles n'attaquent que les bras et les jambes. J'ai vu une ichthyose singulière qui n'affectoit que le côté droit; ce qu'il y avoit de remarquable, c'est qu'elle étoit périodique et qu'elle se manifestoit à chaque printemps. Cette observation a été faite sur une femme parvenue à l'âge mûr; lorsqu'elle étoit malade, sa peau étoit rude et écailleuse comme l'enveloppe des poissons.

DXCI. La plupart des ichthyoses sont endémiques, parce qu'elles tiennent à des causes locales ou au genre de nourriture dont

usent certains peuples. Les hommes qui habitent plus ou moins le bord des mers ou des rivières poissonneuses sont spécialement sujets à l'ichthyose nacrée : on sait combien la manière de vivre des paysans de la Lombardie influe sur la production de l'ichthyose pellagre ; il n'y a que l'ichthyose cornée qui paroît être le résultat fortuit de quelque cause non encore appréciée.

DXCII. Les ichthyoses paroissent subordonnées à l'influence des saisons, et avoir quelque analogie avec la mue de certains animaux. Dans les trois espèces que j'ai établies, les écailles tombent communément dans l'automne ou dans l'hiver ; souvent même, lorsque cette crise s'opère, les individus se trouvent plus malades ou plus indisposés qu'à l'ordinaire ; mais bientôt les écailles se reproduisent et reprennent toujours leur ancienne forme.

ARTICLE II.

DES RAPPORTS D'ANALOGIE OBSERVÉS ENTRE LES ICTHYOSES ET QUELQUES AUTRES MALADIES CUTANÉES.

DXCIII. On a eu tort de comparer les ichthyoses aux affections herpétiques, celles-ci suscitent des démangeaisons vives, qu'on n'observe jamais dans les maladies dont nous traitons ; l'insensibilité naturelle de l'épiderme explique aisément l'absence du prurit. La desquamation dartreuse est le résultat d'une phlegmasie chronique de la peau, laquelle s'annonce communément par un amas de petits boutons pustuleux qu'on n'observe jamais dans les ichthyoses. Cette même desquamation n'offre point l'idée ni l'aspect de l'enveloppe extérieure des poissons, etc. Comment pourroit-on se méprendre sur leur vrai caractère ?

DXCIV. On a long-temps envisagé l'ichthyose nacrée comme

une affection lépreuse; mais il est manifeste que cette analogie prétendue est sans aucune sorte de fondement; car l'ichthyose nacréée se dirige spécialement sur l'épiderme. La lèpre, au contraire, attaque l'ensemble des tégumens, et le tissu cellulaire sous-cutané; de là proviennent ces tuméfactions des membres qui deviennent quelquefois monstrueux et gigantesques, etc. L'aspect hideux de certaines ichthyoses a sans doute induit en erreur quelques observateurs superficiels.

DXCV. C'est relativement à l'ichthyose pellagre qu'on s'est attaché surtout à faire de semblables rapprochemens. On connoît le parallèle ingénieux établi par Paolo della Bona dans un discours qu'il prononça en 1791 dans l'École de Padoue. Pour bien affermir son opinion, il compara habilement le tableau énergique de l'éléphantiasis tracé par Arétée, avec les descriptions nombreuses qu'on nous a données de l'affection terrible qui tourmente les pauvres villageois du Milanais; et il conclut par dire que ces deux maladies se ressembloient, non-seulement par leurs symptômes caractéristiques, mais encore par leurs symptômes secondaires. Une telle assertion n'exige sans doute aucune réfutation sérieuse.

DXCVI. M. Strambio a, ce me semble, parfaitement indiqué les différences qui séparent la lèpre de l'ichthyose pellagre. En effet, dans cette dernière maladie, la peau n'est ni épaisse ni tuberculeuse; on n'y observe pas cette altération du tissu muqueux, qui augmente à un point prodigieux le volume du nez, des lèvres, du front, etc.; la voix n'est pas rauque. On n'y remarque jamais ces taches tantôt brunes, tantôt blanches, qui annoncent l'invasion de l'éléphantiasis. Une différence non moins essentielle, c'est le délire singulier qui lui est propre, et qu'on n'a jamais pu voir chez aucun lépreux.

DXCVII. Les raisons qu'allègue M. Facheris, médecin du grand hôpital de Bergame, ne sont pas mieux fondées lorsqu'il a voulu assimiler la pellagre au *mal de la Rosa* de la province des Astu-

ries, variété de lèpre qui a été parfaitement décrite par Casal et Thierry; mais la nature de ce dernier exanthème est tout-à-fait différente. Il se manifeste par des croûtes horribles qui tombent et se succèdent, en laissant sur le système cutané des cicatrices indélébiles; or, ces croûtes ne s'observent jamais dans l'ichthyose pellagre. D'ailleurs le siège du *mal de la Rosa* est beaucoup plus profond, etc.

DXCVIII. L'espèce de délire que l'on remarque, soit dans l'ichthyose pellagre, soit dans le *mal de la Rosa*, n'établit certainement aucun rapport intime entre ces deux affections; car ce délire n'a pas le même objet. J'observe, en outre, que le trouble des facultés cérébrales se déclare souvent dans les maladies cutanées parvenues à un très-haut degré d'intensité. Je l'ai souvent observé dans le prurigo, et dans la dartre squammeuse universelle. Comment d'ailleurs peut-on comparer une éruption aussi hideuse que celle du *mal de la Rosa*, à une simple exfoliation épidermoïque que l'action du soleil, ou l'usage d'une mauvaise nourriture détermine le plus souvent!

DXCIX. On a voulu comparer l'ichthyose pellagre au scorbut, parce qu'on observe dans cette première maladie les symptômes d'une débilité extrême, des hémorrhagies passives, etc. Les paysans des campagnes milanaises habitent, il est vrai, des cabanes humides qui les disposent singulièrement à des accidens de ce genre; mais ces deux maladies n'en sont pas moins différentes l'une de l'autre, comme Soler en a fait la remarque. En effet, l'ichthyose pellagre se montre dans des pays chauds, dans des lieux où l'air est extraordinairement vif, etc. Le scorbut, au contraire, n'habite que les climats froids et marécageux; l'ichthyose pellagre est favorisée par l'influence des rayons solaires. Le scorbut, au contraire, se dissipe lorsqu'une température chaude a changé l'atmosphère; enfin, les scorbutiques conservent constamment leurs facultés intellectuelles, et les pellagreaux sont presque toujours dans le délire, etc.

DC. Videmar a émis une autre opinion. Il estime que l'ichthyose pellagre se rapporte absolument à l'hypocondrie; il cherche à le prouver par l'énumération des symptômes. On a fortement combattu son assertion. N'est-il pas constaté que l'hypocondrie attaque ordinairement les citadins et ceux qui vivent dans l'opulence? L'ichthyose pellagre, par opposition, est la maladie des villageois et des pauvres; elle paroît au printemps et se dissipe en hiver; elle est mortelle pour un grand nombre d'individus; il y a toujours et tôt ou tard une altération de l'épiderme. Ces caractères ne sont pas certainement ceux de l'hypocondrie.

ARTICLE III.

DES CAUSES ORGANIQUES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ICTHYOSES.

DCI. Que d'hypothèses n'a-t-on pas imaginées pour expliquer la formation des écailles qui constituent les différentes ichthyoses! C'est surtout à mesure que les deux frères Lambert parcouroient les villes de l'Europe, que les physiologistes mettoient leur esprit à la torture pour se rendre compte d'un phénomène aussi étrange. Trompés par des rapports chimériques, certains auteurs ont été jusqu'à prétendre que cinq ou six semaines après la naissance de ces hommes singuliers, il étoit survenu à la périphérie de leur corps un suintement copieux d'humeur sébacée, laquelle transsudoit çà et là de tous les pores cutanés. La matière de ce suintement mise en contact perpétuel avec l'oxygène de l'atmosphère, avoit d'abord formé un enduit solide, lisse et poli; mais cet enduit n'avoit pas tardé à se fendre et à se partager diversément par les mouvemens nombreux auxquels les membres

sont naturellement assujettis. Ce sont, dit-on, ces incalculables gerçures qui donnoient lieu à autant d'écailles différentes : peut-on ajouter foi à une supposition aussi absurde ?

DCII. L'explication que donne M. Tilesius n'est guère plus admissible. J'ai déjà cité l'ouvrage fort étendu qu'il a publié sur la famille des frères Lambert. Ce savant rapporte la formation de la couche écailleuse à la désorganisation des cryptes muqueux, ou du moins à une sécrétion troublée de la graisse de la peau, dans toutes les parties du corps, qui sont recouvertes par les vêtements. Cette matière onctueuse s'accumule avec trop d'abondance dans ses réservoirs par l'effet d'un stimulus morbifique. C'est là qu'elle se mêle avec la lymphe naturellement disposée à se coaguler ; l'accroissement successif de cette sécrétion vicieuse doit donner naissance à ces plaques lamelleuses par un mécanisme semblable à ce qui se passe dans l'éruption des teignes, des dartres, etc. Je renvoie à l'ouvrage de M. Tilesius ceux de mes lecteurs qui voudroient avoir une idée plus complète des argumens ingénieux sur lesquels il appuie son hypothèse.

DCIII. Il suffit toutefois de considérer attentivement les écailles qui se développent dans les ichthyoses les plus graves, pour se convaincre qu'elles sont de la même nature que l'épiderme, et qu'elles ne sont en conséquence qu'un simple résultat de la dégénération de cette membrane. On se convaincra pareillement qu'elles ont le plus grand rapport avec la structure des ongles, etc. Ceux-ci présentent en effet les mêmes phénomènes dans leur origine et dans leur développement ; M. Buniva a très-bien observé que les écailles, les cornes, etc., ne possèdent ni nerfs, ni vaisseaux, ni aucun des caractères des autres parties du corps vivant.

DCIV. Quel soin ne faudroit-il pas prendre pour corriger les dispositions originelles. Parmi les causes organiques qu'on croit propres au développement des ichthyoses, il n'en est pas de plus constante que l'hérédité. C'est un fait bien constaté que la prédisposition à la pellagre se transmet de génération en génération

chez les paysans de la Lombardie. J'observe très-communément que des parens dartreux ou scrophuleux ont donné le jour à des individus écailleux. Un enfant qui a tous les phénomènes d'une ichthyose nacrée, est né d'un père atteint d'une teigne faveuse depuis son enfance.

DCV. Un état de la peau, semblable à l'ichthyose, se manifeste souvent après certaines maladies longues qui ont considérablement affoibli l'exercice de la transpiration. Dans des ulcères vieillis, qui n'ont pas été pansés convenablement, il se forme souvent à la surface des jambes des écailles sèches et dures, qui ressemblent presque aux écailles des poissons. On voit également cette disposition écailleuse se manifester après l'anasarque : la peau devient rugueuse et ridée comme dans l'ichthyose. Souvent cette maladie n'est que le symptôme d'une autre affection morbifique. M. Corona l'a observée à la suite d'une goutte rebelle : ce fait mérite certainement d'être conservé. L'ichthyose nacrée serpentine succède très-souvent au vice scrophuleux ; il n'est pas rare de la voir se déclarer après les ravages de la petite-vérole confluente, et persister pendant plusieurs années. En général, toute altération profonde dirigée sur le système lymphatique, imprime à la peau un aspect écailleux ou farineux.

ARTICLE IV.

DES CAUSES EXTÉRIEURES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ICTHYOSES.

DCVI. Les ichthyoses produites par des causes extérieures se rencontrent rarement ; il arrive toutefois que chez les individus dont l'habitude est de se mettre fréquemment à genoux, la peau

de ces parties contracte une dégénération qui a beaucoup de rapport avec l'ichthyose nacrée. Le même phénomène a lieu, lorsque la peau a été long-temps comprimée par une cause quelconque ; mais cet accident mérite à peine le nom de maladie.

DCVII. Le genre de nourriture paroît influencer singulièrement sur la production des ichthyoses. Les peuples qui habitent les bords de la mer, qui se nourrissent perpétuellement de poissons putréfiés, sont surtout sujets à ces affections ; les eaux stagnantes et corrompues dont la plupart font usage, ainsi que l'humidité constante qui les environne, doivent pareillement contribuer à les produire.

DCVIII. Ce que nous disons de l'ichthyose nacrée peut aussi se dire de l'ichthyose pellagre. Les paysans du Milanais, après avoir vaqué aux travaux les plus durs et les plus pénibles, prennent des alimens gâtés et de mauvaise qualité qui dépravent les organes de la digestion ; les enfans même tettent un lait détestable, auquel on substitue quelquefois la bouillie la plus indigeste. Comment veut-on qu'élevés ainsi dès l'âge le plus tendre, ils ne soient pas foibles et délicats, et par conséquent enclins aux infirmités les plus tristes ?

DCIX. Quelques auteurs prétendent néanmoins que les alimens ne sont pour rien dans la production de l'ichthyose pellagre, et qu'il faut en accuser principalement les intempéries atmosphériques. Ils assurent en effet avoir observé la maladie chez des personnes qui usaient d'une excellente nourriture, ainsi que d'un vin tonique et généreux. On ne peut pas non plus, d'après l'opinion des mêmes auteurs, accuser le maïs, le petit millet, le riz, le seigle, etc., puisque ceux qui s'en abstiennent ne sont pas préservés de cette affection. On a vu beaucoup de pellagreaux qui ne vivoient que de froment.

DCX. Plusieurs ont avancé que l'exposition au soleil étoit l'unique cause de l'ichthyose pellagre ; Albera a particulièrement soutenu cette assertion. Il observe que les parties du corps garanties

par les vêtemens de l'influence solaire, ne sont point atteintes de la desquamation pellagreuse. Aussi conseille-t-il aux pauvres paysans de ne jamais commencer leurs travaux dans la campagne sans être parfaitement vêtus. Cependant comme l'altération cutanée n'est point proportionnée à la force des rayons solaires, il faut en conclure que cette cause ne suffit pas pour la déterminer, puisqu'il est certain d'ailleurs que les attaques de la pellagre s'étendent, et sur ceux qui s'abstiennent du soleil, et sur ceux qui ne s'y exposent point : on peut se contenter de regarder son action comme contraire à la santé des pellagreaux, et comme plus propre à développer les germes de la maladie qu'à les produire.

DCXI. Facheris observe du reste, qu'indépendamment du soleil, la disette de la nourriture peut produire la pellagre. Dans une année où les vivres manquoient, ainsi que le travail, il y eut un accroissement considérable dans le nombre des pauvres. Dans ce même temps ceux qui s'occupaient à la filature étoient atteints de la pellagre, quoiqu'ils fussent moins exposés aux rayons du soleil que les paysans et les agriculteurs. Au surplus, la pellagre s'associant à toutes les maladies qui règnent dans les endroits marécageux, il n'est pas étonnant qu'on l'ait attribuée à une multitude de causes différentes. Peut-être que cette affection dépend d'un concours de causes locales. Il est certain que la campagne de la Lombardie est un pays humide, coupé de canaux, semé d'une grande quantité de rivières, etc. ; l'humidité n'est pas moins entretenue par la grande quantité des lacs, par le voisinage des Alpes, qui empêche la circulation des vents salubres : en général, les paysans habitent des terres constamment méphitisées par les exhalaisons atmosphériques.

DCXII. Les ichtyoses ne sont point communicables par contagion ; tous les malades que j'ai vus à l'hôpital Saint-Louis avoient impunément et longuement communiqué avec des femmes. Il y avoit à Paris un Italien qui avoit cohabité avec une jeune pella-

greuse, et qui pourtant n'avoit contracté aucun germe de cette affection ; combien de fois n'a-t-on pas vu dans les campagnes de l'Italie, des enfans très-sains coucher impunément à côté de leurs pères pellagreuX ! M. Buniva, qui est animé d'un grand zèle pour les expériences physiologiques, s'est inoculé lui-même la matière ichoreuse, ainsi que la salive et le sang des pellagreuX, et pourtant il a été exempt de toute infection ; le même essai a été vainement tenté sur les animaux domestiques, également sujets à la maladie.

ARTICLE V.

DES RÉSULTATS FOURNIS PAR L'AUTOPSIE CADAVÉRIQUE DES INDIVIDUS
MORTS DES SUITES DES ICTHYOSES.

DCXIII. Nous avons ouvert le cadavre de Théodore Michel, tailleur de pierre, âgé de soixante ans ; il étoit, pour ainsi dire, né avec l'ichthyose nacrée ; il avoit passé une grande partie de sa vie avec une santé chancelante ; il fut atteint finalement d'une toux sèche, avec une gêne considérable de la respiration, qui l'obligea à suspendre tout travail. Cette toux fréquente étoit suivie de l'expectoration d'une matière puriforme ; l'émaciation faisoit tous les jours des progrès ; il avoit peu d'appétit, et un mouvement fébrile tous les soirs. Voici quel étoit l'état de l'épiderme : cette membrane étoit grisâtre et de la couleur de la nacre de perle ; les écailles étoient de diverse grandeur. En exerçant le plus léger frottement avec la main, on produisoit un bruit très-sensible. Les écailles se détachent difficilement ; elles étoient plus épaisses dans les endroits du corps soumis à des pressions fréquentes. Cependant le malade tomba dans un tel état de foiblesse, qu'il tom-

boit en défaillance à tous les instans. La mort survint après neuf mois de dépérissement et de langueur. Nous procédâmes à l'autopsie du cadavre : maigreux extrême dans toute l'habitude du corps ; l'épiderme, qui sembloit avoir acquis de la rudesse, tomboit par plaques des parois de la poitrine ; le poumon du côté droit raboteux à l'extérieur, étoit rempli à l'intérieur d'une infinité de tubercules miliaires, dont la plupart étoient en suppuration. Le cœur étoit très-volumineux et très-aminci dans ses parois ; l'anévrisme du cœur avoit-il quelque rapport avec l'affection de l'épiderme ? Cet exemple est du nombre de ceux dont l'étiologie ne sauroit être déterminée que d'une manière douteuse.

DCXIV. On a fait un grand nombre de recherches sur les cadavres des pellagreaux. Ces cadavres sont prodigieusement amaigris ; l'épiderme s'en détache par écailles ; les chairs sont flasques et molles ; toute la peau est couverte de taches livides ; les articulations sont d'une rigidité extraordinaire ; les glandes du cou sont souvent très-engorgées. Les observations de Fanzago peuvent se réduire à différentes altérations des viscères, particulièrement du foie et de la rate. On a trouvé des amas de sérosité entre le cerveau et les méninges, dans les ventricules, dans la tente du cervelet. Le poumon est quelquefois macéré dans la matière séreuse ; d'autres fois on le trouve adhérent à la plèvre. Il y a des épanchemens dans le péricarde, des stéatomes dans la cavité thorachique, des ulcérations à la membrane interne de l'estomac, etc. On a vu les intestins frappés de gangrène, la vessie phlogosée. Ce qu'il y a de plus fréquent, c'est une tuméfaction des vaisseaux de la dure-mère et du plexus-choroïde. Ces membranes présentent elles-mêmes des traces d'inflammation, phénomène que M. Strambio attribue au délire aigu dont la plupart des malades se trouvent attaqués. Au surplus, M. Villa observe que lorsqu'on compare entr'elles les diverses autopsies cadavériques, quelques recherches que l'on fasse sur les nerfs, sur les glandes et dans tout le système lymphatique, il est impossible de rien dé-

couvrir qui puisse éclairer sur le siège de la pellagre et sur la nature même de la maladie. Cette observation s'applique malheureusement à un grand nombre de maladies cutanées.

ARTICLE VI.

DES RÉSULTATS FOURNIS PAR L'ANALYSE CHIMIQUE DES ÉCAILLES DES ICTHYOSES.

DCXV. Je n'ai entrepris aucun travail de ce genre; je sais seulement que M. Tilesius a procédé à plusieurs essais qui n'ont révélé aucun fait intéressant, qu'il a surtout examiné avec le microscope les changemens subis par les écailles de l'ichthyose cornée dans une dissolution de potasse caustique, etc. M. Buniva a depuis constaté que la substance écailleuse n'étoit autre chose que de la gélatine devenue solide, consistante et dure, par son union avec une certaine proportion de phosphate calcaire et de carbonate calcaire.

ARTICLE VII.

VUES GÉNÉRALES SUR LE TRAITEMENT DES ICTHYOSES.

DCXVI. Les ichthyoses ne sont, comme on a pu le voir, que des affections propres à l'épiderme; de là vient sans doute que les remèdes ont généralement une action très-foible et très-peu énergique pour les combattre. En effet, cette membrane est

dépourvue des facultés vitales, dont jouissent les autres organes de l'économie animale; elle ne sauroit par conséquent être médicalement par des procédés analogues.

DCXVII. La structure de l'épiderme diffère essentiellement de celle de la peau elle-même. Cette membrane n'a, pour ainsi dire, qu'une vie d'emprunt, et cette vie est obscure et comme isolée; les phénomènes de son altération ne sont par conséquent accompagnés d'aucun symptôme fébrile. Il est en quelque sorte passif, jusque dans les maladies qui l'affectent, et ces maladies ne sont, pour la plupart, que des vices de nutrition; il se dessèche alors et devient aride, comme un végétal sur une terre qui ne seroit point arrosée. S'il partage quelquefois les affections du chorion, c'est à cause des changemens opérés dans les prolongemens vasculaires qui l'unissent à cette membrane. Ce qu'on a dit de la dégénération écailleuse s'applique parfaitement aux transformations ou aux excroissances cornées; car ces excroissances ne diffèrent de l'épiderme que par leur apparence extérieure; mais elles sont absolument de la même nature, pour peu qu'on les soumette à des expériences ou à divers essais physiologiques.

DCXVIII. La première et la plus pressante indication, est de soustraire les malades à l'influence des causes qu'on soupçonne avoir produit les ichtyoses; les individus qui habitent le bord de la mer se transporteront dans l'intérieur des terres et se placeront dans des situations tout-à-fait contraires. Le changement d'air et des alimens ne tardera pas à exercer une heureuse influence. Ce que nous disons ici de l'ichtyose nacrée peut s'appliquer à l'ichtyose pellagre. Gherardini avoit proposé de faire conduire les pellagres dans un autre pays, et Titius parle d'un homme qui trouva le moyen de se soustraire aux plus terribles accidens de cette maladie, en s'expatriant pendant vingt ans; on pourroit même adopter cette mesure pour d'autres affections endémiques.

ARTICLE VIII.

DU TRAITEMENT INTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES ICTHYOSES.

DCXIX. Tous les médicamens qui agissent favorablement sur le système lymphatique, peuvent adoucir ou pallier jusqu'à un certain point les symptômes des ichthyoses ; les préparations martiales m'ont paru obtenir quelque avantage dans l'une de ces maladies que j'ai eu occasion de traiter. Il conviendrait de les employer au besoin ; les préparations de soufre ne sont pas moins efficaces, et c'est même le médicament le plus généralement usité dans l'hôpital Saint-Louis.

DCXX. Que signifie cet appareil de polypharmacie contre une maladie aussi simple que l'ichthyose pellagre ? Quelle nécessité d'employer l'antimoine, l'oxide de ce métal, le mercure, la teinture de benjoin, l'eau de chaux, l'élixir de gayac, etc. ? Jansen vouloit qu'on fit des essais avec l'opium, le camphre, le musc, la ciguë, le stramonium, la jusquiame, l'aconit, le colchique, la belladonna, etc. Si les forces étoient dans un état de prostration extraordinaire, le quinquina, les vins généreux étoient invoqués. Les accidens scorbutiques faisoient employer le cresson, le beccabunga, le cochléaria, l'eau de goudron, etc. Dans le cas de diarrhée, on avoit recours aux astringens et aux corroborans ; on prescrivait la cascarille, le simarouba, la tormentille, le sang-dragon, la décoction blanche de Sydenham, etc.

DCXXI. Après l'emploi des moyens ordinaires, Albera conseilloit simplement l'eau fraîche d'une source pure ; il la regardoit comme pourvue de grandes propriétés médicinales ; il la faisoit prendre à jeun aux mois de juin, de juillet et d'août ; il en donnoit une aussi grande quantité que le malade pouvoit en sup-

porter. Il assure que des symptômes qui avoient résisté à tous les remèdes ont néanmoins cédé à ce moyen simple. Il y joignoit du tartrite acidule de potasse, lorsqu'il y avoit infiltration ou hydropisie.

DCXXII. En général, ce qui convient le mieux à l'ichthyose pellagre est un bon régime et d'excellens alimens. On a recommandé, avec raison, les chairs récentes de jeunes animaux, les bouillons de vipères, de lézards, etc. Facheris proposoit l'administration de la gélatine animale de Seguin; il proposoit surtout le lait comme un excellent spécifique en pareil cas. Au surplus, lorsqu'on me présenta le pellagreu dont j'ai déjà fait mention, je n'employai pas d'autre moyen. Il étoit dans le marasme et affamé; je lui fis donner une nourriture restaurante; on lui administra tous les soins de propreté qui convenoient à son état; bientôt il se trouva mieux et les symptômes s'adoucirent.

ARTICLE IX.

DU TRAITEMENT EXTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES ICTHYOSES.

DCXXIII. Les remèdes locaux sont généralement plus convenables dans les ichthyoses que les remèdes internes. J'ai retiré un grand fruit de l'usage très-long-temps continué des bains chauds avec l'eau émolliente de guimauve, avec l'eau sulfureuse, etc. Je pourrois alléguer deux cas d'une entière guérison; le plus souvent, il est vrai, les individus sont enclins à des récidives, ou doivent être considérés comme incurables.

DCXXIV. Dans l'ichthyose pellagre, Albera proposoit de corriger le vice externe des tégumens par des fomentations adouçissantes, résolatives ou sédatives: si, malgré ce moyen, la ma-

ladie repulluloit, il avoit recours à l'eau vinaigrée ou à l'eau de Saturne; il louoit, en pareille circonstance, l'application de l'eau de chaux. Frapolli, depuis très-long-temps, avoit indiqué l'usage des bains que Strambio désapprouve et croit même nuisibles. Gherardini les recommande par-dessus tous les autres moyens. Un individu fut singulièrement soulagé par des lotions pratiquées sur la peau avec le sérum du lait.

DCXXV. On a proposé les saignées dans les cas où il y auroit pléthore; mais Albera les regarde comme pernicieuses. Lorsque le délire est furieux et que le cerveau paroît vivement phlogosé, lorsque l'irritation pellagreuse paroît spécialement fixée sur tel ou tel viscère important, on doit nécessairement recourir aux topiques vésicans, aux ventouses, aux douches, etc. Mais ces moyens ne peuvent être considérés comme directs; car la pellagre et les autres ichtyoses sont, pour ainsi dire, des exanthèmes passifs, et il n'y a rien qu'on puisse considérer comme critique dans ces singulières éruptions.

LES SYPHILIDES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES SYPHILIDES.

DCXXVI. Je ne dois parler, dans cet ouvrage, que des altérations diverses que la contagion syphilitique fait subir à la peau; c'est décrire sans doute ce qu'il y a de plus intéressant dans son histoire : les premiers observateurs s'en étoient particulièrement occupés. Quand ce fléau s'offrit à eux pour la première fois, ils firent d'abord une énumération fidèle de tous les phénomènes extérieurs qu'ils eurent occasion de remarquer.

DCXXVII. Leur langue s'épuisa dès-lors en expressions de ressemblance, en comparaisons, en métaphores, pour retracer les formes variées d'une maladie qui est aussi funeste dans ses résultats. Que de termes ne fallut-il pas inventer lorsqu'on voulut peindre avec vérité cette multitude infinie de signes et d'exanthèmes hideux, d'excroissances et de végétations fongueuses, d'ulcères profonds et fétides, qui attristent les regards, qui placent sans cesse la crainte à côté des plus douces illusions de la vie, et qui désenchangent les plus tendres rapports de notre existence fugitive!

DCXXVIII. Il est incontestable que les premiers symptômes de cette maladie se sont manifestés à la peau. On ne peut que s'en convaincre, si on lit avec quelque attention les premiers auteurs qui en ont écrit. La plupart s'accordent à la représenter comme produisant de nombreuses pustules qui se répandent insensiblement sur toute la surface du corps; la plupart s'étudient à chercher des caractères positifs qui puissent faire distinguer cette affection de la lèpre, de l'éléphantiasis, du feu persan, etc.

DCXXIX. D'ailleurs, tous les accidens de la syphilis n'ont pu

se déployer à la fois dans l'économie animale; ils ont dû même acquérir progressivement de l'intensité à mesure que la maladie a parcouru le globe terrestre: ajoutons que l'homme en a singulièrement multiplié les effets en trompant les sages intentions de la nature, en exaltant sa sensibilité par des excès inouïs, en se créant des besoins et des penchans qui sont l'opprobre de l'espèce humaine.

DCXXX. Les peuples de l'Europe paroissent surtout avoir contribué à étendre la maladie vénérienne. La propagation de ce fléau est une des suites fâcheuses de leurs voyages, de leur commerce, de leur industrie, de leurs guerres, de leurs victoires, de leur domination. Il faut dire aussi que, transportée de climat en climat, cette contagion terrible s'est en quelque sorte exaspérée par les influences d'une température étrangère. Le docteur Bowman a décrit une variété de cette affection, répandue dans le Canada vers le milieu du siècle qui vient de s'écouler, et dont les symptômes formidables sévissent avec une rapidité funeste. On connoît aussi la marche alarmante et les ravages de la syphilis illyrienne, qui se communique et se propage par tous les contacts. L'usage commun des mêmes meubles a suffi quelquefois pour exposer à sa virulence, etc.

DCXXXI. M. de Ste.-Croix assure, d'après ses propres observations et d'après les témoignages certains qu'il a recueillis dans ses voyages, que la maladie vénérienne prend un caractère infiniment dangereux, lorsqu'elle provient d'un Chinois infecté dans son pays natal; il ajoute que la maladie venue de ces lieux résiste à tous les remèdes connus; le mercure même n'a aucun pouvoir contre un tel fléau. M. de Ste.-Croix pense qu'il faut peut-être attribuer ce phénomène au genre de nourriture des Chinois, qui abusent des substances froides et aphrodisiaques.

DCXXXII. Il seroit, du reste, intéressant d'examiner jusqu'à quel point les alimens, le genre de vie des hommes, les qualités de l'air et la température du climat, qui entretiennent avec plus ou moins d'énergie l'exercice de la transpiration, etc., influent

sur l'intensité des maladies. On assure que la syphilis, par l'effet d'une multitude de causes non encore appréciées, a subi des modifications dont nous n'avons aucune connoissance en Europe. M. Pearson, docteur de la Compagnie anglaise, le même qui a introduit la vaccine en Chine, s'occupe spécialement de ce sujet; et déjà des faits importans ont été le fruit de ses recherches.

DCXXXIII. Cette dissertation n'étant consacrée qu'à l'exposition des faits qui se sont présentés à moi dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, je ne prétends faire ici aucun étalage d'érudition, ni disserter sur les époques précises où la maladie vénérienne a pu se répandre en Europe. Mon but n'est point de reproduire ces discussions historiques; tant d'auteurs les ont agitées, qu'il seroit fastidieux, ce me semble, de revenir encore sur une semblable matière.

DCXXXIV. Sans balancer, en conséquence, les autorités d'une multitude d'écrivains célèbres, sans prononcer au milieu des peuples qu'on a vus s'accuser réciproquement d'avoir propagé cette horrible peste, je me contente d'observer que M. Sprengel a puissamment combattu l'opinion de ceux qui font provenir la maladie vénérienne des Indes Occidentales. Les annales des nations contiennent des témoignages irrécusables qui prouvent l'existence de ses symptômes long-temps avant que Christophe Colomb mît à la voile pour entreprendre son immortelle découverte: cette affection s'est seulement montrée plus terrible aux temps que la plupart des auteurs assignent pour sa première apparition.

DCXXXV. Un auteur remarque, avec juste raison, qu'on avoit intérêt à charger les Américains des plus grands crimes, pour justifier en quelque sorte le système d'oppression et de tyrannie dont on usoit à leur égard. Afin de les rendre plus odieux, ne falloit-il pas les peindre comme des peuples féroces et corrompus, qui s'abandonnoient à tous les vices et contractoient toutes les maladies qui en sont le triste apanagé? Leur attribuer un fléau aussi affligeant que la maladie vénérienne, entroit nécessairement dans

le plan de leurs ennemis implacables. C'est ainsi que les passions, les intérêts individuels et les ressentimens particuliers, brouillent à chaque instant la généalogie et l'ordre des événemens; c'est ainsi que nous trouvons, jusque dans l'exposition des faits historiques, des traces de haine et de persécution.

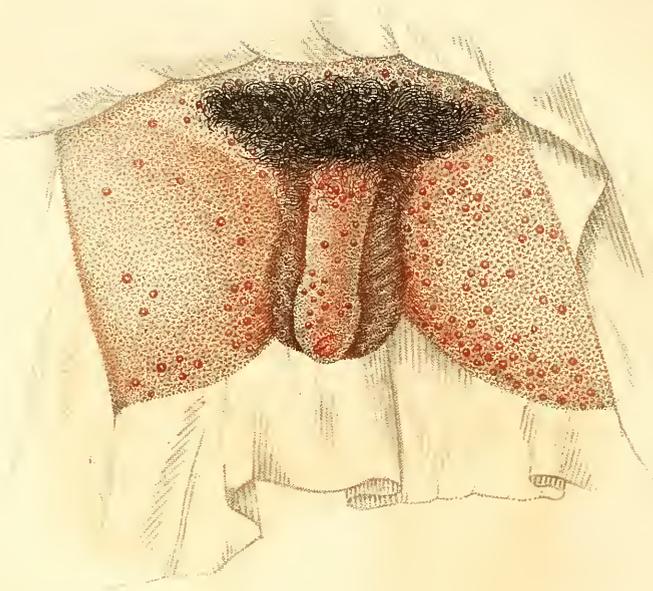
DCXXXVI. On a dit pareillement que les accidens syphilitiques ne furent jamais plus terribles que dans leur origine. Vers le milieu du seizième siècle parut, ajoute-t-on, la blennorrhagie, qui les mitigea jusqu'au point où nous les voyons éclater de nos jours. Mais, sans doute, les symptômes propres à cette affection redoutable n'auront été d'abord représentés avec des couleurs si effrayantes qu'à cause de leur nouveauté, et par la tendance que les hommes ont à trouver sans cesse du merveilleux dans ce qui les épouvante. A la première apparition de la peste, on exagéra d'abord ses dangers et ses ravages; dans la suite, les craintes qu'elle inspiroit diminuèrent à mesure qu'on trouva des armes pour la combattre.

DCXXXVII. Au reste, cette affreuse maladie a des aspects si divers lorsqu'elle souille la peau humaine, que j'ai été nécessairement contraint de disposer ses phénomènes sous trois chefs principaux, pour les maintenir dans la mémoire et les offrir dans un ordre méthodique. On ne peut ignorer sans doute que les divisions établies sous le nom d'*espèces* en nosologie, ne sauroient, en aucune manière, être assimilées à celles qu'indiquent journellement les naturalistes. Ce ne sont ici que des abstractions utiles pour aider les combinaisons de notre esprit, et qui ne séparent les faits que pour mieux faire juger de leur analogie et de leur différence. Je prie, en outre, mes lecteurs de n'envisager ces recherches que comme un travail partiel, qui peut ajouter quelque chose à l'histoire d'une affection dont les accidens se reproduisent sous tant de formes, et qui sera long-temps encore l'objet des études des médecins.



Syphilide Pustuleuse. Merisécée?





Syphilide Pustuleuse Lenticulaire.

Gravé par J. Goubaud fils, élève à la Calographe Royale de J. Goubaud l'ainé dans le même établissement, à Bruxelles.



Syphilide Præteritæ Part.

Imprimatur à l'Académie de Médecine de Paris le 10 Mars 1786. Imprimé chez la Citoyenne de la République, ci-devant de France, chez la Citoyenne de la République, ci-devant de France, chez la Citoyenne de la République, ci-devant de France.



Syphilide Pustuleuse en Grappe.

Gravé par M. Honraux, élève à la Calographie Royale de Hubaux. Imprimé dans le même établissement, à Bruxelles.



Syphilide Pustuleuse Crustacée

Gravé par Kohnraut, élève à la Caléographie Royale de M. Goubaud. Imprimé dans le même établissement, à Bruxelles

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE PARTICULIÈRE DES SYPHILIDES.

ESPÈCE PREMIÈRE.

SYPHILIDE PUSTULEUSE. *SYPHILIS PUSTULOSA*. (PLANCHES XL, XLI, XLII, XLIII ET XLIV.)

Syphilide, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par des élévations circonscrites, communément désignées sous le nom de *pustules*, qui contiennent une matière ichoreuse ou purulente. Ces pustules ont des formes très-variées; elles laissent d'ordinaire, après leur entière dessiccation, des taches rougeâtres et cuivreuses, qui disparaissent avec le temps.

Obs. L'hôpital Saint-Louis nous a offert les variétés suivantes :

A. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE SQUAMMEUSE OU PLATE. *Syphilis pustulosa squamosa vel compressa*. — Cette pustule est une des plus communes. Elle est écailleuse et d'une forme assez plate. Ses bords sont durs, élevés, et d'une couleur rougeâtre; elle est plus pâle dans son centre; la teinte cuivreuse qui l'environne décele sa nature syphilitique, et la fait toujours distinguer des autres affections herpétiques avec lesquelles on seroit tenté de la confondre. (*Voyez* la planche XLII.)

B. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE CRUSTACÉE. *Syphilis pustulosa crustacea*. — Elle est plus grave que la précédente. Elle prend quelquefois l'aspect et le génie particulier de la lèpre, d'où lui est venu le nom de *lepra venerea*. Ces pustules varient par la forme, le volume, l'étendue, la couleur de leurs croûtes, et offrent véritablement un spectacle hideux : elles donnent lieu à une suppuration extraordinairement abondante. Lorsqu'elles éclatent sur le front, elles constituent l'affection désignée sous le nom de *corona Veneris*. (*Voyez* la planche XL.)

C. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE EN GRAPPE. *Syphilis pustulosa racemiformis*. — Ces pustules ne sont point aplaties, ainsi que les squammeuses; elles ne sont ordinairement re-

couvertes ni par des écailles, ni par des croûtes; elles sont d'une dureté considérable, grosses et rondes comme des pois, quelquefois oblongues et ovoïdes : leur surface est comme chagrinée ou grenue. (Voyez la planche XLI.)

D. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE MERISÉE. *Syphilis pustulosa cerasiformis*. — Elle se manifeste par de petites pustules noires, plus ou moins volumineuses, qui ressemblent à des merises ou à des baies de cassis. Les unes sont sphériques et isolées; d'autres sont multiples : il en est qui sont d'une extrême petitesse. J'invite le lecteur à méditer attentivement l'observation que je rapporte plus bas à ce sujet. (Voyez la planche XLIV.)

E. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE LENTICULAIRE. *Syphilis pustulosa lenticularis*. — Elle se déclare par des pustules d'une couleur brune absolument aplaties comme des lentilles. (Voyez la planche XLIII.)

F. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE MILIAIRE. *Syphilis pustulosa miliaris*. — C'est une variété qui s'observe fréquemment à l'hôpital Saint-Louis, et que l'on considère mal à propos comme le résultat de la gale. Cette éruption a la forme de grains de millet : ce sont des boutons presque imperceptibles, s'élevant en pointe, et environnés d'une très-petite aréole rougeâtre. Sans leur couleur, qui est un peu cuivreuse, on pourroit les confondre avec les pustules de la dartre miliaire.

G. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE ORTIÉE. *Syphilis pustulosa urticata*. — Elle se manifeste par des élevures rougeâtres sur la peau, semblables à des piqûres d'orties.

H. LA SYPHILIDE PUSTULEUSE SERPIGINÉUSE. *Syphilis pustulosa serpiginosa*. — La serpiginéuse forme de longues spirales sur la peau : ces spirales forment à leur tour des ulcères profonds et sinueux, qui imitent des chiffres, des lettres, des segmens de cercle, des cercles entiers, etc.

N. B. Telles sont les variétés de la syphilide pustuleuse que j'ai eu occasion de rencontrer à l'hôpital Saint-Louis. Je ne doute pas qu'il n'y en ait un plus grand nombre, dont je m'abstiens de parler, parce qu'elles ne se sont point présentées dans le cours de mes observations. M. Cullerier a fait, sur les pustules et les autres éruptions vénériennes, un travail qui est d'un grand intérêt pour la science.

TABLEAU DE LA SYPHILIDE PUSTULEUSE.

DCXXXVIII. L'affection cutanée que je vais décrire est celle qui a été d'abord remarquée dès la première apparition de la maladie syphilitique en Europe. Les pustules qui constituent son caractère essentiel ont, comme nous venons de le dire, des formes extraordinairement variées. Elles peuvent se développer sur toute

la périphérie du corps ou sur les membranes muqueuses du nez, de la gorge, du gland, des grandes lèvres, du vagin, etc.

Il n'est pas rare de voir que tout le front des malades en est recouvert; c'est là qu'elles naissent en très-grand nombre, et que souvent elles sont rangées les unes à la suite des autres comme les grains d'un chapelet. Le cuir chevelu en est particulièrement infecté, malgré la densité de son tissu. La surface du nez, le pourtour de la bouche, le menton, la poitrine, les membres thorachiques et abdominaux, les organes sexuels, etc., en sont fréquemment souillés. Elles se montrent à la plante des pieds, à la paume des mains, et c'est dans ce siège qu'elles sont particulièrement rebelles et inexpugnables: alors les ongles se dessèchent et deviennent rougeâtres ou violacés.

Les pustules syphilitiques paroissent être le résultat d'un travail morbifique qui s'établit dans le tissu cellulaire; leur explosion est quelquefois précédée d'une sorte d'orgasme fébrile, et d'une tension générale de la peau. Plusieurs malades sont atteints d'un prurit incommodé: il en est qui éprouvent des sueurs comme dans les exanthèmes aigus, et même des douleurs ostéocopes, signes infaillibles de la présence du virus syphilitique.

L'éruption est d'abord précédée par de petites taches rougeâtres, qui résultent d'un léger engorgement opéré dans le tissu réticulaire de la peau. Insensiblement les pustules se dessinent et deviennent très-apparentes; c'est alors qu'elles prennent une multitude de formes différentes. Il faut compter, parmi les variétés les plus effrayantes, des pustules volumineuses qui hérissent le front de certains malades, et auxquelles le vulgaire donne le nom de *couronne de Vénus*. Les croûtes qui les recouvrent, prodigieusement épaisses et sillonnées à leur surface, s'élèvent en mamelons, en cônes, en pyramides, et impriment l'aspect le plus hideux à la physionomie. Lorsque ce masque horrible se détache, on ne voit plus que des excavations profondes qui mettent à nu les papilles nerveuses et causent de vives douleurs.

Il est des pustules disposées en grappe, qui ne fournissent aucune exsudation croûteuse. Elles se montrent comme des tubercules ronds ou ovoïdes qui sont quelquefois d'une grosseur très-considérable. J'ai vu ces tubercules rassemblés en tel nombre sur le visage, que les cavités nasales en étoient obstruées. On observoit un tubercule pisiforme au bout du membre viril, qui gênoit singulièrement l'érection de la verge et la sortie des urines.

Les pustules tuberculeuses se rassemblent quelquefois par groupes sur certaines parties de la peau. On en voit qui sont rangées symétriquement les unes à la suite des autres, au point de former comme des grappes de raisin. Plusieurs se disposent en cercles; d'autres sont multiples et semblent adhérer à un point commun. Il est des pustules que l'on prendroit pour des mûres, des merises ou des baies de cassis, dont elles ont absolument la forme et la couleur. On en remarque de moins graves qui ont absolument la figure des lentilles. Nous les observons fréquemment à l'hôpital Saint-Louis, chez les jeunes femmes ou les jeunes soldats. Elles se placent à la partie supérieure du col et de la poitrine, et se multiplient à l'excès; elles attaquent aussi l'abdomen, les cuisses et les jambes; elles sont d'une teinte cuivreuse, et contrastent singulièrement avec la blancheur de la peau. Lorsqu'elles disparaissent, elles donnent lieu à une légère desquamation de l'épiderme.

Les pustules miliaires sont plus rares que les précédentes; elles sont rondes, élevées en pointe, souvent imperceptibles, environnées d'une aréole inflammatoire, etc. Leur couleur est d'un rouge ardent lorsqu'elles sont récentes, d'un rouge pâle lorsqu'elles sont près de se guérir; à l'instant où elles s'évanouissent, il survient une petite pellicule blanchâtre, qui se détache en partie et adhère encore à leur base. Ces pustules se manifestent plus souvent sur le front que partout ailleurs: on en voit qui se réunissent et se groupent par plaques sur différentes parties du corps. Ces plaques sont d'un rouge amarante.

La maladie vénérienne produit des pustules qu'on pourroit

appeler psoriques, parce qu'elles ressemblent absolument aux boutons de la gale; ce sont des vésicules contenant un liquide séreux. Elle en produit aussi qui sont d'un si petit volume qu'elles sont à peine apercevables sur la peau; ce sont de simples taches rougeâtres, qu'on a comparées aux piqûres des fourmis. Enfin, nous avons eu occasion d'observer, avec une attention particulière, les pustules ortiées : ce sont des ampoules ou tumeurs boursoflées, irrégulières, dont le sommet est légèrement aplati, et dont la base est plus ou moins étendue. Ces pustules sont tantôt isolées, tantôt groupées et confondues avec d'autres, affectant la plus grande diversité de forme; elles offrent absolument l'aspect que produiroit la percussion des orties. Il en est qui sont blanches, d'autres sont rosacées; la plupart sont dures et rénitentes: elles restent dans le même état pendant deux ou trois jours; au bout de ce temps, elles s'affaissent et fournissent de petites écailles qui se détachent en plus ou moins grande quantité: il ne reste plus sur la peau que des taches brunes ou rougeâtres qui s'éteignent successivement.

Parmi les pustules qui naissent de la maladie vénérienne, il en est peu qui soient d'un caractère plus opiniâtre que les pustules serpigineuses; elles ne se bornent pas seulement à former des spirales ou des contours sinueux sur la peau; elles y produisent une suppuration âcre qui la corrode horriblement, et la couvre de honteuses cicatrices. L'ulcération gagne le système membraneux, les os, les cartilages, et parcourt les différentes parties du corps.

Au surplus, ces pustules que nous venons de décrire sont susceptibles de varier à l'infini, et de se transformer les unes dans les autres, de manière à déconcerter l'observateur le plus attentif. Les pustules miliaires peuvent devenir lenticulaires; les tuberculeuses se convertissent en serpigineuses; les squammeuses en crustacées, etc. J'ai vu aussi, dans quelques circonstances, plusieurs de ces variétés se développer à la fois sur le même individu.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA SYPHILIDE PUSTULEUSE.

DCXXXIX. *Première observation.* — Marie-Marguerite-Constance P***, âgée de vingt-sept ans, avoit contracté un écoulement vénérien, qui fut supprimé spontanément, et sans qu'on y apportât le moindre remède. Cinq mois après elle éprouva un mal-aise général, des démangeaisons violentes, accompagnées d'une chaleur brûlante, qui se faisoient ressentir principalement derrière les épaules, sur la poitrine, l'abdomen et les bras. Quelques semaines se passèrent sans qu'aucune éruption se manifestât; mais au bout de ce temps, il survint dans les différentes parties que nous venons d'indiquer, des taches d'un rouge obscur, de forme irrégulièrement ronde. Ces taches ne dépassoient pas d'abord le niveau des tégumens; mais ensuite elles s'élevèrent peu à peu, surtout vers les bords qui étoient plus saillans que le centre; ceux-ci se couvrirent bientôt de petites écailles blanches, qui se renouveloient presque aussitôt qu'elles étoient tombées ou détruites. La malade consulta plusieurs médecins, qui la crurent atteinte d'une affection herpétique, et la décidèrent à se faire admettre à l'hôpital Saint-Louis. Elle étoit dans l'état suivant : la région gauche externe et inférieure du col présentoit environ une quinzaine de pustules rougeâtres, rondes et squameuses, ce qui les faisoit aisément prendre pour des dartres furfuracées. Ces pustules avoient des bords durs, élevés et circulaires. Le centre étoit d'une couleur plus pâle; on y remarquoit de légères aspérités recouvertes par des écailles épidermoïques; leur teinte cuivreuse déceloit leur nature vénérienne. Lorsqu'elles disparoissoient, elles laissoient sur la peau des cicatrices blanches et profondes qui indiquoient encore l'existence de la syphilis.

Deuxième observation. — Marie-Adélaïde M..., née à Arcueil, âgée de trente ans, se maria, il y a environ trois ans, avec un soldat, qui cohabita quelque temps avec elle après son retour de

l'armée. Elle en eut deux enfans. Ses couches n'eurent rien de fâcheux. Douée d'un tempérament lymphatique, d'une constitution foible et détériorée, elle contracta un écoulement vénérien qui se supprima inopinément : cette suppression fut suivie d'une éruption de croûtes sur toutes les parties du corps, sur les cuisses, les jambes, les bras, le tronc, etc.; le cuir chevelu et le visage en étoient surtout chargés. Ces croûtes avoient diverses formes; les unes se montraient sous la figure de mamelons, les autres sous celle de tubercules. Elles étoient situées tantôt obliquement, tantôt horizontalement. Il y avoit des croûtes qui ressembloient à des cristallisations. Le front en étoit tellement hérissé, que, vu en masse, il offroit comme des créneaux de murailles. Lorsqu'elles se détachent, elles laissent sur la peau des taches de couleur amaranthe, qui ne s'effaçent qu'avec le temps et avec la plus grande difficulté. En général, ces croûtes étoient rugueuses, inégales, excavées dans leur milieu, et profondément sillonnées; elles n'étoient d'ailleurs accompagnées d'aucun prurit, ni d'aucune cuisson.

Troisième observation. — Jean Lef....., âgé de vingt ans, contracta une affection syphilitique, affection qui se manifesta d'abord par des pustules, et peu de jours après le coït, sans offrir aucun autre symptôme vénérien. Ces pustules qui, dans leur principe, étoient petites, rondes, et très-peu élevées au-dessus des tégumens, changèrent peu à peu de nature; elles formèrent de vrais tubercules, disséminés sur le scrotum, offrant chacun une figure différente, mais se rapprochant tous plus ou moins de celle d'une sphère. Ces tubercules occupoient les deux parties du scrotum que sépare le raphé. Leur surface étoit lisse, luisante, et d'un rouge pâle; elle n'étoit point ulcérée; elle laissoit seulement transuder une espèce de sérosité jaunâtre, dont l'action irritante et caustique excorioroit la peau par le contact. Chacun de ces tubercules étoit environné d'une aréole inflammatoire. La verge étoit saine; mais la cavité de la bouche étoit couverte d'ulcérations syphiliti-

ques. Le voile du palais étoit dévoré par un ulcère, lequel s'éten-
doit du pilier antérieur gauche jusqu'à la partie la plus reculée de
la voûte palatine.

Quatrième observation. — Le nommé R.... éprouvoit des dou-
leurs sourdes et profondes dans tous les membres; il étoit excessi-
vement foible, et la fièvre venoit l'attaquer tous les soirs; ses
membres thorachiques et abdominaux étoient recouverts de larges
pétéchies scorbutiques. Sur ces pétéchies on voyoit s'élever des
tumeurs noires plus ou moins volumineuses, surtout variées dans
leur forme: la plupart étoient rondes, absolument semblables à
des merises ou aux fruits du cassis; plusieurs étoient multiples et
disposées en grappes; on les eût prises d'abord pour des mûres.
On en observoit aussi qui étoient petites, isolées, irrégulières, d'un
rouge tirant sur le jaune, résultat des anciennes pustules qui
s'étoient affaissées.

Cinquième observation. — L'histoire de Julien-Joseph L...., soldat au premier régiment de la garde de Paris, présente beau-
coup d'intérêt. Il étoit âgé de vingt-deux ans, et natif du départe-
ment de Seine-et-Oise. Il avoit toujours été valétudinaire. Il
vint à l'hôpital Saint-Louis réclamer nos soins pour une affection de
poitrine, dont il fut radicalement guéri soixante jours après son
entrée. Cet homme fut couvert d'une éruption boutonneuse dans
toutes les parties de son corps, particulièrement sur les jambes,
les cuisses et les lombes. Cette éruption se déclara spontanément
et sans aucun autre symptôme syphilitique. Il y avoit cinq mois
que l'individu ne s'étoit point livré à un coït impur. Les pustules
qui vinrent l'assaillir avoient une forme lenticulaire; elles étoient
tantôt groupées, tantôt isolées; elles commençoient par de petites
élévations sur la peau, devenoient coniques, puis s'aplatissoient
et prenoient une teinte d'un brun foncé; elles étoient dures et
rénitentes, tantôt passagères, tantôt permanentes, ne laissant
après elles qu'une tache cuivreuse, avec une légère élévation du
système cutané. Les parties génitales étoient extraordinairement

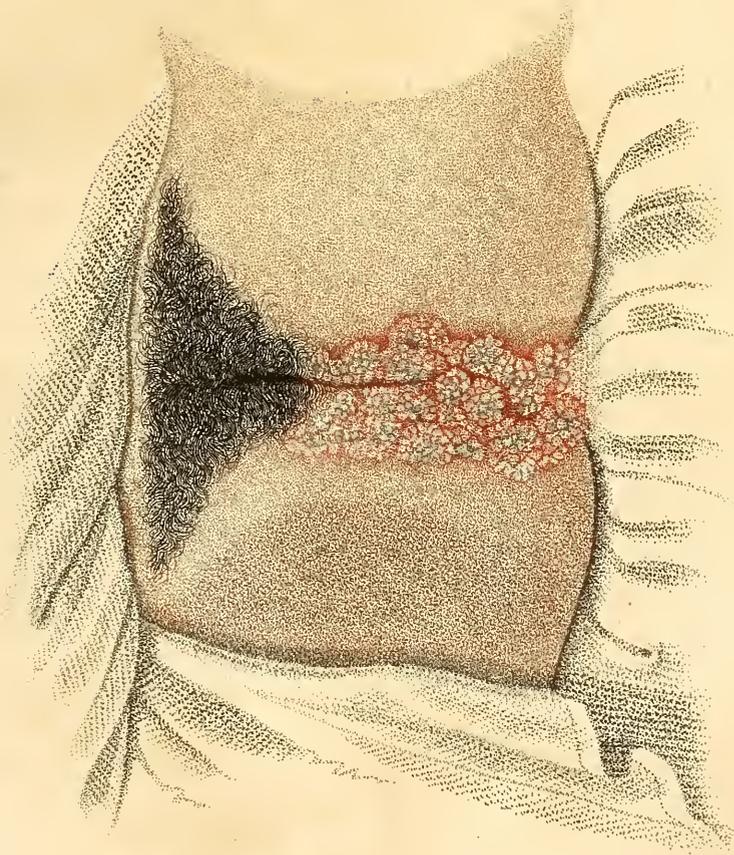
recouvertes par l'éruption que je viens de décrire; phénomène rare et curieux. Nous devons ajouter qu'il se manifesta sur la partie antérieure du coronal, près la bosse nasale de cet os, une tumeur dont l'accroissement fut très-rapide; elle étoit du volume et de la forme d'une noix; elle se déclara avec des douleurs violentes, qu'augmentoient le toucher, et qui se propageoient dans l'intérieur du crâne. Les paupières étoient œdématisées. Une tuméfaction assez considérable se faisoit remarquer sur les autres parties molles environnantes. Les mercuriaux firent disparaître cette maladie.

Sixième observation. — La nommée Adèle R...., âgée de dix-sept ans, d'une constitution assez forte, quoique douée d'un tempérament lymphatique, fut atteinte d'une blennorrhagie vénérienne, qui disparut très-prompement. Il se passa environ un mois sans qu'il se manifestât chez elle aucun symptôme syphilitique; mais, au bout de ce temps, elle se vit inopinément couverte par une multitude de boutons pustuleux, qui ressembloient à des grains de millet; ils étoient répandus sur toute la surface du corps; plus abondans aux jambes, où ils se réunissoient par leur circonférence pour former des plaques plus ou moins étendues; ils se développoient très-prompement, n'étoient précédés ni accompagnés d'aucune démangeaison. Ce signe, en cette circonstance, sert assez communément à faire distinguer une affection cutanée vénérienne d'une affection qui seroit produite par un autre virus. Les boutons miliaires avoient une forme ronde, surtout lorsqu'ils étoient récents et bien isolés. Leur couleur se rapprochoit assez de la lie de vin; ils laissoient exsuder, en très-petite quantité, une sérosité purulente de couleur blanche tirant sur le jaune clair, qui formoit, en s'épaississant, de petites écailles transparentes, lesquelles tomboient avec facilité et se reproduisoient promptement. Ces boutons étoient très-nombreux aux jambes; certains d'entre eux, réunis par leurs bords, donnoient naissance à de larges plaques de figure très-irrégulière.

Septième observation. — La syphilide pustuleuse ortiée est un

des résultats les plus extraordinaires du vice vénérien. Nous en avons observé une foule d'exemples à l'hôpital Saint-Louis. Une jeune femme, âgée d'environ vingt-quatre ans, avoit eu commerce avec un homme très-débauché; quelques jours après, elle éprouva des ulcérations à la gorge, et sa peau se couvrit de pustules très-abondantes à la face, ainsi qu'à la partie antérieure du col et de la poitrine. On en observoit pareillement aux extrémités supérieures et inférieures. Ces pustules ressembloient, à s'y méprendre, aux ampoules aplaties que fait naître communément sur le corps la percussion opérée par le moyen des orties. Elles étoient irrégulières et affectoient une grande diversité de formes : elles étoient tantôt isolées, tantôt groupées, et comme confondues; toujours ovales ou circulaires. Leur couleur étoit d'un rouge-rosacé; elles duroient de trois à cinq jours, en causant des démangeaisons. Il y en avoit un très-petit nombre qui étoient fugaces et ne se montraient que vingt-quatre heures. La maladie, parvenue à son entier développement, se maintenoit stationnaire pendant quelque temps; ensuite les ampoules s'affaisoient et fournissoient de petites écailles qui tomboient en plus ou moins grande quantité. Il ne restoit alors sur la peau qu'une tache brune plus ou moins foncée. Ce qu'il y avoit de très-remarquable, c'est que la température froide de l'atmosphère nuisoit singulièrement à la malade, en facilitant l'éruption de nouvelles pustules. Dans les temps humides, au contraire, elles étoient singulièrement amorties, et dispa-roissoient quelquefois entièrement. Elles furent promptement guéries par l'administration du mercure.

DCXL. Les syphilides pustuleuses se manifestent à l'hôpital Saint-Louis, dans une proportion qui est au moins double de celle des autres altérations cutanées que peut produire la présence du même virus. Elles succèdent le plus souvent à l'infection première des membranes muqueuses de la bouche ou du canal de l'urètre; mais il est ordinaire aussi de les voir survenir spontanément, et sans qu'aucun symptôme précurseur ait indiqué la source qui les produit.



Syphilitide Végétante Framboisée.

Crévé par Marguier, tirée à la Caléographie Royale de Loubaud. Imprimé dans le même établissement à Bruxelles.

DEUXIÈME ESPÈCE.

SYPHILIDE VÉGÉTANTE. *SYPHILIS VEGETANS*. (PLANCHE XLV.)

Syphilide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des végétations le plus souvent indolentes, dont les unes adhèrent à la peau par toute leur surface, et les autres n'y tiennent que par un pédicule plus ou moins aminci. Ces végétations se manifestent principalement à l'anus, aux grandes lèvres, aux bords du vagin, aux bourses, sur le membre viril, etc. Les formes variées dont elles sont susceptibles, leur ont fait attribuer diverses dénominations.

Obs. Les variétés qui suivent me paroissent dignes d'être remarquées.

A. LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE FRAMBOISÉE. *Syphilis vegetans frambœsia*. — On nomme ainsi les végétations syphilitiques qui se composent d'un assemblage de grains divisés par des rainures profondes : elles diffèrent très-peu des végétations nommées *fraises*, dont les sillons sont moins apparens.

B. LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE EN CHOUX-FLEURS. *Syphilis vegetans cauliflora*. — On qualifie de ce nom singulier les végétations dont la surface est très-inégale : leur volume est quelquefois si considérable, qu'il ferme l'entrée du vagin chez les femmes.

C. LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE EN CRÊTE. *Syphilis vegetans crista-galli*. — Elle se compose d'excroissances spongieuses, aplaties à un tel point, qu'on les prendroit pour des crêtes de coq : la similitude est frappante.

D. LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE EN PORREAUX. *Syphilis vegetans porriformis*. — Dans cette syphilide, le gland se trouve recouvert de petites élévations dures, rénitentes, grêles et filiformes, comme les racines des porreaux.

E. LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE VERRUQUEUSE. *Syphilis vegetans verrucosa*. — Petits tubercules indolens, à surface dure et grenue. Ils ont tantôt un pédicule, et tantôt ils en sont dépourvus.

F. LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE EN CONDYLOME. *Syphilis vegetans condyloma*. — Ce sont des protubérances larges, à base étroite. On les nomme condylomes, parce qu'on a cru trouver une ressemblance entre ces végétations et un condyle.

IV. B. Certains pathologistes rangent dans deux classes très-distinctes les symptômes syphilitiques dont nous venons de parler. Les uns sont indiqués sous le nom de végétations ; les autres ne sont que de pures excroissances : ces dernières sont formées par de simples développemens de la peau, avec engorgement du tissu cellulaire subjacent ; mais les végétations sont en outre pénétrées et nourries par des vaisseaux sanguins. C'est à M. Cullerier qu'est due cette distinction ingénieuse.

TABLEAU DE LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE.

DCXLI. On est frappé d'étonnement quand on songe à cette variété infinie d'excroissances et de végétations que produit le virus syphilitique : c'est sur le bord des grandes lèvres, sur la surface muqueuse du membre viril, au pourtour de l'anüs, au périnée, qu'elles se développent avec le plus de fréquence. Les nymphes, le clitoris même ne sont point épargnés ; on en voit sur le visage ; elles peuvent croître sur la langue et embarrasser tout le palais. Partout on trouve de ces végétations hideuses autant que rebelles, que les moyens de l'art peuvent à peine surmonter.

Les malades commencent par éprouver un léger prurit à la surface des parties qui doivent être affectées. Le prurit s'accroît à chaque instant, et finit par devenir presque intolérable. On voit enfin s'élever de petites végétations de forme ronde, de couleur rouge, et d'une extrême dureté. L'éruption finie, la démangeaison cesse ; il ne reste que le sentiment d'une tension très-légère à la peau. Souvent même la plupart de ces végétations sont absolument indolentes.

Les végétations syphilitiques sont si variées, qu'il a fallu nécessairement leur donner une multitude de noms différens. Quelquefois leur aspect offre une extrême analogie avec des fruits qui sont d'un usage très-vulgaire ; telles sont celles que l'on désigne sous le nom de *framboises*. (Voyez la planche XLV.) Elles se composent d'un amas de petits grains rouges, divisés par des rainures profondes. On les nomme *fraises*, lorsque les sillons de leur surface sont moins marqués et moins apparens : montrent-elles, au contraire, une surface très-inégale, forment-elles plusieurs tumeurs groupées et d'un volume très-considérable, sont-elles surtout recouvertes d'une matière ichoreuse et verdâtre, on les indique par la dénomination absurde de *choux-fleurs*.

Par leur réunion et leur rapprochement, ces végétations forment des plaques étendues autour de l'ouverture inférieure du rectum; et se propagent au loin sur le scrotum ou sur le vagin. Si l'on examine séparément chacune d'elles, on voit qu'elles sont implantées dans les tégumens par un large pédicule, et qu'elles offrent à leur sommet des granulations miliaires, d'une couleur violacée, à leur surface surtout; mais elles sont d'une teinte rouge dans les endroits où elles se touchent, et se trouvent constamment contiguës. Le rectum est quelquefois bouché par ces masses fongueuses; quelquefois même elles forment obstacle à l'accouchement.

Nous avons fréquemment observé des tumeurs qui ressembloient à des figues ouvertes; les plus considérables avoient leurs bords découpés et frangés, assez analogues aux appendices auriculaires du cœur. Parmi ces excroissances les unes avoient leur base dirigée en dehors, tandis que les autres y présentoient leur sommet. Plusieurs enfin, de forme conique, ressembloient à des pyramides couchées sur le côté. Il y a entre elles un espace assez considérable pour laisser voir le système dermoïde, qui dans ces parties conserve souvent sa couleur naturelle.

D'autres fois, les organes souillés par la syphilis présentent des tubercules filiformes et de dure consistance, avec orifice à leur milieu. Le nom de *porreau* qu'on leur donne, vient de cette structure grêle qui les fait ressembler aux racines de ces végétaux. Le membre viril en est fréquemment infecté; ils sont remarquables par leur rénitence.

Il faut rapprocher des porreaux les verrues syphilitiques, qui sont de petits tubercules dont la surface est âpre, rude et pareillement grenue. Quelquefois elles ont un pédicule; d'autres fois elles en sont dépourvues. Les verrues sont très-opiniâtres, et il faut les combattre pendant un très-long espace de temps. Ce sont ces corps surtout qu'il importe de dénaturer par les caustiques.

Le tissu de la peau dégénère souvent à un tel point, qu'il forme

des excroissances aplaties, spongieuses, rougeâtres, qu'on prendroit pour de vraies crêtes de coq, ce qui leur a fait donner ce nom. Le gland y est très-sujet; l'anus en est parfois entouré. Ces crêtes, d'une couleur purpurine, offrent une surface lisse et unie; elles ont des espèces d'appendices séparés les uns des autres par des échancrures plus ou moins profondes; leur face interne est légèrement concave pour s'accommoder à la convexité du gland; mais, lorsque celui-ci est mis à découvert, ces excroissances, qui sont d'une certaine consistance, se tiennent droites et élevées, comme celles que l'on voit sur la tête des poules et des coqs. Les malades n'éprouvent d'ailleurs qu'un prurit léger et fort peu incommode.

L'une des formes les plus hideuses que puisse prendre la syphilide végétante, porte le nom de *condylomes*, sortes de protubérances à corps volumineux et à base étroite, lisses, qui se manifestent communément à la marge et au pourtour de l'anus; leur couleur est absolument celle de la peau. Nous les avons vues quelquefois prendre une consistance comme calleuse : elles ne font éprouver aucune douleur.

Les végétations dont nous venons de parler sont susceptibles de naître sur toutes les parties de la surface cutanée, mais spécialement à l'anus, aux petites lèvres, au gland, etc. On en trouve, quoique rarement, dans le vagin, dans l'intérieur des fosses nasales, dans la cavité de l'ombilic, sur les bords des paupières. Il arrive quelquefois qu'on en observe dans les oreilles; et, comme la perversité est pleine de caprices, elles ont été, dans certaines circonstances, le résultat d'une communication immédiate. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, un charlatan des boulevards, connu par ses mauvaises mœurs : il étoit devenu sourd par l'effet de deux végétations syphilitiques qui obstruoient chez lui les conduits auditifs, et qui ressembloient à deux grosses prunes. Nous avons pareillement recueilli l'histoire d'une excroissance en forme de grappe, qui avoit eu lieu sous l'aisselle droite d'une jeune indigente, par les bizarres fantaisies d'une inconcevable lubricité.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA SYPHILIDE VÉGÉTANTE.

DCXLII. *Première observation.*— Angélique L... arriva à l'hôpital Saint-Louis avec un écoulement jaunâtre, tantôt verdâtre, plus souvent de cette dernière couleur. Cet écoulement étoit accompagné de douleurs tensives dans la vessie, la matrice, le dos, les aines, etc. La vulve éprouvoit une irritation si forte que souvent les nymphes et les grandes lèvres étoient très-engorgées; elles étoient si douloureuses que le contact du corps le plus léger étoit insupportable. L'entrée du vagin étoit occupée, et comme distendue par une énorme végétation fongueuse, divisée d'abord en cinq ou six lobes granulés, d'une couleur rouge, et absolument analogues à des framboises par leur forme et par leur volume. Ces excroissances ne provoquoient aucune douleur chez la malade, et on les pressoit impunément avec la main; elles n'excitoient point de prurit. Il nous fut facile d'en faire l'excision, parce qu'elles ne tenoient à la peau que par des pédicules très-amincis.

Deuxième observation. — Pierre F... étoit atteint, depuis fort long-temps, d'une affection vénérienne dégénérée. Cette affection se manifesta par les symptômes que nous allons exposer. Une démangeaison considérable se fit sentir à la couronne du gland; la peau s'enflamma avec une médiocre intensité; une petite pustule rouge parut s'élever de sa surface, et bientôt, en s'épaississant, elle prit l'aspect d'un porreau; elle s'accrut, devint inégale, rugueuse, dentelée, s'aplatit sur ses côtés, et constitua une véritable crête de coq. Quelques jours après, l'individu dont nous parlons sentit le besoin de se gratter au pourtour de l'anus, pour pallier un prurit incommode; ce prurit fit bientôt place à un nombre considérable de végétations, qui prirent la forme de choux-fleurs, et augmentèrent considérablement de volume. Ces végétations présentoient du reste quelques différences selon le siège

qu'elles occupoient; elles étoient continuellement baignées par un mucus jaunâtre.

Troisième observation. — Marguerite B..., âgée de quarante-deux ans, présente le tableau le plus triste et le plus effrayant de la syphilide végétante. Il y a dix-huit mois que sa maladie s'est annoncée par des douleurs ostéocopes; ces douleurs avoient eu d'abord les jambes pour siège; ensuite les lombes, puis les bras, enfin la tête. Ces douleurs s'accrurent et finirent par devenir intolérables : des bourdonnemens continuels se faisoient entendre, et la malade fut long-temps privée du sommeil. Au bout de deux mois, l'anus fut entouré et recouvert d'une multitude de crêtes spongieuses, absolument indolentes, qui avoient la couleur de la peau, et paroissoient avoir la même organisation. On les excisa vainement à plusieurs reprises : bientôt une éruption analogue se manifesta au périnée, aux grandes lèvres, etc.; elle étoit accompagnée d'une démangeaison légère qui augmentoit par les chaleurs et aux approches de la nuit. La face de la malade étoit d'un rouge de lie de vin, et recouverte par des pustules proéminentes, de la grosseur d'un pois, qui offroient à leur centre un petit point purulent; le front en étoit surtout affecté; on y remarquoit des groupes de ces pustules, qui étoient plus volumineuses que les autres et d'une couleur plus foncée; de nombreuses écailles s'en détachèrent; le nez étoit enflé considérablement, tuméfié, particulièrement vers les ailes; les cuisses de la malade présentoient à leur partie supérieure et externe des croûtes verdâtres et étendues; la plupart étoient très-épaisses et avoient l'aspect de certaines cristallisations, tant leur surface étoit âpre et sillonnée; elles étoient circonscrites par un cercle d'un rouge livide; très-adhérentes à la peau, elles en laissoient sortir un sang noir et corrompu. Plusieurs de ces croûtes offroient des circonvolutions, des spirales, etc.; elles étoient douloureuses seulement par la pression. Lorsqu'elles tomboient, on ne voyoit que des taches sales et livides sur la peau. Malgré tant d'infirmités, la malade mangeoit et digé-

roit bien ; mais elle ne goûtoit jamais le moindre repos, et le sommeil lui étoit absolument interdit.

Quatrième observation. — J'ai observé sur le même individu presque toutes les variétés de la syphilide végétante. Un artiste, âgé de vingt-six ans, avoit eu commerce avec une femme de mauvaise vie ; il fut d'abord pris d'une inflammation dans l'intérieur de la bouche, qui se termina par des ulcérations aux piliers du voile du palais. On méconnut cette maladie, dont la personne d'ailleurs étoit intéressée à cacher la nature. On se borna à lui administrer quelques gargarismes qui parurent d'abord apaiser les symptômes ; mais six mois après on vit se manifester, sur plusieurs parties du corps, une multitude d'excroissances très-variées par leur forme, et dont le nombre étoit prodigieux. Le rectum étoit, pour ainsi dire, obturé par six protubérances dures et rougeâtres, que leur base étroite doit faire ranger parmi les condylomes. La face interne des deux cuisses, le visage, et particulièrement les bords des deux paupières, étoient hérissés de porreaux indolens ; la couronne du gland étoit bordée de crêtes rouges, larges et spongieuses ; au périnée étoit une masse énorme de choux-fleurs, d'où suintoit une humeur roussâtre, ichoreuse, et d'une insupportable fétidité. Ce qu'il y avoit de plus opiniâtre, c'étoient des verrues disséminées à la partie postérieure du col et aux oreilles ; il en existoit une sous la verge, que les divers caustiques n'avoient fait qu'exaspérer. On observoit d'autres symptômes : le système osseux étoit tuméfié dans plusieurs endroits du corps ; c'est dans ce système que résidoient des douleurs excessives, lesquelles se renouveloient surtout pendant la nuit. La voix étoit rauque et altérée, ce qui dépendoit de la destruction d'une portion du voile du palais. La sensibilité s'étoit accrue à un tel point que les moindres causes pouvoient la développer ; le plus petit mouvement suffisoit pour réveiller les douleurs ; des tourmens inexprimables lui faisoient à chaque instant sentir l'horreur de sa situation. L'habitude du corps présentait un état d'amai-

grissement considérable. Le tissu cellulaire étoit mol, flasque, sans ton et sans ressort.

DCXLIII. Les excroissances et les végétations sont beaucoup moins abondantes que les pustules; mais elles sont bien plus rebelles à l'action des remèdes, sans doute parce qu'elles sont beaucoup moins sous l'empire de la vie. Aussi est-on contraint, pour les détruire, de recourir aux caustiques, à l'instrument tranchant, aux ligatures, etc. Je reviendrai sur ce phénomène quand il sera question du traitement qu'il faut opposer à de pareils symptômes.

ESPÈCE TROISIÈME.

SYPHILIDE ULCÉRÉE. *SYPHILIS EXULCERANS*.

Syphilide se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des ulcères rongeurs, profondément excavés, taillés en biseau, dont les bords sont rouges et calleux, ayant tantôt une forme ronde, tantôt une forme oblongue ou triangulaire, etc. Ces ulcères attaquent le plus souvent les surfaces muqueuses; mais ils attaquent aussi d'ordinaire les extrémités inférieures.

Obs. Nous avons remarqué les variétés suivantes à l'hôpital Saint-Louis :

A. LA SYPHILIDE ULCÉRÉE SERPIGINÉUSE. *Syphilis exulcerans serpiginosa*. — Ulcère sinueux, qui bourgeonne, serpente et parcourt quelquefois un grand espace en excoriant la peau.

B. LA SYPHILIDE ULCÉRÉE PERSISTANTE. *Syphilis exulcerans persistens*. — Cet ulcère est fixe, isolé et très-profond, puisqu'il laisse souvent les os à nu. Cette syphilide gagne en profondeur ce que la serpiginéuse gagne en superficie.

C. LA SYPHILIDE ULCÉRÉE EN RHAGADES. *Syphilis exulcerans fissata*. — C'est le siège de cette syphilide qui lui donne communément cette forme. Elle se développe au pourtour de l'anus, et par conséquent dans une peau qui offre une grande quantité de plis et de rides. Comme ces ulcères imitent absolument des fentes et des fissures, on les désigne sous le nom de *rhagades*.

TABLEAU DE LA SYPHILIDE ULCÉRÉE.

DCXLIV. L'économie animale contient une multitude de germes de maladie qui peuvent faire naître et développer des ulcères. Ces ulcères peuvent se manifester dans toutes les parties du corps; mais l'affection syphilitique imprime à ceux qu'elle produit un caractère particulier qui ne sauroit être méconnu. C'est ce caractère qu'il importe d'étudier; car combien de praticiens regardent

journallement comme syphilitiques toutes les ulcérations qui ont pour siège les organes de la génération !

Cependant l'hôpital Saint-Louis nous offre journallement des individus chez lesquels on observe des excoriations de la verge, des bourses, des grandes lèvres, etc., accidens qui ne doivent leur existence qu'au progrès du vice dartreux ou du vice psorique, et qui n'ont absolument rien de commun avec la syphilis. Une leucorrhée de mauvaise nature engendre fréquemment des ulcérations à la vulve, chez de jeunes filles qui mènent la vie la plus continente et la plus pure. Ces ulcérations simulent des chancres, et pourtant nulle contagion n'a agi sur elles. On voit donc qu'il est de la plus urgente nécessité de reconnoître les signes positifs des ulcères vénériens, et de les distinguer de ceux qui émanent d'une autre source.

J'ai été importuné, durant près de deux années, par un jeune homme pusillanime, qui se croyoit atteint de la plus horrible maladie vénérienne, parce que, de temps à autre, il voyoit se déclarer, aux parties génitales, quelques légères ulcérations, résultat d'un vice herpétique dont il étoit attaqué depuis son enfance. Il est une foule de circonstances où les malades finissent non-seulement à se persuader qu'ils sont infectés, mais encore à communiquer cette opinion à ceux qui les dirigent.

Nous avons fréquemment observé les ulcères qui affectent les parties génitales et les autres parties du corps, à la suite du coït vénérien. Leurs bords sont communément très-rouges, durs et calleux; mais on les reconnoît particulièrement à leur excavation. J'ignore pourquoi on a pu écrire que les ulcères syphilitiques étoient généralement superficiels. Cette assertion est une erreur; car ils sont presque toujours profonds et taillés en biseau, surtout lorsqu'ils se déclarent aux jambes. Leur fond est inégal et tuberculeux, et constamment rempli d'un pus verdâtre. Leur caractère principal est de creuser la peau, de dévorer les muscles, le tissu cellulaire, de mettre quelquefois les os à nu, etc. La facilité avec

laquelle les chairs se détachent, fait quelquefois d'un individu le spectacle le plus repoussant et le plus hideux pour ses semblables. On diroit que les membres se putréfient et appartiennent plus au cadavre qu'à l'homme vivant. J'ai vu naguère un infortuné qui étoit atteint de trois ulcères situés au coronal, à la clavicule et au sternum. Le premier étoit de forme irrégulière, s'étendoit jusqu'aux protubérances frontales; ses bords étoient taillés et unis comme si on l'eût creusé avec l'instrument tranchant. Le deuxième ulcère offroit des fongosités, et rendoit un pus abondant et glutineux : plusieurs petites ulcérations de même nature en bornoient la circonférence. Le troisième présentoit une excavation profonde et large qui se dirigeoit de l'apophyse acromion jusqu'à la partie moyenne de la clavicule. Une croûte jaunâtre le recouvroit presque entièrement, et ne laissoit qu'une ouverture par laquelle s'échappoit une petite quantité de pus, de même nature que celui de l'ulcère du front. Il étoit très-enfoncé dans son milieu, et bourgeoit vers ses bords, qui étoient d'une rougeur intense.

Les ravages de l'ulcération syphilitique sont quelquefois d'une immense étendue. MM. Sicard et Grellier, médecins d'Angoulême, m'ont communiqué l'observation d'un individu qui étoit tout couvert d'ulcères syphilitiques. Ces ulcères étoient devenus très-profonds et fistuleux; ils s'étoient agrandis à un tel point qu'ils s'étoient tous réunis, en sorte qu'au lieu de tégumens, on voyoit sur l'universalité du corps une vaste croûte suppurante, exhalant une puanteur horrible. La face n'offroit également qu'un seul masque ulcéreux, au-dessous duquel le pus se rassembloit, pour s'échapper à travers les trous dont il étoit criblé. La moitié de la lèvre inférieure étant tombée en gangrène, et s'étant détachée du visage, un écoulement de salive par cet endroit vint contribuer à l'affoiblissement du malade. Les parties molles qui complètent en devant le sac lacrymal, ayant été détruites par les progrès du virus syphilitique, les larmes couloient sur la face. Les os unguis, l'apophyse montante des os maxillaires et des os propres du

nez étoient dépouillés et frappés de carie. Enfin, l'ulcère primitif se dessécha, noircit et devint extrêmement fétide. Le dévoiement et les plus vives souffrances terminèrent cette épouvantable maladie.

C'est pour exprimer le degré de malignité et le caractère phagédénique des ulcères vénériens, qu'on les désigne communément sous le nom de *chancres*. Il en est qui sont stationnaires, et qui conservent toujours la même place. Il en est d'autres qui sont remarquables par leur mobilité extrême. Ces chancres ambulans et serpigineux s'étendent en contours plus ou moins sinueux, et rongent le corps en le parcourant. On en voit qui se développent avec plus d'intensité dans les parties de la peau où il y a des plis et des rides, parce que cette disposition physique favorise davantage l'accumulation du virus; alors ils prennent une forme oblongue, qui les fait ressembler à des fentes ou à des fissures. C'est pour cela qu'on les désigne sous le nom de *rhagades*.

La matière qui s'échappe des ulcères syphilitiques est, dans quelques cas, un pus louable et de bonne consistance; mais le plus souvent elle acquiert une qualité âcre et corrosive, on la distingue surtout par sa couleur, qui est d'un jaune-verdâtre. Cette dégénération a lieu lorsque la maladie est ancienne, et qu'elle a vieilli dans l'économie animale: elle est alors d'une fétidité extrême que peu de personnes peuvent supporter. Il n'est pas rare de voir les ulcères subir encore des changemens plus horribles, et se convertir en carcinomes dévorans.

Il seroit intéressant d'assigner quelles sont les parties du corps qui sont les plus attaquables par les ulcères vénériens. Les grandes lèvres, les nymphes, la verge et le prépuce en sont quelquefois corrodés; mais l'anus en est particulièrement lésié; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les ulcères ne s'y montrent jamais plus fréquemment que lorsque la contagion syphilitique s'est opérée par la bouche. Cette assertion se confirme par la multitude d'enfans qui reçoivent la maladie avec le lait qu'ils ont

sucé, et par la quantité de nourrices dont l'anús se couvre d'ulcères, lorsqu'elles ont donné leur sein à des nourrissons infectés.

On rencontre des ulcères vénériens sur d'autres parties du corps; on en trouve journellement sur les fesses, les cuisses et le ventre des enfans malsains. J'en ai vu de très-rebelles qui avoient lieu dans le nombril. Les doigts et les orteils y sont fréquemment exposés. On a dit, mal à propos, qu'ils se montraient rarement à la surface interne du vagin : l'autopsie cadavérique nous a prouvé le contraire. J'ai vu un cas particulier où le canal étoit totalement rongé par un chancre très-étendu. J'ai observé pareillement un ulcère de cette nature qui occupoit tout le trajet du conduit de l'urètre, chez un soldat mort douloureusement à la suite d'une suppression totale des urines. L'ulcération syphilitique s'effectue assez ordinairement sur le cuir chevelu; les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, la gorge, etc., sont fréquemment infectés par des ulcères du plus mauvais caractère. On peut dire que ceux-là sont les plus opiniâtres, à cause du siège qu'ils occupent. J'en ai vu dans l'arrière-bouche, que tout l'art de la thérapeutique n'a pu détruire. Quels ravages ne font-ils pas dans les fosses nasales! les os propres du nez, les cartilages sont quelquefois détruits, et laissent le visage horriblement défiguré pour toute la vie.

D'après l'observation des pathologistes, la syphilide ulcérée se manifeste trois ou quatre jours après le coït impur. La surface muqueuse ou cutanée, sur laquelle le virus vénérien s'applique pendant un plus ou moins long espace de temps, commence à être affectée par une démangeaison qui se change quelquefois en une véritable douleur. L'œil aperçoit d'abord un point blanchâtre qu'entoure une aréole enflammée. Enfin il se manifeste un ulcère de forme ronde, qui ne tarde pas à acquérir de l'étendue et de la profondeur. Quand cet ulcère a vieilli il est souvent difficile de borner ses ravages. Nous avons donné des soins à deux individus chez lesquels le membre viril a été totalement détruit par les progrès d'un horrible chancre.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA SYPHILIDE ULCÉRÉE.

DCXLV. *Première observation.* — Antoine M.... avoit contracté une blennorrhagie virulente, qui ne fut combattue par aucun traitement. Il éprouva dès-lors des douleurs intolérables dans les jambes, particulièrement à la gauche. Deux mois s'écoulèrent sans qu'il s'opérât d'autre changement; enfin il s'éleva sur la partie antérieure et supérieure de la crête du tibia une tumeur qu'on prit d'abord pour une exostose, tant sa dureté étoit considérable; mais l'on fut bientôt détrompé; cette tumeur s'ouvrit, et laissa couler en abondance un pus épais, verdâtre et sanguinolent. Elle dégénéra en ulcère profond, dans lequel s'établit une suppuration abondante, ce qui affoiblit extrêmement le malade. Une seconde tumeur se manifesta à la région interne et moyenne de la même jambe, et eut la même terminaison que la précédente. Voici quel étoit l'état de ces deux ulcères, lorsque nous eûmes occasion de les observer: le premier avoit un fond inégal et tuberculeux; ses bords étoient épais, dentelés et rugueux, couverts d'excroissances fongueuses et granulées. Ces excroissances abondoient principalement dans le centre de l'ulcère, où elles étoient entassées les unes sur les autres. L'autre ulcère, situé à la région interne et moyenne de la jambe, étoit beaucoup plus étendu que le précédent; il suppuroit avec abondance; il étoit en tout semblable au précédent, excepté pourtant qu'il étoit beaucoup plus large. D'ailleurs, cinq ou six sinus se dirigeoient en divergeant du centre à la circonférence, et en augmentoient la largeur et la capacité.

Deuxième observation. — Le nommé Jean-Louis C.... avoit déjà éprouvé une blennorrhagie très-intense, qui se supprima subitement par une imprudence; mais, ayant eu de nouveau commerce avec une femme impure, cette blennorrhagie reparut, et fut accompagnée d'une multitude d'ulcères syphilitiques qui re-

couvroient le gland et le prépuce. Ces ulcères étoient de forme ronde, creusés en quelque sorte, taillés en biseau. Le fond étoit recouvert d'une couenne purulente, de couleur jaune-verdâtre. Il négligea néanmoins tout traitement, et ne se présenta à l'hôpital que lorsque la vérole l'eut entièrement affoibli. On lui prescrivit les remèdes convenables. L'écoulement disparut après un certain temps; mais il se déclara bientôt des exostoses sur toute la surface du corps; ces exostoses s'abcédèrent, et produisirent de larges ulcérations qui firent des progrès rapides. Leurs bords étoient élevés et taillés à pic; le pus étoit grisâtre et très-abondant. Les douleurs étoient vives, surtout la nuit, et sembloient n'avoir lieu, selon le rapport du malade, que dans les os. Les yeux de cet infortuné furent détruits par les progrès de la syphilis. Il y avoit des exostoses ouvertes à l'épaule, à la partie supérieure de la poitrine, à la partie inférieure du sternum, à la crête des os des îles, au tibia; enfin sur toutes les éminences osseuses extérieures.

Troisième observation. — Edme C... se rapprocha d'une femme affectée de la syphilis. Pendant l'acte du coït et l'effervescence réciproque de leurs sens, leurs lèvres restèrent pendant quelque temps dans un contact immédiat, et celle-ci lui insinua profondément la langue dans la bouche. Le lendemain C.... ressentit une douleur légère à la partie antérieure de la voûte palatine. Deux ou trois jours après, la membrane muqueuse s'enflamma et présenta des crevasses dans plusieurs points de son étendue; il s'y manifesta de petits ulcères d'où s'écouloit un pus fétide; enfin, l'infection étoit complète. La prononciation devenoit laborieuse et la mastication difficile. On eut recours à un chirurgien qui fit disparaître les chancres, au moyen d'un gargarisme dont le malade ignoroit la composition. Deux ans après, en 1799, de larges plaques rougeâtres parurent derrière les oreilles et à la partie postérieure du col. Bientôt la suppuration s'établit, et le pus qui en découloit formoit, en se desséchant, des croûtes jaunâtres qui tiroient un peu sur le noir. Ce fut à cette époque qu'il entra dans

un hôpital, et qu'il y fut traité et guéri, du moins en apparence; mais quelques années après, des tumeurs dures, circonscrites et sans rougeur, s'élevèrent à la partie antérieure et supérieure du coronal, à la partie moyenne de la clavicule et à la moitié supérieure du sternum. Ces protubérances n'étoient pas d'abord très-douloureuses; mais bientôt elles grossirent à vue d'œil, et prirent le volume d'une noix; enfin elles se ramollirent et se convertirent en trois larges ulcères dont les bords étoient unis, comme si on les eût creusés avec un instrument tranchant. Leur fond offroit des fongosités et rendoit un pus abondant, qui étoit verdâtre et glutineux. L'ulcère du coronal s'étendoit depuis la suture qui unit cet os aux pariétaux jusqu'aux bosses frontales; sa circonférence étoit bornée par plusieurs autres petits ulcères, de la grandeur d'une lentille, qui n'offroient ni inflammation, ni rougeur. Le malade éprouvoit des douleurs vers cette partie, mais elles étoient supportables et de peu de durée. L'ulcère de l'épaule, étroit, allongé, se dirigeoit de l'apophyse acromion jusqu'à la partie moyenne de la clavicule. Une croûte jaunâtre la recouvroit presque entièrement et ne laissoit qu'une ouverture par laquelle s'échappoit une quantité de pus de même nature que celui qui suintoit du front. Ses bords étoient d'une rougeur intense; ils s'élevoient en bourgeons, etc. L'ulcère du sternum n'étoit pas considérable; il étoit formé par deux ouvertures peu grandes et rapprochées l'une de l'autre; il offroit dans sa forme ronde les caractères principaux des ulcères vénériens; il étoit rouge, suppurait abondamment, et étoit cerné de toutes parts par un grand cercle livide.

Quatrième observation. — Étienne-Toussaint D..., contracta, dans sa jeunesse, plusieurs affections vénériennes très-graves. Il y a trois ans que, pour la sixième fois, il fut atteint de la même maladie, laquelle fut traitée sans méthode et sans exactitude. Il la conserva pendant une année; il éprouvoit aux jambes, aux épaules, des douleurs qui finirent par devenir insupportables. Ces

douleurs étoient accompagnées d'un sentiment de chaleur et de tension vive dans le cuir chevelu. Plusieurs tumeurs demi-sphériques et dures s'y développoient : on les prit d'abord pour des exostoses ; mais leur suppuration les fit bientôt reconnoître pour de vrais ulcères syphilitiques. Peu à peu ils s'étendirent en profondeur et en largeur, au point de labourer successivement tout le sommet de la tête ; il y avoit en outre de petites ulcérations superficielles qui fournissoient une sérosité purulente ; les bords en étoient épais et découpés. On remarquoit à la joue un ulcère de même nature, lequel s'étendoit de la paupière inférieure de l'œil droit et de la racine du nez jusqu'à la commissure des lèvres et la partie inférieure du nez. La circonférence de cet ulcère présentoit un bord épais, noirâtre, croûteux et inégal ; le prurit étoit continuel et véhément. Les douleurs ostéocopes se fixèrent au bras droit et à l'avant-bras du même côté ; elles étoient si vives qu'elles empêchoient le malade de mouvoir ce membre, et particulièrement les doigts, qui étoient comme engourdis.

DCXLVI. Les ulcères syphilitiques sont moins rebelles aux remèdes que les excroissances et les végétations ; mais ils exercent de si profonds ravages sur la peau par leur caractère serpigineux, qu'ils lui impriment des cicatrices irréparables. Souvent ils rongent et détruisent entièrement les organes les plus essentiels à la vie. Nous avons vu les parties génitales totalement consumées par cette altération dévorante : le voile du palais, l'os ethmoïde, les os propres du nez, etc., tombent quelquefois par lambeaux. Que d'exemples aussi tristes on pourroit citer !

DEUXIÈME PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES SYPHILIDES.

DCXLVII. On a pu se convaincre, par les tableaux individuels que je viens de tracer, que les distinctions spécifiques auxquelles j'ai eu recours, sont aussi utiles pour la méthode que pour le classement des faits. Il sera aisé de voir, dans la suite de cette dissertation, qu'elles ne sont pas moins avantageuses pour appliquer les règles du traitement. Réunissons d'abord les traits variés qui se rapportent à ce hideux fléau de l'espèce humaine : plusieurs écrivains nous assurent que, lorsqu'il se répandit avec tant d'impétuosité dans toutes les parties de l'Europe, tous les regards furent frappés de son extrême analogie avec les éruptions de la lèpre.

*Protinus informes totum per corpus achores
Rumpebant, faciemque horrendam et pectora fædè
Turpabant.*

Il est certain qu'on observe encore à l'hôpital Saint-Louis, des dégénéralions syphilitiques, qui, par leur intensité, rappellent les maladies les plus épouvantables dont l'antiquité fasse mention. Celle que l'on désigne sous le nom vulgaire de *corona Veneris*, n'a-t-elle pas l'aspect de la lèpre par ses croûtes tuberculeuses, et par l'odeur fétide qui s'exhale des corps qui en sont infectés ?

ARTICLE PREMIER.

DES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX QUI CARACTÉRISENT LA MARCHÉ
DES SYPHILIDES.

DCXLVIII. C'est toujours des syphilides qui se portent à l'extérieur du corps, que je me propose de parler. Je vais recueillir les phénomènes principaux qui caractérisent cette effroyable maladie, soit qu'elle se manifeste sous forme de pustules, soit qu'elle couvre la peau d'excroissances et de végétations, soit qu'elle la souille par des ulcérations profondes. Que de symptômes affreux n'avons-nous pas à rassembler !

DCXLIX. Il paroît que, dans son origine, la syphilis ne se manifestoit guère que par des pustules aux organes de la génération. Ces pustules abondoient quelquefois à la surface du corps; elles occupoient surtout les parties où le tissu cellulaire est dense et serré : de là vient qu'elles paroissent si fréquemment sur le cuir chevelu, à la paume des mains, à la plante des pieds, etc.

DCL. En général, les pustules syphilitiques s'annoncent par des taches éparses çà et là, lesquelles n'offrent d'abord que la grandeur ou le volume d'un pois. Elles s'étendent peu à peu, et servent ensuite de base à des croûtes saillantes, pyramidales, coniques ou mamelonnées, lesquelles se compliquent, par intervalles, d'ulcères sordides, rongeurs ou phagédéniques. Il est, je pense, peu d'accidens aussi terribles que celui où la face des malades se recouvre de tubercules inégaux, raboteux, qui laissent, même après la guérison, des cicatrices ineffaçables.

DCLI. L'apparition des taches auxquelles succèdent les pustules est souvent précédée par des douleurs vagues dans les membres. Ces taches simulent quelquefois les pétéchies scorbutiques,

et s'élèvent bientôt en pointe pour former des éminences verruqueuses : ces éminences se recouvrent de croûtes dont les formes sont très-bizarres ; lorsqu'elles tombent, on s'aperçoit qu'elles sont profondément excavées ; à peine séparées de la peau, elles ne tardent pas à renaître pour s'en détacher de nouveau. Pendant le cours de cette horrible éruption, les malades sont d'ailleurs exempts de tout prurit véhément ; le sommeil et l'appétit se conservent : ils ne se plaignent d'aucune douleur, si ce n'est de la difficulté qu'ils trouvent à exécuter les divers mouvemens.

DCLII. On a pu voir néanmoins, par les descriptions particulières que j'ai présentées plus haut, que les syphilides n'ont pas toujours un caractère aussi alarmant. Nous en observons quelquefois qui ressemblent, d'une manière frappante, aux dartres farineuses et furfuracées ; elles occupent absolument le même siège : l'épiderme se soulève et se détache par petites écailles ; leur forme est constamment circulaire ; et l'on tomberoit dans de graves méprises, si les maux de gorge, l'ulcération des amygdales, les chancres, etc., ne mettoient à découvert leur caractère vénérien. Il est vrai qu'elles ont une teinte cuivreuse, qu'on reconnoît toujours quand on a l'habitude de les observer, et qu'elles sont circonscrites par un bourlet plus saillant que celui des affections herpétiques dont il s'agit : elles n'excitent d'ailleurs aucune démangeaison.

DCLIII. La syphilide pustuleuse forme quelquefois des grains tuberculeux qui augmentent successivement de volume : ces grains conservent parfois la couleur de la peau ; et, dans d'autres cas, prennent une couleur brune ou rougeâtre, qui les fait ressembler à de petites merises, aux baies du cassis ou du genévrier, etc. J'ai vu ces grains boucher, dans une circonstance, toutes les cavités du visage, le nez, les oreilles, les yeux, etc. ; ce qui rendoit la physionomie extraordinairement difforme.

DCLIV. Souvent ce sont de petites pustules aplaties, qu'on prendroit pour des lentilles, et qui s'en rapprochent autant par

leur forme que par leur couleur ; d'autres s'élèvent en pointe et sont entourées d'une aréole inflammatoire, comme les exanthèmes miliaires ; plusieurs sont vésiculeuses, comme les boutons de la gale ; plusieurs aussi irritent et boursoufflent la périphérie de la peau, comme si elle avoit été percutée par des orties ou assaillie par les insectes de l'atmosphère : elles sont d'un rouge ardent quand elles sont récentes, d'un rouge pâle quand elles sont anciennes. Ce qui m'a paru surtout très-remarquable, c'est que l'explosion de ces pustules est fréquemment déterminée par des fièvres accidentelles, qui communiquent une sorte de fermentation au virus syphilitique dans l'économie animale. Une jeune fille étoit entrée à l'hôpital Saint-Louis, uniquement pour y être traitée d'une fièvre bilieuse qui fut très-intense. Cette fièvre se termina par le développement d'une multitude de pustules lenticulaires aux grandes lèvres, qui envahirent bientôt les membres thorachiques, et qui ne cédèrent qu'à une administration prolongée des mercuriaux.

DCLV. Les pustules les plus funestes et les plus opiniâtres nous ont paru être les serpiginieuses, qui rampent successivement sur toute la surface de la peau, qui y forment des contours plus ou moins sinueux, qui y tracent de longues spirales, des cercles entiers, des segmens de cercle, etc. Ces pustules ne se terminent que trop souvent par des ulcérations horribles : elles résistent parfois à tous les moyens curatifs, et sont un sujet de désespoir pour les malades autant que pour les gens de l'art.

DCLVI. Nous avons rencontré quelques individus chez lesquels la peau présentoit, au lieu de pustules, de simples taches d'un rouge violet et d'un caractère mobile et fugace : elles s'évanouissoient quand les malades éprouvoient quelque chaleur, et le plus léger froid ne tarδοit pas à les faire reparοître : très-rarement alors la peau s'élève au-dessus de son niveau ; le plus souvent, cette saillie n'est aucunement apparente. Au surplus, les taches pont il s'agit décèlent d'autant mieux la présence du virus syphi-

litique, qu'il n'est pas rare de les voir accompagnées de douleurs nocturnes et d'exostoses.

DCLVII. Nous avons indiqué, comme constituant une espèce particulière dans le genre des syphilides, les végétations sessiles et pédonculées qui se développent dans le tissu muqueux, et quelquefois dans le corion. Ces végétations paroissent avoir une force d'accroissement qui leur est propre; elles acquièrent quelquefois un volume extraordinaire, et prennent les formes les plus bizarres.

DCLVIII. C'est surtout au périnée, aux parties génitales, à l'anus, que se trouvent les vaisseaux aux dépens desquels elles se développent : on en remarque aussi au voile du palais et dans l'intérieur de la bouche. Une femme mourut par une excroissance énorme qui se forma à la base de la langue, et qui finit par empêcher la déglutition. L'anus est souvent obturé par des crêtes ou autres végétations, qui sont hors de la sphère d'action de tous les remèdes : les chirurgiens sont forcés de les faire disparaître par des excisions douloureuses, et souvent elles repullulent avec une inconcevable rapidité. Ces crêtes se placent principalement sur le frein de la verge : il est fort rare au contraire d'en voir sur le sommet du gland, quoique cette partie soit mise le plus souvent en contact avec le virus syphilitique. Sans doute les frottemens continuels émoussent la sensibilité du gland, et affoiblissent l'action des vaisseaux absorbans.

DCLIX. Ces végétations ou crêtes sont très-différentes par leur forme; elles sont aplaties sur leurs faces : l'un de leurs bords est adhérent au prépuce; l'autre est libre, et présente un grand nombre de dentelures. Toutes n'ont point pourtant cette exacte ressemblance : il en est qu'on peut comparer avec les roues des lami-noirs, etc. Souvent ces excroissances sont absolument sphériques, et ne sont qu'un amas plus ou moins considérable de granulations blanchâtres ou de couleur rouge, continuellement humectées par une humeur ichoreuse et diaphane. Ces fongosités disposées

par paquets, et marquées par des rainures ou sillons plus ou moins profonds, ont été successivement comparées à des framboises, à des choux-fleurs, etc. On a honte d'exposer toutes les parties où elles peuvent naître par une infection immédiate : on les voit paroître non-seulement aux petites et grandes lèvres, à la verge, aux bourses ; mais à l'anus, à l'ombilic, à la bouche, dans les fosses nasales, aux paupières, aux oreilles, etc.

DCLX. J'ai souvent soumis au plus scrupuleux examen ces éminences ou végétations syphilitiques, ces masses charnues de couleur rosacée, etc. L'œil ne peut se méprendre sur la nature de leur substance intérieure, qui présente une quantité considérable de petits vaisseaux solidement unis les uns aux autres. L'une des extrémités de ces petits cylindres vasculaires forme les racines implantées dans la peau, et l'autre, qui dépasse la masse des végétations, sert à former les granulations dont nous avons déjà parlé, ou les dentelures qu'on remarque sur leur bord libre.

DCLXI. Quels ravages nous offre à chaque instant la syphilide ulcérée ! La plupart de ceux qui en sont frappés, commencent d'abord à être inquiétés par des douleurs légères au voile du palais ; d'autres fois ces douleurs sont très-vives, et s'établissent dans les os de la tête, où elles sont intolérables : bientôt la peau rougit et s'enflamme ; il s'y établit de petites ulcérations, qui s'agrandissent insensiblement, et fournissent une suppuration très-abondante : leurs bords sont inégaux, durs et squirreux, tandis qu'on observe dans leur milieu des enfoncemens considérables. Souvent ce sont des exostoses volumineuses qui précèdent la formation des ulcères, et les os eux-mêmes sont atteints d'une horrible carie. Fracastor a énergiquement parlé de ce phénomène :

..... *Tunc squallida tabes*

Artus (horrendum) miseros obduxit, et altè

Grandia turgebant fœdis abscessibus ossa.

Ulcera (proh divùm pietatem!) informia pulchros

Pascebant oculos et divæ lucis amorem,

Pascebantque acri corrosas vulnere nares.

DCLXII. En général, les ulcères syphilitiques se manifestent plus particulièrement sur les surfaces muqueuses, et dans toutes les parties où il y a exhalation d'humeur sébacée. Le dégoût particulier qu'inspirent ces ulcères et les ravages qu'ils occasionnent, les a fait désigner sous le nom de *chancres*, quoiqu'ils n'aient aucune analogie avec les cancers : il est vrai que leur caractère rongeur semble justifier cette dénomination. Ils sont plus ou moins pernicious, selon qu'ils attaquent l'intérieur ou l'extérieur des organes : il est assez commun de les voir se diriger vers la membrane du larynx, détruire les cartilages de cet organe, produire de vraies fistules aériennes, ou y développer tous les phénomènes de la phthisie. Mon élève et ami M. Bielt a fréquemment remarqué de semblables accidens, et j'en ai rencontré un grand nombre à l'hôpital Saint-Louis ; mais je pense avec lui qu'on a eu tort de regarder cette affection comme incurable. Il a vu, ainsi que moi, plusieurs malades dont on avoit désespéré, et qui néanmoins ont recouvré une santé durable.

DCLXIII. Les ulcères de la voûte palatine sont suivis des inconvéniens les plus graves. Personne n'ignore (et c'est un symptôme qui n'est que trop fréquent) que la carie des os qui concourent à sa formation, finit par établir une communication incommode entre la bouche et le nez : le son de la voix reste alors altéré pour toute la vie ; et l'individu ne peut proférer une seule parole, sans décéler le vice honteux qui l'a atteint. Des chirurgiens habiles ont inventé divers obturateurs pour remédier à ce triste inconvénient. M. Cullerier, qui excelle dans l'art de l'observation, s'est surtout distingué sous ce point de vue.

DCLXIV. J'ai vu des vénériens chez lesquels la langue étoit devenue le siège d'ulcérations primitives et consécutives : les premières sont la suite des baisers lascifs. Si ces ulcères sont anciens, ils sont compliqués de l'engorgement des glandes, ce qui cause la plus vive douleur au malade. Nous avons donné des soins à une malheureuse femme, dont la langue avoit acquis le triple de son

volume; elle étoit perforée de part et d'autre, et dégénéra en ulcère cancéreux. L'aspect de cet ulcère étoit horrible; il étoit profond, surmonté de chairs tuberculeuses; ses bords étoient épais et durs; il s'en écouloit une suppuration cendrée, et qui exhaloit l'odeur la plus fétide. Que ne doit-on pas craindre de l'ulcère qui s'établit, dans quelques cas, à la paroi intérieure du pharynx? La plume se refuse à rappeler les désordres qui peuvent donner lieu à de tels symptômes: cet accident gêne horriblement la déglutition, et détermine un épuisement suivi de la mort.

DCLXV. Les ulcères vénériens peuvent attaquer tous les organes. Nous avons vu beaucoup d'ozènes provenus de cette cause, chez des enfans nés de parens infectés, ainsi que l'abolition entière de la perception des odeurs. Un individu avoit non-seulement les cartilages de l'oreille cariés, mais l'ulcération, s'étant propagée jusque dans l'intérieur du conduit auditif, avoit détruit la membrane du tympan et les osselets de l'ouïe. Combien de fois les yeux ne sont-ils pas affectés d'ulcères et d'un flux blennorrhagique! Les muscles, et les os surtout, sont très-accessibles aux atteintes du virus syphilitique. J'ai vu un ulcère qui étoit d'une profondeur si considérable, que tout le bras gauche avoit été en quelque sorte disséqué par les ravages du mal: ce membre donnoit de toutes parts issue à une sanie ichoreuse, putride, et d'une puanteur insupportable. J'en ai observé un autre qui avoit laissé tout le tibia à découvert; la substance de l'os étoit entièrement désorganisée; l'ulcère étoit douloureux et saignant; son fond étoit grisâtre, et rempli de bourgeons charnus.

DCLXVI. C'est surtout à l'hôpital Saint-Louis qu'on a occasion de remarquer les diverses métamorphoses de la maladie syphilitique; c'est là qu'on la voit prendre successivement la physiologie du coryza, de la goutte, du rhumatisme, de la consommation pulmonaire ou de la phthisie trachéale: heureusement, sous toutes ces formes, elle est très-accessible à l'action du mercure; et on la voit quelquefois céder à ce remède avec une promptitude qui

étonne d'abord ceux qui l'avoient méconnue. M. Cullerier a vu des accès d'épilepsie, qui étoient la suite manifeste du développement du virus vénérien dans l'économie animale. Nous avons observé un vieux débauché atteint d'une atrophie paralytique, survenue après de longs maux de ce genre; il fut miraculeusement rétabli par les moyens ordinaires.

DCLXVII. La réunion du scorbut avec la syphilis est très-fréquente dans le même hôpital. Lorsque ces infortunés viennent réclamer des soins, ils sont dans un état de maigreur difficile à décrire. Teint cuivreux et blafard; gencives molles, fongueuses et sanguinolentes; apathie; morosité; langueur; douleurs ostéocopes et très-vives; tumeurs articulaires, recouvertes d'une peau lisse et tendue, sans rougeur et sans chaleur, etc. Des pétéchies violacées recouvrent çà et là toute la surface cutanée. Hémorrhagies nasales; ténesme continuel; selles fort rares; urines sédimenteuses et rougeâtres. J'ai vu un jeune homme qui étoit à la fois consumé par la maladie vénérienne et par le scorbut. Il étoit dans un abattement général, qui l'empêchoit de se mouvoir; ses membres thorachiques et abdominaux étoient recouverts de tâches livides; il avoit la bouche amère et la langue chargée d'un mucus noirâtre. Les accidens de la syphilis marchaient avec non moins de violence. Son corps étoit parsemé de pustules, dont le sommet étoit aplati et couvert de croûtes grisâtres: ces pustules, sans s'élever, s'agrandissoient du centre à la circonférence. Le malade éprouvoit des souffrances vives dans les muscles postérieurs des jambes, dans les articulations fémoro-tibiales, etc. Il rendoit une humeur noire et fétide.

DCLXVIII. Cette réunion de la syphilis avec le scorbut invétéré est fréquemment mortelle. Les cris lamentables que poussent ces infortunés, lorsqu'ils touchent à leurs derniers momens, indiquent assez quelle est la violence de leurs douleurs: leur amaigrissement s'accroît de jour en jour: c'est surtout la difficulté extrême de la respiration qui les fatigue à l'excès; les frissons,

les nausées se succèdent; leur ventre se tend et se tuméfie. La plupart ont un enrouement accompagné d'une grande altération et du hoquet : céphalalgies intolérables, tiraillemens atroces dans l'estomac, insomnies continuelles : les cheveux tombent; les ongles se rident; une mucosité abondante et fétide s'échappe quelquefois de l'intérieur des fosses nasales; la fièvre est continue; le pouls est misérable.

ARTICLE II.

CONSIDÉRATIONS SUR LE DIAGNOSTIC DES SYPHILIDES , ET SUR LEURS RAPPORTS D'ANALOGIE AVEC QUELQUES AUTRES MALADIES CUTANÉES.

DCLXIX. L'expérience prouve que le virus syphilitique peut rester caché dans l'économie animale, et s'y maintenir dans l'inaction; qu'il est utile de faire en quelque sorte éclater la maladie, pour que le remède puisse l'atteindre. Ce phénomène explique pourquoi, dans certaines circonstances, on a vainement administré des doses considérables de mercure, sans obtenir le moindre succès : il explique aussi pourquoi des affections accidentelles sont très-propres à développer un vice vénérien dont on n'eût jamais soupçonné l'existence.

DLXX. Communément les éruptions vénériennes perdent leurs caractères extérieurs par l'effet des remèdes ou par la vétusté : elles n'ont plus cette teinte cuivreuse qui les caractérise d'une manière spéciale, et qui sert à les faire distinguer des exanthèmes herpétiques. J'ai remarqué aussi que chez les individus dont la constitution est foible et valétudinaire, les pustules squameuses sont dépourvues de cette aréole rougeâtre dont elles sont communément entourées : on peut alors tomber dans quelques méprises; mais ces méprises sont rares; et c'est presque toujours

la faute de l'observateur, qui ne s'est point assez accoutumé à en saisir toutes les nuances.

DCLXXI. Peu de maladies ont autant d'analogie et de similitude que la syphilis et les scrophules : il est néanmoins des différences tranchées, dont le pathologiste doit tenir compte. En effet, le vice scrophuleux épargne presque toujours les parties génitales, qu'affecte communément le vice vénérien ; il affecte rarement les glandes des aines, siège ordinaire des bubons ; il ne produit pas non plus cette variété infinie de pustules que développe la syphilis : ses exanthèmes sont informes et irréguliers ; ses ulcérations sont moins profondes ; ses végétations moins prononcées. On peut ajouter aussi que les douleurs ostéocopes qui poursuivent les vénériens sont étrangères aux scrophuleux, etc.

DCLXXII. Dans quelques circonstances, il a pu être facile de confondre la maladie vénérienne avec la lèpre ; car il est des pustules et des ulcères syphilitiques qui présentent absolument l'aspect horrible de cette dernière affection. Toutefois, les deux maladies n'ont point le même mode de propagation. Un signe distinctif non moins caractéristique, c'est l'insensibilité complète de la peau chez les lépreux, tandis qu'elle est quelquefois si douloureuse chez les individus atteints du vice vénérien.

DCLXXIII. On a voulu assimiler la syphilis au scorbut ; mais Stahl a tracé d'une manière frappante les différences essentielles qui séparent ces deux maladies. Ce grand praticien observe d'abord qu'elles diffèrent par leur origine. La première naît dans les lieux froids, humides et marécageux : des alimens grossiers et salés, le défaut d'exercice, sont les principales causes qui concourent à la produire. Le mal vénérien, au contraire, n'a aucun rapport avec les qualités de l'air, et son principal foyer semble être dans les pays chauds.

DCLXXIV. Le scorbut n'est point ou est rarement l'effet de la contagion, au lieu que le mal vénérien se développe presque toujours par cette voie. Ces deux maladies diffèrent encore par les

parties qu'elles affectent d'une manière spéciale. Le scorbut attaque le plus fréquemment les gencives, qui sont flasques et sanguinolentes; les dents sont cariées et la langue gercée, etc. La vérole siège de préférence dans les organes de la génération; et, si ses effets se propagent jusque dans la bouche, elle n'en altère que les parties glanduleuses, ainsi que les os du palais et du nez, etc. On pourroit en outre faire voir que la méthode de traitement qui convient à l'une de ces affections, seroit capable d'aggraver les effets de l'autre, etc.

ARTICLE III.

CONSIDÉRATIONS SUR LE PRONOSTIC DES SYPHILIDES.

DCLXXV. Le pronostic de la maladie vénérienne dépend de l'activité plus ou moins intense du principe contagieux, de la nature et du caractère propre du mal, de son ancienneté dans l'économie animale, de son étendue, de sa situation, etc. Plus surtout l'infection est récente, plus on doit présumer que les symptômes disparaîtront avec facilité et promptitude.

DCLXXVI. Le pronostic des syphilides est fâcheux, lorsqu'elles ont produit, sur le corps vivant, tous les phénomènes dont elles sont susceptibles; lorsqu'on voit les taches hideuses, les pustules suppurantes, les végétations rebelles, les larges ulcères se succéder tour-à-tour sur la peau, ou exister ensemble sur le même individu en prenant tous les jours un accroissement considérable.

DCLXXVII. Les malades sont surtout dans un danger imminent, lorsque le vice vénérien se combine avec les scrophules ou avec le scorbut. Cette dernière complication est celle que nous observons le plus fréquemment à l'hôpital Saint-Louis. Les malades sont dans un état de langueur et de débilité incompréhensi-

bles ; ils ne peuvent respirer que lorsqu'ils sont assis ou debout ; ils sont dévorés par une soif violente ; leur pouls est foible et petit ; leur visage pâle et décoloré ; leurs yeux sont caves , et toute l'habitude du corps est sale et terreuse ; les gencives tuméfiées deviennent rouges , douloureuses et saignantes ; les dents vacillent dans les alvéoles relâchées ; la bouche se remplit d'ulcères et de végétations syphilitiques.

ARTICLE IV.

DES CAUSES ORGANIQUES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES SYPHILIDES.

DCLXXVIII. Nous ne redirons point ici toutes les assertions plus ou moins absurdes qu'on n'a pas craint de publier sur l'étiologie de la maladie vénérienne. Sous le ciel brûlant de l'Amérique , on a rapporté sa première origine à des insectes venimeux que des femmes lascives de ces contrées appliquoient aux organes sexuels de leurs époux , pour les provoquer aux plaisirs de l'amour. Il seroit sans doute difficile de croire à une assertion aussi hasardée : d'ailleurs , quand bien même on lui supposeroit quelque fondement , il resteroit à déterminer si c'est par l'introduction d'un virus particulier que les insectes dont il s'agit développèrent les symptômes d'une aussi funeste maladie , ou si cette dernière est le simple produit de la conversion de la plaie en miasmes syphilitiques. Girtanner adopte la première hypothèse. Il classe la matière de cette infection parmi les poisons animaux , et assimile son mode de communication à celui de la rage.

DCLXXIX. Comment a-t-on pu contester la transmission du virus vénérien par voie de génération ? ces sortes de faits sont si

fréquens dans les grandes villes! Il est vrai qu'il est une multitude de questions qui seront long-temps insolubles, parce qu'il n'y a aucun moyen infallible de les vérifier. Tous les pathologistes ont néanmoins été à même d'éclaircir les problèmes suivans : Le virus syphilitique est-il propagé avec le germe qui doit développer l'enfant? L'embryon puise-t-il le virus avec la vie dans le sein de la mère? Celui qui est depuis long-temps infecté par la vérole, et chez lequel cette maladie est en quelque sorte devenue constitutionnelle, peut certainement la communiquer avec le principe de la fécondation. J'ai même vu, dans l'hôpital Saint-Louis, un enfant né d'un père vénérien, qui jouissoit en apparence de la meilleure santé : à l'âge de dix ans, le vice syphilitique lui corroda la cloison moyenne du nez. En second lieu, nous avons donné des soins à une fille de joie devenue enceinte par l'œuvre d'un individu très-sain qu'elle infecta; l'enfant naquit avec des pustules à l'anus, telles qu'on les voit dessinées dans cet ouvrage, etc.

DCLXXX. Les syphilides héréditaires produisent fréquemment des ulcères incurables. L'ozène vénérien est surtout observé à l'hôpital Saint-Louis. Louis B.... reçut le jour d'une mère infectée; il vint au monde, petit, maigre, atteint d'une ophthalmie chronique, ainsi que d'une ulcération grave dans l'intérieur des narines : cette dernière maladie donnoit lieu à la sécrétion d'une grande quantité de fluide purulent. La première de ces affections disparut peu de temps après la naissance, par suite d'un traitement que subit la mère; mais il n'en fut pas de même de la seconde, qui continua à faire des progrès, malgré tous les moyens qu'on employa pour la combattre. Les os et les cartilages du nez furent successivement attaqués; en sorte qu'il ne reste plus, en ce moment, qu'une très-petite portion de l'aile droite de cet organe; il paroît même qu'une partie des apophyses montantes des os maxillaires fut détruite par la maladie. Je pourrois également rappeler ici l'exemple d'une jeune fille, âgée de treize ans, née d'une mère autrefois atteinte d'un virus syphilitique : elle

éprouvoit une douleur obtuse habituelle dans les fosses nasales ; le fluide qui s'en échappoit étoit roussâtre, sanguinolent, d'une odeur repoussante et analogue au fromage pourri.

ARTICLE V.

DES CAUSES EXTÉRIEURES QUI FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DES SYPHILIDES.

DCLXXXI. La source la plus commune de la syphilis est, comme tout le monde le sait, celle du rapprochement des sexes : cette sorte d'inoculation n'est que trop fréquente aujourd'hui chez l'espèce humaine. Il est d'autres voies de communication : l'épiderme même ne sauroit défendre la peau de ce levain contagieux. On a cité, dans plusieurs journaux scientifiques, l'histoire d'un accoucheur, qui contracta le virus vénérien en délivrant une femme malade, quoiqu'il n'y eût aucune excoriation à sa main. Nous avons traité, à l'hôpital Saint-Louis, une femme qui avoit gagné cette horrible maladie pour avoir pratiqué des attouchemens illicites sur une de ses voisines de lit, qui en étoit infectée.

DCLXXXII. La contagion est surtout facile autant que rapide, quand le virus est mis en contact avec les surfaces muqueuses. Les baisers voluptueux, même passifs, sont quelquefois une cause de propagation pour la maladie syphilitique. On a fait mention, dans quelques ouvrages, d'une jeune fille qui, ayant été embrassée, contre son gré, par un soldat impudique, ne tarda pas à éprouver des symptômes syphilitiques à la lèvre supérieure. Aussi avons-nous grand soin de recommander aux nourrices qui viennent se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis, de ne point laisser caresser leurs enfans par les femmes qui seroient atteintes d'un pareil mal.

DCLXXXIII. Il est d'autres voies de communication qui frappent d'un étonnement extrême ceux qui en ont été les témoins. J'ignore quelle confiance il faut ajouter à un fait extraordinaire, rapporté par Fabrice de Hilden : il s'agit d'une jeune demoiselle qui contracta la maladie vénérienne, pour s'être masquée avec les vêtemens d'un homme qui en étoit atteint depuis long-temps. Qui sait si, dans les hôpitaux, les mouches, les linges, la charpie, etc., ne peuvent pas être les véhicules de cette maladie horrible!..... L'usage des mêmes verres pour les boissons sert quelquefois à la propager. Une petite fille de cinq ans, appartenant aux parens les plus sains et absolument irréprochables, se servoit de la même tasse qu'un enfant infecté du vice vénérien, qu'on avoit placé en sevrage chez sa mère. Elle contracta un ulcère profond, inégal, qui se développa spontanément et sans vive inflammation : cet ulcère fut jugé syphilitique, et céda aux moyens administrés en pareil cas.

DCLXXXIV. Beaucoup d'enfans contractent la maladie vénérienne par la voie de l'allaitement, et trouvent un poison destructeur dans le premier aliment de la vie. Apolline, âgée de vingt-deux mois, devoit le jour à des parens très-sains et de mœurs très-pures. Elle fut confiée à une nourrice des environs de Paris, et y demeura près d'un an sans éprouver la moindre altération dans sa santé. A cette époque, il se manifesta une légère éruption aux environs des lèvres, et quelque temps après sur le dos : cette éruption n'offroit d'abord aucun caractère particulier ; cependant elle persista, nonobstant l'emploi des bains et des délayans ; elle acquit même plus d'intensité. La petite fille maigrit d'une manière sensible : on conçut quelques soupçons sur la nature du mal, et les informations que l'on prit ne servirent qu'à les confirmer encore. Les pustules se convertirent en ulcérations rondes, dont les bords étoient coupés perpendiculairement : la suppuration qui s'en exhaloit, avoit une odeur fade et nauséabonde. La nourrice visitée offrit un ulcère vénérien à la gorge.

DCLXXXV. Les enfans communiquent souvent la maladie à leurs nourrices. La nommée Marie-Généviève, âgée de trente ans, douée d'un tempérament sanguin, jouissoit d'une santé parfaite. Relevée de couches depuis quelques jours, elle vint à Paris chercher un nourrisson, qu'elle emporta dans son pays. Il y avoit près de quatre mois qu'elle l'allaitoit, lorsqu'elle éprouva une chaleur intense à la marge de l'anus, accompagnée d'un prurit très-incommode : peu de jours après, plusieurs pustules groupées s'y développèrent. Cette paysanne, ne soupçonnant point la cause de son indisposition, n'en dit rien à son époux, s'abandonna même à ses caresses; mais celui-ci ne tarda pas à en être affecté. Tous deux frappés d'étonnement, et ne connoissant la syphilis que de nom, allèrent trouver un médecin, qui les éclaira sur leur état : ils demandèrent en outre des renseignemens sur la mère de leur nourrisson, et apprirent qu'elle étoit atteinte de cet horrible mal, lorsqu'elle le mit au monde. Les pustules dont il s'agit étoient aplaties et de forme ovale; elles étoient recouvertes d'une croûte mince et rugueuse, et baignées par une exsudation presque imperceptible. Ces deux individus furent traités et guéris dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis. La nommée Marie Martine fut encore plus malheureuse que la précédente. Elle eut l'imprudence de se charger du fils naturel d'une fille prostituée. Cet enfant n'avoit point, à cette époque, de symptômes prononcés de la syphilis : cependant, deux mois s'étoient à peine écoulés depuis qu'elle le nourrissoit, qu'elle fut toute couverte de pustules, dont on méconnut le caractère et le danger : aussi cette femme demeura-t-elle plusieurs années dans une sécurité pleine et entière sur sa position. Pendant ce temps elle devint successivement enceinte de trois filles, qui apportèrent en naissant le germe d'une maladie vénérienne aussi grave que rebelle à tous les moyens de l'art. Des pustules de couleur olivâtre se manifestèrent sur différentes régions de la peau : gonflement des amygdales; voix foible et enrouée; douleur dans les os pendant la nuit, et surtout dans une tempé-

rature élevée. Tels sont les symptômes qu'on a vainement combattus pendant quatorze ans de leur déplorable existence.

ARTICLE VI.

DES RÉSULTATS FOURNIS PAR L'AUTOPSIE CADAVÉRIQUE DES INDIVIDUS
MORTS DE LA MALADIE SYPHILITIQUE.

DCLXXXVI. Les chaleurs de la saison dans laquelle nous nous trouvions à l'époque où plusieurs individus ont péri des suites de la maladie syphilitique, la putréfaction rapide et l'extrême fétidité des cadavres, n'ont pas permis de multiplier les dissections. Je me contente d'exposer les faits qui suivent : Pierre T..... depuis plus de dix ans étoit en proie à des symptômes vénériens d'une gravité extrême. Il mourut à l'hôpital Saint-Louis, après une longue et déchirante agonie. Son corps, pâle et prodigieusement émacié, offroit, dans toute sa surface, des pustules larges, aplaties et profondément ulcérées : si on enlevait avec le scalpel les croûtes énormes qui les recouvraient, on apercevoit des excavations considérables : le cuir chevelu en étoit particulièrement atteint, ainsi que les jambes, les cuisses, les bras et les avant-bras. Les parties génitales étoient rouges et enflammées. Rien d'extraordinaire dans le cerveau, dont les circonvolutions étoient distendues par une grande quantité de sérosité : les vaisseaux étoient gorgés de sang ; le cervelet étoit intact. Il n'y avoit aucune lésion dans le système pulmonaire : la plèvre étoit saine ; le cœur étoit plus volumineux que de coutume. Nulle altération sensible dans le larynx et le pharynx, qui étoient pleins d'un mucus grisâtre : la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins étoit pâle et blafarde ; le foie étoit volumineux ; la vésicule très-distendue par un fluide

verdâtre ; la rate avoit une mollesse peu ordinaire ; les capsules sus-rénales étoient comme cartilagineuses : point de lésion dans le pancréas ; point de sérosité dans l'abdomen.

DCLXXXVII. Nous avons procédé à l'autopsie du cadavre de Jean R...., mort des suites d'une affection vénérienne et scorbutique. Un dévoiement colliquatif l'avoit conduit insensiblement à la mort. La tête et la poitrine n'offrirent aucun phénomène intéressant à notre examen : l'abdomen étoit légèrement tuméfié ; le péritoine étoit rouge et comme gangrené ; les intestins présentoient, dans leur intérieur, quelques légères ulcérations ; les glandes du mésentère étoient engorgées et volumineuses ; le foie étoit grand ; atrophies des vésicules séminales ; engorgement de l'épididyme. La couronne du gland étoit surmontée de chancres profonds et étendus ; les jambes et les cuisses offroient un très-grand nombre de taches cuivreuses, et de petites tumeurs noirâtres élevées au-dessus de la peau, qui ressembloient à des grains de cassis ou à des merises : sur les parties latérales du col et près des angles de la mâchoire inférieure, existoient des ulcères ronds, avec amincissement et même dénudation de la peau ; les parotides étoient ulcérées et en suppuration ; les submentales étoient fortement gonflées.

ARTICLE VII.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRAITEMENT DES SYPHILIDES.

DCLXXXVIII. Voici encore une des maladies qui attestent le mieux l'excellence ainsi que la certitude de notre art. L'espèce humaine a peu de maux qui soient combattus avec plus d'efficacité que les affections vénériennes, lorsqu'une bonne méthode guide

les médecins; lorsqu'ils ont appris à discerner exactement les circonstances qui rendent tel ou tel remède fructueux; lorsqu'ils savent le continuer aussi long-temps que le cas l'exige, etc.

DCLXXXIX. Le traitement des syphilides a été singulièrement perfectionné dans ces temps modernes. Dans l'origine de ces affreuses éruptions, on n'employoit que des végétaux qui avoient acquis une grande renommée, quoique leur action fût presque toujours insuffisante. On sait que Gonzalve Ferrand fit tout exprès un voyage aux Indes Occidentales pour chercher un remède à ses souffrances, et qu'il en rapporta le gayac. On ajoute qu'à son retour en Espagne, il établit une sorte de spéculation sur ce bois précieux, et qu'il s'enrichit par la vente de ce remède, qui étoit dans un grand crédit et d'un prix énorme. Le sassafras, la salsepareille, la squine, etc., ont été pareillement en grande vénération. L'expérience a toutefois démontré que rien n'étoit plus incertain que les vertus attribuées par l'esprit de routine à un grand nombre de plantes.

DCXC. Il est prouvé, de nos jours, que le médicament le plus approprié à la curation des syphilides est, sans contredit, le mercure; qu'il dompte seul, avec énergie, les symptômes nombreux qui en dérivent: mais ce qui nuit dans quelques circonstances à son succès, est l'abandon des méthodes simples pour des méthodes plus compliquées et moins efficaces. Comme de pareils maux sont presque toujours le résultat des excès ou de la débauche, ceux qui en sont frappés se réfugient, par l'effet de la honte, auprès des charlatans et des empiriques, qui en aggravent communément l'intensité par leur impéritie et leur mauvaise foi.

DCXCI. Telles sont les syphilides observées à l'hôpital Saint-Louis: elles sont invétérées, et rarement exemptes d'une complication funeste. L'expérience nous a démontré qu'il faut un temps très-long pour détruire et dénaturer les formes terribles qu'elles manifestent; mais toute assertion qui tendroit à déterminer la durée de ce temps seroit inexacte et incertaine. Les dis-

positions du corps ne déconcertent que trop souvent les calculs des praticiens à cet égard : on n'est pas mieux fondé, je pense, lorsqu'on songe à établir, d'une manière positive, la dose ou la quantité du remède qu'il convient d'opposer à telle ou telle forme de la maladie vénérienne : tout est encore problème sur ce point. Nous avons vu, à Paris, un malheureux individu qui avoit languï pendant cinquante années dans les traitemens anti-syphilitiques, et qui n'avoit obtenu qu'au bout de ce long intervalle la guérison de tous ses maux.

ARTICLE VIII.

DU TRAITEMENT INTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES SYPHILIDES.

DCXCII. Les auteurs étalent communément une grande érudition sur les traitemens divers qui conviennent à la maladie vénérienne : il seroit fastidieux de les imiter. Je ne dois compte à mes lecteurs que de la méthode suivie depuis long-temps à l'hôpital Saint-Louis. On ne rencontre d'ordinaire, dans ce précieux établissement, que des syphilides invétérées, ou des accidens consécutifs d'une contagion désastreuse, qui a plus ou moins vieilli dans le corps humain.

DCXCIII. Or, presque toutes ces affections finissent par céder au pouvoir incompréhensible du mercure. Toutefois, on voit journellement des empiriques proposer d'autres moyens, et les proclamer comme étant plus énergiques pour combattre un fléau qui désole la génération actuelle. L'inconstance, si naturelle à l'homme, le rend ingrat envers les remèdes les mieux accrédités par l'expérience : pourquoi vouloir bannir de notre art une substance médicamenteuse qui seule a opéré tant de guérisons radicales, et à

laquelle tant d'individus doivent leur bonheur et leur conservation ?

DCXCIV. L'observation a particulièrement sanctionné les effets salutaires du muriate de mercure sur-oxidé. Lorsque ce sel, si avantageux dans ses résultats, est administré dans des proportions convenables ; lorsque son emploi est accompagné de toutes les circonstances propres à seconder son activité inconcevable ; lorsqu'on l'associe, par exemple, à des sudorifiques puissans, il est rare qu'il ne fasse point évanouir les symptômes dont le caractère est le plus rebelle. On remarque, à l'hôpital Saint-Louis, que cette préparation est spécialement utile, quand les syphilides sont très-anciennes. Nous avons vu, en outre, qu'il étoit important de ne pas se lasser de son usage, malgré les craintes que peut inspirer la résistance apparente du mal. On est frappé d'une surprise inexplicable, quand on songe aux propriétés d'un sel qui agit, à si petite dose, sur le système entier de l'économie animale. De tous les mystères de la thérapeutique, il n'en est aucun qui étonne autant notre imagination, que la promptitude avec laquelle la moindre quantité de ce médicament modifie avantageusement les forces vitales, et purge la masse des humeurs d'un levain aussi funeste.

DCXCV. J'ai fait administrer ce sel, comparativement avec beaucoup d'autres préparations mercurielles. Il a montré, dans presque tous les cas, une énergie médicamenteuse qui lui assure à jamais la prééminence. Quelques praticiens avoient proposé le muriate mercuriel doux ; mais les expériences nombreuses qu'on a tentées prouvent que son action est bien moins puissante sur la maladie dont il s'agit, quoiqu'il puisse provoquer avec plus de promptitude le phénomène d'une salivation extraordinaire. On a fait aussi des efforts pour accrédi ter le carbonate ammoniacal, l'acide nitrique, le muriate d'or, etc., qui sont encore des remèdes très-incertains.

DCXCVI. La dissolution de muriate de mercure sur-oxidé s'ap-

plique avec plus d'efficacité aux innombrables symptômes de cette affection protéiforme, et en triomphe presque toujours. On augmente insensiblement ses doses, jusqu'à l'instant où il s'excite dans les vaisseaux une sorte de fièvre dépurative, et des mouvemens perturbateurs propres à dénaturer l'irritation vénérienne.

DCXCVII. Mais on ne peut assigner rigoureusement (ainsi que je l'ai dit plus haut) la quantité de mercure qui doit être introduite dans le corps humain, pour la destruction des syphilides invétérées : cette quantité ne sauroit être, dans tous les cas, en rapport avec la violence de la maladie. Les effets d'un pareil remède dépendent, plus qu'on ne le croit communément, de l'idiosyncrasie des individus, et de l'état des forces vitales. Rien n'est plus varié que la susceptibilité des malades pour les impressions des différentes préparations mercurielles : je pourrais appuyer cette assertion par beaucoup de preuves.

DCXCVIII. Il arrive quelquefois que les pustules, les ulcères, les végétations syphilitiques, croissent d'intensité après l'usage du muriate de mercure sur-oxidé : c'est là un des effets les plus remarquables de cette substance, alors même qu'elle est administrée avec méthode et discernement. Mais cette augmentation apparente des symptômes n'est que momentanée; elle est le résultat de l'action du mercure sur l'irritabilité des organes; et si cette action exaspère parfois les accidens, elle finit presque toujours par en mieux combattre la violence. Il importe que les praticiens connoissent ce phénomène, pour qu'ils ne soient jamais découragés dans la poursuite d'un mal aussi opiniâtre. Les malades eux-mêmes ont besoin d'être rassurés : la plupart accusent le remède, quand il ne faudroit blâmer que la méthode.

DCXCIX. L'emploi intérieur du muriate de mercure sur-oxidé nous a paru plus spécialement efficace dans le traitement des pustules syphilitiques, que dans celui des végétations ou des ulcères qui résultent d'une infection analogue. Les pustules croûteuses, les tuberculeuses, les ortiées, etc., s'évanouissent surtout

avec promptitude par l'emploi méthodique de ce remède. Les pustules lenticulaires, les pustules miliaires, etc., résistent davantage. Nous avons même fait la remarque que plus les pustules sont volumineuses, plus elles cèdent aisément aux moyens de guérison : j'excepte néanmoins de cette règle les pustules serpigineuses, qui causent tant de ravages, et qui souvent ne se cicatrisent, dans certaines parties du corps, que pour se reproduire ailleurs avec une égale intensité.

DCC. Au surplus, tout en louant les effets rapides et presque merveilleux du muriate de mercure sur-oxidé, nous ne devons pas exclure la considération des circonstances nombreuses qui peuvent faciliter son succès : telle est, en premier lieu, l'habitation d'un lieu pur et exempt de toute exhalaison marécageuse. Nous avons vu un malheureux militaire, chez lequel ce remède n'avoit eu aucune action favorable, pendant un laps considérable de temps qu'il fut contraint de rester au bord de la mer. Un voyage changea totalement chez lui le mode de sensibilité des absorbans : transporté dans un autre lieu, il employa les mêmes méthodes, qui furent suivies d'un plein succès. Des alimens doux, un repos convenable ou un exercice modéré, l'abstinence de toute passion vive, etc., peuvent également influencer sur la célérité de la guérison.

DCCI. Dans quelques circonstances nous nous sommes très-bien trouvés d'allier l'opium au mercure, pour combattre avec succès des syphilides rebelles, et qui étoient accompagnées d'intolérables douleurs. Il nous a semblé que ce précieux remède, introduit dans l'estomac, tempéroit en quelque sorte la trop grande activité des sels mercuriels, sans néanmoins affaiblir leurs vertus. Marie R..., couverte d'ulcères rongeurs et phagédéniques, étoit en proie à de cruelles souffrances; elle éprouvoit des spasmes, des vomissemens, des insomnies, aussitôt qu'elle avoit pris la plus légère dose de mercure : la liqueur de Van Swieten, administrée aux doses ordinaires dans un verre d'eau d'orge édulcorée

par trois gros de sirop de diacode, fut suivie d'un calme inaccoutumé. Depuis cette époque les symptômes s'adoucirent, et la malade parvint assez promptement à sa guérison.

DCCII. Il existe, en outre, beaucoup de cas où le traitement des malades, par les remèdes les mieux éprouvés, devient absolument impossible : souvent l'estomac repousse le mercure, ou ne peut le supporter sans inconvénient. Nous avons reçu, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune femme chez laquelle les préparations anti-syphilitiques suscitoient toujours des convulsions : cependant les symptômes de son mal se déployoient avec une intensité effrayante ; les pustules, les végétations, les ulcères s'aggravoient de jour en jour ; toutes ses articulations s'étoient recouvertes de périostoses ; la cloison du nez étoit enfoncée ; un horrible chancre se développoit dans l'intérieur des fosses nasales ; la malade étoit consumée par la fièvre hectique, et les douleurs nocturnes étoient excessives. Dans ce déplorable état, nous ne vîmes rien de mieux à tenter que de lui administrer le mercure sous forme de lavemens. Une semblable méthode avoit été autrefois mise en usage avec quelque succès. Après deux mois de persévérance, nous vîmes les ulcérations se fermer, les douleurs spasmodiques s'évanouir, et la malade fut en état de prendre, par les voies digestives, les préparations mercurielles que nous jugeâmes être le plus utiles à sa position.

ARTICLE IX.

DU TRAITEMENT EXTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES SYPHILIDES.

DCCIII. L'expérience a prouvé qu'un traitement interne, quelque bien dirigé qu'il soit, ne suffit pas toujours pour détruire radicalement les syphilides. On peut se convaincre, par une multitude d'exemples, que lorsque ces affections ont été nouvellement

contractées, et que le levain de leur contagion se trouve encore dans le plan superficiel des vaisseaux lymphatiques, le mercure, incorporé dans des substances onctueuses, et administré par les surfaces du corps, à l'aide de frictions plus ou moins énergiques, porte un calme réparateur dans le système de la circulation générale. Ce procédé n'est pas moins efficace, quand la diathèse vénérienne existe depuis long-temps dans la masse de nos humeurs : les malades sont presque toujours guéris par l'absorption salutaire de ce remède.

DCCIV. Le traitement local des syphilides est toujours relatif et approprié aux formes différentes dont elles se masquent, lorsqu'elles attaquent les tégumens. Les pustules, les végétations, les ulcères, réclament des procédés particuliers, lesquels varient encore selon leur siège, selon leur nature et l'ancienneté de leur développement.

DCCV. L'effet du mercure appliqué à l'extérieur doit être de modifier avantagement les propriétés vitales du système humain, en détruisant l'influence malade du virus syphilitique, sans provoquer aucun spasme ni aucun excès de sécrétion dans les glandes salivaires. Quand l'infection est ancienne et très-invétérée, il faut surtout éviter ce mouvement local et perturbateur qui ne contribue en rien à la guérison, et qui irrite quelquefois les symptômes. C'est un fait curieux constaté à l'hôpital Saint-Louis, et qu'on pourroit consigner dans tous les livres de la science qui ont du rapport avec cet important objet, que ce remède incompréhensible n'agit jamais mieux contre la maladie que lorsqu'il épargne la constitution physique, et qu'il pénètre sans trouble dans les organes.

DCCVI. J'ai recueilli une multitude d'observations qui prouvent qu'il n'est pas nécessaire que le mercure augmente les sécrétions de l'économie animale pour la destruction des syphilides, et que le mal ne disparoît jamais plus vite que lorsque les effets du mercure sont modérés. J'ai expérimenté que la susceptibilité des glandes salivaires est un phénomène fatal, particulièrement chez

les personnes scorbutiques et atteintes du vice scrophuleux. Dix individus, par un résultat de leur idiosyncrasie, ayant subi la salivation mercurielle, ont été infiniment retardés dans leur guérison : un grand nombre d'autres ont pris naguère les frictions sous mes yeux, sans éprouver le moindre changement, sur les surfaces muqueuses de l'estomac et des intestins; il n'y a eu ni accroissement dans la vitesse de leur pouls, ni altération dans leurs urines; et pourtant les symptômes ont été radicalement détruits avec une surprenante rapidité.

DCCVII. On a avancé, relativement à l'administration extérieure du mercure, beaucoup de faits sur lesquels il est difficile de compter, et auxquels il seroit peu philosophique d'ajouter quelque croyance. C'est ainsi, par exemple, que les empiriques prescrivent une multitude de règles minutieuses, qu'ils croient favorables à l'activité d'un pareil remède : la plupart défendent rigoureusement de s'exposer à l'air, interdisent l'usage des viandes les plus saines, des boissons les plus salutaires; mais il faut convenir qu'il n'y a que du vague en pareille matière. Connoît-on les circonstances atmosphériques qui peuvent seconder l'absorption du remède? A-t-on découvert quels sont les alimens qui peuvent fortifier son action? Sait-on quels degrés de froid ou de chaud influent sur l'activité du virus vénérien, ou affoiblissent son pouvoir délétère?

DCCVIII. N'est-on pas, au contraire, très-fondé à croire que l'emploi d'un régime restaurant, des nourritures succulentes, que des circonstances morales, les douces distractions, les jeux, les divers moyens de l'hygiène, les promenades, souvent même les voyages dans un pays plus salubre, peuvent influencer avantageusement sur le mode de sensibilité de tout le système lymphatique, et le mieux disposer à l'absorption du mercure? Ce qu'il y a de positif, c'est que ce remède n'a aucune action sur les corps desséchés et consumés par le marasme, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par bien des exemples. Les frictions n'avoient opéré

aucun effet sur un vieux officier pendant son séjour en Pologne, où il avoit contracté un amaigrissement extraordinaire : trois mois de repos dans un village de France lui restituèrent son ancien embonpoint : on recommença dès-lors le traitement qu'on avoit employé sans fruit dans une occasion moins favorable, et ce traitement dissipa bientôt tous les symptômes. J'ai déjà cité plus haut un fait qui est absolument analogue.

DCCIX. Le traitement local s'applique rarement avec avantage aux syphilides pustuleuses, particulièrement lorsqu'elles sont la suite d'une infection ancienne et profonde : cependant il est vrai de dire que, lorsqu'elles sont accompagnées d'un état inflammatoire, les bains tièdes facilitent singulièrement les bons effets du traitement intérieur que l'on a prescrit. J'ai également constaté, par mes observations, que, lorsque les pustules sont agglomérées et indolentes, il est salutaire de les humecter avec quelque liqueur plus ou moins caustique, qui ranime les propriétés vitales de la peau, et prévient par ce moyen une rétropulsion qui seroit funeste. Les plus rebelles de toutes les pustules sont, ainsi que j'ai déjà eu occasion de l'observer, celles qui affectent la forme miliaire ou même lenticulaire. J'ai employé avec un bonheur inattendu, contre ces deux dernières éruptions, la pommade composée avec le sulfate jaune de mercure, à l'aide duquel j'ai obtenu une guérison assez rapide.

DCCX. C'est surtout pour la destruction des syphilides végétales que le traitement extérieur est utilement invoqué. Il est digne d'observation que ces productions ou excroissances morbifiques ne jouissent point des propriétés vitales du derme; qu'elles sont en quelque sorte isolées de l'organisation : aussi les procédés chirurgicaux les font aisément disparaître. On a recours aux ligatures, à l'excision par l'instrument tranchant, aux escarotiques qui les flétrissent : on fait un usage fréquent de la pierre à cautère, de la pierre infernale : je me sers de préférence des acides plus ou moins concentrés.

DCCXI. Souvent les végétations reparoissent après avoir été liées, excisées ou cautérisées. Quelquefois leur retour a lieu, parce que la cause qui a opéré leur développement agit encore, et cette circonstance nécessite de faire concourir les préparations intérieures avec le traitement local : c'est par l'administration simultanée du muriate de mercure sur-oxidé qu'on arrête leur tendance ou leur disposition à repulluler. Il peut, du reste, arriver que la syphilide végétante se montre de nouveau, parce que ses racines n'ont point été détruites en totalité, et qu'il en est resté quelques vestiges dans le tissu cellulaire : dans ce cas, il est urgent de revenir aux moyens énergiques qu'on a déjà employés.

DCCXII. Les caustiques conviennent principalement quand les végétations sont d'une texture lâche, et qu'elles ont besoin d'être réprimées : les chirurgiens ont recours à l'eau phagédénique, qui suffit quelquefois pour les faner et pour les détruire. Les dissolutions de sulfate de zinc, de sulfate de cuivre, opèrent un effet semblable : le muriate de mercure sur-oxidé, incorporé en grande proportion dans l'alcool et dans l'eau distillée, agit avec un succès plus certain : l'alun calciné est pareillement applicable. On emploie, à l'hôpital Saint-Louis, des caustiques qui ne sont pas moins actifs : tels sont l'acide nitrique, l'acide muriatique, le muriate d'antimoine, etc., dont on imbibe de très-petits pinceaux destinés à n'atteindre que la propre substance des végétations.

DCCXIII. Toutes les fois que les syphilides végétantes offrent beaucoup de consistance et de dureté ; toutes les fois qu'elles ne sont ni rougeâtres, ni saignantes, et qu'elles affectent une forme oblongue et conique, on préfère communément le moyen de l'excision, qui s'effectue à l'aide des ciseaux courbes ou plats ; les excroissances se trouvant placées sur une surface convexe, l'opération dont je parle exige plus ou moins d'adresse, afin de bien déterminer préalablement leur saillie, et les emporter en totalité : les chirurgiens préfèrent se servir du bistouri si les végétations sont larges, et si leur base occupe un grand espace sur les tégum-

mens. Enfin, il est des circonstances où les végétations que l'on doit extraire, se trouvent recélées dans l'intérieur des organes affectés; c'est alors que le génie particulier de l'opérateur doit fabriquer l'instrument le plus convenable pour l'approprier au siège du mal.

DCCXIV. Les ligatures sont employées, lorsqu'on ne peut procéder commodément à l'excision par le secours des instrumens dont nous venons de faire mention. Il est facile de mettre à profit ce moyen, quand les tumeurs sont isolées, et qu'elles sont portées sur un pédicule long et étroit; c'est ce qui arrive quelquefois dans celles qui sont situées au pourtour de l'anus, aux bords du vagin, etc.; on serre progressivement et tous les jours leur tige, jusqu'à leur chute totale: il importe de détruire toutes les racines, pour éviter leur reproduction, ce qui est difficile à exécuter, surtout si elles sont volumineuses.

DCCXV. Le traitement local et extérieur ne convient pas uniquement aux syphilides pustuleuses et végétantes; il est aussi très-favorable aux ulcères vénériens, soit qu'ils proviennent d'une contagion primitive, soit qu'ils se développent à la suite d'une infection générale de tout le système. Les ulcères primitifs se reconnoissent communément à l'intensité de l'inflammation qui les accompagne, au renversement et au déchirement de leurs bords, à leur excavation plus ou moins profonde dans la substance de la peau, à la vive douleur qu'ils occasionnent, etc.; mais les ulcères qui ne sont que secondaires offrent un caractère plus bénin, et marchent surtout avec moins de rapidité. Pour suivre une méthode exempte de danger dans le traitement de ces affections, on évite, en ce dernier cas, toute application irritante: on se contente de recouvrir les ulcères superficiels avec un linge enduit de cérat simple, ou légèrement animé par l'onguent mercuriel. La fréquence des pansemens et la propreté constante qu'on entretient, suffisent pour amener sans délai une guérison radicale.

DCCXVI. Mais lorsque les ulcères s'étendent en profondeur,

lorsqu'ils sont livides et couenneux, on y applique des substances caustiques, pour dénaturer le vice vénérien et en borner les progrès. M. Cullerier, si habile dans la curation de la maladie qui nous occupe, préfère le muriate d'antimoine liquide, parce que son effet est extraordinairement prompt, et qu'il arrête comme par enchantement l'activité du virus. Ce caustique convertit bientôt l'ulcère en plaie simple, quelle que soit sa malignité; mais son emploi exige de la prudence et beaucoup d'adresse. A l'hôpital Saint-Louis, on a recours à l'acide nitrique médiocrement concentré; on a soin de cerner habilement tous les contours de l'ulcération, et d'en atteindre tous les bords: par cet unique moyen, on l'empêche de se reproduire elle-même, et de s'étendre quelquefois avec plus de violence qu'auparavant.

DCCXVII. Le traitement extérieur des ulcères syphilitiques varie, du reste, selon le siège qu'ils occupent: ceux qui se manifestent à la paroi interne des joues et dans l'intérieur de la bouche, au pharynx et au voile du palais, doivent principalement être combattus par des gargarismes adoucissans et médicamenteux. De semblables moyens ne sont pas toujours très-efficaces, surtout si la langue est profondément attaquée: ce dernier genre d'ulcération est si long à guérir, qu'il dure quelquefois plusieurs années, et qu'il résiste à toutes les méthodes curatives. Nous avons eu, à l'hôpital Saint-Louis, un individu qui en a été la victime.

DCCXVIII. Au surplus, il faut une multitude de précautions et de soins pour l'efficacité des pansemens, selon que les ulcères syphilitiques se placent à la marge ou dans l'intérieur de l'anus, aux grandes lèvres ou dans le vagin, à l'ombilic, entre les orteils, dans les oreilles ou dans les fosses nasales, etc. La maladie s'aggrave partout où il y a frottement de surfaces, et lorsque les parties se trouvent dans un mutuel contact: les ulcères résistent souvent à tous les moyens qu'on leur oppose. Cette opiniâtreté dans les symptômes est surtout plus marquée, quand les individus infectés continuent de se livrer à la débauche ou à de honteuses

communications. Je ferois rougir la pudeur, si j'exposois les vices insurmontables des personnes qui viennent réclamer des secours à l'hôpital Saint-Louis. Les remèdes ne produisent aucun bon effet, si l'on ne vient à bout de réprimer ces coupables et illicites habitudes.

DCCXIX. Personne n'ignore que les ulcérations vénériennes peuvent se compliquer d'un état de phlogose, qui s'entretient par la disposition physique des parties vivantes. C'est ainsi que le rétrécissement du prépuce, le gonflement du gland, et autres phénomènes de ce genre, peuvent être portés à un degré de violence extrême : ce sont les bains tièdes, les lotions douces, les larges saignées, la diète sévère, etc., qui parviennent à apaiser ces accidens funestes. Sans ces moyens, qui arrêtent presque toujours les progrès du mal, la gangrène fait de tels ravages qu'elle détruit quelquefois rapidement, et en totalité, les organes de la génération. J'ai vu ce mal déplorable survenu à un militaire, pour avoir voyagé pendant un mois avec un paraphymosis enflammé : à son arrivée à Paris, la suppuration chancreuse avoit entièrement dévoré le membre viril.

DCCXX. Les syphilides cutanées qu'on observe à l'hôpital Saint-Louis, sont constamment d'une nature rebelle, parce qu'elles sont rarement exemptes de mélange et de complication. On ne sauroit décrire avec des couleurs assez vives cet assemblage de misères qui viennent quelquefois se réunir sur un même individu : le scorbut, le vice scrophuleux, les dartres, le prurigo, la goutte, le rhumatisme, tous les maux se réunissent, se fortifient en quelque sorte de leur réciproque influence, et vieillissent ensemble dans les mêmes corps. C'est dans ces divers cas que les symptômes deviennent plus véhémens et plus furieux, et qu'ils s'irritent par tous les moyens qu'on oppose à leur funeste propagation.

LES SCROPHULES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES SCROPHULES.

DCCXXI. J'ai cru devoir placer l'histoire des scrophules immédiatement après celle des syphilides, parce que les altérations particulières que produisent l'un et l'autre de ces deux genres de maladie ont des traits frappans de similitude qui n'ont échappé à aucun observateur. Un point de ressemblance incontestable surtout, est cette disposition constante du tissu cellulaire à produire des pustules, des végétations, des ulcérations, des engorgemens glanduleux, etc. Il est même des cas où l'analogie est si frappante, qu'on se méprendroit sur l'identité des scrophules, si l'on n'étoit d'ailleurs averti de leur présence par des signes commémoratifs ou par des caractères particuliers que fournit l'inspection même des individus entachés d'un vice aussi déplorable.

DCCXXII. Pour peu d'ailleurs qu'on veuille remonter jusqu'aux premières sources de ce fléau, on a occasion de se convaincre que, dans beaucoup de circonstances, il n'a pas de cause plus directe que la syphilis. Lorsqu'au quinzième siècle, l'armée de Naples fit des excursions multipliées dans les campagnes de l'Italie, on observa que les descendans des femmes qui avoient été infectées par ce foyer de corruption, étoient presque tous devenus écrouelleux. Ce phénomène a été pareillement observé dans les villes long-temps occupées par des garnisons militaires. Enfin, les mêmes remarques ont eu lieu dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, où j'ai eu plus d'une fois sous les yeux trois générations successives d'individus qui expioient en quelque sorte l'inconduite et les débauches de leurs pères par les accidens les

plus terribles de la maladie scrophuleuse. Je parlerai plus bas de ce fait extraordinaire, que je n'offre ici que sous un point de vue général.

DCCXXIII. Parmi les maladies chroniques qui affligent de toutes parts l'espèce humaine, il n'en est certainement aucune qui soit plus digne d'une discussion sérieuse et qui mérite autant de fixer l'attention des médecins, que celle dont nous allons nous occuper. C'est un des vices originaires les plus communs et les plus rebelles aux moyens curatifs. Il n'en est guère de plus funeste, au jugement même d'Hippocrate. Quelquefois le temps lui donne des forces et ajoute en quelque sorte à l'horreur de ses symptômes. Quoiqu'il n'excite pas de grandes souffrances, il attriste néanmoins les plus beaux momens de la vie; souvent même il en tarit les sources et trouble toutes les lois de l'accroissement. J'ai observé à ce sujet les anomalies les plus singulières. J'ai fait paroître naguère devant mes élèves un homme âgé d'environ trente-deux ans, et frappé, pour ainsi dire, d'une hypertrophie universelle. Sa taille, devenue gigantesque, avoit acquis plus de six pieds. Les parties molles, telles que la langue, la verge, etc., offroient une dimension démesurée. Par le plus bizarre des contrastes, j'opposois à cet exemple celui d'un autre individu non moins écrouelleux que le précédent, et à peu près du même âge. Ce dernier avoit la petitesse et la régularité des formes d'un nain. Il étoit imberbe; et les parties génitales n'offroient encore chez lui aucun signe de virilité. La même maladie produit une multitude d'autres dérangemens qui n'ont pas été considérés sous leur véritable aspect.

DCCXXIV. Malgré leur fréquence, les écrouelles inspirent un effroi général. Les personnes douées d'une certaine prudence craignent, avec raison, de s'allier avec celles que l'on suppose infectées d'un pareil vice, et qui en offrent quelques vestiges sur la peau. D'autres s'imaginent à tort que le moindre attouchement communique cette maladie, et ne peuvent se défendre à ce sujet

des terreurs les plus exagérées. Enfin, il en est qui pensent qu'elle est d'une nature tellement maligne, qu'il faut nécessairement la regarder comme un résultat de la colère céleste. Ils ont cru même que cette affection surnaturelle étoit au-dessus de tout pouvoir humain, et que c'étoit aux rois seuls que Dieu avoit délégué la faculté de la guérir. Clovis passe pour être le premier qui ait été revêtu d'un privilège aussi auguste, et pour l'avoir transmis à ses successeurs. *Rex te tangit et Deus te sanat apposito statim crucis signaculo.*

DCCCXXV. Dans l'impuissance de l'art, d'autres ont eu recours aux amulettes. Ils ont envisagé comme fort utile la coutume de suspendre au col des malades la plante désignée sous le nom de *scrophulaire*. Que d'autres pratiques superstitieuses n'a-t-on pas inventées ! Au déclin de la lune, il en est qui attachent un crapaud vivant sur les parties mêmes qui offrent les signes de cette affection dégoûtante, et qui l'y retiennent jusqu'à ce qu'il meure. Le vulgaire prétend que si on met les glandes engorgées en contact avec la main glacée d'un cadavre, on peut espérer la guérison, sans doute à cause de la frayeur qu'inspire un acte aussi insolite. L'an dernier, mourut, dans un château de la Normandie, un homme fort révérend, et qui jadis avoit été religieux dans l'ordre austère de la Trappe : il passoit pour avoir le don de faire disparaître les écrouelles par la simple apposition des mains. Dans les pays où les écrouelles abondent, il est des fontaines consacrées par la piété populaire, et où un grand nombre de personnes souffrantes vont chercher un soulagement à leurs maux. Sans doute que les émotions que l'on éprouve dans ces pèlerinages, impriment au système lymphatique une activité salutaire. J'ai pensé, du reste, qu'il n'étoit pas inutile de reproduire ici ces croyances et ces coutumes locales qui renferment toujours quelque fait instructif pour l'observateur. Ne sont-ce pas ces croyances qui nous ont révélé les effets de la méthode perturbatrice, dont on a retiré les plus manifestes avantages depuis quelques années ?

DCCXXVI. Lorsque j'ai traité de la maladie scrophuleuse dans le premier volume de ma *Nosologie naturelle*, et que j'ai voulu la classer dans le rang qui lui convient, j'ai cru devoir la rapporter à la famille des adénoses, parce qu'en effet cette maladie a pour siège spécial le tissu des glandes conglobées ou absorbantes. C'est l'intumescence de ces glandes qui les fait saillir dans des endroits où elles sont d'ordinaire peu apparentes. Les vaisseaux lymphatiques participent nécessairement à l'altération, et quelques dissections anatomiques très-attentivement pratiquées dans l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, démontrent qu'ils sont parfois obstrués, souvent noués et variqueux. Quant aux scrophules cutanées qui sont l'objet principal de cette dissertation, il faut les regarder comme le résultat ou la suite de l'altération primitive des ganglions absorbans, et particulièrement de ceux qui abondent sous l'appareil tégumentaire.

DCCXXVII. Parmi les considérations intéressantes auxquelles donne lieu cette affection extraordinaire, il en est une à laquelle on ne s'attend pas, et qui n'en est pas moins digne de toutes les méditations des médecins physiologistes; c'est que dans les grandes villes elle est devenue si fréquente et si générale, que peu de familles en sont préservées. Elle constitue une sorte de tempérament particulier dans la vie sociale. Lorsqu'elle est peu prononcée dans l'économie animale et qu'elle se borne à y faire prédominer le tissu cellulaire, il en résulte une beauté factice qui flatte agréablement les regards, et qui exerce même un certain empire sur les passions dans les rapports naturels des sexes.

DCCXXVIII. J'ai souvent appelé l'attention de mes élèves sur cette multitude de jeunes filles qui, parvenues à la fleur de l'âge; viennent toutefois réclamer nos soins à l'hôpital Saint-Louis pour quelque accident de la maladie scrophuleuse. On est réellement surpris de tous les contrastes que l'on observe sur une peau fraîche, et souvent colorée du plus vif incarnat; on voit s'élever çà et là, ou sur une seule partie du corps, des pustules et des croûtes

sordides, qui se changent en ulcères hideux. Le mal semble s'être, pour ainsi dire, concentré sur un point des tégumens, tandis que les autres présentent l'aspect de la santé la plus régulière et la plus brillante.

DCCXXIX. C'est surtout chez les femmes et chez les enfans que l'on remarque ces formes arrondies, ces contours polis, et surtout cette fraîcheur qui tient à la redondance des sucs muqueux dans les alvéoles du tissu cellulaire. Telle étoit une jeune actrice d'un des théâtres de la capitale; aucune n'avoit des regards plus expressifs et plus animés, un teint plus pur et plus éclatant de blancheur; elle charmoit la ville par la beauté de sa voix et la grace infinie de ses attitudes, etc. Cependant elle portoit sur l'une des parties latérales de son col un ulcère sanieux, dont il falloit sans cesse masquer la présence par une fraise de gaze, ou pallier la fétidité par des parfums. Dans les grandes villes, ne voit-on pas tous les jours une multitude d'enfans qui, semblables à des plantes étiolées ou à ces fruits trop succulens que détériore la culture, recèlent une maladie fâcheuse sous les formes les plus agréables à la vue?

DCCXXX. Qui croiroit que la dépravation physique de l'un des systèmes les plus essentiels à la nutrition, n'est en aucune manière défavorable à l'exercice des fonctions intellectuelles et morales! En général, les scrophuleux ont l'âme très-active et très-passionnée; ils manifestent une aptitude singulière pour les travaux de l'esprit. On diroit que les idées circulent avec plus de liberté au milieu des circonvolutions et des anfractuosités cérébrales, ordinairement plus dilatées et plus volumineuses chez ces sortes de malades, comme l'anatomie le démontre. Une remarque que tout le monde peut faire, c'est qu'il y a eu parmi eux beaucoup d'hommes d'un ordre supérieur, et qui ont efficacement contribué à la gloire des sciences et des arts. Ceci n'est point un paradoxe, et donne matière à des réflexions importantes. On dira tout ce qu'on voudra, mais on connoît tel poète, ou tel savant,

dont les chefs-d'œuvre ne sont parfois que le résultat d'un tempérament exalté par la fièvre, ou d'une susceptibilité nerveuse exaspérée par l'insomnie. Il faut avoir vu comme nous les malades en masse, pour être assuré de la justesse de ces observations.

DCCXXXI. On croira facilement que les mêmes causes qui développent avec tant d'activité l'intelligence des scrophuleux, doivent pareillement influencer sur l'énergie et l'intensité de leurs passions. La plupart sont très-portés aux plaisirs de l'amour. A l'hôpital Saint-Louis, j'en ai vu plusieurs singulièrement disposés à des sentimens de haine et de vengeance, et qui s'abandonnoient quelquefois à des mouvemens de colère incoercibles. Dans les maisons d'éducation, les instituteurs éprouvent des difficultés sans nombre pour corriger ces penchans précoces, résultat d'une irritabilité morbifique qu'on n'a point encore étudiée.

DCCXXXII. Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent n'est relatif qu'à la scrophule des villes; mais lorsque cette maladie est endémique, lorsqu'elle se manifeste au sein de la misère et des qualités malfaisantes de l'atmosphère, elle offre un aspect tout différent aux regards de l'observateur. C'est bien le même genre d'affection, mais avec des caractères tranchés qui en font une espèce particulière. Nous avons eu occasion de recevoir, à l'hôpital Saint-Louis, quelques-uns de ces scrophuleux, qui arrivoient du département de la Lozère. Ils étoient presque tous dans un état effrayant de décharnement et de maigreur; les glandes cervicales et sous-maxillaires étoient prodigieusement engorgées et se prononçoient en tumeurs sous les tégumens amincis; la thyroïde sembloit monstrueuse; la couleur de leur peau étoit sale et terreuse; leur épiderme étoit dur et calleux dans plusieurs parties de leur corps; leurs mains et leurs avant-bras étoient desséchés comme les membres d'une momie d'Égypte; leurs ongles étoient raccornis et recourbés; la plupart étoient chauves et d'une stature raccourcie; ils avoient le regard terne et pour ainsi dire inanimé, la voix rauque et sourde, comme si elle sortoit d'un tombeau; leur marche

étoit vacillante; enfin, la vie sembloit n'exister que par un souffle chez tous ces individus flétris et absolument dégradés par les ravages de l'atrophie scrophuleuse.

DCCXXXIII. Quand on visite chez eux ces malheureux villageois, on ne s'étonne plus des ravages que produit dans leur économie physique la maladie déplorable dont nous nous occupons. La plupart vivent constamment dans des vallées étroites, obscures, entrecoupées, où pénètre à peine le soleil; leurs chétives cabanes sont presque toujours adossées à des tertres ou appuyées sur la base des collines, où elles se trouvent sans cesse en butte aux eaux qui proviennent de l'accumulation des pluies ou de la fonte des neiges. Quelques-uns couchent dans des granges ou dans des écuries, pêle-mêle avec les animaux domestiques. Leur lit touche à des murailles humides, et le linge qui les recouvre est d'une malpropreté aussi nuisible que les vapeurs ammoniacales qu'ils y respirent; ajoutons qu'ils ne se soutiennent que par une nourriture malsaine, et qu'aucune éducation morale ne vient d'ailleurs corriger chez eux les rigueurs de l'indigence ou l'âpreté du climat. Toutes ces causes doivent certainement dépraver à la longue le système lymphatique, et donner lieu à tous les fâcheux accidens que nous observons.

DCCXXXIV. Le traitement de la maladie scrophuleuse est essentiellement lié à la prospérité publique; toutes les académies, tous les cabinets savans devroient proposer ce sujet à l'émulation générale. Parmi les fléaux sans nombre dont la race humaine est accablée, aucun en effet n'oppose aux ressources de notre art une opiniâtreté plus désespérante. Je me propose de donner sur ce point de doctrine quelques aperçus utiles, que l'expérience m'a suggérés; mais afin de procéder dans cette dissertation avec plus d'ordre et de convenance, je commencerai préalablement par exposer, avec l'exactitude rigoureuse des sciences naturelles, les divers symptômes de cette infirmité, aussi honteuse que dégoûtante, qui nous rend le rebut de nos semblables, qui fait redouter

l'union conjugale, qui se transmet à nos descendans, qui frappe l'enfant dans les bras de sa mère, et transforme les plus belles années de la vie en une série de peines et de souffrances.





Scrophule Cancéreuse.

47.



Scrophule Variqueuse.





Scrophule Vulgaire.

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE PARTICULIÈRE DES SCROPHULES.

ESPÈCE PREMIÈRE.

SCROPHULE VULGAIRE. *SCROPHULA VULGARIS*. (PLANCHES XLVI, XLVII
ET XLVIII.)

Scrophule, se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, surtout aux angles de la mâchoire inférieure, par l'accroissement, l'induration et la saillie des glandes lymphatiques, par la tuméfaction de la lèvre supérieure, par des gonflemens et des caries articulaires, par des taches, des écailles, des croûtes ou des ulcérations à la peau, par des végétations celluleuses, etc., d'où naissent les variétés suivantes :

A. LA SCROPHULE VULGAIRE GRANDULEUSE. *Scrophula vulgaris glandulosa*. — Ce sont les glandes du col et des aisselles, qui sont le plus sujettes à s'engorger par l'effet de l'irritation scrophuleuse. Les ganglions lymphatiques, qui se trouvent immédiatement situés sous la peau, se gonflent parfois dans toutes les parties du corps, en sorte qu'en parcourant avec les doigts ces petites éminences, on croit sentir les grains d'un grand chapelet ou des œufs de perdrix. La scrophule vulgaire glanduleuse est tantôt stationnaire; tantôt elle arrive à suppuration et forme des abcès plus ou moins étendus; quelquefois elle contracte la dégénérescence cancéreuse.

B. LA SCROPHULE VULGAIRE ARTICULAIRE. *Scrophula vulgaris articularis*. — La scrophule des articulations est la plus commune après celle que nous venons de signaler. Nos hospices de charité en sont remplis. Elle se montre indifféremment aux pieds et aux mains, dont elle carie et détruit les petits os; aux genoux, où elle détermine des épanchemens de synovie; autour de la tête du fémur, dont elle cause la luxation, etc. Cette maladie est très-fâcheuse, puisqu'elle réduit les individus qu'elle attaque à un état de

nullité absolue. Comme la précédente variété, elle se manifeste principalement dans le jeune âge; mais ses traces persistent jusque dans la vieillesse la plus reculée.

C. LA SCROPHULE VULGAIRE CUTANÉE. *Scrophula vulgaris cutanea*. — Lorsque la maladie scrophuleuse s'étale sur la peau, elle y produit des effets qui simulent d'une manière frappante ceux de la dartre ou de la syphilis. Ces effets sont si différens, qu'on pourroit établir une multitude de sous-variétés intéressantes, si l'on avoit égard à toutes les formes qui se présentent. Ainsi, par exemple, je ne pense point qu'aucun auteur, avant moi, ait jamais signalé une sorte de scrophule superficielle, dont il est singulièrement difficile de concevoir la marche et les progrès. Lorsque la peau commence à s'altérer, elle devient très-poreuse; ensuite il se manifeste sur l'endroit attaqué une tache jaunâtre, à laquelle succède une cicatrice légère de même étendue, dont la couleur est d'un blanc de nacre. Mais il est des phénomènes plus communs, et qui caractérisent la variété dont nous parlons. Quelquefois la peau s'amincit, se gerce et devient squammeuse, comme dans certaines dartres; d'autres fois elle exhale une humeur ichoreuse, qui s'épaissit et se condense en croûtes épaisses d'une couleur verdâtre ou jaune. Souvent ce sont des pustules analogues, par leur forme, à celles de la syphilis, mais moins proéminentes sur les tégumens. Ces pustules s'arrangent d'ordinaire circulairement, et l'aréole qu'elles tracent va toujours en s'élargissant, d'où lui est venu le nom de *centrifuge* que je lui donne dans mes leçons cliniques. Enfin, qui n'est pas journellement effrayé de voir dans les rues ou dans les hôpitaux, tant d'individus de l'un et de l'autre sexes, dont les lèvres et le nez sont journellement atteints et successivement dévorés par des ulcérations sanieuses et fétides!

D. LA SCROPHULE VULGAIRE CELLULEUSE. *Scrophula vulgaris cellulosa*. — Cette variété de scrophule est celle qui porte spécialement son impression sur le tissu cellulaire. Elle détermine souvent sur les extrémités inférieures, ou sur quelqu'autre partie du corps, des végétations humides, qui simulent des fraises, des champignons, comme dans la syphilis ou dans la lèpre tuberculeuse. Il convient aussi de rapporter à cette variété les accumulations prodigieuses de graisse qui s'effectuent dans quelques portions du tissu adipeux. J'ai recueilli à l'hôpital Saint-Louis plusieurs exemples de cette altération, aussi singulière qu'intéressante pour l'art.

E. LA SCROPHULE VULGAIRE VASCULEUSE. *Scrophula vulgaris vasculosa*. — Il s'établit quelquefois sur la peau des scrophuleux, particulièrement au visage, de vrais tubercules hématomés scrophuleux. J'en ai brûlé un avec succès au nez d'une jeune demoiselle, et un autre qui étoit situé à la tempe gauche chez une femme nouvellement mariée. Ces bizarres fongosités sont à peu près indolentes au toucher. Cependant, lorsqu'on les irrite imprudemment, on peut les faire tourner à l'état cancéreux, et j'ai recueilli un exemple funeste du fait que j'avance. La dégénérescence variqueuse par l'effet de la diathèse scrophuleuse est moins commune.

TABLEAU DE LA SCROPHULE VULGAIRE.

DCCXXXV. La scrophule vulgaire mérite surtout le nom particulier par lequel on la désigne ; car elle encombre, pour ainsi dire, nos cités et nos campagnes ; elle infecte dans tous les lieux les populations les plus nombreuses. Dans la description que je vais en donner, j'insisterai principalement sur les ravages qu'elle produit à la peau. Rien n'est plus facile que de tracer un pareil tableau, dans un hôpital où tant de malades de ce genre viennent frapper mes regards. On n'est, pour ainsi dire, embarrassé que sur le choix des traits dont il convient le mieux de faire usage.

Personne n'ignore que la scrophule vulgaire fait souvent les progrès les plus rapides, sous les dehors trompeurs d'une constitution vigoureuse et robuste. On prendroit, au premier coup d'œil, l'embonpoint des malades pour celui d'une santé imperturbable. C'est la plénitude graisseuse des alvéoles cellulaires qui rend leurs formes rondes et agréables à la vue. Presque toujours leur peau flatte l'œil de l'observateur par une blancheur éclatante qui contraste avec le vif incarnat de leurs joues. Les couleurs néanmoins n'y sont pas alliées et fondues, comme dans les beaux ouvrages de la nature. Ils ressemblent, pour la plupart, à ces statues modelées en cire, qui représentent des personnages célèbres, et qui attirent la curiosité sur nos boulevards. Il est d'autres signes extérieurs qui caractérisent leur physionomie ; parmi ces signes, il faut surtout rappeler la teinte bleue de la sclérotique, la dilatation habituelle des pupilles, la finesse et la teinte dorée de leurs blonds cheveux. Mais, quand le vice scrophuleux se prononce davantage, on en est averti par la bouffissure de la face, la blennophthalmie des paupières, la tuméfaction particulière de la lèvre supérieure, par la saillie des angles de la mâchoire, et enfin par l'engorgement plus ou moins sensible des glandes lymphatiques qui appar-

tiennent à la région cervicale. Le moral des individus qui sont atteints de la scrophule des villes, mérite une attention très-particulière. En général, ils sont précoces dans leurs facultés intellectuelles, et montrent une sagacité rare pour les conceptions de l'esprit ; lorsqu'ils n'ont pas été perfectionnés par l'éducation, ils sont très-portés à la colère. Il est dangereux de les irriter. Nous en avons vu qui étoient si peu maîtres de la violence naturelle de leur caractère, qu'ils ne craignoient pas d'insulter jusqu'aux personnes qui pouvoient en imposer davantage par leur puissance et leur autorité.

Les tumeurs scrophuleuses se manifestent communément sur les parties latérales, antérieures et postérieures du col. Elles persistent souvent durant un certain nombre d'années, sans rien perdre de leur dureté et de leur volume. Enfin, après un certain laps de temps, si la maladie continue de parcourir ses périodes, il survient une fluctuation sourde et lente, qui annonce une suppuration prochaine. C'est alors que la couleur des tégumens change et devient livide ou d'un rouge pourpre, chez presque tous les sujets. Les tumeurs s'amollissent, mais arrivent difficilement à une maturité louable ; le pus qui résulte de ces froids abcès n'a ni la consistance ni l'épaisseur de celui du phlegmon ; il est ichoreux et délayé : c'est une sérosité visqueuse qui acquiert dans quelques circonstances l'odeur la plus fétide et la plus repoussante. Pour comble de fatalité, l'ulcération profonde autant qu'opiniâtre se termine par des cicatrices informes, dont l'empreinte indélébile atteste, pendant toute la vie, la hideuse infirmité dont on a été victime.

Ce qui caractérise les abcès scrophuleux, c'est leur promptitude à renaître dans une autre partie du corps, dès qu'une fois ils ont été terminés et guéris par un traitement méthodique. En général, ils sont peu douloureux, et ce n'est que dans les premiers momens où ils se préparent, que les malades se plaignent d'une tension incommode dans la peau. On en voit néanmoins qui déterminent

des souffrances assez vives, et qui suscitent dans les membres des élancemens insupportables. La scrophule vulgaire se montre le plus souvent aux ailes du nez; elle corrode successivement tous les cartilages; elle envahit parfois tous les tégumens de la face. L'hôpital Saint-Louis est plein de ces êtres horriblement défigurés, qui redoutent de se montrer aux regards de leurs semblables. L'un d'eux porte depuis long-temps à la joue gauche un ulcère fort large, dont les bords frangés semblent avoir été découpés par des insectes. Le même phénomène a lieu sous l'angle droit de la mâchoire inférieure; la glande paroît à nu au milieu de cette grande fonte suppuratoire.

Les ravages que le vice scrophuleux produit à la peau doivent être plus particulièrement signalés. Ce vice se déclare quelquefois par une énorme quantité de pustules, dont la configuration est moins prononcée que chez celles qui résultent de la présence du virus syphilitique; elles affectent communément une couleur d'amarante ou de lie de vin; rangées par traînées ou par séries les unes à la suite des autres, comme les grains d'un chapelet, tantôt elles s'agglomèrent par groupes inégaux et irréguliers, tantôt elles forment des segmens de cercle à bords proéminens et relevés, dont le centre va toujours en s'élargissant, comme cela s'observe dans certaines dartres (*Herpes furfuraceus*). Les unes se recouvrent d'écailles légères, les autres sont surmontées par des croûtes épaisses, tuberculeuses et sillonnées à leur surface. Presque toujours les parties où résident ces pustules sont sensiblement tuméfiées; la face surtout est atteinte d'un boursoufflement rougeâtre et érysipélateux.

Jusqu'à présent je n'ai parlé que des effets les plus communs de la scrophule vulgaire; mais il est des accidens qui, quoique plus rares, ne doivent point être omis dans une description. C'est ainsi que la maladie scrophuleuse produit souvent sur la peau les altérations les plus bizarres et les plus singulières. Tel est le cas d'une petite fille âgée d'environ douze ans, qui jouissoit d'ailleurs

d'une bonne santé; mais qui éprouvoit un accident dont il est difficile de rendre un compte fidèle. Lorsque la maladie débutoit, la peau commençoit par s'épaissir et prenoit plus de consistance dans l'endroit affecté; ensuite elle blanchissoit et présentoit un aspect luisant; enfin, elle se déprimoit et demeuroid légèrement cicatrisée, comme dans une brûlure superficielle; il se formoit plusieurs autres points d'altération analogues, qui étoient en quelque sorte disséminés sur toute la périphérie des tégumens.

L'affection scrophuleuse doit nécessairement varier dans ses signes et dans ses symptômes, selon la nature des organes où elle a établi son siège principal : de là vient que, dans un cadre nosologique, elle seule paroît constituer plusieurs genres de maladies. La méésentérie, communément désignée sous le nom de *Carreau*, n'est très-souvent qu'une dépendance des scrophules : lorsqu'elle se dirige vers les glandes du poumon, elle détermine tous les phénomènes de la phthisie dans cet important viscère. J'ai déjà dit, en commençant cette dissertation, que la scrophule vulgaire avoit la plus grande analogie avec la syphilis; en effet, l'une et l'autre ravagent le système osseux. On les voit fréquemment gagner les articulations des membres abdominaux ou thorachiques, et y susciter des caries, des tumeurs blanches, etc. Enfin, la scrophule vulgaire est une maladie de tous les systèmes; elle introduit même dans les sécrétions muqueuses un ferment corrupteur qui les détériore, et ceux qui refusent de croire à la dégénérescence des humeurs dans l'économie animale, n'ont qu'à considérer avec attention ce qui se passe à cet égard dans la maladie qui nous occupe. Il n'est pas rare de voir suinter de l'intérieur des narines une matière ichoreuse, qui a des qualités plus ou moins âcres; il faut porter le même jugement sur le cérumen qui découle de l'intérieur des oreilles, et de la chassie qui s'accumule autour des yeux; la sueur est d'un jaune verdâtre, les urines sont presque toujours sablonneuses et sédimenteuses. Les salles de nos hôpitaux, qui contiennent un grand nombre de scrophuleux, ont une odeur

sui generis, qu'il est impossible de ne pas reconnoître. Cette odeur est acescente; elle a quelque rapport avec celle de la viande fraîche des boucheries. J'ai donné des soins à une jeune dame, d'une blancheur éblouissante, et dont les formes agréables tenoient à la prédominance du tissu cellulaire par la présence du vice scrophuleux; il étoit difficile de supporter les émanations qu'elle exhaloit à son réveil, et lorsqu'on n'avoit point encore ouvert les fenêtres de son appartement. Nul doute que pour se conserver dans leur intégrité, les humeurs vivantes du corps n'aient besoin de recevoir l'action contractile des vaisseaux qui les renferment; dès qu'elles cessent d'être frappées du même caractère de vitalité, elles subissent des altérations qu'il importe de soumettre à l'examen le plus attentif.

Je ne finirois pas si je voulois rapporter ici tous les faits extraordinaires dont j'ai été le témoin dans le vaste hôpital que je dirige. Ce sont surtout les désordres du système nutritif qu'il faut considérer dans cette maladie. Souvent l'accroissement s'arrête, et plusieurs individus, par leur petitesse ou leur difformité, sont un objet de commisération ou de rebut pour le reste des hommes. Quelquefois c'est un phénomène contraire, et une sorte d'exubérance dans les puissances assimilatrices, qui imprime à tous les membres des dimensions démesurées. J'ai fait paroître naguère à mes leçons cliniques Pierre Du***, âgé de trente-deux ans; il étoit né foible et resté maigre jusqu'à la puberté; mais à cette époque, sa taille s'accrut à un tel point, qu'elle arriva presque soudainement à six pieds quatre pouces; ses bras, ses mains, ses cuisses et ses pieds étoient d'un volume proportionné, c'est-à-dire, du double de l'état ordinaire; sa figure étoit oblongue, sa langue d'une largeur considérable; sa voix étoit rauque et ressembloit à celle d'un acteur qui contrefait la voix d'un vieillard. Ce géant scrophuleux éprouvoit des tiraillemens dans les jambes et des douleurs continues dans les reins. Il étoit tourmenté d'une soif si vive, qu'il buvoit jusqu'à dix-huit bouteilles d'eau pure tous les jours. Cet

homme colossal urinoit parfois avec tant d'abondance, qu'il produisoit une sorte d'inondation dans les lieux où il se trouvoit; il avoit d'autres infirmités, qui sont inutiles à décrire; il n'éprouvoit aucun attrait pour le sexe féminin.

Parmi les dégénérescences qu'entraîne la diathèse scrophuleuse, la plus redoutable est sans contredit celle qui conduit à la mélanose ou au cancer. J'ai vu, à l'hôpital Saint-Louis, une multitude d'individus qui nous arrivoient déjà frappés, sans aucun espoir, de cette maladie épouvantable. Chez eux, le tissu cellulaire de la face présentoit une induration rénitente et comme éburnée; les plus nobles traits de la physionomie étoient absolument défigurés par la hideuse tuméfaction. J'ai vu un petit garçon de douze ans, dont le visage, horriblement déformé, offroit à s'y méprendre l'aspect de la tête d'un lionceau. Je me souviens d'une jeune fille dont le front, le pourtour du nez et le bas des paupières étoient hérissés de petits tubercules de couleur violacée et absolument semblables à des hématomies tubéreuses, par leur forme et leur consistance; l'extrémité du nez et la lèvre supérieure avoient monstrueusement grossi. Toutes ces parties étoient rougeâtres, et paroisoient avoir été ecchymosées par de fortes contusions; les dents des deux mâchoires étoient ébranlées; le menton étoit surmonté de plusieurs tumeurs fluctuantes et remplies d'une matière sanguinolente et pultacée. Cette petite fille mourut, et la dissection prouva que ces nombreuses éminences n'étoient que des carcinomes, tantôt lardacés, tantôt mélanés. J'ai fait représenter un de ces accidens qui glacent d'épouvante les spectateurs.

Que n'aurois-je point à retracer encore, si je voulois consigner ici tous les phénomènes morbifiques que j'ai eu occasion de rencontrer! Mais, je m'arrête, et si mes lecteurs jugent qu'il manque quelque chose à ce tableau, ces omissions seront infailliblement réparées dans la description générale de cette maladie, que je me propose de produire dans la seconde partie de cette dissertation.

Afin d'éviter des répétitions fastidieuses, je m'en tiens provisoirement aux traits caractéristiques de la scrophule vulgaire. Les naturalistes ne procèdent pas autrement dans leurs recherches ; rien n'est plus utile que de les imiter.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA SCROPHULE VULGAIRE.

DCCXXXVI. *Première observation.* — Voici l'exemple d'une scrophule vulgaire, qui s'est déployée avec une intensité très-remarquable chez le nommé Claude Beer, employé dans les contributions indirectes. Cet individu avoit eu pendant son enfance les glandes cervicales plusieurs fois engorgées ; mais ce ne fut qu'à la puberté qu'il sentit à la région droite et vers la partie supérieure du col une petite tumeur qui paroissoit fuir sous le doigt ; quelques semaines après, elle avoit déjà triplé de volume et faisoit une saillie de la grosseur d'un œuf de pigeon. Elle augmenta peu à peu et devint, au bout de deux ans, si volumineuse, qu'elle fatiguoit singulièrement le malade par son poids incommode. Il n'y avoit point d'ailleurs d'accidens inflammatoires, et la peau n'avoit point changé. Mais cet état d'indolence ne dura pas ; bientôt elle fut le siège d'une sensation pungitive, et fut presque aussi grosse qu'une tête d'homme ; les tégumens qui la recouroient acquirent une couleur violacée ; les vaisseaux jugulaires se gorgèrent de sang, augmentèrent de calibre ; le malade ne dormoit plus. C'est dans ce malheureux état qu'il vint se faire admettre à l'hôpital Saint-Louis. La tumeur glanduleuse dont il s'agit, s'étendoit du côté droit et de haut en bas, depuis le condyle de la mâchoire inférieure jusqu'à la quatrième ou cinquième côte ; elle avoit dans certaines parties plus de six pouces d'épaisseur. Du côté gauche, un pareil engorgement de la grosseur du poing, s'étendoit de la partie postérieure du bord inférieur de l'os maxillaire

jusque vers l'apophyse genie, et là se réunissoit à la tumeur du côté opposé. Du côté droit, l'engorgement s'étendoit jusqu'à la partie la plus postérieure du col; il étoit si considérable, surtout à la région supérieure, que le lobe de l'oreille se trouvoit refoulé et repley en haut par cette volumineuse tumeur. Cette dernière, par son énorme masse, empêchoit le malade de mouvoir l'omoplate sur le tronc, parce qu'elle reposoit en partie sur le sommet de l'humérus, et en même temps sur l'apophyse acromion du scapulum. C'est avec une pareille infirmité que se présenta à nous cet infortuné, qui termina bientôt ses jours dans les plus cruelles souffrances.

Deuxième observation. — Voici un exemple de scrophule qui se dirigeoit à la fois sur les glandes et les articulations. La nommée Louise-Élisabeth Hareng, âgée de trente-quatre ans, présenta dans sa jeunesse tous les symptômes d'une affection scrophuleuse; mais c'est surtout dans l'âge avancé, que plusieurs tumeurs lymphatiques s'élevèrent de la partie externe et intérieure du col. Bientôt elles disparurent, et ce fut alors que la tumeur articulaire dont je vais parler, se manifesta. Elle venoit de faire une chute violente; dès-lors gonflement et douleur de l'articulation fémoro-tibiale; il lui fut impossible de se tenir debout; il fallut se rendre à l'hôpital. Le genou gauche étoit au moins doublé de volume; la peau qui le recouroit étoit lisse, tendue et comme œdémateuse. Une grande quantité de veinules se prononçoient sur le tissu cutané: les règles se supprimèrent. Nous fîmes appliquer des vésicatoires volans, nous lui fîmes prendre les eaux de Vichy, et autres remèdes analogues à sa situation; le gonflement lymphatique se dissipa, et la malade étoit rétablie après dix-huit mois de repos.

Troisième observation. — Je pourrais citer beaucoup d'exemples de la scrophule cutanée. Laurette Genti étoit née de parens sains; à l'âge de huit ans, elle fut atteinte d'un petit bouton au bout du nez. Ce bouton ne tarda pas à occasioner dans cette partie

un prurit très-incommode, qui contraignit la jeune malade à le gratter et à l'excorier ; une petite croûte se forma, et fut à son tour écorchée. Cette manœuvre indiscrete exaspéra le mal, qui fit en très-peu de temps des progrès rapides ; des boutons et des croûtes de même nature se développèrent en même temps sur l'avant-bras, le bras et l'articulation huméro-cubitale droite. Une année s'écoula ; même accident sur la jambe et la cuisse du côté gauche. L'aspect de ces croûtes, leur étendue et les traces qu'elles ont laissées dans les parties qu'elles occupoient, leurs irradiations, nous présentoient les caractères suivans : l'éruption qui avoit commencé au bout du nez, avoit envahi tout le lobe et les ailes de cet organe ; elle s'étoit ensuite propagée sur toute la lèvre supérieure, où elle formoit un tubercule d'un demi-pouce et d'une couleur noirâtre. Il y avoit autour de ce tubercule d'autres petites croûtes provenant des ulcérations profondes de la peau et de l'exhalation séro-albumineuse qui s'écouloit sans cesse à leur surface ; la joue droite offroit des croûtes de même nature, à quelques différences près pour la couleur, qui étoit ici d'un jaune-verdâtre très-prononcé ; lorsqu'elles venoient à tomber, elles laissoient sur la peau des cicatrices légères. Dans la région des glandes parotides et sous-maxillaires, on voyoit des sutures inégales et difformes, qu'on auroit pu comparer à des coutures mal faites sur de gros drap, et qui dérhoient manifestement d'une perte de substance dans le tissu cellulaire des mêmes glandes. Les yeux de la petite malade étoient atteints d'une blennophthalmie chronique. Si de la face on portoit ensuite ses regards sur les croûtes qui occupoient le bras droit, on y retrouvoit surtout les caractères de la scrophule crustacée centrifuge ; les boutons croûteux étoient disposés en forme de chapelet, ou plutôt représentoient parfaitement les circonvolutions, les orbes que le serpent décrit par les mouvemens variés de ses nombreuses articulations. Dans les espaces rhomboïdaux, elliptiques, que ces croûtes circonscrivoient, on distinguoit facilement les innombrables sutures qui se portoient du centre à

la circonférence; le pli du coude présentait surtout cette disposition, au point que la peau y avoit perdu toute son extensibilité, et que l'avant-bras étoit retenu dans une demi-flexion sur le bras, comme si les cicatrices résultoient d'une véritable brûlure; les boutons situés sur la cuisse et la jambe gauche avoient pareillement une disposition circulaire et serpentineuse.

Quatrième observation.— Un des phénomènes les plus extraordinaire que puisse produire la scrophule vulgaire, est sans contredit celui des intumescences graisseuses qui se forment dans une ou plusieurs parties du corps; je pourrais en citer plusieurs exemples; je me borne au suivant: André Larive, âgé de vingt-sept ans, avoit joui pendant long-temps d'une santé parfaite; il fut atteint d'une maladie longue et dangereuse, à la suite de laquelle survinrent plusieurs tumeurs des articulations. Le vice scrophuleux dont le malade étoit atteint, parut alors bien manifeste; une tumeur située à la région cubitale inférieure de l'avant-bras s'abécéda, et il en sortit un pus très-fluide; l'ouverture resta fistuleuse; le pus qu'elle fournissoit acquit de plus en plus de la consistance. Le malade souffroit beaucoup, lorsqu'il s'aperçut d'une grosseur qui se portoit à la partie inférieure et droite de la région dorsale; plusieurs autres parties du corps, mais surtout l'avant-bras, devinrent le siège de tumeurs pareilles. Deux surtout étoient fort remarquables: la première se trouvoit placée à la partie externe, postérieure et supérieure de l'avant-bras; elle étoit oblongue, dirigée de haut en bas, et d'avant en arrière; elle avoit environ deux pouces de large sur trois de long. La seconde étoit un peu plus en dehors; elle étoit arrondie, peu saillante, et occupoit un plus grand espace. Il y en avoit encore plusieurs autres, de grandeur et de forme différentes. Toutes ces tumeurs étoient pâtesuses au toucher; la peau qui les recouvroit paroissoit un peu livide. Ce qu'il y avoit d'intéressant dans le cas que je cite, c'est qu'à mesure que ces tumeurs se développoient, l'état du malade s'amélioroit, les articulations reprenoient leur volume

naturel. Ces hypertrophies graisseuses étoient d'ailleurs indolentes; elles ne causoient que de la gêne au malade.

Cinquième observation. — Ainsi que la syphilis, la maladie scrophuleuse simule quelquefois la framboesia. J'ai montré, dans mes leçons cliniques, plusieurs exemples de ce genre; mais je préfère rapporter le cas qui suit, lequel a été recueilli en province par M. Martin, résidant à Aubagne, et qui s'est rendu recommandable par de grands succès dans son art. Cet habile praticien m'a communiqué l'histoire d'un individu nommé Tabaud, âgé d'environ soixante-huit ans, scrophuleux dès sa première enfance. A quarante ans cet homme reçut un violent coup de pierre, vers le tiers inférieur et antérieur de la jambe droite; cette plaie ne fut pas bien pansée; on l'irrita par des topiques astringens qui ne firent qu'arrêter le travail salutaire de la suppuration. Cependant, Tabaud ne laissoit pas de vaquer aux travaux pénibles de la campagne, et il se négligea ainsi pendant trois ans, laissant la guérison de sa plaie à la merci du temps et du hasard. Le seul topique dont il usoit pour la recouvrir, étoit une feuille de chou ou de poirée, parfois une compresse de linge sale, etc.; dans quelques cas il l'humectoit avec de l'huile de térébenthine; et s'imaginait tempérer par ce remède les douleurs vives qui commençoient à se faire sentir. Tous ces soins peu méthodiques ne firent qu'exaspérer l'ulcère; une multitude de végétations verruqueuses s'élevèrent dans son pourtour; elles se multiplièrent d'une manière alarmante, en sorte qu'au bout de dix ou douze mois, toute la partie inférieure de la jambe et le pied même, jusqu'aux orteils, furent environnés et masqués, pour ainsi dire, par ces singulières excroissances. Le mal parut ensuite s'arrêter dans sa marche; mais l'infortuné Tabaud ne pouvoit plus subsister du travail de ses mains. Plein de courage et de résignation, par le secours d'une béquille, il se transportoit sur les routes publiques pour implorer la compassion des passans. Qu'on juge de ses angoisses et de son malheur, lorsqu'il fut contraint, pour subsister, d'affronter toutes

les intempéries des saisons, pour aller mendier son pain dans tous les lieux les plus fréquentés! M. Martin raconte que, dans le fort de l'été, lorsque son malade se trouvoit assis sur les bords d'un grand chemin, et qu'il exposoit sa jambe aux regards des voyageurs, les mouches venoient déposer leurs larves dans les interstices des végétations cellulaires, et se repaissoient à l'envi des chairs ulcérées de ce malheureux. De là provenoit une sensation de fourmillement insupportable qu'il est difficile d'exprimer. M. Martin a décrit avec une énergie très-remarquable la triste situation de cet homme, dont le supplice le plus cruel étoit de lutter pendant tout le jour contre cette vermine dévorante. « Mais, » dit-il, une circonstance qui ajoute à l'affligeante émotion que » faisoit naître la vue de cette victime déplorable de la douleur, » c'étoit l'empressement, l'avidie complaisance avec laquelle un » chien fidèle et bienfaisant, accourant à la voix de son maître, » léchoit mollement sa jambe malade, malgré l'odeur repoussante » qui s'en exhaloit, et endormoit ainsi, pour quelque temps, ses » cruelles souffrances. Je n'oublierai jamais la soumission, que » dis-je! le zèle affectueux, impatient de cet animal, le plus » aimant de tous, pour dépouiller la jambe de son maître de toutes les impuretés qui s'y étoient amassées. A peine ce dernier » commença à enlever les sales chiffons qui enveloppoient cette » jambe, et détachoit la ficelle grossière qui les maintenoit, que » le chien, averti par ce signal, attentif à tous les mouvemens de » son maître, épioit et saisissoit le moment où l'ulcère, mis à nu, » pourroit lui permettre de témoigner son ardeur et son attachement. Les chaleurs de la canicule rendoient cette opération » nécessaire jusqu'à quatre fois par jour: pendant l'hiver, il suffisoit de la répéter le soir et le matin. Le malade, ajoute M. Martin, m'a assuré en avoir toujours éprouvé du soulagement; et quelquefois à des douleurs cruelles, à des tiraillemens violens, l'allèchement du chien faisoit succéder un calme si prompt et si parfait, que ce bon-homme croyoit presque qu'un pouvoir

» enchanteur étoit départi à un animal si ami de l'espèce hu-
» maine. » Je passe d'autres détails non moins intéressans, pour
insister davantage sur la nature des végétations qui constituent
la variété de scrophule dont il s'agit. Je me sers encore pour la
décrire des propres expressions de l'auteur. « A quatorze travers
» de doigt au-dessus de la malléole interne, étoit un ulcère très-
» superficiel, dont les bords ni élevés ni durs, étoient découpés
» en *zig-zag*, lequel avoit deux travers de doigt et demi dans
» sa plus grande largeur, et environ deux pouces de longueur ;
» sa forme, un peu courbée, ressembloit assez à la surface d'une
» poire coupée par le milieu dans le sens de sa longueur, dont la
» partie la plus étroite correspondroit à la crête du tibia, et seroit
» supérieure à l'autre extrémité plus large qui descendroit sur la
» surface interne de cet os ; la superficie de cet ulcère étoit pâle
» et blafarde. Un peu au-dessous de cet ulcère, à un demi-pouce
» de la malléole externe, on voyoit s'élever une multitude d'ex-
» croissances rondes, plus ou moins grosses, en forme de *fram-*
» *boises*, lesquelles entouroient toute la partie inférieure de la
» jambe, recouvroient le talon, presque tout le dessus du pied,
» ainsi que les orteils. Ces espèces de *fraises* étoient d'abord pla-
» cées irrégulièrement les unes à côté des autres, et tellement
» rapprochées entre elles, que, par suite de leur compression
» réciproque, d'arrondies qu'elles étoient primitivement, elles
» avoient toutes pris des formes variées, telles qu'un tétraèdre
» ou autre polyèdre d'un nombre de faces différent. Mais à me-
» sure que ces excroissances s'approchoient antérieurement de
» l'articulation du pied avec la jambe, elles sembloient être im-
» plantées sur des lignes horizontales, et laissoient un peu plus
» d'espace entre elles. Il est à présumer que cette direction leur
» avoit été donnée par les rides ou les plis que forme la peau vers
» cette partie, lorsque le pied est appuyé à plat sur le sol ; cela
» paroît d'autant plus vraisemblable, que précisément dans l'an-
» gle rentrant, formé par l'articulation fibro-astragaliennne, la

» peau présentoit horizontalement deux larges plis demi-circu-
 » laires, séparés entre eux par deux rainures, deux scissures de
 » deux travers de doigt de profondeur, recouvertes dessus et
 » dessous de petites excroissances, et bordées chacune par une
 » rangée d'autres végétations; les plus grosses de ces excroissan-
 » ces, bien arrondies, portées sur des pédicules très-distincts,
 » étoient de l'épaisseur d'un petit tuyau de plume plus ou moins
 » long. Ces deux espèces de crêtes horizontales, assez rapprochées
 » l'une de l'autre lorsque le pied étoit fléchi sur la jambe, s'ou-
 » vroient dans certains mouvemens de ces parties, et laissoient
 » entrevoir les deux scissures dont je viens de parler; ce qui
 » produisoit presque l'effet de deux grandes bouches qui se se-
 » roient ouvertes, et faisoit naître une sensation difficile à rendre,
 » en augmentant l'horreur du spectacle. »

Sixième observation.—Marguerite Pavillon, âgée de quarante-
 quatre ans, s'est présentée à l'hôpital Saint-Louis, avec une tu-
 meur cancéreuse, surmontée d'une multitude de tubercules de
 couleur amaranthe, située à la partie latérale de la face. Cette
 femme avoit eu plusieurs enfans. Tout-à-coup elle vit ses glandes
 parotides se gonfler, se tuméfier, sans pourtant qu'on observât
 aucun changement à la peau. On appliqua des cataplasmes sur la
 tumeur. Soins superflus! Marguerite étoit dévorée par le chagrin,
 à cause de l'invasion des Cosaques, dont elle redoutoit la fureur.
 Ce fut alors que la tumeur se bossela et prit une couleur rougeâtre
 foncée; cette couleur provenoit des vaisseaux capillaires cutanés,
 qu'on distinguoit très-bien et qui étoient dilatés par l'abord du
 sang. La paupière du même côté étoit tuméfiée, au point que l'œil
 en étoit totalement clôturé. La malade éprouvoit des élancemens
 intolérables dans les gencives, et une gêne considérable dans la
 mastication. Tout l'intérieur de la bouche étoit ulcéré; et ce qu'il
 y avoit d'affreux, c'est que les alimens se mêloient avec la pourri-
 ture émanée de l'ulcère, en sorte que la malade se voyoit obligée
 le plus souvent de la revomir, avec des dégoûts qu'on ne peut

exprimer. Toute sa face étoit horriblement défigurée. Sa maigreur croissoit tous les jours; elle avoit perdu l'appétit, et supportoit à peine quelques tasses de bouillon; la viande et le pain lui répugnoient. Les menstrues se supprimèrent; son sommeil étoit presque nul; elle finit par succomber. Nous donnerons plus bas son autopsie cadavérique.

Septième observation. — Voici un exemple fort intéressant de scrophule variqueuse: une jeune fille de douze ans, douée d'une constitution lymphatique, fut affectée dès l'âge de deux ans par des tumeurs scrophuleuses à la région du col; mais particulièrement sur la face dorsale de la main gauche. Bientôt l'affection se propagea et envahit les doigts, la paume de la main, l'avant-bras et le bras. Un engorgement assez étendu occupoit la partie supérieure de la poitrine, au-dessus de la mamelle gauche. L'augmentation graduée de ces diverses tumeurs fit ressentir à la malade des douleurs légères dans les membres. Voici quel étoit leur caractère principal au moment où nous eûmes occasion de les considérer: c'étoit des tubercules coniques, manifestement variqueux, dont la base étoit fixée au derme, et dont le sommet, plus ou moins proéminent et arrondi, avoit une couleur tantôt bleuâtre, tantôt rouge, tantôt violette ou d'un brun terne; leur surface étoit recouverte d'écailles farineuses qui ne cessoient de tomber et de se reproduire; il en découloit une humeur fétide.

DEUXIÈME ESPÈCE.

SCROPHULE ENDÉMIQUE. *SCROPHULA ENDEMICA*. (PLANCHE XLIX.)

Scrophule se manifestant, comme l'espèce précédente, sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des engorgemens du tissu glanduleux, par des squammes, des croûtes, des ulcérations, des végétations cellulaires, etc., mais imprimant à la peau une couleur sale et comme terreuse, produisant une atrophie universelle et un affoiblissement dans les facultés intellectuelles.

Cette espèce a les variétés qui suivent :

A. LA SCROPHULE ENDÉMIQUE RHUMATISMALE. *Scrophula endemica rhumatica*. — C'est la complication la plus fréquente dans des pays humides et malsains, particulièrement sur les bords de la mer, des lacs, des étangs, etc. Elle attaque principalement les individus qui exercent le métier de batelier, de pêcheur, les bergers qui couchent la nuit à la belle étoile pour veiller à la garde des troupeaux.

B. LA SCROPHULE ENDÉMIQUE RACHITIQUE. *Scrophula endemica rachitica*. — On observe la plus grande affinité entre le vice scrophuleux et le vice rachitique. Dans cette variété, les jambes surtout sont minces et grêles. Les dents sont noires et cariées. Leur deuxième développement est toujours incomplet. Il y a déviation de la colonne vertébrale, gonflement de ses apophyses, gibbosité, tuméfactions articulaires, etc.

C. LA SCROPHULE ENDÉMIQUE CRÉTINIQUE. *Scrophula endemica cretinica*. — Les Cagots de la vallée d'Aure, les Crétins de la Suisse, etc., présentent quelquefois cette réunion du vice scrophuleux avec toutes les altérations qui constituent leur genre d'infirmité, et qu'il n'est pas de mon sujet de traiter ici. C'est chez ces derniers qu'on observe plus spécialement une augmentation considérable de volume dans la glande thyroïde.

TABLEAU DE LA SCROPHULE ENDÉMIQUE.

DCCXXXVII. La scrophule endémique agit comme la scrophule vulgaire; elle se manifeste dès la plus tendre enfance, et continue ses ravages jusqu'au moment de la puberté, quand tou-



Scrophule Endémique.

tefois le sujet résiste à sa maligne influence. En général, tous ceux qui en sont affectés ont une mine triste, pâle ou d'une couleur jaunâtre et comme terreuse; leurs yeux sont mornes et inanimés; toute leur physionomie est chétive et sans aucune sorte d'expression; leur teint n'offre jamais ni cette blancheur éblouissante, ni ce rouge fleuri qui est l'attribut de la scrophule des villes; leurs joues sont tellement flétries et desséchées, que lorsqu'ils arrivent à l'hôpital Saint-Louis, on les prendroit pour des cadavres qu'on a fait sortir de leur tombeau. Il n'y a pas long-temps qu'à mes leçons cliniques je vis paroître un de ces infortunés, qui avoit tout l'aspect d'une momie égyptienne; il falloit le faire parler pour savoir qu'il vivoit encore; sa voix étoit foible et pour ainsi dire sépulcrale; on distinguoit avec peine les paroles qu'il proféroit.

La scrophule endémique dirige spécialement son activité funeste sur la fonction de l'accroissement; elle arrête presque toujours ses progrès. Les individus qu'elle attaque dans la première enfance arrivent lentement à la puberté. Nous avons vu quelques paysannes chez lesquelles les menstrues n'avoient point encore paru avant l'âge de vingt-cinq ans. J'ai déjà fait mention, dans mes *Considérations générales*, d'un frêle individu qui mourut, il y a quelques années, à l'hôpital des Incurables, et qui comptoit déjà six lustres depuis qu'il avoit reçu la naissance au pied des montagnes du Cantal; il avoit absolument la petitesse d'un nain, et ressembloit pour la dimension de la taille aussi bien que des membres, au fameux Bébé du roi de Pologne, dont on conserve encore le modèle dans quelques cabinets d'histoire naturelle; mais chez lui les glandes maxillaires et cervicales se trouvoient singulièrement tuméfiées et endurcies. Il étoit d'ailleurs imberbe, et lorsqu'on le considéroit avec attention, on voyoit tous les traits d'une précoce vieillesse se heurter de la manière la plus hideuse avec ceux de la jeunesse. Cet être manqué contrastoit singulièrement avec le géant scrophuleux dont j'ai aussi parlé en décrivant la scrophule vulgaire.

Cependant, il faut en convenir, chez ces êtres dégradés, les différentes parties du corps se trouvent rarement dans une harmonie réciproque; la nature procède de la manière la plus irrégulière dans la distribution du suc osseux. La plupart viennent au monde avec une fatale disposition à tous les accidens du rachitisme; la colonne épinière se courbe en divers sens : quoiqu'il n'en résulte aucun inconvénient pour les viscères renfermés dans l'intérieur de la poitrine, souvent les vertèbres se luxent progressivement et forment d'horribles saillies. Aussi voit-on qu'en général, tous leurs mouvemens sont d'une lenteur extrême; ils ont l'allure cambrée et se balancent beaucoup en marchant; quelques-uns se voûtent comme des vieillards décrépits, et tiennent leur tête constamment baissée vers la terre, dans l'attitude de ceux qui cherchent un objet perdu. La plupart ont les glandes du col en suppuration; mais ce sont surtout les jambes qui se recouvrent d'ulcères hideux.

Une complication très-fréquente de la scrophule, dans les contrées où elle est endémique, est celle du rhumatisme, qui rend une multitude d'individus boiteux ou absolument impotens de leurs bras; ainsi la plupart n'ont pas même les facultés physiques nécessaires à leur conservation. Cette infirmité se fortifie à mesure qu'ils avancent en âge, parce qu'ils passent toute leur vie sous la même influence atmosphérique. Comme leurs membres et leurs corps sont absolument privés de tout exercice, et qu'ils ne se nourrissent que de mauvais alimens, le sang circule à peine dans leurs veines, et ils tombent progressivement dans une émaciation qui les dessèche comme des squelettes.

Le moral des individus qui se trouvent atteints de la scrophule endémique, diffère essentiellement de celui qu'on observe dans l'espèce précédente, ils sont en général d'une conception très-lente, et mettent beaucoup de temps pour prendre la décision la plus simple; ils sont mornes et presque toujours silencieux comme les solitudes qui les environnent; il en est qui sont presque

idiots, et ceux même dont la tête est moins mal organisée, sont ignorans et enclins à la superstition. En général, rien n'est plus triste à considérer que la misérable condition de ces villageois, qui errent comme des spectres dans des lieux sauvages, où règne une nature marâtre; qui existent sans jamais manifester aucune énergie intérieure, et dont la vie enfin n'est qu'une obscure végétation depuis la naissance jusqu'à la mort.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA SCROPHULE ENDÉMIQUE.

DCCXXXVIII. *Première observation.* — J'ai fait graver, dans le premier volume de ma *Nosologie naturelle*, le buste d'un garçon âgé d'environ quatorze ans, et qui étoit rongé par les scrophules depuis sa plus tendre enfance. La paysanne qui le nourrissoit n'espéroit pas pouvoir le conserver. Il eut un accroissement très-pénible. Lorsqu'on nous le présenta, il avoit l'air d'un *déterré*; et certes une semblable expression n'est pas trop forte, pour exprimer la triste situation où il se trouvoit : son visage étoit couleur de feuille morte; son nez étoit mince, court et écrasé; ses yeux étoient ternes, et il n'y avoit pas d'ailleurs le moindre jeu dans les muscles qui animent l'ensemble de la physionomie. On observoit sur ses lèvres quelques croûtes sèches et noirâtres, et sur sa tête quelques cheveux rares et clair-semés, comme on en rencontre sur le crâne des momies ou des cadavres embaumés depuis plusieurs siècles; les dents se trouvoient habituellement recouvertes par un enduit fuligineux; toute la conque de ses deux oreilles étoit endurcie comme du parchemin. Les mains de cet individu mériteroient une description particulière; elles paroissent raccornies, comme si elles avoient été rôties par le feu; les ongles manquoient ou croissoient à peine; toutes les articulations des doigts étoient comme soudées entre elles : aussi le malade

ne pouvoit en user pour saisir les objets qui se trouvoient à sa portée. Il avoit une voix foible et grêle, en sorte qu'il falloit s'approcher très-près de lui pour entendre le peu de paroles qu'il proféroit. Ses camarades de l'hôpital essayoient quelquefois de l'exciter à la gaieté; mais rien de plus sinistre que le sourire errant sur les lèvres d'un être dont la peau flétrie offre les couleurs et les dégradations de la mort.

Deuxième observation. — Antoinette Vazon étoit une paysanne de la Lozère, très-retardée dans son accroissement; ses menstrues étoient irrégulières et n'avoient paru que très-tard; elle souffroit d'une blennophthalmie chronique, qui résistoit à tous les moyens usités. A la suite de cette blennophthalmie, les glandes du col s'engorgèrent, ainsi que celles des deux aisselles; il se forma en outre, à la partie inférieure de l'oreille droite, un ulcère dont les bords étoient durs, calleux et rougeâtres; sa circonférence présentoit une aréole violacée. La physionomie de cette malade avoit quelque chose d'ignoble et d'abject; son nez étoit aplati et comme écrasé dans sa partie supérieure; elle avoit les lèvres singulièrement épaisses, les joues bouffies, le teint blafard, le regard hébété, et les facultés intellectuelles abruties; elle s'exprimoit avec lenteur et bégayoit péniblement. Elle mourut de la consommation scrophuleuse.

Troisième observation. — Marie Pouzoulet avoit trente-six ans, et paroissoit n'en avoir que vingt. Elle avoit des caries scrophuleuses au doigt médius de la main gauche, et au pouce de la main droite; depuis six ans cette infirmité la tourmentoit. Un énorme gonflement s'étoit manifesté à l'articulation du carpe de l'avant-bras du côté droit. Cette pauvre malade éprouvoit une douleur sourde dans les os; mais elle avoit un autre symptôme qu'on observe fréquemment dans la scrophule des campagnes; c'étoit un engorgement considérable dans la glande thyroïde. Marie Pouzoulet avoit eu et conservoit encore une gibbosité très-apparente dans les dernières vertèbres lombaires. Cette gibbosité étoit pres-

que toujours douloureuse, surtout dans les temps humides et orageux. Le visage de la malade étoit pâle, bouffi et luisant comme celui des hydropiques.

Quatrième observation. — La nommée Pierrette Collot s'étoit présentée à l'hôpital Saint-Louis, avec une scrophule crustacée très-remarquable, qu'elle portoit depuis huit mois. Cette éruption s'étoit, pour ainsi dire, opérée spontanément et subitement; elle se manifesta par des croûtes verdâtres qui noircissoient avec le temps; toutes ces croûtes étoient tuberculeuses; il y en avoit à la paupière gauche, à la racine et sur les deux ailes du nez, aux lèvres, au menton; toute la face en étoit, pour ainsi dire, hérissée; lorsqu'elles tomboient, elles laissoient sur la peau des cicatrices analogues à celles qui succèdent parfois à l'application des vésicatoires. La maladie avoit commencé par l'engorgement des glandes cervicales; le col étoit pour ainsi dire labouré par les progrès de l'ulcération; les cils absolument détruits et les paupières rongées; il y avoit sur le cuir chevelu plusieurs protubérances énormes et de nature celluleuse.

Cinquième observation. — On vient de nous envoyer de la campagne, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille de quinze ans, dont la peau est toute ridée comme chez les femmes accablées par la vieillesse. Son visage est d'une couleur sale et couvert de taches de rousseur; elle porte un goître qui a beaucoup d'étendue, pour sa petite taille; ses paupières sont attaquées par la blennophthalmie. Elle prétend appartenir à une famille dans laquelle tous les individus viennent au monde avec une pareille infirmité.

Sixième observation. — Le pâtre Jacques, né au milieu des marais de la Sologne, de parens malsains, éprouva une maladie scrophuleuse qui se jeta d'abord sur l'articulation de l'avant-bras droit avec le coude. Le chirurgien de son village chercha dès-lors à faire résoudre cette tumeur, par diverses applications qui n'eurent aucun succès; la tumeur se tourna vers la suppuration; il se fit trois petites ouvertures de forme ronde, desquelles s'échappoit

une certaine quantité de pus jaunâtre et très-fétide. Ce malheureux paysan ne fut pas plus tôt arrivé à l'hôpital Saint-Louis, qu'il se déclara une inflammation nouvelle aux malléoles des deux pieds ; il fut pris d'une leucopyrie dévorante, qui mina lentement ses forces ; les glandes axillaires s'engorgèrent d'une manière alarmante : il se manifesta divers abcès à la surface du corps. Le berger Jacques étoit d'ailleurs très-cacochyme depuis son enfance ; sa colonne épinière s'étoit totalement déformée ; sa peau étoit flétrie et singulièrement ridée par les progrès d'une ichtyose congéniale ; elle s'exfolioit par intervalles, surtout aux bras et aux cuisses. Jacques étoit d'ailleurs horriblement défiguré par le simple effet de la vieillesse. Dans les derniers temps de sa vie, il étoit devenu pour ainsi dire insensible à toutes les impressions extérieures ; il ne répondoit pas un seul mot aux questions qu'on lui adressoit, lorsqu'il étoit interrogé sur ses besoins. Il s'éteignit, après avoir languï deux années dans l'affaïssement et le marasme.

DCCXXXIX. Je souhaite que ces observations, toutes recueillies en présence des nombreux élèves qui ont écouté mes leçons cliniques, puissent démontrer d'une manière satisfaisante la ligne tranchée qui sépare la scrophule vulgaire de la scrophule endémique. Ce point de vue, ce me semble, n'avoit pas été saisi jusqu'à nous. Examinons maintenant les phénomènes généraux d'une maladie qui afflige tant de générations, et qui s'est en quelque sorte identifiée avec l'espèce humaine.

SECONDE PARTIE.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES SCROPHULES.

DCCXL. J'arrive à la partie la plus intéressante de ma dissertation : je vais présenter en masse les nombreux phénomènes d'une maladie que tout le monde connoît, et qui attriste en tous lieux les regards. Il n'est personne qui n'ait été le témoin des accidens que je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs ; le vulgaire même pourra juger de la vérité de mes recherches , puisque le mal affreux dont il s'agit empoisonne toutes les classes de la société, depuis les palais du riche jusqu'à la cabane du villageois.

ARTICLE PREMIER.

DES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX QUI CARACTÉRISENT LA MARCHÉ
DES SCROPHULES.

DCCXLI. Personne n'ignore que les premières atteintes de la maladie scrophuleuse se dirigent communément vers les glandes du col ; c'est de ce premier siège que ses progrès s'étendent , et qu'elle se propage successivement jusqu'aux autres systèmes ou appareils dont l'économie animale se compose. Le vulgaire , qui a observé la lenteur avec laquelle cette affection parcourt d'ordi-

naire ses périodes, la désigne avec beaucoup de justesse sous le nom d'*humeurs froides*. Une semblable épithète, ainsi que je l'ai déjà dit dans le premier volume de ma *Nosologie naturelle*, exprime une des plus justes idées dont la multitude soit en possession.

DCCXLII. Une dissection exacte met facilement en évidence ce grand nombre de glandes lymphatiques qui sont, pour ainsi dire, incrustées dans le tissu cellulaire; celles qui sont susceptibles d'être infectées par le vice scrophuleux, se rencontrent surtout aux deux angles de la mâchoire inférieure, et dans toute la région cervicale. Ces glandes s'engorgent, augmentent de volume, jusqu'au point de devenir très-saillantes par l'effet de la maladie; elles contractent une dureté très-remarquable; la peau qui les recouvre conserve d'abord sa couleur ordinaire, et n'a pas plus de sensibilité que de coutume; mais à mesure que les glandes s'irritent pour devenir le centre d'un travail suppuratoire, elle s'altère et prend une couleur rougeâtre ou purpurine.

DCCXLIII. Les tumeurs scrophuleuses ne suppurent point régulièrement et en masse, comme les abcès dus à toute autre cause; il est des parties qui se ramollissent pour fournir un pus homogène, et offrent les conditions louables de la maturité, tandis que d'autres ne fournissent qu'une sérosité visqueuse, où nagent une sanie ichoreuse et une matière blanche, comme caséuse, qui se fait jour par plusieurs petites ouvertures ou perforations, comme au travers des trous d'une écumoire. Telle est du moins la comparaison dont se servent communément les pathologistes, pour rendre compte de cet accident; cette matière est plus ou moins fétide, selon qu'elle a plus ou moins séjourné dans le foyer où elle a pris naissance.

DCCXLIV. Les engorgemens scrophuleux ne font d'abord éprouver aux malades qu'une sorte de gêne dans le mouvement des muscles cervicaux, gêne qui provient manifestement de la compression qu'éprouvent les ganglions lymphatiques. La plupart

des malades se plaignent d'étourdissemens, de céphalalgies, etc., qu'il faut sans doute attribuer à la stagnation du sang dans le cerveau. Cependant les tumeurs deviennent douloureuses, lorsqu'une phlegmasie propre à les amener à suppuration s'en empare, et bientôt la peau amincie vers leur sommet par la destruction du tissu cellulaire sous-jacent, se déchire pour donner une issue aux flocons purulens qu'elle renferme.

DCCXLV. Les cicatrices qui succèdent aux ulcérations scrophuleuses mériteroient une description fidèle; elles ne sont jamais régulières, comme dans les abcès qui résultent d'une cause accidentelle; les tégumens restent déprimés dans l'endroit où elles s'opèrent, et leurs bords sont fongueux et proéminens, comme s'ils avoient été réunis par une suture grossière: on en voit qui restent béantes ou qui se rouvrent instantanément, lorsque le ciment muqueux n'a point les conditions requises pour les consolider. Quelques-unes se recouvrent d'une croûte verdâtre et tuberculeuse; d'autres d'un boursofflement celluleux; enfin, il est des circonstances où la matière de la suppuration, loin de se vider au-dehors, s'épanche au contraire dans les aréoles du corps cellulaire, pour y détruire en totalité les glandes, ou pour y former de vastes et tortueux clapiers. Cet accident ne sauroit avoir lieu sans que le malade ne soit consumé par une leucopyrie continue, qui dessèche et dévore progressivement tout le corps de l'individu.

DCCXLVI. Il est démontré, par l'observation journalière, que le vice scrophuleux ne se borne point aux glandes du col, et qu'il peut s'établir communément dans toutes les parties où abondent les ganglions lymphatiques. La méésentérie, qui moissonne une si grande quantité d'enfans dans les murs de Paris et dans toutes les grandes villes, ne reconnoît pas d'autre origine. Chez les adultes, nous voyons fréquemment les sous-clavières et toutes les glandes situées sur le trajet des glandes axillaires, s'engorger successivement; c'est surtout la suppuration de ces dernières qui est lente, difficile et laborieuse. On en voit qui restent toute la vie dans un

état d'induration; d'autres, après un laps de temps considérable, laissent échapper un pus âcre et corrosif. C'est même de ce siège qu'elle se propage ordinairement jusqu'au poumon, pour y susciter tous les phénomènes d'une consommation lente et progressive. Je crois devoir remarquer à ce sujet, que cette phthisie scrophuleuse manifeste des caractères qui lui sont particuliers; elle est la plus lente de toutes et a des momens de repos ou de véritable intermittence; nous la voyons quelquefois s'assoupir pendant plusieurs années, ce qui plonge les malades dans une fausse sécurité. Tel étoit précisément l'état d'une jeune dame intéressante, qui s'étoit confiée aux soins de plusieurs médecins de la capitale; on s'imaginait que la nature avoit épuisé sur elle tous ses efforts destructeurs, et l'on croyoit qu'elle en seroit quitte pour quelques tumeurs extérieures, qui déformeroient plus ou moins la régularité de ses traits; mais les progrès de l'inflammation, après avoir été très-lents, furent tout-à-coup extraordinaires; la fièvre consumptive se ralluma, et la mort survint après quelques jours de souffrance et de langueur.

DCCXLVII. Le fait que nous venons d'énoncer s'explique aisément, par ce que les physiologistes observent journellement sur la vie particulière des glandes dans l'économie animale; elles sont sujettes à une sorte de sommeil et de lassitude, ce qui fait que la nature perd tout-à-coup son activité dans le cours des maladies scrophuleuses. D'ailleurs, comme je l'ai fréquemment remarqué, elles ne sauroient être simultanément mises en action dans le système des fonctions humaines. On n'ignore pas que souvent elles s'affoiblissent dans une partie du corps, et augmentent d'énergie dans une autre: ajoutons même que le travail glanduleux paroît en général subordonné à l'empire des saisons et d'autres influences atmosphériques; phénomène qui mériteroit une étude approfondie. C'est ainsi qu'au sein de l'hôpital Saint-Louis, où résident tant de scrophuleux, nous voyons les ganglions lymphatiques s'irriter d'une manière spéciale à l'arrivée du printemps

et de l'automne, etc. Je reviendrai sur ce point de doctrine.

DCCXLVIII. L'irritation scrophuleuse ne se borne point aux glandes conglobées; elle se déploie souvent dans les capsules des articulations, au point d'y déterminer des gonflemens, des nodosités, des caries, des dépôts purulens qui détruisent les phalanges des doigts; elle fuse le long des gânes tendineuses et y suscite des douleurs intolérables. J'ai fait paroître devant mes élèves l'individu qui est l'objet de l'observation suivante : François Bayer, âgé de soixante-quatre ans, apporta en naissant une tumeur de la grosseur d'une aveline au bout du doigt médius de la main gauche; cette difformité, qui parut d'abord singulière à ses parens, ne les inquiéta que fort peu, surtout lorsqu'ils virent qu'elle n'augmentoît pas avec l'âge. Effectivement, cette tumeur ne prit que très-peu d'accroissement pendant les 25 premières années de la vie de Bayer; mais, depuis cette époque, le doigt n'a cessé de grossir, en sorte qu'il a aujourd'hui trois pouces de circonférence et six de longueur. A mesure que la tuméfaction s'est opérée de bas en haut, c'est-à-dire de la dernière phalange à la première, le doigt malade s'est toujours incliné de droite à gauche, de manière à décrire une sorte de demi-cercle; les articulations ankylosées sont encore senties à travers cet engorgement, qui n'est autre chose qu'un amas de graisse, puisqu'il en a la consistance, et puisque d'ailleurs les parties osseuses ne sont en aucune façon altérées. Le doigt indicateur de la même main participe au même état pathologique, à cette différence près, qu'il a mieux conservé sa forme et sa direction naturelles; mais il est sans mouvement, tandis que le doigt médius se meut encore dans son articulation métacarpophalangienne: tous deux ont une température moindre et une sensibilité plus obtuse; mais ils ne sont jamais le siège d'aucune douleur; seulement ils sont lourds et engourdis, lorsqu'il fait froid. Sur le même bras on trouve d'autres tumeurs d'un volume assez considérable, principalement sur la face dorsale de l'avant-bras, au bord externe du cubitus; la plus volumineuse de toutes se trouve

sous la peau qui recouvre la longue portion du triceps brachial.

DCCXLIX. Dans un ouvrage tel que celui qui nous occupe, nous devons spécialement nous attacher à décrire les ravages extérieurs des scrophules. J'ai déjà parlé des ulcérations qui s'établissent sur diverses parties du corps, et qui sont constamment abreuvées par une humeur jaunâtre et ichoreuse; nous devons dire aussi que cette activité corrosive se dirige de préférence vers les tégumens et les cartilages qui concourent à la formation du nez; ces parties sont presque toujours corrodées, ainsi que les paupières et la lèvre supérieure. Quand cet accident funeste s'unit au gonflement des joues et au boursoufflement du tissu cellulaire ambiant, le patient perd tous les caractères distinctifs de la figure humaine. L'hôpital Saint-Louis est en quelque sorte peuplé de ces êtres infirmes et horriblement dégradés, qui ne laissent pas de travailler dans les cours, pour l'utilité de ce vaste établissement, mais dont l'aspect hideux épouvante les personnes qui ne sont pas dès long-temps aguerries à la contemplation des misères humaines.

DCCL. Jusqu'ici j'ai particulièrement entretenu mes lecteurs des ulcérations scrophuleuses qui font que la peau se trouve perforée en plusieurs endroits, comme si elle avoit été rongée par des insectes, ou découpée avec des ciseaux; quelquefois la face se recouvre de tubercules celluloux, qui ont la grosseur d'une aveline. Ces tubercules sont tantôt circulaires, tantôt oblongs, comme on peut le voir dans le portrait que j'ai consigné dans cet ouvrage. J'en ai vu qui formoient comme des languettes à la périphérie des tégumens. En général, on peut dire que le tissu muqueux a une grande propension à végéter dans la maladie scrophuleuse. On vient de nous annoncer une jeune fille, âgée d'environ vingt ans, dont les extrémités inférieures sont hérissées d'indurations et de fongosités informes, absolument analogues par leur configuration à des mûres ou à des champignons. J'ai conservé long-temps dans mon hôpital une vieille femme, non moins malheureuse que

la précédente, et chez laquelle on observoit deux excroissances polypeuses dans l'intérieur des oreilles, et qu'on avoit inutilement excisées jusqu'à six fois par le secours du bistouri. Je ne finirois pas, si je voulois exposer ici avec détail tous les phénomènes rares et pour ainsi dire incompréhensibles, dont j'ai été le témoin. Hélène Micant nous fut présentée dans l'état le plus déplorable, quoiqu'elle fût encore à la fleur de l'âge; sa face et ses membres étoient successivement recouverts d'une quantité de tumeurs piriformes, qui avoient la même couleur que la peau dans les premiers temps de leur existence; ces tumeurs finissoient par s'amollir et donnoient alors issue à une matière albumineuse, mêlée de quelques stries sanguinolentes. Hélène étoit d'ailleurs d'une foiblesse extrême, et pouvoit à peine bouger de son lit; deux énormes staphylomes interceptoient chez elle les rayons lumineux; les bords des paupières étoient rouges et enflammés; toute la région cervicale des deux côtés se trouvoit bosselée par la saillie des ganglions lymphatiques engorgés, et une méésentérie opiniâtre s'étoit déclarée dans l'abdomen, à la suite d'une longue fièvre adynamique; sa peau entière sembloit gercée, ou plutôt brûlée par une multitude de cicatrices scrophuleuses: jamais il n'y avoit eu de menstruation. J'ai recueilli d'autres faits non moins extraordinaires. Julienne portoit à la jambe droite une hypertrophie celluleuse, qui étoit d'un volume prodigieux, et qui avoit la mollesse d'une éponge. Antoinette Silet avoit toutes les veines de la surface du corps saillantes et variqueuses; les phalanges de ses doigts tomboient successivement, sans qu'elle en fût avertie par aucune douleur. Geneviève Rubio offroit à la fois des engorgemens glanduleux et tous les caractères extérieurs de l'ichtyose nacrée. Sa peau, recouverte d'écailles aussi dures que celles de certains poissons, paroissoit comme noircie et desséchée par les ardeurs du soleil. Sophie étoit sourde de ses deux oreilles; ses yeux, voilés par des taches laiteuses, étoient d'une étonnante convexité; toutes ses articulations se détruisoient par

des fistules caverneuses, et le tissu cellulaire dans son entier sembloit se résoudre par des apostèmes purulens. J'ai eu l'occasion de montrer à mes élèves plusieurs individus qui traînoient une jambe singulièrement tuméfiée et déformée, comme les lépreux de l'île de Barbade. Cette dégénérescence éléphantine se manifestoit avec plus de disgrâce encore chez un mendiant défiguré de la manière la plus étrange par les progrès de la maladie; avec son nez aplati et comme enfoncé par la destruction totale de sa cloison moyenne, avec son front tuméfié et hideusement sillonné de rides, ses pommettes gonflées, ses joues bouffies, ses mâchoires larges, il avoit plutôt l'air d'un sapajou que d'un homme.

DCCLI. Mais attachons-nous plutôt à décrire pour nos lecteurs les altérations cutanées qui résultent le plus communément de la présence du vice scrophuleux; ces altérations se manifestent d'ordinaire sous la forme de dartres squammeuses; la plupart se rassemblent sur le visage par plaques rougeâtres, et le recouvrent d'un masque hideux et dégoûtant; elles se dessinent en quelque sorte sur l'appareil tégumentaire, par des segmens de cercle, qui vont toujours en s'agrandissant, et dont les bords sont relevés et saillans. Germaine a eu le corps labouré par une éruption de ce genre: on apercevoit çà et là, sur son visage et sur ses membres, des séries ou rangées de pustules, qui laissoient au milieu d'elles des aréoles plus ou moins étendues, selon les progrès et l'ancienneté du mal. Je crois devoir rapporter ici l'observation suivante, qui ne fait qu'ajouter à la vérité de ce tableau. Alexandre D***, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament lymphatique, né de parens sains, et qui n'avoient jamais éprouvé aucune maladie analogue, fut atteint d'une petite-vérole confluente à l'âge de huit ans. Cette maladie parcourut ses périodes avec la plus grande difficulté; l'éruption se fit mal et mit plusieurs jours pour s'effectuer entièrement; après la cessation de cet exanthème, il resta au malade, à la partie moyenne de la joue droite, un petit cercle enflammé, circonscrit par des boutons miliaires très-rapprochés.

Chaque année, ce cercle s'agrandissoit, et lorsque le temps étoit humide, il s'en écouloit un fluide séreux très-abondant; la surface du derme se couvroit souvent de petites croûtes, que le malade détachoit en se lavant. Tel fut à peu près son état jusqu'à la puberté. On comptoit beaucoup sur cette époque, pour opérer une révolution favorable; mais, au contraire, l'éruption acquit une étendue triple de ce qu'elle étoit auparavant : bornée naguère au tiers de la joue droite, elle envahit presque subitement la moitié du visage, et en même temps il se développa une affection semblable à la partie moyenne du dos; quelques autres plaques se montrèrent pareillement aux avant-bras et sur les extrémités inférieures. Il y avoit un gonflement manifeste sur tous les endroits que la maladie avoit atteints.

DCCLII. Je laisse à d'autres le soin de suivre la maladie scrophuleuse dans tous les systèmes de l'économie animale; car il est des circonstances où elle n'en épargne aucun. Mais dans quels détails m'entraîneroit une description complète de cette affection universelle et protéiforme! Je finirai donc cette esquisse, en observant de nouveau que tant d'infirmités ne sont dans aucun cas préjudiciables à l'exercice plein et entier des fonctions cérébrales: nous remarquons, au contraire, que la plupart des individus nés scrophuleux sont capables des plus grands efforts de l'esprit; que plusieurs se sont éminemment distingués par un entendement vaste et par une mémoire prodigieuse. A l'hôpital Saint-Louis, nous voyons même des enfans sans culture manifester une intelligence précoce, et répondre avec une sagacité surprenante aux questions diverses que nous leur adressons. Le médecin philosophe s'étonne, lorsqu'il voit ainsi les prodiges de la pensée humaine s'allier avec l'état maladif des organes. A la vérité, l'anatomie nous démontre que l'encéphale a plus de volume chez tous les sujets dont la constitution est écrouelleuse, et que les circonvolutions de la pulpe cérébrale y sont plus distinctes et plus marquées. Certes, je voudrois, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que les méta-

physiciens étudiaissent profondément les effets de nos maladies physiques sur l'énergie des facultés morales ; ils y puiseroient des renseignemens précieux pour l'agrandissement d'une science dont ils ne possèdent que des lambeaux.

DCCLIII. Au surplus , si je ne craignois de m'écarter de mon sujet, je donnerois une description plus étendue de l'état moral des scrophuleux , que j'ai observés en si grand nombre et dans toutes les conditions de la vie. Comme ils ont les perceptions très-promptes, ils montrent ordinairement beaucoup de facilité dans la conversation. Plusieurs , à la vérité , ont plus d'imagination que de jugement ; ils ne prêtent aux choses qu'une attention peu énergique et ne font qu'effleurer les divers sujets ; mais la plupart, doués d'une volonté ferme , parviennent aux plus hauts résultats , lorsqu'ils embrassent une carrière ou une profession quelconque. Les scrophuleux sont presque tous portés à la colère ; ils n'observent aucune retenue , quand cette passion les entraîne. On en voit de très-courageux et qui se défendent avec opiniâtreté contre les adversités de l'existence. Lorsque la fortune les seconde, ils sont gais, voluptueux, lascifs, ils aiment la bonne chère, etc. Il en est peu de mélancoliques, à moins que quelque autre maladie ne les jette dans la tristesse et le découragement.

DCCLIV. Je viens d'exposer les traits généraux et caractéristiques de la maladie scrophuleuse, telle que nous l'observons le plus fréquemment dans l'intérieur des grandes villes ; mais il est des malades qui diffèrent absolument de ceux que nous venons de décrire , quant au physique et quant au moral. Tels sont ceux qui naissent en quelque sorte victimes des circonstances locales et endémiques. Au sein même des nations les plus civilisées, il est des lieux marécageux dont la population entière se trouve entachée d'une espèce particulière de scrophule, qui mériteroit une description à part. J'ai eu occasion de considérer plusieurs de ces infortunés, venus au monde avec tous les attributs d'une foiblesse qui entrave continuellement toutes les fonctions de la vie assimi-

latrice. On n'observe chez eux ni cette redondance cellulaire, ni cette pléthore lymphatique, ni ces formes arrondies, ni cette blancheur des tégumens, ni ce teint frais et rosé, ni cette vivacité morale qui donne tant d'expression à la physionomie et qui trompe souvent l'observateur sur la santé de nos scrophuleux citadins. En général, leur peau est flétrie, d'un jaune sale et comme terreux; leur stature est grêle et raccourcie; leur corps décharné, leur visage abattu, leur regard terne et presque éteint. On en voit qui ressemblent à des fantômes, et qui, peu avancés dans leur carrière, portent déjà sur leur visage toutes les rides de la décrépitude et d'une effrayante vétusté; leur marche est lente comme celle des vieillards, leur voix est sourde et cassée; on pourroit même ajouter que l'âme de ces infortunés villageois est aussi inerte que les rochers qu'ils habitent. Tout leur moral se réduit à deux ou trois sensations relatives au maintien de leur existence abrutie. Comme leurs cabanes sont constamment adossées à des terrains humides, presque toujours la scrophule endémique se trouve compliquée d'ulcérations aux jambes, de phlébectasie et d'affections rhumatismales; les articulations des mains et des pieds sont engorgées et pâteuses; les mouvemens y sont presque impossibles, etc. Je dirai plus bas quelles causes établissent des différences spécifiques entre deux maladies qui se rattachent néanmoins au même genre, ce qui nous conduira infailliblement à des considérations utiles pour perfectionner le traitement.

ARTICLE II.

CONSIDÉRATIONS SUR LE DIAGNOSTIC DES SCROPHULES, ET SUR LEURS RAPPORTS D'ANALOGIE AVEC QUELQUES AUTRES MALADIES CUTANÉES.

DCCLV. Il faut n'avoir aucune sorte d'expérience pour se méprendre sur les vrais signes qui décèlent la présence du vice scrophuleux dans l'économie animale. Quoique cette affection se modifie selon la nature des organes où elle établit son siège principal, il est néanmoins très-facile de la reconnoître. Il importe seulement de ne pas la confondre avec les tumeurs glanduleuses, qui sont le résultat de tout autre cause, qui proviennent parfois d'une phlegmasie chronique, de l'application des vésicatoires, etc. Lorsque le travail de la dentition se prépare, lorsque la puberté éclate, il survient des engorgemens qui ne sont souvent que l'effet d'une irritation sympathique. A l'hôpital Saint-Louis nous observons des ulcères sinueux, ouverts, de large circonférence, qui sont tout-à-fait étrangers à la maladie qui nous occupe.

DCCLVI. Pour s'éclairer sur le diagnostic des scrophules, il suffit de diriger notre attention sur la constitution particulière des individus qui sont l'objet de nos soins. On les reconnoît sans peine à la tuméfaction de la lèvre supérieure, à la grosseur du col, au volume des parties molles et celluleuses, particulièrement de la langue et des mamelles, à la teinte bleuâtre de la cornée transparente, à la dilatation de la pupille, etc. J'ai déjà fait observer à mes lecteurs que la peau des scrophuleux a un éclat, une netteté, une coloration particulière qui flattent l'œil, et que bien des personnes considèrent comme le résultat de la santé. Le tissu cellulaire est tellement abreuvé de sucs albumineux, la lymphe est

si abondante dans les vaisseaux qui la contiennent, que toutes ces dispositions donnent aux membres une rondeur agréable, tant il est vrai de dire que la beauté de convention n'est souvent qu'une imperfection physique pour celui qui l'explique avec les données nécessaires.

DCCLVII. Les caractères les plus saillans de la maladie scrophuleuse se manifestent dans les os, qui, ordinairement, sont très-spongieux et d'un gros volume. Il y a peu de fibrine dans les muscles. Tous les tissus sont blancs et comme adipeux. Tous les fluides sont, pour ainsi dire, de nature lymphatique. Toutes les articulations sont plus fortes, parce que les ligamens sont plus consistans et plus épais. La graisse des scrophuleux est très-jaune et constamment disposée à la concrescibilité. Leur transpiration a quelque chose de fade, de nauséabond et d'agaçant pour l'odorat. Les jeunes filles, d'ailleurs fraîches et vivement colorées, ont souvent l'arôme de la viande fraîche de boucherie. Cette odeur se remarque surtout le matin, lorsque les malades ont long-temps séjourné dans une chambre close. Les urines sont copieuses et très-chargées.

DCCLVIII. Il existe une analogie incontestable entre la scrophule et la syphilis. En effet, l'une et l'autre de ces deux maladies altèrent la peau par des pustules, des végétations, des ulcérations, etc. L'une et l'autre se portent, avec une sorte de préférence, sur les ganglions lymphatiques, sur les membranes muqueuses et sur le système osseux. Toutes deux produisent des caries, des tumeurs blanches dans les articulations, etc. Les éruptions scrophuleuses ont néanmoins un caractère particulier et qui les distingue des éruptions syphilitiques. La peau sur laquelle on les voit se développer, est constamment tuméfiée et comme boursoufflée. Ajoutons que les pustules, ainsi que les végétations résultant de la présence du levain scrophuleux, ont une configuration moins prononcée et moins régulière que celles produites par une cause vénérienne : elles sont commu-

nément plates et fixées sur une grande base rougeâtre et tuméfiée.

DCCLIX. On peut aisément distinguer les scrophules de toutes les affections qui sont purement herpétiques. Car ces dernières provoquent sur les tégumens des démangeaisons constantes, dont les écrouelleux sont exempts. D'ailleurs, elles disparaissent communément sans laisser sur les tégumens ni cicatrice, ni aucune trace de leur apparition.

ARTICLE III.

CONSIDÉRATIONS SUR LE PRONOSTIC DES SCROPHULES.

DCCLX. Les scrophules constituent une affection d'autant plus rebelle aux moyens curatifs et d'autant plus fatale à l'espèce humaine, que leur source est originelle, et fait en quelque sorte partie de notre être. De là vient que le pronostic est toujours fâcheux, si l'art n'est secondé par des circonstances extraordinaires et par les moyens puissans d'une nature réagissante.

DCCLXI. Les scrophules sont moins dangereuses lorsqu'elles se bornent à la surface des tégumens. Mais il n'en est pas ainsi si elles attaquent l'ensemble des ganglions lymphatiques. C'est alors qu'elles interceptent toutes les voies de la nutrition, et qu'une sourde leucopyrie réduit les malades à un état de marasme ou de consommation. Les scrophules ne sont pas moins funestes lorsqu'elles se concentrent sur les articulations. Elles y déterminent des caries, des suppurations, des épanchemens, souvent même des douleurs atroces, qui nécessitent l'amputation des membres.

DCCLXII. C'est surtout chez les adultes que les scrophules sont interminables, parce qu'alors on ne sauroit attendre aucun secours des révolutions qui pourroient s'opérer dans la constitu-

tion physique des individus et des secousses critiques de l'âge. Nous voyons arriver à l'hôpital Saint-Louis des scrophuleux septuagénaires, auxquels il est difficile de procurer le moindre soulagement. La réaction lymphatique ne s'opère avec quelque succès que dans la première enfance. Il n'y a qu'une époque pour la vigueur du système absorbant. Cette assertion est d'une vérité frappante, surtout lorsqu'il s'agit des femmes; *si non curatæ fuerint in fœminis obstructæ glandulæ ante ætatis annum quadragesimum quintum, vel circiter, tum cessante menstruorum fluxione, plerumque recrudescit morbus.*

DCCLXIII. La maladie scrophuleuse dure communément jusqu'à la septième, treizième, quatorzième ou quinzième année. Elle se guérit ensuite par les soins de la nature ou par ceux du médecin. Quelquefois elle se convertit en anasarque, en phthisie pulmonaire, en atrophie universelle, etc. Ces affections secondaires conduisent insensiblement les malades à la mort. Il est rare de les voir succomber dans le premier stade de l'infection. Dans certains cas les scrophules dégénèrent en ulcères chroniques, qui ne cèdent ni au temps, ni à la puissance d'un traitement méthodique. Leur conversion en cancer est rare; mais elle est rapidement sinistre.

ARTICLE IV.

DES CAUSES ORGANIQUES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES SCROPHULES.

DCCLXIV. La plupart de ceux qui ont écrit sur les scrophules ont erré lorsqu'ils ont prétendu faire dériver les causes organiques de cette maladie d'une acrimonie particulière, d'une acidité prédominante et autres phénomènes analogues. Avoient-ils des preuves suffisantes pour appuyer une semblable assertion?

DCCLXV. Les causes organiques des scrophules doivent certainement être recherchées dans la foiblesse radicale des absorbans et des ganglions lymphatiques. Des observations faites avec soin sur un grand nombre de cadavres, ont démontré que ces vaisseaux blancs se dilatoient, devenoient turgescens et comme noueux. La sécrétion de la lymphe doit nécessairement se pervertir, puisque la force des organes qui la recèlent est manifestement diminuée.

DCCLXVI. Personne ne doute aujourd'hui que les scrophules ne soient héréditaires. Les faits militent à chaque instant en faveur de cette opinion. Cette cause organique est, je dois le dire, la plus fréquente. Il suffit même que l'un des parens soit infecté de ce vice, pour que la postérité ne soit pas épargnée. Alors même qu'il ne se développe point, il n'est pas difficile de s'apercevoir que les enfans en portent le germe dans leur économie physique. Telle est d'ailleurs l'opinion de M. le docteur Baumes, qui a écrit une dissertation complète sur cette matière, et qui en a traité tous les points avec une lucidité digne des plus grands éloges. « Pour moi, » dit cet auteur, je crois avoir des raisons suffisantes pour admettre cette hérédité. Je pense même que si la forme de l'action héréditaire ne va chez quelques individus que jusqu'à produire la constitution scrophuleuse, tandis que la génération qui suit est affligée de véritables scrophules, c'est qu'il faut un certain concours de circonstances et de dispositions, qui font qu'une maladie passe aux descendans d'une manière directe et non interrompue, ou par des interruptions et une espèce de substitution. »

DCCLXVII. Les causes qui disposent aux scrophules tiennent donc communément à une disposition native, et aucune maladie ne se transmet plus aisément par voie de génération. Un père qui est naturellement foible et qui se trouve encore trop jeune lorsqu'il se marie, doit engendrer un être débile. Lorsqu'il y a chez les parens une altération congéniale des glandes lymphati-

ques, cette altération doit nécessairement passer à leur progéniture et se retrouver dans la construction et la mixtion de leurs organes.

DCCLXVIII. Si des personnes ont été long-temps tourmentées par la maladie syphilitique et ont négligé les soins convenables à sa guérison, il est rare que leurs descendans ne soient pas infectés d'une maladie qui a toutes les apparences du vice scrophuleux. A l'hôpital Saint-Louis il se présente une foule d'individus des deux sexes qui se trouvent dans ce cas; et dans une circonstance j'ai vu jusqu'à trois générations d'un aïeul qui avoient été infectées par le virus vénérien. Tous les sujets appartenant à cette race avoient les lèvres grosses et tuméfiées, les glandes submentales frappées d'engorgement, le tissu cellulaire flasque, les os spongieux, et tous les autres signes de la diathèse écrouelleuse. Nul doute que la plupart des scrophules, à Paris, ne soient des syphilitides déguisées.

ARTICLE V.

DES CAUSES EXTÉRIEURES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES SCROPHULES.

DCCLXIX. Lorsque les enfans sont mal nourris, lorsqu'ils sucent un lait corrompu, la maladie scrophuleuse se développe; les glandes du mésentère s'engorgent; les malades tombent insensiblement dans l'amaigrissement et la consommation. Chez les adultes pauvres, ce sont aussi les vices de la puissance digestive qui préparent de loin la maladie dont il s'agit. La plupart ne se soutiennent qu'avec des alimens gâtés et qui n'ont rien de substantiel. Ils mangent du pain fait avec des farines gâtées, boivent du lait

aigri et du vin tourné, abusent des substances graisseuses et butyreuses, etc.

DCCLXX. On observe que les individus renfermés dans des prisons malsaines, dans les cachots, ont parfois les glandes du col engorgées; que ces mêmes glandes finissent par abcéder et par se convertir en ulcères fongueux. Il est une multitude de gens qui, par état, travaillent et habitent dans des lieux humides, comme les blanchisseurs, les tisserands, les vigneronns, les portiers, etc. Les jeunes villageois qui, dans les campagnes, sont préposés à la garde des bestiaux et qui passent les nuits dans les pâturages, subissent le même sort. Le tiers du département de la Lozère est occupé à une fabrique de cadisserie, connue sous le nom de *serge de Mende*. C'est la principale ressource et la seule industrie du pays. On travaille les laines sans huile; et, pour en faciliter la fabrication, on manufacture dans des boutiques basses et voûtées, où l'humidité et la chaleur se concentrent à la fois. C'est dans cette classe d'artisans qu'on trouve le plus grand nombre de scrophuleux.

DCCLXXI, Il y a un effroi généralement répandu touchant la génération et la propagation des scrophules. Des auteurs très-recommandables n'ont pas craint d'avancer dans leurs ouvrages qu'elles sont éminemment contagieuses; ce qui est manifestement une erreur. M. Hébréard a tenté des expériences sur des animaux vivans, dont aucun n'a contracté la maladie par la voie de l'inoculation. Mais une expérience plus décisive est la cohabitation journalière de certaines femmes scrophuleuses avec des hommes qui n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

ARTICLE VI.

DES RÉSULTATS FOURNIS PAR L'AUTOPSIE CADAVÉRIQUE DES INDIVIDUS
MORTS DES SUITES DE LA MALADIE SCROPHULEUSE.

DCCLXXII. *Première autopsie cadavérique.* — La nommée Éléonore Marchand, née à Versailles, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament lymphatique, entra à l'hôpital Saint-Louis. Elle présenta à notre examen diverses tumeurs scrophuleuses d'un volume assez considérable, placées dans différens points de la région du col. Le coude droit étoit affecté d'un gonflement pâteux. Les mouvemens de l'articulation étoient gênés. On appliqua des cataplasmes pour dissiper l'inflammation. On eut recours aux emplâtres de ciguë et de mercure. La malade faisoit en même temps usage de la décoction de houblon et de l'élixir amer. Tous ces moyens furent sans succès. A l'affection principale vinrent se joindre la fièvre, la tuméfaction de l'abdomen, et, par suite, la gêne de la respiration, ainsi qu'un commencement d'infiltration dans les grandes lèvres. La fluctuation que l'on ressentoit dans l'intérieur de l'abdomen, la tuméfaction des extrémités inférieures, la soif vive que la malade ressentoit, etc., ne laissoient aucun doute sur l'existence de l'hydropisie ascite. On combina les diurétiques avec les anti-scrophuleux. La malade s'affaiblit graduellement, et finit par succomber. On ouvrit le cadavre en ma présence : les glandes lymphatiques du col formoient des tumeurs, qui paroisoient dans divers points de cette région, principalement vers la partie supérieure droite. Un foyer purulent se trouvoit à leur centre. Leur tissu offroit au scalpel beaucoup de dureté et de résistance. L'articulation de l'avant-bras offroit une fausse ankylose. Le tissu cellulaire environnant étoit épaissi et tuméfié. L'exa-

men de la poitrine montra une adhérence très-forte du poumon avec la plèvre costale. Les poumons étoient tuberculeux dans une grande étendue ; on remarquoit des vomiques vers leur partie supérieure. L'ouverture de l'abdomen donna issue à une sérosité très-abondante. Les organes contigus de cette cavité offroient diverses altérations : le foie étoit d'un volume énorme, et avoit subi une transformation entièrement graisseuse. La rate, très-volumineuse, offroit aussi une consistance très-ferme, et divers tubercules étoient placés, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de ce viscère. Les glandes du mésentère étoient toutes engorgées, la vessie rétrécie, la matrice squirrheuse. Il y avoit un abcès au rectum. Cet abcès avoit probablement son siège hors du sac péritonéal. Tels sont les principaux phénomènes que nous observâmes. — *Deuxième autopsie cadavérique.* Le nommé Thevenard mourut à l'hôpital Saint-Louis, des suites d'un engorgement considérable dans les glandes du col. Je fis l'ouverture de son corps. Une tumeur très-volumineuse occupoit le côté gauche du col, s'étendant supérieurement jusqu'à la région parotidienne, et jusqu'à la base de la langue, se portant en bas jusqu'à la clavicule. En devant elle recouvroit en partie la glande thyroïde, et postérieurement elle commençoit à gagner le côté droit du col. Cette tumeur, divisée dans sa partie moyenne, offroit une épaisseur d'environ trois pouces. La substance qui la formoit étoit blanche et dure, en un mot, squirrheuse. Le lieu seul où le moxa avoit été appliqué offroit de la suppuration. Tout le reste de la tumeur paroissoit très-éloigné de cette dégénérescence. Voici ce que présentoient les trois principales cavités : dans la tête, rien de particulier. Les veines cependant paroissoient plus gorgées de sang que ne l'avoit fait présumer l'état de foiblesse du sujet ; mais ce sang, que l'on remarquoit surtout du côté gauche, pouvoit être le résultat de la situation du cadavre ou de la compression des jugulaires par la tumeur. Les poumons, quoique peu volumineux, étoient cependant pleins de sang ; le diaphragme, par sa convexité, laissoit à

ces organes peu de place pour se dilater. Mais c'étoit dans la cavité abdominale que se trouvoient les plus grands désordres. Le péritoine étoit le siège d'une suppuration très-abondante. L'épiploon gastro-hépatique offroit, dans sa partie moyenne, une escarre gangréneuse; l'estomac s'étoit rapetissé, et la rate avoit acquis un volume triple de ce qu'elle est ordinairement. — *Troisième autopsie cadavérique.* J'ai procédé à l'ouverture du corps d'un autre scrophuleux. Nous avons observé un accroissement considérable dans la plupart des glandes, particulièrement dans celles du col et du mésentère. La plupart avoient acquis une dégénérescence réniforme et comme couenneuse. Leur substance intérieure offroit l'aspect d'un marbre jaspé. Il y avoit des points stéatomateux. — *Quatrième autopsie cadavérique.* Voici ce que nous avons observé dans le cadavre d'Agathe Micoult, morte à la suite d'une maladie scrophuleuse. Maigreur de tout le corps; peau dans l'état ordinaire. Fistule au côté droit du col, dont le trajet suivoit le bord antérieur du muscle sterno-cléido-mastoïdien, et aboutissoit à l'angle de la mâchoire, qui étoit affecté de carie, d'où il étoit sorti plusieurs esquilles. Tissu musculaire du côté droit de la joue engorgé, épaissi et comme lardacé. Le masseter de ce même côté étoit pâle, et les glandes cervicales réduites en une substance blanche et pour ainsi dire homogène. Foie très-volumineux. Tous les autres organes dans l'état ordinaire. — *Cinquième autopsie cadavérique.* Nous avons exploré avec beaucoup d'attention une tumeur scrophuleuse, dégénérée en cancer, dont j'ai déjà donné le dessin dans cet ouvrage. Vue extérieurement, cette énorme tumeur étoit d'une couleur bleuâtre-violacée. Elle étoit recouverte d'une multitude de tubercules ou tumeurs particulières plus ou moins ovales ou globuleuses, contiguës les unes aux autres, mais qu'on pouvoit aisément séparer par le scalpel. Quelques-unes de ces tumeurs étoient extraordinairement petites, et ne ressembloient pas mal, pour la forme, à des pommes de terre. On observoit à la partie supérieure de cette aggrégation de tu-

meurs diverses, une tumeur beaucoup plus considérable que les autres, mamelonnée à sa surface. Il paroît que c'est en croissant que ces mamelons devenoient de véritables tumeurs. Un grand coup de scalpel dans cette masse tuberculeuse fit voir une substance lardacée et couenneuse. Cette consistance n'empêchoit pas le sang de couler par une multitude de vaisseaux. La glande parotide avoit la dureté du cartilage. Elle avoit doublé de volume. L'intérieur de la bouche étoit ulcéré et mamelonné. L'arcade dentaire disparoissoit dans cette masse dégénérée. L'agonie de cette femme fut longue. Un long affaissement avoit précédé sa mort. — *Sixième autopsie cadavérique.* Une femme d'une constitution scrophuleuse éprouva, à l'âge de trente ans, un gonflement de l'avant-bras. Tout annonçoit un engorgement scrophuleux. Des abcès se formèrent, et laissèrent échapper un pus jaunâtre et ichoreux. Ensuite la tumeur demeura stationnaire. A l'âge de quarante ans, elle mourut accidentellement d'une fièvre adynamique. La dissection de l'avant-bras se fit avec soin. La peau, quoique d'une épaisseur considérable, résistoit peu à la lame du scalpel. Le tissu cellulaire du membre étoit très-abondant, et contenoit beaucoup de graisse. Les vaisseaux et les nerfs, qui se distribuoient à ces parties, étoient d'une grosseur proportionnelle. Tout annonçoit les traces d'un engorgement lymphatique, qui exhaloit une odeur semblable à celle de la viande bouillie. — *Septième autopsie cadavérique.* Marie-Louise Robert, âgée de trente-neuf ans, nous a présenté une tumeur curieuse, qu'elle portoit à la face depuis vingt mois, et que j'ai fait dessiner avec soin. Cette tumeur s'étoit formée lentement et sans faire souffrir la malade. Enfin, elle avoit acquis un volume considérable, et voici quels étoient ses caractères : La tumeur avoit son siège sur la branche de la mâchoire. Elle s'étendoit depuis l'arcade zigomatique jusqu'à la base du même os, et depuis l'oreille jusqu'au milieu de la joue. Cette tumeur avoit le volume d'une très-grosse poire. Sa forme étoit à peu près conique, et c'étoit par la base qu'elle appuyoit sur la mâchoire.

Sa surface étoit bosselée, d'un rouge brun-violet, suivant l'endroit dans lequel on l'examinait. Elle présentait en quelques points, mais surtout en haut et en dedans, de petits tubercules durs et comme carrés par leur consistance et leur couleur, espèce de dégénérescence de l'épiderme. La base étoit dure et avoit la consistance des engorgemens scrophuleux. Le reste de la tumeur offroit une mollesse d'autant plus grande et d'autant plus ressemblante à une véritable fluctuation, qu'on se rapprochoit davantage du sommet. Elle étoit mobile. Sa base ne paroissoit point adhérente. Il s'échappoit de la surface de la tumeur, par une sorte de transsudation, une rosée ichoreuse d'un jaune doré, et dont l'âcreté avoit enflammé les tégumens. Il s'étoit formé des ulcérations superficielles, par lesquelles ce liquide s'écouloit plus abondamment, mêlé parfois d'une petite quantité de sang. Ces ulcérations, de couleur grisâtre et blafarde, augmentoient d'étendue, et en même temps ces hémorrhagies devenoient passives et plus abondantes. Voulant m'assurer de la nature de la tumeur et la croyant en suppuration, j'y plongeai une lancette. Mais au lieu de pus, je ne vis sortir que du sang. La surface des deux lèvres étoit d'un blanc-grisâtre et d'apparence lardacée. En y introduisant l'extrémité du petit doigt, on n'éprouvoit aucune résistance, et on auroit pu facilement l'enfoncer dans la propre substance de la tumeur. Dès-lors plus de doute sur sa nature, qu'on jugeoit être de celles des *fungus hæmatodes*. Dans cet état de choses il survint un embarras gastrique. L'appétit étoit perdu, la bouche étoit amère, la langue étoit recouverte d'un enduit jaune et épais. La malade s'étoit longtemps plainte d'un sentiment d'inquiétude à la région épigastrique. Mais bientôt il se déclara un dévoïement, contre lequel on employa vainement toutes sortes de moyens convenables. La malade s'affoiblit peu à peu, et fut bientôt dans l'impossibilité de garder le lit. Les petites ulcérations de la surface de la tumeur se confondirent en une seule, et son aspect changea de nature. On ne vit plus alors qu'une large ulcération, grise, blafarde, fongueuse,

à bords durs et renversés, et qui avoit vraiment l'apparence d'un champignon. Les hémorrhagies passives devenoient de plus en plus fréquentes, les douleurs vives et plus rapprochées, la gêne plus grande. Cependant la diarrhée fut bientôt colliquative. La malade s'affoiblissoit considérablement. Les toniques, les cordiaux furent employés pour relever les forces, et n'eurent d'autre effet que de retarder pour quelques jours les symptômes adynamiques qui se prononcèrent. La prostration des forces devint extrême : les dents, les gencives et la langue se couvrirent d'un enduit fuligineux ; le pouls devint petit, foible, accéléré ; le ventre se météorisa. La malade mourut. La peau seule et le tissu cellulaire étoient malades. Il n'y avoit aucune altération dans les os. On procéda à l'ouverture du corps, qui étoit devenu d'une maigreur extrême. L'organe encéphalique n'avoit rien de remarquable à l'observation ; mais la poitrine offroit des altérations sensibles. Les poumons étoient remplis de tubercules purulens. Les glandes du médiastin étoient dures, squirrheuses et aussi volumineuses que des œufs de pigeon. Le même phénomène affectoit les ganglions mésentériques. L'ouverture œsophagienne de l'estomac étoit, pour ainsi dire, obturée par un épaississement prodigieux de sa membrane interne. Le foie et la rate avoient pris un grand accroissement et avoient dégénéré de leur tissu ordinaire. L'infection scrophuleuse avoit envahi toutes les parties du corps. N'oublions pas de dire que tout le système osseux, particulièrement les côtes, étoient d'une friabilité singulière. — *Huitième autopsie cadavérique.* Nous avons disséqué une tumeur qu'avoit portée long-temps le nommé Frimont, couvreur de son métier. Cette tumeur existoit depuis vingt ans, lorsqu'il vint mourir d'une autre maladie à l'hôpital Saint-Louis. Elle étoit circonscrite, et avoit son siège sur la rotule. Elle n'avoit aucune adhérence avec le ligament de cet os. Elle étoit assez mobile, et se portoit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant que l'individu s'appuyoit sur la partie interne ou sur la partie externe de l'articulation. La

matière contenue dans cette espèce de kyste avoit une consistance semblable à celle du suif. On assure que le malade avoit eu d'autres tumeurs de ce genre, et qu'elles avoient été pareillement ouvertes par le bistouri.

ARTICLE VII.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRAITEMENT DES SCROPHULES.

DCCLXXIII. Plusieurs considérations générales se présentent à l'esprit lorsqu'il s'agit de déterminer le meilleur mode de traitement qui convient aux maladies scrophuleuses. Ces maladies ont trois époques distinctes aux yeux d'un observateur exercé, et il importe de mesurer en quelque sorte l'échelle que parcourt la sensibilité pour les faire arriver à une maturation complète. Personne n'ignore que la nature est plus lente dans les abcès scrophuleux que dans les phlegmons ordinaires; qu'elle y marche en quelque sorte par sauts et par une succession d'actes souvent interrompus. Il est rare que ses efforts se soutiennent. Elle s'abat par intervalles, et il est des cas néanmoins où elle se montre énergique et puissante.

DCCLXXIV. Pour établir un traitement sage et bien raisonné, nul doute qu'il ne faille avoir égard au génie particulier des symptômes qui signalent la première invasion de la maladie scrophuleuse. Si la peau est sèche, aride et brûlante, s'il y a dans le poulx une plénitude remarquable, si les urines sont rouges, flamboyantes et sédimenteuses, si la susceptibilité nerveuse des entrailles est manifestement exaltée, si l'on observe un état d'excitation dans toutes les facultés vitales, on a de suite recours à tous les moyens de thérapeutique qui doivent apaiser cet orgasme gé-

néral. Dans une circonstance absolument contraire, lorsque l'action médicatrice languit, lorsque de l'inertie des solides dérivent des résolutions incomplètes, des suppurations inactives, des cicatrices informes, etc., c'est l'occasion de mettre en œuvre les ressources sans nombre que peut offrir la méthode perturbatrice. Ici surtout la doctrine de l'expectation ne seroit en aucune manière admissible.

DCCLXXV. Un des secrets les plus importants de la thérapeutique, pour la guérison des maladies chroniques, est d'appeler sur le système affecté les secours tutélaires des autres systèmes. La réaction la plus utile dans l'économie animale, est celle qui provient de la synergie de tous les organes. Afin d'effectuer cette réaction, l'art prescrit de mettre en jeu les excitations artificielles qui sont en son pouvoir. Les voyages, les distractions, les exercices de la danse ou de l'équitation, le changement d'air et de nourriture, etc., contribuent efficacement à ce but. Les passions même de tous les genres ont une puissance qu'on ne sauroit contester, quand elles sont provoquées à l'improviste; et les Anglais, qui font toucher à leurs malades le corps glacé des pendus, comptent sans doute sur les effets salutaires de la surprise ou de la terreur. Lorsque le sens de l'amour s'éveille, il en résulte un effet plus avantageux encore. Cette passion exhalante provoque dans tous les organes un mouvement fébrile, ou, pour mieux dire, une sorte de tumulte qui accélère le cours de la lymphe, et qui est très-favorable au dégorgement des glandes. J'en ai vu un exemple frappant chez une jeune demoiselle écrouelleuse depuis l'enfance, et à laquelle on avoit inutilement administré beaucoup de remèdes. La plus étonnante métamorphose se manifesta dans son état physique dès qu'elle se fut enflammée pour un jeune homme qui passoit souvent sous les fenêtres d'une maison où elle étoit élevée. Ces faits s'expliquent par la physiologie des âges.

DCCLXXVI. Au surplus, je répète ce que j'ai déjà énoncé dans d'autres ouvrages. Le temps est un élément indispensable dans la

curation des maladies chroniques, et particulièrement des maladies scrophuleuses. Les traitemens doivent être en général continués pendant plusieurs années. Il importe, en outre, de les pratiquer dans les temps les plus favorables à leur réussite. Pour les mettre en pratique, on m'a vu souvent attendre les révolutions d'un âge critique ou l'arrivée d'une saison chaude. Si l'on néglige cette condition, les essais de l'art sont infructueux et tournent parfois au détriment des malades.

ARTICLE VIII.

DU TRAITEMENT INTERNE POUR LA GUÉRISON DES SCROPHULES.

DCCLXXVII. Il est peu de maladies qui résistent autant que les scrophules aux moyens internes de la médecine pratique. Les substances pharmaceutiques n'exercent qu'une action indirecte sur les systèmes affectés. Il faut, en conséquence, préférer celles qui manifestent une sorte d'affinité pour le système absorbant. Sous le rapport de cette propriété médicinale, le mercure, le fer et le soufre se trouvent certainement en première ligne. Mais l'or, considéré comme un métal si précieux, n'occupe ici qu'un rang très-secondaire, malgré les vaines prétentions des alchimistes; et les effets miraculeux qu'on lui attribue, ne sont appuyés sur aucune observation positive.

DCCLXXVIII. Le mercure remplit d'autant mieux les vues pratiques du médecin dans le traitement des maladies scrophuleuses, que la cause organique de ce fléau désespérant est presque toujours un levain syphilitique, ainsi que nous l'avons souvent constaté à l'hôpital Saint-Louis par des observations précises. La plus active des préparations que nous offre ce métal extraordinaire, est sans contredit le muriate de mercure sur-oxidé, com-

plètement dissous dans l'eau distillée, et incorporé dans des véhicules mucilagineux; j'ai communément recours à ce sel, si diffusible et si pénétrant, pour arrêter les progrès des tumeurs lymphatiques ou pour prévenir leur développement. Il faut bénir les effets perturbateurs de ce médicament, l'un des plus salutaires que possède notre art. A Paris, on fait un fréquent emploi du calomélas ou muriate de mercure doux, qui passe avec célérité dans le système absorbant, et modifie avec plus ou moins d'avantage ses propriétés vitales. On l'administre sous forme de pilules, qui sont devenues une branche considérable de commerce pour les officines de nos pharmaciens. Qui n'a pas entendu parler d'un sirop médicamenteux auquel la renommée de Bouvard a donné une grande vogue, et dont le nitrate mercuriel forme la base spéciale! Ce sirop jouit d'une activité salutaire. Mais il faut avouer que quelques praticiens de nos jours le prodiguent avec un empirisme risible et qui ne s'accorde guère avec les progrès de la médecine philosophique. Cette pratique routinière est d'autant plus condamnable, qu'il faudroit, au contraire, varier infiniment les essais dans une maladie aussi rebelle, et pour ainsi dire incompréhensible, par les nombreux ravages qu'elle occasionne.

DCCLXXIX. Les divers produits que nous donne le fer plus ou moins oxidé par l'atmosphère ou autres agens chimiques, ont une action bienfaisante sur l'économie animale. Le safran de mars apéritif est très-accrédité. L'eau martiale est la meilleure tisane dont puissent user les scrophuleux. Le vin chalybé seconde miraculeusement les effets d'une bonne méthode curative. Toutes les substances *quas ferrea virtus nobilitavit* semblent augmenter les oscillations du système vasculaire, et réveiller les forces médicatrices. J'ai vu toute une famille singulièrement tourmentée par des symptômes écrouelleux, et qui s'étoit presque entièrement guérie par l'usage continué des eaux de forges. Les médecins de l'Europe s'accordent aujourd'hui sur l'efficacité des ferrugineux dans le traitement des affections scrophuleuses.

DCCLXXX. Je n'ai jamais trop compté sur les vertus du soufre lorsqu'il est uniquement administré à l'intérieur. Mais je parlerai plus bas des effets avantageux qui résultent de son application extérieure. Le carbonate de potasse étoit fort vanté par Peyrilhe, qui lui attribuoit gratuitement une propriété fondante et résolutive. D'autres praticiens donnoient la préférence aux préparations antimoniales. Nous avons répété devant nos élèves les essais entrepris avec le muriate de chaux, et nous n'avons recueilli que des doutes. Un docteur anglais, M. Crawfort, a postérieurement donné de grands éloges au muriate de baryte, et l'avoit présenté comme un stimulant spécial des glandes lymphatiques. M. le professeur Baumes cite un exemple très-remarquable des bons effets de ce sel dans son ouvrage sur le vice scrophuleux, qui est un vrai modèle d'expérience médicinale. Il fait mention d'un homme traité par M. le docteur Poutingon, et chez lequel toutes les glandes du col étoient considérablement engorgées. Cet homme désespéroit de sa situation. Il fut néanmoins radicalement guéri par la dissolution du sel de baryte, qu'on administra d'une manière soutenue et méthodique. Les expériences de mon condisciple, M. Hébréard, méritent d'être citées. Elles ont été faites avec la plus scrupuleuse exactitude. J'en avois tenté de pareilles à l'hôpital Saint-Louis, et j'avois aussi signalé la substance dont il s'agit comme un médicament très-énergique lorsqu'il s'agit de combattre les maladies lymphatiques.

DCCLXXXI. Au surplus, lorsque la thérapeutique d'une maladie est peu avancée, chaque médecin, chaque apothicaire a, pour ainsi dire, son arcane. A Paris, les teintures, les élixirs, sont dans une vogue extraordinaire. On les compose communément avec la racine de gentiane, l'écorce d'orange, le carbonate ammoniacal, etc. On y fait entrer la poudre de scrophulaire, la résine de scammonée ou de jalap. On vend aussi des pilules dont les ingrédients sont le calomélas, le sulfure d'antimoine, l'éthiops minéral, etc. Il est bien certain que si, à l'aide de ces médicamens,

on peut parvenir à rétablir le ton des organes digestifs, le cours de la lymphe doit reprendre son activité première, et les engorgemens doivent diminuer.

DCCLXXXII. Le traitement que l'on fait suivre aux malades de l'hôpital Saint-Louis est simple et souvent efficace. Lorsque les premières voies ont reçu un ébranlement salutaire par l'administration des émétiques et des purgatifs, nous associons l'usage des plantes amères à celui des préparations mercurielles. Les décoctions de quinquina, de houblon, de bardane, et de tous les bois sudorifiques, nous ont paru très-utiles dans beaucoup de circonstances, pour remédier aux langueurs des forces digestives. Il est peu d'années où on ne renouvelle les essais qu'on avoit d'abord tentés sur la ciguë, la *phellandrium aquaticum*, la digitale, l'aconit, etc.; et nous pouvons dire que les mêmes incertitudes nous arrêtent encore, lorsqu'il s'agit de déterminer les meilleurs effets de leur administration. On est fâché de voir dans les livres de la science tant de promesses vaines, tant d'assertions futiles, tant de guérisons imaginaires, tant de détails mensongers. Gardons-nous donc de rien affirmer sur la foi trop prompte de nos prédécesseurs. C'est au temps seul qu'il appartient d'affermir les pas de l'expérience et d'en épurer tous les résultats.

ARTICLE IX.

DU TRAITEMENT EXTERNE EMPLOYÉ POUR LA GUÉRISON DES SCROPHULES.

DCCLXXXIII. Les frictions mercurielles ont des effets très-remarquables lorsqu'elles sont pratiquées avec discernement et continuées avec méthode sur les tumeurs scrophuleuses. Elles sont le meilleur résolutif qu'on puisse employer; mais il importe d'y

recourir de bonne heure, et avant que les absorbans qui avoisinent la glande engorgée aient cessé d'être perméables par ce médicament salulaire.

DCCLXXXIV. Nous venons d'employer avec quelque succès la pommade de tartre stibié, dont j'ai donné la formule dans mes *Nouveaux Éléments de Thérapeutique et de Matière médicale*. Cette pommade a pour singulier effet de provoquer une sorte d'orgasme fébrile sur la peau affectée, et d'y susciter une éruption de petits boutons qui ont quelque ressemblance avec ceux qui résultent de l'inoculation de la vaccine. Ces érysipèles artificiels imprimant une excitation salulaire et finissent quelquefois par diminuer le volume des tumeurs. Mais j'ai vu aussi des circonstances où ce moyen a été infructueux. Il faut en réitérer les applications avec prudence, et les soutenir assez long-temps pour effectuer la résolution des tumeurs.

DCCLXXXV. Le soufre a une action très-favorable sur les individus qui se trouvent atteints de la maladie scrophuleuse, lorsqu'il est toutefois administré avec les procédés qui peuvent lui donner l'impulsion nécessaire. Je suis souvent à même de constater les propriétés médicinales de cette substance aux bains de Tivoli, où les eaux minérales se trouvent imitées avec un art si parfait. C'est à l'arrosoir que je les fais communément administrer, et presque toujours sur les parties malades. J'ai donné des soins à la santé d'une jeune demoiselle dont les deux joues étoient couvertes de pustules hideuses, et qui fut miraculeusement guérie par l'emploi continué de ce moyen. Je puis dire pareillement avoir vu des personnes qui se louoient beaucoup d'un voyage fait à Barèges, à Cauterets ou à Bagnères de Luchon. En général, toutes les eaux qui charrient le soufre et qui jouissent d'une température très-élevée, sont salulaires dans les scrophules, parce qu'elles réveillent par la percussion l'action assoupie ou languissante de toutes les glandes lymphatiques. Les eaux chargées de sels alkalis, tels que le carbonate de soude ou de potasse, etc.,

celles qui contiennent des substances ammoniacales, sont d'une grande utilité. Enfin, de grands avantages sont accordés à l'eau de mer, et il paroît surtout que les Anglais la font servir avec un plein succès à leurs divers systèmes de guérison. Il faut toutefois savoir l'approprier aux circonstances et aux périodes de la maladie. *Marina aqua et magná et variá quádam vi pollet : sed imperiti facillè ipsá perperám uti possunt.* Russel. DE TABE GLANDULARI SIVE DE USU AQUE MARINÆ, IN MORBIS GLANDULARUM, etc.

DCCLXXXVI. On peut employer avec succès, à l'extérieur des glandes engorgées, des emplâtres qui ont pour base de leur composition, la ciguë, le savon, les oxides mercuriels, etc. Lorsque la scrophule se manifeste par des pustules, et qu'elle s'étale uniquement sur l'appareil tégumentaire, aucun topique ne m'a paru préférable au nitrate d'argent fondu, pour amoindrir les ravages de la maladie scrophuleuse, et je supplie mes lecteurs d'y faire une attention sérieuse. Ce tonique a pour avantage de produire une excitation permanente sur la peau et d'y susciter tous les phénomènes d'une fièvre locale. Il est rare que la maladie ne perde pas de son intensité lorsqu'on a pratiqué plusieurs couches successives de cette préparation à des intervalles convenables. Le nitrate d'argent dénature à la longue les irritations morbifiques. Les médecins étrangers qui sont venus visiter l'hôpital Saint-Louis, ont été frappés d'étonnement en voyant une si grande quantité de malades guéris ou soulagés par ce procédé extérieur, dont je puis dire avoir donné le premier l'idée et suggéré le mode d'application.

DCCLXXXVII. Les vésicatoires, les cautères, les sétons, les ventouses, le moxa, etc., trouvent leur emploi dans le traitement des scrophules cutanées. Le feu semble épurer le ferment corrompateur de cette maladie. Il semble empêcher les déviations funestes de ce vice, qui a tant d'affinité pour les organes de la poitrine. Que ne dirois-je pas, si je voulois exposer ici toutes les précautions à prendre pour assurer la cure des ulcérations, pour consolider la

réunion des plaies et diminuer la difformité des cicatrices , etc. ? Les physiologistes seuls, qui ont une idée exacte des lois de la réaction vitale , peuvent saisir les heureux effets de tous ces moyens extérieurs, tandis que les médocastres s'abusent et prodiguent infructueusement une multitude de remèdes absurdes et insignifiants.

DCCLXXXVIII. Une discussion sérieuse s'est élevée dans nos écoles cliniques, relativement à l'utilité des opérations chirurgicales pour les scrophules articulaires. Un moyen aussi hardi m'avoit paru d'abord très-redoutable. Mais le raisonnement doit se taire devant des expériences décisives. Sans doute il seroit imprudent d'enlever des tumeurs scrophuleuses dans des parties pourvues de nerfs ou de vaisseaux importans ; mais il n'en est pas de même pour les caries qui attaquent les articulations des membres. J'ai vu pratiquer plusieurs opérations de ce genre par mon ami, M. Richerand ; et toujours le succès a couronné cette tentative : à la vérité les sujets étoient vigoureux et robustes. Mais M. Lallement n'a pas été moins heureux dans l'hospice de la Salpêtrière. Nous conservons dans l'hôpital Saint-Louis une jeune fille de vingt ans dont l'exemple doit encourager ceux qui voudroient tenter de pareils essais. Il s'étoit établi à sa cuisse et à sa jambe droite une dégénérescence éléphantine qui avoit acquis un volume monstrueux, et qu'on désespéroit de pouvoir guérir par les moyens communément usités. Il est digne d'observation que, depuis que cette jeune personne a eu l'extrémité inférieure amputée, son embonpoint s'est accru à un point prodigieux ; son teint a pris toutes les couleurs de la santé la plus vive. On diroit qu'il se passe ici un phénomène analogue à celui de l'émondation des arbres. Les membres qui restent semblent augmenter d'énergie et de vigueur.

DCCLXXXIX. Je ferai remarquer, du reste, que les remèdes appliqués à la curation des scrophules n'obtiennent quelque réussite qu'autant que les malades ne négligent aucun des moyens

diététiques, et qu'ils s'astreignent aux lois du régime. Ils doivent n'user que d'une nourriture saine et facile à digérer; mais on a tort, ce me semble, d'imaginer qu'il ne faut les alimenter qu'avec une viande bonne et succulente. Ce préjugé est un de ceux qu'il est le plus important de détruire. En effet, si la diète, purement animale, influoit tant, comme on le dit en France, sur la guérison de la maladie qui nous occupe, l'Angleterre seroit-elle peuplée de scrophuleux? Ce régime fortifiant ne convient réellement qu'aux malheureux habitans des campagnes, dès long-temps affoiblis par tous les genres de privation. Ce qui convient, du reste, aux scrophuleux de toutes les classes, c'est de respirer un air salubre, de rechercher les lieux secs et bien exposés, de se livrer à un exercice habituel, de monter à cheval, de cultiver la natation, de se fortifier par des voyages ou par des travaux rustiques, de se distraire par la chasse, la pêche, ou par des jeux propres à raffermir la fibre et à provoquer une transpiration abondante. Je l'avouerai toutefois, la thérapeutique des scrophules forme véritablement un grand vide dans les fastes de notre art. Tout est, pour ainsi dire, à rechercher contre cette maladie, si profondément invétérée dans l'économie physique de l'homme. Rien n'est plus inexpugnable que ce mal factice de notre vie sociale. Il faudroit d'autres habitudes et surtout d'autres mœurs pour s'en délivrer.

LES PSORIDES.

DCCXC. Je comprends sous le genre des psorides toutes les affections cutanées dont le caractère général est de provoquer à la surface de la peau un prurit plus ou moins énergique qui porte les malades à se gratter sans cesse pour éteindre ou apaiser la sensation pénible qui les incommode. Ce caractère, qui les accompagne toujours, en fait une famille à part. Le vulgaire même est tellement frappé de la similitude de ces éruptions superficielles, qu'il les confond sous la dénomination commune de *gale*. Un des grands points d'utilité de cette dissertation sera, je l'espère, d'avoir soigneusement séparé par des caractères positifs des maladies qu'on avoit confondues.

DCCXCI. Quelques auteurs ont donné à ces maladies l'épithète de *sordides*. Ils ont voulu ainsi les distinguer de ces efflorescences fébriles, plus communément désignées sous le nom d'*exanthèmes*, et enfin de toutes les maladies qui peuvent attaquer la peau. Ce sont des éruptions sans fièvre primitive, dont la plupart ne sont point contagieuses, mais qui, presque toujours, s'offrent à nos regards sous l'aspect le plus hideux et le plus dégoûtant.

DCCXCII. Ces sortes d'affections n'attaquent ordinairement que la lie du peuple, et c'est dans les classes les plus inférieures de la condition humaine qu'elles exercent leurs affreux ravages. Parfois, il arrive néanmoins que malgré tous les soins de l'hygiène la plus éclairée, on les voit s'attacher à tous les rangs et à toutes les classes de la société. Parmi ces maladies dont nous nous proposons de donner l'histoire, on en remarque qui dérivent manifestement d'une cause interne, comme, par exemple, d'un vice particulier qui s'est introduit par degrés dans le système lymphatique; mais il en est d'autres qui proviennent d'une cause extérieure, et qu'on peut attribuer à la présence de certains animal-

cules dont les naturalistes ont particulièrement étudié la forme et la configuration.

DCCXCIII. C'est depuis la découverte du microscope, c'est surtout depuis que l'histoire naturelle sert quelquefois de guide à la médecine pratique, qu'on a rectifié beaucoup d'idées sur la nature des causes et l'origine de certaines maladies psoriques : tant il est vrai que les recherches les plus disparates et les plus éloignées en apparence de notre art ne laissent pas d'être d'un grand avantage pour l'éclaircissement de certains problèmes, souvent même pour la solution des questions les plus difficiles de la science !

DCCXCIV. J'ajouterai que ces sortes de recherches ont introduit une précision extrême dans nos connoissances ; car rien n'égalait la confusion qui régnoit auparavant dans l'histoire des affections psoriques chez les anciens. Il semble qu'effrayés par les dégoûts que leur inspiroient de pareils maux, ils aient tout mêlé et tout confondu dans leurs observations.

DCCXCV. C'est donc une grande faute de n'étudier la nature malade que par les yeux de nos prédécesseurs et de se persuader qu'ils ont tout vu et tout aperçu avant nous. La vieille érudition embrouille presque toujours ceux qui veulent acquérir des notions exactes en pareille circonstance. De quel secours en effet peuvent être les livres pour des objets journellement exposés à nos regards ? Pour s'instruire en semblable cas, ne suffit-il pas de tracer fidèlement des histoires particulières dans l'intérieur de nos hôpitaux ? Quand je vois, par exemple, nos érudits, au sujet de la gale, si commune de nos jours, compulsent Oribase, Paul Æginète, Aëtius, Rhazès et Avicenne, je ne m'attends pas à plus de lumières, que si j'allois étudier les plantes dans Mathiolo ou dans Dioscoride. A quoi sert donc ce luxe de citations et d'autorités insignifiantes ? un latin élégant, un choix de termes bien appropriés, peuvent-ils remplacer un vide réel dans la description des faits qu'il est important de recueillir ?

DCCXCVI. Les anciens n'avoient pas les mêmes moyens que nous pour constater l'existence des insectes qui s'attachent à la peau. On trouve néanmoins dans leurs écrits des assertions qui prouvent qu'ils en avoient connoissance. Plusieurs d'entre eux ont dit d'une manière expresse qu'il pouvoit se développer des êtres vivans sous la peau des mains, des jambes et des pieds. Avenzoar, médecin arabe, prétend qu'au moment où on aperçoit sur les boutons un suintement léger, il en sort des animaux d'une si petite dimension, que l'œil peut à peine les distinguer. Ces animaux se trouvent sous l'épiderme, où ils cheminent comme la taupe sous la terre. Ne trouvons-nous pas dans les livres saints les tableaux les plus pittoresques de la maladie pédiculaire ?

DCCXCVII. J'ai déjà dit plus haut que toutes les maladies psoriques n'étoient pas contagieuses, et c'est là un des caractères qui servira à faire distinguer les espèces qui se rattachent au genre que nous décrivons, ainsi que j'aurai occasion de le démontrer dans la suite de ce travail; il est donc des psorides qui ne peuvent se contracter, ni par le contact du visage et des mains, ni par le voisinage de l'être infecté, ni par l'usage des mêmes vêtemens, etc. Le caractère contagieux ne convient qu'à la gale proprement dite; je l'assigne comme un des phénomènes essentiels qui séparent cette maladie de la psoride papuleuse.

DCCXCVIII. Les psorides se manifestent communément par des pustules conoïdes, contenant une lymphe incolore et qui jaunit en s'épaississant; dans certains cas, ce fluide aqueux est promptement résorbé. Quelquefois, comme dans la psoride papuleuse, ce sont de simples élevures, irrégulièrement répandues et à peine visibles, qui sont accompagnées du plus violent prurit. Il en est qui forment de petites tumeurs circonscrites, à base dure, circulaire, enflammée, qui tournent à une suppuration lente mais complète, comme dans la psoride crustacée.

DCCXCIX. On voit toutes ces éruptions se terminer en général par de petites exfoliations de l'épiderme, par de petites écailles

opaques ou transparentes; quelquefois par des croûtes qui couvrent des ulcérations plus ou moins superficielles. A ces ulcérations succèdent parfois des stigmates ou des pétéchie livides. J'aurai occasion de revenir sur ces caractères spéciaux qui signalent le genre des psorides.

DCCC. Quelle que soit l'irritation occasionée par la présence des psorides, il est rare que ces maladies excitent une rougeur, considérable sur la périphérie de la peau, comme il arrive dans les efflorescences fébriles plus communément désignées sous le nom d'*exanthèmes*. Dans la psoride papuleuse, par exemple, on n'en observe pas la moindre trace; quand on gratte ou qu'on écorche le sommet des papules, on n'en fait jaillir qu'un peu de sérosité sanguine, simple résultat de la déchirure des tégumens. Le développement des poux sous l'épiderme de certains malades produit pareillement un malaise qui n'est jamais assez puissant pour provoquer les phénomènes de l'inflammation, ou pour déterminer une suppuration véritable; d'ailleurs cette maladie a principalement lieu à l'époque de la vie où le système cutané a perdu toute son énergie et son activité.

DCCCI. On verra dans le cours de cette dissertation, que chaque espèce de maladie prurigineuse a, pour ainsi dire, son mode particulier de distribution à la surface de la peau; et c'est d'après ce mode de distribution, qu'elles produisent des irritations plus ou moins prolongées, plus ou moins incommodes. On verra par les descriptions exactes que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, que la psoride pustuleuse se montre principalement dans les intervalles des doigts, sous les aisselles, au pli des jarrets, etc.; que la psoride papuleuse éclate principalement derrière les épaules, où elle détermine une si vive irritation, qu'il est impossible de vaincre ce genre de souffrance; on verra enfin que la psoride crustacée a lieu à la partie externe des cuisses et des jambes. Dans quelques occasions, on la voit néanmoins se manifester aux bras et aux avant-bras.

DCCCII. Les psorides dont je vais donner l'histoire ne sont pas seulement des maladies fréquentes dans les grandes villes et propres au cercle de notre civilisation ; des voyageurs dignes de foi ont remarqué que les sauvages y étoient particulièrement sujets. Dans les forêts de la Guiane, les tribus qui forment leurs établissemens au milieu des marécages et qui vivent dans une saleté dégoûtante sont très-fréquemment sujettes soit à la psoride pustuleuse, soit à la psoride papuleuse, maladies qu'elles exaspèrent très-souvent par une médecine empirique, ou qu'elles parviennent à guérir par des plantes dont l'expérience leur a révélé les propriétés. M. de Préfontaine avoit fait des remarques très-curieuses sur les races indiennes qui sont particulièrement sujettes aux maladies cutanées.

DCCCIII. Les correspondances que j'ai établies avec les médecins qui pratiquent leur art dans les campagnes les plus isolées, et particulièrement dans la Basse-Bretagne, m'ont fourni aussi quelques renseignemens précieux à ce sujet. On sait, par exemple, qu'il existe depuis un temps immémorial une gale, qui est, dit-on, héréditaire dans la commune de Plouquernével, ainsi que dans celles de Plouveney et de Goarec ; on y rencontre des familles entières d'individus qui, de génération en génération, en sont constamment atteints. Je discuterai ce point plus bas, lorsque je traiterai des causes qui influent le plus directement sur la production des maladies psoriques.

DCCCIV. Ces mêmes affections se montrent aussi très-fréquemment chez les animaux domestiques. Le cheval, si utile à l'homme, le chien fidèle, le chat, hôte auxiliaire qui purge nos maisons des êtres les plus incommodes, les moutons mal nourris, etc., présentent quelquefois les symptômes de la psoride papuleuse dans toute leur intensité. Les différentes sociétés, établies pour les progrès de l'agriculture et de l'économie rurale, rassemblent journellement à ce sujet les observations les plus remarquables.

DCCCIV. Je ne traiterai ici que des psorides qui attaquent l'es-

pèce humaine; c'est après les avoir long-temps étudiées dans l'intérieur des hôpitaux et dans les différentes classes de la société, que je crois devoir ranger leurs phénomènes caractéristiques sous trois chefs principaux. En exposant d'une manière successive les symptômes de la psoride pustuleuse, de la psoride papuleuse et de la psoride crustacée, on voit que je ne m'écarte jamais de la méthode que j'ai adoptée dans cet ouvrage, qui est de grouper les maladies qui s'appartiennent par le plus grand nombre de rapports. C'est en vérité sans fiel, mais c'est avec étonnement, que nous avons vu quelques hommes se montrer contraires à cette marche, qui est si favorable aux progrès de notre art, et nous combattre par des objections que je ne puis sérieusement réfuter.

DCCCVI. Je suis sur le théâtre de l'observation, et j'avoue que je ne saurois m'entendre avec ces spéculateurs de cabinet, qui donnent pour des résultats certains les conceptions imaginaires de leur cerveau. Pour classer les accidens de la nature malade, de quoi nous serviroit le faste des mots et l'arrangement symétrique d'un brillant système? C'est la vérité des choses et non l'éclat des paroles stériles qui peut satisfaire les observateurs.



Psoride Pustuleuse canine!

Stucco, Sculp!





Poride Pustuleuse Vulgaire

PREMIÈRE PARTIE.

ESPÈCE PREMIÈRE.

PSORIDE PUSTULEUSE. *PSORIS PUSTULOSA*. (PLANCHES I ET LI.)

Éruption contagieuse, s'étendant sur une ou plusieurs parties du corps, le plus souvent dans les interstices des doigts, ou à la face interne des poignets, au pli des coudes et des genoux, sous les aisselles, aux parties latérales du ventre, le long des cuisses, etc., sous forme de petits boutons ou nœuds, dont nous décrirons plus bas la forme et la marche.

On rattache communément à cette espèce les deux variétés suivantes :

A. LA PSORIDE PUSTULEUSE PURULENTE OU VULGAIRE. *Psoris pustulosa*. — On la nomme aussi *gale humide*. Elle est plus particulièrement désignée sous cette dernière dénomination, parce que les boutons qu'elle détermine renferment une matière qui tend de plus en plus à devenir purulente. Cette variété attaque principalement les personnes grasses, douées d'un tempérament lymphatique ou sanguin.

B. LA PSORIDE PUSTULEUSE SÉREUSE OU CANINE. *Psoris pustulosa*. — On la nomme aussi *gale canine* à cause de sa ressemblance avec l'éruption qui attaque si souvent nos chiens domestiques, et que ces animaux peuvent communiquer à l'homme. Dans le bouton qui distingue cette variété de gale, il n'y a guère qu'une matière séreuse et très-limpide. Elle attaque de préférence les individus maigres, d'un tempérament mélancolique ou bilieux, doués d'une fibre sèche.

Obs. Ces deux variétés de gale sont absolument la même maladie. S'il y a quelque différence dans les boutons qui la constituent, il faut l'attribuer à l'idiosyncrasie du sujet qui s'en trouve affecté.

TABLEAU DE LA PSORIDE PUSTULEUSE.

DCCCVII. La psoride pustuleuse se montre à peine sur les tégumens, que les malades éprouvent déjà un sentiment de prurit, de cuisson ou d'ardeur. La peau est quelquefois rouge et comme un peu phlogosée; mais bientôt l'apparition des boutons décèle le caractère de la maladie. Ces boutons se montrent dans les parties du corps qui ont été primitivement infectées; mais, comme je l'ai déjà dit, on les remarque le plus souvent aux faces internes des doigts des deux mains, aux poignets, aux jarrets, aux aisselles d'où ils peuvent se propager ensuite sur tout le reste du corps. J'en ai vu se développer sur le visage des enfans, quand ils embrassent trop souvent le col de leurs nourrices galeuses. Le même phénomène a lieu sur toutes les portions de l'appareil tégumentaire qui se trouvent exposées à la contagion.

Personne n'ignore que la psoride pustuleuse se manifeste par de petits boutons blancs et comme noueux, tantôt rapprochés les uns des autres, tantôt disséminés çà et là sur la périphérie de la peau. Ces boutons, dont la base est plus ou moins dure, se convertissent en pustules vésiculeuses, lesquelles ne tardent pas à se remplir d'une humeur séreuse, limpide et transparente: on les voit s'élever et augmenter progressivement de volume. Quand ils ont atteint leur accroissement, les démangeaisons redoublent; elles se font particulièrement sentir quand les malades se couchent et s'échauffent par la chaleur du lit.

Il est digne d'observation que les pustules prennent plus ou moins d'étendue, selon l'idiosyncrasie, le tempérament de chaque sujet, le relâchement du tissu muqueux, le genre de vie et le défaut de propreté; en général, elles se multiplient davantage dans les endroits où la peau est moins exposée à l'action de l'atmosphère. L'humour transparente qu'elles renferment prend avec le

temps plus de consistance. Les boutons s'élargissent en suppurant et se couvrent enfin d'une écaille sale et grisâtre; quelques-uns d'entre eux deviennent plus ou moins confluens; ils s'agglomèrent et parfois se confondent. Le prurit devient alors si véhément, que chez certains individus il provoque la fièvre, en sorte qu'ils ne peuvent goûter un seul instant de sommeil, et qu'on les trouve le matin avec une peau tout-à-fait déclivée ou lacérée par leurs propres ongles. Tel est le spectacle ordinaire des souffrances que nous offre l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, où la psoride pustuleuse sévit sous toutes ses formes.

Nous représentons ici la psoride pustuleuse exempte de toute complication; car, si elle se manifeste avec d'autres maladies, on conçoit qu'elle doit plus ou moins participer de ces divers modes d'altération. Il y auroit beaucoup de choses à dire sur le genre de prurit qui l'accompagne; ce prurit suscite une sorte d'ardeur dans toute la peau, ardeur qui redouble quand on viole les lois du régime, quand on s'abandonne avec excès aux liqueurs spiritueuses, quand on se nourrit de matières épicées, de viandes lourdes et indigestes, etc. Les individus qui sont en proie à ce violent prurit éprouvent même une sorte de volupté lorsqu'ils se grattent: cette observation n'échappe à personne. On a souvent parlé des habitans de la Basse-Bretagne et d'autres lieux où se déclare fréquemment cette sordide éruption; on sait qu'ils aiment à faire usage de chemises de toile neuve, particulièrement de celles dont le tissu est rude et grossier: le frottement habituel qui en résulte, leur procure par intervalles les plus agréables sensations.

Mais les boutons qui se manifestent dans la psoride pustuleuse n'ont pas toujours la même physionomie: tous les observateurs ont fait mention du genre d'éruption que l'on désigne communément sous le nom de *gale canine* ou *gale miliaire*. Cette variété se manifeste par des vésicules qui n'acquièrent jamais qu'une très-petite dimension; sans doute parce que la matière qu'elles contiennent reste toujours à l'état séreux. Ici les boutons ne s'élar-

gissent point comme dans la variété précédente ; ils conservent toujours leur forme conique : c'est celle qui se déclare si souvent sur la peau du chien domestique , et que l'homme peut contracter de cet animal. J'ai traité à l'hôpital Saint-Louis des postillons qui l'avoient gagnée par le contact de chevaux infectés qu'on avoit confiés à leurs soins.

La gale proprement dite , *canine* ou *miliaire* , a un caractère d'opiniâtreté qu'on ne remarque point dans celle qui vient à une complète suppuration ; d'ailleurs , elle se place pareillement aux poignets, dans les interstices des doigts, aux plis des bras et des genoux , à la partie interne des cuisses, etc. La peau est comme papuleuse ; de petits boutons luisans en proviennent : quand ils s'ouvrent d'eux-mêmes ou quand on les perce, il en sort un fluide transparent ou limpide ; le bouton s'affaisse ensuite ; il s'y forme une écaille légère qui ne tarde pas à tomber. Il est facile de voir qu'ici l'épiderme soulevé ne contenoit qu'une matière séreuse.

Les démangeaisons sont surtout très-vives lorsqu'il y a beaucoup de chaleur dans l'atmosphère ; mais elles sont moindres lorsqu'il fait froid : les boutons ont même ceci de particulier , qu'ils disparaissent soudainement pendant le frisson de la fièvre, pour se remontrer dans le période de la chaleur. En général, tout ce qui augmente la chaleur interne est propre à accroître le volume des boutons psoriques, sans qu'on puisse en assigner la cause. Cependant, lorsqu'une maladie aiguë se déclare, il est fréquent de voir que pendant toute sa durée la gale s'évanouit, pour ainsi dire, au point que les boutons ne sont plus apercevables. Nous remarquons ce phénomène dans la fièvre angioténique, dans la fièvre adynamique, dans les violentes attaques de rhumatismes, etc. : j'en pourrois citer une multitude d'exemples. Ajoutons, néanmoins, que lorsque ces diverses maladies parviennent à leur entière solution, la gale reparoît avec son même mode d'éruption, et le genre de prurit qui la caractérise. Ce fait est certainement curieux à remarquer : nous y reviendrons quand il sera question de l'étiolo-

logie des psorides, qui dans tous les temps a occupé les naturalistes et les médecins. Je ne puis néanmoins m'empêcher de citer ici l'histoire d'un malheureux cordonnier, qui a gardé pendant sept ans la gale canine sans le savoir; il attribuoit constamment les démangeaisons qu'il ressentait, à des maladies antérieures qu'il avoit éprouvées et qui étoient sans cesse remplacées par un prurit des plus insupportables. Enfin, cet individu arriva un jour à l'hôpital Saint-Louis dans un état d'épuisement difficile à décrire. Il avoit l'air égaré, les yeux fixes, un délire fugace et une absence totale de sommeil; son corps étoit parsemé de boutons blancs et comme perlés, qui se montraient en plus grand nombre aux doigts et aux poignets que partout ailleurs. Le caractère de cette éruption fut soudainement reconnu, et l'administration méthodique des bains sulfureux ramena le malade à l'état de santé le plus satisfaisant.

Il est du reste dangereux de garder long-temps la psoride pustuleuse; chez certains individus, elle finit par désorganiser absolument la peau. Ce qu'il y a surtout à redouter, lorsque la gale a vieilli sur les tégumens, et qu'on a négligé de la combattre, c'est l'apparition d'une certaine quantité de clous, de furoncles, ou autres éruptions secondaires, qui sont le pur résultat de l'irritation générale où nous place cette désolante maladie. Ses ravages sont tels, qu'il survient par intervalles des ulcères chroniques, des abcès interminables; j'ai vu de vastes clapiers, tout pleins d'une matière purulente, qui se formoient sous la peau et qui résistoient à tous les moyens curatifs. J'ai vu des phlegmons négligés entraîner la mort d'un individu qui avoit long-temps languï dans les cachots, et qui s'étoit desséché par les progrès d'une fièvre hectique. Un matelot se grattoit depuis plusieurs années, sans avoir jamais connu la véritable source du mal qui le dévorait. Dans ce déplorable état, les boutons ne laissoient, pour ainsi dire, aucun intervalle entre eux; ce n'étoient que de larges croûtes sur quelques parties des tégumens. Sa peau étoit devenue comme

une râpe. Quand de tels accidens surviennent, la gale est en quelque sorte méconnaissable. Elle change absolument de forme et de physionomie.

Il est donc des individus qui augmentent eux-mêmes les accidens funestes de la psoride pustuleuse par l'irrégularité de leur régime, par leurs habitudes crapuleuses, par l'excessive malpropreté de leur linge et de leurs vêtemens. De là vient que les peuples qui négligent les règles de l'hygiène sont sujets à des inflammations graves par l'effet des gales longues et invétérées. M. le docteur Vallerand a vu un grand nombre d'Espagnols renfermés dans l'hospice Saint-Jacques de Dijon, en 1812, époque à laquelle une dyssenterie contagieuse moissonnoit une grande partie des sujets et se trouvoit entretenue par une négligence constante des soins de propreté. On voyoit des furoncles survenus dans plusieurs parties du corps, surtout au creux des aisselles; quelques-uns de ces furoncles se développoient sur un même point et formoient comme des anthrax, suivis d'une suppuration aussi abondante que long-temps continuée. Plusieurs fois on fut contraint d'ouvrir de vastes abcès, qui ne connoissoient d'autres causes que la gale négligée. Ce qu'il y avoit de remarquable dans ces furoncles et dans ces abcès, c'est leur caractère opiniâtre. Quelques malades gardoient le lit pendant plusieurs mois. M. Vallerand cite surtout l'exemple d'une femme âgée de quarante-deux ans, d'une constitution vigoureuse et qui avoit des boutons psoriques sur toutes les parties de son corps; elle étoit dans un état de souffrance dont on se fera facilement une idée, lorsqu'on saura qu'une quantité prodigieuse de ces boutons suppuoient à leur sommet, et qu'il existoit en outre douze ou quinze phlegmons de différens volumes, aux aisselles, aux aines, aux parties latérales du col. Il lui étoit presque impossible de se mouvoir. Cette personne infortunée étoit en proie à une fièvre de résorption qui donna les plus vives inquiétudes pour ses jours. Il fallut des précautions infinies pour l'arracher au danger qui la menaçoit.

Heureusement que , de nos jours , les soins de l'hygiène sont trop bien administrés dans nos hôpitaux , pour qu'on puisse y observer tous les résultats tragiques des gales négligées. Qui croiroit pourtant qu'une maladie aussi légère en apparence, peut avoir des effets sinistres; qu'elle fait maigrir les malades; qu'elle les jette dans le dépérissement et la consommation; qu'elle détermine une véritable dégénérescence des tégumens, au point d'en interrompre toutes les fonctions? Tous les organes liés au derme par des communications sympathiques éprouvent des altérations plus ou moins graves, et un individu qui seroit abandonné à lui-même dans un désert , en proie à cette horrible maladie, y subiroit des tourmens dont il est impossible de concevoir la violence. J'en ai rencontré un, dont la raison s'étoit totalement aliénée depuis qu'on l'avoit livré à son isolement et à sa misère, dans l'une des rues indigentes de Paris.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA PSORIDE PUSTULEUSE.

Première observation.—Alexandrine Vollet, couturière de son état, est affectée depuis un mois d'une psoride pustuleuse, qu'elle a contractée au bal par le seul contact des mains. Les boutons ne sont pas très-nombreux; on en voit principalement dans les intervalles des doigts, aux poignets, au pli des articulations, etc.; les mains sont engorgées, et la malade ne s'en sert qu'avec difficulté; il est des boutons volumineux, d'autres qui le sont moins: tous s'élèvent en pointe et se remplissent d'un pus blanc, un peu séreux; quand on les crève, ils s'affaissent et quelquefois il se forme une nouvelle collection de matière. Le plus ordinairement les boutons se couvrent d'une croûte légère, qui se dessèche et tombe après un temps plus ou moins long. Voilà un des cas les plus vulgaires de la psoride pustuleuse et purulente.

Deuxième observation. — Marie Branche entra à l'hôpital Saint-Louis six semaines après avoir contracté la maladie. Elle éprouvoit de vives démangeaisons aux doigts, aux poignets, sous les aisselles, aux jarrets; ces démangeaisons augmentoient le soir, dans la nuit et toutes les fois que la malade avoit chaud: elles précédoient le développement d'une multitude de boutons, d'abord remplis d'une sérosité limpide; ces boutons grossissoient et se remplissoient ensuite d'un véritable pus. La base de ces boutons étoit d'une couleur rouge et animée; quelques-uns étoient très-larges et finissoient par s'affaisser, mais leur base restoit toujours environnée d'une aréole inflammatoire. Cette femme, qui étoit nourrice, avoit une petite fille dont les fesses étoient couvertes de boutons psoriques.

Troisième observation. — M. Jannin, de Besançon, élève de l'hôpital Saint-Louis, a tracé ainsi sous mes yeux le tableau de la psoride pustuleuse purulente. Les boutons qui n'ont que douze heures d'existence sont petits, conoïdes, transparens, environnés d'une aréole inflammatoire assez prononcée; quelques-uns plus anciens sont de la grosseur d'une lentille, et même plusieurs ont plus d'étendue; leur sommet est jaunâtre, déprimé au centre, leur base d'un rouge plus prononcé. Les cercles inflammatoires sont confondus; les pustules contiennent une assez grande quantité de sérosité purulente, sans odeur désagréable. Une inflammation érythémateuse occupe tout le dos des deux mains; les doigts sont gonflés, ce qui gêne leurs mouvemens. La peau est le siège d'une douleur et d'une tension analogues à celles qu'éprouvent les malades atteints de variole lorsque survient le période de suppuration. Quelques-uns de ces boutons, déchirés par l'action des ongles, ont laissé des croûtes brunâtres agglomérées entre elles; d'autres ont rendu la peau rugueuse, dure et d'une couleur violacée: dans ce cas-ci, le prurit n'étoit pas très-incommode, surtout dans la journée. Le malade se plaignoit plutôt d'un sentiment de brûlure assez pénible.

Quatrième observation. — Un perruquier nommé Gaspard Ondin vient demander du secours à l'hôpital Saint-Louis. Il est atteint d'une éruption de boutons sur toute l'enveloppe cutanée : ces boutons lui causent des démangeaisons qu'il a toute la peine du monde à apaiser ; ils sont particulièrement fixés dans les intervalles des doigts et aux articulations radio-carpiennes. Ces boutons, tantôt solitaires, tantôt rassemblés en plus ou moins grand nombre, offrent différentes formes : quelquefois ils sont larges et aplatis, d'autres fois demi-sphériques. Leur base est rouge et enflammée, leur sommet présente une vésicule le plus souvent déprimée à son centre, et remplie d'un liquide puriforme : l'effusion de ce liquide est bientôt suivie de croûtes rougeâtres, qui tombent par portions squammeuses furfuracées. Le malade éprouve de fortes démangeaisons qui semblent partir du sein même de ces pustules ; elles s'apaisent par le frottement et à mesure que le malade se gratte : elles sont plus violentes la nuit que pendant le jour.

Cinquième observation. — Voici maintenant un tableau exact de la psoride pustuleuse canine. Sophie Pruneau, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament sanguin, entra à l'hôpital Saint-Louis pour se faire guérir d'une gale qu'elle avoit contractée en couchant avec une personne qui en étoit pareillement affectée. Bientôt après, éruption d'une multitude de boutons blanchâtres dans les interstices des doigts, aux poignets, aux aisselles, entre les deux mamelles, au ventre, à la partie interne des cuisses ; le visage seul étoit excepté de l'invasion. Ces boutons ressembloient d'une manière parfaite à des grains de millet, assez rapprochés, sans pourtant jamais se confondre, tantôt rouges, tantôt de la couleur de la peau, présentant une vésicule cristalline et transparente, d'où découloit une sérosité limpide. Alors la pointe acuminée du bouton s'affaissoit ; mais la base restoit dure, rouge et un peu animée. Pendant toute la durée de ces boutons, il se manifestoit des démangeaisons insupportables, qui empêchoient tout sommeil.

Sixième observation. — Mon élève M. Jannin a tenu pareillement registre de plusieurs faits relatifs à la psoride pustuleuse canine ou miliaire. Dans cette gale, les boutons sont peu volumineux, très-rapprochés les uns des autres, surtout au dos des mains et à la face interne des doigts; ils sont conoïdes et transparents, quelques-uns sans changement de couleur à leur base, d'autres ayant une aréole inflammatoire très-peu prononcée. Leur apparence est celle d'un grain de millet; ils contiennent un liquide visqueux et transparent; le malade les déchire avec ses ongles, la sérosité s'écoule: alors on aperçoit la base du bouton, qui est d'abord d'une couleur rosée, forme ensuite un point rouge, puis noirâtre; il succède une écaille très-mince, qui disparaît à la longue et ne laisse point de cicatrice. Cette courte description est le résultat de ce qu'on peut observer chez le plus grand nombre des individus atteints de psoride pustuleuse canine.

Septième observation. — En voici encore un exemple, recueilli avec une exactitude particulière. La nommée Brideron, âgée de vingt-neuf ans, d'un tempérament sanguin, n'a jamais eu qu'une seule fois la gale: elle l'a contractée en se servant d'une couverture de laine qui avait été à l'usage d'autres malades. Ce n'est que deux jours après l'infection, qu'elle s'est aperçue de son existence: il a paru un grand nombre de boutons aux mains, aux bras, sur la poitrine et sur le ventre; les boutons sont en grand nombre et comme groupés. Ce qu'il y a de surprenant dans cette observation, c'est qu'il y a manifestement deux sortes de boutons sur la périphérie de la peau: les uns sont vésiculeux et renferment constamment de la sérosité, tandis que d'autres ne contiennent aucune matière et sont uniquement le résultat des frictions que la malade pratique pour calmer les démangeaisons qui la tourmentent. Ces derniers se montrent sous la forme de petits boutons luisans, souvent répandus par plaques, et ressemblent à ces rougeurs que produit une irritation prolongée; dans l'endroit où ces plaques existent, la malade n'éprouve point

ce prurit insupportable que ne cessent d'entretenir les véritables boutons de la gale : c'est seulement un léger picotement qui se développe à des intervalles plus ou moins éloignés. Quant aux premiers boutons signalés, ils proéminent très-peu au-dessus des tégumens, dans les premiers temps de leur naissance, et on est obligé de les examiner de très-près pour les apercevoir : ce n'est que lorsque la malade a promené ses ongles sur la peau que les vésicules se développent ; dans cet état, les boutons sont très-petits, offrant une forme arrondie à leur base, tandis que le sommet s'élève en pointe. Il est bon de noter que chez cette femme, douée d'une santé robuste et d'un tempérament sanguin très-prononcé, les boutons ont conservé à leur base la même couleur que le reste de la peau, laquelle est rosée sur presque toute la surface du corps. Enfin, à force de se gratter, la malade fait écouler la sérosité, et voici ce que l'on remarque à l'instant même où les boutons se crevent : on aperçoit un point rougeâtre, qui n'est autre chose que le tissu muqueux mis à nu dans une très-petite étendue. Quelque temps après la rupture, on remarque une croûte formée par le sang coagulé et la sérosité sortie de la vésicule : cette croûte tombe lorsque la malade se gratte, et se trouve bientôt remplacée par plusieurs autres, qui ne laissent point de cicatrice. Seulement, après la guérison complète, on voit une simple tache rougeâtre de la peau dans l'endroit même où on remarquoit des boutons psoriques : cette tache disparoit peu à peu, et la peau reprend sa couleur naturelle. La malade a eu principalement des démangeaisons très-vives au début de la maladie, et la chaleur du lit les rendoit intolérables : lorsqu'elle étoit ainsi tourmentée, elle trouvoit un plaisir indicible à se gratter. Le matin, le prurit s'apaisoit, mais il étoit remplacé par la cuisson. Pendant tout le temps que cette psoride s'est fait sentir, il n'y a eu aucune irrégularité dans la menstruation. L'appétit s'est conservé ; le poulx a été constamment dans son état naturel. Il suffit, ce me semble, de cette observation que j'ai rédigée en

présence de la malade , pour avoir une idée complète de la variété de la gale dont il s'agit.

DCCCXVIII. J'ai cru inutile d'accumuler les faits nombreux dont je suis journellement le témoin dans le vaste hôpital que je dirige depuis plusieurs années. Il faut regarder comme futiles et comme étant de nulle valeur, les distinctions en gale sèche et humide, en gale spontanée et en gale consécutive. Les dénominations de gale syphilitique, de gale dartreuse, etc. , ne sont pas moins illusoires.



Psoride Papuleuse pédiculaire.

Stacc. Sculp.

ESPÈCE DEUXIÈME.

PSORIDE PAPULEUSE. (PLANCHE LII.)

J'ai décrit, le premier en France, cette maladie qu'on confondoit généralement avec la gale proprement dite; les anciens ne font guère mention dans leurs écrits que de phthyriasis ou maladie pédiculaire. Voici comment nous établissons ces variétés :

A. LA PSORIDE PAPULEUSE FORMICANTE. *Psoris papulosa formicans*, *prurigo formicans*, etc. Nous désignons ainsi cette affection prurigineuse de la peau qui provoque la sensation la plus terrible et absolument analogue à celle que détermineroit la présence d'une multitude de fourmis attachées à la périphérie des tégumens. Cette sensation est tellement vive que les malades ne cessent de se gratter, pour apaiser les tourmens qu'ils endurent.

B. LA PSORIDE PAPULEUSE PÉDICULAIRE. *Psoris papulosa pedicularis*, *prurigo pedicularis*, etc. Le symptôme spécial de cette psoride papuleuse est de produire sur la peau une quantité plus ou moins abondante de poux, qui s'y développent d'une manière, pour ainsi dire, spontanée. On observe que ces poux sont ordinairement plus gros que les poux de tête ou du cuir chevelu; leur corps est diaphane; mais, comme ils sont souvent gorgés de sang, cette circonstance leur donne souvent une teinte rougeâtre.

Obs. On a établi plusieurs distinctions de la psoride papuleuse; on l'a comparative-ment désignée, d'après le degré de sa violence, sous les noms de *prurigo mitis*, de *prurigo ferox*, etc. On s'est aussi servi des noms de *prurigo infantilis*, *prurigo senilis*, quand on a parlé de cette affection d'après la différence de l'âge: enfin, il est des auteurs qui, la considérant d'après son siège, l'ont successivement indiquée sous les différens noms de *prurigo podicis*, *prurigo pudendorum*, *prurigo vulvæ*, etc.; mais ces distinctions sont trop minutieuses et inutiles au progrès de la science. Pour ce qui nous concerne, nous n'assignons à la psoride papuleuse que deux variétés bien tranchées, la psoride papuleuse formicante, et la psoride papuleuse pédiculaire: ces deux variétés se rattachent, d'une manière évidente, à l'espèce qui va faire l'objet du tableau suivant :

TABLEAU DE LA PSORIDE PAPULEUSE.

DCCCXIX. Nous voudrions vainement offrir le tableau de cette affection si désolante; nous ne retracerons jamais avec assez d'énergie ce que nous avons vu souffrir aux victimes infortunées qui ont reçu nos soins dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis. A chaque instant du jour et de la nuit, les malades sont en proie à ce prurit insupportable qui est le symptôme caractéristique de la maladie. Un feu dévorateur les consume et les enveloppe, pour ainsi dire; pour l'apaiser, ils se grattent avec fureur et ne cessent de déchirer leurs tégumens avec leurs ongles. Efforts superflus! la sensation prurigineuse redouble. Dès-lors, ils se plaignent et expriment avec tant de vérité ce qu'ils éprouvent, qu'ils font passer leur inquiétude dans l'âme des assistans.

Au milieu de ces agitations et de ces impatiences non-interrompues, il en est qui sont saisis par de véritables accès de délire. Un homme étoit si malheureux de l'impuissance des remèdes, qu'il se tua en route d'un coup de pistolet, en revenant des eaux de Caunterets. Il écrivit à ses parens, qu'il n'avoit pu supporter plus long-temps le fardeau d'une existence aussi tourmentée.

Qu'on ne compare point l'état de certains dartreux à celui des individus affectés de la psoride papuleuse. Les premiers se soulagent du moins en se grattant, et plusieurs d'entre eux avouent qu'ils n'ont pas de plus exquise jouissance. Mais ces derniers ont beau recourir à ce moyen, ils ne peuvent ni échanger un seul instant le mode de cette sensation brûlante, ni procurer la moindre trêve à leurs perpétuelles souffrances.

Il est des douleurs que l'habitude émousse et rend du moins plus supportables; mais il n'en est pas ainsi de celles que suscite la psoride papuleuse. Ces douleurs se maintiennent toujours aussi vives et aussi intenses. Elles ne se ralentissent que par une forte

occupation. La solitude et l'imagination semblent même en accroître la vivacité. A chaque instant, c'est la sensation d'une légion de fourmis qui parcourroient les tégumens, sensation désespérante, d'où est venu le nom de *psoride papuleuse formicante*, de *prurigo formicans*.

La psoride papuleuse est le plus souvent une affection continue, et, dans ce cas, il se manifeste des redoublemens qui ont lieu le soir ou dans la nuit. Dans ce dernier cas, le sommeil est brusquement interrompu ; et les malades portent involontairement leurs mains à la peau. S'ils s'éveillent, c'est pour recommencer leurs souffrances. Chaque moment de la journée est pour eux une angoisse déchirante ; et le soir encore, ils ne rentrent dans leur lit que pour y épuiser toutes les nuances de la douleur, que pour y lutter contre les insomnies les plus accablantes.

Il est difficile de trouver des termes, pour les approprier aux divers tourmens que l'on endure. Presque tous les individus qui sont affectés de la psoride papuleuse ne parlent que d'*âcreté*, d'*ardeur* du sang, de *feu brûlant*, etc. : *Je suis sur le gril qui a fait le martyr de saint Laurent*, me disoit un malheureux ecclésiastique. Un militaire m'écrivoit qu'il étoit en butte à mille hallebardes ; il est des sensations plus fréquentes dont il faut faire mention. Un vieillard octogénaire n'a pas craint de m'avouer que son corps se trouvoit parfois dans un tel état d'irritation, que les organes mêmes qui sont muets dans un âge aussi avancé entroient dans une érection insolite dont il résultoit des pollutions énervantes. Rien n'est comparable à la honte d'un semblable état.

Dans les cas ordinaires, la maladie se déclare par un prurit ardent sur les épaules, sur le devant de la poitrine, aux bras, aux cuisses, au ventre, etc. Ce prurit porte impérieusement les malades à se gratter ; mais plus ils continuent cette opération, plus les démangeaisons s'accroissent.

Lorsqu'on considère la partie affectée, on aperçoit de très-petits boutons presque imperceptibles, qui s'élèvent légèrement

en pointe. Ces boutons peu enflammés, rapprochés les uns des autres, ne contiennent aucune matière dans leur intérieur ; ils se recouvrent, lorsqu'ils ont été déchirés par l'action des ongles, d'une légère croûte ou squamme arrondie de la grosseur d'une tête d'épingle et d'une couleur noire ou brunâtre. Cette croûte, qui se détache après un certain temps, est formée par le dessèchement d'une gouttelette de sang, ou de sérosité qu'on fait sortir par le déchirement des petits boutons.

Les démangeaisons varient d'intensité selon les circonstances où se trouvent les malades : elles sont plus vives quand il fait chaud, le soir, la nuit, après le travail, etc. ; il s'agit quelquefois de toucher légèrement les papules de la peau pour qu'elles se développent avec promptitude. Le simple frottement produit par les habits peut les provoquer. Il faut alors que le malade se hâte de gratter les tégumens, et il est rare qu'il puisse résister à un besoin aussi impérieux.

La psoride papuleuse a souvent des intermittences de trois ou quatre heures, surtout quand le malade mange ou qu'il est absorbé par une occupation sérieuse. Quelquefois, le prurit ne dure que cinq ou six minutes et disparaît ensuite pour plusieurs jours. J'ai connu un homme d'environ cinquante-cinq ans et d'une constitution saine autant que robuste, lequel se trouve sujet à un prurigo plantaire. Cette affection le saisit si vite et le maîtrise à un tel point, que dans les rues ou même dans les sociétés, il est contraint d'ôter son bas et son soulier, pour se gratter en liberté, jusqu'à ce que la démangeaison soit apaisée. Le malade se trouve-t-il dans une assemblée nombreuse, ou devant des personnes qui méritent les plus grands égards, il faut qu'il obéisse au penchant irrésistible qui l'entraîne. J'ai donné des soins à un autre individu qui est pareillement tourmenté d'une psoride papuleuse à la plante des pieds ; il ne parvient à l'apaiser qu'en marchant et en fatiguant considérablement. S'il s'arrête, son supplice recommence. Lorsqu'il est dans les accès il court

les champs et les grands chemins, comme un vagabond. Ses camarades l'appeloient par dérision le *Juif errant*.

La psoride la plus douloureuse est celle qui attaque les parties génitales dans les deux sexes; elle est accompagnée d'une foule de symptômes secondaires qui varient chez les différens individus et qui sont en rapport avec le degré de la sensibilité particulière qui les distingue. Une malheureuse femme éprouvoit au clitoris une démangeaison vive, qu'elle cherchoit à apaiser en y appliquant à chaque instant des linges mouillés. L'impression d'un froid glacial sembloit amoindrir pour quelques minutes l'horreur de ses souffrances.

Il est une autre psoride papuleuse, qui est, pour ainsi dire, inexorable, c'est celle qui attaque les vieillards. J'en ai rencontré qui éprouvoient des tintemens d'oreilles, des foiblesses de vue, des crampes, des lassitudes, des tiraillemens d'estomac, des oppressions, des gonflemens de l'épigastre. Toutes les fonctions se dérangent, particulièrement les fonctions digestives. Les malades s'épuisent et tombent dans l'amaigrissement: ils s'abandonnent au découragement et au désespoir.

Il en est qui ont un appétit vorace et qui n'ont d'autre jouissance que de se gorger d'alimens salés ou épicés. Ils aiment aussi par goût les liqueurs fortes et alcooliques; mais leur repas est à peine terminé, que les démangeaisons se font sentir comme auparavant. Bientôt les épaules écorchées sont inondées de sang et d'une humeur ichoreuse. On diroit que toute la peau a été brûlée par l'eau bouillante.

Dans la psoride papuleuse, les muscles sont quelquefois tellement irrités, qu'ils se gonflent, se durcissent, et se dessinent d'une manière frappante sur les membres supérieurs et inférieurs. Une religieuse hospitalière, très-exercée à la considération des maladies, appeloit ce phénomène les *cordes du prurigo*. Nous avons vu quelquefois les jambes de ces infortunés se roidir par une sorte de contraction musculaire, en sorte qu'ils ne pouvoient

plus exécuter les mouvemens de progression et mouroient impotens.

Mais c'est spécialement vers le système lymphatique que les ravages de la psoride papuleuse se manifestent. La plupart des malades succombent par les progrès d'une infiltration qui s'étend à tout le système de l'économie animale. Voici un fait qui s'est passé à l'hôpital Saint-Louis. Le nommé Jean Maxac, âgé de soixante-dix ans, faisoit le métier de cocher, et avoit été très-malheureux pendant toute sa vie. Il fut toujours très-mal nourri et couchoit dans des endroits humides. Il éprouva des démangeaisons qui se firent sentir particulièrement sur les épaules, sous les aisselles, sur le devant de la poitrine, au col et à la partie interne des cuisses. De petites papules soulevoient l'épiderme et rendoient la peau très-inégale à la suite des frottemens réitérés. Les démangeaisons qui étoient extrêmes diminuèrent tout-à-coup par l'effet d'un vif chagrin qui lui survint; mais aussitôt ses bras, ses cuisses, ses jambes se tuméfièrent. Le malade étoit oppressé; il respiroit difficilement et se trouvoit pris d'une diarrhée excessive. Il éprouvoit pendant la nuit des défaillances qui donnoient des craintes excessives pour sa vie. La prompte application de deux vésicatoires lui devint très-favorable. Trois jours après, la psoride papuleuse avoit reparu et le tissu cellulaire étoit affaissé. Il se trouva bien pendant quelques jours. Il sortit même de l'hôpital. Mais nous avons appris depuis cette époque, qu'il étoit mort chez lui d'un hydro-thorax.

Les effets de la psoride papuleuse sur les facultés intellectuelles sont également très-remarquables. Nous avons conservé long-temps à l'hôpital Saint-Louis le nommé Marade, chez lequel cette affection cutanée alternoit avec une aliénation mentale; lorsqu'il arriva, il se montrait très-raisonnable; mais alors tout son corps étoit couvert de papules qu'il se plaisoit à gratter et à excorier jour et nuit. Un matin nous trouvâmes sa peau naturelle et absolument nettoyée. Mais il avoit un accès de délire si violent,

qu'il fallut assujettir ses bras par une camisole; il rioit aux éclats; témoignoit une joie cynique; prétendoit être un littérateur célèbre; se faisoit appeler Voltaire. Il racontoit d'une manière burlesque les détails de son mariage avec une veuve, etc.

Quelquefois les malades se trouvent atteints d'un état de stupidité par la rétrocession soudaine de la psoride papuleuse, et dans les instans où l'éruption est dans toute sa vigueur, il est rare qu'ils puissent se livrer à aucune occupation sérieuse de l'esprit. Ils ne savent que souffrir et se plaindre. On en voit qui sont tellement pressés par le besoin d'exprimer ce qu'ils éprouvent, qu'ils écoutent à peine le médecin qui veut leur donner des conseils. Ils interrompent à chaque instant le fil de ses discours et ne cessent de le fatiguer par un récit fidèle autant que prolix des maux qu'ils endurent.

Quoique la psoride papuleuse pédiculaire ne soit qu'une variété de l'espèce qui nous occupe, elle mériteroit un chapitre à part. Attachons-nous à reproduire ici cette maladie extraordinaire, dont les anciens nous ont laissé des peintures si hideuses. Qu'on lise en effet leurs ouvrages, on l'y trouvera fidèlement décrite avec les singularités les plus dignes de notre observation. Souvent même on prendroit leurs récits pour le résultat des prestiges de leur imagination abusée, si l'on n'avoit occasion de se convaincre par soi-même de la vérité de ce qu'ils rapportent; mais les mêmes phénomènes existent et se remarquent encore dans le siècle où nous sommes.

Il y a dans cette infirmité quelque chose de dégoûtant qui n'existe pas dans la psoride formicante. Les animalcules qui se propagent en nombre incalculable, et, pour ainsi dire, spontanément sur les tégumens, rendent les malades le rebut de la nature entière. Ce sont d'ailleurs les mêmes tourmens; c'est la même violence dans le prurit. C'est, en outre, une sombre inquiétude, qui absorbe toutes les facultés morales; l'homme qui se voit ainsi dévorer comme une proie vivante, n'ose porter ses regards sur

lui-même, sans éprouver la plus douloureuse de toutes les humiliations.

Le développement des poux sur la peau humaine produit tous les symptômes imaginables : les anxiétés, les frissons, les lypothimies, les essoufflemens, un malaise général, enfin tous les plus fâcheux résultats de l'accablement et de la foiblesse. La peau n'est pas seulement tourmentée à l'extérieur ; il y a irritation dans toutes les surfaces muqueuses. On voit des malades, qui, pour la moindre cause, éprouvent des affections catarrhales, la toux opiniâtre et le dévoiement. Ce qui frappe souvent les regards dans le développement de la psoride pédiculaire, c'est une matière exsudée par le corps du malade, et qui se concrète sur la peau pour y former une couche sale et dégoûtante. Les bains dissolvent cette crasse qui semble boucher les pores exhalans.

La psoride pédiculaire se borne parfois à certaines parties ; d'autres fois elle est générale et se fait sentir dans tous les points du corps ; c'est surtout dans ces derniers cas que tous les systèmes de l'économie participent en quelque sorte à l'infection de la peau. Toutes les excréations sont fétides, particulièrement celle des urines. Les malades tendent au marasme. La mort vient terminer leur affreux supplice.

A l'hôpital Saint-Louis, nous voyons souvent des individus qui ne sont que périodiquement affectés par la psoride pédiculaire. C'est surtout pendant l'été que ces insectes se multiplient d'une manière surprenante. Ils disparaissent aux approches de l'hiver pour se montrer au printemps, sans être d'ailleurs annoncés par aucun symptôme particulier.

Lorsqu'un malade se gratte avec vivacité, les papules de la peau ne font qu'accroître en nombre et en grosseur. Elles sont, pour la plupart, très-rouges et de forme oblongue. Durant la nuit surtout, les individus, plus irrités par la violence du prurit, se lèvent en sursaut, sortent de leur lit et appliquent sur leurs tégumens des linges mouillés. Cette impression d'un froid glacial

suspend pour un temps leurs horribles souffrances , en changeant le mode de sensation.

Parmi les observations que j'ai rassemblées, la suivante surtout me paroît propre à donner une idée complète de cette désolante maladie : il s'agit de l'histoire tragique du sieur Laval, qui subsistoit à Paris par le produit d'une petite rente. C'étoit un homme doué d'un tempérament sanguin, et n'ayant eu dans son bas âge que les maladies propres à l'enfance, telles que la variole et la rougeole. Il est vrai que mille chagrins l'avoient assailli durant le cours de la révolution française. Il y a une douzaine d'années qu'il fut atteint du prurigo pédiculaire, sans qu'il pût assigner une cause récente à cette cruelle affection, dont les progrès furent très-rapides. Il employa inutilement plusieurs remèdes, entre autres la poudre de staphysaigre, très-renommée en pareil cas. Il avoit beau changer de linge, les poux se multiplioient à chaque instant ; ce qui le détermina à négliger tous les soins de propreté, et plongea son esprit dans une sorte d'apathie. De petites papules s'élevoient sur toute la périphérie de son corps et sembloient fournir un asile à cette vermine rongeante. C'est dans cet état qu'il entra à l'hôpital Saint-Louis, où il fut visité par tous les assistans de ma clinique. Il ne pouvoit résister au prurit qui le tourmentoit ; il s'acharnoit contre son épiderme, qu'il déchiroit avec ses ongles. Les poux se manifestoient de toutes parts et refluoient jusque dans les replis de son linge. Les parties exposées à l'air, comme, par exemple, les mains et le visage, en étoient exemptes. Il y avoit sur le corps de cet homme, des papules celluleuses, aussi grosses qu'un grain de poivre. Elles se développoient avec autant de rapidité que les petites. En moins de vingt-quatre heures, il s'y engendroit des poux de différentes dimensions et tellement nombreux, que, suivant l'expression du malade, il y en avoit plusieurs générations. Mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire dans l'histoire de cet infortuné, c'est qu'aussitôt que ces animalcules eurent disparu, il lui survint des

symptômes d'adynamie; son pouls s'affoiblit; sa langue devint noire et sèche; il avoit une odeur qu'on ne pouvoit mieux comparer qu'à celle des gaz qui se dégagent d'un mélange de substances animales et végétales en putréfaction. Il mourut.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA PSORIDE PAPULEUSE.

Première observation. — Louis Crozier, boulanger, âgé de trente-neuf ans, ayant la peau blanche, les cheveux cendrés, les muscles assez développés, étoit né de parens sains. Cet homme n'avoit éprouvé pendant le cours de sa vie que de légères incommodités, qui toutes avoient été de courte durée. Habitant Paris depuis quelques mois et étant obligé de travailler malgré les intempéries de l'atmosphère pour subvenir à ses besoins, il gaignoit à peine de quoi pourvoir à sa subsistance. Il étoit logé dans une chambre extrêmement étroite, peu aérée et se nourrissoit de viandes fumées ou de fromage à moitié pourri. Cet homme étoit couvert d'une éruption papuleuse qui existoit par tout le corps. Cette éruption étoit accompagnée d'un prurit que le malade ne pouvoit apaiser par aucun moyen, et qui prenoit surtout de l'intensité aux approches de la nuit. Alors le malade sortoit de son lit et se rouloit sur le carreau, où il trouvoit un léger soulagement. Cet homme, malgré ce tourment continuel, n'avoit jamais de symptômes fébriles; il mangeoit avec un appétit vorace.

Deuxième observation. — La malade qui va faire le sujet de cette observation, est une jeune femme de vingt-deux ans, d'une constitution lymphatico-sanguine, caractérisée par un embonpoint très-prononcé, le coloris de la face, la blancheur de la peau et la couleur foncée des cheveux. Le prurigo de cette femme n'est certainement pas le résultat de la misère, ni de la malpropreté; car elle vivoit hors de toute privation et prenoit un soin excessif

de sa toilette. Mais se trouvant en service chez un pâtissier, le calorique exerçoit une action continuelle sur ses tégumens. Sa maladie datoit depuis son entrée dans cette maison. Elle consistoit dans une infinité de petits boutons, arrondis, n'offrant point de vésicules, et répandus sur toute la surface du corps. On les remarquoit cependant de préférence sur les parties munies d'aponévroses, sur les avant-bras, à la partie externe des cuisses et tout le long du dos. La peau étoit rugueuse dans tous les endroits où les boutons se trouvoient agglomérés; mais elle conservoit sa couleur naturelle. Nous remarquions que le café ainsi que les alimens fortement épicés déterminoient une exacerbation manifeste. La malade étoit pendant plusieurs jours dans un état d'agitation continuelle; elle avoit une faim canine; son sommeil étoit de courte durée.

Troisième observation. — Le nommé Étienne Pinchon, âgé de soixante-six ans, d'une constitution éminemment nerveuse, doué de peu d'embonpoint, pâle et tout-à-fait flétri de la face, avoit été admis à l'hôpital Saint-Louis, pour y être traité d'une démangeaison insupportable. Cet homme, pendant le cours de sa vie, n'avoit été sobre sous aucun rapport. Il avoit abusé des liqueurs fortes, et n'usoit que de nourritures stimulantes. Il étoit particulièrement tourmenté par une démangeaison qui ne lui laissoit aucun repos, et qui se faisoit spécialement sentir au dos, le long des extrémités inférieures et sur la face palmaire des avant-bras. Cette démangeaison devenoit tellement cuisante pendant la nuit, que le malade étoit contraint de se mettre sur le carreau de la salle, où il pouvoit se gratter tout à son aise et calmer la chaleur brûlante qui le dévorait. Lorsqu'on examinoit avec une loupe les endroits de la peau où les démangeaisons se faisoient ressentir, on les voyoit recouvertes d'une infinité de papules, qui excédoient à peine la surface de l'épiderme; il y avoit ici pareillement appétit insatiable et penchant irrésistible au rapprochement des sexes.

Quatrième observation. — Un ouvrier, âgé de vingt-neuf ans, d'une taille très-élevée, ayant la barbe et les cheveux très-noirs, la peau d'une teinte légèrement ictérique, les muscles bien développés, entra à l'hôpital Saint-Louis le 21 juillet 1825. Depuis environ quatre mois il éprouvoit une démangeaison très-vive, qui devenoit insupportable vers le milieu de la nuit. En examinant la peau, on apercevoit une multitude de papules dont les unes étoient entières et les autres déchirées. Elles étoient d'une dimension variable; mais en général du volume d'une tête d'épingle. On en voyoit qui ressembloient aux boutons d'une gale miliaire et par leur forme et par leur développement; excepté qu'elles ne contenoient rien dans leur intérieur. Cet homme nous disoit n'avoir goûté aucun sommeil depuis l'apparition de sa maladie. Il avoit toujours un air inquiet et se trouvoit dans un mouvement perpétuel. Il ne faut pas oublier de dire que cet individu avoit des pollutions nocturnes et qu'il éprouvoit le besoin de s'abandonner à la masturbation, ce qu'il n'avoit jamais eu avant l'apparition de sa maladie.

Cinquième observation. — L'individu dont il s'agit étoit âgé de cinquante-deux ans, d'une constitution bilieuse; il étoit tourmenté par des hémorrhoides fluentes, auxquelles le malade étoit sujet depuis un grand nombre d'années. L'éruption existoit depuis plus de six mois. Elle consistoit en une infinité de petits boutons papuleux de même forme et de grosseur variable, conservant la couleur de la peau. Ces boutons, déchirés par les ongles, laissoient une petite croûte grisâtre, tout-à-fait semblable à celle qui se développe à la suite d'une égratignure; ils étoient accompagnés d'une démangeaison vive et cuisante, qui avoit lieu particulièrement le soir et quand le malade étoit couché. Une insomnie opiniâtre le tourmentoit, et il ne pouvoit s'assoupir que le matin; cet homme avoit toujours le visage inquiet; il étoit d'une loquacité fatigante pour toutes les personnes qu'il fréquentoit.

Sixième observation. — Cette observation et les suivantes ont

pour objet cette variété de la psoride papuleuse, communément désignée dans notre école sous le nom de *prurigo pédiculaire*. Le nommé Michi, attaqué depuis plusieurs années de cette maladie, venoit de temps en temps réclamer nos soins à l'hôpital Saint-Louis. On voyoit sur sa peau se développer des poux par centaines, et il se plaignoit d'une démangeaison insupportable. Il y a ceci de particulier dans l'histoire de cet individu, c'est qu'il lui survint, à la suite des plus longues souffrances, des tumeurs dans l'aîne, grosses comme de petits œufs, indolentes, qui paroisoient être la suite d'une dégénérescence lymphatique. Ce phénomène étoit purement accidentel, et je m'abstiens de le développer.

Septième observation. — Le nommé Loyer, âgé de quarante ans, d'un tempérament éminemment sanguin, avoit été atteint, il y a plusieurs années, d'une éruption, dont on ne pouvoit guère assigner la cause. Elle reparut avec un très-haut degré d'intensité. Il entra à l'hôpital Saint-Louis couvert de boutons et dévoré par la vermine. On voyoit sortir de dessous son épiderme une quantité prodigieuse de poux. Plusieurs bains lui furent administrés; lorsqu'il sortoit de l'eau, les papules s'affaïssoient, et il ne restoit sur la peau que des taches brunâtres. Quand il avoit chaud, et surtout immédiatement après le bain, il éprouvoit des picotemens et des fourmillemens insupportables. Il nous assuroit qu'il sentoit bien manifestement les poux le mordre et marcher avec rapidité sur les tégumens, dans un espace d'un à deux pouces. C'est surtout entre les épaules, derrière les aisselles, sur les bras et sur les parties latérales externes des articulations fémoro-tibiales, que cette sensation étoit plus vivement distinguée. Le malade exhaloit une odeur *sui generis* extraordinairement repoussante. Nous observâmes que les bains produisoient sur lui deux effets différens. Tantôt ils faisoient sortir une quantité prodigieuse de vermine, qui fourmilloit ensuite sur son corps et dans ses vêtemens. Tantôt ils la faisoient disparaître, en excitant néan-

moins un plus violent prurit. Cette différence ne tiendrait-elle pas au degré de chaleur du bain ?

Huitième observation.—Catherine Rousselet, âgée de soixante-cinq ans, n'avoit jamais éprouvé aucune maladie grave. Il y a environ quinze mois qu'il lui apparut sur diverses parties de la peau, une multitude de petites élevures, de couleur rouge et accompagnées de vives démangeaisons, en même temps que son corps se couvrit d'un nombre considérable de poux. La malade, entraînée par un besoin irrésistible de se gratter, se déchiroit la peau, sans alléger ses souffrances, qui augmentoient toujours pendant la nuit. La sensation étoit surtout plus forte, lorsque les tégumens, imprégnés de la sueur qu'ils exhaloient, sembloient avoir acquis une sensibilité plus vive. Ces boutons disparurent dans l'intervalle d'environ six semaines, ainsi que la démangeaison, et les poux qui avoient suivi leur apparition; mais ils revenoient par intervalles et duroient environ un mois. Les papules que l'on apercevoit encore dans leur intégrité, étoient d'une couleur rouge, éparses dans quelques endroits, rapprochées dans d'autres, et, en quelque sorte, comparables par leur volume et par leur forme, à ces aspérités que fait paroître sur la peau l'action d'un froid intense. Quant aux papules déchirées, elles présentoient une petite écaille due à un sang desséché, et elles étoient entourées d'un cercle rouge assez vif; ce qui leur donnoit l'apparence des morsures de puces.

Neuvième observation. — La malade qui fait le sujet de cette observation, étoit âgée de soixante-dix-neuf ans. L'habitude extérieure de son corps offroit des traits frappans de ressemblance avec la malade dont nous venons de parler. Il y avoit seulement dans quelques endroits de la peau des espèces de durillons qui sembloient s'être développés dans son tissu. Tout annonçoit que les tégumens étoient frappés d'atonie, circonstance presque toujours liée à la maladie pédiculaire. La malade se souvenoit qu'il y a environ trente ans, elle avoit eu une apparition de boutons,

sans développement de poux, ce qui prouve manifestement la liaison qui existe entre le prurigo formicans et le prurigo pédiculaire. Mais, quand nous la vîmes, elle avoit une si grande quantité de ces animalcules, qu'il sembloit, d'après son expression, qu'il lui en étoit tombé une pluie sur le corps. Les démangeaisons étoient si vives, que la malheureuse patiente se déchiroit continuellement la peau. En se grattant, elle éprouvoit un mélange extraordinaire de souffrance et de volupté, qui lui faisoit perdre, du moins pour quelques instans, l'usage de ses facultés intellectuelles.

Dixième observation. — Jacques Drouet, âgé de cinquante-neuf ans, d'une taille élevée et d'une foible constitution, fut admis dans l'hôpital Saint-Louis, pour y être traité de la maladie pédiculaire, dont il étoit atteint depuis deux ans. Cet homme offroit à la partie postérieure du col et à la partie antérieure de la poitrine, des petits boutons qui conservoient la couleur de la peau; ils étoient suivis du développement d'une multitude de poux très-gros, d'un blanc mat, qui, lorsqu'on les détruisoit, étoient bientôt remplacés par d'autres. Ces animaux mouroient peu de temps après avoir été séparés de la peau. Le malade étoit saisi par de telles démangeaisons, qu'il se frottoit avec une brosse très-rude pour les apaiser. Il avoit la figure inquiète et se trouvoit agité d'un mouvement continuel.

DCCCXX. Ces observations réunies donnent le tableau véritable de la psoride papuleuse, soit qu'elle se déclare par de simples démangeaisons, soit que les poux la compliquent. Je reviendrai sur cette affection dans la description générale que je donnerai des psorides.

ESPÈCE TROISIÈME.

PSORIDE CRUSTACÉE. (PLANCHE LIII.)

C'est ainsi que nous désignons communément une éruption pustuleuse et croûteuse ; qui se manifeste d'ordinaire à la partie externe des cuisses, des bras, des avant-bras, souvent même dans les interstices des doigts, et que le vulgaire prend quelquefois pour la gale. Cette éruption, qui est presque toujours le résultat de la malpropreté et du genre de vie, n'a aucun effet contagieux. On peut en faire deux variétés.

A. La psoride crustacée chronique. *Psoris crustacea chronica*. On la nomme aussi la *psoriasis sordide* ou *scorbutique* ; elle est sans fièvre, c'est celle qui attaque les indigens, les prisonniers, ceux qui vivent dans des rues malsaines, qui manquent de linge et de tous les moyens de la salubrité.

B. La psoride crustacée aiguë. *Psoris crustacea acuta*. J'ai vu plusieurs personnes sujettes à cette éruption cutanée qui se déclare chez elles au renouvellement de chaque saison, ou par l'effet de quelques intempéries atmosphériques ; elle attaque principalement les enfans et les individus doués d'une constitution lymphatique. Souvent elle est accompagnée de quelques mouvemens fébriles.

TABLEAU DE LA PSORIDE CRUSTACÉE.

On n'a pas assez étudié les phénomènes particuliers de cette maladie, qui est pourtant fréquente dans les grandes villes, dans les hôpitaux, dans les ateliers, dans les manufactures, dans les garnisons. Cette affection se manifeste communément par de larges pustules, un peu aplaties, environnées d'une aréole rougeâtre, lesquelles se convertissent en croûtes grises, ou d'un jaune foncé. Ces pustules se montrent quelquefois vésiculeuses ; j'en ai observé quelques-unes qui présentoient l'aspect de la fausse vaccine. Le plus souvent, elles sont de la grosseur d'un petit pois



Psoride, Crocutense sordide.

Moss, Sculp!

et contiennent une sérosité opaque ou purulente, assez semblable à celle des boutons de la variole.

Les pustules de la psoride crustacée ont pour siège ordinaire les bras, les avant-bras, les extrémités inférieures, à la face externe des cuisses, spécialement à la région lombaire, la partie antérieure de la poitrine; elles ont une marche lente, et en desséchant elles laissent sur la peau une empreinte durable, mais qui n'est pas suivie de cicatrice. Les démangeaisons qu'elles déterminent sont brûlantes dans le début de la maladie. Elles se rapprochent de celles qui sont déterminées par la présence de l'érysipèle. Elles occasionnent une grande tension sur toute la peau. Mais ces démangeaisons s'affoiblissent et sont à peu près nulles quand la dessiccation des croûtes s'est entièrement effectuée. Souvent la psoride crustacée se développe sans occasionner la moindre sensation pénible.

La psoride crustacée se manifeste, dans quelques cas, sur le dos des mains et dans les interstices des doigts; et à mesure qu'elle se développe, elle excite parfois un prurit analogue à celui que provoque la gale. Il est vrai qu'ensuite ce prurit cesse entièrement quand les boutons sont tout-à-fait parvenus à leur maturité, ce qui peut fournir, jusqu'à un certain point, un caractère distinctif entre les deux affections.

J'ai observé dans certaines circonstances que les boutons de la psoride crustacée étoient assez nombreux et comme confluens sur la peau. A mesure qu'ils se desséchoient, ils étoient remplacés par d'autres qui suivoient la même marche. Leur sommet étoit aplati; leur base étoit rouge et enflammée. Quand ils avoient disparu, la peau restoit partout légèrement endurcie.

Les individus qui sont sujets à la psoride crustacée se trouvent pour la plupart dans un état de cachexie scorbutique. Leur peau est sale, blafarde et dans une sorte de relâchement universel. Les pustules, éparses sur toute la périphérie du corps, après avoir fourni une matière séro-purulente se dessèchent, pour

se convertir en croûtes noires, ou d'un jaune-verdâtre plus ou moins foncé; elles sont inégales, tantôt isolées, tantôt amoncées; elles se multiplient d'autant plus, que les causes qui favorisent leur développement sont plus ou moins long-temps continuées. Elles se brisent par le frottement et se réduisent en une sorte de poussière grisâtre.

La psoride crustacée n'est quelquefois qu'une maladie passagère; mais, dans d'autres circonstances, c'est une maladie permanente, ou du moins sujette à reparoître après des intervalles plus ou moins rapprochés. La peau, dans ces cas-là, finit par devenir dure et rugueuse. On y remarque des froncemens assez prononcés, qu'il est difficile de faire disparoître malgré les topiques émoulliens qu'on ne cesse d'employer en pareil cas. Les malades jouissent d'ailleurs d'une santé intérieure qui n'éprouve pas le plus léger trouble, à moins que la psoride ne se manifeste avec une marche aiguë. Les observations suivantes finiront par donner à nos lecteurs une idée complète de cette maladie.

OBSERVATIONS RELATIVES A LA PSORIDE CRUSTACÉE.

Première observation. — Marie-Madeleine Dorman, âgée de quarante-deux ans, d'un tempérament sanguin, ayant les cheveux blonds, née d'une mère foible et valétudinaire, fut atteinte d'une maladie de peau, d'abord considérée et traitée comme la gale. C'étoient des éruptions sur le col, sous les aisselles et le long des extrémités inférieures. Ces éruptions pustuleuses, arrivées à leur dessiccation, se changeoient en croûtes plus ou moins informes. Elles se monstroient en automne, se continuoient durant tout l'hiver, pour disparoître au printemps. Sur ces entrefaites, la malade éprouva quelques chagrins et prit une mauvaise nourriture. Dès-lors l'indisposition dont je parle gagna toute la surface

du corps. Voici quelle étoit la forme et la configuration des boutons : ils étoient petits , rouges , légèrement élevés en pointe , ou environnés d'une aréole enflammée. Leur sommet étoit marqué par un petit point obscur , autour duquel se formoit une suppuration abondante. Ces pustules se confondoient et se rouvroient par intervalles , pour donner issue à la matière qu'elles contenoient. Cette matière , exposée à l'air , se condensoit et se convertissoit en une croûte verdâtre , d'une forme ronde et allongée. Ces croûtes se brisoient , s'enlevoient par fragmens , ou se séparoient en totalité. Le cercle inflammatoire s'étendoit en pâlisant et laissoit une tache sur la peau.

Deuxième observation. — Un artiste , nommé Antoine Vial , âgé d'environ soixante ans , d'un tempérament sanguin et robuste , s'étoit longuement fatigué par les soins qu'il avoit donnés à son épouse malade ; à cause de son peu d'aisance , il n'avoit pris depuis long-temps que de très-mauvaise nourriture. Il éprouva d'ailleurs un violent chagrin de la mort de sa compagne et de celle de sa fille. Il ne put résister à tant de secousses. Il lui survint sur les jambes , les cuisses et les fesses une éruption de boutons assez considérables par leur volume ; ces boutons se desséchoient et se couvroient de croûtes verdâtres , qui causoient une légère démangeaison. On voit clairement l'analogie qui rattache cette affection à la précédente.

Troisième observation. — Un porte-faix , nommé Firion , d'un tempérament sanguin , habitoit une maison basse et humide , et il y séjournoit long-temps. Il lui survint sur les épaules , derrière le col et à la partie supérieure des cuisses un grand nombre de boutons rouges , très-rapprochés et confondus , qui parcoururent la même marche que ceux de l'observation précédente.

Quatrième observation. — Le nommé Boissy , âgé de quarante-quatre ans , d'une constitution détériorée par une longue suite d'excès , fut admis à l'hôpital Saint-Louis , pour y être traité d'une éruption pustuleuse bornée aux extrémités. Cette éruption,

survenue tout-à-coup et sans cause connue, consistoit en des pustules arrondies, renfermant une sérosité opaque et puriforme; ces pustules, plus volumineuses que celles de la gale, différoient en outre par le genre de sensation qu'elles déterminoient; en effet, les pustules s'étoient développées sans causer le moindre prurit; les croûtes grisâtres qu'elles avoient formées, ressembloient assez bien aux lichens que l'on remarque sur beaucoup d'arbres. Cette maladie se rapprochoit néanmoins de la gale, 1° en ce que ces croûtes laissoient des taches rougeâtres sur la peau; 2° en ce qu'il se développoit vers la fin de la maladie d'autres pustules qui quelquefois étoient en aussi grand nombre que dans l'éruption première. Le malade a vu reparoître plusieurs fois la maladie, alors même qu'elle étoit sur le point de s'éteindre.

Cinquième observation. — La nommée Michel, ouvrière en linge, d'une constitution lymphatico-sanguine, arriva à l'hôpital Saint-Louis pour y être traitée d'une aménorrhée et d'une éruption pustuleuse bornée à la face dorsale des avant-bras et à la partie antérieure du sternum. Cette fille, depuis qu'elle vivoit à Paris, ne se nourrissoit que de harengs ou d'autres alimens salés. L'éruption s'étoit développée, pour ainsi dire, spontanément et sans presque aucune démangeaison. Elle avoit été très-surprise d'apercevoir en se réveillant ces pustules qui présentoient déjà un volume considérable.

Sixième observation. — Julie Baudoin, âgée de vingt-neuf ans, d'une constitution éminemment lymphatique, avoit été valétudinaire dans son enfance; mais, depuis l'âge de la puberté, sa santé s'étoit raffermie et n'avoit été troublée que par des incommodités légères et de peu de durée. Seulement, depuis six mois, il lui étoit survenu une éruption, que plusieurs personnes de l'art avoient cru être la gale, et pour laquelle on l'avoit envoyée à l'hôpital Saint-Louis. Cette éruption étoit bornée aux membres supérieurs et inférieurs. Les pustules étoient également venues, sans avoir été précédées d'aucun accident ou phénomène ap-

parent d'irritation. Elles étoient très-rapprochées et de la grosseur d'un petit pois. Elles étoient pleines d'une sérosité puriforme, qui donnoit lieu à la formation de croûtes grisâtres. Cette fille vivoit de son travail, et gagnoit fort peu de chose. Elle changeoit rarement, et se trouvoit logée dans un endroit malsain et tout-à-fait privé des rayons du soleil.

Septième observation. — Charles Gillet étoit un maître de danse, d'une constitution athlétique; mais il avoit été considérablement affoibli par les chagrins, la misère et toutes les vicissitudes d'une vie errante. Il s'étoit engagé depuis l'âge de seize ans, dans une troupe ambulante de comédiens. Une éruption considérable s'étoit manifestée sur plusieurs parties de son corps, surtout aux mains et aux jambes. C'étoient de petites pustules enflammées, circonscrites, laissant apercevoir à leur centre un point plus élevé et comme vésiculeux, de couleur jaunâtre, environnée d'une liqueur séro-purulente, dont la dessiccation, assez prompte, donnoit lieu à la formation de quelques croûtes brunâtres. L'épiderme enlevé, il restoit une portion du derme à découvert, de grandeur variable; la surpeau se régénéroit avec lenteur. L'individu étoit maigre et pâle; il présentoit tous les phénomènes d'une diathèse scorbutique, marquée par l'altération des gencives et une œdématie presque générale.

Huitième observation. — Loiselet, âgé de dix-neuf ans, a été particulièrement observé par mon très-estimable élève, M. Devilliers. Tous ses membres sont couverts de plaques croûteuses plus ou moins étendues, tantôt isolées, tantôt unies par leurs bords, légèrement saillantes, rudes au toucher, recouvertes d'écailles très-petites; ces écailles tombent par le frottement, sous la forme d'une poussière grossière et blanchâtre. Le prurit est peu considérable; il augmente néanmoins pendant la nuit et sous l'influence de la chaleur. D'ailleurs, la santé est parfaite. Quand cette maladie débute, il paroît de petits points rouges, disséminés; leur volume augmente, et leur sommet se couvre d'une petite écaille.

Le siège des boutons étoit d'abord sur les coudes et les genoux ; de là, cette affection s'est étendue aux avant-bras, aux bras et aux cuisses. Elle a ensuite envahi le tronc, le col, le derrière des oreilles ; le visage en étoit exempt. Les petits boutons enflammés, en augmentant d'étendue, se sont réunis dans plusieurs endroits, et ont formé les plaques que nous avons décrites plus haut. De nouveaux points rouges se manifestent de temps à autre et suivent la même marche. Ils se réunissent aux plaques anciennes, ou en forment de nouvelles parfaitement isolées.

Neuvième observation. — Voici un fait recueilli, il y a fort long-temps, par M. Fauché l'un de mes autres élèves. Jean-Baptiste Richard, âgé de treize ans, étoit né à Paris, de parens ignorés. Il fut atteint du scorbut, dont il fut fort bien guéri à l'hôpital des Enfants-Malades. Peu de temps après, retenu dans son lit pour des engelures aux pieds, il lui survint, spontanément et sans cause connue, de petits boutons par tout le corps, avec un aspect tout-à-fait analogue à celui de la gale pustuleuse. Ces boutons se crevèrent et donnèrent lieu à la formation de croûtes squammeuses, bosselées, inégales. Ces boutons, inégalement répandus sur toute la surface du corps, étoient tantôt isolés, tantôt rapprochés, au point souvent de se confondre et de ne pouvoir plus être distingués. Il y avoit chez cet enfant des démangeaisons assez vives, qu'on pouvoit prendre pour la gale. Les oreilles, les bras, les poignets, les intervalles des doigts étoient affectés, ce qui eut pu donner lieu à une méprise complète sur la nature de la maladie.

Dixième observation. — Nous avons vu la psoride crustacée se développer spontanément chez un enfant qui n'avoit que trois mois. Les boutons étoient volumineux et d'un rouge amaranthe. Ils formoient par leur agglomération des plaques, qui étoient répandues çà et là sur tout le corps. Pour guérir cet enfant, on mit en usage une pommade, qui ne fit que contribuer au développement des boutons. Ils conservoient la couleur de la peau, et of-

froient une ampoule très-développée, d'où s'échappoit une matière opaque et tout-à-fait puriforme. La dessiccation ne tarδοit pas à s'opérer.

Onzième observation. — M. Jannin de Besançon a recueilli le fait suivant : chez un adulte, d'un tempérament sanguin, d'une forte constitution, des plaques, arrondies, circonscrites, proéminentes, du diamètre d'environ deux lignes, occupoient une grande partie du tronc; elles étoient couvertes de squames qui adhéroient fortement à la peau. Leur surface, grisâtre, étoit parsemée de petits points rouges, occasionés par le développement et l'injection du système capillaire sous-cutané. La peau étoit rougeâtre et rugueuse; il y avoit des desquamations successives de l'épiderme. Il restoit des taches violettes quand les boutons avoient disparu.

Douzième observation. — Ce qui prouve que la psoride crustacée se distingue par des caractères positifs et immuables, ce sont les diverses observations recueillies en divers temps par les nombreux élèves qui ont fréquenté l'hôpital Saint-Louis. En voici une qui date de vingt ans, et conservée par M. Cagnon : Grosmeuil, âgé de soixante-dix ans, étoit un ivrogne de profession. Il habitoit des lieux bas et humides, et s'abandonnoit à la plus vile crapule. Il se présenta un jour à nous avec de larges plaques croûteuses répandues sur l'enveloppe cutanée, mais surtout sur les régions mastoïdienne, pectorale et dorsale. Variant par leur forme et leur grandeur, la base sur laquelle reposoient ces croûtes étoit rouge et enflammée. Le sommet des boutons présentoit une petite vésicule remplie d'un liquide plus ou moins épais et jaunâtre; l'essiccation des boutons s'effectuait avec promptitude.

DCCCXXI. Ces douze observations suffisent incontestablement pour établir l'existence et le caractère particulier de la psoride crustacée. Les méprises fréquentes qui ont eu lieu, et les points de ressemblance qu'on lui trouve avec la gale, prouvent également qu'elle se rattache au groupe des psorides. Nous allons maintenant considérer le genre sous un point de vue général.

SECONDE PARTIE.

DES FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES PSORIDES.

DCCCXXII. Telle est l'identité apparente des trois espèces qui composent mon genre des psorides, qu'au sein même des hôpitaux où elles se présentent en si grand nombre, il arrive journellement qu'elles soient classées de la manière la plus arbitraire. Après avoir retracé pour chacune d'elles l'ensemble des signes qui les spécifient individuellement, je crois utile de présenter un aperçu rapide des traits généraux qui établissent la physiologie, si je puis m'exprimer ainsi, du genre lui-même, pour venir ensuite à l'appréciation des caractères distinctifs de chacune des trois espèces, dans l'article où je traiterai de leur diagnostic. Ces rapprochemens ne faciliteront pas seulement leur étude comparative, ils nous serviront encore à fixer les modifications que celle-ci doit introduire dans la thérapeutique.

ARTICLE PREMIER.

DES PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX QUI CARACTÉRISENT LA MARCHÉ DES PSORIDES.

DCCCXXIII. Un phénomène commun aux trois espèces de psorides, et le plus général par conséquent, puisqu'il existe toujours dans une nuance diversement tranchée, c'est incontestable-

ment le prurit avec ses formes particulières de continuité plus ou moins soutenue, ou de rémittence. Il n'y a peut-être pas d'affection cutanée, qu'elle suive le mode aigu ou le mode chronique, qui ne présente ce symptôme, pour ainsi dire inévitable; tant le réseau nerveux de la peau, que d'ingénieux physiologistes ont nommé l'épanouissement, ou les feuilles de l'arbre sensitif, est, à cause de sa délicatesse, susceptible de s'altérer par les causes les plus légères. C'est dans les psorides qu'il paroît atteindre le *summum* de susceptibilité, et le symptôme dont je parle, qui les confond pour l'observation vulgaire, est pourtant aux yeux du praticien exercé, le trait caractéristique qui les distingue; mais le premier regarde et voit les objets en masse, le second compare et analyse.

DCCCXXIV. La forme de l'éruption, dans chacune des trois espèces de psorides, a aussi quelque chose d'analogue, qui permet, jusqu'à un certain point, de les confondre entre elles. Dans toutes, on observe des boutons qui, après s'être terminés par suppuration, ou avoir été excoriés par les ongles des malades, donnent lieu à des croûtes furfuracées plus ou moins épaisses, qui tombent bientôt, laissant à leur place des taches ou des cicatrices plus ou moins durables. On a vu l'humeur séreuse ou purulente que renferment ces boutons acquérir une causticité qui corrodoit la peau et y déterminoit des ulcérations profondes.

DCCCXXV. Si les régions de l'enveloppe tégumentaire où se manifestent ordinairement les éruptions qui constituent les psorides, ont quelque chose de spécial pour chacune d'elles, il est, à cet égard, un caractère commun à toutes, c'est de respecter également le visage. On n'a pas assez remarqué cette loi de physiologie pathologique, qui assigne, en quelque sorte, un genre particulier de maladie à chaque partie du corps vivant, suivant ses degrés propres d'énergie vitale ou d'activité sensitive. C'est ainsi, pour ne pas sortir de notre point de comparaison, que l'érysipèle attaque plus fréquemment la face, le cancer, le pourtour des

lèvres et les autres parties où le système nerveux prédomine, et que les psorides, sauf l'exception pour la qualité contagieuse de l'espèce pustuleuse, troublant beaucoup moins, en général, l'ensemble de l'économie, occupent aussi des points de la surface tégumentaire dont les sympathies sont moins étendues ou moins importantes.

DCCCXXVI. Il ne faut point chercher ailleurs l'explication d'un autre caractère commun à toutes les psorides, qui est de ne jamais provoquer la réaction fébrile, à moins qu'elles ne soient influencées par quelque complication plus ou moins grave, qui les rend toujours presque méconnoissables. On trouve certainement dans ce fait un argument bien fort contre les pathologistes qui veulent réunir dans la même étiologie, et par suite rattacher aux mêmes méthodes de traitement les exanthèmes aigus et les exanthèmes chroniques. Les premiers, dont le siège paroît être le système capillaire du réseau muqueux, s'accompagnent rarement de démangeaison ou de douleurs vives, et provoquent néanmoins, dans tous les cas, une réaction fébrile intense; tandis que les seconds, dont le siège semble être sur tout le système exhalant, excitent un prurit affreux, des cuissons et des ardeurs intolérables sans réaction, la plupart du temps, du système circulatoire. N'y a-t-il pas dans cette disposition contradictoire quelque obstacle à cette *unité* de principes qu'on voudroit établir dans la pathologie?

DCCCXXVII. Ce que les psorides ont encore de général, c'est une opiniâtreté, une sorte de ténacité qui s'oppose à ce qu'elles se terminent d'une manière spontanée; mais qui les porte plutôt à s'accroître, à s'aggraver sans cesse. J'ai vu des familles entières dans ces tristes réduits qu'habite l'indigence, consumées lentement par les cuissons dévorantes et l'anxiété inséparables de ces dégoûtantes éruptions; leur teint pâle et plombé, l'œdématie générale des membres, qui leur laissoit à peine la forme humaine, annonçoient le terme prochain de leur existence douloureuse, et cependant elles recouvroient la santé et revenoient, pour ainsi

dire, à la vie, aussitôt qu'une main bienfaisante venoit soulager leur infortune et les soumettre à des soins médicaux appropriés. Ainsi, il n'y a rien à espérer dans les psorides, des mouvemens de la nature.

DCCCXXVIII. On observe particulièrement ces maladies, comme je l'ai déjà dit, dans les lieux où des masses d'individus réunies dans des espaces trop étroits, ne permettent que difficilement d'observer les soins ordinaires de la propreté et les autres règles de l'hygiène. C'est dans les prisons, dans les maisons de travail, souvent même dans les établissemens pour l'éducation des enfans du peuple, quand ils ne sont pas tenus avec l'ordre et la sévérité nécessaires, qu'elles sévissent avec plus de fureur. Un médecin éclairé et judicieux assure avoir fait la remarque que des deux insectes de la gale et du prurigo pédiculaire, l'un nuisant à la subsistance de l'autre, il est rare de les rencontrer ensemble. Ce qu'il y a de positif, c'est que certaines professions, celle de vidangeurs, par exemple, sont funestes à tous les deux; le gaz hydrogène sulfuré est ici manifestement l'agent de leur destruction. Nous aurons occasion de signaler, au contraire, d'autres métiers qui paroissent favoriser la propagation de ces animalcules; comme aussi d'apprécier les circonstances d'âge, de constitution et de tempérament qui prédisposent plus immédiatement à la psoride papuleuse et à la psoride crustacée; mais ces détails trouveront mieux leur place dans le chapitre suivant.

ARTICLE II.

CONSIDÉRATIONS SUR LE DIAGNOSTIC DES PSORIDES, ET SUR LEURS RAP-
PORTS D'ANALOGIE AVEC QUELQUES AUTRES MALADIES CUTANÉES.

DCCCXXIX. On a long-temps confondu, et beaucoup de médecins confondent encore entre elles ces éruptions. Il importe donc que leurs caractères spécifiques soient exactement indiqués ici pour que leur détermination soit aussi dans la circonstance, sûre et facile.

DCCCXXX. La plus commune des trois espèces, la pustuleuse, présente dans l'état simple, des traits assez prononcés, mais qui deviennent plus incertains lorsqu'on arrive à ses diverses nuances. Le siège qu'occupent ordinairement ses boutons est déjà une donnée très-utile pour apprécier la nature de la maladie. Ainsi, nous avons vu que ce sont l'interstice des doigts, le pli des articulations, le creux des aisselles, et toutes les parties, en un mot, qui fournissent une espèce d'abri à la cause propagatrice de la maladie, et en facilitent la contagion, où se montrent presque toujours les pustules de la gale. Les exceptions, sous ce rapport, sont néanmoins assez communes; on cite, par exemple, le cas d'un seigneur italien, qui fut atteint de la psoride pustuleuse au visage, pour avoir appliqué sur cette partie son manteau sortant des mains d'un domestique infecté de cette éruption. On voit les nourrices ou les servantes galeuses en déposer le germe sur les fesses des enfans, parce qu'elles sont dans l'habitude d'appliquer leurs mains sur ces parties en les portant à la promenade.

DCCCXXXI. Il existe, pour le prurit de la psoride pustuleuse, un trait particulier qu'on ne rencontre point dans les autres; je veux parler du soulagement et même du plaisir momentanés que

l'action de se gratter procure au malade. Le moment de la journée où cette démangeaison devient plus vive, la circonstance de son accroissement par la chaleur du lit, du foyer ou de l'atmosphère, sont, comme l'observe Wichmann, autant de particularités propres à décéler la nature de l'affection. Il semble effectivement, dit cet écrivain, que la chaleur produise alors sur les sarcoptes l'influence qu'elle a sur tous les insectes, c'est-à-dire qu'elle les excite, les tire de leur engourdissement, par où s'explique le surcroît d'incommodité dont nous parlons. La marche naturelle et la forme des pustules de la gale, mais surtout sa propriété contagieuse, sont d'autres conditions à l'aide desquelles il devient impossible de la méconnoître.

DCCCXXXII. Ces notions sur les diagnostics de la psoride pustuleuse peuvent servir, en quelque sorte, de type pour estimer les modifications dont elle est susceptible, et établir les signes distinctifs des autres espèces. Qu'au lieu de ces boutons miliaires, cristallins, très-rapprochés, qui constituent la gale vulgairement dite *canine*, il se présente de gros boutons purulens, discrets, formant par leur dessiccation des écailles plus ou moins épaisses, cette différence dans la forme ne saurait induire en erreur sur la nature de la maladie qu'indique suffisamment la réunion des autres caractères; leur absence est comme une démonstration négative pour les autres espèces.

DCCCXXXIII. La psoride crustacée, ou psoriasis, se distingue des précédentes non-seulement par la forme de l'éruption elle-même, dont chaque bouton offre ordinairement une petite aréole violette; mais leur siège n'est presque jamais celui de la psoride pustuleuse, puisque c'est sur les membres inférieurs et supérieurs, particulièrement sur leur face externe qu'on les rencontre. Une dissemblance plus saillante encore, est que le prurit est très-rare dans la psoride crustacée, et qu'elle ne se transmet point par contagion. M. Devilliers, élève de l'hôpital Saint-Louis, a recueilli sous mes yeux l'observation suivante, qui suffiroit à

elle seule pour donner le diagnostic exact, et confirme pleinement ce que je viens de dire de la psoride crustacée. Le nommé Bonito, âgé de vingt ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, présente derrière les épaules des boutons papuleux, tantôt isolés, tantôt unis par les bords, légèrement saillants, recouverts d'écailles très-petites, et tombant sous forme de poussière grisâtre. Démangeaison à peu près nulle. Le début fut l'apparition de petits boutons rouges disséminés sur les coudes, les genoux, d'où ils s'étendirent aux bras et aux cuisses, pour bientôt envahir le tronc, le cou, le derrière des oreilles; la figure en a été constamment exempte. En se réunissant, ces boutons formèrent des plaques diversement étendues; de nouveaux se manifestent de loin à loin, suivent la même marche que les précédents: et c'est ainsi que la maladie s'entretient depuis son origine, dont la cause demeure tout-à-fait ignorée.

DCCCXXXV. A leur invasion irrégulière, à l'aspect des aspérités blanchâtres, pleines, sèches, analogues à ce qui se montre dans le phénomène nommé *chair de poule*; mais en considérant surtout les régions de la peau, les épaules, les lombes, etc., où ils se manifestent, on doit reconnoître assez facilement les boutons de la psoride papuleuse. Il sera impossible de conserver le moindre doute à son égard, après avoir constaté la démangeaison vive et continue dont elle est accompagnée. J'ai connu un académicien également distingué par la finesse de son esprit et la noblesse de son caractère, qui passa les dernières années de sa vie dans les tortures inouïes d'un *prurigo formicans*, dont la démangeaison lui laissoit à peine quelques instans de calme, et s'exaspéroit, au contraire, très-souvent par les manœuvres du domestique, incessamment occupé à frotter cet infortuné malade.

DCCCXXXVI. Il seroit superflu de nous arrêter sur la seconde variété de psoride papuleuse, celle qui constitue la phthiriasis ou maladie pédiculaire. Quelle que soit son origine, dont nous aurons à nous occuper plus loin, il est évident que la seule présence de

l'insecte particulier qui forme la cause immédiate de la maladie, suffit dans toutes les circonstances pour décèler sa nature et son caractère.

DCCCXXXVII. En continuant le parallèle des psorides, il deviendra de plus en plus aisé de préciser ce que chacune a de spécial; dès-lors on n'assimilera plus, comme cela arrivoit fréquemment autrefois, toutes les éruptions anomales à la psoride pustuleuse. Il est certain que celle-ci disparoît assez brusquement par l'effet du frisson fébrile, ou à la suite de quelqu'irritation développée dans l'intérieur de l'économie. Ce phénomène ne tiendrait-il pas à ce qu'une température basse venant à s'établir soudainement dans la surface cutanée, asphyxie les sarcoptes qui recouvrent le mouvement et la vie dès que la chaleur périphérique et les autres conditions favorables à leur existence sont rétablies? telle étoit l'opinion de Morgagni; et ce que j'ai vu arriver dans plusieurs cas de *prurigo pedicularis*, où les insectes désertoient les corps dès que se manifestoit le froid de l'agonie, justifie, jusqu'à un certain point, cette conjecture. On voit du reste qu'elle se concilie parfaitement avec le résultat de la disposition contraire, c'est-à-dire avec le surcroît d'activité que le sarcopte reçoit de l'impression du calorique. Une circonstance qui doit singulièrement éclaircir le diagnostic en pareil cas, c'est que la psoride pustuleuse reparoît toujours sur les parties où elle existoit d'abord et qui sont, comme on sait, *les lieux d'élection*; tandis que les éruptions diverses auxquelles on attribue quelquefois un caractère critique, n'ont jamais une station déterminée, et varient, sous ce rapport, autant que sous celui de leur étendue et de leur figure.

DCCCXXXVIII. Parmi les accidens qui peuvent compliquer et par conséquent obscurcir le diagnostic des psorides, je noterai les dépôts purulens, les furoncles et autres phénomènes inflammatoires dont le développement s'allie assez souvent à la maladie éruptive. Bien qu'ils n'aient rien de commun au fond avec la

cause essentielle de la psoride pustuleuse où on les observe la plupart du temps, leur appréciation peut être extrêmement utile pour établir le diagnostic exact de la maladie. Cette espèce d'accident ne diffère pas au reste de ce qui se voit toutes les fois qu'une suppuration plus ou moins ancienne, trop brusquement supprimée, donne naissance à quelque autre travail morbide que la nature suscite à propos pour prévenir l'irritation des organes internes, comme nous allons le voir, en traitant du pronostic des psorides. Mais déjà nous voyons par ce qui précède que la manifestation des accidens dont je m'occupe, exige toujours l'existence préalable d'une suppuration qu'on ne rencontre véritablement que dans la psoride pustuleuse ; ce qui est un moyen de la distinguer non-seulement de toutes les éruptions cutanées anormales, mais encore de celles qui ont avec elle le plus d'analogie.

ARTICLE III.

DU PRONOSTIC DES PSORIDES.

DCCCXXXIX. Ce n'est qu'au sein des asiles ouverts à l'infortune et à la douleur par la pitié et la philanthropie, qu'on peut rencontrer ces maladies en assez grand nombre pour être à même d'apprécier exactement leur gravité respective. La pratique isolée ne sauroit fournir à cet égard que des données imparfaites et absolument incertaines. Il ne pouvoit donc pas y avoir de situation plus favorable à cet ordre de recherches que celle où je me trouve depuis tant d'années à l'hôpital Saint-Louis, ce vaste réceptacle de tous les genres de maladies cutanées qui affluent dans la capitale de tous les coins de l'Europe. C'est là que j'ai pu soumettre à une révision sévère les jugemens divers portés

sur le danger des psorides, et rectifier le long tissu d'erreurs ou de chimères enfantées à cet égard par l'amour du merveilleux et par l'esprit de système. On ne citeroit pas peut-être, en effet, une seule maladie dont on n'ait attribué la production aux différentes espèces de psorides, et particulièrement à la gale. L'imagination des médecins s'est donnée sur ce point une si ample carrière, qu'il a fallu, pour sortir de ce dédale, recourir à l'observation directe. Celle-ci m'a bientôt appris que la gravité doit être évaluée non-seulement d'après le genre de complications qui peuvent exister dans les psorides, mais encore en particulier pour chacune d'elles. Je n'ai pas tardé non plus à me convaincre que leur importance pathologique, souvent méconnue, a plus souvent encore été exagérée. Hélas! ne devoit-il donc pas suffire de tant de maux réels qui affligent incessamment la condition humaine, sans y joindre encore les déplorables suggestions de la foiblesse et de la crainte!

DCCCXL. Considérée dans sa forme la plus simple, la psoride pustuleuse est une maladie totalement dépourvue de danger. Il y a pourtant cette remarque à faire qui me paroît importante, parce qu'elle nous fournit, en passant, un indice sur la nature de l'éruption, c'est que la gale, quelque bénigne qu'elle soit, ne cesse de s'accroître si elle est livrée à elle-même, tandis qu'on voit guérir quelquefois spontanément les diverses éruptions anormales qu'on a cru pouvoir lui être comparées. Dans la vieillesse, où elle est en général plus rare, elle s'accompagne de plus d'incommodités qu'à tout autre âge de la vie. La délicatesse du tissu dermoïde chez la femme et l'énergie de sa sensibilité peuvent lui rendre la démangeaison très-désagréable et même nuisible. Il n'est pas sans exemple que ce prurit, plus ou moins intense, ait produit chez les enfans des convulsions à la manière de ce qui arrive dans les affections vermineuses.

DCCCXLI. On conçoit encore qu'une abondante suppuration des pustules de la gale puisse avoir des effets fâcheux pour certaines constitutions délicates, et j'ai signalé d'un autre côté le

danger qu'a eu quelquefois sa rétrocession imprudemment déterminée. Pour ces cachexies, ces fièvres hectiques, etc. , qu'on a cru être souvent l'effet de la psoride pustuleuse, elle ne m'a paru le produire que chez les individus tombés dans le dernier degré de la misère, ou minés par quelque vice organique; et il est bien plus ordinaire alors de rencontrer chez eux le prurigo et la psoriasis que la gale proprement dite.

DCCCXLII. Nul doute que la psoride crustacée et la psoride papuleuse ne comportent un pronostic plus fâcheux que la pustuleuse. Cette circonstance dont nous aurons occasion encore de mieux nous convaincre, en étudiant leur étiologie, pourroit être appuyée de faits sans nombre. On peut dire en général que la psoriasis est une maladie plus grave que la gale, puisque la plupart du temps elle montre une opiniâtreté et une tendance à se reproduire qu'on n'observe pas dans la seconde. Cette disposition n'est pas moins marquée dans la psoride papuleuse. Mais ses effets sont encore souvent beaucoup plus graves, et la mort peut en être assez promptement la suite. J'ai cité un exemple dans lequel l'acuité des souffrances conduisit le malade au délire suicide; elle n'en détermine jamais de plus vives que dans le cas où elle occupe les parties génitales dans l'un et l'autre sexe. Il n'est pas absolument rare de voir la psoride pustuleuse elle-même alterner, pour ainsi dire, avec l'aliénation mentale, circonstance toujours bien importante à noter, alors qu'elle est tout-à-fait étrangère à l'éruption elle-même.

DCCCXLIII. On sentira, du reste, qu'il doit être fort difficile d'apprécier d'une manière générale l'influence des maladies qui excitent si diversement la sensibilité cutanée, dont l'énergie offre elle-même tant de variété dans l'espèce humaine. Il est cependant toujours permis de dire qu'à un haut degré d'exaspération, il ne peut en résulter que des conséquences fâcheuses pour l'économie. Indépendamment des irritations sympathiques auxquelles un prurit de cette nature donne fréquemment naissance,

il est aisé de comprendre qu'il doit plus souvent encore déterminer le marasme. Ce résultat se présente jusque dans le prurigo pédiculaire. J'ai vu du moins les hôtes parasites qui le constituent dévorer assez promptement la substance de ses victimes. Des maladies capables d'occasioner des troubles organiques, tels que ceux qui viennent d'être indiqués, sont donc quelquefois des états graves, et toujours dignes de fixer l'attention du praticien éclairé qui trop souvent éprouve encore la douleur de les voir exaspérées, par les préjugés et les aveugles pratiques du vulgaire.

ARTICLE IV.

DES CAUSES ORGANIQUES QUI INFLUENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PSORIDES.

DCCCXLIV. Il ne seroit pas facile d'indiquer d'une manière très-précise toutes les dispositions de ce genre qui concourent à la production de ces maladies. A l'hôpital Saint-Louis, je les vois presque toujours chez des individus que l'indigence et la privation des choses les plus nécessaires à la vie ont réduits au dernier degré de dégradation morale et physique. Leur constitution présente ordinairement un état de débilité très-favorable au développement de ces éruptions. La peau de ces personnes, sèche, inerte, en quelque sorte, est on ne peut plus appropriée à la psoride crustacée ; ou bien le système lymphatique a acquis une prédominance et contracté un degré d'irritation qui favorise singulièrement la manifestation de la psoride papuleuse.

DCCCLXV. L'interruption de l'exhalation cutanée chez les vieillards est une circonstance très-favorable au développement du prurigo qu'on sait être une maladie particulière à la vieillesse. On le voit s'allier fréquemment avec la disposition scorbutique.

DCCCXLVI. Dans l'enfance, qui est très-souvent exposée aux éruptions prurigineuses, dont le privilège semble ainsi appartenir aux deux extrêmes de la vie, ce sont d'autres causes particulières à cet âge auxquelles ces maladies doivent être alors rapportées. Le tempérament nerveux et la prédominance du système lymphatique, ordinaires à l'époque dont nous parlons, exercent à cet égard une grande influence. Ce qui le prouve manifestement, c'est qu'on les voit d'autant plus opiniâtres que cette constitution organique est plus prononcée, comme on l'observe chez les individus blonds, à cheveux rouges, dont la peau est en même temps molle et irritable.

DCCCXLVII. Chez les enfans à la mamelle, la psoride papuleuse peut tenir encore à l'état particulier de la nourrice. Une constipation opiniâtre, l'apparition des règles ou d'un écoulement leucorrhéique, ont suffi quelquefois pour lui donner naissance. Si le lait est trop vieux, trop caséux, ou même trop abondant, il y a dans l'une ou l'autre de ces conditions de quoi produire chez les petits nourrissons des éruptions prurigineuses très-pénibles et souvent très-rebelles. La pléthore qui accompagne ordinairement la première période de la grossesse les développe aussi quelquefois chez les femmes. Je ne sais si elles peuvent se communiquer aux fœtus dans cette conjoncture; mais j'ai du moins la preuve qu'elles sont héréditaires. Trois jeunes garçons, nés du même père, vinrent au monde affectés de la psoride papuleuse; un chirurgien sans expérience, qui fut consulté, prit cette éruption pour des boutons de gale, et les traita en conséquence, ce qui ne fit qu'exaspérer le mal et rendre l'existence de ces petits êtres plus douloureuse.

DCCCXLVIII. J'ai presque constamment observé parmi les enfans de l'hôpital Saint-Louis que les plus sujets à cette affection sont ceux qui n'ont eu ni croûte laiteuse, ni autre exsudation analogue, qu'on doit considérer comme une sorte de dépuration pour la nature. Elle paroisoit tenir uniquement à cette circonstance

chez deux enfans, âgés de trois à quatre ans, nommés Jacques et Félix Fanier, qu'ime furent amenés, il y a quelques années, couverts de boutons peu saillans, mais très-nombreux et accompagnés d'une démangeaison extrêmement vive; ils n'avoient encore eu ni *gourmes*, ni rougeole, ni variole.

DCCCXLIX. Le régime chez les adultes a sur le développement des psorides une influence non moins remarquable. Ainsi, on les voit se manifester très-souvent après l'abus plus ou moins prolongé des boissons alcooliques, des ragoûts fortement épicés, et des diverses substances alibiles ou des condimens culinaires doués de propriétés âcres et irritantes. Une nourriture malsaine, insuffisante, composée exclusivement de végétaux fades et peu riches en matière nutritive, est aussi très-propre à déterminer ce genre d'affection; je crois, d'après mes observations, qu'elle engendre particulièrement la psoriasis.

DCCCL. Au nombre des causes internes qui contribuent encore à la production des psorides, il faut ranger enfin les diverses irritations viscérales aiguës ou chroniques. De même que dans le cours des fièvres dites *putrides* ou *adynamiques*, la peau se couvre quelquefois de petites élevures séreuses nommées *sudamina* par les pathologistes, ou bien de taches particulières nommées *pétéchies*; ainsi qu'on observe des *maculations* particulières de la peau dans les irritations chroniques du foie, il est pareillement assez commun de rencontrer les psorides papuleuse et crustacée liées à divers états inflammatoires des organes et notamment du tube alimentaire.

DCCCLI. On sait que la psoride pédiculaire se développe aussi dans ces circonstances; les poux pullulent alors de toutes parts, et la quantité en est quelquefois si grande que leur production ne peut guère s'expliquer que par la *génération spontanée*. Telle est au reste l'opinion émise par Aristote, adoptée par Théophraste, et reproduite par Bremser dans ces dernières années. Les exemples de Platon, d'Hérode, d'Ennius, de Phéré-

cide , etc. , sont trop connus pour être reproduits ici ; nous lisons dans Plutarque des détails fort curieux en ce genre sur la maladie de Sylla ; les débauches excessives dont il avoit contracté l'habitude finirent par rendre sa maladie , qui , dès le principe , étoit assez légère , tout-à-fait incurable. Il fut long-temps à s'apercevoir , dit son historien , qu'il avoit un abcès dans le corps. Cet abcès vint à pourrir les chairs , et à les convertir en poux. La quantité en étoit si considérable qu'il ne sembloit pas qu'on en retirât , bien qu'on y fût occupé sans cesse ; les habits , les bains , les purifications , jusqu'à la table où il prenoit ses repas , en étoient comme inondés. Plusieurs fois le jour il se faisoit nettoyer le corps , mais tous ces soins étoient inutiles , les poux ne paroissent que se reproduire en plus grand nombre.

DCCCLII. Des auteurs plus modernes , des écrivains même de nos jours ont rapporté des observations analogues également surprenantes. Bremser cite , d'après Rust , le fait d'un enfant , âgé de treize ans , atteint d'une énorme tumeur sur les tégumens de la tête , et à l'ouverture de laquelle on vit sortir une quantité prodigieuse de petits poux blancs , ce qui fut bientôt suivi de la guérison du malade. M. Valentin a vu un homme dont la peau étoit couverte de petits tubercules , d'où il s'échappa une très-grande quantité de poux , après quoi la guérison fût parfaite. Blondelin , Amatus Lusitanus , M. Hufeland , citent des faits à peu près semblables. M. Serrurier a observé des douleurs arthritiques chez un individu , qui disparurent par la manifestation d'une très-grande quantité de poux , survenue malgré tous les soins de la plus exquise propreté , et qui périrent avec le retour des souffrances articulaires. On est fréquemment à même de répéter cette observation chez les enfans qui , plus que tous les autres individus , sont sujets à cette maladie. Dans une famille où il y a plusieurs frères tous soumis aux mêmes soins hygiéniques et au même régime , les uns sont infectés par les poux , tandis qu'ils semblent ne pouvoir subsister chez les autres. Quelle que soit la théorie qu'on adopte

sur la génération de ces animalcules, on ne peut donc guère nier qu'il existe un état particulier des solides et des fluides plus ou moins favorable à leur développement, sans préjudice des causes externes qui peuvent favoriser leur propagation ordinaire.

DCCCLIII. Ces considérations sur l'origine interne des psorides ne sont nullement applicables à la psoride pustuleuse que nous allons montrer dans l'article suivant, toujours dépendante d'une cause externe tout-à-fait spéciale.

ARTICLE V.

DES CAUSES EXTERNES QUI DÉTERMINENT LE DÉVELOPPEMENT DES PSORIDES.

DCCCLIV. S'il est vrai que la malpropreté, avec ses attributs ordinaires, soit une condition favorable à la production des psorides papuleuse et crustacée, il est plus certain encore qu'on auroit tort de lui attribuer celle de la gale, sans que je veuille nier d'ailleurs la part réelle qu'elle peut y avoir. Mais parce que cette affection se rencontre plus communément dans les dernières classes du peuple, et paroît inhérente, en quelque sorte, aux haillons et à la misère, il ne faut pas conclure que ces causes suffisantes, à la vérité, pour l'entretenir, suffisent aussi pour la produire. Une preuve qui paroîtra décisive, à cet égard, c'est que les soins de propreté les plus assidus, le changement fréquent de linge et l'observation des pratiques les plus minutieuses de l'hygiène dans les classes riches de la société, ne mettent point à l'abri de la psoride pustuleuse; pas plus qu'une fois développée, ces moyens ne suffisent pour la détruire. Il y a donc une autre cause de cette affinité, si je peux m'exprimer ainsi, de la gale pour les personnes de condition, de fortune, d'habitudes si opposées; et cette cause se

trouve évidemment dans son principe contagieux , c'est-à-dire , dans le sarcopte.

DCCCLV. Avant l'importante découverte qui changea entièrement l'étiologie de la psoride pustuleuse , les médecins ne trouvoient rien de plus commode pour s'en rendre raison , que de supposer *une matière fermentescible* , un principe âcre particulier , déposé par le mouvement circulatoire sur divers points de l'enveloppe tégumentaire. Ce fut la théorie de toute l'antiquité , qui , conservée de siècle en siècle , malgré les observations contradictoires , mais trop peu authentiques de quelques naturalistes , régna exclusivement jusqu'à une époque assez rapprochée. Il est évident qu'on rangeoit alors indistinctement sous le titre de *gale* , des éruptions de nature et de caractère fort différens , notamment les psorides crustacée et papuleuse. On s'étonne qu'il ait fallu autant de temps pour arriver à la vérité sur un point de pure intuition ; car il me semble que les hypothèses humorales devoient naturellement tomber en présence des faits si nombreux de gales développées instantanément et au milieu de la santé la plus florissante. Mais , comme l'a dit un philosophe , l'homme ne sait presque point voir , parce qu'il trouve plus facilement d'imaginer !

DCCCLVI. Il n'est pas sans importance de connoître la marche progressive et la série d'aperçus , d'observations et d'expériences par lesquelles on est enfin parvenu à la véritable étiologie de la psoride pustuleuse. L'Arabe Avenzoar paroît le premier qui , au douzième siècle , ait eu réellement connoissance d'un insecte *analogue au pou* , qui , dit-il , se développe dans certaines éruptions cutanées. Mais ce trait de lumière étoit resté sans application jusqu'à ce que le médecin anglais , Th. Mowfet , s'en étant emparé vers le milieu du seizième siècle , compara cet insecte au ciron du vieux fromage , et donna quelques formules de médicamens pour le détruire. Après que Drebel eut perfectionné le microscope , cet instrument fut appliqué de la manière la plus utile à la recherche de l'insecte de la gale par Kircher , Hafenreffer , et surtout par

Hauptmann, qui le premier le décrivit et en donna une figure dessinée dans l'année 1657. Nonobstant ce que pouvoient avoir de positif ces premières données, c'est au célèbre médecin italien Rédi, qui vivoit vers le milieu du dix-septième siècle, qu'il faut en définitive attribuer la découverte qui nous occupe. Les détails les plus curieux, à cet égard, sont consignés dans une lettre de Bonomi à Rédi, par laquelle il paroît que les premières expériences furent dirigées par Hyacinthe Cestoni, naturaliste et pharmacien de Livourne. Ces idées ne tardèrent pas à se répandre; elles furent accueillies et vérifiées par les observateurs le plus recommandables. L'illustre Morgagni leur accorda son suffrage. Bientôt les naturalistes s'occupèrent de classer l'insecte de la gale. Le grand Linné l'a confondu avec la mitte de la farine et du fromage; De Gêr releva cette erreur en 1758, en même temps qu'il donna de l'insecte une description fort exacte. Elle se rapporte parfaitement avec celle qu'a donnée depuis notre célèbre entomologiste, M. Latreille, qui imposa à l'insecte le nom caractéristique de *sarcopte*; M. Bosc, de l'Académie des Sciences, ainsi que M. Duméril, lui ont assigné les mêmes caractères.

DCCCLVII. C'est au milieu de ces brillans travaux que de nouvelles recherches furent néanmoins tentées dans le but de constater d'une manière, en quelque sorte, plus solennelle, l'existence de cet insecte. Elles furent faites en ma présence à l'hôpital Saint-Louis, et sont dues au zèle et à la sagacité de M. Galès, ancien pharmacien en chef de cet établissement, qui leur consacra trois mois entiers pendant l'année 1812. Une commission, dont je faisois partie, prise dans la Faculté de Médecine, et une seconde fournie par l'Académie des Sciences, y assistèrent régulièrement, et chacun de leurs membres fut à même de voir le petit animal, objet de ces perquisitions attentives.

DCCCLVIII. On a écrit, et même des hommes d'une véracité reconnue, tels que Rédi, Wichmann, assurent qu'il est possible quelquefois de retirer des sarcoptes des boutons de gale avec la

pointe d'une épingle. Le résultat ne fut pas aussi facile et demanda plus de précautions dans les expériences de M. Galès. La première fois qu'on y procéda, un temps assez long s'écoula sans qu'aucun mouvement se manifestât au sein du liquide qui avoit reçu le fluide des pustules galeuses; mais, lorsque l'insecte eut surmonté l'engourdissement que l'impression du liquide lui avoit communiqué par sa fraîcheur, il commença alors à s'agiter et devint manifeste à tous les yeux. On abrégéa beaucoup l'expérience en se servant plus tard d'eau tiède pour la renouveler.

DCCCLIX. Une autre épreuve, également intéressante, que tenta M. Galès, ce fut de faire développer des boutons de gale bien reconnus par tous les commissaires, en tenant pendant une seule nuit sur le dos de sa main et sous verre, trois ou quatre sarcoptes. De pareils faits me paroissent porter avec eux tous les caractères de l'évidence.

DCCCLX. On seroit étrangement dans l'erreur, si ce que je viens d'exposer faisoit penser que la démonstration du sarcopte est une chose facile. Non-seulement il n'est presque jamais visible qu'au microscope ou du moins à la loupe, mais il faut encore savoir choisir les pustules; car on ne le trouve pas, à beaucoup près, dans toutes; et pour tout cela il faut une habitude, une sagacité et une patience dont peu de personnes sont capables. J'ai dit plus haut que beaucoup de médecins se méprennent encore sur les caractères de la psoride pustuleuse; à plus forte raison est-il aisé de se tromper sur la période à laquelle il convient d'ouvrir les boutons pour en extraire le sarcopte. M. Galès assigne le moment de la plus vive démangeaison des pustules, qui est aussi celui de leur état séreux et de leur aspect blanchâtre. Plus tard, quand elles sont devenues tout-à-fait purulentes, toute espèce de recherche à cet égard paroît devoir être inutile.

DCCCLXI. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce qui concerne ce point de l'étiologie de la gale. Mon très-estimable collègue, M. le docteur Lugol, a essayé de le mettre de nouveau en ques-

tion ; mais avant de donner un démenti aussi formel à ce que l'Europe compte de plus recommandable dans les sciences naturelles et dans la médecine, son amour pour la vérité l'a engagé à tenter de nouvelles expériences dont on attend avec impatience les résultats. Je pense, au reste, que de nouvelles recherches ne feront que confirmer ce que nous ont appris celles dont j'ai rendu compte.

DCCCLXII. Il seroit superflu de m'arrêter à décrire ici le sarcopte. On trouve ces détails dans les ouvrages des entomologistes, auxquels je dois seulement joindre, parmi les noms précités, celui du Suédois Fabricius, qui a beaucoup contribué à nous faire connoître exactement cet insecte. Quant au nombre de ses pattes, de six suivant les uns, de quatre seulement suivant les autres, qui soutiennent que les deux premières de devant sont des antennes ; cette discussion, bien qu'intéressante, m'écarteroit trop du but que je dois me proposer en ce moment, et qui est la détermination de l'influence du sarcopte dans le développement de la psoride pustuleuse.

DCCCLXIII. Si l'expérience particulière de M. Galès, à cet égard, pouvoit laisser quelques doutes, il n'est plus permis d'en conserver aucun, quand on réfléchit à la manière dont se fait la propagation de la psoride pustuleuse. Des médecins qui n'ont point osé nier tout-à-fait l'existence du sarcopte, ont demandé si, au lieu d'être la cause déterminante de la gale, il n'en seroit pas plutôt un effet, un accident plus ou moins singulier, le comparant à certains vers qu'on voit se développer dans quelques ulcères sordides. Auroit-on fait une objection pareille, pour peu qu'on eût voulu se rappeler que la psoride pustuleuse attaque indistinctement tous les hommes, sans en excepter même les têtes couronnées ?

DCCCXIV. Mais d'où vient donc cet insecte ? Cette question est tout aussi difficile à résoudre pour le moindre ciron que pour la plus admirable créature. J'ai déjà dit que quelques naturalistes ad-

mettent la *génération spontanée* des poux, dont la propagation se feroit ensuite suivant les lois ordinaires. M. Bory Saint-Vincent a rapporté le fait singulier d'une femme qui, après avoir été guérie par un remède violent d'une maladie qui la tourmentait depuis vingt ans, fut très-surprise de se voir, pour ainsi dire, enveloppée d'une innombrable quantité d'acarides, genre très-voisin des ixodes, qui sortoient spontanément de toutes les parties de la peau où il lui arrivoit de se gratter. Pourquoi n'admettrions-nous pas aussi ce mode de développement du sarcopte, avec faculté pour lui de vivre et de pulluler sur les tissus animaux où il peut être transplanté? Mais ce n'est là qu'une conjecture; ce qu'il y a de plus positif, c'est que le sarcopte produit et entretient la psoride pustuleuse, fait remarquable à l'appui duquel déposent à la fois les recherches expérimentales et l'observation clinique.

DCCCCLXV. Pour les causes externes dont l'influence peut concourir à la production des deux dernières espèces de psorides, nous les trouverons presque toutes dans la négligence plus ou moins entière des pratiques de l'hygiène. Ainsi, le manque de linge qui ne permet point de le renouveler aussi souvent que l'exigeroit l'abondance de la sueur incessamment accrue par l'habitude de travaux pénibles, et le défaut de propreté entretenue par des bains ou des lotions assez réitérées, sont deux circonstances qui m'ont paru prédisposer à la psoriasis. On a remarqué que les poux et les autres insectes se développent très-facilement dans les étoffes de laine, sans doute à cause de la chaleur qu'ils y trouvent. Ce fait peut expliquer pourquoi la phthiriasis affecte d'une manière spéciale les tailleurs qui n'observent pas assez rigoureusement les règles hygiéniques relatives à la propreté.

DCCCCLXVI. L'habitude d'une vie inactive et sédentaire, par l'influence qu'elle a sur l'exhalation cutanée qui est toujours alors en faible proportion, paroît être une des circonstances externes les plus favorables au développement de la psoride papuleuse. C'est à cette cause du moins qu'on est en droit d'attribuer la fré-

quence de cette éruption chez les gens de lettres, les artistes, et en général chez tous les hommes que leur genre d'occupations condamne à une sorte d'immobilité. Le séjour dans un lieu froid et humide produit le même résultat par la même influence. Un de mes élèves, M. le docteur Vacquié, m'a communiqué l'observation d'un vieillard, ancien garçon boucher, qui, n'ayant jamais eu la gale, ni aucune autre maladie cutanée, fut atteint, il y a quinze mois, d'une éruption pemphigôide intense, à laquelle a succédé un *prurigo formicans* extrêmement opiniâtre. Les papules peu saillantes, mais très-nombreuses, blanchâtres, avec une aréole rougeâtre légère à la base, occupent la partie externe des membres et les épaules. La démangeaison est tellement vive qu'il arrive souvent que la peau soit déchirée par les ongles du malade qui, peu fortuné, a déjà fait inutilement beaucoup de remèdes. L'origine de cette affection paroît tenir, d'une part, à un changement de régime devenu beaucoup moins substantiel, et de l'autre, à la cessation totale, par le séjour dans une chambre humide, de la transpiration très-abondante autrefois.

DCCCLXVII. Les deux sexes sont également sujets à de vives démangeaisons des parties génitales, par suite de l'âcreté que peut acquérir le fluide séro-muqueux abondant fourni par les glandes, situées aux environs, ou même par l'accumulation simple de ce produit sécrétoire. Il est enfin un autre prurigo de ces mêmes organes, lequel est déterminé par la présence d'un pou d'une espèce particulière. J'ai cru devoir mentionner cette cause, comme une des innombrables circonstances externes qui peuvent servir d'une manière plus ou moins immédiate à la production de l'une ou de l'autre des trois espèces d'éruptions prurigineuses dont il nous reste à faire connoître les méthodes de traitement les plus efficaces et les plus usitées.

ARTICLE VI.

DES MÉTHODES DE TRAITEMENT EMPLOYÉES POUR LA GUÉRISON DES
PSORIDES.

DCCCLXVIII. On n'aura pas de peine à croire qu'un genre de maladies dont le caractère est de ne respecter aucune condition sociale, et d'atteindre le riche dans son palais aussi bien que le pauvre dans sa chaumière, a dû naturellement faire éclore une immensité de recettes et de formules plus ou moins utiles. Quand quelque turpitude s'attache à une maladie, il faut toujours s'attendre à ce que la cupidité spéculera sur la honte de ceux que cette maladie afflige, et que le charlatanisme cherchera à s'en faire un monopole. Telle est aujourd'hui l'histoire de la maladie vénérienne, et telle a été de temps immémorial celle de la psoride pustuleuse.

DCCCLXIX. Un écrivain a dit qu'il est toujours possible de calculer assez exactement l'étendue des notions positives qu'on a sur une maladie d'après le nombre des médicamens préconisés pour la combattre. Cette idée, qui, prise d'une manière trop générale, cesseroit d'être juste, s'applique parfaitement à la thérapeutique des deux maladies précitées; et nous y trouverons en particulier, pour la psoride pustuleuse, la confirmation de ce que nous avons dit touchant sa véritable étiologie.

DCCCLXX. La simple énumération des remèdes dangereux ou bizarres, puissans ou inertes qui ont été proposés pour le traitement de la gale, à des époques plus ou moins éloignées, exigeroit à elle seule plusieurs pages. Chaque médecin qui crut devoir s'en occuper (car elle fut long-temps abandonnée à la routine populaire) réglant sa thérapeutique d'après l'idée qu'il se formoit

de la maladie, il dut en résulter le chaos le plus impénétrable. Tirons un voile sur ces travers de l'esprit humain; car que nous serviroit de savoir que le pissat d'âne, l'eau distillée de fiente de renard, les lotions avec le sang de vipère, ont joui autrefois de quelque crédit dans le traitement de la gale? Si l'histoire des erreurs n'est pas totalement dépourvue d'intérêt, il n'y a du moins que les vérités positives qui aient une utilité directe.

DCCCLXXI. On fut long-temps dans l'incertitude pour savoir s'il convenoit de traiter la psoride pustuleuse par des moyens externes ou par des médicamens internes. Ces derniers, généralement abandonnés aujourd'hui, faisoient toujours partie des méthodes suivies par les anciens, s'ils n'obtenoient pas exclusivement la préférence. Ainsi, les malades devoient subir une ou plusieurs saignées, prendre quelques potions purgatives et se tenir à l'usage des décoctions de plantes dites *dépurantes*, telles que la chicorée, la patience sauvage, la bardane, la saponaire, etc., avant de passer aux moyens dirigés contre l'éruption elle-même, et qui consistoient, comme aujourd'hui, en onguents, en pommades et lotions diverses. Il est évident que ces précautions de régime inutiles pour la gale, ne pouvoient que prolonger sa durée, et que, si elles réussissoient seules quelquefois, ce n'étoit que dans de certaines éruptions prurigineuses que l'on confondoit avec elle.

DCCCLXXII. Lorsque son étiologie commença d'être un peu mieux appréciée, les remèdes restèrent encore remarquables par leur extrême énergie. C'est ainsi que Baldinger faisoit usage d'un onguent composé d'acide nitrique et de fleurs de soufre. Zacutus Lusitanus recommandoit, à l'imitation de Pline, une pommade faite avec les amandes amères; Trécourt employoit une dissolution de soufre et d'arsenic; Heister un amalgame de plomb et de mercure. Enfin on a employé avec plus ou moins d'avantage toutes les substances douées de quelque propriété active, que fournissent les trois règnes de la nature.

DCCCLXXIII. Parmi les plantes qui ont été alternativement vantées pour le traitement externe de la gale, je ne mentionnerai que les principales. *L'herbe aux gueux* (*clematis vitalba*) fut beaucoup prônée dans le temps par un médecin d'Avignon, et ce moyen étoit populaire en Provence, il y a une quarantaine d'années. Un autre médecin du même pays, M. Sumeire, a célébré depuis les vertus antipsoriques de la *dentelaire* (*Plumbago Europæa*, LIN.). Ce remède obtint même le suffrage de l'ancienne Société royale de Médecine, sur le rapport qui lui fut fait, à cet égard, par M. Hallé. M. Rangué, d'Orléans, a composé un livre pour établir l'utilité de la staphysaigre (*Delphinium staphysagria*, LIN.), pour le même objet. Toutes ces plantes et une foule d'autres que nous pourrions mentionner encore, étoient, ainsi que le tabac (*nicotiana tabacum*, LIN.) que Dodoens, J. Bauhin, Matthioli, J. P. Franck, ont considéré comme antipsorique, étoient, dis-je, employées en décoction, ou bien en macération dans l'huile, dans le vin, combinées quelquefois à certaines préparations opiacées, dans la vue de modérer leur propriété irritante, et administrées plusieurs fois le jour en frictions. Leur usage a été totalement abandonné pour des substances plus faciles à manier et d'une efficacité plus sûre. Un médecin militaire distingué, M. Vaidy, a employé avantageusement le camphre dans le traitement de la gale, et quelques autres assurent avoir obtenu des succès du liniment ammoniacal, recommandé par Peyrilhe.

DCCCLXXIV. Les oxides métalliques, les sels mercuriels, cuivreux, de zinc, de plomb, ont aussi trouvé leur emploi dans le traitement de la gale. Werlhof se servoit d'un onguent dans la composition duquel entroit le mercure précipité; M. Hufeland fait entrer le zinc dans sa pommade. Mais de toutes les substances minérales, la seule qui a justifié le mieux tous les éloges des praticiens, et qui par suite s'est maintenue en possession de leur confiance exclusive dans le traitement de la maladie qui nous occupe, c'est incontestablement le soufre. Connu sous ce rapport de-

puis des siècles, c'est par mes soins, après une expérience longuement acquise, qu'il a été généralement substitué à tous les autres moyens depuis une vingtaine d'années.

DCCCLXXV. Je n'entreprendrai point ici de faire connoître en détail les diverses préparations ou les procédés particuliers qui ont été conseillés pour l'emploi de cette substance. Une telle énumération, fort insipide, seroit d'ailleurs à peu près dépourvue d'utilité. Depuis l'œuf de l'abbé Quiret, qui consiste dans l'introduction pratiquée bien long-temps avant qu'il ne la renouvelât, d'une certaine quantité de fleurs de soufre dans un œuf dont on extrait préalablement l'albumine, et qu'on fait cuire ensuite pour s'en servir en guise de pommade, la pharmacie a vu se multiplier à l'infini les préparations analogues. Le liniment de M. Louis Valentin, qui se compose de soufre natif et de chaux vive par parties égales, triturés en poudre très-fine et incorporés dans suffisante quantité d'huile d'olive ou d'amande douce, m'a paru constituer une pâte de consistance médiocre, utile pour frictionner matin et soir les pustules de la gale. La même formule tant soit peu modifiée a été long-temps adoptée dans les hôpitaux militaires.

DCCCLXXVI. Indépendamment de la rancidité qu'elles contractent assez promptement, la graisse ou les huiles qui servent d'excipient au soufre dans les compositions précitées, ont encore l'inconvénient d'occasioner une malpropreté rebutante et d'altérer le linge. La pommade dite improprement d'Helmerich, puisque j'en avois consigné la formule dans un de mes ouvrages, même avant que M. Burdin divulguât la recette dont ce chirurgien faisoit un secret, cette pommade, quoique faite avec la graisse, n'a pas l'inconvénient que nous avons reproché aux autres. Elle se compose de deux parties de soufre sublimé, d'une de potasse purifiée et de huit d'axonge. Pour en user, il faut d'abord mettre le galeux dans un bain ordinaire, l'y frotter avec un savon liquide *de Flandre*; et ensuite il se frictionne lui-même deux ou trois fois le jour avec la pommade indiquée. M. le docteur Lugol

obtient le même résultat à l'hôpital Saint-Louis, par des lotions dans lesquelles le soufre et le savon se trouvent unis par portions égales. Percy fit dans le temps à l'hôpital Militaire de Paris, par ordre du ministre de la guerre, des expériences avec la pommade d'Helmerich, qui toutes confirmèrent ses avantages. Un chirurgien-major nommé Pihorel, a proposé une autre préparation qui diffère à peine du liniment déjà cité de M. Valentin. Beaucoup d'autres ont été mises en usage; mais les unes sont d'une assez grande cherté par leurs ingrédients, et les autres ne laissent pas que d'être, à quelques égards, dangereuses; il étoit donc très-important de simplifier et d'assurer tout à la fois l'administration de ce précieux moyen thérapeutique.

DCCCLXXVII. Ma longue pratique à l'hôpital Saint-Louis m'ayant mis à même de constater le degré d'utilité et les avantages respectifs de chacune des méthodes précitées et de la plupart de celles que je crois devoir passer sous silence, j'ai fini par adopter un procédé qui me paroît à la fois plus efficace et plus facile à mettre en pratique; voici en quoi il consiste: on prend une certaine quantité de dissolution de sulfure de soude ou de potasse, à laquelle on ajoute, au moment de s'en servir, une dose déterminée d'acide sulfurique. Pour la commodité des personnes qui veulent faire usage du remède, je suis dans l'habitude de le faire préparer et mettre dans deux bouteilles. L'une portant le n° 1, contient la dissolution de sulfure de potasse ou de soude; l'autre, étiquetée n° 2, contient de l'acide sulfurique non concentré. Pour s'en servir on remplit jusqu'aux trois quarts d'eau bouillante une cuvette ordinaire, dans laquelle on verse ensuite plein un verre à liqueur de la dissolution n° 1; on agite le mélange, ajoutant en même temps une égale quantité de la liqueur n° 2, et à l'instant même on voit un léger dégagement gazeux se produire. La personne qui doit se servir de cette préparation y trempe alors une éponge fine, et fait matin et soir des lotions sur les parties couvertes de pustules.

DCCCLXXVIII. Outre que ce procédé curatif n'altère en aucune manière le linge, et ne laisse après lui aucune espèce d'odeur désagréable, ce qui permet son emploi chez les gens du monde, j'ai constaté depuis plus de vingt ans son utilité immédiate. Ainsi, sept à huit jours suffisent avec lui pour guérir les gales simples, et je ne l'ai point vu échouer contre celles qui se montrent le plus opiniâtres. On trouve dans le bel établissement sanitaire de Tivoli, si habilement dirigé par MM. Audéoud et Jurine, les deux substances parfaitement préparées, en sorte que nous n'hésitons pas à adresser là toutes les personnes qui auroient à en faire usage.

DCCCLXXIX. Depuis que j'ai donné cette méthode de traitement pour la psoride pustuleuse, quelques praticiens en ont proposé d'autres plus ou moins analogues. M. Dupuytren, par exemple, emploie à l'Hôtel-Dieu la dissolution suivante : eau commune, une livre et demie; sulfure de potasse, quatre onces; acide sulfurique, demi once; la dissolution doit être faite en plein air dans un vase de terre ou de faïence; on ajoute l'acide sulfurique par degrés, en agitant doucement le mélange qu'on renferme ensuite dans une bouteille exactement bouchée avec du liège. On voit que cette préparation diffère très-peu de celle que j'emploie; l'une et l'autre s'administrent également en lotions, et sans aucune espèce de soins préliminaires.

DCCCLXXX. M. Jadelot, dont j'aurais dû mentionner déjà le liniment antipsorique à base de sulfure de potasse, qu'il a particulièrement composé pour la commodité des gens du monde et des voyageurs, se sert encore à l'hôpital des Enfants, pour le traitement de la psoride pustuleuse, des bains sulfureux déjà introduits par J. P. Franck dans la pratique; voici comment on les prépare suivant les principes de M. Jadelot: dans une baignoire de bois ou construite en maçonnerie, remplie d'eau à 29° de Réaumur, on met quatre à cinq onces de sulfure de potasse ou de soude, concret, qui, en se dissolvant, donne au liquide une couleur verdâtre à la surface, jaune et rouge foncé au centre. On peut

ajouter une petite quantité d'acide sulfurique qui favorise le dégagement du gaz sulfureux, lequel est extrêmement délétère pour le sarcopte; les malades supportent parfaitement ce bain, qui peut être d'une heure. Les eaux minérales artificielles ont ce grand avantage pour le cas dont il s'agit ici, sur les eaux naturelles qu'on a conseillées aussi contre la gale, qu'on peut y accroître à volonté la dose du soufre. J'ajouterai qu'entre autres avantages des lotions sur les bains avec ces eaux, c'est que les premières ne portent que sur les points contaminés de la peau, tandis que les seconds irritent fort souvent les parties saines.

DCCCLXXXI. Je ne dois point omettre de parler ici d'un autre mode d'administration du soufre dont l'efficacité a été démontrée il y a quelques années, je veux parler des fumigations sulfureuses. Depuis long-temps nous avons fait à l'hôpital Saint-Louis, la remarque que la gale n'attaque jamais les religieuses ni les infirmiers attachés au service des salles où l'on traite les malades affectés des psorides pustuleuses. Des individus ont été fréquemment guéris de cette affection pour être restés exposés simplement à l'exhalation de la vapeur sulfureuse dans des salles très-chaudes où des galeux se frotoient avec diverses pommades soufrées. Il y a d'ailleurs près de deux siècles que Glaubert a reconnu cette propriété de la vapeur du soufre, qui depuis a pareillement été constatée en Allemagne; mais c'est à M. Galès, ancien pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, qu'appartient l'honneur d'avoir popularisé son usage.

DCCCLXXXII. Le procédé de ce chimiste, défectueux à plusieurs égards, comme celui de Lalouette dont il paroît être une imitation, a été modifié de la manière la plus avantageuse par M. Darcet, chimiste aussi profondément instruit que physicien habile. Je ne ferai point ici la description de l'appareil dit de Darcet, il me suffira d'observer que sa simplicité inappréciable attire les regards et l'admiration des étrangers qui visitent l'hôpital Saint-Louis, et que depuis sa construction, il a été imité avec le plus

grand succès, non-seulement dans les nombreux établissemens de bains que possède la capitale, mais jusque dans les moindres villes de province. Voilà donc encore une nouvelle méthode de traitement pour la gale, et qui peut avoir son utilité spéciale. Cependant, M. Biett, qui a expérimenté particulièrement ce procédé dans le même hôpital où il a pris naissance, pense qu'il faut beaucoup rabattre des éloges qu'on lui avoit d'abord donnés. Suivant ce médecin, la méthode par les fumigations sulfureuses peut convenir dans les hôpitaux militaires, mais elles ne sauroient être employées aussi utilement dans les hôpitaux civils, consacrés à une classe d'individus épuisés ordinairement, quand ils y arrivent, par de longues maladies et par la misère. Elle guérit d'ailleurs plus lentement, ajoute-t-il, que quelques autres; et, si elle offre l'avantage de l'économie et de la conservation du linge, il est plus que compensé par la foule de contre-indications qui s'opposent à son emploi. Au reste, pour en faire usage, il faut se servir de l'appareil de Darcet, ne pas y brûler au-delà de huit à douze gros de soufre, par une température qui ne doit point dépasser 50 à 52° de Réaumur; en ayant de plus l'attention de mêler au gaz sulfureux une certaine quantité de vapeur aqueuse, précaution très-utile, surtout à l'égard des personnes qui ont la peau très-irritable; chaque fumigation doit être de trente à trente-cinq minutes.

DCCCLXXXIII. Je ne parlerai maintenant, après les détails dans lesquels je suis entré touchant les moyens proposés pour le traitement de la gale, je ne parlerai, dis-je, d'une certaine *quintessence antipsorique* dont le nitrate de mercure fait la base, que pour justifier l'oubli où elle est tombée. La pommade oxygénée dite d'*Alyon*, a joui quelque temps d'une grande vogue; mais l'expérience m'a prouvé que c'est un moyen toujours lent dans son action et peu fidèle, qu'il faut bannir de la matière médicale avec cette foule de recettes mystérieuses qui souvent ont produit les effets les plus funestes, et ne peuvent profiter dans tous les cas qu'au charlatanisme.

DCCCLXXXIV. Quelques expérimentateurs ont essayé de guérir la psoride pustuleuse par les bains d'eau tiède. Il n'est pas impossible que ce moyen ait modéré pour un temps la démangeaison, et même fait cesser entièrement des gales légères; mais il expose les individus à d'inévitables récidives, parce qu'il n'a point d'action délétère sur le sarcopte, et que s'il l'entraîne quelquefois, ce n'est jamais complètement, ce qui lui laisse la faculté de se reproduire. J'en dirai autant de la vapeur émolliente, qui a été pareillement employée sans plus d'avantage. L'un et l'autre de ces moyens conviennent cependant dans quelques circonstances, pour diminuer l'inflammation des pustules, affaiblir la démangeaison, ou calmer l'irritation de la peau, que ne laissent pas d'exciter vivement certaines préparations antipsoriques qui, sans cette précaution, pourroient devenir fort incommodes, et même nuisibles à quelques malades.

DCCCLXXXV. Il est facile de concevoir que les bains doivent, au contraire, constituer la base des méthodes de traitement des psorides crustacée et papuleuse. D'abord, ils conviennent toujours comme détersifs de l'enveloppe tégumentaire, et comme calmans du prurit insupportable dont l'éruption est accompagnée. A ce titre, il est rare qu'on ne soit pas obligé d'en faire usage dans toutes les circonstances. Quelquefois, pour activer l'exhalation cutanée sans irriter l'organe, on emploie avec succès la vapeur émolliente qui remplit alors une double indication.

DCCCLXXXVI. Le traitement, au reste, doit naturellement varier comme les causes qui peuvent donner naissance à ces éruptions prurigineuses. Si elles dépendent d'un état de pléthore, de la suppression de quelqu'exanthème ou d'un exutoire anciennement établi, il est évident qu'on n'y remédiera que par les évacuations sanguines ou par le rétablissement de la sécrétion supprimée. J'ai essayé, dans cette intention, mais sans pouvoir encore prendre, à cet égard, une décision définitive, les douches sulfureuses, chez une jeune demoiselle entre autres qui avoit été fort imprudemment

traitée d'une psoride papuleuse par les répercussifs, et chez laquelle il étoit resté depuis sur les tégumens une démangeaison intolérable.

DCCCLXXXVII. Les lotions hydro-sulfureuses que j'ai aussi voulu employer par analogie, m'ont paru constamment exaspérer l'irritation de la peau; j'ai observé le même résultat des douches à l'arrosoir; ces moyens devront dès-lors convenir beaucoup mieux à la psoriasis qui est presque toujours indolente. Les bains alcalins et savonneux, tels que ceux de Plombières, sont infiniment plus utiles dans la psoride papuleuse. Je me suis encore assez bien trouvé de quelques pommades composées avec les divers précipités de mercure, qui m'ont paru d'ailleurs réussir particulièrement dans le prurigo pédiculaire.

DCCCLXXXVIII. A l'intérieur, les moyens curatifs appropriés aux psorides papuleuse et crustacée, n'exigent pas moins de précision dans le choix et d'habileté dans l'administration. Le régime des malades doit surtout être sagement dirigé. Il convient de proscrire toujours les alimens échauffans, âcres, fortement épicés; et d'insister, à cet égard, avec d'autant plus de sévérité que les malades ont, en général, une certaine propension pour ce genre de nourriture.

DCCCXXXIX. On se trouve bien quelquefois d'un vomitif en débutant; il agit, dans ce cas, comme révulsif, de même que les purgatifs, tels que le calomélas, que j'emploie alors de préférence. Le petit-lait au jus d'herbes, les décoctions de plantes amères et diurétiques, la chicorée, la patience sauvage, la pariétaire, la bourrache trouvent aussi une application fort avantageuse. Mais c'est encore plus vers les moyens extérieurs qu'il faut spécialement diriger son attention. Cette remarque s'applique surtout, comme on le sentira facilement, à la thérapeutique du prurigo pédiculaire. Il est néanmoins des cas où les poux semblent engendrés *spontanément* par un état particulier d'altération des solides et des fluides de l'économie, et dans lesquels les toniques, le vin généreux, le quinquina, le sirop antiscorbutique, les élixirs amers, etc., sont

indispensables. Je n'ai pas besoin de dire que toutes les fois que leur apparition a un caractère critique, chez les enfans par exemple, il seroit superflu de s'en occuper et quelquefois dangereux de les combattre.

DCCCXC. En général, les affections cutanées dont je m'occupe, suivant leur intensité particulière ou leurs complications, exigent de la part du médecin beaucoup de discernement, de sagacité pour la direction des moyens curatifs, et de persévérance dans l'usage de ces derniers de la part des malades. Il est infiniment plus facile de les prévenir par une sage prophylactique.

DCCCXCI. Tout ce qui contribue à l'entretien de la propreté doit, sans contredit, être mis au premier rang des moyens hygiéniques contre les psorides. Rien n'est plus simple que les précautions indiquées par l'expérience, à cet égard. Toutes les fois qu'il s'agit de la psoride pustuleuse, éviter autant que possible le contact, qui est son mode unique de propagation, avec les personnes qu'on soupçonne d'en être affectées, devient la première règle à suivre. Mais nulle part elle ne doit être plus rigoureusement observée que dans les grandes réunions d'hommes, telles que les corps de troupes, où la contagion trouve tant de facilité à se répandre. Les exemples en ce genre abondent; mais le suivant, qui a été rapporté par un médecin digne de foi, est certainement un des plus remarquables.

DCCCXCII. Deux bataillons d'un régiment d'infanterie traversant la Bretagne, où l'on sait que la gale est endémique, pour venir à Paris dans les mois de janvier et février 1812, eurent onze cent quatre-vingt-seize hommes atteints de cette affection, pendant que les troupes qui, dans le même temps, traversèrent le Poitou et d'autres provinces limitrophes, où la même disposition n'existe pas, en furent tout-à-fait exemptes.

DCCCXCIII. Il n'y a donc, en pareille circonstance, qu'une séquestration sévère qui puisse empêcher l'accroissement et la propagation de la maladie. Dans la société, la défense de contact ne

doit pas être moins absolue. Non-seulement elle embrasse tout ce qui est communication immédiate d'individu à individu ; mais encore les objets tels que les vêtements, par lesquels s'établit une communication indirecte. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que la précaution doit être la même envers les animaux qui, vivant avec l'homme, lui transmettent souvent la psoride pustuleuse à laquelle ils sont plus ou moins sujets.

DCCCXCIV. Pour les autres espèces, il n'est pas, à beaucoup près, si facile d'indiquer les moyens d'en prévenir l'atteinte. Cependant l'expérience et l'observation nous montrent qu'elles paraissent affecter plus spécialement certaines classes de la société que d'autres ; d'où il semble permis de conclure que cette prédilection doit tenir à quelque circonstance de position sociale et de régime. Ainsi l'habitant de la campagne sobre et laborieux, en est à tous égards moins affecté que cette population misérable qui végète au sein des grandes cités, où elle offre le type de la dépravation morale avec le cortège de toutes les dégénérescences organiques.

DCCCXCV. Les peuples les plus civilisés de l'antiquité, les Grecs et les Romains surtout, ne connurent presque point le fléau des maladies cutanées, parce que les soins rigoureux de propreté, l'usage non interrompu des bains, et de diverses onctions journalières entroient, pour ainsi dire, dans leur éducation, et faisoient partie de leurs habitudes. Ces soins occupèrent de tout temps la sollicitude des philosophes et des législateurs. Ils formoient l'un des points les plus importants dans les lois de Solon et de Lycurgue ; on sait quelle sévérité régnoit, à cet égard, dans celles de Moïse ! Toutes les peuplades, en effet, qui vivent dans une sale apathie, traînent misérablement leur existence au milieu des hideux et dégoûtans exanthèmes dont elle entretient ou favorise la production. C'est donc à l'hygiène publique et privée à en déraciner le germe ; et cette entreprise est bien digne des gouvernemens éclairés qui cherchent à la fois l'agrandissement et le bien-être des peuples.

QUELQUES RECHERCHES
FAITES A L'HÔPITAL SAINT-LOUIS
SUR LA PEAU,

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS ANATOMIQUES, PHYSIOLOGIQUES
ET PATHOLOGIQUES;

RÉDIGÉES SOUS LES YEUX DE M. ALIBERT

PAR LE DOCTEUR FÉLIX VACQUIÉ.

CHAPITRE PREMIER.

DES TÉGUMENS EN GÉNÉRAL.

DCCCXCVI. La nature, qui a répandu tant de richesse et de variété dans la composition intime et dans les formes extérieures des êtres organisés, ne s'est pas bornée néanmoins à l'agréable; elle a su y joindre heureusement l'utile. L'un et l'autre se montrent en effet au milieu de ces nuances de qualités protectrices, de couleurs brillantes, ou de texture suave qu'offre à nos yeux l'enveloppe cutanée de l'homme et des animaux. Quelle distance n'y a-t-il pas du tissu ravissant de finesse et de blancheur chez les beautés voluptueuses qui peuplent les sérails de l'Asie, à la peau cuivrée des Mongoles, et au corps muqueux tout-à-fait noir des peuplades africaines! La différence à cet égard n'est pas moins sensible, quand on compare les innombrables espèces animales

qui couvrent la surface du globe, habitent les hautes régions de l'atmosphère ou vivent au sein des vastes mers. Dans l'hémisphère boréal, les animaux se distinguent par l'épaisseur et le moelleux particuliers aux fourrures qui nous viennent de ces contrées; dans l'hémisphère austral, au contraire, la peau des animaux plus ou moins dénudée de poils, souvent même absolument rase, présente en même temps des couleurs étincelantes en rapport avec la lumière des régions qu'ils habitent, comme chez les premiers l'appareil pileux a été modifié d'après la température à laquelle ils sont soumis.

DCCCXCVII. Une des modifications qui impriment à la peau les différences d'aspect les plus prononcées, se trouve dans les plis naturels ou accidentels qu'on remarque à sa surface. On connoît l'immense pli antérieur qu'elle forme chez le bœuf, où il est désigné par le mot *fanon*; le rhinocéros en présente qui ne sont pas moins remarquables dans les régions des épaules et des lombes; le *scrotum* enfin laisse apercevoir une disposition analogue dans l'espèce humaine. Mais chez celle-ci les progrès de l'âge et les maladies développent sur la peau plusieurs plissemens auxquels les habitudes sociales attachent la même défaveur qu'à ce qui affoiblit en général les agrémens et la beauté physiques. En détruisant ces qualités passagères, les rides que la perte de l'embonpoint ou les approches de la vieillesse déterminent, deviennent, à la vérité, les élémens principaux dans l'expression de la physionomie. Le front de l'homme offre presque toujours par là le témoignage d'une intelligence précoce ou trop active, de même que la sérénité du *cœur* s'annonce presque infailliblement chez lui par une douce régularité et le calme parfait des traits du visage.

DCCCXCVIII. Les animaux présentent d'autres dispositions particulières à leur enveloppe tégumentaire externe. C'est ainsi que l'épiderme prend chez eux des degrés divers de consistance, comme on le voit depuis la peau pulpeuse des mollusques et même des batraciens, jusqu'à sa composition écailleuse et calcaire dans les

serpens et la tortue. De pareilles modifications qui ne sont pas moins saillantes que celles dont nous avons cité des exemples dans quelques autres espèces, fournissent en même temps la preuve que, dans les transitions graduées de la texture tégumentaire chez les animaux, un principe d'utilité préside incessamment à cette multiplicité de formes plus ou moins régulières et harmoniques.

DCCCXCIX. Ce n'est passeulement dans la comparaison d'une espèce animale avec l'autre, ou entre plusieurs individus de la même espèce, mais entre les diverses parties de l'enveloppe tégumentaire chez un seul et même individu qu'il est possible d'apprécier des différences de structure. L'homme, par exemple, est loin d'offrir le même degré de consistance sur tous les points de cette membrane. Ainsi qu'on le sait généralement, des nuances très-marquées existent entre la peau de la plante des pieds et celle de la paume des mains. Celles-ci sont même sensibles de si bonne heure dans le fœtus qui vient de voir le jour que, tout en reconnoissant la part que les influences physiques peuvent avoir plus tard sur cette disposition, il n'est pas permis de nier qu'elle ne tienne à une circonstance native.

DCCCC. On remarque quelques particularités analogues dans les animaux. Ainsi l'éléphant, qui avoit besoin d'une base capable de soutenir, sans comprimer les nerfs et les vaisseaux, le poids énorme de sa masse, offre en conséquence la plante des pieds protégée par une couche abondante de graisse outre l'épaisseur très-remarquable de la peau dans cette partie.

DCCCCI. On connoît l'aspect particulier et la modification relative de structure existans dans quelques autres parties de la peau humaine. En général la partie interne des membres est d'un tissu plus mou, moins serré, et dès-lors moins résistant que la partie externe. Ce caractère, qui d'ailleurs se montre dans tous les points que les vêtemens soustraient à l'action de la lumière, est encore plus marqué aux creux des aisselles, aux plis des aines et dans quelques autres points naturellement protégés et plus

éloignés en quelque sorte de la périphérie. La peau du crâne diffère notablement de celle de la face ; et cette différence nécessitée par la diversité de fonctions , est également évidente dans les conditions pathologiques. Bichat a donc fait remarquer très-judicieusement l'influence que le tissu plus lâche , plus épanoui , plus riche en vaisseaux sanguins des tégumens du visage , exerce sur le développement des affections , et notamment des érysipèles de cette partie. L'un de nous , par sa position dans un vaste hôpital où affluent tous les genres des maladies cutanées a été souvent à même de reconnoître aussi ce rapport de la texture particulière de la peau avec la fréquence et le caractère des éruptions qui s'y manifestent.

DCCCCII. On ne trouve nulle part l'enveloppe tégumentaire externe modifiée d'une manière plus sensible que sur les points qui , tels que les lèvres , la marge de l'anus , la surface du gland , etc. , établissent ses limites relativement aux membranes muqueuses , ou à l'enveloppe tégumentaire interne. Une ligne rougeâtre , l'amincissement de son épaisseur , l'enlèvement plus facile de l'épiderme , tels sont les caractères qui distinguent essentiellement sa texture dans ces parties. Également justifiée par les phénomènes physiologiques et par les données de la pathologie , cette différence ne détruit pas néanmoins l'analogie manifeste des deux surfaces. A défaut de démonstration anatomique , des faits nombreux et irrécusables d'un autre ordre attesteroient suffisamment cette identité de structure.

DCCCCIII. Quelques anatomistes rejettent , à la vérité , le sentiment de Lieberkuhn sur l'existence de l'épiderme dans la muqueuse gastro-intestinale , mais son évidence dans l'oesophage , et la terminaison par un bord frangé de cet *epithelium* au cordia , dénotent à la fois sa présence et les modifications qu'il subit dans l'étendue de la peau interne. La continuité des deux surfaces ne paroît pas moins incontestable ; et , si quelques caractères de dissemblance semblent exiger certaines restrictions à cet égard ,

comme pour la *conjonctive* à son passage devant la cornée, pour le prolongement de la membrane muqueuse du vagin à l'intérieur de la matrice, suivant les observations de MM. Chaussier et Ribes, il est au moins certain que partout ailleurs dans leurs points de jonction les deux membranes, interne et externe, sont absolument confondues. L'observation du polype à bras qu'on *retourne* à volonté et qui, dans cet état où ses deux surfaces deviennent alternativement internes ou externes, continue à vivre sans altération notable dans l'activité de ses fonctions ordinaires, fournit une nouvelle preuve de l'analogie dont il s'agit, alors même qu'on laisseroit indécise la question de l'existence d'une membrane muqueuse et même d'une véritable peau chez cet animal.

DCCCCIV. Mais il est possible d'arriver à la même conclusion sans en chercher les preuves hors de l'espèce humaine. On a vu, par exemple, les membranes muqueuses soumises par une circonstance accidentelle quelconque à l'action de l'air atmosphérique, ainsi que cela arrive quelquefois dans les chutes du rectum, et dans les anus contre nature, etc., prendre, et même assez promptement, toutes les apparences de la peau. Celle-ci, soustraite au contraire pendant un temps plus ou moins long à l'impression des agens extérieurs, ne tarde pas à revêtir l'aspect et jusqu'à un certain point le rôle des membranes muqueuses. C'est ce qui se voit dans les plis existans aux articulations des membres lorsque ceux-ci se trouvent depuis quelque temps dans un état de flexion continue. Des faits très-intéressans de ce genre ont été cités par Hébréard, qui, d'ailleurs, a fait ressortir avec une nouvelle évidence la conformité des deux organes par des rapprochemens physiologiques et pathologiques multipliés. Nous avons vu nous-mêmes à l'hôpital Saint-Louis un polype muqueux du vagin ayant plus de vingt ans d'existence, dont la partie qui faisoit saillie au dehors offroit tous les caractères de l'enveloppe cutanée.

DCCCCV. L'étude assidue des maladies si variées dont elle est le siège, nous a fourni de fréquentes occasions de constater l'inti-

mité des rapports existans entre les deux surfaces. Ainsi, nous avons signalé, les premiers, les traces de l'inflammation herpétique dans la muqueuse gastro-intestinale. Qui ne sait aujourd'hui que les boutons de la variole peuvent tout aussi facilement se développer à l'intérieur des membranes muqueuses gastrique et pulmonaire que sur la peau? Il en est de même de ces irritations érythémateuses que l'on rencontre presque aussi fréquemment sur l'une que sur l'autre surface; et, quant à leur mode chronique, nous avons, dans le cours de cet ouvrage, cité divers exemples, particulièrement celui de la *dartre squammeuse* que l'on rencontre assez communément à l'intérieur des fosses nasales, de la bouche, etc., et qui sert à justifier encore l'identité précédemment établie. Une autre source de preuves à cet égard, mais que nous nous contenterons de signaler pour le moment aux observateurs physiologistes, c'est celle des affections auxquelles la peau et les membranes muqueuses se trouvent soumises par l'influence d'une sympathie réciproque.

DCCCCVI. C'est sur ces faits et beaucoup d'autres observations plus ou moins analogues que se sont établis les deux sentimens contraires relatifs à la génération ou à l'ordre de développement des deux divisions de l'enveloppe tégumentaire. Autant qu'il est permis de se prononcer sur une question aussi difficile que celle des formations organiques, nous pensons avec la plupart des anatomistes de nos jours, et particulièrement avec M. F. Meckel, que les membranes muqueuses ont la priorité d'origine, et qu'ensuite par une progression successive du centre à la périphérie, leur tissu s'avance et se modifie pour constituer l'enveloppe. Il est constant que, jusqu'à la sixième semaine de la vie foetale, les ouvertures naturelles par lesquelles s'établissent les communications des deux organes n'existent pas encore; le canal intestinal est déjà déroulé que la peau n'est pas même distincte. La formation de ces ouvertures arrive-t-elle, commè paroît l'admettre l'anatomiste que nous venons de citer, par une déchirure lente et

graduée du tissu des deux membranes ; ou bien celui de l'interne ne fait-il que se replier, pour ainsi dire, sur lui-même sans altération dans la continuité des mailles qui le composent, toujours est-il certain que la progression de développement de la surface au centre n'est plus soutenable.

DCCCCVII. Les changemens que la peau subit depuis l'instant où elle commence à prendre un caractère marqué dans l'embryon méritent d'être appréciés. D'abord incolore, mince et transparente, elle acquiert vers le milieu de la grossesse un degré sensible de consistance, et se recouvre bientôt d'une substance grasse et caséiforme qui, suivant l'âge du fœtus, ou le terme de l'accouchement, se montre plus ou moins abondante à sa naissance. A cette époque, molle, rougeâtre, tomenteuse et par conséquent assez analogue aux membranes muqueuses, la peau prend progressivement une densité de mieux en mieux appropriée au milieu dans lequel l'individu est appelé à vivre et aux fonctions qui plus tard lui seront départies. C'est par ces gradations qu'elle arrive chez l'adulte à l'état de composition qu'on lui connoît et dont nous allons maintenant exposer les caractères.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LA STRUCTURE DE LA PEAU.

DCCCCVIII. Cette membrane est composée de deux feuillets ; l'un intérieur et constituant le tissu essentiel, fondamental de la peau, a reçu le nom de *corium* ou *derme* ; l'autre, visible extérieurement, porte celui d'*épiderme*. Comme le mot seul l'indique, celui-ci forme une sorte de *gaine* au premier et le suit dans tous ses enfoncemens ou plicatures. Ses formes varient d'une manière

très-sensible non-seulement dans la série animale, mais sur les divers points de sa surface chez le même être. Qui n'a pas été frappé de cette différence, en comparant l'épiderme mince, souple, uni des batraciens, aux écailles épaisses, sèches et rugueuses qu'il présente chez les poissons; et dans l'homme lui-même, tout le monde ne connoît-il pas la différence existante entre l'épiderme du talon ou du gros orteil, par exemple, et celui de la face dorsale de ces parties? Quoique l'épiderme conserve généralement une épaisseur assez uniforme dans toute son étendue, il y a néanmoins quelques exceptions facilement appréciables à cet égard. Ainsi, les points de sa surface qui se trouvent exposés à une pression plus considérable de la part des agens extérieurs sont constamment protégés par un épiderme d'une épaisseur et d'une densité plus considérables. Cette disposition se montre à la plante des pieds dans l'espèce humaine; elle devient plus saillante encore et a reçu en conséquence le nom de *callosités* chez quelques animaux, tels que les singes de l'ancien continent, les chameaux et les dromadaires, où elles sont diversement situées. Telle est sous ce rapport chez l'homme la disparité d'épaisseur que l'épiderme présente dans les parties indiquées et le reste du corps, que c'est uniquement là que sa formation par couches superposées est véritablement appréciable; partout ailleurs une lame unique paroît constituer sa texture. Cette circonstance peut expliquer dès-lors, comme on le sait, le peu d'action des vésicatoires et autres épispastiques sur cette région du corps, nonobstant l'innombrable quantité de nerfs dont elle est pourvue.

DCCCCIX. L'épiderme suit nécessairement toutes les modifications qu'éprouve le feuillet profond de la peau auquel il adhère par sa face interne. On le trouve sillonné par des rides plus ou moins apparentes, disposées en général assez irrégulièrement, excepté à l'extrémité pulpeuse des doigts où elles décrivent des courbes concentriques. Une circonstance qui ne doit pas être négligée, c'est l'espèce d'antagonisme, si l'on peut le nommer ainsi,

qu'on observe entre le développement de l'épiderme et celui des autres élémens protecteurs de la peau, les poils par exemple. Il est constant en effet que là où ces derniers abondent, l'autre présente une ténuité remarquable; réciproquement où les premiers, les poils, les plumes, etc., sont plus ou moins en défaut, l'épiderme acquiert toujours un degré notable d'épaisseur et de consistance. Cette particularité est déjà appréciable chez l'homme; mais elle devient bien plus marquée quand on prend dans l'échelle animale deux termes un peu éloignés de comparaison, comme les petits rongeurs et les pachydermes. Dans quelques autres animaux les poils et la couche épidermique se combinent pour former un épiderme tout-à-fait particulier, comme il arrive chez les cétacés; mais partout on admire cette facilité qu'a la nature d'étendre et de varier ses effets sans vain étalage, ni stérile multiplication de moyens.

DCCCCX. Il existe plusieurs procédés, soit artificiels, soit naturels, presque également avantageux pour mettre à découvert la structure de l'épiderme qu'il est toujours indispensable pour cela d'isoler des parties sousjacentes. Vésale employoit à cet effet la flamme d'une bougie; Malpighi avoit recours au fer rouge, Ruisch se servoit de l'eau bouillante, et Fantorini de la macération qui, à tout prendre, est encore la méthode préférable. Indépendamment de ce qui arrive à cet égard par l'effet de certains exanthèmes aigus ou chroniques, le soulèvement de l'épiderme peut être produit, comme on le sait, par les vésicatoires, et son détachement du corps muqueux a lieu aussi par suite de la putréfaction cadavérique. Toutes les fois que par l'effet d'une brûlure ou de toute autre irritation une phlyctène se développe à la surface de la peau, l'épiderme soulevé et distendu retient la sérosité épanchée et s'oppose à son écoulement. Cette expérience si familière, a suffi pour mettre hors de doute le développement de l'épiderme en membrane partout plane et continue. Il fut cependant contesté par de célèbres anatomistes, Winslow, Leuwen-

hoeck et Boerhaave qui soutinrent que l'épiderme se compose d'écaillés superposées. Son épaisseur en général n'est guère que le cinquième ou le sixième de l'épaisseur totale de la peau. Percé nécessairement d'une innombrable quantité d'ouvertures pour le passage des poils et de la matière de la transpiration, il a été néanmoins tout-à-fait impossible de les découvrir, ce qui les a fait comparer avec raison à ces trous qu'on pratique avec une épingle dans une substance molle, telle que la gomme élastique, et qui s'effacent dès que les mailles du corps cessent d'être séparées. On ne s'étonnera donc pas que les prétendus pores dont Leuwenhoeck a pourtant donné la figure, soient demeurés inappréciables à des observateurs aussi exacts que Meckel, Cruikshank et M. de Humboldt, bien qu'ils se soient aidés pour cette recherche des plus forts microscopes. Il est dès-lors permis de douter de leur existence, malgré ce que peut offrir de spécieux à cet égard le fait constant de l'inégalité de transparence que l'épiderme laisse apercevoir sur l'étendue de sa surface.

DCCCCXI. La membrane épidermique est étroitement liée aux parties sousjacentes au moyen de brides cellulaires, nerveuses et vasculaires. Cette disposition devient surtout apparente dans les cas où l'on soulève légèrement l'épiderme, car il se présente une quantité considérable de filamens qui se rompent au delà d'un certain degré de traction et sur la nature desquels il règne encore des sentimens très-divers parmi les anatomistes. Bichat les considéroit comme des vaisseaux exhalans et absorbans; opinion que Hunter n'a jamais partagée. On peut dire au reste que l'épiderme tient par là le milieu entre les corps organisés et les corps inorganiques, participant à la fois de la nature des uns et des autres, à cause des vaisseaux de toute espèce qui lui arrivent par sa face interne, et des caractères qui extérieurement décèlent son inertie.

DCCCCXII. Le mode de formation de l'épiderme long-temps controversé donna naissance à une foule d'hypothèses. L'opinion

la plus générale aujourd'hui le regarde comme le résultat de la concrétion d'un fluide exhalé à la surface des corps vivans. Tel est le motif qui l'a fait classer parmi les membranes *couenneuses* ou *albumineuses*, et M. Chaussier avoit pour habitude de citer en preuve à cet égard la possibilité de fabriquer à volonté un épiderme artificiel, ou au moins une pellicule très-analogue, en coulant et laissant ensuite se coaguler lentement un suc albumineux. L'identité du mucus et de l'épiderme a d'ailleurs été mise hors de doute, sans qu'il soit nécessaire, pour démontrer leur analogie, de citer, comme l'a fait Haller, ces fausses membranes dont les muqueuses sont quelquefois le siège, et qu'une observation superficielle a pu faire confondre avec les tégumens de la surface interne elle-même.

DCCCCXIII. On commence à distinguer l'épiderme sur la peau du fœtus dès le deuxième mois de son existence, qui est aussi l'époque où la peau elle-même se montre avec ses véritables caractères. Depuis cet instant jusqu'à la vieillesse, où l'épiderme desséché, rugueux et friable a perdu jusqu'aux foibles vestiges d'organisation qu'on y aperçoit dans les âges précédens, il est aisé de concevoir l'infinité de modifications qu'il doit éprouver par le concours de mille influences diverses durant la période entière de la vie. Sa transparence varie également à mesure que l'individu avance en âge, et dans aucun temps elle n'est absolument uniforme sur toute sa surface. On a dit avec raison que les points par où la transpiration s'effectue sont ceux où la membrane sensiblement amincie présente aussi la transparence la plus prononcée.

DCCCCXIV. L'analyse chimique n'a rien découvert de particulier dans la composition de l'épiderme. Elle n'a fait que confirmer davantage, pour ainsi dire, son analogie avec le mucus desséché. Peu ou presque point perméable, il ne jouit non plus de presque aucune élasticité; semblable en cela aux substances inertes ou inorganiques. Une propriété qu'il partage avec ces dernières, c'est une inaltérabilité qui le met à l'abri de la putréfaction; par

où s'expliquent naturellement les cas où il a été trouvé parfaitement conservé dans les tombeaux sur des cadavres enfouis depuis un demi-siècle. Quant à l'odeur que l'épiderme exhale en brûlant, elle ne diffère en rien de celle des autres substances cornées, poils, plumes, etc., qui sont d'ailleurs des annexes.

DES POILS.

DCCCCXV. Ce n'est pas seulement à la surface externe du corps des animaux que se montre ce nouvel élément, on le rencontre aussi sur les limites et même jusque dans la profondeur de l'enveloppe tégumentaire interne. Des poils existent presque toujours à l'entrée du conduit auditif et des fosses nasales ; et cette identité de produits ajoute une nouvelle preuve à ce que nous avons dit de l'identité de texture des deux membranes. Parlerons-nous des noms divers que les poils prennent suivant la place qu'ils occupent à la surface du corps ? Ce sont des distinctions trop connues pour nous y arrêter ; nous dirons seulement que leur structure ne paroît pas être entièrement la même dans les cheveux et la barbe, dans les poils des autres parties et ceux qui couvrent le corps des animaux. On sait en général quelles différences peuvent exister encore dans la couleur, la longueur, ainsi que les autres modifications particulières aux sexes et aux races humaines. Ornement naturel de la beauté, les cheveux ont toujours chez la femme un développement plus considérable que chez l'homme ; ils blanchissent aussi plus tard et se conservent encore long-temps après que l'âge a ravi à la femme tout ce que la nature lui avoit donné d'attraits. D'assez grandes variétés existent pour la quantité et la longueur des cheveux dans le fœtus ; mais en général leur présence est toujours l'indice d'une naissance à terme. Courts et crépus chez le

Nègre, ils sont souples et allongés chez l'Américain, qui, d'un autre côté, se distingue des autres races par le défaut de barbe, si son absence n'est pas due plutôt à l'épilation, comme le pensent quelques voyageurs et certains naturalistes. Toutes ces variétés ne sont pas exclusives à l'espèce humaine, et les animaux ne diffèrent pas moins entre eux par l'aspect particulier de leur poil et de leur plumage que par les conditions de leur organisation intérieure.

DCCCCXVI. Mais les poils doivent encore être étudiés dans leur structure et leur composition intimes. Implantée dans le tissu cellulaire sous-dermoïde ou dans le derme lui-même, leur racine toujours blanche, quelle que soit la couleur du poil lui-même, est reçue dans un bulbe, ou espèce d'ampoule dans laquelle pénètrent des nerfs, des vaisseaux sanguins et lymphatiques, et d'où sort à sa partie supérieure une tige cornée plus ou moins longue. Le bulbe constitue réellement leur seule partie vivante; car bien que Rudolphi, et tout récemment M. Andral fils, aient suivi des filets nerveux dans la moustache du phoque, la nature des poils n'en paroît pas moins tout-à-fait inorganique. Leur tige est composée d'une série de cônes embouchés les uns dans les autres et sécrétés par la pulpe contenue dans le bulbe, suivant un ordre tel que le plus élevé est toujours le dernier produit. L'épiderme et même la peau entière se replient pour concourir à leur formation, et cette circonstance explique les douleurs que détermine leur tiraillement. Au sortir du bulbe, les poils traversent le derme qu'ils percent suivant une direction plus ou moins oblique, et après avoir franchi le corps muqueux et l'épiderme, arrivent enfin à la surface accompagnés par une expansion de la cuticule, à laquelle est due leur nature cornée. Une gaine formée par cette substance inerte et remplie par un fluide qui paroît provenir de la partie colorée du réseau de Malpighi, telle est la structure des poils à la surface desquels on chercheroit d'ailleurs vainement les épines ou arêtes admises par quelques anatomistes. Leur compo-

sition diffère à quelques égards de celle de l'épiderme; aussi quelques élémens particuliers y ont-ils été découverts par la chimie. Le savant M. Vauquelin a obtenu par leur analyse une matière animale qui paroît constituer leur base, une huile blanchâtre concrète, une seconde huile noirâtre, du fer, un oxide de manganèse, du phosphate et du carbonate de chaux, du soufre et de la silice, toutes substances plus ou moins indispensables à leur constitution physique, ainsi que l'ont prouvé les expériences sur la coloration artificielle des cheveux.

DES ONGLES.

DCCCCXVII. On ne trouve dans ces corps inorganiques qu'une couche d'épiderme d'une épaisseur plus ou moins accrue. Certains anatomistes, Blancardi entre autres, ont prétendu que les ongles sont le résultat d'une agglomération des poils; d'autres les font dépendre d'écaillés épidermiques superposées. Quoi qu'il en soit, l'ongle est retenu par sa racine dans un repli du derme, et l'épiderme l'accompagne par un feuillet léger dans toute son étendue. La transparence des ongles permet, comme on sait, d'apercevoir au-dessous d'eux la couleur du corps muqueux avec lequel ils n'ont aucune communication et qui n'est nulle part aussi appréciable que dans la race blanche. Les variétés de forme dont les ongles sont susceptibles dans les diverses espèces animales pour passer à l'état de griffes, de sabots, etc., sont suffisamment connues. De même que les poils, les ongles se montrent d'assez bonne heure chez le fœtus, et comme eux et la membrane épidermique, ils ne sont que des élémens accessoires, des efflorescences, pour ainsi dire, de la peau, que nous allons considérer maintenant dans ses parties vraiment essentielles ou fondamentales.

CHAPITRE TROISIÈME.

DU DERME ET DES ÉLÉMENTS QUI EN FONT PARTIE.

DCCCCXVIII. Après les différences de ses formes extérieures , la peau n'a rien sans contredit de plus saillant parmi ses caractères physiques que les nuances de couleur qui lui sont particulières , et les éminences nommées *papilles* qui se dessinent à la surface , bien qu'assez profondément situées au-dessous de l'épiderme. Le cadavre et l'écorché présentent toutefois à cet égard une disparité notable , et on peut même dire que la surface externe de la peau ne reproduit jamais qu'imparfaitement l'intimité de sa texture. Il est à la vérité quelques circonstances où celle-ci devient plus apparente ; c'est particulièrement dans le phénomène désigné par le mot vulgaire *chair de poule* , que les papilles se prononcent davantage ; elles consistent en une sorte de boursoufflement du tissu dermoïde lui-même , faisant saillie à travers le réseau de Malpighi qui leur est superposé. Celui-ci , dans l'ordre de description que nous avons adopté , de la circonférence au centre , trouve ici naturellement sa place , puisqu'il est intermédiaire aux deux feuillets de l'enveloppe cutanée ; il paroît consister en un tissu cellulaire demi-fluide , déposé au-dessus du réseau que forment les nerfs et les vaisseaux de toute espèce à la face supérieure du derme. Telle est l'opinion la plus générale sur ce point , mais qui n'est peut-être pas incontestable. Bichat et plusieurs autres anatomistes n'admirent jamais le corps muqueux comme ayant une existence propre et distincte. Le premier pensa qu'il étoit dépendant d'un ordre particulier de vaisseaux remplis eux-mêmes d'un fluide variable dans les animaux et les races humaines. Ce qui est certain , c'est qu'on ne le sépare qu'avec beau-

coup de peine et même jamais qu'incomplètement des deux membranes entre lesquelles il se trouve placé. Cette séparation devient néanmoins possible au *scrotum*, quoique Littre assure l'avoir inutilement tentée. Le corps muqueux a même été divisé, avec plus de subtilité peut-être que de fondement, en plusieurs couches distinctes et comme superposées. On ne peut nier à la vérité que son épaisseur ne soit soumise à des modifications très-marquées. Chez le nègre, par exemple, où Cruikshank, et après lui M. Gauthier l'ont examiné avec beaucoup de soin; dans quelques animaux où il a été soumis à la même investigation par M. Dutrochet, il semble que l'existence de ces couches soit réellement démontrée. Sans l'admettre irrévocablement, il faut convenir que, si le corps muqueux (*rete glutinosum Malpighianum*), décrit et figuré avec tant de précision par le célèbre anatomiste qui lui a donné son nom, et ensuite par Albinus et Meckel, n'a pas une structure aussi spéciale, celle-ci offre du moins quelques particularités qu'on retrouve dans tous les animaux, et qui surtout deviennent évidentes par les phénomènes physiologiques et les accidens de la pathologie.

DCCCCXIX. Dans le corps muqueux réside le *pigmentum*, ou principe colorant de la peau. Bichat, qui croyoit cette qualité inhérente au fluide contenu dans un ordre de vaisseaux unis entre eux par un tissu plus ou moins serré, ce qui expliquoit, suivant lui, l'intensité variable de coloration, se méprit avec Camper, en admettant que les cicatrices étoient blanches chez le nègre. Il est incontestable que le réseau de Malpighi offre des différences notables de densité dans la peau des diverses races; mais il paroît également certain qu'il y existe un principe colorant particulier, susceptible de réparation quand il a été détruit par quelque circonstance accidentelle. Il est d'ailleurs passible de modifications presque infinies, comme l'attestent les nuances intermédiaires de la teinte la plus foncée qui constitue le *mélanisme* jusqu'à son entière décoloration, ou l'*albinisme*. On ne doit pas

perdre de vue néanmoins que le corps muqueux éprouve toujours des modifications de densité correspondantes à ces nuances de coloration; qu'il est sensiblement plus mince dans une peau blanche que dans celle d'un nègre, et le devient bien davantage encore chez les *albinos*, ce qui démontre que ces deux conditions physiques sont inséparables.

DCCCCXX. Le *pigmentum* est-il, comme le pensent quelques anatomistes, le produit d'une humeur analogue à celle qui forme l'enduit noirâtre de la choroïde, et soumis aux alternatives d'une sécrétion et d'une résorption qui le renouvellent incessamment; ou bien faut-il le considérer, avec quelques autres, comme l'effet d'une certaine quantité de globules colorés disséminés dans le corps muqueux? L'expérience ne permet peut-être pas de prononcer à cet égard d'une manière bien décisive, et la même difficulté se présente toutes les fois qu'il s'agit de déterminer la nature intime d'une partie quelconque des êtres vivans. Il paroît toutefois que la source du *pigmentum* est dans le sang, car il offre une analogie frappante avec la partie colorante de ce fluide. Soumis à l'influence de quelques réactifs, sa décoloration opérée chez le nègre, par Beddoës et Fourcroy, au moyen du chlore en vapeur, n'a, dans aucun cas, été que très-temporaire, la couleur reprenant en peu de jours son intensité primitive. D'autres expériences de Davy, de Coli, etc., n'ont fait que confirmer une très-ancienne conjecture de Blumenbach touchant la formation du *pigmentum* par le carbone. S'il a son siège dans la couche moyenne du corps muqueux, comme le pense M. Gauthier, on ne conçoit pas comment on pourroit refuser à celui-ci un caractère organique que sa communication avec le réseau du derme, dont il est difficile de le distinguer, rend incontestable.

DCCCCXXI. A la face supérieure du derme apparoît d'abord un lacis de vaisseaux et de nerfs qui forment, dans l'épaisseur de la peau, une couche, pour ainsi dire, distincte, et qui est même

toujours décrite ainsi par les anatomistes. Cet entrelacement n'a rien de particulier; il est formé au moyen d'un tissu lamelleux d'une densité ordinaire. Il recouvre immédiatement ces éminences conoïdes, ou ces saillies de la surface du derme, décrites pour la première fois sous le nom de *papilles* par Malpighi, figurées ensuite par Ruisch et Albinus, tandis que Chéselden et quelques autres en nioient l'existence. Peu prononcées, à la vérité, à travers l'épaisseur entière de la peau, elles deviennent manifestes pour celui qui les observe immédiatement au-dessus du derme. Il est d'ailleurs quelques points de la peau où elles sont plus apparentes. Elles sont très-visibles surtout à la surface de la langue. C'est sur celle du bœuf que Malpighi les étudia particulièrement. On les voit encore assez distinctement, rangées par doubles lignes, à la face pulpeuse des doigts. Appréciables aussi, mais disposées sans ordre aux mamelons, à la surface du gland, aux lèvres, etc., on ne les découvre que très-difficilement sur le reste de la peau, où on les admet même plutôt par analogie. Ainsi que nous l'avons dit, les *papilles* sont formées par la dilatation de quelques parties du tissu cellulaire du derme, si abondamment pourvu de vaisseaux et de nerfs qui, en les pénétrant, se dépouillent de leur névrilème. Le tissu des *papilles* est de plus éminemment érectile. On a remarqué que là où elles sont moins saillantes, les nerfs sont aussi moins nombreux, ce qui peut indiquer à la fois leur nature et leurs usages. Quel que soit d'ailleurs le développement respectif des unes et des autres, on conçoit aisément combien il seroit difficile d'établir leurs limites.

DCCCCXXII. Les anatomistes ont agité la question de savoir si les vaisseaux et les nerfs qui viennent s'épanouir à la face supérieure ou externe du derme, ne font que le traverser, ou bien se mêlent, en le traversant, au tissu de cette membrane. Ce dernier sentiment paroît en tout plus conforme à l'observation que l'autre, et quoique la texture du derme ne soit pas aussi pourvue de vaisseaux que l'ont prétendu quelques auteurs, il est au moins impos-

sible de ne pas y reconnoître leur présence. Au reste, cette membrane nommée aussi *corium*, *vera cutis*, etc., constitue réellement la partie essentielle de la peau, celle qui détermine son aspect et ses formes. Elle consiste en un tissu aréolaire, variant dans son épaisseur d'une ligne à une ligne et demie sur les divers points de son étendue. Les endroits où il est le plus mince chez l'homme, sont les organes de l'appareil génital et les paupières; le *summum* de son épaisseur est à la plante des pieds. Les interstices de ses aréoles sont remplis par du tissu adipeux, de la graisse, du tissu cellulaire, et leur fond est percé d'un trou pour livrer passage aux vaisseaux et aux nerfs qui vont former le réseau sous-muqueux. On ne trouve pas les aréoles également développées partout; elles le sont particulièrement à la paume des mains, à la plante des pieds, au cou, etc., moins à la face, et presque plus au scrotum et aux lèvres de la vulve. D'après ce que nous avons dit de sa structure, on conçoit que le derme offre quelque chose de l'apparence d'un crible. Sa couleur ne varie pas dans toute la série animale, non plus que dans les différentes races; elle est donc toujours blanchâtre dans le nègre aussi bien que dans la race blanche. Quant à la nature même de son tissu, il appartient à celui des membranes *fibro-celluleuses*, où quelques auteurs, et particulièrement Oslander, ont cru reconnoître aussi l'élément musculaire. Rougeâtre à sa face externe par l'effet de l'épanouissement des vaisseaux qui le traversent, le derme conserve néanmoins assez de transparence encore pour permettre de distinguer ceux qui rampent au-dessous de lui. Par ce qu'on sait de sa texture et de son organisation, il est facile de concevoir qu'il se rapproche par sa consistance de l'épiderme plus que de toute autre partie; la détermination de ses propriétés découle naturellement des qualités particulières à son tissu et qui sont la cohésion et la résistance.

DCCCCXXIII. On trouve dans le tissu du derme, mais plus souvent encore dans le tissu cellulaire sous-dermoïde, les bulbes des poils et les *follicules sébacés*. Les premiers, que Chirac a parfaite-

ment décrits, ont une forme ovoïde, et sont composés extérieurement d'une membrane épaisse et serrée, adhérant par des espèces de racines au tissu cellulaire sous-cutané, et offrant à l'intérieur une capsule rougeâtre qui paroît une continuation du corps muqueux. Les *follicules sébacés* ne diffèrent pas sensiblement des *cryptes muqueux* qui existent dans l'enveloppe tégumentaire interne; ils sont situés, comme les bulbes des poils, dans l'intérieur, ou au-dessous du derme. Leur nombre varie suivant les diverses régions de la peau; mais ils abondent toujours là où l'on trouve des poils, comme aux creux des aisselles, aux plis des aines, etc.; ce qui confirme assez l'analogie, ou plutôt la communauté d'origine qu'on a assignée à ces deux productions. Pour les bien voir, il faut faire à la peau une incision oblique, et alors on les aperçoit comme autant de bulbes ou petites ampoules. Ils n'acquièrent pas généralement un volume au-dessus de celui d'un grain de millet; et souvent encore il est moindre. La différence la plus prononcée, à cet égard, existe entre ceux du nez qui sont toujours les plus gros et ceux des joues qui sont les plus petits. Leur cavité est remplie d'une matière oléo-albumineuse qui diffère un peu par sa consistance et même par ses principes sur les divers points de la peau. Ce fluide gras et onctueux, plus ou moins odorant, abonde surtout dans la peau du nègre; diminue beaucoup dans les peaux blanches; se montre très-analogue au blanc de baleine par ses propriétés chimiques, et s'en rapproche encore davantage par l'état de concrétion où on le trouve sur la peau de l'enfant avant et même au moment de l'accouchement à terme.

DCCCCXXIV. Telle que nous venons de la décrire dans sa structure, ou dans l'ensemble de ses parties constituantes, la peau, libre par sa face externe, adhère par l'interne à un tissu cellulaire plus ou moins serré, selon les régions où on l'examine. Dans quelques endroits, celui-ci est dense et ferme; comme on le voit au crâne, à la nuque, au dos, etc.; dans d'autres, la peau est soutenue par un véritable tissu ligamenteux dont l'existence est évi-

dente au coude-pied et au poignet. Le tissu cellulaire sous-cutané se montre, dans certaines parties, rougeâtre et demi-musculaire, comme dans le dartos, le scrotum et la vulve. Il arrive enfin que c'est à des muscles que se fait l'adhérence de la peau; tels sont ces nombreux peauciers, l'occipito-frontal, la plupart des muscles faciaux, etc., qui forment dans l'espèce humaine les analogues du *pannicule charnu* des animaux. Cette analogie se montre encore dans les mouvemens que la peau reçoit de ces muscles. Le pannicule charnu imprime à la peau des animaux les modifications destinées à peindre, jusqu'à un certain point, leurs passions et leur caractère. Chaque point de l'enveloppe cutanée peut fournir, suivant l'aspect que le pannicule charnu lui donne par ses mouvemens, l'indice d'un sentiment de bienveillance ou de colère. C'est ainsi qu'il hérissé la crinière du lion irrité, de même qu'il donne, en pareil cas, à la figure de l'homme, suivant la remarque de Buffon, une apparence convulsive. Cette harmonie, ou du moins ces rapports que l'anatomie nous fait découvrir entre les parties constituantes de l'enveloppe tégumentaire chez l'homme et chez les animaux, se manifestera encore de temps en temps, à mesure que nous pénétrerons leurs usages; nous demeurerons surtout convaincus que tout est sagement calculé, et non livré à l'aveugle hasard dans les plans et les créations de la nature.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES FONCTIONS DÉPARTIES AUX DIVERS ÉLÉMENTS DE L'ENVELOPPE
TÉGUMENTAIRE.

DCCCCXXV. Soumis par son organisation et par l'ensemble de son être aux besoins et aux habitudes de la vie sociale, l'homme doit être dirigé par des sens actifs et délicats, pour qu'avec leur secours il pût ensuite trouver, dans son intelligence, les moyens de se défendre contre les effets plus ou moins défavorables des impressions extérieures. Aussi la surface qui le met plus immédiatement en rapport avec les corps de la nature, est-elle plus propre à lui en faire connoître les qualités avantageuses ou nuisibles, qu'à le garantir de leurs atteintes. L'organe qui limite ainsi son existence est donc chargé de percevoir l'influence des modificateurs et d'en apprécier jusqu'à un certain point les conditions convenables pour l'entretien de la santé et même de la vie. C'est en effet par la surface cutanée que lui arrive le plus grand nombre des sensations générales, et, si on considère qu'à l'exception de la vue, la peau, ou du moins le repli de cette enveloppe qui constitue les membranes muqueuses, entre comme élément principal dans l'appareil de tous les autres sens, il sera facile de juger encore de son importance dans l'exercice des sensations spéciales.

DCCCCXXVI. Parmi les impressions du premier ordre auxquelles l'homme se trouve soumis, la plus commune sans contredit est celle des variations en plus ou en moins de la température. Tandis que l'oiseau voyageur n'échappe à son action funeste qu'en obéissant à l'instinct qui lui fait changer de climat aux approches de certaines saisons; pendant que le quadrupède ne doit

la faculté précaire de lui résister qu'aux modifications alternatives du feutre protecteur que lui donna la nature; avertie incessamment par l'éveil d'une sensibilité exquise, l'espèce humaine se hâte alors d'accumuler les ressources que les arts fournissent en foule à cet égard chez les nations civilisées. Aussi, comparez les ravages que ce fléau exerce sur elle et sur les animaux, même dans l'état sauvage, et vous apprécierez facilement tous les avantages d'une intelligence supérieure sur les inspirations d'un instinct toujours borné, encore qu'il suggère une infinité de précautions aussi admirables que salutaires. Le froid de certains hivers, par exemple, fait périr les plantes et les animaux de quelques contrées, nonobstant la couche épaisse et diversement protectrice des tégumens qui sembleroit devoir lui opposer une barrière insurmontable. L'homme, au contraire, avec sa peau mince et glabre, peut braver impunément, dirigé par l'expérience et la raison, l'inclémence de l'air jusqu'au milieu des privations et des souffrances de la misère. Cette enveloppe a donc chez lui et chez les différentes espèces animales des fonctions très-dissémblables sous ce rapport, puisque dans un cas elle est destinée à fournir les élémens des déterminations intellectuelles, et se trouve bornée dans l'autre au rôle d'une enveloppe tutélaire passive.

DCCCCXXVII. Quelle harmonie néanmoins dans les principes qui ont présidé aux détails d'arrangement et de texture variés qu'exigeoient chez ces derniers les différences si saillantes de leurs mœurs et de leurs habitudes? Ce n'étoit pas assez qu'ils trouvassent dans leur enveloppe tégumentaire les moyens de lutter avec avantage contre les vicissitudes atmosphériques; elle a souvent encore été modifiée, du moins dans son feuillet externe, de manière à rendre plusieurs services à la fois. La coquille de quelques mollusques, et l'écaille de la tortue, par exemple, défendent en même temps ces animaux de toute influence délétère pendant leur engourdissement hivernal, et les mettent dans toutes les cir-

constances à l'abri des chocs extérieurs de la voracité des animaux dont ils risqueroient de devenir la proie. Les poils, qui, chez la plupart des animaux, font simplement l'office d'un appareil calorifère, acquièrent chez certains, comme dans le hérisson, une forme éminemment défensive; non qu'ils puissent jamais prendre le caractère d'armes en quelque sorte offensives, comme on l'a prétendu à tort pour le porc-épic en supposant que par la rétraction prompte de son pannicule charnu il avoit la faculté de lancer ses dards à une certaine distance. Au reste, toutes ces nuances particulières de formes et d'usages dans l'enveloppe cutanée des animaux, coïncident constamment avec l'absence plus ou moins absolue de cette sensibilité que nous avons vue former la qualité dominante de celle de l'homme. Le type le plus prononcé peut-être de cette disposition négative existe dans le porc; car on observe souvent que la couche abondante de graisse située sous la peau de cet animal, et qui, par sa qualité non conductrice de la chaleur, a au moins l'avantage de maintenir l'équilibre de sa température, devient le séjour d'insectes et autres animaux parasites, sans qu'il paraisse se douter seulement de leur présence. Ainsi, on pourroit établir deux termes opposés de sensibilité très-développée et d'inertie de la peau, entre lesquels viendroient se ranger les degrés qui caractérisent les nombreuses espèces animales.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DES USAGES PARTICULIERS A CHAQUE ÉLÉMENT DE L'ENVELOPPE
TÉGUMENTAIRE.

DCCCCXXVIII. Les parties inorganiques de la peau dans l'espèce humaine ne sont pas, tant s'en faut, dénuées d'utilité, et établies là uniquement comme ces organes rudimentaires destinés chez quelques animaux à montrer l'uniformité du plan de la nature dans l'universalité des êtres vivans. Pour cesser d'être une barrière conservatrice de la chaleur, comme dans la plupart des autres espèces, les productions cornées de la peau humaine, mais surtout l'épiderme, ne remplissent pas moins des fonctions éminemment protectrices. Ce n'est qu'à l'abri de cette couche inorganique que peut s'exercer convenablement le *tact* général, source des facultés et des fonctions qui établissent la suprématie intellectuelle de l'homme. Qu'elle soit en effet trop développée, ou bien qu'elle manque entièrement, la sensibilité s'affoiblit ou s'exalte, devient inertie ou douleur. Il n'est pas jusqu'à l'appareil pileux qui, fort étranger sans doute au rôle qu'il joue chez la plupart des animaux, n'ait cependant quelque part à l'exercice de la faculté sensitive. La preuve, à cet égard, c'est qu'on rencontre constamment des poils aux environs de chaque appareil des sens, de l'œil, du nez, de l'oreille, où ils ont, comme on sait, pour usage d'atténuer, en quelque sorte, l'impression des agens qui mettent leur fonction en jeu, le son, les odeurs, la lumière.

DCCCCXXIX. L'épiderme exigeoit à son tour un degré convenable de mollesse et même d'élasticité sans lequel il n'eût pu qu'être un obstacle à la précision des fonctions tactiles. Le fluide gras, onctueux, qui se dépose en plus ou moins grande quantité

à sa surface, paroît essentiellement destiné à l'entretenir dans cette condition. C'étoit probablement à l'imitation de ce procédé de la nature que les anciens faisoient un si fréquent usage des frictions huileuses, dont les modifications apportées dans les vêtemens, et surtout l'emploi du linge, ont pu seuls dispenser les peuples modernes.

DCCCCXXX. On ne peut guère assigner exactement les usages du *pigmentum* et du corps muqueux qui en est le siège; cependant il est présumable qu'ils ne sont autres que ceux dont nous venons de constater l'existence dans les élémens plus excentriques de la peau : on observe du moins que l'activité sensitive se montre assez généralement en rapport inverse du développement des parties dont il s'agit. Dans la race blanche, par exemple, la sensibilité est toujours plus vive sur les parties naturellement moins colorées et sur celles que l'influence des vêtemens ramène à la même condition physique. On peut vérifier encore cette observation dans la race nègre dont la sensibilité est si intense à la plante des pieds et à la paume des mains, qui sont aussi beaucoup moins noires que le reste de la surface. C'est dans le tout jeune âge que les individus de cette même race sont particulièrement sujets au tétanos, et on sait que, nés blancs, la couleur noire n'a pas encore pris chez eux toute son intensité à cette époque de la vie. La qualité protectrice du *pigmentum* et du corps muqueux devient beaucoup plus évidente encore chez les *Albinos*, où l'un et l'autre existent à un degré si imparfait, et qui sont aussi sujets aux irritations variées de la peau pour les impressions les plus légères qu'éprouve cette membrane. L'âge fait encore subir à la peau des changemens sensibles; mais ils le sont bien davantage dans les cheveux, qui du reste perdent alors quelques-uns de leurs principes constituans, que l'art parvient, jusqu'à un certain point, à leur rendre. Si la peau est disposée à l'accomplissement de tous les phénomènes sensitifs, par l'effet de son organisation générale, les faits précités montrent aussi que cette propriété

varie dans son intensité sur certains points de sa surface, où elle présente en même temps, comme nous l'avons déjà vu, une modification relative dans sa composition et dans sa structure.

DCCCCXXI. La surface tégumentaire externe se trouvant exposée à des chocs, pour ainsi dire continus et plus ou moins violents, il étoit indispensable que la partie fondamentale de son tissu pût supporter sans inconvéniens, et même favoriser à quelques égards le développement de certaines de ces impressions. Nul doute que le tact ne s'exerçât avec beaucoup moins d'avantage si, au lieu de ce point d'appui ferme et résistant que le derme présente à l'action des corps extérieurs, il n'avoit que la consistance molle et pulpeuse de la surface tégumentaire interne. Cette circonstance expliqueroit déjà suffisamment la diversité des fonctions des deux membranes, l'une étant un organe d'absorption, l'autre servant surtout à un usage excrétoire et tactile; mais celui-ci même indiqueroit, à défaut de faits plus décisifs, la possibilité de la première de ces fonctions dans l'enveloppe cutanée : car on ne voit par pourquoi, destinés à livrer passage aux différentes matières excrémentitielles, les vaisseaux, pores, ou autres voies d'éliminations ne pourroient pas servir aussi à transporter à l'intérieur les substances déposées à la surface. Il est toujours certain que l'état ordinaire de vacuité des vaisseaux situés au-dessous de l'épiderme, que par cette raison même on a nommés *vaisseaux blancs*, et qui forment peut-être en grande partie le corps muqueux, ne peut qu'être favorable au phénomène dont nous parlons. On sait que ces vaisseaux se remplissent quelquefois de sang, même dans l'état physiologique, ainsi qu'on le voit au visage qui vient à se colorer par l'effet d'un sentiment de honte ou de pudeur. Cette coloration accidentelle ne doit pas être confondue, sans qu'il soit besoin de le dire, avec celle qui constitue le *pigmentum* naturels de la peau. S'il est vrai que des sueurs de sang aient été observées, on ne peut pas douter que c'est par les mêmes canaux qui contenoient le sang dans le simple cas d'injection que ce fluide est exhalé dans celui-ci.

DCCCCXXXII. Le réseau vasculaire sous-muqueux de la peau paroît naturellement destiné à fournir à chacune des parties constituantes de cet organe les matériaux nutritifs indispensables à leur développement ou à leur réparation. Telle que nous l'avons vue organisée, la double surface tégumentaire devient pour le corps vivant l'intermédiaire de toutes les impressions extérieures. Formée, comme nous l'avons dit, d'assez bonne heure, elle devient dans l'embryon le canevas des organes qui rempliront des fonctions plus ou moins importantes par la suite. Organe de nutrition et de défense, l'enveloppe tégumentaire devient encore le domaine le plus vaste pour le médecin; et cette variété d'usages, que nous avons signalée, rendra facilement raison de l'étendue des considérations que l'étude de cette membrane nous fournira sous le point de vue pathologique.

ARTICLE PREMIER.

DU TOUCHER.

DCCCCXXXIII. C'est avec raison qu'on a distingué ce sens, éminemment actif, de la perception involontaire et passive que fournit le *tact* proprement dit, ou ce sentiment qui accompagne toute impression d'un corps sur une partie quelconque de la surface cutanée. Mais, pour obtenir cette perfection, ou plutôt cet accroissement d'action dans le phénomène du toucher, il falloit que l'organe sentant subît une modification relative; et cette condition se trouve parfaitement remplie dans la main de l'homme. C'est en elle que la sensibilité, de générale et vague, pour ainsi dire,

qu'elle étoit à la surface de la peau, acquiert ce degré d'énergie et de finesse dont le *toucher* nous offre toute l'étendue. La main peut à bon droit justifier, à cet égard, l'enthousiasme de Galien, enthousiasme que partagea depuis un philosophe moderne, touchant l'importance de cet organe dans lequel ces auteurs voulurent trouver la source unique de la supériorité morale qui place l'espèce humaine si fort au-dessus des autres créatures.

DCCCCXXXIV. Il est certain que les organes des animaux dans lesquels on observe quelque analogie de sensibilité avec la main, sont encore bien loin de présenter la délicatesse dont elle jouit dans ses fonctions, même dans les individus chez lesquels le travail et les autres influences physiques favorisent le moins leur exercice. Jamais, en effet, la trompe de l'éléphant, la lèvre supérieure du cheval, le grand pli de la peau, à la manière des espaces interdigitaires, qui est doué dans la chauve-souris d'une sensibilité extrêmement prononcée; jamais, disons-nous, ces parties, l'admiration des observateurs et des philosophes, par l'heureuse harmonie de leur forme et de l'organisation, n'ont pu être comparées sous ce rapport à la main de l'homme. La supériorité de celle-ci tient surtout à la faculté particulière aux doigts, dont elle se compose, de pouvoir être opposés; faculté dont est privé le singe lui-même par la situation de son pouce. Par elle et à la faveur des nombreuses articulations que forment entre eux les os de la main et des doigts, cet organe se moule, pour ainsi dire, sur les corps, ou bien les touche par un grand nombre de points, d'où la facilité accordée à l'homme d'apprécier plus exactement les formes et les autres qualités physiques des corps. Toutes les autres dispositions organiques y ont été ménagées avec autant d'avantage que de précision, ainsi que nous l'avons fait remarquer en décrivant l'aspect particulier, l'épaisseur de la peau, mais surtout le développement des papilles dans cette partie. Partout où se manifeste une sensibilité vive et énergique, les papilles présentent aussi un développement plus considérable. Une seule exception

existe peut-être à cet égard, et encore est-elle susceptible de beaucoup de restrictions ; car, si le chatouillement, ou cette sensation mixte qui tient à la fois du plaisir et de la douleur, se manifeste dans certaines parties qui ne présentent pas le développement prononcé des papilles dont nous avons fait mention, comme cela se voit, par exemple, au défaut des côtes, il ne seroit pas impossible que le caractère particulier de cette sensation tint à la combinaison des deux systèmes nerveux dont les effets sont si marqués dans le centre épigastrique.

DCCCCXXXV. L'importance particulière inhérente au sens du toucher explique naturellement l'utilité de ces détails de structure que présente la main, puisqu'ils assurent l'exactitude et la régularité de sa fonction. Ce sens préside en quelque sorte à l'éducation de tous les autres. En effet, dès que l'enfant commence à remuer ses mains, un instinct naturel le porte à toucher tout ce qui se trouve à sa portée ; souvent même, sans tenir compte des distances qu'il ignore, on le voit diriger ces parties vers les objets les plus éloignés, les étoiles, par exemple, et les autres corps célestes, comme poussé par le besoin de soumettre tout ce qui l'environne à ce régulateur. Tous les autres sens sont encore engourdis, quelques-uns même n'existent pas, comme celui de l'odorat, que déjà le toucher paroît avoir acquis chez l'enfant un développement remarquable. Il n'en est aucun d'ailleurs qui soit susceptible de se perfectionner autant que lui dans les circonstances où les autres viennent à s'affoiblir ou à se détruire. Les observations d'aveugles dont ce sens est devenu le guide sûr et habile sont aussi nombreuses qu'intéressantes. Est-il nécessaire de rappeler le fait de ce sculpteur célèbre, qui, grâce à la finesse de son toucher, put continuer avec succès l'exercice de son art, après avoir perdu la vue ? Tout le monde connoît l'histoire de l'antiquaire Saunderson, qui, également aveugle, distinguoit de même les médailles avec une grande précision. Parlerons-nous enfin de *cet aveugle-né de Puiseaux*, dont on a raconté les ouvrages faits à

la main, comme formant autant de merveilles? Tous ces faits sont suffisamment connus; ils attestent sans doute le haut degré de perfection que le sens du toucher peut atteindre; mais ils ne justifient pas davantage l'opinion des physiologistes métaphysiciens qui en exagérèrent beaucoup trop l'influence. Il est surtout bien impossible de ne voir dans l'action des autres sens qu'un mode particulier, ou une nuance du *toucher*, aujourd'hui que l'anatomiste découvre dans chaque appareil une disposition du système sensitif tout-à-fait spéciale.

DCCCCXXXVI. Le toucher fournit à l'homme un moyen sûr de rectifier une foule d'erreurs dans lesquelles il se trouve entraîné par les autres sens. Ce service est aussi précieux qu'incontestable dans beaucoup de cas pathologiques, où seul il peut fournir les élémens d'un diagnostic solide. Il devient aisé de s'en convaincre encore par la comparaison que permet son état imparfait et, pour ainsi dire, grossier, chez le vieillard, en qui l'enveloppe cutanée de plus en plus racornie, a perdu en même temps sa souplesse. Indifférent et presque étranger aux passions qui agitent la société autour de lui, le vieillard ne vit désormais que par ses besoins naturels et ses appétits; ce qui explique pourquoi, seul au milieu de l'affoiblissement, souvent même de la perte absolue de tous les autres sens, celui du goût conserve toute son activité jusqu'au dernier moment.

ARTICLE II.

DE L'EXHALATION CUTANÉE.

DCCCCXXXVII. La vieillesse n'apporte pas dans la peau humaine le seul changement que nous venons de signaler dans l'ordre le plus important toutefois de ses fonctions; il en est encore alors de non moins remarquables dans l'exercice de plusieurs autres phénomènes organiques dont elle est le siège. Aussitôt que l'économie animale est parvenue au *summum* ou à l'apogée de son développement, il faut s'attendre à la voir se détériorer, et en même temps languir par une conséquence tout-à-fait nécessaire à l'exercice des fonctions qui lui sont départies. Cette observation générale pour l'ensemble des appareils organiques devient plus évidente encore par ce qui arrive alors à la peau. L'extrême diminution, pour ne pas dire la cessation totale de l'exhalation cutanée à cette époque de la vie, répond au reste à l'état de constriction et de racornissement qu'a subi particulièrement la couche épidermique. Mais combien la nature s'est encore montrée prévoyante et sage, s'il est permis de parler ainsi, dans cette nouvelle disposition! Dans les deux modes de *transpiration insensible* et de *sueur*, qui ne sont au fond que deux degrés du même phénomène, l'exhalation a pour effet immédiat d'enlever à l'économie, d'une part, le produit d'une sécrétion dont le séjour pourroit lui être préjudiciable, et de l'autre, un excès de calorique qui ne lui seroit quelquefois pas moins funeste. Or, aucune de ces conditions exubérantes n'existe dans le vieillard qui n'a plus de matériaux nutritifs excédans à dépenser; car une alimentation languissante les répare à peine, et le foyer de la chaleur vitale étant presque éteint, il a constamment besoin que la chaleur intérieure ranime sa peau glacée. Il étoit

donc bien important que dans cet état où le travail nutritif ne se fait presque plus, les déperditions devinssent moins abondantes ou plus difficiles. Tel est justement le but du changement qu'éprouve l'enveloppe cutanée aux approches de la vieillesse. Ce changement est également marqué chez les animaux par l'obstacle qu'oppose à l'évaporation la couche écailleuse qui recouvre certains reptiles, comparativement à la facilité qu'elle trouve dans la peau lisse et éminemment perspirable des batraciens. Une observation qui a mis cette circonstance hors de doute est celle des crapauds qu'on a trouvés vivant encore, après être demeurés quelquefois enfouis dans des troncs d'arbres, ou dans des blocs de pierre durant un laps de temps plus ou moins considérable. L'expérience tentée à cet égard, dans le sein de l'Académie des Sciences, il y a plus d'un demi-siècle, et renouvelée dans ces dernières années par M. Edwards, a fait voir que le prolongement d'existence acquis aux animaux de cette espèce, qu'on enferme dans des boîtes hermétiquement fermées, sur ceux qu'on laisse exposés à l'action libre de l'atmosphère, ne peut être rapportée qu'à l'activité de l'évaporation dans ce dernier cas, et à sa lenteur dans l'autre. Une grenouille qu'on expose ainsi quelque temps à l'action de l'air se dessèche et se momifie assez promptement. Autant en arrive aux poissons qu'on retient hors de l'élément qu'ils habitent; car cet élément les défend plus efficacement encore que leur épiderme écailleux contre les suites funestes de cette décomposition trop prompte. C'est par analogie que, d'après ces faits, Maupertuis avoit imaginé que l'application d'un vernis sur la peau de l'homme pourroit bien servir à prolonger son existence au-delà des bornes ordinaires; conséquence absurde, et dont la subtilité n'a guère pu sauver le ridicule.

DCCCCXXVIII. Une conséquence plus légitime à déduire des expériences et des observations que nous venons de citer, c'est qu'il existe une connexion intime entre l'exhalation cutanée et la chaleur animale. L'une et l'autre ont été soumises à des es-

sais réitérés de calcul par d'habiles et laborieux observateurs dont les travaux, comme on devoit le prévoir, n'ont jamais donné des résultats identiques. Depuis les célèbres expériences de Sanctorius à Venise, répétées avec une précision bien supérieure par Lavoisier et Seguin, les auteurs ont très-diversement évalué les quantités de transpiration insensible produite dans une période de temps donnée. Ainsi, le premier estima que, déduction faite de ce qui s'échappoit par les urines et par les autres matières excrémentitielles, la perte par la transpiration cutanée étoit encore de cinq livres. Dodart arriva par les mêmes expériences à ce résultat d'une once de transpiration insensible environ par heure; sa quantité générale étant d'ailleurs à toutes les autres excrétions dans le rapport de douze à quinze. Robinson renouvela ces recherches sur des individus d'âge très-différent, et crut pouvoir en déduire des règles constantes pour les quantités d'exhalation cutanée qui, suivant lui, est à l'urine, comme treize cent quarante à mille pendant la jeunesse, et dans la vieillesse, comme neuf cent soixante-sept à mille. Sauvages, Gorter, Keil, Rye, Linnings établirent aussi les bases de leur estimation à cet égard avec toute l'exactitude que comportent des recherches aussi compliquées avec des données aussi fugitives. Suivant les résultats obtenus par Lavoisier et Séguin, trente-deux grains constituent la plus forte quantité de transpiration évacuée par minute; dans une heure deux onces trois gros quarante-huit grains; cinq livres par jour. Huit à dix grains forment son type ordinaire; quantité qui varie d'ailleurs en plus ou en moins pendant tel ou tel autre acte organique, durant la digestion, par exemple, et durant les alternatives de santé et de maladie.

DCCCCXXXIX. On sent tout ce qu'ont de précaire des observations et des expériences de ce genre, lorsqu'on connoît toute l'incertitude et le peu de fixité du point de départ. Loin d'être surpris de la dissidence qui règne entre les diverses appréciations, il faudroit bien plutôt s'étonner qu'elles eussent plus de concor-

dance. Seguin et Lavoisier furent les premiers qui tinrent compte de l'exhalation pulmonaire. On a comparé aussi les différentes quantités de déperdition à celles des matières ingérées; et les bases ne sont pas plus fixes à cet égard que celle dont nous avons déjà fait mention. L'influence relative des saisons, des climats, a été encore évaluée aussi bien que celle des impressions physiques auxquelles les hommes se trouvent naturellement soumis; et cette énumération qui ne présente que le très-petit nombre des difficultés qu'on a eu à vaincre, indique néanmoins la défiance que doivent naturellement inspirer de pareils documens. Que seroit-ce s'il eût fallu tenir compte de ces dispositions morales tout-à-fait insaisissables, alors cependant que leur influence se fait sentir si profondément dans l'accomplissement des phénomènes physiques! De pareils obstacles doivent arrêter bien des expérimentateurs, par la crainte fort naturelle de n'obtenir, après des recherches quelquefois très-pénibles, que des résultats complètement illusoire.

DCCCCXL. C'est avec juste raison que M. Edwards a pris le parti de diriger d'abord son attention à cet égard sur des animaux placés dans des conditions moins variables; les ayant ensuite modifiées d'une manière plus ou moins sensible, il a pu en suivre les effets d'une manière également claire et positive. Ces observations, faites avec une grande sagacité, peuvent servir sans doute à estimer assez exactement les lois qui règlent l'exhalation cutanée dans les batraciens qu'on met dans des conditions physiques déterminées; mais il me paroît bien difficile, sinon tout-à-fait impossible de les appliquer à l'homme.

DCCCCXLI. Quoi qu'il en soit, le fluide qui constitue la transpiration insensible est très-limpide, incolore, exhalant une odeur plus ou moins acide. Plus pesant que l'eau, il contient, selon M. Thénard, une petite quantité d'acide acétique libre, d'hydrochlorate de soude et de potasse, très-peu de phosphate de chaux et d'oxide de fer; moins encore d'une matière animale gélatineuse;

l'eau en fait essentiellement la base. M. Berzélius pense qu'au lieu d'acide acétique, c'est de l'acide lactique libre que contient l'humeur de la transpiration; suivant le même chimiste, il y a également de l'acide carbonique.. Ce dernier fait seroit propre peut-être à concilier les opinions dissidentes, ainsi que nous le verrons plus loin, touchant l'exhalation de l'acide carbonique admise par les uns et l'absorption de l'oxigène soutenue par les autres. L'humeur de la transpiration au reste vient se déposer continuellement à la surface de la peau, étant dès-lors éliminée de l'économie animale à la manière des autres fluides excrémentitiels. Sa quantité ne varie pas seulement suivant les circonstances particulières de température et de prédispositions individuelles, mais elle est encore loin de se montrer égale sur tous les points de la surface. En général elle abonde sur les parties pourvues naturellement de plus de chaleur, ou moins exposées aux influences atmosphériques, comme les creux des aisselles, le pourtour de l'anus, etc., qui, dans l'état ordinaire, sont toujours plus ou moins humides. Promptement réduite en vapeur, elle disparoit presque aussitôt après avoir été déposée à la surface de la peau; car ce n'est que sous certaines conditions (comme d'être recouvertes par les vêtemens, ou bien par le passage de la lumière à l'obscurité ou par l'influence d'une chaleur humide,) qui permettent qu'elle afflue en plus ou moins grande quantité sur quelques parties, où elle devient aussi sensible et appréciable. Dans ce cas, la transpiration prend le nom de *sueur*. Celle-ci ne se manifeste que par intervalles, tandis que l'autre se produit d'une manière continue: la première paroît plus étroitement liée à l'état de la température, la seconde a, comme nous l'avons observé, un tout autre usage.

DCCCCXLII. La peau humaine est sans aucun doute une des mieux disposées pour l'accomplissement de la fonction qui nous occupe. Il est certain au moins qu'elle n'existe pas pour un assez grand nombre de mammifères. On sait, par exemple, que le chien

ne sue jamais et qu'il supplée à l'évaporation du calorique qui devroit se faire par cette voie, au moyen de celle qu'il obtient en exposant sa langue à l'air lorsqu'il éprouve une chaleur trop forte. Il ne paroît pas moins impossible que la transpiration puisse se faire à travers l'enveloppe dure et calleuse des pachydermes. Peut-être seroit-il intéressant de rechercher par quoi cette fonction se trouve suppléée dans ces animaux : la formation de la graisse sous-cutanée si abondante chez le porc, par exemple, ne coïncideroit-elle pas avec cette circonstance ?

DCCCCXLIII. Indépendamment des deux modes d'exhalation séreuse que nous venons de considérer, il en est un troisième qui fournit à la peau un fluide onctueux nommé *sébacé* ou *folliculaire*. Plus ou moins abondant suivant les espèces animales, et même chez l'homme, dans les différentes races, il présente encore des variations très-sensibles, suivant les parties où on l'examine. Dans l'espèce humaine, il abonde particulièrement à la tête où il est destiné à garantir non-seulement les tégumens, mais plus particulièrement encore leurs élémens accessoires, les poils. Ce fluide étoit extrêmement nécessaire, dans cette partie, afin de préserver les cheveux de l'humidité à laquelle on sait qu'ils sont très-exposés à cause de leur propriété hygrométrique. On sait d'ailleurs que c'est sur cette propriété qu'est fondé leur emploi dans la construction d'un instrument des plus utiles pour les observations météorologiques. L'utilité du fluide sébacé n'est pas moins évidente chez quelques animaux, dans les oiseaux aquatiques, par exemple. La manière d'ailleurs dont il se répand à la surface de leur enveloppe, explique parfaitement la disposition si connue qui empêche l'humidité de pénétrer et par conséquent d'altérer leur plumage.

DCCCCXLIV. L'organe sécréteur de ce fluide est l'appareil glanduleux que nous avons décrit sous le nom de *cryptes* ou *follicules*, en indiquant leur ressemblance avec ceux qu'on trouve dans les membranes muqueuses. Outre les usages que nous lui

avons assignés, on lui attribuoit encore une qualité dépuratrice, purement gratuite, à moins qu'on ne fasse de ce mot le synonyme d'excrémentitielle, en renonçant à l'idée humorale qu'il rappelle naturellement. Il est versé sur l'enveloppe tégumentaire par l'orifice qui termine le canal des organes sécréteurs. Ce mode d'excrétion paroît laisser moins d'incertitude que celui de la transpiration insensible et de la sueur elle-même. Les vaisseaux exhalans en effet admis par Bichat, par M. Chaussier et beaucoup d'autres anatomistes non moins recommandables, ne sont guère en réalité susceptibles d'une autre démonstration que celle qui découle de l'existence de l'exhalation elle-même. Celle-ci ne pourroit-elle pas se faire, comme le pensoit Hunter, à travers les interstices naturels, ou pores de l'enveloppe tégumentaire? De nouvelles recherches, des expériences réitérées et directes sont encore indispensables pour éclaircir l'obscurité dont cette question importante est encore enveloppée. Il faut bien l'avouer, les deux sentimens n'ont pas d'autre valeur que toute idée conjecturale, basée sur des probabilités et des raisonnemens également spécieux; il est donc bien à désirer que de bons observateurs reprennent les travaux au point où les ont laissés les dernières découvertes; car il est peu de sujets plus remplis d'un véritable intérêt dans ce qui touche aux principes les plus féconds de l'anatomie, de la physiologie, et de la médecine pratique.

ARTICLE III.

DE L'ABSORPTION CUTANÉE.

DCCCCXLV. Il n'est peut-être aucune question physiologique un peu importante qui n'ait été plus ou moins agitée, et résolue souvent par des explications contraires; de ce nombre est particulièrement la propriété que la peau possède d'absorber par sa face externe: démontrée par des faits et des expériences irrécusables, elle n'en est pas moins niée encore par beaucoup de physiologistes. La première condition à constater étoit la réalité du passage des corps à travers l'enveloppe cutanée recouverte de son épiderme, et ce point est précisément celui qui a fait naître le plus de dissidence. Mais les antagonistes de l'absorption cutanée n'ont jamais détruit à cet égard certaines observations qui paroissent établir le fait sans réplique. Ainsi, le sentiment de la soif a pu quelquefois être apaisé, au rapport des voyageurs, par l'application à la surface du corps de linges trempés dans l'eau de la mer qu'il est impossible de prendre en boisson. Il est constant qu'après un bain plus ou moins prolongé, la quantité des urines est sensiblement accrue, et rien n'indique que cette circonstance arrive autrement que par l'effet de l'absorption. On ne peut pas invoquer dans les deux cas que nous venons de citer l'intervention de la membrane muqueuse pulmonaire et gastrique, ainsi qu'on l'a fait pour l'absorption de quelques substances, telles que la vapeur de l'essence de térébenthine qui, comme on le sait, se manifeste ensuite par l'odeur de violette qu'elle communique aux urines; ou bien encore pour celle des miasmes marécageux, puisque la peau seule, dans les exemples cités par nous, s'est trouvée soumise à l'impression des fluides absorbés. Mais d'un autre côté, comme les agens dont nous

avons fait mention sont incapables d'altérer la substance de l'épiderme, il faut bien conclure de ces observations que celui-ci n'est point un obstacle aussi grand qu'on l'a prétendu à l'inhalation dont la peau est véritablement le siège.

DCCCCXLVI. Placé aussi avantageusement qu'on peut désirer de l'être pour ce genre de recherches, nous n'avons cessé de mettre à profit les nombreuses occasions que l'hôpital Saint-Louis nous a fournies de constater de pareils phénomènes. Ce n'est même pas sans étonnement que nous voyons les résultats dont il s'agit contestés par des auteurs, qui paroissent croire que des expériences artificielles peuvent détruire les preuves péremptoires que fournit à cet égard une longue pratique dans les hôpitaux. Il est bien permis à des écrivains qui n'ont jamais eu l'occasion d'observer l'effet dont nous parlons, de soutenir que l'épiderme doit être nécessairement détruit ou enlevé pour que l'absorption de certaines substances puisse s'opérer; mais peut-on encore recourir à ce subterfuge dans le cas, par exemple, dont nous sommes témoins tous les jours, d'urines exhalant l'odeur caractéristique du soufre, après quelques frictions avec une pommade dans la composition de laquelle entre cette substance, ou bien après l'exposition du tronc seul et des membres à sa vapeur, dans la boîte fumigatoire, alors qu'aucun changement appréciable ne se montre dans la couche épidermique? Est-elle beaucoup plus altérée par des frictions légères avec l'onguent napolitain, faites même quelquefois dans les parties où la peau présente sa plus grande épaisseur, comme à la plante des pieds, et après lesquelles cependant, outre les phénomènes organiques qu'elle détermine, l'absorption du mercure se manifeste encore par l'altération que subissent alors les bijoux d'or et d'argent? Il est donc prouvé que l'absorption peut réellement se faire à travers la surface intacte de la peau, c'est-à-dire sans écartement préalable de l'épiderme, et bien entendu sans imbibition de cette couche superficielle par les fluides.

DCCCCXLVII. Ce n'est pas que nous méconnoissons le fait non moins positif de l'absorption plus facile là où la couche épidermique ne lui oppose aucun, ou seulement un très-foible obstacle. Il n'y a, pour acquérir cette certitude qu'à voir l'activité de cette fonction dans les parties où l'épiderme est le plus mince, comme à la partie interne des membres, aux creux des aisselles, etc.; ou bien il n'y a qu'à comparer la promptitude de ses effets dans les cas où la peau en est totalement dépourvue, comme on le voit dans les plaies, et en général dans toutes les solutions de continuité de cette membrane. L'un des premiers nous avons encore constaté à cet égard l'influence diverse d'un grand nombre d'agens, suivant la propriété qu'ils ont de se combiner avec l'épiderme, ou d'altérer sa substance. Des purgatifs plus ou moins forts, d'autres médicaments doués de propriétés actives ont été mis par nous et maintenus en contact avec la peau de l'abdomen, et constamment leur action s'est montrée en rapport avec l'étendue de leurs effets sur l'épiderme. On sait que la contagion de beaucoup de maladies trouve en lui une barrière quelquefois insurmontable; car il n'est guère possible d'attribuer la *non-susceptibilité* de certains individus, sous ce rapport, à une autre circonstance organique. Le virus vaccin ne seroit pas introduit dans l'économie, et son action demeureroit totalement nulle, s'il n'étoit déposé immédiatement au-dessous de l'épiderme et offert en quelque sorte aux bouches absorbantes qui abondent, comme on voit, dans cette partie. Les faits de ce genre sont, pour ainsi dire, innombrables, et tous attestent également la réalité d'une absorption plus active toutes les fois qu'elle s'exerce sur une peau délicate ou privée entièrement d'épiderme; ce principe et le contraire nous paroissent établis d'une manière irrécusable.

ARTICLE IV.

DE L'ABSORPTION CUTANÉE, COMPARÉE A L'ABSORPTION DES MEMBRANES
MUQUEUSES.

DCCCCXLVIII. L'enveloppe externe des animaux n'est pas la seule par laquelle les corps extérieurs puissent l'introduire dans l'économie; elle n'est pas même la partie où l'absorption est le plus active. Ce phénomène se produit en effet sur tous les points du corps vivant et jusqu'au sein des viscères le plus profondément situés, puisqu'il est la condition indispensable de la nutrition générale. Mais, en nous bornant à le considérer sur la double surface de l'enveloppe tégumentaire, il nous sera facile d'apprécier combien l'interne est plus favorablement disposée pour cette fonction que l'externe, où elle n'a lieu, pour ainsi dire, qu'accidentellement, tandis qu'elle constitue le rôle fondamental de la première. Parmi les faits nombreux qui démontrent la propriété absorbante des membranes muqueuses, nous citerons le passage presque subit, dans quelques circonstances, des boissons par les voies urinaires, et dont l'explication bien plausible n'a pas encore été donnée par les physiologistes. Beaucoup d'observations analogues pourroient être encore rapportées à l'appui du principe établi; mais celui de la sueur plus ou moins abondante dont l'apparition suit l'injection dans l'estomac d'une grande quantité de boisson aqueuse, ne nous paroît pas plus appartenir à l'absorption que la disparition de la sueur, après le développement de l'irritation de la plèvre, par exemple, n'indique la congestion du fluide séreux sur l'organe malade. N'y a-t-il pas simplement dans l'un et l'autre cas influence ou réaction sympathique?

DCCCCXLIX. L'absorption que nous venons de considérer sur

la surface de la membrane muqueuse gastro-intestinale se fait également par celle de la muqueuse pulmonaire. Celle-ci paroît être effectivement la voie que suivent une infinité de substances gazeuses pour s'introduire dans l'économie animale. Les effluves marécageux sont particulièrement dans ce cas aussi bien que les autres gaz méphitiques dont l'impression est si constamment marquée sur l'odorat, alors que la chimie ne fournit aucun moyen d'apprécier leur nature intime. Ces trois espèces d'absorption, ou, pour parler plus exactement, l'absorption qui se fait par les trois surfaces, s'opère-t-elle par le même ordre de vaisseaux absorbans, proprement dits, lymphatiques, artériels, veineux? Cette question n'est pas facile à résoudre : quoi qu'il en soit, c'est à travers les aréoles du tissu pulmonaire que paroît du moins se faire la séparation des élémens constituaus de l'air atmosphérique, et que l'oxygène absorbé va se mêler au sang pour lui donner sa couleur rouge et vermeille. Pour ce cas, l'absorption a lieu sans conduits particuliers ou absorbans, et par les interstices naturels des pores du tissu pulmonaire. Quelle que soit d'ailleurs son importance, elle paroît être encore moindre chez les animaux à sang froid que celle qui s'opère à la surface cutanée. Ainsi, Spallanzani avoit déjà reconnu que les obstacles qui empêchoient celle-ci, abrégeoient sensiblement la vie des grenouilles. D'autres expérimentateurs, et tout récemment M. Edwards, ont pareillement constaté que toutes les fois qu'on retient ces animaux éloignés de l'air libre, en les privant de communiquer, par exemple, avec l'air autrement que par la surface pulmonaire, ils périssent assez promptement, beaucoup plus surtout que lorsqu'on les laisse respirer en même temps par la surface externe. De pareilles observations, extrêmement curieuses, sans doute, ne peuvent néanmoins devenir concluantes à l'égard de l'espèce humaine. Aussi, nonobstant les expériences de Spallanzani, Jurine, etc., qui pensent qu'il se fait par la peau une absorption de l'oxygène de l'atmosphère, et celles de Priestley, Galtoni et autres physiologistes,

qui contradictoirement soutiennent que cette membrane exhale du carbone, parce qu'ils ont trouvé l'air dans lequel un membre avoit séjourné plus ou moins long-temps, chargé d'une quantité plus notable qu'à l'ordinaire d'acide carbonique : aussi dirons-nous qu'il y a loin de ce fait, différemment explicable, à l'existence d'une véritable respiration cutanée. La peau de l'homme du moins n'est point organisée pour cela ; si la faculté absorbante y est prouvée, quoique inférieure à celle de l'autre surface tégumentaire, rien ne démontre qu'elle s'exerce dans l'état ordinaire, et cette circonstance doit éloigner tout soupçon d'inhalation atmosphérique par cette voie.

CHAPITRE SIXIÈME.

DE L'ÉTAT PATHOLOGIQUE DE L'ENVELOPPE TÉGUMENTAIRE EN GÉNÉRAL.

DCCCCL. Ce n'est pas une question stérile que celle de savoir si les viscères, et en général toutes les parties vivantes qui se trouvent contenues entre la double surface tégumentaire, peuvent s'affecter directement et sans modification préalable de cette membrane. Présentée de cette manière, il paroît difficile de la résoudre autrement que par l'affirmative ; car, quelles que soient la nature et la forme des agens physiques propres à déterminer ces altérations, ils ne peuvent s'introduire par d'autres voies. Mais rien ne prouve qu'il faille que les tégumens internes ou externes soient malades pour transmettre leurs affections à d'autres parties plus ou moins éloignées. L'expérience journalière démontre combien une semblable opinion seroit erronée, puisque l'impression

du froid, qui n'altère en rien la texture de la peau, développe cependant à l'intérieur de l'économie une infinité de lésions plus ou moins graves. A la vérité, la transpiration alors est toujours suspendue; mais cette circonstance dépendant d'un obstacle tout-à-fait mécanique, le resserrement des vaisseaux exhalans ou des pores cutanés est loin de constituer une maladie. Il y a plus : la peau peut résister par son élasticité particulière à des chocs plus ou moins violens qui, sans lui porter atteinte, déterminent quelquefois la rupture d'organes d'un tissu plus ferme que le sien, aponévroses, vaisseaux, os, etc., situés plus ou moins profondément au-dessous d'elle. Il demeure donc prouvé que tout ce qui du dehors agit physiquement sur les organes de l'économie, soit pour favoriser leurs fonctions, soit pour les dépraver, ne produit cet effet qu'avec l'intermédiaire de l'enveloppe tégumentaire; car il nous sera facile d'appliquer aux membranes muqueuses le principe que nous venons d'établir pour la peau, lorsque nous considérerons leur état morbide sous le rapport sympathique. Il ne reste d'ailleurs que trop d'éléments d'altération pour les organes, et même destructeurs de la vie, qui ne prennent leur source qu'à l'intérieur de l'économie elle-même, qui, par conséquent, agissent d'une manière directe sur les viscères les plus importans, le cœur, l'estomac, le tube intestinal, sans l'intervention des surfaces tégumentaires. Mais pour ne pas sortir de notre sujet, nous nous contenterons d'indiquer à cet égard les influences morales.

ARTICLE PREMIER.

DES VICES PRIMITIFS OU CONGÉNIAUX DES TÉGUMENS.

DCCCCLI. Les altérations de l'enveloppe tégumentaire sont tellement nombreuses et si variées dans leurs formes, que, pour en donner une idée, même sommaire, il devient nécessaire de les rattacher à quelques divisions générales qui serviront de types pour comparer ces affections entr'elles. Celle dont nous croyons devoir indiquer d'abord les caractères, se compose de ces vices de conformation des tégumens originels et qui intéressent soit l'épaisseur entière, soit une partie seulement de cette membrane. On les distingue en ceux *par défaut*, c'est-à-dire qui sont constitués par une imperfection, un manque de développement des élémens organiques; et en ceux *par excès*, c'est-à-dire dans lesquels ces mêmes élémens ont pris un développement considérable. Au premier ordre appartiennent les cas cités par les auteurs, d'absence totale de la peau sur une surface plus ou moins étendue; et, pour les membranes muqueuses, les exemples qui ne sont pas absolument rares de non-formation ou d'occlusion de certaines cavités, comme on l'a quelquefois observé à l'égard du vagin chez les femmes. Il arrive aussi que cette lacune, s'il est permis de s'exprimer ainsi, n'est que partielle, relativement aux parties constituantes de la peau; alors on remarque que l'altération porte le plus souvent sur l'épiderme. Mais ce genre de lésion est encore plus fréquemment accidentel que naturel; il rentre alors dans une autre division, que nous étudierons plus loin, celle des pertes de substance et des cicatrices.

DCCCCLII. Le vice d'organisation opposé, ou celui *par excès*, est beaucoup plus commun que le précédent, et comme le

précédent, il peut affecter l'épaisseur totale ou seulement quelques parties de la membrane tégumentaire. Mais il est facile de concevoir que son développement *accidentel* doit être, sinon tout-à-fait impossible, au moins extrêmement rare. On y rattacherait, si on veut, à ce titre, les plis que la peau présente après la perte de l'embonpoint, ou qui sillonnent l'abdomen des femmes qui ont eu plusieurs grossesses. Il convient toutefois d'entendre plus rigoureusement par cette exubérance l'étendue extrême que prennent quelquefois les élémens divers de l'appareil tégumentaire. Tout le monde connoît l'excessive longueur que sont susceptibles d'atteindre les poils de quelques parties, ceux qui naissent dans les narines, par exemple, chez l'espèce humaine. A cette disposition appartient le développement considérable, caractère d'ailleurs d'agrément et de beauté, qu'acquièrent les plumes dites *de luxe* chez les oiseaux. L'épiderme présente aussi assez souvent un surcroît très-sensible de consistance et d'épaisseur; et la maladie nommée *ichthyose* n'a pas d'autre origine, laquelle peut être également assignée aux *cors* et aux *durillons*. On a vu les ongles se former chez certains individus en véritables griffes par leur disposition recourbée au terme d'une longueur considérable. Chez les animaux, les cornes peuvent également atteindre un développement prodigieux. On observe enfin assez fréquemment sur la peau des élevures ou espèces de tubercules de nature et de consistance très-variables : les uns, tels que le mélicéris, le stéatôme, le lipôme, paroissent formés par l'accroissement insolite des follicules sébacés et de la matière grasseuse qu'ils sécrètent; les autres, tels que les verrues, sont une dépendance du derme lui-même; mais tous reconnoissent pour cause fondamentale cette exubérance de développement que nous avons signalée.

DCCCCLIII. Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur d'autres altérations plus analogues qu'on ne le croit à celles qui viennent de nous occuper, mais dont le siège est à la surface de

la membrane tégumentaire interne, elles nous offriront des caractères fort remarquables. Ce sont en général des amas plus ou moins considérables de graisse pareils au lipôme, ou des tumeurs d'un tissu spongieux érectile. Celles-ci ont reçu le nom générique de *polypes*. Les points où on les rencontre le plus communément sont l'entrée des replis internes de la peau, ou les limites des deux surfaces tégumentaires. Les fosses nasales, les sinus maxillaires, le pharynx, le vagin, l'intérieur de la matrice, en sont ordinairement le siège. Le tissu qui les forme diffère d'une manière plus ou moins sensible de celui des membranes muqueuses à la face externe desquelles ils adhèrent par un pédicule d'une longueur variable qui leur permet de flotter librement dans ces cavités. L'aspect général des polypes présente une couleur ordinairement brune ou rougeâtre; leur surface est lisse et polie; l'homogénéité fait le caractère fondamental de leur texture, quoiqu'on y distingue parfois, comme l'observe F. Meckel, l'apparence fibreuse en sens inverse de la surface qui les porte. D'une consistance presque toujours molle et pulpeuse fort analogue au tissu des mollusques, les polypes peuvent néanmoins acquérir quelquefois un degré de consistance qui les rend durs et calleux; des vaisseaux d'un calibre variable et plus ou moins nombreux y existent souvent et forment parfois de grands sinus présentant cette particularité qu'ils n'ont pas de membranes propres. La présence de ces vaisseaux explique les inflammations, les hémorrhagies et autres accidens de même nature qui ont si souvent lieu dans les tumeurs polypeuses. Elles ne deviennent guère incommodés d'ailleurs, et partant dangereuses, sauf les accidens dont il vient d'être question, que par suite des obstacles qu'elles apportent à l'exercice de certaines fonctions importantes, comme la déglutition et la respiration pour ceux du pharynx; ou bien par leur présence seule qui devient, comme tout corps étranger, cause d'irritations plus ou moins profondes dans quelques organes, tels que la matrice, le vagin: aussi, l'art n'a-t-il

d'autre ressource que leur extirpation, qui d'ailleurs est trop souvent impuissante pour s'opposer à l'extrême tendance que ces tumeurs ont à se reproduire.

ARTICLE II.

DES ALTÉRATIONS DE TEXTURE DE L'ENVELOPPE TÉGUMENTAIRE.

DCCCCLIV. La peau peut être diversement modifiée dans ses élémens de texture qui subissent alors des changemens plus ou moins remarquables. Un des plus fréquens et tout à la fois des plus dignes de fixer l'attention des observateurs, est celui que présentent ces taches congéniales connues généralement sous le nom de *naevi materni*, et qui ne diffèrent pas moins entre elles par l'intensité de la couleur, que par leurs formes et leur étendue. On sait que les pathologistes les considèrent comme des tumeurs sanguines analogues à celles qui constituent *les fongus*. Il est certain que les variations qu'on observe dans leur couleur, au printemps, par exemple, où son intensité s'accroît presque toujours sensiblement, viennent à l'appui de cette opinion; mais leur caractère de fixité et de circonscription ne permet pas davantage d'y méconnoître une modification primitive de la partie colorante ou du *pigmentum* de l'enveloppe cutanée. Cette disposition ne correspond-elle pas à ce qui se passe en sens contraire dans la peau *des nègres-pies*, ainsi nommés à cause des taches blanches dont leur surface tégumentaire externe est en quelque sorte parsemée? Ici du moins il faut bien reconnoître que l'absence du *pigmentum* ou plutôt de sa nuance ordinaire, ne tient pas à l'abord et à la stase

du sang, comme on l'a supposé pour les taches congéniales. Mais ce vice partiel de coloration se montre aussi quelquefois sur d'autres parties de l'appareil tégumentaire, et particulièrement sur les cheveux. Il n'est pas rare en effet de rencontrer des individus ayant au milieu d'une chevelure très-noire, une ou plusieurs mèches tout-à-fait blanches et qui ont été telles dès la plus grande jeunesse. Ce phénomène a pareillement été observé dans toutes les autres nuances. On ne trouve peut-être pas dans les faits de ce genre la preuve de l'opinion émise par M. Gauthier relativement à la coloration de la peau, qu'il fait dépendre de la substance muqueuse sécrétée dans le bulbe des poils. Mais il est constant d'une part que les taches diverses peuvent exister sur certains points de la peau où on n'observe pas le moindre vestige de poils; et de l'autre, il ne paroît pas, chez les vieillards, après que les cheveux et les poils ont subi une décoloration entière, que la peau présente aucun changement analogue. Quoi qu'il en soit, cette disposition vicieuse des divers élémens tégumentaires, ne mérite pas absolument le nom de maladie, ou ne peut du moins être considérée comme telle que relativement à l'espèce : aussi est-elle toujours au-dessus des moyens de la thérapeutique. On connoît les conjectures et les hypothèses auxquelles l'imagination de quelques écrivains s'est laissée entraîner pour établir des analogies plus ou moins subtiles entre les formes presque innombrables des taches cutanées et différens corps de la nature, croyant d'ailleurs y découvrir les effets directs des impressions morales produites par ces dernières durant la grossesse. Mais, énoncée d'une manière aussi vague, cette idée ne peut être accueillie par la physiologie rationnelle; il faut l'abandonner au vulgaire.

ARTICLE III.

DE L'ALBINISME.

DCCCCLV. Cet état de la peau peut être considéré comme l'extension à toute sa périphérie de celui que nous venons de voir partiel ou local. Il s'en faut bien que ce soit l'unique changement de coloration que cet organe puisse ainsi subir en totalité; mais il nous paroît véritablement le seul *constitutionnel*, c'est-à-dire dépendant d'une modification primitive de texture. Les autres, en effet, tels que la couleur jaune dans l'ictère, l'aspect jaune-paille qu'on observe dans l'aménorrhée et dans la plupart des phlegmasies chroniques; la couleur même tout-à-fait noire dont certains individus ont offert l'exemple, dans quelques maladies très-graves, au rapport des observateurs, toutes ces nuances, auxquelles nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, nous paroissent essentiellement le résultat d'une disposition morbide, et n'avoir par conséquent qu'une existence secondaire. De tels états rendent bien facilement appréciable la différence existante entre leur cause intime qui, quelle que soit la théorie qu'on adopte, paroît toujours être la présence ou l'absence du sang dans le réseau muqueux, et celle de *l'albinisme* qui ne reconnoît qu'une altération primitive de la partie colorante. Les caractères physiques ne rendent pas d'ailleurs la différence moins sensible. Chez les albinos, en effet, la couleur blanche n'a rien d'analogue à ce qu'elle est dans les individus de cette race, non plus qu'avec celle des états morbides dont il vient d'être fait mention. Cette blancheur, d'un aspect laiteux, uniforme et en même temps blafarde, a aussi parfois quelque chose de poli et de luisant, ainsi que nous l'avons observé chez une femme assez belle d'ailleurs, et qui faisoit un très-grand

usage des cosmétiques. Comme la plupart des individus de sa couleur, elle avoit les cheveux d'un blond très-pâle, d'une finesse extrême, et en même temps mous et sans énergie. Les yeux, très-petits et fort sensibles à la lumière, étoient, ainsi que cela se voit généralement en pareil cas, saillans et comme bombés; l'iris et la pupille avoient une couleur rouge assez foncée, et la personne étoit fortement myope. Le tissu cellulaire sous-cutané ne manquoit pas d'ailleurs d'une certaine résistance; et ce qui nous paroît encore plus décisif, cette femme, assujettie par sa triste situation à des privations et à des excès de toute espèce, jouissoit néanmoins d'une santé parfaite.

DCCCCLVI. Il est incontestable que dans les degrés d'étendue ou d'intensité variables dont l'*albinisme* est susceptible, comme toute autre modification de la texture organique, celui que nous venons de décrire est un des plus rapprochés de l'état de la peau dans la race blanche. Ordinairement, les individus affectés d'*albinisme* sont d'une petite stature, débiles et rabougris. C'est ce qu'on observe surtout en Afrique parmi les albinos qui existent en petit nombre au milieu des nègres dont ils sont presque toujours les victimes. Ils sont aptes à se reproduire, et ne donnent pas toujours naissance à des enfans de leur couleur. La plupart des albinos dont on connoît l'histoire n'ont eu qu'une existence chétive et misérable. Un médecin nous en a communiqué deux nouveaux exemples fort intéressans: le premier a pour sujet un enfant demeurant à Paris, né d'un père très-robuste et fort brun, et d'une mère blonde assez délicate, lequel offroit tous les caractères de l'albinisme au plus haut degré; peau lisse, molle et blafarde; cheveux très-blonds; myopie extrême, avec l'iris et la pupille rouges. Tous les frères de cet enfant étoient sains et robustes, excepté une petite sœur qui avoit avec lui une ressemblance marquée; mais dans une disposition beaucoup moins considérable. Le second fait est celui d'un jeune homme né à Caen et observé par M. Sauvages à l'hôpital de Lizieux; où il réside encore en ce

moment. La constitution éminemment lymphatique fait la base du tempérament de ce jeune homme qui, avec la lèvre supérieure très-tuméfiée, présente une coloration vive des joues, ce qui n'est pas ordinaire aux albinos, et contraste d'ailleurs singulièrement avec le reste de la peau terne et blafarde. Les cheveux, les yeux et tous les autres caractères sont chez lui tels qu'on les rencontre dans les individus de cette espèce. Celui-ci rapporte son état à l'impression profonde qu'auroit faite à sa mère, pendant sa grossesse, la mort d'un lapin blanc qu'elle aimoit beaucoup, et que son père tua dans un moment de colère. De telles sensations peuvent sans doute avoir des suites plus ou moins fâcheuses soit pour le fœtus, soit pour la mère; et, si la nature est surprise par de pareils chocs au milieu du travail plastique, il est certain qu'il peut en résulter, ainsi que l'a démontré le célèbre M. Geoffroy Saint-Hilaire, des vices de conformation ou des monstruosités plus ou moins remarquables. Mais là s'arrêtent les données de l'observation; et vouloir établir des rapprochemens et des comparaisons entre les agens producteurs ou les causes occasionnelles, et la nature ou les formes des altérations, c'est, comme l'a judicieusement fait observer encore l'académicien que nous venons de citer, se perdre dans un dédale de vaines conjectures.

DCCCCLVII. On sait que les animaux sont sujets à l'altération de couleur de la peau que nous venons de décrire, aussi bien que l'espèce humaine; ils paroissent en être atteints également dans l'état de domesticité et dans la vie sauvage; les renards, les souris, dans la seconde condition, présentent aussi fréquemment cette disposition que les lapins et les chats dans la première. Le pelage des uns et des autres offre effectivement les traits connus de l'albinisme, jusqu'à la coloration de l'iris et de la pupille, ainsi que l'extrême foiblesse de la vue; ils sont identiquement ceux qu'on rencontre dans l'espèce humaine. Dans les deux cas, il est également difficile d'expliquer la coïncidence qu'on observe constamment entre la teinte albinique de la peau ou du pelage,

et l'état particulier des yeux qui paroît tenir d'ailleurs au défaut de l'enduit qui recouvre ordinairement le choroïde. Nous avons observé que l'explication de la couleur cutanée par le fluide sécrété dans le bulbe des poils ne rend pas exactement raison de toutes les circonstances du phénomène; celui dont nous venons de parler doit paroître plus difficile encore à pénétrer : aussi fournit-il un beau sujet de méditations et de recherches aux physiologistes. Quant à l'analogie qu'on a voulu établir entre les effets des maladies lymphatiques et l'albinisme, elle ne nous paroît rien moins que fondée. Il y a sans contredit plus de rapport entre cet état et ce qu'on observe chez les animaux qui blanchissent durant l'hiver, où ils vivent à l'abri de l'influence de la chaleur et de la lumière, et qui reprennent leur couleur au retour de la belle saison; ce changement n'est autre que celui produit par l'étiollement sur les plantes et sur l'espèce humaine elle-même, et on ne peut nier qu'il n'ait avec l'albinisme toute la ressemblance que l'art et les modificateurs externes peuvent donner avec d'autres effets qui ont une cause originelle ou organique.

ARTICLE IV.

DES EXANTHÈMES EN GÉNÉRAL.

DCCCCLVIII. Nous comprenons sous ce titre toutes les maladies éruptives dont l'enveloppe tégumentaire peut devenir le siège, en les distinguant par leur marche aiguë ou chronique. Celles-ci ont été décrites sous toutes les formes qu'elles sont susceptibles de revêtir, et avec tout le soin qu'elles méritoient. Il

seroit donc superflu de revenir sur une exposition descriptive épuisée, et nous croyons devoir nous arrêter seulement au parallèle intéressant de ces deux ordres de maladies. Une circonstance bien digne de remarque dans la nature des exanthèmes chroniques, c'est cette lenteur de leur mode inflammatoire dont il ne faut chercher la cause que dans la présence des vaisseaux lymphatiques qui existent en si grand nombre dans la peau. A quelque profondeur que pénètre dans le tissu tégumentaire l'altération qui constitue l'exanthème chronique, il est certain que l'inflammation des vaisseaux blancs y joue le principal rôle. L'exhalation est interrompue aussi dans ce cas, non plus par un simple obstacle mécanique, mais par l'altération des organes mêmes qui l'exécutent. Tel est le principe dont l'évidence est établie par cette longue et précieuse série d'observations plus intéressantes les unes que les autres dont le tableau est sans cesse offert à nos yeux dans l'hôpital Saint-Louis, et qui est devenu, après une grande expérience, la règle constante de notre thérapeutique.

DCCCCLIX. Mais il ne suffisoit pas de connoître ce résultat majeur d'une observation attentive, qui permet néanmoins d'apprécier la véritable nature des exanthèmes; notre investigation s'est encore dirigée vers le but de préciser plus exactement qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent, le siège que chacun d'eux occupe dans les élémens de l'enveloppe tégumentaire. Il y a, comme on l'a vu, des différences bien importantes à noter sous ce rapport, et qui méritent plus de considération qu'on ne le croit généralement dans la direction des méthodes curatives. Les dartres elles-mêmes, qui, au premier aspect, semblent se confondre dans un centre commun d'origine, ont cependant des traits de dissemblance bien prononcés. Aussi, tandis que les unes développent un sentiment de cuisson, de prurit, ou de douleur insupportable, les autres envahissent l'épaisseur entière des tégumens, sans produire d'autre incommodité, pour ainsi dire, que le malaise et la gêne inséparables de

toute altération organique un peu considérable. L'affinité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que chaque espèce d'éruption herpétique a pour telle ou telle autre partie des membranes muqueuses, méritoit aussi une étude spéciale, et cependant il ne paroît pas que ce sujet eût encore fixé l'attention des hommes de l'art qui s'étoient livrés avant nous à la pathologie cutanée. Ainsi que nous l'avons observé, la dartre *phlycténoïde rongeante* a été reconnue et constatée plusieurs fois dans la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins; et aujourd'hui que la connoissance des phlegmasies abdominales a acquis tant de précision, il sera facile de vérifier ce que nous avons dit de la modification qu'elles reçoivent du caractère herpétique. On rencontre aussi la plupart de ces maladies à l'orifice ou au point de jonction des deux surfaces tégumentaires, et cette particularité s'observe également chez les animaux.

DCCCCLX. Tous les exanthèmes chroniques sont loin d'exercer la même influence, comme il étoit aisé de le pressentir, sur l'état général du système, ou sur l'ensemble de l'économie animale. La simple *éphélide* ou même la *dartre furfuracée*, qui intéressent à peine le corps muqueux de la peau, pourroient-elles avoir des effets aussi étendus à cet égard que ces désorganisations également repoussantes et cruelles qui constituent les différentes lèpres, les pians et tous les autres exanthèmes enfin qui attaquent si profondément le système lymphatique? Une autre condition qu'il n'est pas moins facile d'apprécier, c'est l'existence de telle ou telle évacuation purulente, sanieuse, dont la quantité seule peut être déjà d'une conséquence funeste pour l'économie; mais l'influence des exanthèmes méritoit d'être considérée sous un autre point de vue: nous voulons parler de cette action directe qu'ils paroissent avoir sur les fonctions de tel ou tel autre appareil organique. Chacun connoît l'observation très-ancienne du stimulus de l'éruption herpétique relativement à la cohabitation des sexes; mais nous avons rapporté quelques faits qui établissent

des exceptions à cette règle générale. Un autre rapport qui n'est pas moins digne d'intérêt, est celui que la présence des exanthèmes chroniques a sur la direction des facultés intellectuelles. Plusieurs des infortunées victimes de ce cruel fléau ne trouvent de terme à leurs longues souffrances que dans le suicide; et l'explication de ce nouveau rapport n'est pas un des moins obscurs problèmes offerts à la physiologie par les maladies cutanées.

DCCCCLXI. Il y a déjà long-temps que nous nous sommes efforcés de porter les lumières de cette science dans la thérapeutique générale, et à plus forte raison dans l'ordre des maladies que nous étudions. « Étrange traitement (disions-nous dans la » 1^{re} livraison de cet ouvrage), que celui qui ne met pas les » moyens en rapport avec l'état des organes! » L'exclusion de toutes ces recettes mystérieuses, de ces arcanes infailibles, que le charlatanisme colporte et livre à l'avidité de l'ignorance crédule, ne pouvoit dès-lors trouver grace devant l'inflexibilité du principe qui nous dirigeoit. Détruire l'élément inflammatoire constituant des exanthèmes, à quelque degré d'ailleurs qu'il se présente, a donc été le but constant de nos moyens curatifs dans les premiers momens de toute affection exanthématique; et c'est à cette règle fondamentale que nous devons incontestablement nos plus beaux succès. Mais alors même que les progrès de la dégénération organique, ou l'état de débilité consécutif des malades rend l'emploi de la méthode adoucissante impraticable, nous n'avons eu garde de nous jeter dans les procédés empiriques. L'ignorance et la paresse intellectuelles peuvent seules vanter les spécifiques; mais le praticien éclairé par une sage expérience, ne s'abandonne point à de pareilles chimères. On se dirige encore en effet par des principes rationnels dans le traitement des exanthèmes qui ont résisté aux premiers moyens, en changeant, par l'application judicieuse et convenablement graduée des divers caustiques, le mode inflammatoire de la peau, ainsi que cela se pratique journellement avec succès dans beaucoup d'autres phlegmasies. Malheureusement,

trop de cas restent encore au-dessus de cette ressource puissante ; mais le médecin philosophe sait s'arrêter à propos, et ne méconnoît jamais les bornes de son art.

ARTICLE V.

DES EXANTHÈMES AIGUS OU MALADIES ÉRUPTIVES.

DCCCCLXII. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de tracer en détail l'histoire de ces maladies, qui d'ailleurs sont décrites dans tous les traités généraux de médecine. En vain la physiologie s'est-elle efforcée de pénétrer la cause primitive et la nature de quelques-unes d'entre ces affections, et particulièrement de l'éruption variolique. Celle-ci peut sans doute servir de type pour toutes les autres ; mais elle a de plus certaines particularités de forme et de développement qui doivent être sévèrement distinguées. On chercheroit inutilement, par exemple, dans beaucoup de maladies éruptives, pour ne pas dire dans toutes, cette fixité de caractères extérieurs et d'éléments producteurs qui, bien qu'inconnus dans leur principe, n'en conservent pas moins leur physionomie dans tous les temps et dans tous les lieux, au milieu de l'influence sans cesse agissante des modificateurs physiques les plus variés. Les différentes espèces d'érysipèle, les mille nuances d'éruption miliaire sont assez souvent erratiques et presque toujours en rapport dans leur apparition avec la nature des vicissitudes atmosphériques que les malades ont éprouvées. La variole n'échappe pas entièrement, sans doute, à cette cause puissante de modification dont les effets acquièrent même quelquefois, ainsi

que l'a démontré une expérience récente, la plus grande évidence ; il est seulement digne de remarque qu'elle est le résultat d'un agent aussi insaisissable dans sa nature que constant dans sa manifestation et dans ses formes, et susceptible de neutralisation par la vaccine, autre agent non moins puissant et jusqu'à ce jour pareillement impénétrable.

DCCCCLXIII. On sait que l'apparition de toutes les maladies éruptives est précédée d'accidens variés plus ou moins intenses, à l'ensemble desquels le nom de période d'incubation a été donné par les pathologistes. Ce n'est pas sans fondement qu'on a dans ces dernières années attribué à l'irritation des membranes muqueuses la série des phénomènes qui constitue les prodromes de ce genre de maladie. L'observation prouve en effet que cette surface tégumentaire est toujours alors le siège de l'irritation primitive ; ce qui n'établit pas néanmoins que la rougeole ne soit qu'un catarrhe pulmonaire, et la variole une gastrite. La circonstance dont nous parlons manque totalement dans les exanthèmes chroniques, et c'est un des caractères qui les distinguent des maladies éruptives proprement dites. On peut y voir également que l'influence sympathique ne s'exerce pas dans ces dernières, suivant la même direction que dans les autres ; elle est néanmoins réciproque pour les deux ordres de maladies ; nous ferons seulement une remarque qui n'a pas encore été présentée : c'est que dans les dernières, la sympathie s'exerce généralement du dedans au dehors, et dans le sens contraire pour les premières, ce qui nous paroît comporter très-peu d'exceptions importantes.

DCCCCLXIV. Ce n'est pas seulement à l'espèce humaine qu'est échu en partage le triste lot des maladies éruptives. Ainsi que les exanthèmes chroniques, on les observe chez les animaux qui vivent avec l'homme, en partageant ses travaux et sa misère. L'un des patriarches de la médecine française, M. Paulet, nous a communiqué le cas fort intéressant d'une rougeole observée par lui sur un jeune singe. Prodromes, fièvre concomitante, éruption de

taches rouges analogues à des piqûres d'épines, très-rapprochées à la partie interne des extrémités antérieures et postérieures, ainsi que sur toutes celles dépourvues de poils, comme les joues et les abajoues, le cou, etc.; aucun des caractères de ce genre d'affection ne manqua à celle-ci. Elle se termina heureusement pour l'animal, qui devint, pendant son cours, un objet d'étude intéressant pour plusieurs médecins. Ce n'est pas d'ailleurs la seule analogie en ce genre existant entre l'homme et les différentes espèces animales. La *clavelée*, dont sont particulièrement affectées les bêtes à laine, présente la plus grande analogie avec la variole de l'espèce humaine, bien que les expériences de Camper, de Voisin, et celles plus récentes de la Faculté de Médecine de Paris, aient prouvé qu'on ne pouvoit point reproduire l'une de ces maladies par l'autre. Il existe probablement à cet égard la même différence qu'on observe dans la même éruption comparée à celle, d'ailleurs fort analogue, que présentent quelques autres animaux; ce sont, pour ainsi dire, des spécialités de races.

DCCCCLXV. Indépendamment de l'origine assez connue de la vaccine, les deux espèces de varicelles désignées chez les Anglais par les noms de *chicken pox* (pustules de poulet), *swine pox* (pustules de porc), indiquent encore clairement l'analogie que nous avons seulement voulu faire entrevoir existant à cet égard entre la généralité des êtres animés. Qu'il nous suffise d'avoir montré dans ces considérations ce dont commencent d'ailleurs à être généralement convaincus les médecins éclairés, nous voulons parler de l'intérêt qu'offre la comparaison raisonnée des animaux dans l'état sain et malade pour l'avancement de la physiologie pathologique.

ARTICLE VI.

DU SIÈGE DES MALADIES ÉRUPTIVES.

DCCCCLXVI. L'aspect ou les formes de ces maladies ne sont guère moins variables que celles des exanthèmes chroniques ; mais leur nature inflammatoire ne sauroit être aussi contestée. En effet, quelle que soit la différence extérieure de la *variole*, de l'*érysipèle* et du *pemphigus*, des caractères sûrs décèlent constamment l'élément inflammatoire de ces maladies. Les unes soulèvent l'épiderme, en déterminant çà et là des *phlyctènes* remplies de sérosité plus ou moins âcre et limpide, tandis que les autres provoquent des *abcès* formés par une suppuration plus ou moins abondante ; et il en est enfin qui se bornent à produire une rougeur vive, avec un sentiment d'ardeur et quelquefois de douleur gravative. On ne peut méconnoître là les signes ordinaires aux phlegmasies, et l'identité doit sous ce rapport laisser peu d'incertitude. Les mêmes nuances d'irritation ont été reconnues de nos jours sur l'enveloppe tégumentaire interne. Des nécroscopies fréquentes ont mis en évidence la réalité de l'*érythème*, des *abcès*, de l'*emphysème* dans l'étendue des membranes muqueuses, et particulièrement de la muqueuse gastro-intestinale.

DCCCCLXVII. De telles nuances pathologiques n'indiquent pas seulement des degrés d'intensité différens, elles annoncent encore une certaine modification dans le siège des maladies. Serait-ce porter trop loin l'analyse physiologique de dire que l'irritation peut dans ce cas être plus particulièrement fixée sur tel ou tel élément organique, nerf, vaisseaux blancs ou sanguins ? Il est certain du moins que si l'observation confirme ce sentiment en ce qui concerne les exanthèmes chroniques, on ne voit pas pourquoi on se refuseroit à l'admettre pour les maladies éruptives. C'est dans

le corps muqueux d'ailleurs que les premiers ont essentiellement leur siège; et, si l'épiderme et le derme y participent, ce n'est que d'une manière accessoire ou secondaire.

DCCCCLXVIII. Dans quelle partie de la peau autre que le corps muqueux pourroit se développer le principe des maladies contagieuses? Bien que la nature intime des *virus* nous soit encore inconnue, l'observation nous en a suffisamment appris sur leur origine et sur leur mode de propagation pour ne nous laisser aucune incertitude à cet égard. Partout où se produit une sécrétion quelconque, ne fût-ce qu'un fluide purulent, la présence d'un appareil propre à développer ce résultat, c'est-à-dire des vaisseaux et des fluides, devient indispensable. Nous ne prétendons pas soulever ici le problème de la contagion, qui embarrassera peut-être encore long-temps les praticiens et les physiologistes; nous avons seulement voulu noter la part que le corps muqueux a dans la production de ce phénomène, et cette part nous paroît extrêmement importante. Sans discuter la question de l'absorption, qui d'ailleurs a été déjà décidée sous un autre point de vue, sans aborder par conséquent l'hypothèse de l'infection générale à la suite d'une contagion locale impure ou plus ou moins délétère, ce qui sort tout-à-fait de notre sujet, nous nous sommes bornés à ce qu'il y a de vraiment positif et accessible aux sens dans le fait pathologique dont il s'agit; ce résultat nous paroît incontestable, quand on indique simplement le réseau de Malpighi comme générateur et point de départ du principe contagieux. Ainsi, quelle que soit sa nature, c'est toujours à ce point qu'il doit aboutir; et ce fait, démontré par la pathologie, est encore justifié par la physiologie et l'anatomie comparée. On avoit du reste jusqu'à nous singulièrement exagéré les limites de la qualité contagieuse pour les maladies éruptives et les exanthèmes en général. Une observation long-temps suivie, et une expérience lentement acquise nous ont mis à même d'apprécier toute la fausseté de ce principe relativement à celles de ces affections qui suivent le mode chronique.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DES PERTES DE SUBSTANCES QUE PEUT SUBIR L'ENVELOPPE TÉGUMENTAIRE.

DCCCCLXIX. Indépendamment des lésions mécaniques qui détruisent les tégumens dans une plus ou moins grande étendue, et dont nous n'avons point à nous occuper ici, il est différentes causes qui peuvent amener ces mêmes déperditions de substance. Quelquefois c'est l'épiderme seul qui se trouve intéressé; d'autres fois le *pigmentum* ou le corps muqueux sont détruits en même temps. En relevant l'erreur que quelques écrivains et observateurs, d'ailleurs très-recommandables, partagèrent avec Camper, touchant la couleur qu'il dit être blanche dans les cicatrices du nègre, nous avons par là même prouvé que, si la partie colorante de la peau est susceptible de reproduction, elle peut aussi être affectée isolément. Lorsque les cicatrices restent blanches chez les individus de cette race, c'est que l'épaisseur entière de la peau, et fort souvent encore plusieurs de ses parties subjacentes ont été comprises dans la déperdition de substance; le changement de couleur qui subsiste alors indique que le derme, pour le moins, a été intéressé, et nous avons vu qu'il est blanc dans toutes les races.

DCCCCLXX. Parmi les maladies cutanées proprement dites, il n'y a guère, dans le mode aigu, que la *variole* qui laisse des traces bien marquées de son passage, par des pertes de substance, avec des cicatrices indélébiles. Celles-ci sont même, on peut le dire, les caractères les plus sûrs auxquels on reconnoisse sa véritable nature ainsi que celle de la *vaccine*, sur laquelle de fausses analogies et une observation superficielle ont seules pu faire commettre tant de méprises. La *varicelle* entraîne bien aussi quelque-

fois un travail inflammatoire capable d'user la peau jusqu'à un certain point; mais il est rare que la perte de substance qui en résulte soit assez profonde pour être durable, et plus rarement encore elle est comparable à celle qu'entraînent les maladies précédentes. Pour les autres exanthèmes aigus, l'*érysipèle*, la *rougeole*, la *scarlatine*, la *miliaire*, bien que leur siège soit aussi dans le réseau vasculaire et le corps muqueux de la peau, il est, pour ainsi dire, sans exemple qu'ils se soient terminés par suppuration; comment dès-lors pourroient-ils détruire des tissus qu'ils affectent si superficiellement? Ce sont les exanthèmes chroniques surtout qui portent avec eux ce caractère de destruction. On pourroit dire des premiers que les tissus n'y sont intéressés qu'à titre d'instrumens des phénomènes morbides, tandis que pour les seconds c'est dans l'intimité de leur structure que ces phénomènes se passent. Aussi ces dernières affections donnent-elles constamment lieu à des pertes de substance plus ou moins considérables, pendant que les autres ne laissent pas le moindre vestige de leur passage.

DCCCCLXXI. Il seroit fort utile, sans doute, de pouvoir déterminer à quelles conditions physiques tiennent les différences si nombreuses entre les résultats de lésions presque identiques en apparence. Pour ne parler que des deux circonstances opposées, ulcération et hypertrophie d'organes, nous n'avons guère encore que des conjectures sur la nature de ces phénomènes pathologiques, bien que tout semble placer dans l'existence du travail inflammatoire la solution de ce problème. Entre les exanthèmes divers, il en est auxquels semble plus spécialement déparée la qualité destructive des tissus; telle est la *dartre rongeante*, ainsi nommée de la circonstance même qui fait son principal caractère. Mais tel est, à un degré bien plus prononcé, le *cancer*, dont les affreux ravages détruisent quelquefois avec tant de rapidité jusqu'aux élémens les plus résistans de l'organisation. C'est à la peau surtout qu'il est intéressant et facile d'en suivre les progrès. D'autres affections peuvent produire des symptômes et des désordres

plus violens : aucune n'use aussi rapidement l'organisation et la vie, parce qu'elle épuise l'une par la douleur, et détruit l'autre par une fonte des matériaux nutritifs également prompte et continue. On a dit que l'inflammation simultanée des systèmes sanguin et lymphatique donne la clef de cette question obscure, et il est réellement possible que la circonstance dont il s'agit soit une des conditions de ce mode d'altération pathologique; mais pour l'explication des causes de déperdition plus ou moins rapide de substance, par l'effet de certaines maladies, et particulièrement de celles qui affectent l'enveloppe cutanée, elle est tout entière probablement dans la constitution des individus et dans la nature des tissus organiques.

DCCCCLXXII. Les déperditions de substance dont la surface tégumentaire interne peut être affectée, n'étoient pas moins importantes à connoître que celles de la surface externe, et il faut convenir que ce n'est guère que dans ces derniers temps qu'elles ont été convenablement étudiées. C'est vers la muqueuse gastro-intestinale qu'ont été presque exclusivement encore dirigées les recherches. Si quelques points de cette surface ont paru être plus disposés à ce genre de lésion que les autres, tels, par exemple, que le grand cul-de-sac de l'estomac, les environs de la valvule iléo-cœcale, outre que la prédominance relative du système sanguin dans ces parties peut expliquer déjà cette différence, il est constant, d'un autre côté, qu'aucune partie n'en est véritablement exempte. Les déperditions de substance s'y produisent quelquefois avec une rapidité pour ainsi dire prodigieuse, comme le prouvent ces perforations dites *spontanées*, dont l'explication n'est pas moins embarrassante pour la physiologie, que leur étude et leur appréciation exactes ne sont intéressantes pour la médecine légale. M. Cruveilhier en a donné une théorie assez satisfaisante, en les rapportant à l'inflammation chronique. De même qu'à la peau, la perte de substance peut ici ne pas comprendre la totalité de la membrane, cas plus rare, à la vérité, à

cause de la différence d'épaisseur des deux organes. La chirurgie enseigne à corriger et à réparer en quelque sorte ces altérations dans le premier cas; et, pour le second, les moyens de la médecine se bornent à peu près à ceux du temps et du régime; leur issue néanmoins est loin d'être toujours défavorable, comme nous allons le voir dans l'histoire des cicatrices.

ARTICLE PREMIER.

DE LA CICATRISATION DES TISSUS TÉGUMENTAIRES.

DCCCCLXXIII. Aucun phénomène organique ne mérite de fixer l'attention du physiologiste à plus juste titre, alors même qu'il ne se rattacherait point aux questions les plus importantes de médecine pratique, que celui qui a pour objet le mode de coaptation des tissus divisés, la réparation qu'ils peuvent éprouver, et la reproduction de quelques-uns de leurs éléments. Mais, au lieu de s'égarer dans la recherche stérile des causes premières, ou de la nature intime de ce travail organique, il est plus utile et plus sage de se borner à déterminer exactement les conditions physiques sous l'influence desquelles il se réalise, et apprécier les formes multipliées qu'il subit, suivant la nature ou l'espèce des tissus où il se développe. Peu de praticiens et d'observateurs ont été dans une position aussi favorable, à cet égard, que nous, au sein de l'hôpital Saint-Louis, où les phénomènes dont nous parlons se présentent chaque jour à notre examen, sous un aspect également curieux et varié: c'est le résultat de cette longue et constante investigation que nous allons ici retracer à nos lecteurs.

DCCCXXIV. Le terme de comparaison, ou le point de dé-

part le plus sûr qui vient s'offrir naturellement, est, sans aucun doute, la cicatrice par laquelle se terminent les plaies des vésicatoires. Lorsque ces dernières ont été entretenues durant un intervalle de temps plus ou moins long, toutes les substances destinées à favoriser la sécrétion du pus finissent par demeurer sans action; celui-ci acquiert alors une épaisseur et une consistance qui lui donnent l'aspect d'une membrane couenneuse, au-dessous de laquelle se développe la pellicule qui doit rétablir la continuité de la surface cutanée. Cette dernière, d'abord plus rouge que les parties qui l'entourent, prend, à la longue, une certaine pâleur, avec un degré sensible d'amaigrissement du tissu qui la forme, et une susceptibilité très-prononcée à se dépouiller de l'épiderme. Les cicatrices qui succèdent aux plaies des tégumens faites pour l'inoculation et pour la vaccine, offrent, outre ces caractères, une dépression générale sensible, tandis que d'autres dépressions partielles leur donnent un aspect *gaufré*, caractère existant surtout dans la vaccine, et qu'on ne remarque point dans les cicatrices précédemment indiquées.

DCCCCLXXV. Dans les cicatrices qui sont le résultat de brûlures plus ou moins profondes, des inégalités, c'est-à-dire des enfoncemens et des élévures très-sensibles, se font ordinairement apercevoir; des brides les tiraillent aussi presque toujours en divers sens; ce qui paroît dépendre de l'endurcissement du tissu cellulaire sous-cutané, assez fréquent dans les cas de ce genre. On ne sauroit noter avec trop de soin l'aspect particulier que présentent les cicatrices de la variole; mais d'abord nous rappellerons ce que nous avons observé à cet égard chez un nègre dont l'éruption fut confluente, et qui d'ailleurs étoit d'une constitution éminemment lymphatique, caractérisée par la suppuration de plusieurs ganglions cervicaux. Chez ces individus, la dépression qui suit la dessiccation des boutons varioleux, et la saillie de ses bords, est plus prononcée qu'à l'ordinaire; mais la couleur du nouveau tissu, d'abord rougeâtre, puis brune, finit par acqué-

rir la même nuance à peu près que les parties environnantes. La même observation sur la couleur des cicatrices, déjà faite par M. le professeur Dupuytren, a été encore répétée par nous sur un individu de la même race, mais d'un tempérament sanguin, dont la variole n'a rien offert qui s'écartât de sa marche dans la race blanche. Une comparaison qui nous paroît exprimer exactement l'apparence de la cicatrice d'un bouton varioleux, c'est l'impression qui résulte d'une morsure, ou de l'application d'une dent sur quelque point de la surface cutanée. Dans la variole confluente, il n'est pas rare que plusieurs cicatrices se trouvent confondues, et cette circonstance entraîne des froncemens, ou des brides analogues à celles que nous avons dit exister dans les brûlures. Pour l'enfoncement des cicatrices elles-mêmes, il est toujours plus considérable dans la variole confluente que dans la variole bénigne; il offre aussi, assez souvent, une consistance comme calleuse, et une couleur luisante, qui, ne faisant que se développer avec le temps, finit, comme nous l'avons observé quelquefois, par devenir nacré. La forme des cicatrices en godets se montre également dans l'une et l'autre espèce de variole, aussi bien que la blancheur et la finesse du tissu; il n'y a, à proprement parler, que des différences de degré, sous ce rapport, entre la variole confluente et la variole bénigne.

DCCCCLXXVI. Si, des cicatrices particulières aux maladies aiguës de l'enveloppe tégumentaire, nous passons à celles des exanthèmes chroniques, nous aurons à signaler des particularités bien importantes. La texture de la peau, plus profondément affectée dans les cas de ce genre, ou modifiée d'une manière spéciale par le degré de la phlegmasie, doit nécessairement contracter une disposition propre pour les cicatrices qui accompagnent les pertes de substance dont elles sont la source. Aussi les ulcérations scrophuleuses, les différentes espèces de dartres, les pertes de substance des ulcères vénériens, offrent-elles dans leurs cicatrices une physionomie, s'il est permis de parler ainsi, toute particulière et facile à

reconnoître. Qui pourroit se méprendre à la vue de ces bourrelets, quelquefois linéaires, assez souvent irréguliers, d'une couleur rose ou violacée, environnés d'un tissu cellulaire boursoufflé, très-sujets à se rouvrir, ou à se rompre, et dont le siège occupe les parties latérales du cou? Tout le monde à coup sûr reconnoît sur-le-champ des cicatrices scrophuleuses. De même, à la rugosité, à l'épaisseur de la cicatrice surtout, et à sa couleur rougeâtre et blafarde, nous reconnoissons presque toujours une dartre *squammeuse*; tandis que la dartre *roigeante* offre une cicatrice à bords irréguliers, inégaux dans leur épaisseur, et affecte ordinairement la couleur des membranes muqueuses, non loin desquelles elle a fréquemment son siège. Les pustules et autres solutions de continuité provenant de la contagion syphilitique, ont également leurs traits particuliers, parmi lesquels nous nous contenterons d'indiquer l'inégalité de surface et la couleur cuivrée des cicatrices. Le médecin observateur et familier avec les données de la pratique, se trompe rarement dans l'appréciation de ces divers caractères, qui, en même temps qu'ils lui révèlent la nature des affections, deviennent aussi pour lui l'indice le plus sûr du degré et de l'étendue qu'elles ont pris sur l'enveloppe tégumentaire.

DCCCCLXXVII. Les cicatrices de la surface tégumentaire interne n'ont peut-être pas été étudiées encore avec assez de soin pour pouvoir être exactement décrites; elles ont été observées particulièrement sur la muqueuse gastro-intestinale de l'homme et des animaux. Elles ont pour caractère distinctif, aussi bien que certaines cicatrices de la peau, un aspect lisse et luisant, une blancheur marquée, et le peu d'épaisseur du tissu qui les forme; leur étendue et leurs autres dispositions physiques n'ont d'ailleurs rien de fixe, non plus que les signes qui décèlent leur formation durant la vie. On s'explique facilement la raison qui rend leur rencontre plus fréquente sur la muqueuse gastro-intestinale que sur toute autre; mais on sait que les autres parties de la surface tégumentaire interne n'en sont pas complètement dépourvues.

ARTICLE II.

DE L'ORGANISATION ET DES PROPRIÉTÉS DU TISSU QUI FORME LES
CICATRICES.

DCCCCLXXVIII. On a constaté depuis fort long-temps que le tissu des cicatrices, toujours plus pâle que le reste des tégumens, est aussi moins élastique. D'une épaisseur moindre que ces derniers, il résiste moins aux tiraillemens exercés sur leur surface, et les déchirures ont presque toujours lieu dans ces parties. Le resserrement des mailles de leur texture rendroit peut-être déjà raison de la difficulté qu'on éprouve à y développer la rubéfaction, sans y supposer, comme l'ont fait quelques auteurs, absence totale des vaisseaux sanguins. En effet, dès que le phénomène peut être produit, la présence des vaisseaux devient irrécusable. Une autre preuve plus décisive à cet égard, est l'observation assez souvent répétée du développement de boutons de varicelle sur les cicatrices varioliques et vaccinales. Ce travail inflammatoire exige nécessairement le concours des vaisseaux sanguins, et peut-être révèle-t-il encore mieux la présence des nerfs dans les cicatrices, que la preuve qu'on a cru pouvoir tirer à cet égard des douleurs dont elles sont quelquefois le siège, sans faire attention que leur disposition physique, relativement aux parties sous-jacentes, pourroit expliquer cette dernière circonstance. Quoi qu'il en soit, il est certain que le tissu des cicatrices, sauf quelques modifications indiquées, présente tous les caractères des autres tissus organiques.

DCCCCLXXIX. La même modification devoit exister dès-lors dans les usages, ou les fonctions dont elles sont investies. Ainsi, il est constant, par exemple, que l'exhalation et l'absorption sont beaucoup moins actives dans les parties occupées par des cicatrices que sur les autres points de la surface cutanée. La même remar-

que a été faite relativement à la faculté tactile. Il est très-probable que, si l'état de la surface tégumentaire interne eût pu être soumis à l'examen des sens sous ce rapport, l'observation faite pour la peau lui eût été également applicable. C'est une conséquence directe des lois de la mécanique, que le résultat fonctionnel des organes soit constamment en rapport avec la précision et le bon état de l'instrument qui l'exécute.

DCCCCLXXX. Il seroit superflu de s'arrêter à l'énumération des perfectionnemens introduits successivement dans les procédés chirurgicaux destinés à favoriser la cicatrisation des solutions de continuité et de leurs pertes de substance. Une des réformes les plus heureuses, sans contredit, fut la suppression de tous les corps gras et onguens dits *incarnatifs*, qui ne faisoient que retarder le travail de la nature. L'éloignement de toute substance de cette espèce est donc une condition importante à cet égard ; et à l'intérieur, la soustraction de tout agent irritant n'est pas moins rigoureuse dans le cas d'ulcération de la muqueuse gastro-intestinale. Cependant on ne doit pas méconnoître qu'un degré modéré d'excitation est on ne peut plus favorable, ou, pour mieux dire, indispensable à l'accomplissement de ce résultat organique ; ce que nous avons particulièrement reconnu dans les maladies cutanées.

DCCCCLXXXI. Jusqu'à Fabre, qui, le premier, démontra, au milieu de l'Académie de Chirurgie, l'absurdité de l'opinion qui admettoit la régénération des tissus vivans, cette idée avoit constamment servi de base dans la direction du traitement des plaies ; on connoît l'équivoque des faits et des observations sur lesquels étoit fondée cette théorie, sans qu'il soit utile de les reproduire. Louis comparoit la méprise dont ils avoient été la source, « à l'illusion des personnes qui, assises dans une barque, croient, en s'éloignant du bord, que c'est le rivage qui fuit ; de même, dit-il, que la barque seule se meut, tandis que le rivage reste immobile ; de même, ce sont les bords d'une plaie qui s'affaissent et non le fond qui s'élève. » Quesnay remarqua que la rapidité de la cicatrisation est

en raison de la vitalité des tissus; ce qui explique la promptitude de la cicatrisation des plaies cutanées, et le principe recommandé par les chirurgiens, de conserver le plus possible de tégumens aux lambeaux formés dans l'amputation des membres. Bichat a vu et expliqué, avec sa sagacité ordinaire, la formation de la pellicule qui constitue la cicatrice, par l'adhérence mutuelle des bourgeons charnus, resserrés alors sur eux-mêmes et convertis, pour ainsi dire, en une membrane cellulaire, dont la macération a fait reconnoître parfaitement la nature organique.

DCCCCLXXXII. Il n'y a de régénération admise aujourd'hui, et véritablement incontestable, que celle des parties inorganiques, telles que les poils, les ongles et l'épiderme. Ces deux derniers ne manquent jamais de se reproduire, et on a vu même des ongles se former à l'extrémité des doigts, après l'amputation des premières phalanges. Les poils ne jouissent pas de ce privilège, car ils cessent de se reproduire dès que leurs bulbes sont détruits; ce dont il est facile de se convaincre pour les cheveux, par exemple, dans la comparaison de différentes espèces de *teigne*. Mais, alors même que l'industrie humaine parvient à corriger assez heureusement les défauts de ce genre, et à prévenir les inconvéniens qui pourroient en être la suite, l'homme ne sauroit apporter trop de soin à conserver dans leur intégrité tous les élémens de son enveloppe tégumentaire. Source pour lui de tant de fonctions importantes et de jouissances variées, elle possède aussi ce haut degré d'action organique ou de vitalité, avec lequel coïncident la fréquence et même la gravité des maladies. De là, la nécessité absolue de ces précautions hygiéniques, mises au premier rang des règles de salubrité publique par les médecins et les législateurs de l'antiquité, et par l'oubli desquelles naissent la plupart des maladies, mais particulièrement ces repoussantes dermatoses, qui ne sont pas seulement un fléau pour l'espèce humaine, mais qui, par le dégoût et l'horreur qu'elles inspirent, deviennent l'obstacle le plus puissant aux communications et aux besoins de la vie sociale.

APPENDICE.

ÉPHÉLIDES.

M. ALIBERT a donné au mot *éphélide* beaucoup trop d'extension. Le nom d'*éphélides*, d'après l'étymologie, ne devrait être donné qu'aux *taches produites sur les légumens par les rayons solaires*, tandis que M. Alibert a placé, parmi les variétés de ce genre, des affections produites par d'autres causes, et qui sont essentiellement différentes les unes des autres, telles que les *hémorrhagies scorbutiques*, et certaines maculatures brunâtres, qui se développent quelquefois sur la peau, dans les gastro-duodénites, et auxquelles on a donné le nom d'*éphélides hépatiques*. Il en est résulté que le mot *éphélide*, étant devenu synonyme de tache; cet auteur s'est vu obligé d'associer à chaque variété une épithète qui fit connoître la nature de l'affection qu'il étoit appelé à désigner. Ces dénominations vicieuses ont donné lieu à une étrange confusion de langage. C'est ainsi que les taches produites sur la peau par l'influence du soleil, ont été nommées *éphélides solaires*, qui est un véritable pléonasme, et que celles qu'on a désignées sous le nom d'*éphélides scorbutiques et hépatiques*, présentent des idées totalement fausses, un contre-sens manifeste.

ÉPHÉLIDE SOLAIRE ET LENTIFORME.

Cette affection, vulgairement appelée *taches de rousseur*, et qui seule dorénavant doit porter le nom d'*éphélides*, ne paroît être qu'une très-légère altération du tissu muqueux de Malpighi, lequel, comme on sait, donne à la peau la couleur que nous lui voyons. Elle se développe le plus souvent chez les sujets lymphatiques, chez les personnes blondes ou rousses, chez les enfans, parce que ces sujets ont en général la peau fine et délicate, et très-disposée à s'altérer par l'influence des agens extérieurs, et plus particulièrement du soleil. C'est une difformité plutôt qu'une maladie, et les personnes qui désirent conserver la beauté de leur teint peuvent s'en garantir facilement, en évitant de s'exposer aux ardeurs du soleil.

Il nous semble que M. Alibert n'auroit pas dû établir de distinction entre l'*éphélide proprement dite* ou l'*éphélide solaire*, et ce qu'il appelle *éphélide lentiforme*, puisqu'elles constituent l'une et l'autre la même affection. Ce sont les mêmes symptômes, les mêmes altérations organiques, à l'intensité près. Toutes deux reconnoissent une cause identique, attaquent le même genre d'individus et les mêmes parties de la superficie. Les motifs, qui ont engagé M. Alibert à faire d'une même affection deux variétés différentes, ne nous paroissent pas très-plausibles. Qu'importe en effet que des taches de rousseur ne disparaissent point en hiver chez quelques enfans et chez certains individus, dont la peau est plus fine et plus délicate? La nature intime de la maladie, ou plutôt de la difformité, subit-elle, pour cela, un changement quelconque? N'est-il pas bien naturel qu'une grande disposition de l'individu et l'action plus énergique du soleil rendent quelquefois permanente une affection, qui, dans d'autres circonstances, disparoît aux approches de l'hiver?

Pour rendre à la peau brunie par le *hâle* sa blancheur et son éclat, on a conseillé de fréquentes lotions sur les parties affectées, avec la crème, le petit lait, les solutions de gomme et d'albumine, les eaux distillées aromatiques, et plus tard, avec des liqueurs plus actives, telle que l'eau froide chargée d'alun ou d'acétate de plomb, l'eau de sureau acidulée, etc.; mais ces remèdes échouent le plus souvent contre les éphélides, qui s'effacent ordinairement au retour des frimas, pour reparoître l'été suivant, si l'on n'a soin de se prémunir contre l'action des causes auxquelles elles doivent leur développement.

Si les moyens que nous venons d'énumérer sont si peu efficaces contre l'éphélide dite *solaire*, il n'est pas étonnant qu'ils ne réussissent point contre l'éphélide dite *lentiforme*; mais nous ne pensons pas que ce soit là un autre motif pour faire de cette dernière une variété particulière.

ÉPHÉLIDE LENTIFORME IGNÉALE.

Cette affection n'est qu'une forme de la brûlure superficielle et doit être considérée comme le premier degré de celle-ci. Elle se compose de taches offrant d'abord une teinte rouge animée, foncée ou brune, qui deviennent ensuite d'un jaune sale et comme marbrées. Ces différentes teintes sont le résultat de l'accumulation morbide du sang dans les capillaires cutanés; rouges ou brunes, dans le principe, elles deviennent jaunes et marbrées quand la résorption commence à s'opérer.

L'éphélide ignéale se forme d'une manière lente et graduée sur les jambes et les cuisses des vieillards, qui, pendant l'hiver, exposent fréquemment ces parties à l'ardeur d'un foyer, ou chez

les femmes, qui se servent habituellement de chaufferettes. Elle est constamment apyrétique.

On la prévient et on la détruit assez facilement, en se mettant à l'abri des causes qui leur donnent naissance.

ÉPHÉLIDE HÉPATIQUE. *CHLOASMA*.

Cette affection consiste en une altération du *pigmentum*, dont quelques faits nous autorisent à expliquer la production par l'irritation morbide du tissu réticulaire. Ce qui semble prouver en effet que, primitivement, il y a une accumulation morbide de sang dans les points maculés, c'est qu'il existe une analogie très-marquée entre les taches du *chloasma* et celles qui succèdent à l'application des vésicatoires. Ajoutons encore que, dans certaines circonstances, ces points maculés sont légèrement proéminents, et que leur surface devient le siège d'une démangeaison, qui augmente par la chaleur et l'exercice, et par l'usage des liqueurs fortes.

Plusieurs morceaux de peau présentant des taches de *chloasma* ont été traitées par la putréfaction à l'air libre et par la macération. Sur les premiers, l'épiderme enlevé n'a pas emporté avec lui la matière colorante, qui est restée à la face externe du derme, sous la forme d'une couche brune, noirâtre ou grisâtre, facile à se détacher avec le dos du scalpel. Sur les autres, la matière colorante s'est partagée entre l'épiderme et le derme, à la surface duquel elle s'est présentée sous la forme d'une matière liquide noirâtre ou grisâtre, stagnante dans ses petits sillons, et disposée en couche d'une inégale épaisseur. A la surface du derme, on remarquoit en outre une bande de couleur noirâtre et profonde,

que l'instrument ne pouvoit enlever, sans intéresser le tissu de la peau.

Les taches, dites *hépatiques*, sont le résultat de diverses affections morbides. Lorsqu'elles coïncident avec la suppression des règles et des hémorrhoides, on doit les envisager comme des *hémorrhagies supplémentaires*, dans le tissu cellulaire qui entre dans la composition de la peau. Quand elles surviennent pendant la grossesse, elles sont le résultat de l'accumulation du sang dans les parties supérieures. Souvent aussi elles se développent, pendant l'existence d'une gastro-duodénite; elles sont alors la conséquence de l'étroite sympathie qui unit les membranes tégumentaires interne et externe. Malgré l'opinion vulgaire, qui attribue ces taches à une maladie du foie, il est certain qu'elles ne sont unies aux affections de cet organe que lorsque la gastro-duodénite, qui précède, a fait naître une irritation sympathique du tissu réticulaire; de sorte que le pathologiste qui le premier les a désignées sous le nom d'*héphélides hépatiques*, a créé une dénomination que repoussent à la fois la sévérité du langage et l'observation clinique.

Les taches hépatiques, ou plutôt le *chloasma*, ne réclament en général d'autre traitement que celui des affections qui leur ont donné naissance. Cependant, tout en insistant sur la nécessité de combattre ces lésions primitives, nous ne prétendons point proscrire certains topiques qui peuvent concourir à faire disparaître ces taches de la peau; nous pensons au contraire que les bains tièdes simples ou sulfureux, les lotions avec l'oxycrat, la décoction d'oseille, le sous-acétate de plomb, très-étendu d'eau, sont en général très-favorables, lorsqu'ils sont administrés avec sagacité et circonspection.

ÉPHÉLIDE SCORBUTIQUE.

Les éphélides scorbutiques n'ont aucun rapport avec les précédentes; c'est donc à tort qu'on les en a rapprochées. Leur histoire se rattache à celle du scorbut, et leur traitement doit être entièrement calqué sur celui de cette affection.

CANCROÏDE.

Les cancroïdes autrement dites *kéloïdes* forment un genre d'affections de la peau encore très-peu connu, ce qui dépend apparemment de ce qu'elles sont extrêmement rares. M. Alibert leur a imposé ce nom, à cause de leur forme particulière, qui imite tantôt un rond, entouré de prolongemens semblables à des pattes, tantôt un corps allongé, dépassant le niveau de la peau, ressemblant parfaitement à une cicatrice de brûlure, autour de laquelle on remarque des prolongemens de même nature, qu'on ne peut mieux comparer qu'à des pattes de *crabe* ou d'*écrevisse*.

M. Alibert décrit les symptômes de la kéloïde, de la manière la plus frappante. Il confesse néanmoins que la nature intime de cette affection ne lui est que très-imparfaitement connue et que le traitement en repose encore sur des bases très-incertaines.

L'esprit d'analyse introduit dans la science médicale, depuis l'ère de la doctrine physiologique, fait entrevoir sur-le-champ que cette maladie consiste en une simple irritation de la peau et du tissu cellulaire, qui paraît tenir à la fois, ainsi que l'a fort bien dit M. Alibert, et de la dartre et du cancer. L'examen attentif de son mode de développement, ses causes, ses symptômes, tout se réunit pour ne laisser aucun doute sur cette assertion.

Ainsi qu'on l'aura pu remarquer, en parcourant le chapitre qui traite des cancroïdes, les tumeurs de ce genre n'affectent que les personnes d'un tempérament sanguin, et presque toujours du sexe féminin; elles ne paroissent pas non plus avant l'âge de la puberté, et c'est presque toujours au moment où le système sanguin a le plus d'activité, qu'on les voit se manifester. C'est surtout vers l'âge de trente à trente-cinq ans, qu'on les observe chez les femmes, et, ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est

qu'elles semblent affecter une prédilection particulière pour les parties antérieures de la poitrine; c'est ordinairement sur la partie moyenne antérieure du sternum qu'elles se développent chez les femmes brunes, sanguines, et qui ont les seins volumineux et charnus. Le tempérament sanguin paroît en être la cause prédisposante principale, et si l'on fait attention aux phénomènes qu'éprouvent les malades qui sont tourmentés par les kéloïdes, on s'apercevra que toutes les causes qui donnent de l'activité au système sanguin, telles que la chaleur, les alimens nourrisans et excitans, l'approche du printemps, la pléthore, etc., augmentent la douleur et les démangeaisons, dans la partie qui est le siège de la maladie. Le froid, la diète, les adoucissans, les déplétions sanguines produisent des effets contraires.

La marche de la cancroïde n'est pas toujours la même dans tous les cas. Tantôt elle est lente et peu douloureuse; c'est lorsque les vaisseaux lymphatiques sont presque seuls affectés; elle peut alors durer un grand nombre d'années sans faire des progrès, à moins qu'on n'ait l'imprudence de la stimuler. Tantôt son développement est rapide et accompagné de douleurs et de démangeaisons insupportables; le système sanguin paroît alors être plus particulièrement le siège de la maladie. Elle ne dégénère en véritable cancer que par l'usage continu de topiques irritans.

Ce qui nous a surtout surpris dans M. Alibert, c'est que, malgré les caractères inflammatoires bien prononcés de la maladie et la nullité bien constatée, pour ne pas dire le danger des moyens qu'il a employés, il n'ait point songé à mettre en usage les déplétions sanguines. L'expérience a prouvé de nos jours que le traitement antiphlogistique est le seul sur lequel on puisse réellement compter. La plupart des individus qui sont attaqués de cancroïde étant d'un tempérament sanguin, il convient de débiter dans le traitement de cette affection par une ou deux saignées générales. On continue ensuite par des applications répétées d'un certain nombre de sangsues autour de la partie malade. On fait concourir

avec ces moyens l'emploi de cataplasmes émoulliens ou narcotiques, les bains généraux et le régime végétal. Dans sa seconde observation sur les cancroïdes, M. Alibert semble reconnoître lui-même l'efficacité de ces moyens, puisqu'il signale le succès qu'en a obtenu M. Biett, dans un cas où il avoit vainement employé lui-même une infinité d'autres agens. Combien ce succès n'eût-il pas été plus brillant, si au lieu de se borner aux émoulliens, M. Biett eût fait concourir avec eux les saignées générales et locales !

CANCER.

A l'exemple de M. Alibert, nous ne nous étendrons guère sur le cancer de la peau, cette affection rentrant plutôt dans le domaine de la chirurgie proprement dite, que dans celui de la pathologie médicale. Nous croyons néanmoins devoir dire ici quelques mots de sa nature et de son traitement.

Le cancer de la peau n'est qu'un des derniers degrés de l'inflammation de cette membrane. Il est toujours le produit d'une cause stimulante quelconque ; il débute par une irritation simple, qui ne se transforme en cancer que lorsque la partie qui en est le siège a été imprudemment et long-temps irritée, ou que le sujet qui la porte, ne s'est point soumis à un traitement convenable, et a continué à mener son genre de vie habituel. Dans ces deux cas, la peau et le tissu cellulaire, en proie à une subinflammation lente, s'altèrent de plus en plus, et aboutissent enfin à la désorganisation, qui constitue le cancer.

Suivant M. Alibert, la nature auroit constamment en vue, dans l'ulcération du cancer, de séparer les parties malades des parties saines, et l'obstacle qu'elle rencontre dans cette opération, seroit cause que la matière de la suppuration prend un si mauvais caractère. Nous n'avons pas besoin de dire que cette opinion est erronée, et M. Alibert lui-même apparemment ne la soutiendrait plus aujourd'hui. Ce que M. Alibert appelle un bienfait de la nature n'est autre chose que le résultat fâcheux et inévitable d'une inflammation qui va toujours en croissant, et qui n'a point été arrêtée dans son principe, et si la suppuration prend un si mauvais caractère, c'est qu'elle est jointe au détritius de la partie désorganisée, tombée en putréfaction.

Si l'on avoit toujours soin de combattre par les moyens conve-

nables l'inflammation de la peau et du tissu cellulaire, qui précède le développement du cancer, il n'arriveroit que très-rarement qu'on auroit à combattre cette terrible affection. Quoi qu'il en soit, lorsqu'un ou plusieurs tubercules se sont récemment développés sur une région déterminée du corps, on doit chercher à en obtenir la résolution, à l'aide d'émissions sanguines, répétées tous les quatre à cinq jours, d'applications émollientes ou narcotiques et de dérivatifs à l'intérieur. Lorsque la douleur est dissipée et l'irritation en grande partie effacée, il convient de faire appliquer sur la partie malade des topiques légèrement stimulans, et il ne faut avoir recours à l'extirpation, que lorsque ces moyens auront été employés, pendant un temps assez long.

Si les tubercules se sont ulcérés, il n'est pas nécessaire de recourir de suite aux applications caustiques; il convient d'essayer auparavant l'emploi des moyens que nous venons d'indiquer dans le paragraphe précédent. Depuis l'ère de la doctrine physiologique, on a vu souvent des ulcères carcinomateux céder aux antiphlogistiques locaux et aux dérivatifs internes. Si nonobstant ce traitement, dirigé avec non moins de prudence que d'énergie, la maladie continuoit ses progrès, il faudroit se résoudre, soit à extirper la tumeur ulcérée, soit à la cautériser au moyen d'escarrotiques. Parmi les préparations conseillées, la poudre arsenicale et de proto-chlorure de mercure, composée de 199 parties de calomel et d'une partie d'acide arsénieux, est un des remèdes les plus efficaces. On en saupoudre l'ulcère avec une petite houpe, de façon à le couvrir d'une couche épaisse d'un millimètre au plus. Cette poudre a sur la pâte arsenicale du frère Come l'avantage de ne point déterminer l'érysipèle autour des parties sur lesquelles on l'applique. Elle cautérise moins fortement que cette dernière, mais on peut revenir sans danger plusieurs fois à son application. Quelques chirurgiens ont aussi obtenu la cicatrisation d'ulcères très-rebelles, à l'aide de cautérisations pratiquées avec le nitrate d'acide de mercure.

On a cru long-temps que ces moyens escarrotiques exerçoient une action spécifique sur le point ulcéré; mais on sait aujourd'hui qu'ils n'agissent qu'en détruisant les parties désorganisées, et qui ne sauroient revenir à leur état normal, et en substituant ainsi une plaie simple, dans celles dont la composition n'est que peu ou point altérée.

LÈPRE.

L'histoire des lèpres, telle que nous l'a donnée M. Alibert, est entièrement à refaire. Il a confondu sous cette dénomination des affections qui en diffèrent essentiellement, et il en a séparé d'autres qui ont avec la *lèpre proprement dite* les rapports les plus frappans. En effet, l'éléphantiasis des Arabes et celui des Grecs, que M. Alibert a compris parmi les lèpres, sont plutôt des maladies du système lymphatique et du tissu cellulaire que de la surface cutanée; et, d'un autre côté, les dartres furfuracée et squammeuse sèche, et, en général, toutes les maladies de la peau caractérisées par des squammes qui n'ont point été précédées de vésicules et de pustules, ont, avec la lèpre, une analogie si parfaite qu'il est le plus souvent impossible de les distinguer. Il étoit donc inutile de les séparer. Ce ne sont jamais des squammes plus ou moins épaisses, rondes ou irrégulières, disséminées ou confluentes, qui puissent permettre d'établir des différences entre des affections qui ont d'ailleurs le même siège et la même nature.

Nous ne pouvons donc admettre qu'une seule espèce de lèpre, qui est celle que M. Alibert a classée dans la première espèce de ce genre, et dont il a cru devoir admettre trois variétés, la *blanche*, la *noire* et la *tyrienne*. Nous nous sommes déjà élevés plusieurs fois contre cette singulière tendance à multiplier à l'infini les maladies de la peau; nous avons fait voir combien ces dénominations vagues et superflues étoient propres à rendre plus difficile l'étude de ces affections; mais jamais nos récriminations ne nous ont paru plus fondées que dans le cas actuel; et d'abord, la dénomination de *lèpre squammeuse* est un pléonasme, puisque *lèpre* est un mot qui, provenant du grec, signifie *squamme*. Qu'est-ce ensuite que des distinctions basées sur l'étendue, sur la

couleur des squammes, qui sont naturellement plus ou moins foncées, selon l'injection plus ou moins considérable du tissu réticulaire, et qui, ainsi que M. Alibert lui-même l'avoue, se succèdent le plus souvent les unes aux autres. On ne parviendra jamais à introduire la lumière dans le chaos des affections du système dermoïde, tant qu'au lieu de considérer leur essence et leur siège comme seuls caractères qui puissent les différencier, on n'envisagera comme tels que des phénomènes purement secondaires.

La lèpre consiste en une inflammation du tissu réticulaire, qui s'annonce par des élevures solides, autour desquelles se dessinent de petites taches d'une ligne de diamètre, unies, rougeâtres, luisantes, légèrement proéminentes. Elle est spécialement caractérisée par des plaques écailleuses, éparses ou réunies, de forme et de dimensions différentes, déprimées à leur centre, et entourées d'un cercle rougeâtre et proéminent.

La lèpre, telle que nous venons de la décrire, ne peut être confondue avec aucune autre phlegmasie cutanée. On observe bien quelquefois des écailles dans la seconde période de quelques autres affections, mais elles n'en constituent point le phénomène essentiel, et on découvre toujours, dans le voisinage de ces surfaces squammeuses, quelques vésicules et papules qui, ainsi que nous venons de le dire, ne s'observent jamais dans le développement de la lèpre proprement dite.

Lorsque cette maladie a été long-temps abandonnée à elle-même, ou lorsqu'elle envahit les doigts, le mal peut se propager jusqu'au tissu réticulaire situé sous les ongles. Ceux-ci deviennent alors épais, rugueux, opaques, d'un jaune sale, et se recourbent à leur extrémité libre. Leur surface est inégale et irrégulière, et leur racine épaissie paroît formée par un assemblage de couches distinctes superposées. Plus rarement le derme, qui sécrète l'ongle, fournit une sanie plus ou moins abondante.

A une époque déjà avancée de la maladie, il arrive assez souvent que les articulations sont frappées d'une sorte de stupeur et d'in-

mobilité, et que la faculté de sentir s'anéantit complètement. Ces phénomènes dépendent de l'accumulation d'un grand nombre de plaques sur la surface du corps, qui rendent les mouvemens difficiles et forment une espèce d'enveloppe qui empêche que la sensibilité de la peau soit mise en jeu par les agens extérieurs.

Tous les tissus élémentaires qui entrent dans l'organisation de la peau ne sont point affectés dans la lèpre : les vaisseaux qui sécrètent l'épiderme semblent seuls être atteints d'inflammation : c'est elle qui rend la production de cette matière plus abondante et qui provoque ensuite la chute des écailles. Si tous les vaisseaux de la peau étoient également affectés, il seroit difficile d'expliquer pourquoi le travail inflammatoire seroit borné à une sécrétion morbide de l'épiderme, sans être jamais accompagné d'un développement de vésicules ou de pustules. La forme des plaques, assez souvent circulaire, est la conséquence de leur début sous forme d'une élévation solide, autour de laquelle l'inflammation irradie plus ou moins circulairement.

L'étiologie de la lèpre est assez obscure. Cette maladie ne se propage point par contact médiat ou immédiat. Le mari et la femme peuvent habiter ensemble sans se la communiquer. Tout ce qu'on a écrit sur la contagion de la lèpre est inexact, et les établissemens de léproseries pendant les huitième, neuvième et dixième siècles ne prouvent que l'ignorance des médecins de ces diverses époques.

L'expérience a prouvé que la lèpre est souvent la suite de l'ingestion des alimens épicés et des liqueurs alcooliques. On l'a vue survenir, peu de temps après l'introduction dans les organes digestifs, de quelques substances vénéneuses, des sels de cuivre, par exemple, ou à la suite de l'abus des acides. On l'a aussi attribuée à l'usage habituel du gibier, des viandes salées et épicées, des poissons et des coquillages, etc.

Dans la plupart des livres qui traitent de la lèpre, et plus spécialement dans l'ouvrage de M. Alibert, le diagnostic de ce genre de maladies est environné d'obscurités. Il nous semble cependant

que dans l'état actuel de la science il est possible de lui assigner des caractères qui le fassent aisément distinguer de toutes les autres affections de la peau. Les squammes lépreuses ne pourront être confondues avec les croûtes formées par la dessiccation des humeurs que fournissent les phlegmasies vésiculeuses et pustuleuses; car ces phlegmasies apparaissent sous la forme de taches, sur lesquelles se dessinent de petites pustules qui fournissent une humeur dont la dessiccation produit des croûtes de couleur jaune, brunâtre ou verdâtre, bien distinctes des exfoliations de l'épiderme qu'on observe dans la lèpre. D'un autre côté, on commettrait une erreur grave, si l'on s'obstinoit à vouloir la distinguer des autres inflammations *squammeuses*, telles que la *dartre furfuracée*, la *dartre squammeuse sèche*, la *teigne furfuracée*, la *teigne amiantacée*, etc. Car, nous le répétons, ni la forme et les dimensions des plaques, ni le plus ou moins d'inflammation autour et au-dessous, ne peuvent constituer des caractères distinctifs. Le siège et la nature diverse des maladies donnent seuls le droit de leur imprimer des dénominations différentes.

Le traitement de la lèpre, ainsi que celui de toutes les affections dont la nature est bien définie, est très-facile à diriger. Si la maladie est récente et accompagnée d'une grande irritation, on doit débiter par des saignées générales et par des applications de sangsues autour des plaques, lorsqu'elles sont larges et peu nombreuses. On emploiera conjointement des bains de vapeurs humides et des bains émolliens, gélatineux ou autres. Lorsque l'inflammation est chronique, on pourra avoir recours à des applications topiques plus ou moins irritantes, à des dérivatifs internes, et des exutoires établis sur l'un ou l'autre endroit de la peau.

Si les écailles sont fortement adhérentes ou disposées en couches épaisses, les lotions stimulantes, telles que celles faites avec de l'eau alcoolisée, etc., peuvent favoriser la chute des écailles et modifier heureusement la marche de cette maladie. Lorsque les écailles sont détachées, on applique sur les points affectés de la

peau une légère couche d'onguent de poix blanche, de goudron ou de nitrate de mercure. C'est dans de semblables occasions qu'on a employé avec avantage les bains et les lotions sulfureuses. L'expérience a également démontré que les bains de vapeurs acides, les bains de mer naturels ou artificiels, les bains alcalins, peuvent être utilement conseillés.

Lorsque les plaques lépreuses sont peu nombreuses et très-anciennes, on en obtient quelquefois la guérison en les couvrant successivement de vésicatoires volans, ou en les cautérisant superficiellement.

LÈPRE CRUSTACÉE.

D'après la définition que nous venons de donner du mot *lèpre*, et surtout d'après son origine étymologique, il est évident que la maladie que M. Alibert a désignée sous le nom de *lèpre crustacée*, doit cesser de porter ce nom, pour être classée parmi les inflammations pustuleuses de la peau.

M. Alibert a mis sur le compte de cette maladie plusieurs symptômes qui ne lui appartiennent pas plus exclusivement qu'à beaucoup d'autres. Cette simple remarque mettra le lecteur en garde contre la description qui en a été donnée dans cet ouvrage. Voyez *Dartre crustacée*.

LÈPRE TUBERCULEUSE.

Sous le nom de *lèpre tuberculeuse*, M. Alibert a compris l'*éléphantiasis des Grecs* et celui des *Arabes*. Ces deux maladies dif-

fèrent pourtant essentiellement. La première consiste en une inflammation de la peau et du tissu cellulaire, caractérisée par des tubercules et de la bouffissure; la seconde constitue une phlegmasie des vaisseaux et des ganglions lymphatiques sous-cutanés, qui s'étend ensuite au tissu cellulaire et quelquefois à la peau.

ÉLÉPHANTIASIS DES GRECS.

L'éléphantiasis des Grecs est une inflammation chronique et apyrétique de la peau et du tissu cellulaire, caractérisée par de nombreux tubercules plus ou moins larges, saillans, irréguliers, assez mous, rouges ou livides à leur début, mais présentant plus tard une teinte fauve ou bronzée; quelquefois indolens, ils sont d'autres fois au contraire très-sensibles au toucher. Ces tubercules sont accompagnés d'un boursoufflement du tissu cellulaire sous-cutané et se terminent par résolution, suppuration, ou par de petites ulcérations qui s'étendent rarement en largeur et en profondeur, et se couvrent de croûtes adhérentes, au-dessous desquelles se forme une cicatrice.

Cette maladie peut se manifester sur tous les points du corps, mais on l'observe le plus souvent à la face, et surtout aux oreilles et au nez, aux membres, et spécialement aux membres inférieurs. Tantôt elle est ainsi bornée à un seul siège, tantôt elle est presque générale. Toutefois, elle occupe rarement le tronc, même dans les cas où elle a fait beaucoup de progrès sur la face et sur les membres.

L'apparition des tubercules est ordinairement précédée de légères taches d'une couleur différente chez les nègres et chez les blancs; chez les premiers elles sont plus noires que le reste de la

peau, ordinairement fauves ou rougeâtres chez les seconds; bientôt ils se manifestent, tantôt spontanément, tantôt au contraire d'une manière lente, sous l'apparence de petites tumeurs molles, rougeâtres ou livides, d'un volume qui varie depuis celui d'un pois jusqu'à celui d'une noix, et quelquefois plus. La peau, à cette époque, devient quelquefois tellement sensible, que l'on a entendu dire à des malades, que lorsqu'on les touchoit, même aux endroits qui n'étoient pas le siège des tubercules, ils ressentoient une douleur qu'ils comparoient à celle que l'on éprouve à la suite de la contusion du nerf cubital, lorsqu'on se frappe le coude. Ces tubercules, comme nous l'avons dit, se développent le plus ordinairement à la face, et y déterminent souvent une bouffissure générale.

La maladie peut rester ainsi stationnaire pendant un temps plus ou moins long; mais quelquefois elle fait des progrès terribles; ce ne sont plus quelques tubercules que l'on rencontre çà et là, mais la face entière se couvre de ces tumeurs noueuses, séparées par des rides très-prononcées. On observe une horrible déformation des traits: les narines se dilatent, et des tubercules tout-à-fait informes se développent sur les ailes et sur le lobe du nez; les oreilles deviennent monstrueuses, les lèvres sont grossies, les sourcils et les cils tombent; la peau prend une teinte bronzée générale, qui s'étend jusque sur les muqueuses qui l'avoisinent. Aux membres, profondément sillonnée, onctueuse et luisante, elle se couvre de tubercules énormes, aplatis, répandus surtout sur les faces externes. Le tissu cellulaire sous-jacent est tuméfié, et ces régions plus ou moins déformées, présentent un aspect souvent repoussant. La sensibilité, qui étoit si vive, devient tout-à-fait obtuse, et même peut disparaître entièrement; la voix s'éteint, la vue s'affoiblit, l'odorat est réveillé avec peine par les stimulans les plus énergiques; le tact est singulièrement émoussé et quelquefois perverti de la manière la plus étrange.

L'état général du malade se ressent de cette altération: il est

abattu, il a perdu de son énergie morale, il tombe dans une nonchalance, dans un découragement fort remarquable. Quant au *libido inexplibilis*, qui, suivant quelques auteurs, accompagneroit presque constamment cette maladie, il n'a pas été généralement observé.

Enfin, l'éléphantiasis des Grecs peut se présenter avec des caractères plus graves encore : les tubercules s'enflamment; ils deviennent le siège d'ulcérations blafardes et de mauvaise nature; ils sont baignés par un liquide sanieux, qui se concrète et forme des croûtes adhérentes, noirâtres, plus ou moins épaisses. Ces croûtes laissent quelquefois des cicatrices après elles, et c'est une des terminaisons heureuses de cette maladie, quand elle est bornée à de petites surfaces; mais quand tout le corps en est couvert, on conçoit facilement ce que présente tout-à-la-fois de hideux et de grave l'état d'un malade en proie à cette horrible affection.

Indépendamment de ces altérations des tégumens et du tissu cellulaire sous-cutané, il en existe ordinairement d'analogues dans la bouche. Les tubercules, moins volumineux que ceux observés à la peau, sont principalement situés sur la voûte palatine et forment une sorte de bande mamelonnée qui, des dents incisives, va en s'élargissant vers le voile du palais. Celui-ci est lui-même affecté ainsi que la luette. Chacun de ces tubercules, après être resté plus ou moins long-temps stationnaire, s'enflamme isolément, et se termine par une petite ulcération qui ne s'étend presque jamais en largeur ou en profondeur. Les malades n'éprouvent souvent aucune incommodité de la présence de ces tubercules dans la bouche, et ne se doutent pas même de l'existence de ces élévures. On en observe plus rarement sur d'autres régions de la bouche. Les amygdales, le pharynx et la membrane muqueuse des fosses nasales sont également affectés d'une inflammation chronique : l'odorat se perd ou diminue; un flux considérable a quelquefois lieu par les narines; une douleur gravative se fait sentir vers les sinus frontaux; la voix s'éteint et devient nasillarde, etc. Les

principaux organes de la digestion et de la respiration restent, du moins en apparence, long-temps étrangers à ces désordres.

Diverses inflammations de la peau et des membranes muqueuses peuvent compliquer accidentellement l'éléphantiasis des Grecs, et modifier son expression symptomatique. Quelques semaines avant la mort, chez les vieillards ou chez les individus épuisés par d'autres inflammations internes, la sensibilité s'éteint quelquefois totalement dans les membres inférieurs, et les ulcérations des tubercules sont bientôt frappées de gangrène.

La durée de cette maladie est toujours de plusieurs années, lorsqu'une complication grave ne la rend pas plus tôt mortelle.

L'étude anatomique des tubercules de l'éléphantiasis, dans leurs différens degrés de développement, celle des organes sécréteurs des poils, dont la chute est un des symptômes fréquens de cette maladie, l'examen de chacune des parties constituantes de la peau et celui du tissu cellulaire sous-cutané correspondant aux points affectés, n'ont pas encore été faits avec cet esprit d'exactitude qu'on apporte aujourd'hui dans les recherches d'anatomie pathologique. On n'est pas même encore fixé sur la structure des tubercules de l'éléphantiasis: les uns disent qu'ils les ont trouvés solides et graisseux; d'autres les ont comparés à de petits kystes qui contenoient une sérosité gluante et d'une couleur rougeâtre. Le derme n'est ordinairement enflammé que sur les points où les tubercules sont en suppuration, ou remplacés par des ulcérations plus ou moins considérables. On a trouvé quelquefois les muscles et les tendons si adhérens les uns aux autres, qu'il étoit difficile de les isoler. Les malades ont ordinairement succombé à des phlegmasies chroniques de la membrane muqueuse des voies aériennes, du pharynx et des poumons.

Arétée et plusieurs autres médecins avoient avancé que l'éléphantiasis étoit contagieux. Vidal et Th. Fléberden ont soutenu, avec raison, qu'il n'existoit pas une seule expérience positive qu'on pût citer en faveur de l'assertion du médecin grec. On pense

assez généralement que la malpropreté, l'usage d'alimens de mauvaise qualité et l'habitude de se nourrir de poissons, peuvent avoir quelque influence sur la production de cette maladie.

L'éléphantiasis des Grecs est presque constamment une maladie incurable. Lorsque les tubercules ne sont pas enflammés, ou lorsqu'ils suppurent et s'ulcèrent à des époques éloignées, cette maladie peut coïncider avec l'exercice libre et régulier des fonctions de la digestion, de la respiration, de l'innervation, de la circulation, etc.; mais si l'inflammation s'empare à-la-fois de plusieurs de ces tubercules, et si elle vient à se propager sur la membrane muqueuse des voies aériennes, la multiplicité des points enflammés et l'importance des organes secondairement affectés rendent le pronostic beaucoup plus fâcheux.

Le traitement de l'éléphantiasis est aujourd'hui un des points les plus obscurs de son histoire.

Le règne végétal, les bouillons faits avec les viandes les plus saines, la chair de tortue, le lait coupé avec les décoctions d'orge et de gruau, ont été spécialement recommandés plutôt dans le but d'arrêter les progrès de cette maladie que dans l'espoir de la guérir. On se sert utilement des bains frais, émolliens et narcotiques, pour diminuer l'irritation de la peau, lorsque l'inflammation des tubercules est trop générale ou trop intense.

Diverses médications ont été tentées, dans l'espoir de favoriser la résolution des tubercules. Les émissions sanguines, les purgatifs, les sudorifiques, les préparations antimoniales et mercurielles, la teinture de cantharides, ont été employés successivement. Le protoxide d'arsenic, indiqué comme un moyen infailible, a été récemment essayé par plusieurs médecins distingués, qui lui ont trouvé plus d'inconvéniens que d'avantages.

L'action des préparations arsenicales sur la peau est trop lente et trop éloignée, pour être facilement appréciée. Toutefois, l'introduction de l'arsenic dans les organes digestifs, donnant quelquefois lieu au développement de l'érysipèle, et cette inflammation

ayant elle-même une influence très-remarquable sur la résolution et la suppuration des tubercules de l'éléphantiasis des Grecs, il est probable que l'arsenic produit sur la peau un mode d'irritation particulier, lorsque son administration est utile.

Dans cette hypothèse, il convient de chercher à obtenir le même résultat par des médications extérieures. Les bains sulfureux ont paru peu avantageux dans le petit nombre des cas où ils ont été employés. Des frictions ou des onctions avec des linimens volatils ou avec la pommade d'hydriodate de potasse provoqueroient plus facilement une inflammation aiguë dans les tubercules. Si elle étoit trop intense, on la modéreroit en suspendant l'usage des frictions ou par l'emploi des bains tièdes.

Sur les membres supérieurs, les ulcérations de l'éléphantiasis se couvrent de croûtes et se cicatrisent, sans nécessiter aucune application extérieure; les ulcères des jambes, des malléoles, des pieds et des orteils exigent souvent des soins particuliers, qui ont presque toujours pour but de modérer ou de raviver l'inflammation, suivant son degré d'intensité.

ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES.

L'éléphantiasis des Arabes est une inflammation des vaisseaux et des ganglions lymphatiques du tissu cellulaire, et quelquefois de la peau. Elle est caractérisée, au début, par la formation d'une corde dure, noueuse et douloureuse, suivant le trajet des vaisseaux et des ganglions lymphatiques, suivie plus tard d'un gonflement dur, difforme et permanent du tissu cellulaire, du tissu adipeux sous-cutané, et de la peau des parties affectées, dont les dimensions deviennent de plus en plus considérables. Cette in-

flammation est primitivement étrangère au système dermoïde, mais elle lui imprime plus tard diverses altérations pathologiques. Lorsqu'elle se développe chez un individu sain, l'invasion est ordinairement brusque et inattendue. Une douleur plus ou moins vive se déclare sur le trajet des principaux troncs des vaisseaux lymphatiques et dans les ganglions d'une région du corps, et le plus ordinairement d'un des *membres abdominaux*. Suivant la direction de la douleur, apparaît bientôt une corde dure, noueuse et tendue, ressemblant à un chapelet de petites tumeurs sous-cutanées. L'inflammation poursuivant ses progrès, la partie des tégumens qui recouvre les vaisseaux et les ganglions lymphatiques, s'enflamme par sympathie de continuité; elle prend une teinte érysipélateuse. L'irritation se propage au tissu cellulaire sous-cutané voisin du mal, et elle est suivie d'une tuméfaction considérable. Des phénomènes généraux accompagnent le plus souvent cette affection locale. Au début, frissons prolongés, soit très-vive, malaise, anxiété, efforts violens pour vomir, vomissemens des matières contenues dans l'estomac, de sang, etc. Dans quelques cas, le cerveau lui-même s'affecte, et il survient du délire; une chaleur intense succède au frisson; la fièvre survient et est bientôt suivie de sueurs abondantes qui amènent sa cessation. Après s'être calmés, ces phénomènes locaux et généraux reparoissent sous la forme d'accès, à des intervalles plus ou moins éloignés, toujours précédés de nouveaux progrès de l'irritation locale, et suivie d'une augmentation successive de la tuméfaction de la partie enflammée. La durée de cette première période est très-variable; les phénomènes généraux diminuent ensuite en nombre et en intensité. A chaque attaque, la rougeur, la douleur et la chaleur de la partie enflammée se dissipent assez rapidement, tandis que le gonflement augmente de jour en jour, et fait des progrès plus ou moins considérables, dans les deux ou trois mois qui suivent l'invasion de la maladie. La tumeur est d'abord assez molle; mais plus tard elle devient de plus en plus dure et ne cède plus à l'impression du doigt. Par-

fois les ganglions lymphatiques suppurent et s'ulcèrent, ou restent atteints d'une induration chronique. La maladie, arrivée à cette seconde période, existe ordinairement sans trouble autre que celui des fonctions des organes qui en sont affectés. Après être resté stationnaire pendant quelques mois, le mal semble se ranimer, et il n'est pas rare de voir se développer de nouveaux accès inflammatoires, suivis d'une nouvelle augmentation des parties affectées; le nombre de ces attaques est très-variable. La paume des mains et la plante des pieds ne participent point à l'affection.

La peau, qui, comme on le voit, n'est point le point de départ de la maladie, peut se présenter alors à des états différens; ainsi elle peut rester tout-à-fait intacte, et offrir seulement une teinte plus blanche et une résistance très-marquée; d'autres fois, les veines sous-cutanées, distendues et élargies, la sillonnent de toutes parts et présentent une foule de tumeurs variqueuses qui lui impriment une espèce de coloration violacée; cependant cette membrane peut présenter de véritables altérations. Ainsi elle devient souvent le siège d'une véritable inflammation érythémateuse, et quelquefois même vésiculeuse : dans ce dernier cas, il s'établit un léger suintement, et plus tard de petites squammes minces, mollasses, jaunâtres; d'autres fois, elle devient de plus en plus rugueuse, et présente des espèces d'écailles, semblables à celles de l'ichtyose, ou bien encore elle se recouvre de petites végétations molles, fongueuses; enfin, dans quelques circonstances, elle présente des fissures, des crevasses, des ulcérations, qui sont recouvertes de croûtes jaunes, épaisses.

La sensibilité ordinairement n'est pas détruite dans les parties malades, mais souvent les articulations voisines deviennent le siège d'inflammations chroniques; il s'y établit des adhérences, et, les mouvemens articulaires devenant nuls, le membre n'est plus qu'un fardeau incommode pour le malade.

Cette affection n'est ni contagieuse, ni héréditaire; elle affecte tous les âges, les riches comme les pauvres, ceux qui font bonne

chère et ceux qui se nourrissent d'alimens malsains. L'impression soudaine du froid, la fraîcheur pénétrante des nuits dans quelques pays chauds, les courans d'air, les vents d'Est, qui règnent constamment dans certaines contrées et qui font un contraste avec la chaleur du jour, sont les causes les plus communes de cette maladie peu fréquente en Europe.

Il est rare que les malades succombent dans la première période de l'éléphantiasis des Arabes. Les observations anatomiques sur cette maladie n'ont été faites que sur des individus qui en étoient atteints depuis plusieurs mois ou même depuis plusieurs années. On a trouvé les ganglions lymphatiques endurcis ou en suppuration et plus volumineux que dans l'état naturel; les vaisseaux lymphatiques étoient gros et mous, au point de ne pouvoir résister à la moindre injection. Le tissu cellulaire étoit rempli d'une humeur épaisse, visqueuse, tenace, présentant quelquefois la consistance d'une gelée, souvent mêlée d'une sorte de sérosité. Le tissu adipeux avoit acquis un développement très-marqué. Les artères des parties affectées avoient des dimensions plus considérables que dans l'état sain; les muscles étoient mollasses et décolorés.

La peau est le plus ordinairement endurcie, tantôt elle est couverte de squammes jaunâtres, ou de croûtes épaisses, et tantôt elle est fendillée, et présente de petites squammes dures, quelquefois analogues à celles de l'ichthyose. L'épiderme est très-épais, fendillé et fort adhérent. Le corps muqueux, alors très-distinct, offre les diverses couches admises par Gaultier, et depuis par Dutrochet, entre le derme et l'épiderme. Le corps papillaire est très-distinct du derme; les papilles sont allongées, élargies et proéminentes. Le derme présente un volume considérable; on l'a trouvé dans quelques cas tellement hypertrophié qu'il avoit une épaisseur de plus d'un demi-pouce.

Au début, l'inflammation des vaisseaux lymphatiques doit être combattue par les antiphlogistiques et les émoulliens. Lorsqu'elle

est fort étendue, on pratique une ou plusieurs saignées générales, que l'on fait suivre de l'application d'un assez grand nombre de sangsues, renouvelée à plusieurs reprises tout le long de la corde enflammée, non pas précisément sur son trajet lui-même, mais un peu au-delà et de chaque côté. Si la maladie étoit bornée, les sangsues seules suffiroient. On recouvre ensuite les parties affectées de cataplasmes émolliens ou de fomentations de même nature.

Les scarifications sont aussi fort utiles dans cette maladie; elles doivent être faites à une assez grande distance les unes des autres, afin que les cercles inflammatoires qui peuvent se développer autour d'elles, ne se réunissent point. Avant d'en faire de nouvelles, il faut attendre que les premières soient cicatrisées.

Les vésicatoires et les cautères ont le plus ordinairement échoué; il en est de même du traitement mercuriel: les frictions d'onguent napolitain seules nous sembleroient devoir présenter quelques chances de succès.

Les frictions résolutives peuvent être mises en usage avec quelque espoir: de toutes les applications de ce genre, la préférable est la pommade d'hydriodate de potasse.

Dans le principe, on fera usage des bains simples. Plus tard les bains sulfureux au contraire peuvent devenir fort utiles.

Les douches de vapeur sont aussi très-efficaces; elles développent dans les régions affectées une vitalité plus grande, elles activent la résolution et contribuent ainsi puissamment à la guérison de cette maladie; elles seront dirigées pendant un quart d'heure sur les parties tuméfiées, et l'on recommandera au malade, pendant l'administration de cette douche, de masser fortement et à plusieurs reprises toutes les parties gonflées et endurcies.

La compression est un des meilleurs moyens que l'on puisse opposer à cette maladie. Elle doit être faite avec une bande médiocrement serrée. Le plus ordinairement elle diminue très-promp-tement la tuméfaction des parties.

Quant au traitement interne, à l'exception de la teinture d'iode à la dose de 15 à 20 gouttes par jour, et de l'administration de quelques purgatifs, il est tout-à-fait nul.

PIAN.

Nous avons très-peu de chose à dire sur cette maladie, très-bien décrite d'ailleurs par M. Alibert, si nous comparons avec le tableau qu'il nous en a donné, ceux des autres écrivains.

Cette affection est si rare en Europe, et y a été si peu observée, qu'on n'est point encore parvenu jusqu'ici à en découvrir la véritable essence. Sa nature inflammatoire paroît néanmoins très-probable. Les caractères anatomiques qui se sont présentés, sont les suivans :

Caractères anatomiques. — Les parties affectées présentent dans leur section par le scalpel un aspect jaunâtre et compacte comme la graisse de porc. L'épiderme est considérablement épaissi, de même que la peau, qui est coriace, fendillée. Dans le tissu cellulaire existent des pelotons graisseux ressemblant à du suif, des masses fibrineuses; les ganglions et les vaisseaux lymphatiques sont distendus, en partie ulcérés et désorganisés: quelquefois la désorganisation est complète, et on ne trouve plus à leur place qu'une masse blanchâtre. La même altération se rencontre dans les muqueuses et dans les organes parenchymateux quand ils sont envahis par la maladie. Les muscles, les ligamens, les cartilages et même les os, sont susceptibles de présenter la même désorganisation.

Le traitement conseillé en ces derniers temps est le suivant :

Traitement hygiénique. — Mettre le malade dans un endroit sec et élevé; interdire toute communication avec d'autres individus affectés de la même maladie; un régime végétal, si le sujet est fort; animal, s'il est foible.

Traitement thérapeutique. — La saignée, si l'état du malade le permet, les sudorifiques, les sucs de plantes dépuratives, les mi-

noratifs ; les bains tièdes, ceux de vapeur, simples ou émoulliens ; les eaux sulfureuses.

S'il arrive que quelques tubercules dégènèrent en ulcères rongeurs, on les couvre de plumasseaux de charpie imbibés d'une dissolution de chlorure d'oxide de sodium.

L'emploi du mercure a été totalement proscrit. Il ne nous appartient pas de décider si c'est à tort ou à raison.

ICHTHYOSE.

L'ichthyose proprement dite est une inflammation chronique des vaisseaux chargés de la sécrétion de l'épiderme.

M. le professeur Alibert a divisé les ichthyoses en trois espèces : 1^o l'*ichthyose nacrée*, dont il a fait deux variétés, suivant qu'elle se rapproche par son aspect de l'enveloppe des poissons ou des serpents, ichthyose nacrée *cyprine*; ichthyose nacrée *serpentine*; 2^o l'*ichthyose cornée* qui est constituée par une entière dégénération de la peau, dont il distingue trois variétés à cause de leur forme : l'ichthyose cornée *épineuse*, l'ichthyose cornée *onguleuse*, et l'ichthyose cornée *ariétine* suivant qu'elles sont coniques et pointues ou recourbées comme les ergots des volatils, ou contournées comme les cornes des béliers : 3^o l'*ichthyose pellagre*, maladie tout-à-fait particulière, inconnue en France, et qui règne endémiquement dans les plaines de la Lombardie.

L'ichthyose proprement dite est caractérisée par un développement morbide de l'épiderme, souvent accompagnée d'une hypertrophie du chorion. L'épiderme forme, à la surface d'une partie ou de presque toute la totalité de la peau, une couche épaisse, grise, divisée en petits compartimens irréguliers, et non imbriqués comme les écailles des poissons.

Lorsqu'on soumet pendant quelques jours à la macération un morceau de peau affectée d'ichthyose, pris au devant des rotules ou derrière l'olécrâne, on observe les dispositions suivantes : les petits compartimens dont se compose la couche épidermique épaisse qui imprime à la maladie ses caractères extérieurs, peuvent être facilement détachés de la peau. Les squammes ne sont jamais superposées les unes sur les autres comme les écailles des poissons ; la dénomination d'ichthyose imposée à cette affection

tend à consacrer une erreur anatomique. Au-dessous de cette première couche on trouve l'épiderme. Le chorion est, en outre, ordinairement plus épais que dans l'état naturel, et les lignes ou sillons qui parcourent sa surface sont beaucoup plus prononcés que dans l'état sain. On ne guérit jamais l'ichthyose, à moins qu'elle ne soit très-légère et accidentelle. Heureusement que cette affection de la peau n'offre aucune gravité. C'est sans fondement que quelques auteurs ont prétendu que les personnes qui en étoient atteintes succomboient, à un âge peu avancé, aux progrès de la phthisie pulmonaire, ou épuisées par des diarrhées colliquatives.

Les applications émollientes long-temps continuées, les frictions légères, les lotions mucilagineuses et adoucissantes, les bains tièdes fréquemment répétés ou alternés avec les bains de vapeurs aqueuses et avec les bains alcalins, de manière à n'apporter aucun dérangement dans l'exercice des principales fonctions, sont utilement employés pour débarrasser la peau, des squammes qui la recouvrent, et la maintenir dans un état voisin de son organisation naturelle. Dans l'ichthyose locale et accidentelle, on pourroit essayer avec quelque probabilité de succès, l'action des vésicatoires volans, l'observation ayant démontré que les ichthyoses générales et congéniales dispafoissoient pour quelque temps, à la suite de plusieurs inflammations cutanées, de la variole, par exemple.

Willan vante comme un excellent remède contre l'ichthyose, la poix administrée pendant long-temps, à la dose d'une demi-once par jour. A l'aide de ce moyen, il assure être parvenu, non-seulement à détacher de la peau les couches épidermiques accidentelles qui la recouvroient, mais à donner à cette membrane une douceur et une souplesse qui se sont opposées au retour ultérieur de la maladie. Des expériences plus récentes n'ont pas confirmé les résultats annoncés par Willan.

D'autres pathologistes ont essayé contre l'ichthyose l'action des

préparations arsénicales ; l'inutilité et le danger d'un tel remède doivent dégoûter désormais de semblables tentatives.

Nous n'avons pas cru devoir nous occuper de la maladie désignée par M. Alibert, sous le nom d'ichthyose cornée. Il nous a paru que bien qu'elle soit le résultat de la lésion des vaisseaux chargés de la sécrétion de l'épiderme, il n'auroit pas dû la ranger dans le cadre des affections squammeuses. A part ce vice de nomenclature, l'article consacré à l'ichthyose cornée par ce célèbre médecin, est très-bien fait et il seroit difficile de rien dire de mieux sur cette affection.

L'ichthyose pellagre n'a aucun rapport avec le genre d'affections auquel elle a été rapportée.

La pellagre est une maladie cutanée qui règne dans les provinces septentrionales de l'Italie, et principalement en Lombardie. Cette phlegmasie débute par l'apparition d'un érythème sur les parties qu'on laisse le plus ordinairement à découvert. Elle attaque rarement le visage, et jamais la paume des mains. Cette inflammation offre une particularité remarquable : c'est qu'elle ne survient jamais, primitivement comme secondairement, sans que les parties qui en sont le siège n'aient été exposées à l'action des rayons solaires. Le soleil la détermine si évidemment, qu'elle disparoît et qu'on s'en préserve en se soustrayant à l'influence de cet astre. Si l'érythème est accompagné d'une vive inflammation, il devient alors l'érysipèle proprement dit et est susceptible d'acquérir toutes les nuances que les degrés d'intensité impriment à toutes les affections morbides. La pellagre se manifeste durant le printemps et l'été, et disparoît rigoureusement à l'automne, après une durée plus ou moins longue et qui dépend de l'éloignement de sa cause (l'insolation) ; l'érysipèle se calme et est suivi d'une desquamation furfuracée de l'épiderme. Au printemps des années suivantes, l'érysipèle se renouvelle pour suivre la même marche, si les conditions dont il dépend sont encore les mêmes, laissant toutefois des traces de plus en plus profondes

sur la surface cutanée. Des symptômes de la gastro-entérite, toujours concomitante, parcourent en même temps ses phases de l'état aigu à l'état chronique : ainsi, on observe l'anorexie, la boulimie, la soif, la colique, la constipation, la dysenterie, l'hypochondrie, etc. ; les viscères s'affectent ensuite et le marasme succède. En cette extrémité les malades sont comme dans un état de dessiccation, consumés par une ardeur intérieure qui porte un grand nombre d'entre eux à abréger leurs souffrances en se noyant.

L'ouverture des cadavres a montré des taches rouges, ainsi que des ulcérations à l'estomac, et sur le tube digestif, des rétrécissements des intestins ; en un mot tous les résultats des gastro-entérites prolongées. Avant l'ère de la médecine physiologique, tous ces symptômes ont paru composer une maladie d'une espèce particulière, et on a essayé d'en expliquer la nature à l'aide des théories médicales qui se sont succédées ; aussi ce qu'on a écrit sur ce sujet ne présente à l'esprit qu'un chaos dégoûtant.

Les moyens thérapeutiques par lesquels on a tenté de combattre la pellagre ont varié comme les explications, ils ont été si infructueux, qu'on abandonne ordinairement les pellagres à leur funeste destinée et qu'on leur ouvre avec peine l'asyle des hospices. On avoit même proposé de leur interdire le mariage, considérant la pellagre comme un mal héréditaire. Les médecins à qui l'ontologie ne fascine pas les yeux, ne verront dans cette phlegmasie cutanée que l'effet de l'insolation chez les sujets prédisposés à en recevoir l'influence par une affection préexistante de la membrane muqueuse gastro-intestinale, qui sympathise si étroitement avec la peau. Ainsi considérée la pellagre cessera d'être une monstruosité pathologique, et on pourra la combattre victorieusement.

SYPHILIDE.

Il est presque superflu d'ajouter quelque chose à tout ce qu'a dit M. Alibert, sur cette affection.

Nous ferons néanmoins observer que l'existence du virus vénérien comme cause productrice et permanente de tous les phénomènes qui apparaissent sous la dénomination de symptômes secondaires, est vivement controversée de nos jours. Notre intention n'est point de reproduire ici la plupart des argumens qu'on a fait valoir en faveur de cette opinion. Ils ne peuvent trouver place que dans un *traité complet des maladies vénériennes*, et nous engageons fortement nos lecteurs à consulter, à ce sujet, l'excellent traité de M. Jourdan sur ces affections, et l'ouvrage non moins remarquable de M. Richond Des Brus, sur la *non existence du virus vénérien*.

Quelle que soit la théorie qui puisse un jour prévaloir, il sera toujours difficile, de l'aveu même des adversaires du virus, de se passer, dans le traitement des maladies vénériennes, du moyen, qui jusqu'ici a été regardé comme le plus approprié à la nature de ces affections, nous voulons parler du *mercure*. Toutefois, dans l'état actuel de nos connoissances, il ne peut être permis de reconnoître à cet agent thérapeutique d'autre puissance qu'une puissance de révulsion, et nullement une faculté particulière d'expulser ou de neutraliser le principe générateur de la vérole.

Que les phénomènes de la vérole soient simples ou qu'ils soient entretenus par un principe spécifique, toujours est-il qu'ils sont de nature inflammatoire; c'est-à-dire qu'ils consistent dans une augmentation évidente des propriétés vitales de la partie affectée. Tout porte à croire que les mercuriaux n'agissent qu'en portant

un surcroît de vitalité sur d'autres parties, ou en dispersant celle-ci d'une manière plus égale.

On ne médite pas assez, en général, sur le mode d'action des substances stimulantes. On ne croit pas le plus souvent qu'un médicament est révulsif, lorsque son action ne se manifeste pas au dehors par des signes certains et irrécusables. Lorsque le calomel, par exemple, produit des selles, et qu'il fait ainsi disparaître soit des dartres, soit toute autre maladie, on dit qu'il agit par dérivation. Lorsque ce même médicament n'agit point comme purgatif, et que néanmoins il fait cesser la maladie contre laquelle on l'administre, on a peine à se rendre compte d'un pareil résultat, aucun effet apparent n'ayant eu lieu; et tout de suite de se récrier sur la spécificité de son action. Il paroît, néanmoins, que l'action d'un même médicament doit être constamment identique, et que son intensité seule doit différer, soit à raison de la susceptibilité de l'individu, soit à cause de la quantité employée. Parce qu'un médicament tel que le calomel, ou le sublimé, ne produit point d'effet apparent, sensible, extérieur, est-ce à dire, pour cela, qu'il n'agit point comme révulsif? Connoissons-nous l'intensité de son effet sur la trame de nos tissus? Et pour être peu sensible au dehors, est-ce à dire que cet effet est peu énergique? Une augmentation d'action a lieu, par exemple, dans les viscères digestifs; cette augmentation se répète souvent, ou plutôt a lieu d'une manière non interrompue et sur une surface extrêmement étendue; n'est-il pas conforme aux lois qui régissent notre économie, que cette augmentation fasse cesser une autre excitation existant dans un autre endroit et à un moindre degré? que si l'on révoque en doute que le mercure produise réellement cette augmentation d'action, qu'on lise ce qu'en ont dit des hommes habitués à voir des maux vénériens, et dont le témoignage ne sauroit être suspect.

Écoutez ce que pense M. Lagneau de cet agent thérapeutique. « Nous croyons conforme à la saine physiologie, dit-il, de

croire que l'excitation que les mercuriaux occasionnent dans chaque organe en particulier et sur toute l'économie en général, a pour résultat une fébricule dont la crise, presque insensible, est le plus souvent caractérisée par la sortie de la matière contagieuse. Cette propriété stimulante du mercure se manifeste par des phénomènes si faciles à saisir, qu'elle ne peut être révoquée en doute : la plénitude, la fréquence du pouls, les hémorrhagies, la soif, l'agitation de tout le corps, et l'accroissement plus ou moins sensible de quelques-unes des sécrétions, accompagnent ordinairement son administration. Ces effets dont le développement est essentiel pour la guérison, se prolongent aussi longtemps qu'on le désire, si on conduit le malade de manière à être constamment dans un état de vigueur uniforme. Cette manière de concevoir le mode d'action des remèdes antivénériens n'offre rien qui répugne à l'observation la plus scrupuleuse, et l'on se persuade encore mieux du léger mouvement fébrile qui en est le résultat, en considérant que, parmi la grande quantité de médicamens de cette espèce qui ont été proposés jusqu'à ce jour, ceux qui sont les plus propres à l'exciter par leurs propriétés stimulantes, ont obtenu les succès les plus nombreux. »

Si M. Lagneau a pensé que cette augmentation d'action produite par les mercuriaux doit nécessairement produire une espèce de crise, c'est qu'il était prévenu en faveur de l'existence d'un virus, car, cette existence une fois admise, il falloit, pour être conséquent, reconnoître à ces modificateurs la propriété de produire, en vertu de la surexcitation qu'ils procurent, une sorte d'évacuation qui entraînaît avec elle la matière contagieuse. M. Lagneau a sacrifié ainsi à l'opinion générale, et fait plier à sa théorie des faits d'ailleurs incontestables, et que sa pratique journalière ne lui permettoit pas de récuser. Mais les médecins qui n'admettent point de virus, n'ont pas besoin de recourir à une prétendue expulsion de matière contagieuse, pour se rendre compte du bon effet des mercuriaux dans la syphilis. Ils expliquent plus

naturellement ce fait par l'augmentation qu'ils procurent du ton et de la vitalité des organes, et principalement du tissu blanc, sur lequel ils exercent une véritable révulsion. Ne sait-on pas, dit à ce sujet M. Richond, que les sudorifiques ne font pas toujours suer et qu'ils sont pourtant également efficaces? y eut-il toujours des crises dans les cas rapportés par Vigaroux et Peyrilhe, de malades guéris par un régime frugal et l'air de la campagne? L'expulsion du virus est chimérique, tandis que la guérison par la stimulation ressort de faits journaliers; et c'est pour cette raison que Peyrilhe n'avoit pas craint d'avancer qu'il est plus indifférent qu'il ne paroît d'abord, d'employer tel ou tel moyen; la chose importante, la chose essentielle, c'est l'augmentation d'un mouvement des solides; il faut exciter, soutenir une émotion fébrile, la fièvre même dans quelques cas; il faut aiguillonner le principe conservateur.

Ceux qui connoissent le système de l'homœopathie, savent de quelle manière quelques médecins allemands se rendent compte de l'action des mercuriaux dans la syphilis, et comment ils veulent qu'ils soient spécifiques. De même que l'ingestion de la belladone cause la coqueluche, tandis qu'elle est, à ce qu'ils prétendent, le meilleur moyen pour guérir cette affection chez les individus qui en sont naturellement atteints; de même encore que les cantharides inattentivement administrées affectent les voies urinaires, tandis que dans certaines circonstances leur usage est salutaire contre les maladies de ces parties, de même aussi l'administration intempestive des mercuriaux produit une affection similaire à la syphilis, et sagement et prudemment employés ils combattent victorieusement la maladie. Mais qu'est-ce que tout cela prouve? Rien, sinon qu'il existe, dans la nature, des modificateurs qui agissent de préférence sur certains organes, sur certains tissus; mais personne n'a jamais osé soutenir le contraire. Dira-t-on qu'ils agissent d'une manière spécifique, et autrement que par la seule stimulation? Alors naîtra une question nouvelle d'une

tout autre nature. Quant à nous, nous croyons pouvoir le nier positivement, et nous arrêtons ainsi tout court quiconque viendroit nous l'opposer; car on sait qu'en bonne logique, celui qui avance une proposition est seul obligé à en fournir la preuve. Or nous pensons qu'il seroit difficile de fournir une pareille preuve. Nous allons plus loin, et nous n'hésitons pas à déclarer pourquoi nous nous croyons en droit de nier cette allégation: de même que les cantharides ont une action directe sur la vessie, la belladone sur la muqueuse bronchique, etc., de même aussi le mercure, à certaine dose et chez certains individus, agit d'une manière irrécusable sur le tissu cutané et sur la partie céphalique du canal alimentaire. Les mouvemens organiques que ces divers moyens suscitent sont-ils spécifiques? rien ne le prouve; car d'abord ils ne présentent rien de particulier, d'anomal dans leur essence, et, en second lieu, les mêmes phénomènes apparoissent quelquefois sous l'influence de tout autre agent stimulant; nous avons donc le droit de dire: mêmes symptômes, par conséquent mêmes mouvemens organiques. Reconnoît-on quelque chose de spécifique (dans les mouvemens organiques qu'elle suscite), à l'action des moules, des champignons, parce que leur ingestion est souvent suivie d'une éruption cutanée; à certaines irritations gastriques, sans cause connue, parce qu'elles excitent dans quelques circonstances des érysipèles et des dartres? La constitution, la composition organique, la trame intime du tissu peut n'être pas la même chez tous les individus et faire varier ainsi à l'infini l'action des agens modificateurs; mais le mode de cette action est constamment identique, les formes seules sont diverses. Cette prétention est donc incompatible avec les lois de la saine physiologie, et il ne peut être permis de dire que tel ou tel médicament agit *spécifiquement*, si l'on entend par-là qu'il agit de préférence sur tel ou tel organe, sur tel ou tel tissu. Mais si, par ces mots *agir spécifiquement*, on prétend déclarer qu'il agit en produisant des mouvemens organiques particuliers, anomaux, en modifiant la

partie d'une manière particulière, on retombe évidemment dans le chaos si redoutable des hypothèses, dans lequel nous avons été enfoncés pendant de si longues années et dont on n'est parvenu à se dégager que par des efforts nombreux et d'immenses travaux.

Il résulte de ces considérations que l'on ne peut accorder au mercure d'autres qualités que celles que l'on reconnoît généralement aux sudorifiques, aux diurétiques, etc., c'est-à-dire une action directe sur l'organe sur lequel on l'applique, et une action sympathique sur des organes d'élection, et par conséquent, puisque ces actions consistent dans la simple stimulation, que cet agent thérapeutique ne peut être envisagé que comme révulsif dans la vérole.

Le traitement des syphilides ayant été perfectionné depuis la publication de l'ouvrage de M. Alibert jusqu'à nos jours, nous croyons devoir faire connoître celui qui est le plus généralement employé aujourd'hui.

Les malades doivent renoncer à l'usage de toutes les substances âcres et épicées, à toutes celles que l'on appelle échauffantes, aux ragoûts, aux viandes salées ou enfumées, au vin, au café, etc.; du vin étendu de beaucoup d'eau, ou une bière légère, des soupes aux herbes, des légumes, des viandes blanches, seront la base de leur nourriture. En hiver et dans les saisons pluvieuses, pour se garantir du froid et de l'humidité, ils porteront des vêtements de flanelle.

1° Le deuto-chlorure de mercure, uni aux sudorifiques, est de tous les remèdes antisiphilitiques le plus fréquemment employé. Le malade prend dans une tasse de tisane de salsepareille composée, le matin à jeun, une cuillerée à bouche de la liqueur de Van Swieten, qui contient à peu près un quart de grain de sublimé. On fractionne cette dose dans la journée, ou l'on débute par un huitième de grain, si l'estomac est très-irritable. Chez les enfans, la dose ordinaire est d'un vingt-quatrième de grain. Chez les adultes, on l'élève graduellement jusqu'à un demi-grain par jour, et pour les enfans jusqu'à un seizième de grain. Chez les

adultes , douze , quinze et vingt grains ; et chez les enfans , deux ou trois grains suffisent , dans beaucoup de cas , pour un traitement. Les malades boivent chaque jour , une pinte de tisane de salsepareille composée , et prennent un bain tiède tous les deux ou trois jours.

Cette méthode a l'avantage de ne point gâter le linge , de ne pas être accompagnée de la malpropreté dégoûtante , inséparable des frictions mercurielles , d'occasioner plus rarement la salivation que ces dernières , enfin d'avoir sur la syphilide une action plus marquée que les autres préparations mercurielles. Mais le sublimé employé sans mesure ou intempestivement , provoque des gastrites , des entérites , des hépatites chroniques ; il importe donc de surveiller attentivement les effets d'un moyen aussi énergique , et de ne jamais l'administrer aux malades atteints d'inflammation des organes de la digestion et de la respiration.

2° *Pommade mercurielle et sudorifique.* — Cette méthode est également fort usitée. Après avoir pris quelques bains pour nettoyer la surface des tégumens , et après avoir rasé les poils des membres inférieurs , le malade fait chaque jour sur une des jambes , depuis la malléole jusqu'au genou , une friction de quinze à vingt minutes , avec un demi-gros d'onguent mercuriel. Le lendemain il fait une semblable friction sur la cuisse du même membre. Le surlendemain , le malade prend un bain , et recommence les frictions de la même manière , sur le membre du côté opposé. Jour et nuit le malade porte des bas et des caleçons , afin de ne pas imprégner les draps de cette pommade , qui laisse des taches qu'on ne fait disparaître que très-difficilement.

La dose de l'onguent mercuriel peut être successivement portée à un gros par jour. Dans les cas ordinaires , quarante à cinquante frictions administrées de concert avec la tisane de salsepareille composée , suffisent chez les adultes pour obtenir une guérison complète. La facilité de l'absorption chez les enfans et son peu d'activité chez les vieillards , exigent qu'on diminue singulièrement

la dose et le nombre de frictions pour les premiers, et qu'on en prolonge l'usage chez les derniers.

Cette méthode, préférable au deuto-chlorure de mercure, lorsqu'il s'agit de combattre les accidens primitifs de la vérole, réussit moins souvent que ce dernier contre les inflammations syphilitiques de la peau. D'ailleurs le traitement par les frictions permet difficilement d'apprécier la quantité de mercure absorbé. Il donne souvent lieu à une stomatite mercurielle accompagnée d'une salivation dégoûtante, à la suite de laquelle les malades deviennent quelquefois foibles et languissans. Enfin une malpropreté habituelle est une suite inévitable de ce traitement.

3° *Tisane de Feltz.* — La tisane de Feltz est un moyen fort actif, auquel on a recours quelquefois avec un succès vraiment surprenant, lorsque la syphilide est compliquée d'exostoses, de douleurs ostéocopes, de périostoses, de caries des os et des cartilages du nez, etc. On recommande de purger deux ou trois fois le malade avant la fin de ce traitement, qui opère souvent une guérison complète dans l'espace d'un ou deux mois.

4° *Sous-carbonate d'ammoniaque.* — Après avoir préparé le malade comme pour les frictions, il prend chaque jour un gros de sous-carbonate d'ammoniaque dissous dans une pinte de tisane de chicorée; on en porte successivement la dose à deux et même à trois gros par jour: après quarante, cinquante ou soixante doses, la guérison de la syphilide est quelquefois complète.

Quoique l'une ou l'autre de ces méthodes suffise ordinairement pour procurer la guérison des affections syphilitiques de la peau, simples ou compliquées de lésions des os, des cartilages, etc.; pour hâter ou pour assurer le succès de ces méthodes, on leur associe quelquefois certaines *médications extérieures*, à l'aide desquelles, et indépendamment de tout traitement interne, on a aussi guéri des syphilides rebelles.

1° Les bains de deuto-chlorure de mercure ont été employés avec succès, surtout chez les enfans, les femmes et les individus

dont la peau étoit fine et délicate. On se sert aussi en lotion des solutions mercurielles appelées *eau rouge* et *eau phagédénique*. Des solutions plus concentrées irriteroient la peau et aggraveroient les syphilides très-enflammées ou déjà terminées par une ulcération.

2° Les fumigations mercurielles, et surtout les fumigations de cinnabre administrées dans des appareils convenables, réussissent surtout dans les syphilides bornées à une région du corps, telles que la face, les parties génitales, la marge de l'anus, etc.

3° L'onguent citrin, la pommade de sous-proto-nitrate de mercure et d'ammoniaque, l'onguent de Zetler, etc., ont été souvent employés avec succès pour exciter les affections cutanées syphilitiques peu enflammées, ou développées chez les vieillards.

Chacune des formes de la syphilide présente en outre des indications particulières :

1° Les *taches* syphilitiques, primitives ou consécutives à l'affaïssement des pustules ou des tubercules, disparaissent plus rapidement à la suite de légères onctions avec un liniment muriatique ou de lotions alcoolisées, que lorsqu'on les abandonne à elles-mêmes.

2° Les *papules* syphilitiques s'affaïssent et se flétrissent à l'aide de lotions alcoolisées et mercurielles.

3° Les *pustules* non ulcérées doivent être d'abord combattues par les bains émolliens, puis par les lotions avec l'onguent de nitrate de mercure.

4° Les *plaques* cuivreuses exigent, indépendamment du traitement général, l'administration fréquente de bains tièdes, et quelquefois celle de bains de vapeurs ou de fumigations de cinnabre.

On se sert aussi, avec avantage, des frictions avec les pommades de proto-chlorure ou de sous-deuto-sulfate de mercure. Il convient même de couvrir les larges plaques ovales et boursoufflées de la marge de l'anus avec des plumaceaux d'onguent mercuriel

laudanisé affoibli, qu'on remplace ensuite par la pommade mercurielle pure, lorsque ces plaques sont peu enflammées; on en favorise la résolution à l'aide de lotions répétées avec l'eau phagédénique, la liqueur de Van Swieten, ou avec une solution de sulfate de zinc ou de sulfate de cuivre.

5° On obtient la résolution des *tubercules* par la saignée générale et les saignées locales pratiquées non loin de leur circonférence, par l'emploi des douches de vapeur, et par celui des frictions de deuto-iodure de mercure, lorsqu'ils sont anciens et indolens.

6° Les *ulcères* syphilitiques, après avoir été combattus par les lotions et les applications émoullientes, doivent être pansés avec un mélange de parties égales d'onguent mercuriel et de cérat. Sous l'influence de ce topique, les ulcères se couvrent de bourgeons charnus, vermeils et consistans; ils se cicatrisent à la fois vers leurs bords et sur plusieurs points de leur surface. Lorsque ces ulcères sont très-anciens et indolens, on les avive à l'aide des pommades de deutoxide, de deuto et de proto-iodure, ou de nitrate acide de mercure. Cependant ces topiques, employés sans mesure ou d'une manière intempestive, entretiennent et aggravent ces inflammations locales.

7° Les *rhagades* résistent rarement à l'action combinée du deuto-chlorure de mercure, des sudorifiques, des bains tièdes, des soins de propreté et des applications de cérat mercuriel. Lorsque les gerçures sont très-douloureuses et paroissent s'aggraver pendant le traitement mercuriel, on se sert avec avantage de lotions émoullientes et narcotiques et de légères onctions avec le cérat opiacé.

8° Lorsque les végétations existent en même temps que d'autres altérations produites par la syphilis, elles doivent être traitées par les mercuriaux et les sudorifiques. Souvent alors elles se flétrissent et tombent spontanément. Toutefois, si ces végétations étoient le symptôme prédominant de la syphilide, l'emploi du

chlorure d'or seroit préférable à celui des préparations mercurielles. Ce chlorure s'administre à la dose d'un demi-grain par jour, en trois doses ; soixante-dix prises suffisent ordinairement pour un traitement. Quelquefois même plusieurs de ces végétations se détachent de la peau dès le vingtième jour.

Lorsque ces productions accidentelles existent indépendamment de toute autre affection syphilitique, ou bien lorsqu'elles ont survécu à la disparition de tous les autres symptômes, opérée par un traitement régulier, on flétrit ces végétations à l'aide de lotions répétées avec l'eau de chaux, l'eau phagédénique, ou avec une solution de sulfate de cuivre, ou bien encore en les couvrant d'un plumasseau d'onguent mercuriel, saupoudré de sabsine pulvérisée. On peut aussi les détruire avec le nitrate d'argent, le nitrate de mercure, l'acide nitrique ou l'acide sulfurique. Les cautérisations avec le nitrate d'argent sont ordinairement trop superficielles ; celles avec l'acide nitrique et l'acide sulfurique demandent quelques précautions, afin de ne pas porter trop loin l'action des caustiques. La ligature n'est praticable que lorsque ces tumeurs, peu nombreuses, sont élevées sur un pédicule grêle, susceptible d'être facilement embrassé par l'anse d'un fil. Enfin dans le plus grand nombre des cas, il est préférable de les exciser avec des ciseaux courbés sur le plat, en ayant soin d'enlever la portion de peau ou de membrane muqueuse qui leur sert de base. On cautérise ensuite la petite plaie produite par cette opération en promenant le nitrate d'argent à sa surface.

L'existence antérieure des scrophules ou du scorbut, ou le développement accidentel de quelques inflammations graves du poumon, de l'intestin, du larynx, etc., rendent le traitement de la syphilide plus difficile et plus complexe. Il faut alors remplir les indications particulières que présente chacune de ces maladies ; se borner à des médicamens extérieurs contre la syphilide ; ou même en ajourner le traitement jusqu'à la disparition des complications les plus graves.

Lorsqu'un nouveau né est atteint de la syphilide, si la mère ou la nourrice sont affectées de la même maladie, pour en obtenir la guérison chez l'enfant il suffit en général de faire subir à la mère ou à la nourrice un traitement par les sudorifiques et le deutochlorure de mercure. Lorsque les symptômes développés chez l'enfant sont très-graves ou très-multipliés, des bains émolliens répétés tous les jours, et quelques-unes des médications externes dont il a déjà été fait mention, sont généralement utiles.

SCROPHULES.

Les scrophules ne constituent point une maladie de la peau, comme l'avoit pensé M. Alibert ; mais bien une inflammation des vaisseaux blancs et des ganglions lymphatiques sous-cutanés. Aussi tous ceux qui ont écrit sur les maladies de la peau depuis M. Alibert, les ont-ils rayées du cadre de ces affections. M. Alibert en a admis deux espèces auxquelles il a rattaché différentes variétés : ces espèces sont la *scrophule vulgaire* et la *scrophule endémique*.

La scrophule *vulgaire* comprend cinq variétés :

1° La scrophule vulgaire *glanduleuse*. C'est la scrophule proprement dite ; elle consiste en une inflammation des vaisseaux et des ganglions lymphatiques et ne sauroit, par conséquent, être comprise parmi les maladies de la peau.

2° La scrophule vulgaire *articulaire*. Cette affection comprend aussi des maladies tout-à-fait étrangères à la peau, des tumeurs blanches, des caries, des luxations spontanées, etc., qui ne sauroient trouver place ici.

3° La scrophule vulgaire *cutanée*, qui n'est autre chose qu'une variété de la dartre rongeanche. (Voyez *Dartre rongeanche*.)

4° La scrophule vulgaire *celluleuse*. M. Alibert, a décrit sous ce nom, des tumeurs adipeuses, des tumeurs et des végétations celluleuses ; elle ne peut donc appartenir à la peau.

5° La scrophule vulgaire *vésiculeuse*. En lisant attentivement la description qu'en donne M. Alibert, on s'aperçoit facilement qu'elle a les rapports les plus frappans avec les tubercules de la dartre rongeanche ; il étoit donc inutile d'en faire une affection spéciale.

La scrophule *endémique* comprend trois variétés.

1° La scrophule endémique *rhumatismale*. Ce nom a été imposé par M. Alibert aux cas de scrophules compliquées de rhumatisme.

2° La scrophule endémique *rachitique*. C'est une complication de la scrophule et du rachitisme. Elle est caractérisée par la déviation de la colonne vertébrale, le gonflement de ses apophyses, la tuméfaction des surfaces articulaires, etc. C'est conséquemment une maladie des os dont il étoit fort inutile de surcharger la nomenclature déjà si étendue des maladies de la peau.

3° La scrophule endémique *crétinique* n'est point une maladie de la peau, mais bien une dégénérescence plus ou moins complète de tout le système lymphatique.

Nous croyons, d'après ce que nous venons de dire, pouvoir nous dispenser de nous occuper plus longuement d'une affection tout-à-fait étrangère à la peau et qui n'auroit pas dû trouver place dans l'ouvrage de M. Alibert.

PSORIDES.

D'après la définition que M. Alibert a donnée des *psorides*, on pourroit ranger au nombre de ces maladies la plupart des inflammations cutanées, car presque toutes provoquent un prurit plus ou moins prononcé. Le phénomène du *prurit* est trop général dans ces inflammations, pour en faire le caractère d'un genre. D'ailleurs M. Alibert avoit signalé ce symptôme comme étant un caractère des *dartres*, et parmi les espèces du genre *psoride*, on en trouve une (la psoride crustacée) dans laquelle le prurit n'est pas un phénomène constant et inséparable de la maladie.

Le groupe *psoride* se compose d'une inflammation *vésiculeuse* (*gale*), d'une inflammation *papuleuse*, autrement nommée *prurigo*, de la maladie pédiculaire et d'une inflammation *pus-tuleuse*, à laquelle quelques auteurs anciens et modernes ont imposé le nom d'*impetigo*. Les vicès d'un tel groupe sont évidens; il rompt les liens naturels qui existent entre les formes phlegmasiques élémentaires, en rapprochant les unes des autres les lésions les plus disparates.

PSORIDE PUSTULEUSE. — GALE.

Cette inflammation, à raison de son caractère contagieux, doit nécessairement être séparée de toutes les autres irritations vésiculeuses de la peau. M. Alibert pense qu'elle se communique au moyen d'un insecte (*acarus scabiei*, sarcopte); cependant

M. Mouronval n'a pu inoculer, par frottement ou par insertion, la sérosité des vésicules, et M. Bielt et plusieurs autres médecins ont vainement cherché l'acarus de la gale. Toutefois, il seroit difficile de ne pas ajouter foi au résultat des expériences faites sur ce sujet, à l'hôpital Saint-Louis, en présence de M. Alibert et de plusieurs autres personnes distinguées.

Le soufre est regardé avec raison comme un excellent remède contre la gale. M. Alibert a décrit avec beaucoup de soin les divers moyens de l'employer dans cette maladie. De nos jours on a eu recours à d'autres agens, qui ont parfaitement réussi. Parmi eux nous citerons plus spécialement l'huile simple, employée en lotions, sur tous les endroits où siègent les boutons vésiculeux. M. Derheims a également traité avec succès plusieurs individus, par le chlorure de chaux employé en lotions sur les cuisses, les jambes et les bras, répétées plusieurs fois par jour. La solution est faite avec trois onces de chlorure sec et une livre d'eau distillée. Les chlorures de potasse et de soude ont également bien réussi. Enfin M. Derheims a reconnu que le chlorure de chaux, préparé en faisant passer un excès de chlore dans de l'eau de chaux, produisoit un effet plus prompt. Six ou dix jours ont suffi pour opérer la guérison.

Dans les gales anciennes et accompagnées d'une vive inflammation de la peau, il sera toujours avantageux de débiter par une ou deux saignées du bras, quelques bains et l'usage des boissons antiphlogistiques.

Si la gale est compliquée d'une phlegmasie gastro-intestinale, tout traitement externe doit être ajourné. Il faut se borner à l'emploi des bains tièdes et aux soins de propreté, jusqu'à ce qu'on ait obtenu la guérison de l'inflammation intérieure.

PSORIDE PAPULEUSE. — PRURIGO.

Le symptôme de la démangeaison ou du *prurit*, porté à un degré plus ou moins considérable, est commun à la plupart des maladies de la peau, à l'urticaire, à la gale, et en particulier à la dartre squammeuse, humide, etc. Quoique cette sensation ait un caractère particulier dans le prurigo, elle ne peut en constituer le caractère pathognomonique. Le véritable caractère de cette maladie est de consister dans une éruption de papules, que leur forme et leur couleur, semblable à celle de la peau, distinguent des papules de la dartre farineuse (*lichen*) et d'une autre affection appelée *strophulus* (1).

Les pathologistes modernes ont reconnu deux espèces de *prurigo*, le *prurigo mitis*, et le *prurigo formicans*. Mais, ainsi que le comporte leur dénomination, elles ne diffèrent qu'à raison de leur intensité.

Le prurigo n'attaque pas toujours toutes les parties de l'enveloppe tégumentaire; il se borne souvent à un seul endroit, tel qu'à l'anus (*prurigo podicis*), au scrotum (*prurigo scroti*), aux parties sexuelles de la femme (*prurigo pudendi muliebris*), à la plante des pieds (*prurigo plantaris*). (Voyez page 388 de cet ouvrage.) Mais il est à remarquer qu'il n'est pas fait mention de l'existence des papules, dans ces deux observations; et comme une démangeaison plantaire, même très-vive, peut être produite par diverses maladies, cette variété du prurigo ne pourra être ad-

(1) Le *strophulus* est une inflammation cutanée, fréquente chez les enfans à la mamelle, caractérisée par des papules prurigineuses, rouges ou blanches, d'un volume variable, apparaissant d'une manière successive, le plus souvent sur la face et les membres, disparaissant et se reproduisant quelquefois d'une manière intermittente et se terminant par une résolution ou une desquamation furfuracée.

mise, que lorsqu'elle aura été établie par des observations plus complètes.

Le prurigo attaque spécialement les deux extrêmes de la vie; il est plus fréquent chez les pauvres que chez les riches, ainsi que l'a dit M. Alibert, et on l'observe plus souvent chez les hommes que chez les femmes. On a aussi remarqué que le prurigo *mitis* survient généralement au printemps et au commencement de l'été, tandis que le prurigo *formicans* se montre indifféremment dans toutes les saisons de l'année. Le prurigo *mitis* affecte plus ordinairement les enfans, tandis que le prurigo *formicans* attaque de préférence les adultes.

Les bains sont, de tous les remèdes extérieurs, ceux dont les effets sont le plus constamment avantageux, dans le prurigo *général*. Par leur seul usage on guérit assez promptement le prurigo produit par la malpropreté et la misère. Les bains doivent être administrés frais ou tièdes; une température trop élevée seroit nuisible. Ils sont particulièrement utiles dans le prurigo *mitis* et dans le prurigo *senilis*. Leur usage doit être habituel et prolongé, lors même qu'il seroit suivi de quelque aggravation momentanée des symptômes. Les bains nettoient la surface de la peau, rendent la transpiration plus facile, et la démangeaison disparoît graduellement.

Les malades éprouvent quelquefois un soulagement plus marqué en se plongeant tous les jours, pendant une heure, dans des bains émolliens ou de décoction du son. Des bains simples ou émolliens sont encore utiles pour prévenir le retour de cette maladie.

Après l'emploi des bains simples, si l'éruption papuleuse persiste, les bains alcalins et savonneux, tels que ceux de Plombières, produisent des effets très-avantageux; ils ne laissent pas d'odeur après leur emploi, comme les bains sulfureux qui sont eux-mêmes très-efficaces. Lorsque ces derniers exaspèrent l'irritation de la peau, on en mitige l'action par l'addition de la gélatine, ou bien en alternant leur usage avec celui des bains tièdes. Ce

traitement externe réussit presque constamment chez les enfans atteints du prurigo *mitis*. Les bains de mer froids ou tièdes s'emploient dans les mêmes circonstances.

On a aussi obtenu quelques guérisons à l'aide des fumigations sulfureuses : cependant l'irritation qu'elles déterminent à la peau oblige souvent d'en suspendre l'emploi, ou de le combiner avec celui des bains simples, des bains de vapeur ou des bains émoulliens. Chez les enfans, on ne doit pas employer les fumigations sulfureuses.

Lorsque le prurigo est ancien, ou bien lorsque la peau est rude et épaisse, il convient de recourir aux bains de vapeur aqueuse. Ils peuvent être nuisibles chez les sujets jeunes ou pléthoriques; chez les enfans et chez les vieillards, on les a vus donner lieu à des syncopes, sinon dangereuses, du moins très-fatigantes.

Il est rare qu'on retire quelque avantage des pommades mercurielles ou sulfureuses, des lotions d'eau de chaux ou des solutions de sublimé. On est quelquefois parvenu à diminuer le prurit, en pratiquant des onctions avec la pommade d'ellébore et d'hydro-chlorate d'ammoniaque. Les lotions mercurielles peuvent être conseillées avec avantage dans le prurigo *formicans*, surtout lorsqu'il est compliqué de *pédicule*. Dans d'autres circonstances, de simples lotions avec de l'eau fraîche ou de l'eau tiède ont procuré un grand soulagement.

De tous les remèdes généraux employés contre le prurigo, les émissions sanguines, et les boissons délayantes, telles que le petit-lait, l'eau de veau, les décoctions légères d'orge et de chiendent, les limonades, etc., sont sans contredit les plus utiles. La saignée est presque constamment indiquée chez les individus jeunes et pléthoriques. Chez les femmes atteintes du prurigo, si les menstrues ont été supprimées, on cherchera à les rappeler par une application des sangsues à la vulve. Les personnes qui auront abusé des alimens épicés et des boissons spiritueuses, seront astreintes,

pendant quelque temps, à un régime végétal, ou à l'usage du lait d'ânesse ou du lait de chèvre.

Les variétés du prurigo *local* présentent elles-mêmes quelques indications particulières.

1° Le prurigo *podicis* est, en général, d'une guérison difficile. Lorsqu'il est intense, il exige impérieusement l'emploi des saignées locales. Dans le cas où elles paroissent moins nécessaires, elles sont toujours suivies d'une amélioration, au moins momentanée, des symptômes. Les cataplasmes émolliens frais ou froids, les suppositoires de beurre de cacao, les lavemens opiacés, sont utiles pour diminuer le prurit. Après un usage convenable de ces remèdes, et quelquefois de prime-abord, chez les individus dont la peau est peu irritable, on retire de très-bons effets des douches gélatino-sulfureuses. On emploie quelquefois aussi, avec succès, de légères onctions avec l'onguent de nitrate de mercure affoibli, ou des lotions avec l'acide acétique étendu. Ces moyens seroient nuisibles, si la peau de la marge de l'anüs étoit excoriée ou même légèrement enflammée entre les papules.

2° Le traitement du prurigo *podicis* est applicable au prurigo *scroti*. Les lotions avec une solution de sublimé dans l'eau de chaux, et les onctions faites avec des linimens mercuriels, sont généralement moins utiles que les lotions, les douches et les bains gélatino-sulfureux.

3° Le prurigo *pudendi muliebris* doit d'abord être combattu par la saignée du pied, par des applications répétées de sangsues à la vulve, par les lotions et les douches d'eau fraîche, chargées de suc de plantes émollientes et narcotiques. Les douches gélatino-sulfureuses sont sans doute plus propres à flétrir et à dessécher les papules; mais elles ne doivent jamais être employées dès le début de l'éruption. Elles augmenteroient l'inflammation de la vulve et du vagin qui accompagne presque toujours cette variété du prurigo.

Les malades doivent, en outre, éviter l'usage des sièges et des

lits mous, qui entretiennent une trop grande chaleur autour des parties affectées. Dans les paroxysmes, qui se déclarent presque toujours pendant la nuit, ils parviennent quelquefois à apaiser le prurit ardent qui les dévore, en appliquant sans cesse sur les parties génitales, des linges imbibés d'eau très-froide.

PSORIDE PAPULEUSE PÉDICULAIRE.

MALADIE PÉDICULAIRE. — PHTHIRIASE.

Nous n'avons rien à ajouter à tout ce qu'a rapporté M. Alibert touchant cette dégradante infirmité. Nous nous bornerons à faire remarquer que la *génération spontanée* des poux a été vivement contestée dans ces derniers temps. La prodigieuse fécondité de ces animalcules suffit seule, dit-on, pour expliquer leur développement et leur propagation. On prétend que la maladie *pediculaire* est toujours le résultat des pontes successives d'un ou de plusieurs de ces insectes accidentellement contractées. Les lentes ou œufs du *pediculus corporis* sont déposées sur les poils.

La peau n'est jamais altérée dans cette maladie, à moins que les poux ne soient très-nombreux et anciennement développés. Dans ce cas on observe souvent de petites élevures papuleuses, coniques et rougeâtres, et plus rarement de larges tubercules. On remarque aussi des égratignures et des excoriations de dimensions variées. Enfin, il peut exister d'autres lésions concomitantes ou accidentelles, telles que le prurigo, des ecchymoses, etc.

On détruit facilement les *pediculi corporis* à l'aide des bains sulfureux, des frictions sulfuro-alcalines et des fumigations sulfureuses, ou des bains de deuto-chlorure de mercure. On emploie

aussi avec succès une pommade composée de trois parties de sulfure de mercure, d'une partie d'hydro-chlorate d'ammoniaque, sur trente-deux d'axonge. Les vêtemens doivent être fumigés à la vapeur du soufre ou du mercure.

Les auteurs qui croient à la génération spontanée des *pediculi* ont recommandé, pour détruire la cause occulte qui donne lieu au développement de ces insectes, la saignée, les purgatifs, les amers, les anti-scorbutiques, les pilules de proto-chlorure de mercure, etc., et une foule d'autres rémèdes qui peuvent être nuisibles ou utiles, suivant la nature des maladies dont sont atteints les individus, chez lesquels les *pediculi corporis* se sont développés.

PSORIDE CRUSTACÉE.

Le prurit est moins encore le signe pathognomonique de la psoride crustacée que des espèces précédentes. On rencontre assez souvent des psorides dites *crustacées*, sans prurit, ou du moins avec un prurit très-peu considérable. Dans l'article qui traite du diagnostic des psorides en général, voici comment M. Alibert s'exprime lui-même sur la psoride crustacée : « une dissemblance plus saillante encore, est que le prurit est très-rare dans la psoride crustacée. » Cette maladie, telle que l'a décrite M. Alibert, appartient aux inflammations pustuleuses de la peau. Les caractères, à l'aide desquels ce célèbre pathologiste s'est efforcé d'en faire une espèce particulière, ne sont pas assez réguliers ni assez tranchés, et si on les examine de près on trouve qu'ils ont une analogie frappante avec ceux de la *dartre crustacée*, *l'impetigo sparsa*, etc.

Le traitement de cette maladie est tout anti-phlogistique, lors-

qu'elle est à son début. Plus tard, lorsque la peau est peu enflammée et peu excitable, surtout chez les vieillards et les sujets affoiblis, il convient d'employer les bains sulfureux de Barèges, de Loëch, de Caunterets, ou les bains de mer. C'est dans de semblables circonstances que l'onguent de nitrate de mercure et l'application extérieure des caustiques ont quelquefois réussi.

Si l'état des viscères digestifs le permet, on emploie avec succès les purgatifs salins, tels que le tartrate acidule de potasse ou les limonades fortement acidulées, pour opérer une révulsion momentanée sur les viscères digestifs. On sait que ces médications seroient nuisibles, si l'inflammation de la peau étoit compliquée d'une gastro-entérite, et que l'application des sangsues à l'épigastre et à la marge de l'anüs seroit alors indispensable.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME PREMIER.

AVIS DE L'ÉDITEUR DE LA DEUXIÈME ÉDITION.	Page 1,
DISCOURS PRÉLIMINAIRE.	III
PREMIÈRE SECTION. — Coup-d'œil général sur les Maladies qui sont le sujet de cet ouvrage.	<i>ibid.</i>
DEUXIÈME SECTION. — Des Modifications que l'âge, le sexe, le tempérament, les saisons et le climat impriment aux Maladies de la Peau.	XV
TROISIÈME SECTION. — Des Causes diverses qui contribuent au développement des Maladies de la Peau.	XX
QUATRIÈME SECTION. — Des Phénomènes physiologiques que peut révéler l'étude des Maladies de la Peau.	XXIX
CINQUIÈME SECTION. — Considérations générales sur les Procédés curatifs appliqués au traitement des Maladies de la Peau.	XXXVI
SIXIÈME SECTION. — Exposition sommaire de la Méthode que j'ai suivie dans la confection de cet Ouvrage.	XLV
DESCRIPTION DES MALADIES DE LA PEAU.	1
LES TEIGNES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES TEIGNES.	<i>ibid.</i>
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'histoire particulière des Teignes.	3
ESPÈCE PREMIÈRE. — Teigne faveuse. <i>Tinea favosa</i> . — Tableau de la Teigne faveuse.	<i>ibid.</i>
Observations relatives à la Teigne faveuse.	6
Note de l'Éditeur.	11
ESPÈCE DEUXIÈME. — Teigne granulée. <i>Tinea granulata</i> . — Tableau de la Teigne granulée.	13
Observations relatives à la Teigne granulée.	15
ESPÈCE TROISIÈME. — Teigne furfuracée. <i>Tinea furfuracea</i> . — Tableau de la Teigne furfuracée.	19
Observations relatives à la Teigne furfuracée.	21

ESPÈCE QUATRIÈME. — Teigne amiantacée. <i>Tinea asbestina</i> . — Tableau de la Teigne amiantacée.	24
Observations relatives à la Teigne amiantacée..	25
ESPÈCE CINQUIÈME. — Teigne muqueuse. <i>Tinea muciflua</i> . — Tableau de la Teigne muqueuse.	30
Observations relatives à la Teigne muqueuse..	33
SECONDE PARTIE. — Faits relatifs à l'histoire générale des Teignes. .	37
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Teignes.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Teignes.	41
ARTICLE III. — Des Causes extérieures que l'on croit propres à favoriser le développement des Teignes.	46
ARTICLE IV. — Du Siége spécial des différentes espèces de Teignes.	49
ARTICLE V. — Des Résultats fournis par l'analyse cadavérique dans les différentes espèces de Teigne.	50
ARTICLE VI. — Des Résultats fournis par l'analyse chimique des matières croûteuses ou furfuracées qui appartiennent aux différentes espèces de Teigne.	53
ARTICLE VII. — Considérations sur les Méthodes employées pour la guérison des Teignes.	54
ARTICLE VIII. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Teignes.	56
ARTICLE IX. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Teignes.	58
APPENDICE. — CONSIDÉRATIONS PHYSIOLOGIQUES SUR LES AFFECTIONS DU SYSTÈME DERMOÏDE APPELÉES TEIGNES.	71
LES PLIQUES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PLIQUES.	79
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'histoire particulière des Pliques.	85
ESPÈCE PREMIÈRE. — Plique multiforme. <i>Plica caput-medusæ</i> . — Tableau de la Plique multiforme.	<i>ibid.</i>
Observations relatives à la Plique multiforme.	87
ESPÈCE DEUXIÈME. — Plique à queue ou solitaire. <i>Plica longicauda</i> . — Tableau de la Plique à queue ou solitaire.	94
Observ. relatives à la Plique à queue ou solitaire.	96
ESPÈCE TROISIÈME. — Plique en masse. <i>Plica cespitosa</i> . — Tableau de la Plique en masse.	100
Observations relatives à la Plique en masse. .	102

SECONDE PARTIE. — Des Faits relatifs à l'Histoire générale des Pliques.	109
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Pliques.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Des Rapports d'analogie observés entre la Plique et les autres Maladies.	116
ARTICLE III. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Pliques.	123
ARTICLE IV. — Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Pliques.	126
ARTICLE V. — Considérations physiologiques sur les fonctions des cheveux et des poils dans l'économie animale; utilité de ces considérations pour l'intelligence des Phénomènes de la Plique.	129
ARTICLE VI. — Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique des sujets qui ont succombé à la Plique, ou qui sont morts pendant l'existence de cette affection.	136
ARTICLE VII. — Des Résultats fournis par l'analyse chimique des cheveux et de la matière de la Plique.	139
ARTICLE VIII. — Considérations sur les Méthodes employées pour la guérison des Pliques.	143
ARTICLE IX. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Pliques.	144
ARTICLE X. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Pliques.	146
LES DARTRES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES DARTRES.	151
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire particulière des Dartres.	161
ESPÈCE PREMIÈRE. — Dartre furfuracée. <i>Herpes furfuraceus</i>	<i>ibid.</i>
Tableau de la Dartre furfuracée.	162
Observations relatives à la Dartre furfuracée.	166
ESPÈCE DEUXIÈME. — Dartre squammeuse. <i>Herpes squamosus</i>	172
Tableau de la Dartre squammeuse.	173
Observations relatives à la Dartre squammeuse.	178
ESPÈCE TROISIÈME. — Dartre crustacée. <i>Herpes crustaceus</i>	184
Tableau de la Dartre crustacée.	185
Observations relatives à la Dartre crustacée.	190

ESPÈCE QUATRIÈME. — Dartre rongeante. <i>Herpes exedens</i> . — Tableau de la Dartre rongeante.	196
Observations relatives à la Dartre rongeante.	202
ESPÈCE CINQUIÈME. — Dartre pustuleuse. <i>Herpes pustulosus</i>	208
Tableau de la Dartre pustuleuse.	209
Observations relatives à la Dartre pustuleuse.	213
ESPÈCE SIXIÈME. — Dartre phlycténoïde. <i>Herpes phlyctenoïdes</i>	219
Tableau de la Dartre phlycténoïde.	220
Observ. relatives à la Dartre phlycténoïde.	224
ESPÈCE SEPTIÈME. — Dartre érythémoïde. <i>Herpes erythemoïdes</i> . — Tableau de la Dartre érythémoïde.	230
Observations relatives à la Dartre érythémoïde.	232
SECONDE PARTIE. — Des Faits relatifs à l'Histoire générale des Dartres.	235
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Dartres.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Des Rapports d'analogie observés entre les Dartres et les autres Maladies.	245
ARTICLE III. — Des Métastases dartreuses.	249
ARTICLE IV. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Dartres.	252
ARTICLE V. — Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Dartres.	258
ARTICLE VI. — Du Siége spécial des différentes espèces de Dartres.	264
ARTICLE VII. — Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique des sujets qui ont succombé au vice dartreux, ou qui sont morts pendant l'existence de cette affection.	265
ARTICLE VIII. — Des Résultats fournis par l'analyse chimique des écailles et des croûtes qui se manifestent pendant le cours des affections herpétiques.	270
ARTICLE IX. — Considérations sur les méthodes employées pour la guérison des Dartres.	271
ARTICLE X. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Dartres.	278
ARTICLE XI. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Dartres.	285
ARTICLE XII. — Des Moyens à employer pour rendre la guérison des Dartres permanente.	295

APPENDICE.	297
PATHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE DES PLIQUES ET DES DARTRES.	<i>ibid.</i>
PLIQUES.	<i>ibid.</i>
DARTRES.	315

TOME SECOND.

DESCRIPTION DES MALADIES DE LA PEAU.	1
LES ÉPHÉLIDES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ÉPHÉLIDES.	<i>ibid.</i>
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire particulière des Éphélides.	7
ESPÈCE PREMIÈRE. — Éphélide lentiforme. <i>Ephelis lentigo</i>	<i>ibid.</i>
Tableau de l'Éphélide lentiforme.	8
Observations relatives à l'Éphélide lentiforme.	9
ESPÈCE DEUXIÈME. — Éphélide hépatique. <i>Ephelis hepatica</i> . — Ta-	
bleau de l'Éphélide hépatique.	13
Observations relatives à l'Éphélide hépatique.	16
ESPÈCE TROISIÈME. — Éphélide scorbutique. <i>Ephelis scorbutica</i> . —	
Tableau de l'Éphélide scorbutique.	18
Observations relatives à l'Éphélide scorbu-	
tique.	20
SECONDE PARTIE. — Des Faits relatifs à l'Histoire générale des Éphélides.	23
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la	
marche des Éphélides.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Des Rapports d'analogie observés entre les Éphélides	
et les Dartres.	26
ARTICLE III. — Des Causes organiques qui influent sur le dévelop-	
pement des Éphélides.	27
ARTICLE IV. — Des Causes extérieures qui favorisent le développe-	
ment des Éphélides.	28
ARTICLE V. — Considérations générales sur le traitement des Éphé-	
lides.	31
ARTICLE VI. — Du Traitement interne employé pour la guérison des	
Éphélides.	32
ARTICLE VII. — Du Traitement externe employé pour la guérison des	
Éphélides.	33

LES CANCROÏDES — QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES CANCROÏDES. . .	35
Tableau des principaux Phénomènes que présentent les Cancroïdes.	36
Observations relatives aux Cancroïdes.	38
Moyens curatifs essayés jusqu'à ce jour pour la guérison des Cancroïdes.	44
OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES SUR LE CANCER.	46
Tableau des principaux symptômes qui caractérisent le Cancer de la Peau.	48
Expériences qui tendent à prouver que le Cancer n'est point de nature contagieuse.	51
Quelques Observations sur le Traitement des Cancers et Ulcères carcinomateux.	53
LES LÈPRES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES LÈPRES.	59
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire particulière des Lèpres.	71
ESPÈCE PREMIÈRE. — Lèpre squammeuse. <i>Lepra squamosa</i>	<i>ibid.</i>
Tableau de la Lèpre squammeuse.	72
Observations relatives à la Lèpre squammeuse.	77
ESPÈCE DEUXIÈME. — Lèpre crustacée. <i>Lepra crustacea</i>	83
Tableau de la Lèpre crustacée.	85
Observations relatives à la Lèpre crustacée.	89
ESPÈCE TROISIÈME. — Lèpre tuberculeuse. <i>Lepra tuberculosa</i>	95
Tableau de la Lèpre tuberculeuse.	96
Observations relatives à la Lèpre tuberculeuse.	103
SECONDE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire générale des Lèpres.	113
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Lèpres.	114
ARTICLE II. — Considérations sur le diagnostic des Lèpres, et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres maladies cutanées.	120
ARTICLE III. — Considérations sur le pronostic des Lèpres.	123
ARTICLE IV. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Lèpres.	126
ARTICLE V. — Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Lèpres.	129
ARTICLE VI. — Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique des Lèpreux.	135
ARTICLE VII. — Vues générales sur le Traitement des Lèpres.	139

ARTICLE VIII. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Lèpres.	142
ARTICLE IX. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Lèpres.	148
LES PIANS. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PIANS.	150
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire particulière des Pians.	155
ESPÈCE PREMIÈRE. — Pian ruboïde. <i>Frambæsia batoides</i>	<i>ibid.</i>
Tableau du Pian ruboïde.	156
Observation relative au Pian ruboïde.	158
ESPÈCE DEUXIÈME. — Pian fongoïde. <i>Frambæsia mycoïdes</i> . — Tableau du Pian fongoïde.	161
Observation relative au Pian fongoïde.	163
SECONDE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire générale des Pians.	165
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Pians.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Considérations sur le diagnostic des Pians, et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres maladies cutanées.	170
ARTICLE III. — Considérations sur le pronostic des Pians.	173
ARTICLE IV. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Pians.	174
ARTICLE V. — Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Pians.	175
ARTICLE VI. — Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique d'un individu mort des suites du Pian.	178
ARTICLE VII. — Vues générales sur le Traitement des Pians.	179
ARTICLE VIII. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Pians.	181
ARTICLE IX. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Pians.	184
LES ICTHYOSES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ICTHYOSES.	187
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire particulière des Ichtyoses.	191
ESPÈCE PREMIÈRE. — Ichtyose nacrée. <i>Ichthyosis nitida</i> . — Tableau de l'Ichtyose nacrée.	<i>ibid.</i>
Observations relatives à l'Ichtyose nacrée.	194
ESPÈCE DEUXIÈME. — Ichtyose cornée. <i>Ichthyosis cornea</i> . — Tableau de l'Ichtyose cornée.	197
Observations relatives à l'Ichtyose cornée.	201

ESPÈCE TROISIÈME. — Ichtyose pellagre. <i>Ichthyosis pellagra</i>	208
Tableau de l'Ichtyose pellagre.	209
Observations relatives à l'Ichtyose pellagre.	213
SECONDE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire générale des Ichtyoses.	217
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Ichtyoses.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Des rapports d'analogie observés entre les Ichtyoses et quelques autres maladies cutanées.	221
ARTICLE III. — Des Causes organiques qui influent sur le développe- ment des Ichtyoses.	224
ARTICLE IV. — Des Causes extérieures qui influent sur le développe- ment des Ichtyoses.	226
ARTICLE V. — Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique des individus morts des suites des Ichtyoses.	229
ARTICLE VI. — Des Résultats fournis par l'analyse chimique des écailles des Ichtyoses.	231
ARTICLE VII. — Vues générales sur le traitement des Ichtyoses.	<i>ibid.</i>
ARTICLE VIII. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Ichtyoses.	233
ARTICLE IX. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Ichtyoses.	234
LES SYPHILIDES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES SYPHILIDES.	237
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire particulière des Syphilides.	241
ESPÈCE PREMIÈRE. — Syphilide pustuleuse. <i>Syphilis pustulosa</i>	<i>ibid.</i>
Tableau de la Syphilide pustuleuse.	242
Observations relatives à la Syphilide pustuleuse.	246
ESPÈCE DEUXIÈME. — Syphilide végétante. <i>Syphilis vegetans</i>	251
Tableau de la Syphilide végétante.	252
Observations relatives à la Syphilide végétante.	255
ESPÈCE TROISIÈME. — Syphilide ulcérée. <i>Syphilis exulcerans</i> . — Ta- bleau de la Syphilide ulcérée.	259
Observations relatives à la Syphilide ulcérée.	264
SECONDE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire générale des Syphilides.	269
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Syphilides.	270
ARTICLE II. — Considérations sur le diagnostic des Syphilides et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres Maladies cutanées.	278

ARTICLE III. — Considérations sur le pronostic des Syphilides.	280
ARTICLE IV. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Syphilides.	281
ARTICLE V. — Des Causes extérieures qui favorisent le développement des Syphilides.	283
ARTICLE VI. — Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique des individus morts de la Maladie syphilitique.	286
ARTICLE VII. — Considérations générales sur le Traitement des Syphilides.	287
ARTICLE VIII. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Syphilides.	289
ARTICLE IX. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Syphilides.	293
LES SCROPHULES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES SCROPHULES.	301
PREMIÈRE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire particulière des Scrophules.	309
ESPÈCE PREMIÈRE. — Scrophule vulgaire. <i>Scrophula vulgaris</i>	<i>ibid.</i>
Tableau de la Scrophule vulgaire.	311
Observations relatives à la Scrophule vulgaire.	317
ESPÈCE DEUXIÈME. — Scrophule endémique. <i>Scrophula endemica</i>	
— Tableau de la Scrophule endémique.	326
Observations relatives à la Scrophule endémique.	329
SECONDE PARTIE. — Faits relatifs à l'Histoire générale des Scrophules.	332
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Scrophules.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Considérations sur le diagnostic des Scrophules, et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres Maladies cutanées.	344
ARTICLE III. — Considérations sur le pronostic des Scrophules.	346
ARTICLE IV. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Scrophules.	347
ARTICLE V. — Des Causes extérieures qui influent sur le développement des Scrophules.	349
ARTICLE VI. — Des Résultats fournis par l'autopsie cadavérique des individus morts des suites de la Maladie scrophuleuse.	351
ARTICLE VII. — Considérations générales sur le Traitement des Scrophules.	357

ARTICLE VIII. — Du Traitement interne employé pour la guérison des Scrophules.	359
ARTICLE IX. — Du Traitement externe employé pour la guérison des Scrophules.	362
LES PSORIDES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PSORIDES.	367
PREMIÈRE PARTIE. — Diverses espèces de Psorides.	373
ESPÈCE PREMIÈRE. — Psoride pustuleuse. <i>Psoris pustulosa</i>	<i>ibid.</i>
Tableau de la Psoride pustuleuse.	374
Observations relatives à la Psoride pustuleuse.	379
ESPÈCE DEUXIÈME. — Psoride papuleuse. <i>Psoris papulosa</i>	385
Tableau de la Psoride papuleuse.	386
Observations relatives à la Psoride papuleuse.	394
ESPÈCE TROISIÈME. — Psoride crustacée. <i>Psoris crustacea</i> . — Tableau de la Psoride crustacée.	400
Observations relatives à la Psoride crustacée.	402
SECONDE PARTIE. — Des Faits relatifs à l'Histoire générale des Psorides.	409
ARTICLE PREMIER. — Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Psorides.	<i>ibid.</i>
ARTICLE II. — Considérations sur le diagnostic des Psorides, et sur leurs rapports d'analogie avec quelques autres maladies cutanées.	413
ARTICLE III. — Du Pronostic des Psorides.	417
ARTICLE IV. — Des Causes organiques qui influent sur le développement des Psorides.	420
ARTICLE V. — Des Causes externes qui déterminent le développement des Psorides.	424
ARTICLE VI. — Des Méthodes de Traitement employées pour la guérison des Psorides.	431
QUELQUES RECHERCHES faites à l'Hôpital <i>Saint-Louis</i> sur la Peau considérée dans ses rapports anatomiques, physiologiques et pathologiques; rédigées sous les yeux de M. ALBERT, par M. le Docteur Félix VACQUIÉ.	443
CHAPITRE PREMIER. — Des Tégumens en général.	<i>ibid.</i>
CHAPITRE DEUXIÈME. — De la structure de la Peau.	449
ARTICLE PREMIER. — Des Poils.	454
ARTICLE II. — Des Ongles.	456
CHAPITRE TROISIÈME. — Du Derme et des élémens qui en font partie.	457

CHAPITRE QUATRIÈME. — Des Fonctions départies aux divers élémens de l'Enveloppe tégumentaire.	464
CHAPITRE CINQUIÈME. — Des Usages particuliers à chaque élément de l'enveloppe tégumentaire.	467
ARTICLE PREMIER. — Du Toucher.	470
ARTICLE II. — De l'Exhalation cutanée.	474
ARTICLE III. — De l'Absorption cutanée.	481
ARTICLE IV. — De l'Absorption cutanée comparée à l'Absorption des membranes muqueuses.	484
CHAPITRE SIXIÈME. — De l'État pathologique de l'Enveloppe tégumentaire en général.	486
ARTICLE PREMIER. — Des Vices primitifs ou congéniaux des Tégumens.	488
ARTICLE II. — Des Altérations de texture de l'enveloppe tégumentaire.	491
ARTICLE III. — De l'Albinisme.	493
ARTICLE IV. — Des Exanthèmes en général.	496
ARTICLE V. — Des Exanthèmes aigus, ou Maladies éruptives.	500
ARTICLE VI. — Du Siège des Maladies éruptives.	503
CHAPITRE SEPTIÈME. — Des Pertes de substances que peut soutenir l'enveloppe tégumentaire.	505
ARTICLE PREMIER. — De la Cicatrisation des Tissus tégumentaires.	508
ARTICLE II. — De l'Organisation et des Propriétés du Tissu qui forme les Cicatrices.	512
APPENDICE.	515
ÉPHÉLIDES.	<i>ibid.</i>
Éphélide solaire et lentiforme.	516
Éphélide lentiforme ignéale.	517
Éphélide hépatique; <i>Chloasma</i>	518
Éphélide scorbutique.	520
CANCROÏDE.	521
CANCER.	524
LÈPRE.	527
Lèpre crustacée.	531
Lèpre tuberculeuse.	<i>ibid.</i>
Éléphantiasis des Grecs.	532
Éléphantiasis des Arabes.	537

PIAN.	543
ICTHYOSE.	545
SYPHILIDE.	549
SCROPHULES.	561
PSORIDES.	563
Psoride pustuleuse. — <i>Gale.</i>	<i>ibid.</i>
Psoride papuleuse. — <i>Prurigo.</i>	565
Psoride papuleuse pédiculaire.	569
Maladie pédiculaire. — <i>Phthiriase.</i>	<i>ibid.</i>
Psoride crustacée.	570

RL
81

2 vol

tp

